UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuecanadienne64montuoft

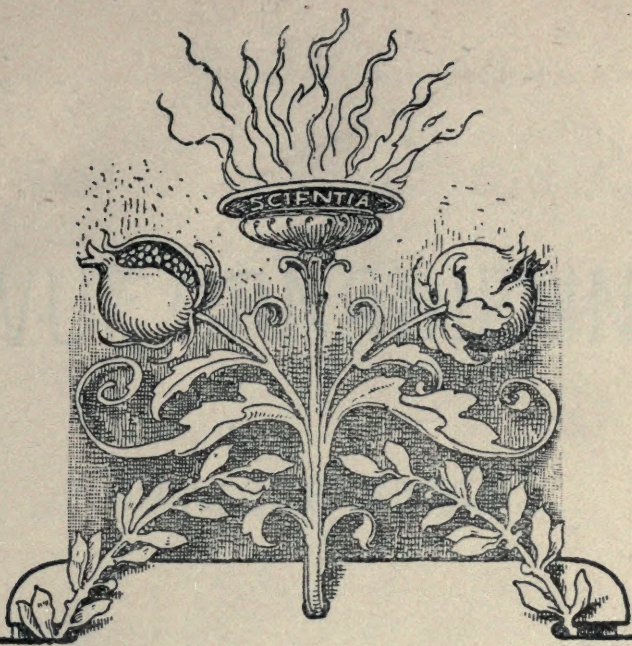

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE

VOLUME XI

1913

JANVIER — JUIN

TORONTO LIBRARY

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XI

Bmo
1-576
n.p.

1913

129744
29/10/13

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
MONTRÉAL, Canada

AP
21
R34
v. 64

Premier Congrès

DES

UNIVERSITÉS DE L'EMPIRE ANGLAIS [1]

DEPUIS le *Jubilé* de la reine Victoria, en 1887, la ville de Londres, au dire de tous les journaux, n'avait pas vu une réunion d'hommes plus grave et plus variée, que celle qu'elle eut l'occasion de saluer en juillet dernier. Les Commissions impériales, qui y siègent tous les quatre ans, les Congrès des Chambres de commerce qui s'y rassemblent tous les ans, amènent dans la puissante métropole des hommes d'état et des hommes de finance remarquables à plus d'un titre, sans doute. Mais il était réservé à l'année 1912 de faire peut-être plus encore, au moins pour l'orientation de l'avenir de l'empire, en convoquant dans la capitale, de presque toutes les parties du globe, des centaines de ces hommes de paix, constructeurs d'avenir, que sont les maîtres de l'enseignement supérieur. Ce fut le *Premier Congrès* des Universités de l'Empire anglais.

Les lords recteurs des universités du royaume : *Rosebery* et *Curzon* d'Oxford, *Rayleiph* de Cambridge, *Strathcona*

---

[1] Mgr C.-P. Choquette qui, avec M. Ernest Marceau, représentait, en juillet dernier, l'Université Laval de Montréal au *Premier Congrès des Universités de l'Empire anglais*, a bien voulu détacher de ses notes de voyage, à l'intention de nos lecteurs, une analyse très précise des *idées* qu'ont échangées les congressistes venus de partout, et qui représentaient pas moins de 53 universités de l'empire. Qu'il nous soit permis de remercier sincèrement le distingué prélat. Les renseignements qu'il nous donne, on le constatera aisément, sont d'un très vif et très puissant intérêt.

La Rédaction.

d'Aberdeen et de McGill, et quelques parlementaires présidèrent nos séances et nous apportèrent, avec les salutations amicales des grandes institutions anglaises, l'encouragement de leur parole autorisée et de leur haute situation.

Je ne veux souligner ici, sans commentaires et sans appuyer autrement, que les idées maîtresses émises par les principaux orateurs. Un volume entier ne suffirait pas s'il fallait analyser en entier les discours des uns et le verbiage des autres.

Le *Congrès* s'ouvrit le 2 juillet, à 10 heures, dans la salle académique de l'Université de Londres, sous la présidence de lord *Rosebery*.

Petit de taille, imberbe, cheveux droits et grisonnants, figure animée, geste sobre, martelant les mots et les phrases, lord Rosebery me rappela immédiatement ce que la photographie et la tradition nous rapportent de Sir Georges-Etienne Cartier. La réunion devant laquelle il se présente, observe le noble lord, a une signification qui ne peut échapper à personne : c'est de l'impérialisme de bon aloi. L'empire requiert des hommes de caractère et de volonté, et de quelle source nous viendront ces hommes supérieurs si ce n'est de l'université? Les congrès se multiplient de nos jours : les uns sont utiles, d'autres sont superflus et ne sont que des prétextes à déplacement et à distraction, mais nul ne doute que l'idée qui a présidé à ce congrès des universités de l'empire anglais ne soit fructueuse ; que le lien qui réunit aujourd'hui Oxford à Sydney, Cambridge à Calcutta, Glasgow à Montréal, Dublin au Cap de Bonne-Espérance, ne soit un lien productif de nobles efforts dans la sympathie et l'affection mutuelles des fils intellectuels de la grande famille anglaise. Il y a quatre-vingts ans, un congrès comme celui-ci n'aurait vu les représentants que de huit universités ; aujourd'hui, cinquante-trois universités sont ici représentées par leurs délégués, et ce n'est

pas trop. Il y a un siècle, un seul premier-ministre — et il n'était pas toujours facile d'en trouver un! — suffisait à la tâche de gouverner l'empire. Aujourd'hui, la terre est couverte de parlements et c'est à qui arriverait premier-ministre! Avec une population qui ne dépasse guère la moitié de la population de Londres, l'ambitieuse Australie possède sept parlements et autant de premiers-ministres; le progressif Canada en possède une dizaine. Ce sont les universités qui formeront les hommes de caractère et de volonté—lord Rosebery se préoccupe moins de l'intelligence—les hommes honnêtes appelés à présider à la vie morale, intellectuelle et industrielle de ces pays. Les universités doivent être des phares, des demeures de lumières. Si elles ne remplissent pas cette souveraine fonctions, elles sont infidèles à la mission que la Providence leur confie.

Lord *Hopkinson* voudrait que chaque université donnât sans doute l'enseignement général, mais se spécialisât en même temps dans une classe d'études, ou dans un travail particulier de laboratoire. Cette *différenciation* se fera par le libre choix des directeurs et par la compétence individuelle des professeurs. Il ne faut pas qu'elle soit imposée du dehors. Car une pression extérieure étoufferait tout effort et toute ambition légitime.

C'est aussi l'opinion du docteur *Warren,* président du Collège Madeleine d'Oxford. Une université digne de son nom doit enseigner les lettres et les sciences et, pour atteindre ce but, elle doit posséder des laboratoires bien outillés et un corps professoral compétent.

Sir *Arthur Brucker* ne blâme pas l'émulation, ni même la rivalité entre les universités. Il se demande pourtant s'il ne viendra pas un jour où il faudra limiter le nombre des universités du royaume-uni. Un petit nombre d'universités réellement compétentes vaut mieux que plusieurs universités dont le programme d'enseignement serait insuffisant.

Le Principal *Peterson,* de l'Université McGill, exprime le désir qu'une entente entre les universités conduise à la connaissance de leurs programmes respectifs et à l'acceptation réciproque des grades conférés à leurs étudiants après cours (post-graduate).

L'après-midi de ce premier jour du *Congrès* se passa à table. Le gouvernement nous conviait à un banquet auquel quelques centaines de congressistes et d'invités spéciaux participèrent joyeusement. Plusieurs hommes d'état furent présents, entre autres, le comte Beauchamp (prononcez Beecham), lord Grey, lord Harcourt.

Au moment où je pénétrais dans la salle à manger, cherchant des yeux mon collègue de Montréal, M. Marceau, principal de l'Ecole Polytechnique, je suis abordé par le plus grand dignitaire de la noblesse catholique anglaise qui me dit sans plus de façon : " Je sais que vous êtes un prélat romain délégué par l'Université Laval; moi, je suis le duc de Norfolk. Voyez l'honneur que l'on fait à Laval : vous êtes un des dix appelés à la table du président; je vous y conduirai ". En effet sur le livret du menu que l'on m'avait remis à la porte d'entrée (et que je n'avais pas encore ouvert), se lisait l'ordre suivant pour la table d'honneur : Comte Beauchamp, président; Son Altesse royale le Prince Arthur de Connaught, représentant la famille royale; M. Scott, Cambridge; Dr Hamilton, Belfast; Professeur Allen, Melbourne; Professeur Ramsay Wright, Toronto; Dr Bryant; Mgr Choquette, Laval ; Sir John Cockburn, Adélaïde; Principal Peterson, McGill.

Répondant au toast royal, le Prince Arthur nous avertit de la gêne qu'il éprouve en ce moment. "Car, dit-il, je me lève devant une assemblée qui renferme une sorte de quintessence de la sagesse des âges et de la puissance intellectuelle de notre

époque. La famille royale que je représente en ce moment a prouvé la considération qu'elle attache à l'enseignement universitaire, puisqu'elle a mis sous la tutelle de l'Université les héritiers du trône des deux dernières générations, et qu'elle réserve le même heureux sort au jeune Prince de Galles. "

En parlant de gêne, le Prince Arthur n'usait pas simplement d'une précaution oratoire. Il paraissait réellement ému comme un collégien qui débute devant ses camarades, et lorsque, en terminant la lecture de la feuille qu'il tenait entre ses doigts tremblants, il porta d'un geste spontané et charmant la main sur son coeur, comme pour en comprimer les battements, il nous confirma à tous ses royales appréhensions.

Lord *Harcourt,* secrétaire des colonies, possède naturellement plus d'assurance. Il se réjouit de pouvoir saluer dans cette salle une réunion d'hommes de culture et de savoir. En sa qualité d'homme politique, il ne lui appartient pas, dit-il, de parler de culture universitaire ; il lui est permis toutefois de dire que, si, comme l'a écrit Bacon, *science est puissance,* les sièges des arts et des sciences sont les trônes du pouvoir. Il conseille cependant aux savants de ne pas tendre à l'universalité. Un homme peut écrire l'histoire, un autre construire un aéroplane, celui-ci peut guérir une maladie, celui-là faire du caoutchouc synthétique; mais l'homme qui à lui tout seul entreprendrait toutes ces choses, serait un homme irrémédiablement perdu.

Deux réceptions officielles remplirent la soirée. Le Prince Arthur présida la première dans les salons de l'Université de Londres. Le costume universitaire était commandé. Un drapier de Chancery Lane s'offrit à nous pourvoir de la toge et du képi règlementaires. Moyennant la modique som-

me de quelques shellings, sans plus de garantie de notre fidélité à retourner les articles loués, nous pûmes, M. Marceau et moi, exhiber les couleurs vertes de la Faculté des Arts de l'Université Laval. Il ne nous sera plus donné, peut-être, de voir en même temps tant de couleurs universitaires et une telle diversité de teintes. Les larges corridors, les escaliers, les salons bruissaient partout du frou-frou ininterrompu de soies bigarrées. Il y avait là, outre les délégués d'outre-mer, nombre de représentants des universités du royaume-uni. Des femmes mêmes, joyeuses de faire parade de leurs grades ou de leurs fonctions universitaires, avaient arboré leurs couleurs. Et vraiment — tous, nous l'avons remarqué et signalé — rien ne sied mieux à la femme que la toge aux larges manches et le petit bonnet recouvert du rectangle de carton d'où pend la longue frange soyeuse.

Lord Strathcona présidait l'autre réception, en sa qualité de commissaire du Canada. Les Canadiens présents à Londres et les amis du Canada s'y étaient donné rendez-vous. Les délégués de Laval, malgré l'heure avancée, ne pouvaient manquer cette occasion de célébrer le jour du Dominion. Nous trouvâmes là, entre plusieurs autres notables, Sir Charles Fitzpatrick, Sa Seigneurie le juge Archambeault, l'honorable M. Pelletier, agent à Londres pour la province de Québec. J'eus le plaisir de rappeler à l'aimable lord président que là-bas, sur les côtes du Labrador, à l'entrée du Lac Melville, j'avais visité la maisonnette où il commença sa carrière au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson. " Oui, me dit-il. J'y ai résidé durant quelques années. Il y a de cela soixante-quinze ans : c'est un bien long temps passé ! "

* * *

Le deuxième jour du *Congrès,* Lord *Curzon,* ancien vice-roi des Indes, nous apportait le salut de l'Université d'Oxford. " La plus vieille et la plus illustre peut-être des universités " se réjouit, nous dit-il, de l'épanouissement d'un si grand nombre de jeunes universités dont quelques-unes sont sorties de son sein. Elle ne les jalouse point. Les vieilles universités ne se contentent pas d'être les reliques vénérables d'un passé glorieux. Elles ne visent pas, il est vrai, à donner un enseignement technique en vue de la formation de praticiens et de contre-maîtres d'atelier. Leur rôle est de façonner des caractères et des intelligences capables d'étudier et de solutionner les problèmes de la vie des peuples et des individus. Toutefois, puisque les hommes de la finance, du commerce et de l'industrie tournent de plus en plus leurs regards vers Oxford, on a pensé qu'il convenait d'ajouter au programme traditionnel d'enseignement un cours préparatoire à la carrière commerciale. On accuse les vieilles universités de monopaliser le service civil, et une Commission royale a été constituée afin d'examiner si ces accusations sont fondées. Quel que soit le résultat des investigations, Lord *Curzon* a la ferme conviction, lui qui a administré de grands territoires et qui fut le chef du service civil le plus étendu de l'univers, que c'est de préférence dans le cours collégial donné par les vieilles universités que l'on trouvera les garanties de caractère et de sage administration qui sont choses plus précieuses que les diamants et plus efficaces que des régiments de soldats. Il souhaite que les jeunes universités, dont le nombre, avant un siècle écoulé, dépassera la centaine, continuent d'observer les universités anciennes et craignant Dieu, comme autant de phares d'où la lumière leur sera départie.

M. *Leathers,* chef du service civil de la Grande-Bretagne, ne pense pas tout-à-fait comme Lord *Curzon.* Il requiert une

instruction pratique pour les hommes publics. A son avis, les mathématiques, plus que les autres sciences, ont élargi le champ des connaissances humaines. Il ne veut pas cependant trop de mathématiques spéculatives, car celles-ci jettent l'homme dans le royaume de l'irréalité et de l'imagination. L'économie politique est peut-être la branche de philosophie la plus dangereuse. Cette étude ne convient pas aux jeunes gens. Le programme que prône M. *Leathers* renfermera l'histoire, la poésie, le drame, la rhétorique, avec un peu de droit, de politique et de philosophie. L'homme public doit être un homme d'action et l'action ne s'enseigne pas à l'université. A défaut de ce programme, le sien, qu'il n'aperçoit dans aucune université, il estime que ce qui se rapproche le plus de son idéal se trouve dans l'enseignement classique traditionnel.

Le professeur *Smithvells,* de l'Université de Leeds, renchérit sur l'orateur précédent. Il plaide pour l'introduction des études techniques et professionnelles dans le programme des universités, et il désire que l'on donne à ces exercices l'attention et la considération que l'on accorde aux autres études.

Sir *Owen,* vice-chancelier de Bristol, considère que les grades universitaires ne sont pas une garantie de la qualification technique. Il propose la fédération des universités avec un programme commun à toutes et un examen uniforme, quitte aux étudiants à se pourvoir plus tard de grades particuliers.

Le professeur *Louis,* du Collège Amstrong, déplore le mépris des industriels à l'endroit des spécialistes gradués dans les universités. " Partout, dit-il, dans la Grande-Bretagne et ailleurs, on se laisse fasciner par le fétiche du praticien formé par l'apprentissage. "

La séance est terminée par un exposé de vues concernant un échange de professeurs entre les universités du royaume et

les universités d'outre-mer. Le docteur *Parkin,* secrétaire du trust des Bourses de Rhodes, croît que la géographie, l'histoire coloniale, l'anthropologie bénéficieraient de ce mouvement chez les professeurs.

Dans l'après-midi, lord *Balfour* quittait la Chambre des Communes pour venir nous entretenir du grand problème de l'éducation des peuples orientaux. L'éducation, dit-il, est plus que la culture intellectuelle et plus que le savoir; elle est la formation de l'homme tout entier. Nous sommes enclins à oublier ce principe dans les universités de l'ouest. Un conflit s'est élevé autour de nous entre l'enseignement toujours croissant des sciences et la tradition, les croyances, les anciens usages qui, après tout, sont encore les grandes ressources pour la formation du citoyen. Il est résulté de cette lutte un changement, lentement opéré, issu de concessions mutuelles, mais il faut prévoir que des difficultés surgiront inévitablement, si l'on procède de la même manière à l'égard de la civilisation orientale, mal préparée à subir le poids et la pression du savoir critique et scientifique moderne.

Sir *Frédéric Lugard,* chancelier de l'Université de Hong-Kong, a cherché, dès les débuts de cette université, à faire pénétrer la religion dans l'esprit des étudiants. Pour atteindre ce résultat, il a autorisé diverses institutions religieuses, chrétiennes et autres, à tenir des pensions, afin que le sentiment religieux pût s'exercer par les directeurs, par le choix judicieux des livres de lecture, aussi bien que par le choix de manuels d'enseignement où la vie des grands hommes de l'Orient et de l'Occident se révèle avec un réel caractère de grandeur. Il s'est rendu compte que ces moyens ne sont que des expédients. Ce qu'il faut, c'est l'action personnelle et directe de professeurs.

Sir *Théodore Morrison,* membre du Conseil de l'Inde, af-

firme que l'éducation anglaise a assaini les services publics de ce pays et a élevé prodigieusement le niveau de l'honnêteté professionnelle. Il trouve la confirmation de son dire dans le mouvement de réforme sociale qui se fait sentir dans tous les rangs de la société de l'Inde.

M. *Ewing,* vice-chancelier de Punjah, Sir *Thomas Raleigh,* autre membre du Conseil de l'Inde, l'honorable *Devaprasad,* de l'université de Calcutta — un digne noir coiffé du turban ou de quelque chose d'approchant—et le Rév. J.-M. *Russel* parlent sur le même sujet et abondent dans le même sens que Sir *Théodore Morrison.*

Ce même jour, Sir *William Ramsay,* le célèbre chimiste découvreur des gaz rares de l'atmosphère, renonçait à la chaire de chimie générale et inorganique, en présence des Facultés de l'Université de Londres siégeant dans une salle voisine de la nôtre, et accompagnait son avis de départ de commentaires piquants. Sir *William* juge que les étudiants universitaires attachent trop d'importance aux examens. Bientôt il sera trop grand le nombre des gradués, hommes et femmes, qui couleront une vie de routine, sans *stimulus.* Ce malheureux état de chose se constate plus chez les chimistes que chez les autres étudiants. Les grades universitaires valent suivant la valeur des examinateurs. L'étudiant doit rechercher l'approbation de ses professeurs de préférence à l'estampille universitaire. Le bien-être physique des peuples est plus en progrès que leur bien-être intellectuel, parce que les ambitieux qui arrivent à la haute fonction de législateurs y parviennent, non à raison de leur compétence, mais grâce à la souplesse de leur langue. Les mandataires de la volonté du peuple ont atteint les profondeurs de l'ignorance ! Partout, sur le continent et dans les colonies, on respecte l'opinion des experts. Or les commissions royales d'experts succè-

dent aux commissions d'experts, et rien ne change. Pour parler franc, la machine politique ne mérite que le dépotoir. Sir *William* souhaite que ceux qui l'écoutent, et qui demain seront des conducteurs d'hommes, visent moins à satisfaire les routiniers et plus à ce que leur action profite au bien général de la nation.

* * *

Lord *Raleigh* ouvre la première séance du troisième jour. Il se proclame un chercheur : sa vie a été une vie de recherches et de travaux spéciaux. D'après les statuts de Cambridge, l'un des premiers devoirs du professeur est de favoriser les recherches et de former, par son expérience et ses conseils, des chercheurs qui continuent son oeuvre. Il n'aime pas le gavage des étudiants sous prétexte de leur faciliter la tâche. Il veut que les universités se communiquent réciproquement leurs travaux et leurs succès en vue d'économiser le temps.

Ce sujet ne retient pas longtemps l'attention des auditeurs. Le docteur *Matheson,* d'Oxford, la captive au contraire en proposant d'étudier la question des examens d'entrée aux universités. Voilà bien la question la plus pratique que le Congrès pût discuter et il semble que tous les congressistes se proposaient d'en faire l'objet principal de leur mission.

M. *Matheson* ne veut pas oublier les deux principes de la variété et de l'unité dont un système universitaire doit s'inspirer. Toutefois, il pense que, tout en sauvegardant ces deux principes, les universités pourraient se rencontrer sur un terrain commun et se donner mutuellement un témoignage de considération et de confiance, en acceptant les grades conférés par les unes et par les autres.

Sir *Ed. Bush* prévoit que la proposition de M. *Matheson,* si elle est acceptée, aura un grand effet sur les programmes

des cours. On peut s'entendre sur un programme commun à toutes les institutions d'enseignement, mais il ne faut pas perdre de vue qu'il y a dans ce choix un grand danger de viser en tout au *minimum*. " Déjà, dit-il, nous nous sentons glisser dans ce piège. Si nous n'y prenons garde, nous tomberons au niveau de certains étudiants allemands, lesquels, riches de connaissances techniques, connaissaient néanmoins si imparfaitement la langue allemande, que les examinateurs ne parvenaient pas à comprendre leurs examens écrits. " Il demande la création d'un bureau central chargé de préparer un programme unique conduisant à l'*immatriculation* dans toutes les universités de l'empire anglais.

Sir *Christopher Nixon* ne désire pas rendre trop difficile l'entrée à l'université. Ce serait fermer la porte à des hommes de valeur dont les facultés se développeront par la suite.

M. *Joynt* (Nouvelle-Zélande) s'oppose à l'examen universel, c'est-à-dire à un programme unique pour toutes les universités. Il confesse pourtant que cette mesure grandirait la responsabilité de chaque université. Il prétend que l'examen d'*immatriculation* des universités de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande mérite d'être reconnu et accepté par les jeunes universités de la Grande-Bretagne.

Sir *Oliver Lodge* (Birmingham) voit dans ce débat un aspect pratique du *Congrès* et il veut lui donner une conclusion pratique. Sans doute, l'élasticité, l'autonomie, l'expérience particulière sont choses désirables pour une université, mais par elles les universités doivent viser à un même niveau d'enseignement et à l'acceptation réciproque des examens particuliers d'*immatriculation*.

M. *Hartog*, de l'Université de Londres, est un lanceur de bombe! " Que sait, dit-il, un étudiant qui a passé l'examen d'*immatriculation?* Peut-il s'exprimer correctement en anglais? Peut-il écrire l'anglais? Souvent, la réponse sera négative. — L'aspirant a passé sur le français! Peut-il lire un

article de tête d'un journal français? Saura-t-il se guider dans une gare de France? — Il a passé sur le latin! lira-t-il Virgile; sans parler de Cicéron! Tout ce que nous exigeons présentement de l'étudiant, c'est qu'il conserve trente pour cent (30 p. c.) des points aloués à quelques exercices. Cette épreuve ne signifie absolument rien. Autant vaudrait vouloir prendre notre soupe avec une fourchette que de chercher à constater par ce moyen la culture intellectuelle d'un élève ! "

Lord *Raleigh,* résumant les idées émises au cours de la discussion, insiste à nouveau sur l'importance d'une instruction développée, aussi bien pour les techniciens que pour les étudiants en sciences. Il faut que ceux-ci et ceux-là s'expriment correctement en anglais. Il est certain qu'il y a eu négligence sur ce point chez les professeurs et chez les examinateurs.

Le reste de la séance est consacré à la discussion des rapports entre l'université et le monde des affaires et du travail.

Sir *George Gibb,* président de la commission des chemins de fer du royaume-uni, demande la pratique de la sélection dans le recrutement des hommes d'affaires. L'université ne doit pas être étrangère à la vie commerciale et industrielle. L'agitation ouvrière dont on souffre actuellement en Angleterre ne se serait peut-être pas produite si, depuis cinquante ans, les patrons des usines et les financiers eussent eu plus d'instruction. On a amélioré les instruments du travail aussi bien que les outils de la finance, on n'a rien tenté pour améliorer les hommes qui manient les uns et les autres. "On me demande souvent, dit Sir George: " Mon fils doit entrer dans la carrière des affaires, dois-je l'envoyer se préparer à l'université?" — Je réponds invariablement: " Certainement oui, si vous le pouvez. Ce sera peut-être pour votre fils deux à trois ans de retard sur son camarade qui entrera immédiatement au comptoir, mais il reprendra bientôt ce temps et il sera prêt à occuper les plus hautes situations. " Si j'avais à

faire le choix entre un jeune homme qui aurait donné les deux-tiers de sa jeunesse aux études techniques et le reste aux sujets littéraires, et un autre jeune homme qui aurait employé toutes ses jeunes années au développement classique de son intelligence, je n'hésiterais pas une minute et je choisirais le second. Si l'Angleterre veut garder le rang qu'elle occupe dans l'industrie, il lui faut des hommes d'une intelligence cultivée. "

Au surplus, il faut populariser l'enseignement et voiturer l'université jusque dans les campagnes, nous disent, durant l'après-midi, plusieurs professeurs de collège. Il ne s'agit pas de faire naître, chez le travailleur de la terre, non plus que chez l'ouvrier des fabriques, l'envie de prétendre aux grades universitaires. Cette ambition n'existe nulle part. Mais combien d'hommes et même de vieillards sont avides d'instruction. L'âge moyen des auditeurs de la campagne aux cours populaires de l'université est de 25 à 35 ans; on a vu même des étudiants de 60 ans, et récemment on en a trouvé un de 70 ans !

L'Université de l'Etat du Wisconsin, par exemple, est aujourd'hui à la tête de toutes les universités relativement à l'enseignement populaire. A cette fin, elle dépense annuellement 25,000 louis et l'Etat est disposé à voter n'importe quelle somme pour favoriser ce mouvement.

Le grand obstacle, en Angleterre, à cette louable entreprise — cet aveu des professeurs anglais vaut d'être noté — est la passion du *sport*. Il ne faut pas prohiber les amusements légitimes, mais il conviendrait de faire comprendre que ceux-ci ne doivent pas occuper la première place dans la vie sociale.

(À SUIVRE)

C.-Philippe CHOQUETTE.

L'Immaculée-Conception et la Pensée catholique

SERMON PRONONCE A LA CATHEDRALE DE MONTRÉAL LE 8 DECEMBRE 1912, EN LA FETE PATRONALE DE L'UNIVERSITE LAVAL (1)

MES FRÈRES,

LE dogme de l'Immaculée Conception, défini le 8 décembre 1854, existait en germe dans la promesse faite au premier homme d'un Rédempteur futur, d'un Messie qui allait venir: " Je placerai des inimitiés entre toi et la femme, entre sa postérité et la tienne, et elle-même un jour t'écrasera la tête ". Cette parole de Dieu annonçait en effet la victoire absolue et complète de Marie — la femme par excellence — sur le démon, victoire inconciliable avec l'existence, ne fût-ce qu'un instant, du péché

(1) M. le chanoine Piette, curé de la cathédrale de Joliette, a bien voulu nous autoriser à publier le beau discours qu'il a prononcé, le 8 décembre dernier, à l'occasion de la fête patronale de l'Université Laval, dans la cathédrale de Montréal, sur l'influence de la doctrine de l'Immaculée-Conception dans la pensée et dans la vie catholiques. Nous avions sollicité cette faveur de M. le chanoine, à la demande de plusieurs professeurs, lesquels, ayant été ravis de l'entendre, étaient restés désireux de le lire. C'est pour cette raison aussi que nous laissons à ce discours son tour et sa forme oratoires, bien que cela paraisse un peu étrange dans une revue. D'ailleurs, nos lecteurs ne goûteront que mieux ainsi le charme si prenant de ces paroles éloquentes. — *La Rédaction.*

dans son âme. D'ailleurs, Marie était Mère de Dieu! Et, de même que l'aurore tire sa virginale pureté du soleil avant même que celui-ci ait paru sur l'horizon, ainsi la sainte Vierge, devant participer à l'incarnation du Fils de Dieu, devait participer, dans la mesure la plus large, à son infinie sainteté. Aussi, à toutes les époques de l'Eglise, dans les écrits des Pères et des Docteurs, et plus tard dans l'enseignement des Universités catholiques, trouve-t-on une même affirmation, constante et unanime, de cette vérité: Marie, Mère de Dieu, a été immaculée dans sa conception !

Ayant à vous parler, mes frères — en cette circonstance inoubliable pour moi — à vous qui occupez les sommets de la pensée religieuse aussi bien que de la pensée scientifique, il m'a semblé préférable de ne pas insister sur la démonstration de ce dogme. Mon désir serait plutôt, avec le concours de votre bienveillante attention, de rechercher les divines influences de l'Immaculée-Conception: premièrement, sur la pensée catholique; deuxièment, sur la vie catholique.

I

Mes frères, la pensée catholique mérite l'assentiment de l'esprit humain. En elle-même, elle est excellente. A toutes les questions d'intérêt supérieur, elle apporte sa réponse: une réponse assez facile pour s'adresser à toutes les inteligences même les moins vives, assez profonde pour retenir en même temps l'attention des esprits supérieurs, assez certaine d'elle-même pour ne pas varier au tournant de chaque siècle, assez divine pour être de Dieu et assez humaine pour toucher l'homme, une réponse, dès lors, qui reste la meilleure et la plus vraie.

Voulez-vous une explication de l'origine de l'homme ? La pensée catholique ne se hasarde pas aux incertitudes d'une

hypothèse nouvelle et compliquée. Elle pose franchement l'acte d'un Dieu, créateur universel.

Etes-vous anxieux de connaître vos destinées futures ? Votre esprit est-il inquiet en face de la mort, ce fait inéluctable auquel tout vient aboutir sur la terre ? La pensée catholique, à la lumière de la parole de Dieu qui a dit à nos premiers parents : *Morte morieris,* admet l'existence de la mort, non seulement comme un fait, mais encore comme une punition aussi durable que l'humanité elle-même. Et sa conviction, appuyée sur la sentence divine, est tellement ferme qu'elle ne peut que sourire, en vérité, aux rêves de ceux qui prévoient pour le corps dans les progrès de la science une immortalité qu'ils refusent d'admettre pour l'âme.

Voulez-vous donner un sens à la vie humaine et ne pas sombrer, au spectacle de ses misères morales et physiques, dans un pessimisme sans but et sans effort? La pensée catholique chante l'espérance. En prêchant l'existence du devoir et des responsabilités, elle transfigure les épreuves. Elle découvre au-delà de la mort, vers laquelle chaque jour nous pricipite davantage, des horizons de paix, de lumière et de bonheur sans fin... Dans le rayonnement de la pensée catholique, l'homme n'est donc pas cet être égoïste qui apparaît un jour dans l'immensité de l'espace et du temps... Non, l'homme, c'est plus que cela ; c'est le chef-d'oeuvre de Dieu, le centre et le résumé de l'univers ! Il peut attirer à lui, et concentrer en lui, par la force de sa pensée, toutes les beautés, toutes les lois, tous les phénomènes, tous les êtres créés, non pour se glorifier orgueilleusement d'en être le maître, mais pour en faire hommage à Dieu qui est leur principe et leur fin.

Et d'où vient, mes frères, à la pensée catholique cette ampleur de synthèse et cette valeur d'explication qui la distinguent ? Tout cela lui vient de ses origines. La pensée catholique est fille de la pensée divine. De même que Dieu a

voulu, par la création, réaliser en dehors de lui-même quelques parcelles de son infinie beauté, de même il a voulu, par la révélation, éclairer l'intelligence humaine de la splendeur de quelques-unes de ses idées éternelles. De là, les vérités révélées; de là, le dogme catholique; de là, la pensée catholique.

Or, mes frères, quelle a été l'influence de l'Immaculée-Conception de Marie sur la pensée catholique? Cette influence peut se résumer en deux mots: le fait de l'Immaculée-Conception a été l'aurore de la pensée catholique, et sa proclamation comme dogme dans les temps modernes en a été la glorification.

Sans doute, la pensée religieuse est aussi ancienne que l'humanité. Lorsque Dieu à l'origine donnait ses préceptes, il affirmait ses droits de créateur et de souverain maître. Quand, après la transgression, il condamnait l'homme à la souffrance et à la mort, il affirmait sa puissance aussi bien que sa justice. Quand ensuite il promettait un Rédempteur, il affirmait sa miséricorde. Quand enfin, sur le mont Sinaï, il disait au peuple israélite: "Je suis le Seigneur, ton Dieu ; tu n'auras point d'autres dieux que moi ", il affirmait son unité suprême. Et toutes ces idées essentielles, comme autant de lueurs matutinales, orientaient déjà l'esprit vers la pensée catholique.

Pourtant, ce ne fut qu'avec Jésus-Christ, Fils de Dieu et Rédempteur de l'humanité, que la pensée catholique se leva sur le monde dans tout son éclat et toute sa splendeur. "Après avoir — dit saint Paul — à plusieurs reprises et en diverses manières, parlé autrefois à nos pères par les prophètes, Dieu, dans ces derniers temps, nous a parlé par le Fils qu'il a établi héritier de toutes choses, et par lequel il a aussi créé le monde. Ce Fils, qui est le rayonnement de sa gloire, l'empreinte de sa substance et qui soutient toutes choses par sa puissante parole, après nous avoir purifiés de nos péchés, s'est assis à la

droite de la majesté divine, au plus haut des cieux. " C'est donc ce Fils, infiniment glorieux, tout plein de la pensée divine, qui nous a révélé quelques-unes des vérités éternelles, lesquelles constituent désormais le trésor de notre foi.

Vous voyez, dès lors, mes frères, les relations intimes de l'Immaculée-Conception de Marie avec la pensée catholique. L'Immaculée-Conception a été le premier mystère dans la série de tous ceux qui ont accompagné l'Incarnation du Verbe divin. L'Immaculée-Conception a été le premier acte de ce grand drame, qui, selon le plan de Dieu, a rapproché le ciel de la terre, la divinité de l'humanité. L'Immaculée-Conception, intimement reliée au *fiat* de l'Annonciation, qui créa la maternité divine, et à la sainteté de Jésus-Christ, principe de toute foi, se trouve être par conséquent, en vérité, l'aurore de la pensée catholique rayonnant sur le monde. Il importe, en effet, de se rappeler ce que la croyance à ce dogme implique en elle-même. Croire au fait de l'Immaculée-Conception, c'est admettre deux vérités essentielles qui sont comme les deux pôles de la pensée catholique. C'est affirmer d'abord l'existence du péché originel et sa transmission à toutes les générations humaines, puisque Marie est une heureuse exception à cette loi universelle; c'est affirmer ensuite que Jésus-Christ est Dieu, puisque c'est en vertu des mérites infinis de l'Homme-Dieu sur la croix que l'âme de Marie a été préservée, dès le premier instant, de toute souillure du péché.

Mesurez alors, mes frères, toute la grandeur du geste de l'Eglise, lorsque, le 8 décembre 1854, par la bouche du Pontife Pie IX, elle proclamait comme dogme de notre foi la croyance à l'Immaculée-Conception de Marie. C'était affirmer, en face d'un siècle né au lendemain de la glorification de la raison humaine; en face d'un siècle, dont les premiers raisonnements étaient pénétrés des faux principes de Jean-Jacques Rousseau sur la bonté native de notre nature; en face d'un siècle,

traversé déjà en tout sens par les courants d'athéisme qui s'échappaient des profondeurs obscures du philosophisme allemand ou des prétentions empiriques du positivisme français... c'était affirmer, dis-je, en opposition à ces idées étranges, nouvelles, subversives de la foi, que la nature humaine, malgré la force de l'esprit qui la domine, n'en reste pas moins blessée, affaiblie, diminuée par la faute originelle; c'était affirmer, en plus, qu'au-delà des bornes étroites du monde empirique auquel nous sommes rattachés par les sens, il existe un autre monde, vaste comme l'humanité,aussi certain qu'elle-même, le monde de la foi et du sentiment religieux, au-dessus duquel se dégage, dans un rayonnement divin, la figure toute sainte et toute miséricordieuse de notre Sauveur et Rédempteur, Jésus-Christ !

II

Mes frères, la pensée catholique ne se contente pas d'éclairer les sommets de l'esprit. Elle descend jusqu'à la volonté et devient principe de vie. La pensée catholique donne naissance à la vie catholique.

En conformité avec le sujet qui nous occupe, l'on pourrait définir la vie catholique " une rectification de la nature humaine selon la pensée divine ". Belle à ses origines, ornée de toutes les vertus du coeur et de l'esprit, élevée au-dessus d'elle-même par la grâce de Dieu qui la surnaturalisait, la nature humaine, au sortir des mains du Créateur, était parfaitement ordonnée en chacun de ses éléments, la matière reconnaissant le droit de domination de l'esprit et l'esprit se soumettant à Dieu. Envahie par le péché, la nature humaine perdit ce bel équilibre et l'harmonie de ses puissances intérieures : l'esprit et la matière entrèrent en lutte avec leurs tendances respectives. Il suffit à chacun d'un peu de réflexion pour re-

trouver en lui-même cet antagonisme durable, où l'esprit perd souvent la pensée de Dieu et la volonté le sentiment du devoir.

Rétablir la nature humaine dans son harmonie primitive, telle fut l'oeuvre de Dieu par son Verbe incarné. Le péché avait habitué l'intelligence à regarder du côté de la matière; Jésus-Christ l'éclaira des lumières de la foi, et, dans le sillage lumineux des vérités révélées, elle retrouva son Dieu, un Dieu qu'il faut connaître, aimer et servir. Le péché avait causé de profonds ravages dans la volonté et la liberté humaine ; à l'une et à l'autre,Jésus-Christ proposa sa loi pour les orienter sur le chemin de leurs destinées éternelles. Le péché avait dépouillé l'âme humaine de ce principe intérieur qu'on appelle la grâce sanctifiante ; par les mérites de la mort de l'Homme-Dieu sur la croix et par la vertu des sacrements qui opèrent au sein de l'Eglise, l'homme peut restaurer en lui la grâce sanctifiante qu'il avait perdue. Sous l'influence de ce principe divin, son âme est transformée, son intelligence et sa volonté acquièrent des énergies surnaturelles, et cela lui permet de dominer les exigences de la matière et celles des passions, d'arriver, en d'autres termes, par le chemin montant de la loi et des vertus, jusqu'au sommet d'une perfection telle qu'elle donne droit, à qui la possède, de partager pendant une éternité le bonheur et la vie même de Dieu.

Telle nous apparait, mes frères, comme dans une large synthèse, cette vie catholique à laquelle nous croyons; cette vie catholique qui est une rectification et une transformation de notre nature déchue; cette vie catholique enfin, née du Christ-Dieu, qui ne cesse jamais, en passant à travers les âmes, de produire des oeuvres admirables de justice et de sainteté.

Or, mes frères, quelle a été l'influence de la croyance à l'Immaculée-Conception sur cette vie catholique? Marie, immaculée dans sa conception et dans sa vie, apparaît aux re-

gards de notre foi catholique comme le modèle parfait, en qui le Verbe incarné a voulu réaliser pleinement tous les fruits merveilleux de cette vie catholique. On la peut présenter à l'admiration de toutes les âmes éprises d'idéal et de sanctification comme la victoire la plus entière de la grâce sur le péché, comme la preuve la plus éclatante de cette transformation morale que la grâce est capable de produire dans l'humanité tombée.

Faut-il vous rappeler, en effet, que Marie a été exempte de toute faute du péché originel et du péché actuel, et que cette extrême pureté est le triomphe de la vie catholique dans une âme ? Faut-il ajouter que Marie a été un modèle parfait de cet esprit de sacrifice, qui est à la base de la vie catholique; de cette charité, qui est l'âme de la vie catholique; de cette chasteté, qui est la gloire de la vie catholique ?... Faut-il vous rappeler tout cela, et faire passer devant les regards de votre foi le cortège glorieux des vertus qui ont habité l'âme de Marie?... Non.—Disons plutôt que cette perfection, la sainte Vierge l'a réalisée par la vertu d'une cause qui existe aujourd'hui comme hier, et pour nous comme pour elle, nous voulons dire, par la vertu de la grâce sanctifiante. Donc la vie catholique est possible. Elle n'est pas un rêve, une fiction irréalisable, un idéal au-delà des ambitions légitimes de notre nature...

* * *

Mes frères, cette fête de l'Immaculée-Conception qui nous est apparue comme la glorification de la pensée catholique et comme l'un des plus précieux encouragements de la vie catholique, elle est aussi la fête de l'Université Laval. Ce rapprochement est à nos yeux un titre qui vous honore.

Précisément parce que nous croyons que la pensée catholique, puissante pour éclairer les mystères de la vie future,est

aussi l'une des meilleures explications des problèmes de la vie présente; parce que nous croyons que la pensée catholique, qui domine le monde de la foi, est encore à sa place au terme de toutes les avenues de la pensée humaine pour accroître l'intensité de leur lumière; parce que nous croyons que la pensée catholique, avec les principes qui l'animent, reste la force la plus appréciable qui soit pour un peuple qui veut grandir dans la paix, dans la justice, dans la charité et dans le sentiment de ses responsabilités présentes et futures.... parce que nous croyons tout cela, nous sommes heureux de saluer en ce jour, avec une admiration émue, cette Université Laval, qui se dresse au milieu de notre peuple canadien, avec toute la splendeur de la pensée catholique qui la domine et avec toute la puissance de la vie catholique dont elle s'honore.

Et s'il nous était permis d'exprimer un voeu en la fête de cette Université, si riche déjà par les gloires de son passé, si pleine de promesses par cette jeunesse étudiante qui sera la classe dirigeante de demain, nous dirions avec toute l'émotion d'un coeur convaincu: " Gardons, mes frères, gardons bien intacte et bien lumineuse dans nos esprits la pensée catholique, elle sera la force de notre avenir comme elle a été la gloire de notre passé; et, pour que cette pensée catholique ne soit pas une vaine lumière qui brille en nos esprits sans réchauffer nos coeurs, sachons pénétrer notre vie tout entière de ses principes, afin que la foi qui a éclairé notre berceau éclaire aussi notre tombe, et qu'elle ne soit ici-bas que l'aurore de la céleste lumière qui illuminera à jamais les jours sans fin de notre éternité.

F.-X. PIETTE.

Une Résurrection catholique

EN ALLEMAGNE

AU DIX-NEUVIEME SIECLE [1]

(7ème Article)

III. — L'Action parlementaire des Catholiques allemands

1870-1900

---

3. LE CULTURKAMPF

LES origines de la persécution religieuse connue sous le nom de Culturkampf, qui se déchaîna sur l'Allemagne catholique après 1870, " s'embrouillent davantage à mesure que le regard est plus patient à les scruter ; elles sont embrouillées par la variété, par la contradiction même qu'on observe entre les propos successifs, entre les attitudes successives de Bismarck. ". L'aveu est de Georges Goyau qui semble l'homme du monde le plus renseigné sur l'événement. Tout ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que la cause du Culturkampf ne fut pas simple : ce ne fut ni le développement historique de la mission protestante de la Prusse entraînée à couronner, par une campagne vigoureuse

---

[1] Voir la *Revue Canadienne* : juillet 1911, *l'affranchissement des catholiques allemands.* — Septembre, Octobre et Décembre 1911, *l'action populaire des catholiques allemands* : l'*orientation*, l'*inspirateur*, les *oeuvres.* — Mai et Juillet 1912, *l'action parlementaire des catholiques allemands* : 1. *formation du Centre*, 2. *forces du parti.*

contre les catholiques de l'intérieur, ses victoires de Sadowa et de Sedan sur les deux grandes nations catholiques, l'Autriche et la France; ni la nécessité de consolider par une oeuvre d'unification religieuse l'oeuvre d'unification politique achevée à Versailles, le jour où fut proclamé l'Empire; ni l'orgueilleuse suffisance de la culture allemande n'attribuant qu'à soi-même l'honneur des triomphes récents et voulant expulser du territoire germanique l'influence romaine, prétendue incompatible avec la science et le progrès; ni la réaction inévitable contre les libertés tant jalousées qu'avait apportées à l'Eglise la Constitution prussienne de 1850; ni l'urgence pour la société civile de se mettre à couvert des menaces perpétuelles que l'ignorance et la passion lui montraient suspendues au-dessus d'elle par l'existence d'un pouvoir spirituel récemment déclaré infaillible; ni les rancunes et les préjugés qui s'attisaient contre le catholicisme et trouvaient un prétexte, à défaut de justification, dans la foi religieuse des Alsaciens et des Polonais convaincus de froideur à l'égard de la patrie allemande; ni les colères excitées par la formation du Centre, ce parti nouveau qui dérangeait toutes les combinaisons politiques du chancelier et qu'il fallait se hâter d'écraser avant qu'il ne reçut des renforts. Aucune de ces causes ne suffit à expliquer le Culturkampf; mais toutes concoururent à le produire dans des proportions diverses, impossibles à déterminer. Encore toutes ces raisons qui ne contenaient rien de fatal et rendaient simplement le conflit probable, seraient-elles demeurées inefficaces, si des volontés humaines n'avaient délibérément, à un instant donné, précipité la crise qu'elles pouvaient, à vrai dire, retarder ou conjurer: celles d'un homme, Bismarck, et de sa majorité parlementaire, les nationaux libéraux.

Il y avait des mois, des années, que fermentaient dans l'esprit du chancelier et dans les rangs de sa majorité de sourds

desseins de persécution anticatholique. Des conflits regrettables auxquels donna lieu la mise en vigueur des décisions votées par le Concile du Vatican, leur donnèrent occasion de se manifester. D'un côté, les évêques, dont la plupart ne s'étaient point associés à la proclamation de l'infaillibilité, avaient adhéré sans réserve, sinon toujours sans hésitation, au dogme une fois promulgué, et sollicitaient maintenant de leurs prêtres et de leurs fidèles, la même docilité; d'autre part, quelques professeurs, obstinés dans une opposition qui invoquait la science et rabâchait des textes,refusaient de souscrire aux décisions du Concile et voyaient, sans fléchir, leurs leçons frappées d'interdit et leurs personnes excommuniées. Ces révoltés enseignaient, presque tous, dans des facultés ou des collèges dépendant de l'Etat: ils en appelèrent au ministre. Celui-ci, en termes tranchants, signifia aux évêques que les professeurs condamnés ne pouvaient être tenus d'enseigner autre chose que ce qu'ils enseignaient naguère en vertu d'un commun accord entre l'Etat et l'Eglise, et que leurs cours demeuraient obligatoires pour tous les élèves des établissements où ils figuraient.

Huit jours après, d'un trait de plume, Bismarck supprimait au ministère des cultes la " division catholique ". Depuis trente ans qu'elle fonctionnait, cette institution qui servait d'intermédiaire — certains disaient de tampon — entre les bureaux et la hiérarchie, avait prévenu bien des heurts et contribué puissamment à maintenir ou rétablir la paix, mais le chancelier voulait la guerre. Il accusa les fonctionnaires de la division d'avoir trahi l'Etat au profit de l'Eglise et favorisé, au mépris des intérêts germaniques, le développement de la langue polonaise dans les écoles de la Prusse orientale, sur lesquelles ils exerçaient un contrôle: il les disgracia en bloc.

La première bataille rangée se livra au Reichstag, en novembre 1871, à l'occasion du *paragraphe de la chaire* : ce

texte de loi rendait passible d'emprisonnement le prêtre qui parlerait en chaire de politique " de manière à mettre en danger la tranquillité publique "; la peine pouvait durer jusqu'à deux ans, et devait châtier les pasteurs assez hardis pour dénoncer aux fidèles les aggressions que méditaient les gouvernements contre les droits de l'Eglise. C'était encore Bismarck qui avait inspiré la manoeuvre, mais il avait confié le soin de la faire aboutir à un homme de confiance, Lutz, ministre de Bavière. La cour de Munich s'effrayait des envahissements progressifs du " romanisme " et cherchait des moyens de défense que les Chambres bavaroises semblaient alors peu disposées à lui fournir; sur le conseil de Bismarck, elle s'adressa au Parlement impérial, et pour rassurer ses inquiétudes personnelles, obtint le vote d'une loi générale applicable à toute l'Allemagne. Le paragraphe servit peu, deux fois en Silésie, deux fois sur le Rhin, deux fois en Westphalie,et pas une seule fois en Bavière; mais la persécution était ouverte,l'ère des lois d'exception était inaugurée, et au cours des débats, des formules passionnées avaient été lancées, dont on ne pourrait plus amortir l'élan, ni arrêter les ravages.

Le second engagement eut pour théâtre la Chambre prussienne et l'école pour objectif. C'est toujours à l'école que se porte en premier lieu l'effort des persécuteurs. Dans le royaume de Prusse, le régime scolaire tel qu'établi de fait, et garanti par une longue tradition, sinon règlementé par un texte précis, donnait pleine satisfaction aux consciences catholiques: c'était un régime de monopole, mais beaucoup le préféraient à un régime de liberté. L'Etat exerçait sur toutes les écoles un contrôle vigilant, mais les ouvrait toutes grandes aux curés et aux pasteurs, pour y donner eux-mêmes ou pour y surveiller l'instruction religieuse: il n'y avait pas d'école neutre, pas même d'école simplement déiste, mais rien que des écoles confessionnelles, catholiques ou protestantes,

régulièrement visitées et inspectées par le clergé. Ce bel ordre remontait au règne du grand Frédéric, qui, tout en se passant fort bien de religion pour son compte personnel, avait jugé indispensable d'y recourir pour l'éducation de ses sujets; les révolutionnaires de 1848 n'y avaient point touché, et de bons juges lui attribuaient une influence décisive dans les victoires récentes.

Une loi présentée et soutenue par Falk, homme lige de Bismarck, et préposé par lui à l'Instruction publique, vint tout bouleverser, écarta de l'école les ministres du culte, comme tels, et réserva le droit d'inspection aux seuls agents nommés par l'Etat et révocables à volonté. L'auteur du projet prétendait conserver dans leur charge la plupart des inspecteurs actuellement en exercice: tous les pasteurs et le plus grand nombre des curés; il ne demandait qu'une arme pour atteindre au fonds de la Pologne quelques prêtres catholiques, coupables, disait-on, d'employer au service d'une nationalité détestée, l'influence que leur conférait à l'école leur titre d'inspecteurs. Mais c'était un principe nouveau qu'on posait: la souveraineté absolue de l'Etat sur l'éducation; la majorité l'acclama comme la conséquence logique du dogme de l'Etat moderne; la minorité le condamna comme l'acheminement certain vers l'école sans Dieu, et l'événement se chargea de vérifier son pronostic: peu d'années plus tard, presque tous les curés ayant été successivement relevés de leurs fonctions d'inspecteurs et expulsés des locaux scolaires, les enfants ne recevaient plus des instituteurs qu'un enseignement religieux suspect ou insuffisant, et le pouvoir restait sourd aux plaintes des évêques, aux réclamations des parents. Les familles chrétiennes sauvèrent la situation: on y vit au soir de rudes journées les pères et les mères rapprendre leur catéchisme pour le redire à leurs enfants et leur transmettre intact le dépôt de la vraie foi.

Tandis que ses alliés s'attardaient à des préoccupations métaphysiques et déclaraient au catholicisme une guerre d'extermination, Bismarck obéissait à des considérations pratiques et poursuivait une tentative d'asservissement. Il crut arriver à ses fins en accréditant,comme ambassadeur de Prusse auprès du Vatican, le cardinal de Hohenlohe, prêtre pieux et charitable, mais disposé par tempérament et attaches de famille à servir contre le pape la cause du pouvoir civil. C'était une idée pour le moins étrange que d'utiliser un confident attitré du Saint-Père à capter au profit d'un adversaire la confiance de son maître. Pie IX s'opposa tout net à la nomination projetée, et l'insidieux Windthorst demanda, en pleine Chambre, si l'on autoriserait à devenir nonce à Berlin l'adjudant général de Sa Majesté le roi de Prusse.

L'incident mécontenta fort l'irascible chancelier, qui reprit avec plus d'acharnement l'oeuvre persécutrice et se tourna cette fois *contre les Jésuites;* ceux-ci n'étaient pas fort nombreux en Allemagne, à peine plus de six cents, tout compris: pères, novices et frères; on connaissait leur activité, leur dévouement au Saint-Siège; on les réputait dangereux. Par un vote donné le 19 juin 1872, et ratifié cinq jours plus tard par le Conseil fédéral, le Reichstag déclara l'ordre exclu du territoire de l'empire; les maisons existantes devaient être fermées dans un délai de six mois; la vie commune cesserait; les religieux d'origine étrangère pourraient être expulsés; les autres seraient l'objet de mesures de police leur interdisant ou leur imposant le séjour dans certaines villes. On enveloppait dans la même proscription plusieurs Congrégations réputées affiliées à l'illustre Compagnie: Rédemptoristes, Lazaristes, Dames du Sacré-Coeur, etc. En même temps, une circulaire ministérielle écartait de l'enseignement public en Prusse les communautés religieuses, et décrétait la fermeture d'un millier d'établissements où les frères et les soeurs se

dévouaient sans relâche à l'instruction de la jeunesse. Les orateurs du Centre multiplièrent vainement leurs protestations indignées: " Vous condamnez sans avoir juridiction; vous exécutez sans jugement; vous foulez aux pieds les droits même pour la défense desquels vous êtes ici, les droits que la Constitution garantit à tout citoyen allemand. Votre projet est une monstruosité; s'il passe j'aurai le droit de dire que vous aurez proclamé la banqueroute de la législation allemande ". Mais que pouvaient les appels de Windthorst contre les partis pris de la majorité ?

Les mesures votées furent appliquées sans retard avec une extrême rigueur: non content d'avoir fermé leurs résidences, on osa bien contester aux religieux isolés le droit de dire la messe et celui de confesser; puis quand on eut détruit les avant-postes, on attaqua la citadelle; on procéda avec lenteur et méthode; durant de longs mois, un état-major de juristes, sous la direction de Falk, prépara des plans de campagne, disposa des batteries. Ainsi s'élaborèrent les fameuses *lois de mai* sanctionnées par le Landtag prussien au cours de 1873 ; elles consacraient les plus extraordinaires usurpations du pouvoir civil sur le domaine religieux et prétendaient imposer souverainement un programme aux études cléricales, un statut aux nominations ecclésiastiques, et une juridiction nouvelle et laïque aux deux Eglises chrétiennes; les séminaristes étaient soustraits pendant un temps notable de leur formation à l'influence efficace des évêques, et soumis dans les universités à la direction des professeurs de l'Etat; les vicaires et les curés ne pouvaient exercer de ministère que moyennant l'approbation d'un fonctionnaire de l'Etat et encouraient la destitution contre le gré de l'évêque; toutes les causes ecclésiastiques, tous les conflits possibles dans un diocèse entre l'évêque, les prêtres et les fidèles, étaient renvoyés à un tribunal, constitué par l'Etat et composé en majorité de magis-

trats, qui prononçait en dernier ressort et disposait de pénalités sévères pour faire exécuter ses décisions : l'amende, la prison ou la déposition châtiraient les hommes d'Eglise, coupables de résister à l'omnipotence de l'Etat.

De pareilles entreprises ne pouvaient manquer de provoquer, même ailleurs que dans les rangs catholiques, de vigoureuses oppositions ; les protestants croyants s'inquiétaient des dommages que subirait l'idée religieuse dans la guerre faite à l'Eglise ; les esprits sages s'alarmaient des atteintes portées à la Constitution et aux principes de liberté ; les politiques avisés redoutaient pour le pays les suites du duel sans merci engagé contre la puissance romaine ; l'empereur-roi signait à contre-coeur les projets de ses ministres, et pour le décider, il ne fallait rien moins que l'autorité de Bismarck invoquant la raison d'Etat ; les vieux amis du chancelier, ces conservateurs qui, si longtemps, avaient soutenu ses desseins, refusaient de le suivre dans la voie où il s'engageait. Du côté catholique, au Parlement, le Centre donnait des voix éloquentes aux revendications du droit, et de chaque diocèse, partaient des avertissements solennels et des remontrances attristées ; mais le Centre succombait sous le nombre ; quant aux évêques, si docilement courbés sous la férule de Pie IX, où trouveraient-ils l'énergie d'oser résister à Bismarck ?

C'est justement son attachement au siège de Pierre qui allait faire la force de cet épiscopat dédaigné et le rendre inébranlable. Le 29 avril 1873, quelques jours avant la promulgation des lois de mai, les évêques de Prusse se réunirent à Fulda, selon leur coutume annuelle ; ils étudièrent en commun la situation, délibérèrent ensemble sur la conduite à tenir et finalement décidèrent de rejeter en bloc la législation nouvelle ; les rares articles acceptables en soi qui s'y étaient glissés, furent repoussés comme les autres à cause de l'inspiration qui les avait dictés ; on devait continuer d'agir comme

par le passé, d'ordonner, d'administrer, au besoin même de sévir. Ce qu'on avait décidé, on l'exécuta; en quelques jours, tous les évêques prussiens, ainsi qu'un nombreux clergé, devinrent des délinquants, convaincus d'offenses multiples, obligés d'en répondre devant les tribunaux. La loi règlementait l'éducation des jeunes clercs et leur imposait des examens devant un jury d'Etat; les évêques maintenaient dans leurs séminaires les vieux programmes et détournaient les ordinands de solliciter l'estampille officielle: délit. La loi exigeait l'approbation d'un haut fonctionnaire pour remplir ou occuper légitimement les postes ecclésiastiques vacants, et fixait des délais avant l'expiration desquels les vides devaient être comblés; les évêques nommaient et déplaçaient curés et vicaires, sans prendre conseil que d'eux-mêmes, ou laissaient s'éterniser le veuvage des paroisses: autre délit. La loi constituait un tribunal de légistes pour connaître en dernier ressort de toutes les causes ecclésiastiques; les évêques se déclaraient seuls compétents pour juger sans appel en ces sortes d'affaires et ignoraient systématiquement les sentences de la cour laïque établie par Berlin: nouveau délit.

Le gouvernement résolut d'agir sans retard comme sans faiblesse: il fallait que la loi fût appliquée et les coupables châtiés; on visita et on ferma les séminaires épiscopaux; on mobilisa les huissiers et on les lança contre les prélats indociles; on multiplia les assignations, on fit pleuvoir les amendes; les chefs des diocèses refusèrent de plier et de donner un sou aux persécuteurs; on supprima le modeste traitement que depuis la sécularisation des biens d'Eglise leur consentait l'Etat; on vint saisir leur mobilier dans leurs demeures; on le vendit à l'enchère sur la place publique, et quand ils furent insolvables, on employa la prison. Le primat de Pologne, Mgr Ledochowski, archevêque de Posen, prit le premier la route des cachots, au milieu de la nuit, le 3 février 1874;

quelques semaines après, Pie IX en fit un cardinal, et plus tard, Léon XIII, un préfet de la Propagande; d'autres le rejoindraient bientôt dans les géôles de l'Etat prussien.

Derrière les évêques, un peuple entier s'agitait. Bismarck n'aurait jamais raison tant qu'il ne rallierait pas à sa suite ces masses profondes de petits bourgeois, d'ouvriers et de paysans, qui disposaient de nombreux votes et pouvaient tenir en suspens les majorités ministérielles. Le maître-fourbe n'épargna rien pour les rendre favorables à ses candidats, et ne rougit pas de recourir aux plus honteuses machinations. Il s'arma d'une lettre adressée par Pie IX à Guillaume I, protestation hardie contre l'acharnement des persécuteurs, et posa la question devant l'électorat : entre le pape et l'empereur, la nation et l'étranger. Une autre fois, des bulles pontificales, composées par un faussaire, éclatèrent dans la presse officielle, la veille même du scrutin, et dénoncèrent avec fracas les prétentions du pontife de Rome à d'intolérables dictatures. Mais le peuple catholique ne se laissa pas égarer; un instinct très sûr, sa foi profonde, prévalait contre les sollicitations des fauteurs de schisme; des guides très écoutés, ses prêtres, ses députés, ses journalistes, lui découvraient inlassablement les pièges tendus par l'ennemi; un sentiment très fort, fait d'admiration et de reconnaissance, créait entre lui et ses chefs religieux et politiques des liens impossibles à briser. Les élections du Landtag, le 4 novembre 1873, et celles du Reichsag, deux mois plus tard, manifestèrent d'éclatants progrès de la cause catholique et du parti Centre; à la Chambre Prussienne, quatre-vingt-sept députés vinrent se ranger derrière Mallinckrodt et Windthorst; des cinquante-deux divisions conquises par la fraction au précédent scrutin, ils en avaient conservé cinquante et pour se consoler de la perte des deux autres, en avaient gagné trente-sept à l'ennemi; au Parlement impérial, leur succès ne fut pas

moindre, quatre-vingt-onze de leurs candidats réussirent ; on se réjouit surtout de voir la Bavière secouant une longue apathie, doubler le nombre de ses représentants catholiques.

Ces nouvelles semèrent l'alarme au camp des persécuteurs; on soupçonna que la résistance serait vive; on crut qu'on en viendrait à bout avec des textes législatifs et des sanctions pénales, et dans ces arsenaux qu'étaient alors le Landtag et le Reichstag, on se remit à la besogne, on affila les armes anciennes et on en forgea de nouvelles. On remit sur le métier des lois déjà faites pour couper court aux subterfuges et aux compromis, par lesquels, çà et là, moyennant l'indulgence des autorités locales, le service paroissial avait pu être assuré, après le départ du pasteur, sans contredire expressément la lettre du code; puis on entreprit un grand dessein : puisque les évêques ne voulaient pas céder, on saurait bien se passer d'eux et faire marcher sans eux l'Eglise de Prusse; rien de plus simple: les prélats rebelles seraient déposés, leurs actes déclarés nuls et leurs mandataires frappés de châtiments sévères; les chanoines menacés de perdre tous leurs traitements, nommeraient un vicaire capitulaire agréable au pouvoir, et l'Etat désignerait un commissaire pour administrer le temporel; dans les paroisses privées de curé, les fidèles procéderaient eux-mêmes au choix de leur futur pasteur. Ces beaux projets devinrent loi en mai 1874; ce furent les *nouvelles lois de mai;* c'est le Landtag qui les vota. Le Reichstag de son côté, bannissait de tout l'Empire les évêques et les prêtres qui, déjà condamnés pour exercice illégal de leur ministère, oseraient récidiver et continuer, sans l'aveu de l'Etat, leurs fonctions pastorales. Un peu plus tard, il prononçait pour toute l'Allemagne, l'obligation du *mariage civil,* ne voulant plus reconnaître les unions accomplies devant les curés rebelles.

L'année 1875 vit surgir de nouveaux engins de guerre.

L'amende, la prison, l'exil même se révélant inefficaces, on proposa " une cure de faim ". Les ressources pour vivre du clergé prussien, provenaient presque exclusivement des fonds affectés par l'Etat au budget du culte catholique, depuis l'abandon par l'Eglise de toute réclamation sur ses biens confisqués par les révolutions. Or voici ce qu'imaginèrent Bismarck et ses adeptes : suspension immédiate de tous les traitements servis dans le royaume aux ecclésiastiques romains; rétablissement des crédits supprimés, pour toute l'étendue du diocèse,dès que l'évêque viendrait à résipiscence, et concession du même avantage, nonobstant l'obstination du prélat, à ceux de ses prêtres qui manifesteraient par quelque acte l'intention d'obéir aux lois. Le besoin du pain quotidien, présenté ou retiré,suivant les dispositions de chacun, obtiendrait, pensait-on, des résultats décisifs. L'odieux projet fut voté et surnommé *loi du panier à pain.* Les vieux articles de la Constitution prussienne de 1850, consacrant l'autonomie des églises, devenaient un anachronisme, et pour beaucoup, un reproche; on les abrogea. Puis, à la loi du panier à pain, on donna pour complément la *loi sur l'administration des biens d'Eglise;* la première prétendait fomenter contre la hiérarchie le soulèvement des curés affamés; le seconde tenta d'organiser en face du clergé et pour lui faire échec la masse des laïques : enlevant à l'évêque et au curé de son choix le contrôle effectif sur l'administration du patrimoine paroissial, elle instituait pour en prendre possession et dresser le budget annuel des *conseils d'Eglise,* élus pour six ans par les paroissiens majeurs et soustraits pratiquement à la direction épiscopale, bien qu'un rôle y fût reconnu à l'évêque; des commissaires d'Etat seraient substitués d'office aux conseils d'Eglise, partout où les dits conseils seraient empêchés de se former. Bientôt une autre loi, portant les vexations au comble, admit les groupements vieux catholiques à partager avec les commu-

nautés orthodoxes l'usage des lieux de culte et la jouissance des biens d'Eglise. Enfin quelques articles, brefs et tranchants, achevèrent d'expulser de Prusse ce qu'il y restait de religieux, et Bismarck satisfait s'arrêta.

L'outillage législatif ne resta pas un instant inactif, et les sanctions les plus sévères, furent appliquées avec rigueur. Après Ledochowski, incarcéré aux premiers jours de 1874, Eberhard, évêque de Trèves, et Melchers, archevêque de Cologne, puis Janiszewski, auxiliaire de Posen, Martin, évêque de Paderborn, et l'année suivante, Brinkmann, évêque de Munster, se voyaient arrêter au milieu de leurs ouailles et subissaient de dures détentions; ils ne sortaient de prison que pour prendre le chemin de l'exil, et par delà les frontières, devenus insaisissables, continuaient de gouverner leur peuple et l'encourageaient à souffrir. Foerster, prince-évêque de Breslau, et Blum, évêque de Limbourg, déclarés par l'Etat déchus de leurs dignités, durent à leur tour s'expatrier. Mais avant de partir, les vigilants pasteurs désignaient des hommes sûrs qui recevaient leurs instructions et leurs pouvoirs et se remplaçaient l'un après l'autre à la tête du troupeau, narguant les fonctionnaires lancés à leur poursuite. Derrière les évêques, sur la route des cachots et des frontières, se pressait une foule compacte de prêtres héroïques, coupables de désobéissance aux lois de mai ou de lèse majesté bismarckienne; c'étaient des curés et des vicaires qui, pour inaugurer leur ministère, s'étaient contentés de l'ordre de leur évêque, se passant de l'agrément du président de district, ou ces chapelains boute-feu.—ainsi appelait-on les prêtres journalistes—qui semaient à tous les foyers leurs articles alertes et dénonçaient sans ménagement les violateurs des droits d'Eglise. Bien d'autres, réduits à la famine, souffraient joyeusement pour la justice; d'autres encore, traqués comme les pires malfaiteurs,se riaient de la police, échappaient à ses pièges, changeaient de gîte et

de déguisement, et se trouvaient toujours là pour confesser les mourants, bénir les tombes, marier les adultes et baptiser les nouveaux-nés.

Pour légitimer ces violences, Bismarck tira parti d'une regrettable agression commise contre sa personne à Kissingen au plus fort de la lutte le 13 juillet 1874; un déséquilibré, Kullmann, lui tira un coup de pistolet et le blessa légèrement à la main; le criminel avait fréquenté des milieux catholiques. Bismarck en conclut que les cléricaux avaient organisé l'attentat et accusa en plein Parlement le *parti-prêtre* d'avoir soudoyé l'assassin; sa presse répéta la calomnie et fit valoir la nécessité de se défendre par tous les moyens contre pareille engeance.

Mais, lois d'exception, mesures de rigueur, manoeuvres de tribune et de presse, tout échouait pareillement; le bloc catholique demeurait intact; évêques, prêtres et fidèles, parlementaires et électeurs, tous se tenaient indissolublement unis; les souffrances de leurs pasteurs, les impuissantes protestations de leurs élus éveillaient parmi les masses des échos profonds. Les lois de mai corrigées et complétées, renforcées, de l'appareil des sanctions judiciaires, ne parvenaient pas à se faire respecter; les évêques pour donner les cures, les prêtres pour les accepter, continuaient de se passer des autorisations officielles; les sentences du haut tribunal préposé au règlement des affaires d'Eglise étaient toujours réputées sans valeur; les chanoines refusaient de nommer des successeurs aux évêques emprisonnés ou déposés, dont les mandataires se relevant l'un l'autre savaient se faire reconnaître et obéir ; pareillement, les paroissiens privés de leur curé par les gendarmes, n'en voulaient recevoir un autre que de l'évêque, et aimaient mieux rester sans messe et sans sacrements, que d'élire un pasteur sans mission légitime; quant aux commissaires désignés pour administrer le temporel des évêchés, il leur

fallait employer la force pour s'emparer des coffres et des propriétés. De loin, Pie IX encourageait la résistance et, jugeant souverainement, frappait de nullité les initiatives législatives de l'Etat prussien en matière ecclésiastique.

On avait fondé de grandes espérances sur la loi du panier à pain " Elevez un peu plus haut le ratelier où mange le clergé infaillibiliste et il ne tardera pas à céder". Mais tandis qu'à Berlin les valets de Bismarck entretenaient cette illusion, les prêtres ne redoutaient point la cure de faim dont on les menaçait,ou se rassuraient en disant avec l'un d'eux : "J'ai confiance dans mes paroissiens, et je sais que dans chaque chaumière, il y a un pot au feu où je pourrai plonger ma cueiller ". Rapportant ce propos à la tribune, un député interpellait le ministère :"Vous êtes désarmés contre de tels hommes". La loi n'obtenait en fait que des résultats insignifiants, la crainte de la misère ralliait au gouvernement un très petit nombre de prêtres autour desquels spontanément le vide s'établissait.

Non moins vaine se révélait la loi sur l'administration des biens d'Eglise; sans doute les évêques, sûrs de la fidélité de leur peuple et désireux de prévenir la spoliation par l'Etat du patrimoine ecclésiastique, permettaient de constituer les *conseils d'Eglise,* et Rome ratifiait; mais ces conseils sur les quels on comptait pour tracasser la hiérarchie, s'en proclamaient au contraire les très dociles mandataires. Enfin les vieux catholiques admis à revendiquer une place dans les églises et une part des biens paroissiaux ne parvenaient que dans très peu d'endroits à grouper le nombre suffisant de disciples pour profiter de ces avantages ; les fidèles dévoués à Rome préféraient quitter leurs temples plutôt que d'en partager avec eux la possession, les consciences s'agitaient, la révolte grondait.

Les sévices exercés contre l'épiscopat et le clergé n'é-

branlaient pas leur constance et les paraient d'une auréole de martyre qui les rendait irrésistibles. Sur le passage des nouveaux confesseurs de la foi romaine traînés aux géoles prussiennes, des haies de peuple s'inclinaient; des cortèges enthousiastes où figuraient des protestants fêtaient leurs retours passagers. Devant les évêchés déserts et les prisons remplies d'hommes noirs, quelques sectaires exultaient, chantaient, la douceur de vivre ([2]), mais parmi leurs amis, beaucoup se plaignaient très haut qu'on faisait fausse route et qu'on fortifiait les résistances au lieu de les intimider. Les élections d'octobre 1876 et de janvier 1877, donnaient raison à ces derniers et manifestaient une fois de plus l'admirable cohésion des forces catholiques; le Centre garda tous les mandats qu'il possédait au Landtag et en ajouta 2 aux 91 qu'il détenait au Reichstag, tandis que les nationaux libéraux en perdaient 25.

Décidément, le Culturkampf tournait mal pour ses auteurs, et leur réservait de cruelles déceptions; de partout leur venaient les mécomptes; Bismarck avait rêvé d'engager dans sa querelle les nations européennes et de les enrôler dans une vaste ligue pour défendre contre la papauté les droits de l'Etat moderne et de la civilisation; mais les succès qu'il récoltait étaient plus apparents que durables; il réussissait à provoquer quelques manifestations insultantes envers Pie IX, menait à Rome des princes allemands, attirait Victor-Emmanuel à Berlin, et le faisait recevoir à Vienne; mais la satisfaction de faire école ne devait lui être donnée qu'en France, au jour où le pouvoir échappant définitivement aux conservateurs, tomberait à gauche aux mains de Gambetta et de ses amis. Les états de l'Empire si empressés jadis d'emboiter le pas derrière le chancelier pour faire campagne con-

---

([2]) Propos de Hobrecht, ministre prussien.

tre Rome, ébauchaient tour à tour des gestes de lassitude et de résipiscence et signifiaient nettement qu'ils en avaient assez. En Prusse même, de puissantes oppositions se faisaient jour; une poussée de socialisme et d'irréligion coïncidant avec la guerre faite à l'Eglise effrayait la Cour, et de puissants personnages disaient tout haut qu'on avait trop libéralisé; l'empereur éprouvait des remords de sa participation aux entreprises législatives du Parlement, notamment à la loi sur le mariage civil obligatoire; les protestants croyants constataient qu'ils avaient beaucoup souffert de la lutte, tandis que les catholiques s'y étaient fortifiés; la majorité ministérielle s'alarmait des résistances rencontrées chez l'adversaire et des pertes subies au scrutin; son zèle persécuteur se refroidissait sensiblement; puis de graves différents survenaient entre elle et le chancelier, et faisaient prévoir à bref délai une rupture; c'était à propos des charges militaires excessives, que Bismarck continuait de faire peser sur le pays et dont ses alliés nationaux-libéraux répugnaient à endosser devant l'électorat la dangereuse responsabilité; mais le ministre n'entendait rien rabattre de ses exigences; pour les faire passer dans leur intégrité, il lui faudrait de nouveaux concours; bientôt peut-être l'appui du Centre deviendrait indispensable; tout conseillait la paix.

Cette décision coûtait à l'orgueil de Bismarck, mais la politique l'imposait et c'était pour lui une maîtresse impérieuse, dont tous les caprices le trouvaient soumis. Ce qui lui répugnait le plus, c'était l'idée d'entrer en pourparlers avec les hommes du Centre, qu'il avait si longtemps poursuivis de ses blessantes invectives; il se tourna vers Rome où la disparition de Pie IX et quelques avances de Léon XIII lui facilitaient la conversation, il se flattait d'y rencontrer des diplomates accommodants, dont la vanité se complairait au spectacle de ses acheminements vers Canossa et dont les exigences céderaient à l'orgueil de lui arracher un traité; sans

doute, la démarche ne laissait pas que d'être pénible, mais aussi quelle revanche d'imposer au Centre une paix conclue sans lui et contraire à ses vues ! L'habitude du succès engendre de singulières illusions; Bismarck se trompait sur Rome; il allait s'instruire bientôt à ses dépens; on accueillit là-bas avec cordialité ses ouvertures, on se prêta de bonne grâce à de mystérieuses entrevues, mais on fit nettement entendre qu'on ne consentirait jamais, sauf modifications fondamentales, à reconnaître les lois de mai.

Bismarck ne put se dispenser de reviser les lois intangibles; il le fit de mauvais coeur, différa, marchanda, bouda, menaça, tempêta, puis, contraint par les circonstances: lassitude de ses troupes, progrès du socialisme, succès électoraux du Centre ([3]), il opéra sa retraite, lentement, pas à pas, avec des retours offensifs et des explosions de révolte. A la session de 1880, il proposa lui-même, et fit voter par le Landtag les premières corrections aux lois de mai; d'autres suivirent en 1882, 1883, 1886, et 1887; les dernières furent concertées préalablement avec le Saint-Siège et rendirent aux catholiques d'Allemagne la situation tolérable, sinon tout-à-fait satisfaisante. Si leurs réclamations touchant la question scolaire et le rappel des Jésuites ne cessaient de se heurter à d'irréductibles partis-pris, du moins obtenaient-ils gain de cause sur presque tous les autres points. L'Etat renonçait décidément à ses rêves d'absolutisme religieux et restituait l'une après l'autre les prérogatives indûment usurpées à la hiérarchie.

La victoire était brillante et durable; la bataille avait été rude et longue; elle s'était presqu'entièrement déroulée sur le terrain parlementaire; au Centre qui avait soutenu le princi-

---

([3]) Le Reichstag ayant été dissous en 1878, le Centre conquit neuf mandats nouveaux, revint siéger avec cent trois membres qui firent de lui le groupe le plus nombreux de l'Assemblée et installa l'un des siens à la vice-présidence.

pal choc revenait surtout l'honneur du résultat; l'épiscopat qui l'avait guidé par ses conseils et encouragé par sa fermeté n'aurait rien pu sans son concours; l'électorat qui lui maintint inébranlablement sa confiance et ne cessa d'accroître son influence, en multipliant le nombre de ses voix, dut être instruit, entraîné, discipliné par lui; son admirable tactique et sa magnifique intransigeance purent seules décider du succès.

Le parti catholique avait certes déployé pendant la première période du Culturkampf, celle qu'on pourrait appeler la période d'attaque, de rares qualités d'intelligence et de constance. Il n'était encore qu'une fraction minime et se mesurait avec une coalition puissante, résolue à profiter de sa force, sans tenir compte des protestations du droit. A quoi bon, dès lors, se dépenser en efforts voués d'avance à l'inutilité et parler justice et raison à qui ne voulait pas entendre? Les orateurs du Centre avaient de plus hautes ambitions que l'échec d'un projet de loi ou le renversement d'un ministre; ils regardaient plus loin qu'une enceinte parlementaire; ils voulaient être l'organe des droits méconnus, des consciences meurtries, des faiblesses foulées aux pieds; ils voyaient là un devoir à remplir, une mission à exercer qui méritaient qu'on s'y consacrât pour eux-mêmes. Quant au succès, ils ne s'en préoccupaient guère, ils avaient assez de confiance en leur cause pour savoir qu'il viendrait. Le verraient-ils, ils n'y comptaient pas. N'importe, il leur suffisait d'être sûrs qu'au service du droit, aucun effort, aucune épreuve ne saurait demeurer stérile, et qu'on ne peine jamais sans avancer d'un instant l'heure de l'immanquable triomphe. Ne se laissant décourager par aucun échec, ni intimider par aucun parti-pris, ils ne cessèrent de batailler; chaque nouvel attentat les trouva debout, se portant résolument au devant de l'aggresseur, lui disputant pied à pied le terrain, un contre cinq, luttant jusqu'au dernier moment, épuisant toutes les ressour-

ces et jetant aux échos les cris vengeurs de la justice outragée. Et ces accents poignants dont les vibrations étaient portées aux extrémités du pays, éveillaient dans les coeurs le remords, l'indignation ou l'enthousiasme, faisaient rougir les persécuteurs, réconfortaient les victimes, excitaient les timides, ralliaient les hésitants.

Lorsque se firent jour les premières propositions de paix, on put croire que, fatigué de la lutte, avide d'un repos bien gagné, satisfait d'un résultat honorable, le Centre se presserait de déposer les armes et d'accepter les compromis présentés par Bismarck. Certes, il détestait la guerre, la guerre néfaste, où s'entredéchirent les enfants de la même patrie, et se disputent des consciences; il désirait la paix; mais une paix sérieuse, durable, fondée sur autre chose que le bon plaisir du puissant d'aujourd'hui et garantie par des textes précis. Or, Bismarck, voulait bien oublier, non réparer ; suspendre les effets du Culturkampf, non pas en supprimer les principes; il offrait de se faire donner des pouvoirs discrétionnaires qui lui auraient permis de rétablir à peu près l'ancien état de choses, sans rien changer aux lois persécutrices. Le Centre refusa d'être dupe; il réclama pour la justice mieux qu'une passagère tolérance, une situation reconnue en droit, il se cantonna dans une irréductible opposition tant que les lois néfastes ne seraient pas abrogées; et prévoyant qu'on viendrait bientôt lui demander ses votes, jura de ne les céder que contre l'abandon des textes attentatoires à la liberté de l'Eglise. Il tint parole, ne se laissa pas plus séduire par les promesses qu'ébranler par les menaces, vint à bout de déjouer à force de droiture et de fermeté, les artifices du chancelier et vit démolir pièce à pièce les formidables machines montées contre sa foi. Cela prit un peu de temps, car Bismarck ne s'y décida qu'à contre-coeur. En 1887, après un nouveau succès, et décisif, du Centre aux élections, le chan-

celier se mit en devoir d'apporter aux lois scélérates les dernières modifications réclamées.

On sait le reste : la mort des deux empereurs Guillaume I et Frédéric I, l'avènement de Guillaume II (1888) puis quelques mois plus tard, la chute du colosse, la disgrâce foudroyante du prince de Bismarck, et l'entrée du Centre dans la majorité. Devenu parti de gouvernement, il résistera aux tentations du succès comme à celles de la défaite ; délivré des soucis de la lutte pour la vie, il va poursuivre sans relâche la réalisation de son programme social, prendre part à l'élaboration d'une législation protectrice, à l'organisation d'oeuvres bienfaisantes, justifier et accroître la confiance qu'on a mise en lui.

(À SUIVRE).

E. GOUIN, p. s. s.

A travers les Faits et les Oeuvres

Au Parlement anglais. — Le bill du *Home Rule*. — Fin de l'étude en comité général. — Quelques amendements. — Un discours de M. Asquith. — A l'Amirauté. — Le Parlement français. — Un débat sur la conservation des églises. — Admirable discours de M. Maurice Barrès. — La guerre des Balkans. — Un armistice. — Conférence pour la paix. — Les difficultés de la situation. — L'Autriche et la Serbie. — Au Canada. — La session fédérale. — La politique navale. —Le bill de M. Borden et l'amendement de Sir Wilfrid Laurier. — A Québec. — Fin de la session provinciale. — Un débat sur l'instruction obligatoire. — Les autorités sur cette question.

APRES beaucoup de discussions au sujet d'amendements successivement proposés, et rejetés pour la plupart, le bill du *Home Rule* a franchi l'étape de la considération en comité général. Un des derniers amendements qui ont été repoussés a été celui qui concernait le drapeau. Un député unioniste a présenté une motion décrétant que l'Union Jack continuerait à être le drapeau de l'Irlande sous le nouveau régime, et qu'il flotterait sur les édifices du Parlement irlandais, tous les jours de session. Le débat sur cette résolution a été très mouvementé. M. Balfour y a pris part pour protester contre une insulte au drapeau anglais proféré par un représentant nationaliste. M. John Redmond a fait un discours plein de loyalisme. Il a déclaré que l'Union Jack serait arboré dans une Irlande satisfaite, quand le *Home Rule* serait adopté, ajoutant que, sans doute, l'Irlande aurait son propre drapeau, mais que les deux flotteraient côte à côte. L'amendement a été rejeté par une majorité de 130 voix.

Une autre proposition a été plus heureuse, c'est celle du marquis de Tullibardine pour sauvegarder les droits de la société des francs-maçons en Irlande. Suivant lui, cet amendement était demandé par les " frères " de tout le Royaume-Uni. Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande, M. Birrell, après avoir proclamé qu'il était lui-même un franc-maçon, a déclaré, au nom du gouvernement, que l'association maçonnique devait être mise à l'abri des prescriptions du code édicté contre les Whiteboys et des lois relatives aux assemblées et aux serments illégaux. Et il a proposé à cet effet un texte qui a été adopté. Heureux " frères et amis " !

Lorsque le dernier article du projet a été voté en comité général, et que cette phase de la procédure relative au bill du *Home Rule* a été close, le parti ministériel a salué de ses acclamations enthousiastes M. Asquith et ses collègues, pendant que les unionistes faisaient une contre-démonstration. Il ne reste plus qu'à voter la troisième lecture du bill, qui sera ensuite transmis à la Chambre des lords. Ceci ne pourra avoir lieu qu'assez tard dans le mois de janvier.

Dans un discours qu'il a prononcé récemment devant l'Association nationale libérale de Nottingham, M. Asquith a manifesté sa confiance profonde dans le succès final. Faisant allusion aux incidents des dernières semaines, particulièrement à la défaite accidentelle subie par le ministère dans la Chambre des Communes, il a prononcé les paroles suivantes: " Aucune grande campagne n'a jamais été poursuivie sans échecs et sans délais occasionnels. C'est la fortune de la guerre et nous ne sommes pas découragés par ces incidents transitoires, qui surviennent aujourd'hui et qui sont oubliés demain. Comme je l'ai dit, il y a un instant, nous, à Westminster, nous entendons persister jusqu'au bout, et nous comptons sur vous, sachant que nous vous représentons dans cette entreprise; nous comptons sur la sympathie, le support

et la loyauté qui ne nous ont jamais fait défaut. Si nous, avons — et je crois que vous les voyez s'affirmer en nous — cette concentration de vues, cette unité d'esprit, cette inébranlable fermeté de vouloir, le voyage pourra être long et orageux avant que nous en voyions le terme, mais le navire suivra sa route et parviendra avec toute sa cargaison au port vers lequel tendent ses désirs. " Cette péroraison a été saluée par les acclamations enthousiastes de l'auditoire.

Outre les préoccupations que lui cause la question du *Home Rule,* le gouvernement Asquith en a d'autres d'ordre extérieur aussi bien que d'ordre intérieur. Dans ce dernier ordre de choses, les ministères même les plus forts ont leurs ennuis. C'est ainsi qu'un conflit parait avoir surgi dernièrement entre le premier lord de l'Amirauté, M. Winston Churchill, et les lords qui composent le bureau de la marine. Le vice-amiral Sir Francis Bridgeman, qui occupait la première place dans ce bureau, après le ministre, a donné sa démission, et cet incident a occasionné beaucoup de commentaires. M. Churchill a prétendu que cette démission avait pour seule cause la mauvaise santé de l'amiral. Celui-ci a prétendu le contraire. On affirme qu'il n'y a pas entente parfaite entre le ministre et les hauts fonctionnaires de l'Amirauté. C'est le prince Louis de Battenberg qui a succédé à l'amiral Bridgeman.

* * *

En France le gouvernement fait de grands efforts pour obtenir l'adoption du budget avant le 1er janvier. Le Sénat est surtout absorbé par l''étude de la loi sur la représentation proportionnelle. A la Chambre des députés nous devons signaler l'intéressant débat provoqué par M. Maurice Barrès

sur les églises et leur conservation. Ce n'est pas la première fois que le député académicien saisit le Parlement français de cette question. Il l'a traité encore le 26 novembre dernier avec une élévation de pensée et une maîtrise d'expression vraiment admirables. M. Barrès n'est pas un croyant. Suivant l'expression de l'*Univers,* " il ne partage pas encore nos croyances, il se contente de les respecter et de les aimer parce qu'elles ont façonné l'âme nationale ". Il ne défend donc pas les églises parce qu'elles sont les temples de Dieu, des foyers de prière, des lieux consacrés par l'administration des sacrements les plus saints. Il les défend parce qu'elles sont la physionomie architecturale et morale de la terre de France.

La résolution proposée par lui avait pour objet d'assurer par des règles légales la conservation des églises. L'éminent écrivain a démontré que, depuis la loi de séparation, personne n'ayant plus la responsabilité de leur entretien, elles sont vouées à la ruine dans un délai plus ou moins long. " Et pourtant, s'est-il écrié, quels trésors de noblesse et de poésie et quels trésors matériels aussi représentent ces églises de France que vous laissez s'écrouler! Leur série à travers les siècles constitue la plus belle chaîne de l'architecture française. Que sont les édifices profanes à côté de cette immense floraison d'églises, ininterrompue depuis plus de dix siècles et variée suivant les époques, les régions, les paroisses? Il n'y a pas deux églises absolument pareilles, pas plus qu'il n'y a pas deux feuilles identiques dans la vaste forêt. Romanes ou gothiques, de la Renaissance française ou de style baroque, leur variété constitue le plus puissant, le plus abondant témoignage que nous puissions avoir du génie français. Je ne lui vois de comparable que l'abondance musicale de l'Allemagne, et encore ne date-t-elle que du XVIème siècle. Nos églises sont la voix, le chant de notre terre, une voix sortie du sol où elles s'appuient, une voix du temps où elles furent cons-

truites et du peuple qui les voulut! Il faut sauver les églises de France ! ”

M. Barrès a ensuite montré quelle situation déplorable a créé la loi de séparation; les églises de campagne, des monuments vieux de dix siècles, s'effondrant faute d'entretien et créant un vide, une lacune profondément lamentable dans les sites où, pendant si longtemps, leurs clochers s'étaient profilés dans l'azur du ciel. Et il a lancé ce défi aux sectaires, qui se réjouissent cyniquement devant ces ruines: “ Etes-vous de ceux qui, après avoir jeté pendant des siècles leurs sarcasmes et leurs injures contre les hautes murailles pieuses, croient le moment venu de les pousser à terre. Alors venez à cette tribune, osez dire ce qu'à Edgar Quinet écrivait Michel de Bourges: “ Puissé-je m'endormir de mon dernier sommeil au bruit des temples catholiques croulant sous les coups du marteau populaire”. L'éloquent orateur a rappelé que juridiquement, sous l'ancien régime, les églises n'appartenaient à personne et appartenaient à tout le monde, qu'elles étaient des choses sacrées, la propriété de ceux qui sont morts et de ceux qui naîtront, un domaine spirituel. Puis, dans une envolée magnifique, il a repris: “Si l'église fait bien dans le paysage, c'est qu'elle y est une âme, et que nous groupons tout naturellement sur elle les sentiments qu'en dépit des apparences il ne serait pas malaisé de retrouver en nous tous. Nous tous, nous nous sentirions exilés dans un village où il n'y aurait plus d'église, dans une France où les clochers ne monteraient plus vers le ciel. Oui l'église nous attire tous; elle attire le fidèle et celui-là même qui n'a pas la foi, ou qui du moins ne se repose pas dans la tranquille possession de la certitude. L'un y trouve l'espérance, et l'autre plus que le souvenir. En jetant par terre les églises, vous ne renoncez pas seulement aux idées dogmatiques qu'elles renferment, vous renoncez aux pensées libres, aux impulsions profondes qu'elles éveillent de-

puis des siècles chez un homme de chez nous. Vous n'en êtes pas touchés! Ce beau clocher, qui est l'expression la plus ancienne et la plus saisissante du divin dans notre race, cette voûte assombrie où l'on prend le sentiment d'avoir vécu jadis et de devoir vivre éternellement, cette table de pierre où reposent les grands principes qui sont la vie morale de notre histoire, rien de tout cela ne vous persuade, rien ne vous retient de renverser cette maison qui, par sa porte ouverte à toute heure, au milieu du village, crée une communication avec le divin et le mêle à la réalité quotidienne? Et, comme autrefois l'humanité rejeta les dieux de l'hellénisme, vous croyez le moment venu pour que le Christ n'ait plus ni temple, ni fidèles ? Si un tel calcul existe, ce calcul sera trompé et cette haine déçue. Si quelqu'un se réjouit de pouvoir un jour, en passant près des égilses rurales effondrées, insulter le cadavre d'un ennemi, il n'aura pas cette honteuse satisfaction. Le catholicisme ne serait pas écrasé sous ces pierres vénérables qui s'écroulent. Il s'en irait dans les granges et sur des autels improvisés, et, je vous le prédis, une immense jeunesse le suivrait, indignée de notre brutalité et de notre ingratitude. Un opprobre éternel tomberait sur cette Assemblée si elle laissait s'écrouler les plus vieux monuments de notre vie spirituelle. J'ai la certitude que les nouvelles générations nous mépriseraient un jour, si elles dataient de notre passage l'écroulement des vénérables églises de France. " Cette superbe et émouvante péroraison a fait éclater des applaudissements sur tous les bancs où ne siègent pas des députés réfractaires à toute idée généreuse, à tout sentiment vraiment national. La Chambre était manifestement très impressionnée par ce plaidoyer admirable.

Après M. Barrès on a entendu un anticlérical comme M. Joseph Reinach déclarer qu'il faut " sauver cette partie la plus noble de notre patrimoine historique, les églises qui mé-

ritent d'être classées ". On a entendu aussi un socialiste, M. Marcel Sembat, faire certaines admissions significatives et dire sans détour à l'un de ses collègues radicaux " que ses idées aveuglément sectaires ont fait leurs temps, et qu'il est tout à fait vieux jeu ". Naturellement, il n'y a pas eu de solution précise. Le gouvernement a promis d'étudier la question. Et l'ordre du jour pur et simple a été voté. Mais il est permis d'espérer que la généreuse et brillante initiative de M. Maurice Barrès ne restera pas absolument sans résultat.

* * *

Il y a en ce moment un temps d'arrêt dans la guerre des Balkans; et ce temps d'arrêt sera peut-être suivi de la conclusion d'un traité. Les Turcs ont obtenu un armistice de la Bulgarie, de la Serbie et du Monténégro. La Grèce n'a pas voulu signer l'armistice, et elle a continué les hostilités ; mais en même temps elle a envoyé des plénipotentiaires se joindre à ceux des autres alliés balkaniques pour prendre part aux pourparlers avec la Porte. On doit admettre que c'est là une forte anomalie: négocier et combattre en même temps. Voici ce que paraissent être les conditions auxquelles s'attachent les représentants de la coalition slave. D'abord l'abandon immédiat de Scutari, d'Andrinople et de Janina, dont les garnisons auraient les honneurs de la guerre; l'évacuation de l'Europe orientale par la Turquie à l'est de Tchataldja, jusqu'à une ligne qui devra être déterminée par des experts; la cession à la Grèce de toutes les îles de la mer Egée, y comprises Rhodes et onze autres; l'annexion de la Crète; le paiement d'une indemnité de guerre et des dépenses encourues pour le soutien des prisonniers ottomans. En retour les

alliés accorderaient : une amnistie complète aux populations musulmanes des territoires à annexer ; la libération de tous les prisonniers ; la reconnaissance de la souveraineté religieuse du Sultan sur les Ottomans qui deviendront sujets des Etats balkaniques, et la libre administration par les Musulmans des fonds affectés à des fins religieuses dans les Balkans.

Le point difficile dans les négociations sera incontestablement la possession d'Andrinople. Cette ville est encore aux Turcs. Elle est assiégée par les Bulgares, mais a résisté jusqu'ici à leurs efforts. La Porte considère que n'ayant pas encore été conquise par l'ennemi, elle doit rester sous la domination ottomane. De leur côté les Bulgares tiennent à devenir maîtres de cette place qui serait le boulevard des provinces nouvelles annexées à leur royaume. Quant à l'Albanie elle recevrait son autonomie sous la suzeraineté nominale du Sultan, qui nommerait son gouverneur ; mais ce fonctionnaire n'aurait pas d'autre pouvoir que celui de sanctionner les actes de l'administration virtuellement indépendante de la province. Comme on le voit, dans tous ces pourparlers — qui se poursuivent en ce moment à Londres — Constantinople et son territoire sont hors de question. Le Sultan conservera la vieille capitale de l'empire d'Orient et gardera un pied en Europe.

Maintenant, outre les conditions de la paix entre les alliés balkaniques et la Turquie, il restera encore à débattre la question austro-serbe. L'Autriche s'oppose à ce que le royaume de Serbie possède un port sur l'Adriatique, et c'est pourtant vers ce but que tendent toutes les ambitions de la Serbie. La conférence des ambassadeurs européens, réunie également à Londres, s'efforcera de trouver une solution à ce problème. Y réussira-t-elle? Espérons-le, et souhaitons que la guerre ne sorte pas de ces négociations ardues. Une dépêche récente

annonçait que la Serbie semblait réduire ses prétentions; qu'elle se contenterait d'avoir accès à un port soumis à la souveraineté de l'Albanie, sous la sauvegarde des Puissances, et atteint par elle au moyen d'un chemin de fer passant à travers le territoire albanais. Elle demanderait en outre que ses droits commerciaux dans ce port de mer et le transport des marchandises sur ce chemin de fer, suivant des tarifs convenus, fussent garantis par toutes les Puissances. Ces propositions paraissent raisonnables à beaucoup de diplomates, et il est à souhaiter que l'Autriche y accède. Dans le débat, qui s'engagera à ce propos, on verra naturellement l'Allemagne et l'Italie soutenir l'Autriche, tandis que la Russie, la France et l'Angleterre, dans une large mesure, contenanceront la Serbie. Ce sera Triple Alliance contre Triple Entente. Puissent les hommes d'Etat de l'Europe avoir assez de sagesse pour épargner aux peuples les horreurs d'une guerre universelle !

* * *

Au Canada, la session du Parlement fédéral est ajournée au 14 janvier. C'est le 6 décembre que l'honorable M. Borden a énoncé la politique de son gouvernement sur la question navale. Elle est formulée dans un projet de loi qui décrète qu'à même le fond consolidé du revenu il pourra être payé une somme n'excédant pas trente-cinq millions de piastres, dans le but d'accroître immédiatement les forces navales effectives de l'empire; que cette somme devra être employée à la construction et à l'équipement de navires de guerre ou de croiseurs cuirassés du type le plus moderne et le plus puissant, lesquels devront être placés par le gouverneur en conseil à la disposition de Sa Majesté pour la commune défense de

l'empire; que les trente-cinq millions devront être payés et les navires construits et mis à la disposition de Sa Majesté conformément aux termes, conditions et arrangements qui pourront être convenus entre le gouverneur en conseil et le gouvernement impérial.

En opposition à cette mesure, Sir Wilfrid Laurier a proposé un amendement qui contient l'exposé du programme libéral. En voici l'analyse. La situation en Europe, d'après le memorendum de l'Amirauté britannique, a forcé le gouvernement impérial à concentrer ses forces navales dans les mers voisines du littoral anglais, et à diminuer les effectifs stationnés dans les mers lointaines. Ce mouvement impose au Canada l'obligation d'entrer sans retard dans une politique permanente de défense navale. A cette fin il doit contribuer à la défense navale de l'empire au moyen de navires possédés, montés, équipés et maintenus par lui, et construits au Canada aussitôt que possible; et aucune autre politique ne saurait satisfaire les aspirations du peuple canadien au sujet de la défense navale de l'empire. En conséquence il est regrettable que l'intention du gouvernement soit d'ajourner indéfiniment cette politique permanente, tandis que son devoir devrait être de prendre des mesures, dès cette session, pour donner promptement et activement effet à la politique navale énoncée dans l'Acte de 1910. En vue d'augmenter la puissance et la mobilité de la marine impériale, le Canada devrait créer deux flottes stationnées respectivement sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique, plutôt que d'offrir une contribution en argent ou en vaisseaux; et la somme de 35,000,000 de piastres devrait être affectée à cette fin.

Voilà comment se formulent les deux politiques du ministère et de l'opposition quant à la question navale. En annonçant la sienne à la Chambre des Communes, l'honorable M. Borden a ajouté qu'il est entendu que les vaisseaux construits avec l'argent canadien seront la propriété du

Canada, s'il vient à établir une marine canadienne; et qu'il est convenu que notre gouvernement pourra être représenté par un de ses ministres dans le comité de la défense impériale. Le débat sur cette grande question, entamé par MM. Borden et Laurier, continué par MM. Hazen, Graham, Pelletier, Clark, Foster, Guthrie, etc., a été ajourné jusqu'après les fêtes, et à la reprise de la session, le 14 janvier. Il promet d'être long et inévitablement fastidieux.

* * *

A Québec, la session provinciale a été prorogée le 21 décembre, après une durée de sept semaines. La besogne accomplie a été peu importante. Nous ne voyons à y signaler qu'un débat intéressant, celui qui a eu lieu à l'occasion du projet de loi présenté par le Dr Finnie, relativement à l'instruction obligatoire. Ce bill, a été rejeté par une écrasante majorité, 62 voix contre 6. Il a eu pour principal champion, M. Godfroid Langlois, député de Saint-Louis (Montréal). Le premier ministre, Sir Lomer Gouin, le chef de l'opposition, M. Tellier, M. Bernier, député de Lévis et plusieurs autres représentants de la droite et de la gauche l'ont énergiquement et éloquemment combattu. C'est principalement au point de vue de l'opportunité et de l'efficacité pratique que l'on s'est placé pour repousser ce projet malencontreux. Ce côté de la question a été traité d'une manière complète et sans réplique. Cela suffisait pour déterminer la Chambre a étouffer le bill.

Il eût été facile de le battre en brèche avec des arguments d'une nature différente, mais convergeant vers le même but. Le projet de loi dont le Dr Finnie était le père et M. Langlois le parrain, était non seulement inopportun et

inefficace, mais encore et surtout contraire au droit naturel et à la plus saine doctrine sociale. De droit naturel les enfants n'appartiennent pas à l'Etat, ils appartiennent aux parents. C'est à ces derniers qu'a été conféré le droit et que le devoir incombe de les élever, de les vêtir, de les nourrir, de leur donner l'éducation et l'instruction convenables. Les parents sont tenus d'instruire ou de faire instruire leurs enfants. Ils sont tenus par un devoir de justice de leur donder l'instruction religieuse, parce qu'elle est nécessaire à l'homme pour parvenir à sa fin dernière. Ils ne sont tenus que par un devoir de charité de leur donner l'instruction profane, qui leur sera utile pour se faire une place avantageuse dans le monde. Or le devoir de justice seul entraîne une obligation juridique; le devoir de charité n'entraîne qu'une obligation morale, qui échappe à la loi civile.

Cette distinction fondamentale est la racine même de la question. Mgr Freppel la faisait ressortir avec une clarté et une force admirables dans un discours prononcé au Parlement français le 14 décembre 1880. Nous le citons: " Il existe une très grande différence entre l'obligation morale et la contrainte juridique ou légale. Autant j'admets la première en matière d'enseignement et d'éducation, autant je repousse la seconde. Que le père et la mère de famille soient tenus en conscience, sous peine de négligence grave, de procurer à leurs enfants une instruction convenable, proportionnée à leurs ressources, en rapport avec leur position dans la société, c'est là une vérité sur laquelle il ne saurait y avoir aucune contestation. Cette obligation, fondée sur le droit naturel et divin, personne ne la conteste. La loi chrétienne la reconnaît et la proclame. Que d'autre part, Messieurs, la commune, l'Etat, l'Eglise emploient tous les moyens d'encouragement et de persuasion qui sont en leur pouvoir pour rendre cette obligation facile, en mettant l'instruction à la por-

tée de tous, et en ôtant par là même tout prétexte, soit à l'indifférence des uns, soit au mauvais vouloir des autres, rien de mieux; c'est la guerre à l'ignorance, sous sa vraie, sous sa meilleure forme, celle qui sait concilier l'autorité avec la liberté. Mais, Messieurs, si l'Etat moderne, qui fait profession de n'avoir pas de doctrine, au lieu de faire appel à l'idée du devoir, au sentiment de la responsabilité morale, vient à user de moyens coercitifs; oh! alors, ce n'est plus l'obligation au sens moral que nous décrétons, mais la contrainte, mais la coaction, ce qui de la part de l'Etat moderne, équivaut en matière d'éducation à l'oppression et à la tyrannie. "

Dans le même discours, Mgr Freppel répondait à un argument que l'on retrouve dans la bouche de tous les partisans de l'instruction obligatoire: celui de l'intérêt de l'Etat. L'Etat a intérêt à ce que ses citoyens soient instruits, dit-on, donc il a le droit d'imposer l'instruction. Ecoutez Mgr Freppel: "L'intérêt de l'Etat ne suffit pas à lui seul, ni toujours, pour donner ouverture au droit de contrainte. L'Etat est intéressé à quantité de choses, sans être autorisé pour cela à employer des moyens de coercition. Ainsi l'Etat est intéressé à l'accroissement de la richesse nationale pour la bonne culture des terres: irez-vous en conclure qu'il a le droit d'agir contre le laboureur par voie de contrainte? L'Etat est intéressé à l'accroissement et à la prospérité de l'industrie; est-ce une raison pour qu'il ait le droit de prescrire à l'artisan tel ou tel métier? L'Etat est intéressé à ce que tous les citoyens soient robustes et bien portants: lui reconnaîtrez-vous pour cela un droit d'intervention dans notre régime alimentaire. " On ne saurait mieux démontrer l'absurdité d'une thèse.

Après le grand évêque d'Angers, nous aimons à citer l'illustre comte de Mun, dans le même ordre d'idées. Voici les paroles qu'il prononçait à Bordeaux, devant une immense réunion de catholiques, en 1882: " En repoussant le principe de

l'obligation, ce n'est pas l'instruction elle-même que nous repoussons, ce n'est pas non plus l'obligation morale qui s'impose au nom de la conscience ; mais l'obligation juridique, forcée, décrétée par la loi, entourée de sanctions pénales. Voilà ce qui est sorti de la Révolution ! Ce n'est pas l'instruction, c'est l'obligation forcée qui naît elle-même d'un principe nouveau : l'omnipotence de l'Etat !.. Voilà l'Etat conçu par la Révolution ! Un jour, à la Convention, pendant qu'on discutait la loi sur l'enseignement primaire, et que quelques hommes, par un reste de respect pour la liberté, demandaient qu'on laissât aux familles la faculté d'envoyer leurs enfants à l'école publique, un homme bondit à la tribune et s'écria : " Les enfants appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents !" Cet homme, c'est Danton ! et c'est lui qui donne la formule de l'instruction obligatoire ! Tous la répèteront après lui, avec d'autres formes, avec des paroles plus douces, parce qu'ils auront moins d'audace... tous, jusqu'à M. Jules Ferry, qui donnera la formule moderne en disant : " L'Etat est le père de famille universel ". Voilà la doctrine de l'instruction obligatoire. "

Dira-t-on qu'un évêque comme Mgr Freppel, qu'un catholique sans alliage comme le comte de Mun, sont entachés de cléricalisme, ce qui est un grand défaut aux yeux de certains hommes, même dans notre chère province de Québec? Adressons-nous donc à un protestant qui a laissé un grand nom dans l'histoire du dix-neuvième siècle. Voici ce qu'on lit au troisième volume des *Mémoires* de M. Guizot : " La première question fut la question de savoir s'il fallait faire de l'instruction primaire pour tous les enfants une obligation absolue, imposée par la loi à tous les parents et sanctionnée par certaines peines en cas de négligence, ainsi que cela se pratique en Prusse et dans la plupart des Etats d'Allemagne. Je n'ai rien à dire des pays où cette règle est depuis longtemps

établie et acceptée par le sentiment national; elle y a certainement produit de bons résultats; mais je remarque qu'elle n'existe guère que chez des peuples jusqu'ici peu exigeants en fait de liberté, et qu'elle a pris naissance chez ceux où, par suite de la Réforme du XVIème siècle, le pouvoir civil est, dans les matières religieuses, ou qui touchent de près aux intérêts religieux, le pouvoir suprême. La fière susceptibilité des peuples libres et la forte indépendance mutuelle du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel s'accommoderaient mal de cette action coercitive de l'Etat dans l'intérieur de la famille; et là où les traditions ne la sanctionnent pas les lois échoueraient à l'introduire, car ou bien, elles n'iraient pas au delà d'un commandement vain, ou bien elles auraient recours, pour se faire obéir, à des prescriptions et à des recherches inquisitoriales odieuses à tenter et presque impossibles à exécuter, surtout dans un grand pays... C'est le caractère et l'honneur des peuples libres d'être à la fois confiants et patients, de compter sur l'empire de la raison éclairée, de l'intérêt bien entendu, et de savoir en attendre les effets. "

Un autre écrivain qui fait autorité en la matière, le Père Janssen, écrit dans son ouvrage *De la faculté d'enseigner*: " C'est une mesure anormale que de transformer en précepte de justice, par une loi coactive, des devoirs qui doivent émaner complètement de la charité... Il est impossible de donner son assentiment à une loi qui n'a pas, qui ne peut avoir de sanction efficace, qui est odieuse à la population et entraîne les plus funestes conséquences. En effet quand il en est ainsi, ou le but n'est pas atteint, ou il y a dans la société une occasion constante de discorde... L'inefficacité de la sanction d'une loi aussi arbitraire est démontrée par le spectacle même que donnent les pays où elle est en vigueur. On y constate, en effet, l'absence d'un nombre considérable d'enfants qui ne vont à aucune école. Lorsque les agents du

gouvernement doivent s'enquérir des causes de ces absences et les apprécier, voilà la police amenée à s'immiscer dans les affaires de la famille. Nous disons dans les affaires de la famille, parce que ce sont les besoins domestiques qui sont la cause la plus fréquente de ces absences. "

Nous ne voulons pas multiplier inutilement ces citations, mais on nous permettra de mentionner en dernier lieu l'opinion d'un penseur qui a été probablement le plus grand économiste du siècle dernier, M. Frédéric Le Play : " On ne saurait trop redouter en France, a-t-il dit, la propagation de la doctrine qui impose l'obligation de l'enseignement... Le mal est déjà grand, et il serait encore aggravé par l'obligation et la gratuité de l'école. Les inconvénients dûs à ce nouvel envahissement de la vie privée par les pouvoirs publics ne seraient point compensés par les avantages que l'on a en vue." Tout ce chapitre de M. Le Play sur l'enseignement est à lire. (Voir la *Réforme sociale en France,* Vol. II, chapitre 47).

En voilà plus qu'il n'en fallait, croyons-nous, pour démontrer que notre législature a sagement agi en repoussant l'instruction obligatoire.

* * *

Et maintenant, au seuil de l'année nouvelle, nous adressons à tous nos fidèles lecteurs de la *Revue Canadienne* un cordial salut. Que 1913 leur soit propice, et leur apporte à tous santé, sérénité et bonheur !

Thomas CHAPAIS.

Québec, 26 décembre 1912.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — CE QUE PENSE UN ROYALISTE DE FRANCE DES CANADIENS FRANÇAIS (Article de l'*Action française* de Paris—août 1912). — L'HISTOIRE DE LA RACE FRANÇAISE AUX ETATS-UNIS (Analyse et appréciation du livre de M. l'abbé Magnan par R. T., de la *Croix de Paris*—septembre 1912). — LE MONUMENT CRÉMAZIE AU HÂVRE (Comptes rendus des journaux français et canadiens—novembre 1912). — L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC (L'*Enseignement Primaire* de Québec—décembre 1912).—UN GRAND PRIX DE LITTÉRATURE À QUÉBEC (Lettre de M. l'abbé Emile Chartier—*Le Devoir*, 25 octobre 1912). — L'ADRESSE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL DE MONTRÉAL À SON ALTESSE ROYALE LE DUC DE CONNAUGHT, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA—18 novembre 1912.

CE QUE PENSE UN ROYALISTE DE FRANCE DES CANADIENS FRANÇAIS (L'*Action française*, de Paris, août 1912).— Sous la signature de son directeur, M. Charles Maurras, l'*Action française* nous consacrait, au mois d'août dernier—au lendemain du passage chez nous de cette désormais célèbre " délégation française ", à laquelle nous avons fait fête, et dont nous avons retenu dans notre modeste chronique plus d'un écho—un long article plein de réflexions, la plupart fort justes et quelques-unes plutôt curieuses. M. Maurras, tous ceux qui lisent les journaux de France le savent, est d'abord et avant tout un royaliste. Il n'est même rien que cela. Il croit à la religion, je pense, comme à une force morale précieuse; il croit au catholicisme comme à la religion traditionnelle de la France... Mais je doute s'il croît en Dieu. Il faut donc ne pas le lire les yeux fermés. Et

quand, dans cet article que nous signalons, il nous exhorte, " au lieu de demander les capitaux à la France (des Juifs)"... à " en expédier plutôt aux vieux Français qui guerroient pour nous (là-bas) en menant la guerre de l'indépendance et en travaillant à la restauration du roi ", il est permis de lui dire : " Monsieur, vraiment, vous voulez nous conduire bien loin, et, pour vives qu'elles soient, nos sympathies n'iront sûrement pas jusque-là ". Il n'en est pas moins vrai que l'écrivain monarchiste, qui est un journaliste de haute valeur, a fait de notre situation comme race distincte un portrait qu'il est bon de regarder longtemps, pour réfléchir mieux.

Les nouvelles du Canada — écrit donc M. Charles Maurras — celles même qui datent de 1760, passionnent nos lecteurs. Jeunes gens, jeunes filles, voyageurs, sédentaires, tous nos Français de France aiment à s'informer du passé et de l'avenir de cette Nouvelle-France, née de la Monarchie, et que la Monarchie eût fini par reconquérir sans les folies et les sottises de la Révolution et de ce qui suivit. Les neuf premières années du règne de Louis XVI avaient amorcé notre première revanche de la guerre de Sept Ans. Malheureusement pour notre empire colonial, la " belle " ne fut pas jouée sur l'océan ni sur la mer, mais sur un sol ensanglanté par les émeutes qui détruisirent la royauté nationale à Paris et qui ruinèrent à Toulon, à Brest, dans les grands et les petits ports, la marine du roi, c'est-à-dire de la nation. Si l'on veut savoir où fut perdu pour un siècle et demi notre Canada, comme aussi bien où se place le vrai théâtre de l'impériale défaite de Trafalgar, il suffit de considérer à Paris la surface comprise entre la Bastille et la place de la Révolution. Depuis Trafalgar, il n'est pas plus question de reprendre Québec que de rivaliser sur les mers avec cette Angleterre dont le dernier roi faisait et défaisait nos ministères à son gré. Le Canada consent bien à nous rendre les visites que lui ont faites nos parlementaires et nos académiciens, mais ces conversations, même les plus intimes, ne semblent plus guère porter que sur des souvenirs, elles trahissent une volonté arrêtée de demeurer aussi anglais que possible. A cet égard, les Canadiens les plus " français " ne nous laissent pas d'illusions. Le temps est galant homme, qui pourra changer bien des choses. Mais, pour le moment, et depuis fort longtemps, l'adversaire réel du

Canadien français, n'est plus du tout l'Anglais, c'est l'Américain. Ses dernières querelles ont montré que le Canada se défie surtout de son gros et bouillant voisin du midi. Une puissante autonomie canadienne est possible sous la couronne d'Angleterre, mais, sous l'étendard étoilé, l'absorption serait menaçante. Au moment de la guerre de l'Indépendance américaine un clergé patriote et prévoyant calculait déjà ce risque de la contagion du yankeesme : c'est pour s'en défendre, pour défendre l'intégrité du sang et du nom de la France, qu'il empêcha ses ouailles de s'unir aux insurgés de la Nouvelle-Angleterre, bien que ceux-ci fussent appuyés par le roi de France.

M. Maurras estime que l'événement a justifié cette résistance du peuple canadien guidé par son " clergé patriote ", puis il se demande si désormais " notre magnfique labeur ne va pas se heurter à des conditions moins favorables qu'autrefois " ?

Quelques-uns des récents visiteurs du Canada — écrit-il — semblent en être revenus assez soucieux. Ils se rendent compte que la haute natalité des Franco-Canadiens ne compense pas une immigration qui se chiffre annuellement par 400,000 nouveaux venus, sur lesquels 6 ou 7,000 Français à peine et 10 à 12,000 Belges, pour la plupart flamingants ; presque tout le reste est de langue anglaise, souvent de sang américain... M. Etienne Lamy, par exemple, voit bien que " le gouvernement britannique, malgré l'habile équilibre de ses égards, ne saurait refuser la préférence de ses sympathies aux représentants de la race, de la langue, de l'intelligence et de l'or anglais ". C'est le capital anglo-saxon qui domine. Peut-être ne dominera-t-il pas toujours et le dernier mot appartiendra-t-il à la race assez énergique pour se multiplier sur tous les terrains et pour défricher tous les sols : le colon a toujours eu les siècles pour lui ! Mais l'énergie d'une belle et bonne race rustique n'est qu'un facteur. Il est d'autres facteurs, qui ne sont pas ruraux.

Ces autres facteurs qui s'ajoutent, et en un sens s'opposent, à l'énergie de la bonne race rustique, c'est l'industrie capitaliste raréfiant la main d'oeuvre le plus possible, et c'est

surtout, toujours d'après M. Maurras, la classe ou les classes intermédiaires, l'intermédiaire commercial, l'intermédiaire financier, l'intermédiaire administratif... Or, ces intermédiaires nécessaires, marchands, courtiers ou politiciens, ne vont-ils pas nous corrompre? Ecoutez M. Maurras :

Un temps, la religion catholique et les moeurs qui en découlent suffiront à régler cette difficulté. Un autre temps qu'il n'est peut-être pas difficile d'entrevoir, et la religion sera débordée parce que les moeurs seront changées en partie, par le seul fait de la présence du nombre supérieur des personnes étrangères à la religion qui sut créer ces moeurs. Non pas que celle-ci soit affaiblie, ni menacée de l'être ! Simplement faute d'un rempart politique opposable à la cohue grandissante de ceux que les Russes bien élevés nomment des allogènes et que nous appellons, nous autres, mal appris, les Juifs, les judaïsants et les enjuivés. Un Français qui a vu le Canada et qui a porté son attention sur certains points très délicats, me signale des faits dont notre caravane d'académiciens et de parlementaires ne s'est peut-être pas souciée comme il l'eût fallu : " Les Juifs sont légion dans les grandes villes. A Montréal, ils ont deux synagogues et " plusieurs journaux ". Ils étaient 50,000 en 1909 et avaient *deux échevins* (1) à l'hôtel de ville. Ils accaparent certains commerces et aussi l'exploitation de certaines mines argentifères. "

Le directeur de l'*Action française* décoche ensuite quelques traits aux " libéraux " que sont à ses yeux M. Gaston Deschamps, M. Gabriel Hanotaux et M. Etienne Lamy.... qui n'ont pas su voir ce qu'il fallait voir au Canada (!) puis il se dmande ce que la France actuelle peut pour nous, et il écrit :

La France officielle, la France libérale et républicaine, est-elle appelée à faire à ce beau pays en plein essor le mal que l'abandon de la monarchie ne lui a pas fait? Il ne faudrait pas s'y tromper. Si la République subsiste et que les relations franco-canadiennes se multiplient, comme l'est venu demander M. Pelletier, ce n'est pas la race canadienne-fran-

(1) En vérité, il n'y en a qu'un, je crois.

çaise et catholique qui en profitera. Le Grand-Orient de France a des succursales à Québec. Les idées révolutionnaires y possèdent leurs véhicules qui sont tout prêts : journaux, revues, librairies, théâtres, bibliothèques ; bientôt même on peut dire qu'un public est formé pour accueillir ces laissés pour compte de l'Europe civilisée.

Et, ma foi, sans vouloir pousser plus loin et citer toute la charge de M. Maurras contre la république libérale... et juive ou franc-maçonne, il est, croyons-nous, permis de nous étonner et de regretter que quelques-uns de nos meilleurs amis venus de France, nous reprochent, comme une faute de loyalisme à notre sang, le fait de n'aimer pas à accepter sans voir ce que nous apporte et ce que nous offre la République une et indivisible... qui était si belle sous l'Empire, mais qui, tout de même, en a un peu perdu depuis les lois que l'on sait.

L'Histoire de la race française aux Etâts-Unis (Analyse et appréciation par R. T., de *La Croix,* de Paris—septembre 1912). — M. l'abbé Aristide Magnan, un ancien confrère du *Collège Canadien* à Rome et le propre frère de l'actif Inspecteur général des Ecoles catholiques de la province de Québec, M. C.-J. Magnan, publiait, l'été dernier, à Paris, un livre qui a été remarqué et qui traite de l'*Histoire de la race française aux Etats-Unis.* Homme d'étude, formé aux universités romaines, longtemps professeur de philosophie à Lévis et vivant depuis plusieurs années dans les centres canadiens des Etats-Unis, d'ailleurs solide penseur autant que patriote éclairé, l'abbé Magnan, qui n'en est pas à ses débuts, possède une plume alerte et fine qui sait dire avec les ménagements convenables de dures vérités à ceux qui le méritent. En même temps très renseigné par ses recherches et par ses observations personnelles, il était tout à fait qualifié pour entreprendre un pareil travail. Edmond de Nevers, et d'autres

encore, avaient déjà étudié le sujet. M. Magnan, mieux que personne, l'a parfaitement délimité et fort heureusement traité. Un collaborateur de *La Croix* de Paris, qui signe *R. T.*, et qui donne souvent des articles très documentés sur les choses d'Amérique, a analysé au cours du mois de septembre le livre de notre compatriote et voici, entre autres choses, ce qu'il écrit de la question française aux Etats-Unis et du livre lui-même.

Nous assistons depuis une quinzaine d'années à un spectacle bien fait pour raviver notre fierté nationale. Partout, en effet, sur tous les points du globe, et surtout du globe civilisé, nous voyons la langue française affirmer de plus en plus son primat. Toutes les classes lettrées la connaissent, l'admirent, l'aiment. Chose plus remarquable encore: les groupes ethniques français dispersés sur ce vaste monde par les hasards de la colonisation et séparés ensuite de la métropole par l'arbitraire de la diplomatie, continuent à faire montre d'une vitalité sans précédent. Non seulement ils durent, mais ils se développent, mais ils gagnent du terrain sur leurs rivaux. Un exemple typique de ce que nous disons là ne nous est-il pas fourni par la population française de l'île Maurice ? En dépit de l'oppression anglaise, en dépit des cent années et des milliers de lieues qui les éloignent de la France, les Mauritiens français continuent à parler et à répandre la langue sacrée de leurs aïeux. Combien plus significatif encore est le spectacle du Canada ! Les 80,000 Français de la fin du XVIIIe siècle sont devenus trois millions, trois millions d'hommes indéfectiblement fidèles à leur parler, à leurs moeurs ancestrales, à leur religion catholique dont la langue et le génie français ont touojurs su exalter les splendeurs et propager les dogmes. Pays d'apôtres et pays de conquérants, la France n'a jamais séparé sa foi de son patriotisme. L'une est la source de l'autre, et l'autre consolide celle-là.

Nulle part ce fait de la race, ce trait fondamental de notre caractère profond, ce résultat inaltérable de nos meilleures pensées n'est visible davantage qu'aux Etats-Unis. Nous avons le tort, en France, d'ignorer généralement que la République étoilée compte plus d'un million de nos compatriotes parmi ses citoyens, et qu'il y a là-bas des prêtres, des évêques, des fidèles, des fonctionnaires, des gouverneurs américains, qui parlent français, qui pensent français, qui "agissent" français. Riches d'un passé

glorieux, confiants dans un avenir peut-être plus splendide encore, ils continuent la tâche maîtresse que la Providence avait imposée aux Francs, celle d'être ses ouvriers de prédilection.

M. l'abbé Magnan, un prêtre américain-français des plus distingués, vient précisément de faire paraître un ouvrage dont le besoin se faisait vivement sentir : l'*Histoire de la race française aux Etats-Unis*. Il nous montre comment, depuis les débuts du XVIe siècle jusqu'à l'ère moderne et contemporaine, la France a joué dans l'Amérique du Nord un rôle extrêmement considérable. Par ses pionniers, par ses missionnaires, par ses fondateurs de villes, par ses émigrants, par ses exilés, notre patrie a contribué puissamment à l'édification et à la civilisation de la puissante République. A un certain point de vue même, les Etats-Unis nous doivent l'existence plus qu'on ne le croit communément. Non seulement, en effet, les secours précieux que Louis XVI fit parvenir aux insurgés américains leur permirent de défier la suzeraineté britannique et de la réduire aux abois, mais encore, plus tard, l'attitude soit involontaire soit réfléchie de la France révolutionnaire et napoléonienne consolida le fait acquis au bénéfice des anciens colons libérés. Dès 1795, l'Angleterre, monopolisée par des guerres continentales, fut incapable de toute combinaison de revanche, et la cession magnifique que Napoléon fit de la Louisiane aux Etats-Unis, quelques années après, les constitua définitivement en grande puissance. En 1815, il était trop tard pour l'Angleterre : les Etats-Unis étaient perdus pour elle, à jamais.

Ne pouvant suivre M. l'abbé Magnan dans son historique de l'établissement des Français aux Etats-Unis, le collaborateur de *La Croix* se contente de noter que ce récit est " captivant ". Puis il observe que rien ne subsiste de visible au-dehors de l'oeuvre française accomplie en Louisiane et ailleurs ([2]), mais que les centaines de mille Français qui vivent aux Etats-Unis à l'heure actuelle viennent du Canada et sont des Canadiens.

([2]) Il subsiste bien quelque chose pourtant en Louisiane, si nous en croyons l'excellent M. Alcée Forcier, que nous entendions avec tant de plaisir au Congrès du Parler français à Québec, l'été dernier. — E.-J. A.

Dès la première heure de l'indépendance américaine, nous en trouvons beaucoup à l'armée de Washington, qui furent plus tard récompensés de leur courage par des allocations de terrains dans l'Etat de New York. Ces premiers réfugiés furent suivis en 1837—date à laquelle une portion du Canada se révolta contre ses maîtres anglais—de nombreux imitateurs. Pour échapper à la sanglante répression de lord Colborne, les campagnards canadiens gagnèrent en masse les Etats-Unis. Certaines paroisses perdirent ainsi plus de la moitié de leurs fidèles. En même temps, l'industrie naissante avait besoin de main-d'oeuvre, et cette main-d'oeuvre, elle la recruta pour beaucoup au Canada, dont les occupations pastorales laissaient trop de bras inoccupés. Il y eut dès lors un courant d'émigration continu du Canada français vers le nord-est américain, courant qui ne s'arrêta guère qu'à la fin du XIXe siècle, quand le Canada lui-même, parvenu à créer des usines prospère, eut besoin de toutes ses ressources propres. Quoi qu'il en soit, les bataillons pacifiques de nos émigrants français s'étaient déjà solidement installés dans cinq Etats de la Nouvelle-Angleterre : le Vermont, le New Hampshire, le Massachusetts, le Rhode Island et le Connecticut. Ils ne tardèrent pas à essaimer à leur tour dans ces régions de l'Ouest qui avaient appartenu à la France, et où ils retrouvaient encore des leurs : le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin et le Minnesota. Partout où ils allaient, ils se maintenaient les uns près des autres, en groupes compacts, et il n'est pas aujourd'hui de ville industrielle du nord-est des Etats-Unis qui ne possède son quartier français, son *Petit Canada*, comme on les désigne communément.

Là ne se borne pas l'analyse du publiciste *R. T.* Il examine encore, à la suite de M. Magnan, par l'étude des faits, combien est fausse historiquement la thèse de ceux qui voudraient faire de l'anglais " l'unique véhicule " du catholicisme en Amérique. La langue française a fait ses preuves en apostolat, et *R. T.* cite avec plaisir les admirables fondations de paroisses canadiennes dans les Etats de l'Est, puis l'oeuvre si vivante des écoles paroissiales. Sur 155,000 enfants qui fréquentent les écoles catholiques en Nouvelle-Angleterre, plus d'un tiers, soit 62,000 vont aux écoles paroissiales. Et ce n'est pourtant que la moitié des enfants canadiens qui étu-

dient. C'est donc 124,000 (en chiffres ronds) petits Canadiens, qui se forment pour l'avenir. Si " l'oeuvre néfaste de l'assimilation — dit M. Magnan — ne vient pas détruire la foi dans ces jeunes âmes, il y a lieu d'espérer pour notre race un développement plus merveilleux encore dans les vingt premières années qui vont suivre ".

L'oeuvre néfaste de l'assimilation! continue le collaborateur de *La Croix*. Cette question, en effet, de la langue parmi les catholiques américains est une des plus brûlantes qui soient. Nous n'en exposerons pas ici les différentes phases, nous n'appuierons pas non plus sur ses points particulièrement délicats. Notre besogne est de montrer, de faire voir. A la suite de notre auteur, nous montrons donc que, pour le Canadien français, parler national et religion traditionnelle sont étroitement unis. Un Canadien qui perd sa langue perd sa foi ; quatre-vingt-quinze fois sur cent, dès qu'il se met à s'angliciser il se protestantise du même coup. Le fait est indéniable. Mais soyons tranquilles. Le Franco-Américain ne possède pas seulement bec et ongles, mais aussi douceur et patience pour défendre à la fois son langage et sa religion. M. l'abbé Magnan dit avec raison qu'une communauté catholique qui ne tardera pas à dépasser " deux millions " d'âmes, qui possède tant de dévouement et de prosélytisme, ne saurait disparaître devant une théorie. Il montre surtout les ravages déplorables perpétrés autour de lui, au point de vue religieux, par l'abandon de la langue nationale et il cite avec douleur l'aveu échappé à Mgr Mac Faul en 1904 : " Les catholiques aux Etats-Unis devraient être actuellement au moins 40 millions, tandis qu'en réalité ils ne sont que 12 à 15 millions ". Ainsi donc ne nous exclamons pas trop devant la croissance du catholicisme en Amérique.

Les plus frappés par " l'assimilation " ont été sans contredit les Irlandais. M. Edmond de Nevers, après avoir compulsé les statistiques de l'immigration américaine relativement à la nationalité irlandaise, n'hésite pas à dire que, en 1900, il y avait aux Etats-Unis 26 millions d'Irlandais ou de descendants d'Irlandais. Combien sont-ils maintenant dans le giron de l'Eglise? 4,693,198. Le quart n'y est pas. En ce qui concerne les Canadiens proprement dits les investigations aboutissent à des résultats aussi déplorables : " Il y a quelques années, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique fit faire dans l'Etat de New York un travail de recrutement

au milieu des populations canadiennes qui y sont établies. L'espèce de recensement fait par ses agents, en cette occasion, permit de constater l'anglicisation de 10,000 des nôtres dans cette région. Sur ce nombre, un sur dix à peine restait fidèle à l'Eglise. Et ainsi de suite. Voilà qui est net, probant, hélas!"

Mais, terminons par un exemple d'espérance, car décidément c'est elle qui doit l'emporter à la conclusion de cette étude. Espérons que l'avenir des Franco-Américains sera digne de leur passé. De tous les catholiques du Nouveau-Monde, ce sont eux qui ont le plus d'enfants. Les 80,000 Français de 1763 sont devenus 3 millions, malgré leurs pertes considérables. Cela revient à dire que leur nombre a " doublé " tous les vingt-sept ou vingt-huit ans. Pour peu que cela continue ils seront 100 millions dans un siècle et demi! Il est probable alors que l'assimilation s'exercera à leur profit, car nous sommes loin d'avoir la même confiance dans les vertus prolifiques des Anglo-Saxons. Et le rôle du français aux Etats-Unis dans tout cela? me demanderez-vous peut-être.—Son rôle? Conserver, promouvoir, exalter la foi catholique ([3]).

Le monument Crémazie au Hâvre (Comptes rendus des journaux français et canadiens du commencement et du milieu de novembre 1912). — Après la note patriotique profonde, que le beau livre de mon vieil ami de Rome a su si bien faire résonner au fond de nos âmes, voici la note émue, avec le souvenir de l'inauguration, au cimetière d'Ingouville au Hâvre, le dimanche, 3 novembre 1912, de la réplique du Monument Crémazie que nous possédons au square Saint-Louis à Montréal depuis le 24 juin 1906. Dans cette *Revue Canadienne,* qui publia des vers du poète,et où nous avons souvent parlé de lui ([4]), il convenait absolument que nous relations au moins quelques échos de cette fête touchante. Nous emprun-

---

([3]) Cet article de *La Croix* a été reproduit au complet dans *Le Devoir* de Montréal du 3 octobre 1912.

([4]) Voir notre article *Au monument Crémazie*, février 1907. — E.-J. A.

tons d'abord à Mlle Nantel, une Canadienne de Paris qui possède une jolie plume, ce très simple récit, daté du Hâvre, le 3 novembre au matin.

J'ouvre ma fenêtre ; la mer est là, tout près, enchanteresse toujours. Le poète que nous venons honorer eût chanté sa beauté mélancolique par ce matin d'automne. Le soleil n'a pas encore paru, mais l'on sent qu'il crèvera bientôt les nuages pour luire sur sa vieile ville du Hâvre et embellir la journée consacrée à Crémazie. Le premier hommage au poète est rendu à l'église. Notre-Dame du Hâvre est décorée en banderolles noires. Un catafalque se dresse au milieu de l'allée principale. Un drapeau tricolore voilé d'un crêpe l'enveloppe. On célèbre la messe funèbre. L'orgue résonne sous les voûtes. Les Canadiens et quelques personnalités havraises sont groupés dans le choeur. Parmi eux se trouve l'admirable femme. Mme Malandin, qui ferma les yeux de l'exilé et par sa bonté sut adoucir ses derniers moments sur la terre étrangère. L'église est remplie d'une foule émue. Après la messe M. l'abbé Julien, archiprêtre du Hâvre, monte en chaire pour faire l'éloge du poète. La belle et noble allocution ! M. Gonzalve Desaulniers, l'actif président du comité, exprima l'opinion de plusieurs lorsqu'il dit, après la cérémonie, "qu'il n'avait jamais entendu les Didon, les Montsabré, les Lacordaire, mais qu'en écoutant ce beau panégyrique il avait eu l'impression de ce que devait être la grande éloquence française ". Un *Libera* fut ensuite chanté et l'abbé Julien donna l'absoute.

Vers onze heures, plusieurs voitures se dirigent du côté du cimetière, où doit avoir lieu le dévoilement du monument. Je me trouve dans le coupé où est Mme Malandin. Malgré ses soixante-quinze ans elle est alerte, et ses yeux ont conservé un reflet de jeunesse. Elle nous raconte des anecdotes sur Crémazie.....

Nous montons toujours. Le cimetière Sainte-Marie est situé sur une hauteur et domine la ville. A l'entrée on vend des fleurs partout. Il y en a déjà beaucoup sur les tombes, offertes le Jour des Morts. Les arbres jaunis, roux, verts, font un décor varié. La température est belle quoique le ciel soit encore un peu voilé. Au pied du monument de Crémazie ont été déposées des gerbes et des couronnes. Une enveloppe attachée à un chrysanthème est trouvée parmi les fleurs. Elle contient la poésie d'un inconnu à la mémoire de Crémazie. Il y a beaucoup de monde. Parmi nos

compatriotes: L'honorable Philippe Roy, M. et Mme Désaulniers, M. Philippe Hébert, le sénateur et Mme Tessier, M. Robert, de la Banque Nationale, M. G. Maillet, M. J. T. Marchand, M. Tancrède Pagnuelo, M. J.-L.-K. Laflamme, M. Alphonse Lefebvre, M. Eugène Berthiaume, etc. Dans un silence ému M. Gonzalve Désaulniers fait son discours, admirable de forme et de pensée. M. Désaulniers s'est surpassé. M. le docteur Vigné, représentant le maire du Hâvre, lui répond en termes chaleureux. Toute tremblante d'émotion, Mme Malandin, aidée de M. Désaulniers, fait tomber le voile qui recouvre le buste du poète. La tête de Crémazie apparaît énergique et fière, dominant toutes les tombes voisines, comme cherchant la patrie lointaine.

Nous disons un dernier adieu au cimetière, et nous redescendons vers la ville. Tout le monde se dirige vers l'hôtel Frascati, où un déjeûner doit réunir, dans une entente fraternelle, les cousins de France et du Canada.....

Des discours qui furent prononcés là nous ne saurions ici tout retenir. Gardons au moins quelques extraits qu'on sera bien aise sans doute de retrouver plus tard. Voici d'abord l'exorde, si délicat, si peu prétentieux et si juste, du beau discours de M. l'archiprêtre du Hâvre, l'abbé Julien.

Le 17 janvier 1879, au matin, partant de l'église Saint-Joseph, un modeste convoi passait, ni plus ni moins aperçu que tant d'autres, à travers les rues travailleuses de notre cité, et conduisait à sa dernière demeure la dépouille mortelle d'un homme inconnu de ceux-là même qui suivaient le char funèbre. Etranger, arrivé depuis quelques mois seulement au Hâvre, à peu près sans ressources, évitant les relations, retiré, presque caché dans une simple chambre, en la maison de braves gens qui respectaient le secret d'une vie qu'ils devinaient malheureuse, mais honorable, il avait dissimulé jusqu'à son nom, et il semblait que la mort, pourtant prématurée, fût venue au-devant de ses désirs, pour rendre plus épais et désormais impénétrable le voile dont il marchait enveloppé.

Quelque chose, toutefois, avait rayonné hors de lui, comme malgré lui. On avait entrevu chez ce solitaire une grande âme, un grand coeur, un esprit cultivé. Quelques-uns le savaient poète. Naturellement, on supposait un drame intime dont il mourait, et ceux qui l'accompagnaient au

cimetière croyaient bien assister au dernier acte de la tragédie, et que, avec cette humble bière dans cette pauvre fosse, l'homme descendait tout entier, et que, avec le bruit de la dernière pelletée de terre, allait s'éteindre sa mémoire, et qu'enfin jamais plus le rideau ne se relèverait pour éclairer le mystère de cette infortune, encore moins pour lui apporter un lendemain réparateur.

Tout n'était pas fini, cependant, nous le voyons aujourd'hui, Messieurs. La vie et la mort de l'exilé attendaient un autre dénoûment. C'est le dénoûment de justice et d'honneur préparé par votre reconnaissance, Messieurs les délégués du Canada français. La double cérémonie de ce jour—le service célébré ici même pour la paix de son âme, le monument élevé au cimetière de Sainte-Marie sur les restes mortels — forme le digne pendant de la grande journée de Montréal, 24 juin 1906, qui paya la dette du Canada envers un de ses plus glorieux enfants. Les dettes du Canada sont un peu les dettes de la France. Il était juste que le Hâvre, cette ville si française, qui ne put adoucir le sort d'un hôte illustre qu'elle ignorait, eût sa part dans le solennel et juste hommage rendu à la mémoire d'Octave Crémazie.

Et voici maintenant la péroraison du même discours, où l'orateur sacré s'adresse d'abord à Crémazie lui-même.

Désormais, vous ne manquerez ni de prières ni de souvenirs. Votre tombe est devenue un monument, le monument de la fidélité du Canada envers la mère-patrie, le monument de l'alliance indissoluble entre la langue française et la foi canadienne, le monument de votre gloire victorieuse de l'oubli, des malheurs et de la mort. Ah! si votre coeur, tout poudre qu'il est, pouvait avoir quelque sentiment, il tressaillirait au bruit des honneurs que reçoit aujourd'hui votre mémoire. Consolation tardive, sans doute, sinon pour vous, Messieurs, qui venez au nom du Canada français réparer l'injustice du sort plutôt que des hommes, consolation tardive pour l'homme qui n'a vu lever l'aurore de la réparation que sur son tombeau!—"Qui dira de combien de déceptions, de combien de douleurs se compose une gloire? " C'est Octave Crémazie lui-même qui a écrit, à propos d'un autre écrivain pourtant moins à plaindre, cette phrase mélancolique et profonde.—Mais, en revanche, qui pourra dire aussi ce dont la gloire est redevable aux douleurs et aux déceptions? Crémazie était un croyant sin-

cère comme tout bon Canadien, et il ne pouvait pas ignorer que l'homme, rêveur ou pratique, poète ou homme d'Etat, ne fonde rien ici-bas de solide et de durable sans verser dans la fondation beaucoup de ses larmes et un peu de sa vie. La gloire littéraire elle-même, pour peu qu'elle soit la vraie gloire, n'échappe point à la loi universelle du sacrifice.

Il faut le dire bien haut, à la louange du poète, sans la foi de ses aïeux qu'il avait emportée, seule intacte, de sa terre natale, jamais Octave Crémazie n'aurait eu la force de supporter le poids de ses malheurs. Il a connu, à de certaines heures de son exil, notamment à Paris, les affres du désespoir, et s'il a pu les surmonter, c'est, il l'a reconnu, en se réfugiant dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, sous le manteau de la Vierge Marie. La foi canadienne le soutint jusqu'au bout. Pendant son séjour au Hâvre, on le vit assidu, à la messe du dimanche, en cette même église Notre-Dame, toute pleine aujourd'hui de son nom. Quand la maladie fut sur le point d'achever ce que le chagrin avait commencé, il sut mourir à la lumière des éternelles espérances. Il se montra doux envers son pays qui reçut l'adieu de sa pensée, doux envers la mort qui lui ouvrit une patrie nouvelle. Est-ce pour lui-même ou pour un ami qu'il avait écrit les vers qui seront le dernier mot de cet éloge ?

Mais, au seuil du tombeau, dans votre coeur pieux,
Vous reçutes le pain de l'éternelle vie ;
Sous ce divin soleil votre âme épanouie,
Sur l'aile de la foi s'est envolée aux cieux !

Après la voix de France, la voix du Canada aussi se fit entendre et c'est au cimetière, comme le notait Mlle Nantel, que M. Désaulniers parla. M. Désaulniers est poète à ses heures, et il y paraît dans ses discours. Il nous plait de conserver l'exorde et la péroraison de son poétique et éloquent discours. Ce discours, qui est fort beau, ne sonne pourtant pas la même note que celui de l'abbé Julien. Je regrette pour ma part — mais je me l'explique fort bien — que le sentiment catholique, si cher à Crémazie, n'y vibre pas. Voici l'exorde :

Ce matin, je regardais la mer, et par delà la ligne bleue qui en limite

les horizons, mes yeux cherchaient quelque chose et ne le voyaient pas. Ce qu'ils cherchaient en vain, dociles à l'obscure volonté qui surgissait des profondeurs de ma mémoire attendrie, mon esprit seul pouvait l'apercevoir à travers l'énorme distance, loin, très loin, là-bas, vers le couchant, derrière les embruns qui, aux petites aubes, coiffent les clochers de vos cathédrales de brouillards blancs, comme des fées. Ma pensée, quittant pour quelques instants ce sol de la France dont l'hospitalité des choses et des êtres m'est si souriante et si douce, déchira brusquement les airs pour aller se poser sur le fleuve, sur les lacs, sur les bois de ma province, sur les mille toits d'où monte droite au ciel, droite comme l'âme simple des paysans qu'ils abritent, une fumée grise et menue. Elle s'en alla, vers les humbles cités de l'autre France, de la France lointaine où résonne encore le " parler délectable " que nos aïeux, que vos aïeux nous ont transmis. Elle s'attarda par les rues et les places familières, dans le souvenir des latitudes quittées, pour être bientôt reprises, auprès des concitoyens, des amis, des parents qui me seront plus chers au retour.

Et lorsque le hasard des associations d'idées, ou plutôt lorsque la même cause qui fait que je prends aujourd'hui la parole devant vous, l'eût ramenée au rivage où je me trouvais, je songeai que peut-être, à cette même place, à coup sûr au long de la mer brumeuse, où je contemplais et rêvais, un autre homme, un exilé, avait rêvé aussi, mais rêvé amèrement. Cet exilé, Messieurs, c'était le chantre de nos réveils et de nos espoirs, c'était le poète de chez nous, Octave Crémazie. Octave Crémazie!... ce nom du barde malheureux à qui, en témoignage d'un impérissable attachement, le Canada a élevé un double monument à Montréal et dans cette ville, ce nom que d'ailleurs il ne portait pas ici et qui par suite est à peine connu de vous, avec quelle fierté, nous Canadiens, nous en saluons la gloire! Avec quelle pieuse admiration nous le gravons sur cette pierre commémorative en terre de France pour le solennel hommage, dont ses compatriotes l'ont jugé digne et qui acquiert, par votre présence, une si émouvante grandeur.

Et voici la péroraison :

Octave Crémazie mourut sans avoir pu mettre la main à son dernier chant funèbre et après avoir vu partir de votre port pour la terre natale tant de vaisseaux où jamais ne fut retenue, hélas! sa place de passager.

C'est vous, bonne et vénérable Madame Malandin, qui fermâtes les yeux du pauvre poète, c'est vous qui tant de fois les avez vus se mouiller du regret désespéré de ne plus se remplir des horizons de son enfance. " Heureux, s'était-il écrié, autrefois, heureux qui sait vivre et mourir où dorment ses aïeux!" La tombe que vous entretenez pieusement n'occupe point, il est vrai, le lieu que son voeu touchant avait désigné. Au moins n'est-elle ni en terre étrangère, ni en des mains étrangères. Votre veillée funéraire, vos soins assidus, honorée Mme Malandin, c'est bien pour lui un peu la famille qui se penche sur son cher souvenir. La France, c'est bien jusque dans la tombe, un peu pour lui les siens. Nous, ses frères du Canada, nous avons voulu, que, comme elle revivait dans la patrie où il est né, sa grave figure, grâce à l'habile et fidèle ciseau d'Hébert, revécût aussi dans cette autre patrie qui le vit mourir.

Dors en paix, o poète, dans ce cimetière, où depuis trente ans les arbres t'enveloppent de leurs ombres légères, en face de cet océan dont les flots t'apporteront souvent les doux airs du pays, puisque désormais ton buste marquera le lieu de pèlerinage où tes compatriotes viendront prier et se souvenir.

L'Instruction obligatoire à l'Assemblée législative de Québec (*L'Enseignement Primaire*, de Québec—décembre 1912, article du directeur, M. C.-J. Magnan). — Le débat sur l'Instruction obligatoire, qui a eu lieu au parlement provincial dans les derniers jours de novembre, est sûrement pour l'avenir de nos écoles l'un des plus importants que nous ayons jamais eus à Québec. Il a produit dans toute la province, et même au-delà, une impression profonde. Notons ici qu'il a eu un écho fort significatif à la table de Mgr l'archevêque de Montréal, le jour de la fête patronale de l'Université Laval (8 décembre), lorsque, au milieu des cent trente gouverneurs et professeurs qui assistaient à ce dîner d'honneur, Sa Grandeur a remercié pubilquement Sir Lomer Gouin de sa belle attitude en Chambre, et que le Premier Ministre s'est félicité de ne vouloir pour l'enseignement, tant primaire que secondaire et supérieur, que des progrès véritables et dans le sens

de nos meilleures traditions. Nous avions découpé plusieurs comptes rendus de nos journaux,pour cette chronique de janvier, quand l'*Enseignement Primaire* de Québec nous est arrivé avec un article de tête, signé par son directeur, qui résume nettement et loue comme il convient tout le débat. Notre tâche s'en trouve facilitée d'autant, et nos lecteurs, nous en sommes certain, seront loin d'y perdre. Nous nous bornons donc à citer la plus grande partie de cet article, en y joignant nos modestes félicitations à l'adresse de Sir Lomer Gouin, du distingué chef de l'opposition, M. Tellier, et des 62 députés qui ont voté contre le bill Finnie-Langlois—que 6 députés seulement ont appuyé.

Dès le début de la session en cours à la Législature de Québec, le député de Saint-Laurent, Montréal, le Dr Finnie, député protestant, déposait devant la Chambre un projet de loi d'Instruction obligatoire pour les non-catholique de la province de Québec. Le député de Saint-Louis, Montréal, M. Godfroi Langlois, appuya la proposition du Dr Finnie. Les 26, 27 et 28 novembre dernier, ce projet de loi, d'une portée considérable, fut l'objet d'un long débat sur le parquet de l'Assemblée législative. Depuis vingt-cinq ans qu'il m'est donné de suivre toutes les discussions sur les sujets scolaires à Québec, jamais je n'avais entendu un discours aussi bien ordonné, aussi clair, aussi parfaitement documenté, aussi fièrement éloquent, que celui que prononça Sir Lomer Gouin, sur le bill Finnie, mercredi, le 26 novembre. Je ne saurais cacher non plus mon admiration pour l'attitude si noble et si patriotique de M. Tellier, le distingué chef de l'Opposition. M. Tellier, suivant l'impulsion de sa grande âme et obéissant au sentiment du meilleur patriotisme, seconda le Premier Ministre avec une énergie inflexible et une logique impitoyable, dans la lutte pour repousser l'Instruction obligatoire, mesure qui a fait faillite partout où elle a été établie, mesure qui attente à la liberté paternelle et va jusqu'à violer le sanctuaire sacré de la famille.

Le Premier Ministre de la province a souligné tout l'odieux d'une semblable loi. Il a prouvé qu'elle était inopportune, et démontré par des statistiques exactes, claires et probantes, que la province de Québec, au point de vue de la fréquentation scolaire, était à la tête de toutes les

autres provinces du Canada. Le chef de l'Opposition, de son côté, fit bien voir qu'une loi semblable ne saurait avoir qu'une portée générale et qu'il ne convient pas de l'appliquer à une section de la population seulement, ce qui serait odieux pour cette section, étant donné le caractère uniquement pénal de la dite loi ; il prouva aussi d'une façon irréfutable que l'instruction obligatoire n'était nullement nécessaire au régime des écoles séparées, et qu'en la repoussant, la Chambre ne portait atteinte à aucun droit ou privilège de la minorité.

Mais la phase la plus émouvante du débat fut celle où Sir Lomer Gouin revendiqua l'honneur de la province de Québec en matières scolaires et marqua au front du signe de traîtres ceux qui sans relâche, depuis une dizaine d'années, dénigrent honteusement le Québec français et catholique. " Il faut, dit l'*Action Sociale* du 28 novembre, avoir entendu ces paroles de justice, ces paroles vengeresses résonner fièrement -- hier soir, en particulier — dans l'enceinte de notre Parlement, pour comprendre combien elles honorent et celui qui les a prononcées et la province dont il est le chef. " De son côté, l'honorable chef de l'Opposition, M. Tellier, dans un mouvement d'éloquence et de fierté nationale qui l'honore, s'écria parlant du discours de Sir Lomer : " J'ai suivi avec intérêt tout ce débat et surtout le discours du Premier Ministre de cette province. Nous différons d'opinion assez souvent, mais nous savons, dans des questions comme celle-là, nous élever au-dessus des considérations politiques. Quand j'ai entendu le Premier Ministre revendiquer l'honneur de notre race et de nos institutions et marquer au front ceux qui s'acharnent à dénigrer leur province, j'ai applaudi des deux mains et du fond du coeur. "

Témoin de ce mémorable débat, j'ai entendu, avec une joie que mes lecteurs s'expliqueront facilement, raisonner bien haut et bien fier ce cri du coeur, justifié par les faits : " Honneur à la province de Québec ! " cri poussé par deux vrais patriotes, dont l'un, chef de l'Etat, et l'autre, chef d'un grand parti politique. Et cette revendication, opposée dans une circonstance aussi solennelle à la consigne de nos Vergors modernes : " Honte à la province de Québec ", était acclamée par les neuf-dixièmes d'une Assemblée délibérante, représentant la province entière !

•

UN GRAND PRIX DE LITTÉRATURE Á QUÉBEC (Lettre de M. l'abbé Emile Chartier à un personnage politique—*Le Devoir* de Montréal—25 octobre 1912). — Le gouvernement de Qué-

bec, sur la proposition de M. Octave Mousseau, député de Soulanges, serait sur le point, a-t-on répété, d'encourager de quelque façon nos hommes de lettres canadiens. *Le Devoir* de Montréal demandait récemment la création d'*un grand prix de littérature.* Or, voici une lettre, fort intéressante, que notre si actif collaborateur, M. l'abbé Emile Chartier, écrivait, il y aura bientôt trois ans (le 25 mars 1910), à un personnage politique, qui lui avait demandé son avis motivé sur le *moyen* de mettre en pratique la proposition de M. Mousseau, qu'on devait alors discuter. *Le Devoir* a reproduit cette lettre le 25 octobre dernier. Nous la voulons ici conserver *in extenso,* au moins dans sa partie substantielle. M. l'abbé Chartier écrivait donc :

Si je ne me trompe, le gouvernement met, chaque année, à la disposition du Secrétaire provincial, une somme d'environ quatre mille cinq cents piastres ($4,500). On pourrait demander d'abord que cette allocation destinée à l'encouragement des lettres fût portée à six mille piastres ($6,000). Au lieu de laisser entre les mains du Secrétaire la somme ainsi accrue, et cela parce que la multiplicité de ses fonctions l'empêche d'en surveiller efficacement le partage, il vaudrait mieux en confier l'administration aux chefs de nos Universités. Par état ils se tiennent au courant des besoins et du développement littéraires de notre province ; ils sont plus à même d'appliquer à propos les sommes accordées. Je n'établis pas d'ailleurs de distinction entre les Universités françaises ou catholiques et les Universités anglaises ou protestantes. C'est une tradition chez nous que nos compatriotes d'autre langue et d'autre croyance aient une part à nos allocations ; c'en est une autre qu'on les appelle à juger de la distribution qu'on doit en faire. Le nombre des juges pris dans les unes comme dans les autres doit-il être proportionnel ou égal? Je ne vois guère de raison pour qu'il n'y ait pas ici égalité. Mais les sommes, elles, doit-on les attribuer également ou proportionnellement à la population ? Là-dessus on est libre de penser ce que l'on voudra ; mais peut-être, comme il s'agit d'un subside provincial et que l'élément canadien-français compte dans la province pour les quatre-cinquièmes, nos compatriotes anglais ne nous reprocheraient pas de faire plus large la part réservée

aux Canadiens-français. Sans doute, il vaut mieux ne pas insister sur ce point et s'en tenir à l'égalité, au risque d'être exposé à ne pas recevoir un jour la même somme de justice.

Du subside on pourrait faire trois emplois principaux : une partie servirait à récompenser les auteurs qui auraient publié dans l'année un ouvrage convenable ; une autre part serait réservée, à titre d'encouragement, pour des concours littéraires ; la troisième partie, on la destinerait à préparer de futurs écrivains en leur facilitant l'accès à des cours supérieurs.

1o En ce qui concerne les " récompenses ", chaque année les recteurs de nos Universités nommeraient un comité de trois ou cinq membres, chargé de faire en mars un compte rendu des ouvrages publiés l'année précédente et soumis par leurs auteurs à son approbation. Une somme de $1,000, partagée en deux parties égales ($500 pour les Anglais, $500 pour les Français), permettrait d'attribuer $100 de rémunération aux cinq auteurs anglais comme aux cinq auteurs français dont les oeuvres seraient les plus remarquables dans les catégories suivantes : littérature scientifique (philologie et sciences naturelles), ouvrages de critique ou d'imagination, histoire et économie provinciales ou paroissiales, poésie, philosophie. En tout donc il y aurait, pour chaque nationalité, cinq récompenses de $100 chacune, et cela annuellement.

2o Ce même comité de classement, nommé par nos Universités, aurait pour fonction d' "encourager" nos écrivains à produire des oeuvres nouvelles. C'est à quoi serviraient les concours. Lors de leur réunion, en mars de chaque année, les juges en question détermineraient un certain nombre de sujets empruntés aux cinq classes mentionnées plus haut. Le meilleur ouvrage de chacune des cinq catégories vaudrait à son auteur un prix de $200. Comme nous avons à encourager deux éléments nationaux, cinq prix de $200 pour chaque nationalité exigeraient l'application d'une somme de $1,000 pour chacune d'elles, soit $2,000 au total. Si l'on trouve que la tâche serait rude pour les mêmes juges d'apprécier et les ouvrages à récompenser et les mémoires soumis aux concours, rien n'empêche les recteurs de former, pour examiner ces derniers, un bureau différent du premier. Ces concours, au reste, ont existé jadis dans l'Université de Québec (voir les anciens annuaires, vers 1880) ; on les pratique en France, surtout pour favoriser la littérature d'imagination (Cf. *Bulletin du Parler français*, V. v. No 4, décembre 1906, ff. 150-1.).

3o Nous avons ainsi disposé d'une somme de $3,000 sur les $6,000 dont nous parlions au début, soit $1,000 comme récompense et $2,000 comme encouragement. Il reste donc à employer $3,000. Volontiers je songe aux bourses Rhodes (Rhodes Scholarship) et je me demande si nous ne pourrions pas, en vue de pousser nos jeunes gens à une " formation supérieure " en même temps que pour " préparer les écrivains " de l'avenir, appliquer ce crédit, sous forme de bourses d'études, à quelques-uns d'entre eux. Ici je ferais la part la plus large à nos Universités canadiennes-françaises, vu qu'il y en a deux pour une anglaise. Tous les trois ans, le recteur de Québec, le vice-recteur de Montréal et le président de Mc Gill désigneraient un candidat parmi les étudiants de leurs circonscriptions respectives. Chacun de ces candidats recevrait, sur les $3,000 qui restent, une somme de $1,000, à laquelle il aurait droit pendant trois années consécutives s'il ne s'expose pas par sa conduite à un retrait de la faveur. Les chefs universitaires pourraient choisir les sujets soit parmi les jeunes gens qui viennent de terminer leur cours classique soit parmi ceux qui ont achevé leurs études universitaires (légales, médicales ou théologiques). Quant au choix des universités européennes, où on les enverrait étudier, il serait laissé à la discrétion des recteurs. On peut suggérer seulement Harvard ou Oxford pour les Angleis, Paris, Lille, Fribourg ou Louvain, pour les Canadiens français. Il appartiendrait aux recteurs de juger au préalable l'aptitude des sujets, de se renseigner sur le profit qu'ils retirent de leurs études et sur la conduite qu'ils tiennent, en s'inspirant au besoin des règlements qui régissent les bourses Rhodes. Pour ma part j'exigerais que ces jeunes gens rapportent un diplôme, celui de licencié ès-lettres par exemple, ou de licencié en-sciences sociales ou historiques.

Voilà donc nos $6,000 piastres employées et, si je ne me trompe, d'une façon aussi équitable que logique. Chacun reçoit la part qui lui convient, les attributions sont faites par des hommes du métier et ceux-ci restent à l'abri de toute pression intérieure ou extérieure.

Je n'ai pas parlé du *régime de pensions ;* c'est que ce système, qui a produit de bons résultats en France (lire là-dessus les articles du Père Delaporte : *Argent et littérature* dans les *Etudes* des Pères de la Compagnie de Jésus, septembre et novembre 1891, février 1892), ne me semble guère applicable dans un pays comme le nôtre. Il ne m'a pas paru à propos non plus de faire allusion aux *prytanées* qui eurent une si heureuse

influence sur le développement de la littérature grecque; l'établissement d'institutions pareilles n'auraient d'autre avantage que celui d'être une intéressante reconstitutions archéologique. Que si je me suis tu sur la fondation d'une *Académie nationale*, la raison en est simple : il s'agit d'un subside provincial à partager entre deux nationalités. Enfin, notre gouvernement a mérité d'être applaudi quand il attribuait à nos hommes de lettres certaines " fonctions officielles ", qui les mettaient à l'abri du besoin, les arrachaient à la sollicitude du pain quotidien et leur procuraient les loisirs nécessaires au culte de l'art. Ce que l'on a fait pour le Dr Dionne à Québec et pour les archivistes Tanguay, Doughty et Roy, à Ottawa, pourquoi ne le ferait-on pas aussi dans le domaine provincial ? Je sais bien que les ministres n'ont pas toujours la main libre. Ne le serait-elle pas davantage si l'on décrétait une bonne fois que les postes de bibliothécaire et d'archiviste provinciaux seraient attribués seulement à des hommes connus pour leur compétence littéraire? En écartant de ces nominations les titres uniquement politiques, on aurait peut-être trouvé précisément le moyen de les rendre profitables à nos lettres canadiennes !

En somme, si je tente de résumer toutes ces suggestions, le projet de loi comporterait les clauses suivantes: *a*) le crédit attribué au développement de notre littérature serait porté de 4,500 à 6,000 piastres; *b*) au lieu de l'abandonner au secrétaire-provincial on en confierait le partage aux autorités universitaires; *c*) ce partage comprendrait trois catégories : $1,000 piastres de récompenses pour les oeuvres publiées annuellement; $2,000 piastres d'encouragement pour des mémoires présentés au concours et $3,000 piastres en bourses d'études, d'une durée de trois ans chacune, dans les universités étrangères; *d*) le gouvernement aurait un mode de sanction finale en offrant aux hommes de lettres des fonctions qui leur reviennent de droit, semble-t-il, comme les postes de bibliothécaires et d'archivistes dans la province.

Je ne vous cache pas que deux idées m'ont guidé surtout: celle d'abord de préparer, par des études supérieures de littérature, les écrivains de demain, au lieu d'encourager seulement les lettrés actuels; celle encore de soustraire aux influences, désastreuses toujours, de la politique, l'attribution de sommes qui doivent seulement récompenser et accentuer le travail intellectuel. C'est à ce double résultat que doit tendre, selon moi, un pareil projet. J'ajoute qu'il y aurait peut-être des suggestions heureuses à cueillir dans le projet de loi australien de 1907 (entre juillet et

décembre) par lequel le gouvernement autorisait l'octroi de 2,500 piastres comme le noyau d'un fonds public destiné aux littérateurs pauvres; malheureusement, je n'ai pas sous la main le texte de loi lui-même. De plus, mes confrères licenciés de l'Université de Paris, les abbés Camille Roy (lettres-grammaire) du Séminaire de Québec, Oscar Maurice (lettres-grammaire) et Adélard Desrosiers, (lettres-histoire) de l'Ecole Normale de Montréal, vous fourniraient probablement d'autres indications plus utiles que les miennes.

L'ADRESSE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL DE MONTRÉAL Á SON ALTESSE ROYALE LE DUC DE CONNAUGHT, GOUVERNEUR DE CANADA—18 novembre 1912. — Enfin nous terminerons cette chronique en donnant ici le texte de la magnifique adresse que M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval, présentait, le 18 novembre dernier, à Son Altesse Royale le Duc de Connaught, gouverneur du Canada. Il nous arrive souvent, dans ces pages, de revendiquer nous-même, où mieux encore de reproduire quelques-unes des plus fières revendications qui se publient au sujet des droits de notre langue, de notre foi, et de notre race canadienne-française. Nous voulons être pourtant, et nous le sommes, loyaux à la couronne anglaise autant que quiconque. Ce nous est une joie, en même temps qu'un honneur, d'enregistrer aujourd'hui une superbe expression, tombée des lèvres d'un homme bien placé pour parler avec autorité, de notre loyauté canadienne au drapeau d'Angleterre.

Ma qualité de vice-recteur — disait donc M. le chanoine à Son Altesse Royale — me donne, en ce moment, le privilège de représenter tout le personnel de l'Université Laval de Montréal, administrateurs ou gouverneurs, professeurs et étudiants. Au nom de tous, je voudrais pouvoir exprimer dignement combien nous sommes heureux de voir un prince du sang présider aux destinées de ce vaste pays, ouvert tout d'abord à la civilisation par les découvreurs et les missionnaires de la nation généreuse qu'est la France, et protégé désormais, dans ses incomparables libertés constitu-

tionnelles et ses prodigieux développement économiques, par le plus fier des drapeaux, celui de la puissante nation qu'est l'Angleterre. Et dans le trésor de cette langue dont les vocables—qui semblent éternels, comme la divinité et la justice—s'épanouissent toujours au blason de la couronne britannique, je voudrais avoir assez d'habileté pour choisir les termes les plus aptes à dire combien nous est particulièrement agréable la visite, dans cette institution, du fils de la reine vénérée qui nous octroyait en 1852 nos prérogatives universitaires.

L'aimable condescendance de Votre Altesse Royale ne nous surprend pas. Jeune et brillant officier, vous aviez déjà, il y a quelque quarante ans, laissé à Montréal de si sympathiques souvenirs. Et en prenant les charges de vos hautes fonctions parmi nous, vous n'avez eu rien à changer dans vos habituelles dispositions. Il vous suffit, pour gagner tous les coeurs, de vous montrer tel que vous fûtes toujours dans les diverses étapes d'une féconde et glorieuse carrière. Aussi considérons-nous comme un devoir de gratitude, en vous apportant le tribut de nos hommages et de notre respectueuse affection, de tourner sans retard nos yeux vers le palais de Westminster, pour remercier Sa Majesté le roi Georges V de votre nomination au poste de gouverneur-général du Canada et du grand honneur qui en rejaillit sur tout le pays.

On l'a observé avec beaucoup de justesse, à l'occasion des splendides manifestations qui ont marqué le passage de votre auguste neveu à travers l'Empire des Indes, les rois n'attendent plus que les colonies viennent à eux; ce sont eux qui vont à elles. Il y a là une évolution caractéristique; et, nous sommes de ceux qui le croient fermement, des procédés si cordiaux ne peuvent avoir qu'une heureuse influence sur les destinées générales de l'Empire. Car la foi jurée au trône, nous catholiques et Canadiens, ainsi l'atteste chaque page de notre histoire, nous tenons à honneur de la garder loyalement et sincèrement. Dans nos écoles et dans nos universités, vous le savez, l'enseignement distribué aux hommes de demain s'inspire de cette parole du Maître: " Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ". Votre Altesse n'ignore pas, non plus, le témoignage que donnait de cette loyauté son illustre et regretté frère, le roi pacificateur, dans un message mémorable, adressé aux Pères du premier concile national de Québec: "Votre télégramme de loyauté ", affirmait Edouard VII, " est conforme aux meilleures traditions de l'Eglise dont vous êtes les chefs et du Dominion où vous êtes assemblés".

Qu'il suffise de vous dire que nous entendons rester fidèles à ces tra-

ditions, et que tous, dans cette université, nous n'avons qu'une ambition : rivaliser de zèle avec les institutions-soeurs de Québec et de toutes les provinces de la Confédération pour faire du Canada un pays de plus en plus grand, heureux, uni et prospère, et pour lui garder son rang d'honneur dans ce magnifique empire britannique, que nous voudrions voir toujours fort et glorieux, jamais amoindri, ni dans son étendue, ni dans son prestige, ni dans sa suprématie.

Pour réaliser ces nobles desseins, Votre Altesse me permettra de le dire à nos jeunes amis les étudiants, il faut du courage, du travail, de la générosité, de l'idéal, de l'enthousiasme ! Et eux ne seront pas étonnés de me l'entendre répéter : à leur âge, non moins que plus tard, le prince de sang royal qui les honore aujourd'hui de sa présence s'était déjà fait une loi de pratiquer toutes ces vertus, simplement parce qu'il y voyait une obligation personnelle et un devoir patriotique. Si belle et utile leçon venant d'un tel maître, mérite de la part de tous les éducateurs une vive reconnaissance. La nôtre est profonde, et pour cette leçon d'énergie et de générosité, et aussi pour les encouragements que nous prodigue votre bienveillante visite.

Si la réserve empêche notre gratitude d'éclater en présence de Votre Altesse Royale, qu'elle sorte néanmoins de nos âmes, et qu'elle aille, respectueuse et sincère, retentir au coeur des nobles dames, la duchesse de Connaught et la princesse Victoria Patricia, qui incarnent ici, au Canada, la famille royale avec autant de splendeur et de grâce que Votre Altesse apporte de dignité cordiale à y représenter la suprême autorité de la couronne britannique.

A ce beau discours, Son Altesse Royale le Duc de Connaught, dans un français très pur, répondit qu'il était très reconnaissant pour les paroles sympathiques qu'on venait de lui adresser. Il assura qu'il considérait comme un honneur de représenter Sa Majesté le Roi au milieu de nous. Il rappela aimablement qu'il était un peu de la famille de Laval, puisqu'il en avait reçu récemment le titre de docteur en droit. Il ajouta que dans ses voyages à travers le Canada,il avait été heureux de constater que partout " les autorités sont conscientes de leurs responsabilités en matière d'éducation ".

Affirmant enfin que l'éducation universitaire est indispensable à un pays qui grandit, il termina par ces paroles qu'il convient de retenir textuellement : "L'Université Laval, je le sais, grâce à une direction sage et éclairée, a toujours été à la hauteur de sa mission, et, le ciel aidant, j'ai l'espoir que cette grande institution continuera à donner au pays des hommes distingués, dont l'ambition sera de servir avec intelligence et dévouement les intérêts du Canada et du grand Empire dont nous faisons partie ".

Vraiment, il serait difficile pour une revue qui comme la *Revue Canadienne* a des attaches aussi étroites avec l'Université Laval de trouver de meilleures paroles pour terminer d'abord une chronique qui est toute canadienne, et aussi, au début d'une nouvelle année, pour offrir ses meilleurs souhaits à ses protecteurs et à ses amis.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

FLEURS DE GIVRE. *Recueil de poésies diverses*, par W. Chapman. —A la *Revue des Poètes*, Paris, 1912.

Comme ses frères ainés *Les Aspirations* et *Les Rayons du Nord*, ce nouveau volume de notre fécond poète canadien sera-t-il aussi couronné par l'*Académie française?* La *Revue Canadienne* en serait très honorée, elle qui vit dans ses pages éclore quelques-unes des poésies dont se composent *Les Fleurs de Givre*. Cette note n'étant en somme qu'un accusé de réception au bon ami qu'est M. Chapman, je n'entreprendrai pas, ici, ni une étude, ni une critique de ses vers. Du reste, M. l'abbé Chartier, dans sa chronique du *Mouvement des idées*, en devra parler, je crois. Qu'il me suffise de louer le poète, qui n'est plus jeune, de garder toujours fraiches et productrices sa verve et sa plume. Notre nature canadienne vaut d'être chantée. M. Chapman se doit de continuer, en condensant davantage peut-être, son oeuvre poétique. Il est digne de célébrer la patrie qu'il aime, celui qui a su dire, en parlant du givre de nos rudes hivers :

Est-ce un rêve ?... Toujours une nouvelle scène
Du long panorama dessiné par le gel
Se déroule au sommet du grand bois solennel,
Comme un drapeau géant tissé de blanche soie,
Sous la mitraille d'or du soleil qui flamboie. (1)

Nos remerciements à l'auteur, et nos meilleurs souhaits. — E.-J. A.

(1) *Fleurs de Givre*, p. 4.

* * *

EVANGELINE. *Traduction libre du poème de Longfellow*, par Pamphile Lemay (3ème édition). — Chez la Cie J.-Alfred Guay, à Montréal, 1912.

Au moment où l'Eglise récompensait la fidélité des Acadiens en invitant

pour la première fois l'un des leurs, Mgr Leblanc, évêque de Saint-Jean, N. B, à monter sur un trône épiscopal, paraissait cette édition nouvelle de l'*Evangéline*, avec une préface inédite signée en 1902, il y a dix ans (!), par Edouard Richard, cet " enfant de la terre acadienne, devenu un jour notre frère et l'un de nos glorieux travailleurs ". " Le grand poète — écrit M. Lemay en parlant de Longfellow *à ceux qui le liront* (page 6) — qui m'a reproché, un jour, d'avoir fait mourir trop tôt sa douce héroïne, et qui m'a remercié, plus tard, de l'avoir fait revivre, accueillerait avec bienveillance, je n'en doute pas, cette nouvelle édition du poème admirable que je fais entrer dans notre littérature, sous l'égide de son immortalité." Nous le croyons sans peine, Longfellow serait content; il l'a été du reste et ne s'en est pas caché du beau travail de son digne traducteur. L'on sait le vieux proverbe italien: *Tradutore traditore*, ce qui veut dire *le traducteur est un traître* le plus souvent. Notre cher Pamphile Lemay ne trahit ni son modèle, ni la race acadienne, ni sa foi, ni sa belle langue. Son *Evangéline* est digne de l'autre, et ce nouveau volume, parfaitement édité, serait bien à sa place, tous les ans, dans nos distributions de prix. On n'aime jamais trop son pays. M. Pamphile Lemay est de ceux qui le font chérir. Nos félicitations à l'auteur et nos meilleurs voeux.—E.-J. A.

* * *

LOUIS HEBERT, PREMIER COLON DU CANADA. Un opuscule de quarante pages, par Mme Laure Conan. — Imprimerie de *L'Evénement* à Québec, 1912.

Nos lecteurs connaissent ces belles et fortes pages, puisqu'elles ont d'abord paru ici, que Mme Laure Conan vient de publier en un joli opuscule. Nous aurions mauvaise grâce à accabler notre distinguée collaboratrice avec des compliments, dont elle n'a que faire, pour mérités qu'ils soient. Mais nous voudrions bien recommander à tous nos lecteurs d'acheter et de répandre autour d'eux, et de faire lire, et de faire apprendre même à leurs enfants, l'excellente et fortifiante leçon d'histoire que constituent ces pages sobres mais si pleines. Puisse la bonne plume de la première de nos femmes écrivains continuer longtemps encore à nous donner de ces pages solides, patriotes et chrétiennes, qui peuvent faire tant de bien. — E.-J. A.

* * *

DEBUTS D'UN EVEQUE MISSIONNAIRE. Sacre et premiers voyages de Mgr Charlebois, évêque du Keewatin.

Ce n'est qu'une modeste petite brochure que j'annonce là, et que je veux recommander de toute mon âme à l'attention de nos lecteurs. Ce n'est pas écrit sans doute — Mgr Charlebois me pardonnera de le dire — dans le style solide et brillant d'un discours de M. Lamy ou de M. de Mun proclamant à l'Académie française les *prix de vertu* qu'on y décerne chaque année. Cela n'a pas l'envolée des vers de Pamphile Lemay et cela ne vaut pas la solide prose de Laure Conan. Mais cela mériterait peut-être à l'auteur un prix de vertu, et cela constituerait un beau thème aux chants de nos poètes et aux récits de nos historiens. Ce sont des notes, jetées à la hâte sur un calpin, en cours de voyage, au pied d'un arbre ou dans un canot d'écorce, par un apôtre qui se contente de faire l'histoire laissant à d'autres de l'écrire. Comme c'est touchant pourtant, ces récits de missionnaires! Et comme cela repose l'âme de voir à l'oeuvre, de sentir à l'oeuvre vive, ces semeurs d'idéal et ces fondateurs de chrétientés que sont nos modestes Pères Oblats, évêques et prêtres. En les lisant, on pense à saint Paul et à ses voyages et l'on se surprend à murmurer le mot des Saints Livres: *Qu'ils sont beaux les pieds des évangélisateurs!* Mgr Charlebois sait-il que l'Académie française vient de décerner le prix Audiffred (15,000 francs, soit 3,000.00 dollars) à l'évêque apôtre du Congo français, Mgr Augouard? Il devrait envoyer son petit livre à M. Etienne Lamy ou à M. René Bazin. Il n'aura pas de prix littéraire, mais un prix de vertu peut-être? On ne sait jamais. — E.-J. A.

* * *

COLBERT ET SEIGNELAY CONTRE LA RELIGION REFORMEE, par Eugène Guitard. Prix: 3 frs. — Paris, A. Picard, éditeur,

Quand il entreprit son étude en vue d'un examen en Sorbonne, M. Guitard n'apportait dans ses recherches aucune idée préconçue; il se laissa seulement guider à travers les trésors documentaires des archives et des bibliothèques Parisiennes par sa méthode sévère et précise de Chartiste consciencieux. Il fut ainsi d'abord amené à constater que l'histoire de la fameuse Révocation de l'édit de Nantes a été surtout, écrite par les protestants, qui, s'ils n'ont pas délibérément défiguré les

textes cités par eux, les ont souvent produits incomplets. Il en résulte que cet acte, certainement peu humain et peu adroit de Louis XIV, est généralement présenté d'une façon par trop défavorable. Jusqu'ici on n'avait jamais mis en lumière le rôle de Colbert ni surtout celui de son fils et successeur, le marquis de Seignelay, qui a surtout été très considérable dans cet affaire. On s'imagine aisément que la Révocation fut une mesure brutale ordonnant à tous les protestants de se convertir de gré ou de force. Rien n'est plus faux. La révocation supprime le culte calviniste public, mais elle proclame la liberté de conscience. Longtemps avant et longtemps après elle, les Parlements, les conseils, les secrétaires d'Etat travaillent avec plus ou moins de patience, avec plus ou moins de succès à unifier au point de vue religieux la France. Seignelay est parmi les plus actifs, et sa modération adroite fait contraste avec l'arrogante brutalité de son rival, Louvois. M. Guitard nous fait assister aux moindres épisodes de ce rude combat qu'il conduit aussi humainement qu'il est possible, de façon à mériter les éloges d'un protestant, Spanhéim, envoyé de Brandebourg à la cour de France, et d'un athée, Voltaire, qui lui reconnaît " un génie plus vaste encore que celui de Colbert ".

* * *

UNE PETITE SAINTE. *Visite au Carmel de Lisieux, aux Reliques, à la tombe de Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus*, par Jean Saint-Yves. In-12, Prix: 1 fr.—P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

A tous ceux, — et ils sont nombreux—qui ont lu l'*Histoire d'une âme*, à ceux-là surtout qui n'ont point encore goûté cette douceur, nous disons sans hésiter: " Vous devriez lire cela ". Cela? C'est ce petit volume : *Visite au Carmel de Lisieux*. C'est le lumineux résumé de la vie de Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus; c'est, pieusement recueilli, le parfum qui s'exhale d'une âme privilégiée; c'est le récit ému d'un pèlerinage à la cellule, aux reliques, à la tombe de l'aimable enfant — elle avait vingt-quatre ans —qui a promis de semer du haut du ciel, une " pluie de roses " sur la terre. Et après avoir lu, on dit tout bas, avec Eugénie de Guérin: " Il me semble qu'un lis s'est posé sur ma joue "; et l'on veut rester dans cette atmosphère de douceur, de pureté, de générosité aussi, dont l'âme se sent toute pénétrée.

* * *

HISTOIRE RELIGIEUSE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE, par Pierre de La Gorce, membre de l'Institut. *Tome II.* 1 vol. in-8 avec trois cartes. Prix: 7 fr. 50.. — Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

M. Pierre de La Gorce a retracé dans un premier volume les débuts de la lutte religieuse qui marqua la Révolution. Il poursuit aujourd'hui son oeuvre. On peut dire que presque toute l'histoire de l'Assemblée législative en 1792 gravite autour des lois contre les prêtres et des deux *vetos* royaux. C'est dire tout l'intérêt du travail qui est offert au public. Cette lutte du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif aboutit à la journée du 20 juin où Louis XVI, si faible à l'ordinaire, déploya un si rare courage. A partir de cette date, les événements se précipitent: internement, emprisonnement, massacre. Avec une érudition sûre et un grand art de composition, l'éminent historien s'applique à marquer ces étapes. Les horreurs de Septembre sont détaillées et jugées ici en des pages qui semblent définitives. Un chapitre non moins suggestif est consacré à la déportation des prêtres, aux épisodes de l'histoire provinciale et aux terribles lois votées au printemps de 1793 par la Convention. Cependant en Vendée une insurrection a éclaté, toute religieuse au moins au début; M. Pierre de La Gorce en décrit l'origine, puis raconte la prise d'armes des Angevins, les efforts farouches et souvent souillés de crimes des gens du Marais; enfin, reconstituant ce qui reste des traditions vendéennes et les contrôlant par les documents officiels ou les pièces d'archives, il suit l'armée catholique jusqu'à l'échec de Nantes et la mort de Cathelineau.

* * *

L'AIMABLE PETITE SAINTE AGNES, par Florian Jubaru, S. J. In-12 de 160 pages, illustré. Prix: 1 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Pour promouvoir en un milieu plus large la dévotion envers sainte Agnès, l'auteur donne un récit, aussi dégagé que possible d'érudition critique et mis à la portée de la jeunesse chrétienne. Le volume est orné de gravures, choisies de manière à représenter chacune un sujet vraiment artistique tout en contribuant à rendre l'histoire plus vivante.

LUIS. *Roman*, par Pierre Lhande. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Plon Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

M. Pierre Lhande est un jeune écrivain qui se réclame visiblement de la nouvelle école régionaliste et traditionaliste où ses premiers ouvrages sur le pays basque lui ont créé déjà une place. Le roman, très vivant et très coloré, qu'il nous présente, pose le redoutable problème de l'enfance abandonnée, par des parents mondains, à l'influence des domestiques. Apre et poignante histoire que celle de ce fils d'ambassadeur, éduqué par la valetaille, victime d'initiations précoces qui, ouvrant de bonne heure ses yeux sur les désordres du foyer même où il est né, exaspèrent, jusqu'à la vengeance, sa jalousie d'enfant délaissé. La méthode divinatrice, souple et ferme, des johannites arrête un instant les progrès du mal. Mais il faut compter avec " l'ineffaçable empreinte ". Soudain, en pleine phase de relèvement, l'égoïsme d'une mère frivole amène, chez Luis, un retour sauvage des premiers instincts. Le " coup de force " échoue ; mais il a détruit, en quelques heures tragiques, les germes de bien qui commençaient à lever. Cette action impressionnante et visiblement vécue se déroule au milieu de tableaux animés de la vie madrilène, puis des enchantements de la nature andalouse. Ces qualités de mouvement et de coloris en séparant très nettement la manière de M. Pierre Lhande du genre adopté par d'autres romanciers de l'enfance, ont permis à l'auteur d'apporter une note vraiment neuve à l'étude, si en faveur aujourd'hui, de l'âme enfantine.

* * *

BOY, par Luis Coloma, de l'Académie royale de Madrid. Traduit de l'espagnol, par Demarès de Hill. In-12, Prix : 2 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Sous forme de souvenirs de jeunesse à peine déguisés, — on sait que Luis Coloma fut enseigne de vaisseau avant d'entrer dans les Ordres. — *Boy* est l'attachante histoire d'une jeune officier de marine, sorte de diablotin énigmatique et charmant, à l'âme fantasque, qui paie de sa vie, et avec une magnanimité superbe, une heure de coupable folie.

Il possède à un rare degré ce que nous demandons aujourd'hui aux oeuvres exotiques, c'est-à-dire, moins la couleur locale, le décor purement extérieur, que l'âme, la psychologie vivante et bien fouillée.

* * *

La Culture intellectuelle de la Femme

D'APRES M. ETIENNE LAMY

QUOIQU'EN disent certains plaisants, dont les saillies, comme celle fameuse du bonhomme Chrysale de Molière ([1]), sont à fleur de peau et ne règlent rien, la femme a raison de chercher à s'instruire, à se perfectionner et à se cultiver, quelle que soit d'ailleurs la sphère d'action à laquelle les circonstances l'appellent. " Les plaisanteries de Molière n'ont pas tranché le litige ", disait Mgr d'Hulst. Et, en effet, la vie le pose et le repose toujours, ce problème, en face de chaque génération qui monte vers l'avenir : la femme doit-elle ou ne doit-elle pas prétendre à la culture intellectuelle ? — Et ainsi se trouve délimitée la question à laquelle l'on voudrait ici répondre. Elle n'est pas neuve, cette question, sans doute, mais quand on considère " combien la vérité met de temps à vaincre les préjugés et les indifférences, il semble bien qu'on ne la répètera jamais assez ".

Il va sans dire qu'avec l'Eglise, qu'avec l'histoire et qu'avec le bon sens, il faut répondre par l'affirmative. Oui, la femme, quelle qu'elle soit, selon les moyens et dans la mesure où les circonstances le lui permettent, doit chercher à s'instruire, à se perfectionner, à se cultiver intellectuellement. Pour elle-même d'abord, pour la famille dont

---

([1]) On se rappelle que ce vieux radoteur de Chrysale disait :

....qu'une femme en sait toujours assez
Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

elle est l'âme et pour la société dont elle est si souvent le guide en même temps que le charme, la culture sentimentale ne lui suffit pas. Car, ne l'oublions pas, la femme n'est pas l'esclave, ni la servante, ni la chose de l'homme, elle est, elle doit être sa compagne.

" L'honneur de notre civilisation chrétienne — disait un jour M. le comte d'Haussonville, l'un des penseurs et l'un des écrivains de France les plus favorablement connus — est d'avoir relevé le rang de la femme, de lui avoir donné la place qu'elle doit occuper dans la vie sociale. C'est là la supériorité de la civilisation chrétienne sur les autres civilisations qui avaient ravalé la femme à un rang indigne d'elle ". "J'applaudis donc de tout coeur — ajoutait-il — à tous les efforts qui sont et qui seront tentés pour élargir ses droits sans cependant la dispenser d'aucuns de ses devoirs... pour en faire la digne compagne de l'homme non seulement dans ses joies et ses douleurs, mais encore dans ses occupations sociales et politiques... " Et le noble comte terminait l'allocution, à laquelle j'emprunte cette très juste affirmation, par cette évocation : " Un jour, à Rome, il y a bien des années, je me rappelle avoir remarqué (était-ce dans les galeries du Vatican ou sur la voie appienne, je ne saurais trop le dire?) un bas-relief sculpté sur le tombeau de deux époux païens. L'homme tenait sa femme par la main, mais il regardait en face de lui; la femme, au contraire, avait son regard tourné vers son époux. Eh! bien ce n'est pas ainsi que je comprendrais un bas-relief chrétien. Que l'homme tienne sa femme par la main et qu'il regarde devant lui, très bien, car c'est à lui de conduire; mais que la femme aussi, tout en inclinant peut-être légèrement sa tête du côté de son époux, regarde devant elle.... et que, du même coup d'oeil, tous les deux, ils mesurent cette carrière de la vie qu'ils doivent parcourir ensemble, la main dans la main, l'épaule contre l'épaule, chacun des deux étant pour l'autre un tendre et fidèle soutien. "

Pour traiter moins mal cette question grave d'intérêt,et que le féminisme envahissant rend si actuelle, nous avons parcouru les fortes pages du beau livre que publiait naguère M. Etienne Lamy ([2]). A la façon de saint Thomas, l'académicien penseur et chrétien pose d'abord, et nettement, les objections. La race des Chrysale n'est pas éteinte, écrit-il. On craint que le savoir chez la femme ne fasse qu'engendrer une coquetterie nouvelle, que fausser son jugement, et surtout que diminuer la sincérité de ses croyances. Et certes si ces objections étaient justifiées par les faits, elles seraient décisives. Nul n'aurait le droit d'exposer la femme, et, par la femme, la société, aux maux qu'entraînent l'idolatrie du moi, la témérité de la raison et la ruine du sentiment religieux. Mais si, précisément, le plus sûr moyen de prémunir la femme contre la vanité et l'orgueil, comme d'affermir son jugement et de fortifier ses croyances, était une instruction solide ? La conclusion serait toute autre, évidemment.

Et d'abord la femme peut-elle développer son savoir sans exposer sa foi ? L'Eglise, explique M. Lamy, qui a été la première, la plus constante, et longtemps la seule amie de l'intelligence féminine, a toujours enseigné que tout être humain se doit et doit à Dieu de cultiver, dans la mesure du possible, le plus beau don reçu du ciel, la faculté de connaître. L'idée que les mérites de la femme se conservent dans l'ignorance, un peu comme les salades pour rester blanches ont besoin d'obscurité, est un concept laïque. La sollicitude pour la femme et la confiance en ses aptitudes sont dans la tradition des penseurs chrétiens. Et M. Lamy, précisément, consacre toute une partie de son livre *La femme de demain* à établir ce fait historique.

([2]) *La femme de demain*, chez Colin, à Paris, 1906.

Sans doute, il fut un temps, il faut le reconnaître, où la femme, " religieuse d'instinct et intelligente de Dieu par le coeur ", n'avait pas à s'embarrasser de doutes inconnus et de preuves de la foi inutiles. Toute science alors se soumettait à l'Eglise. Mais nous n'en sommes plus là. Aujourd'hui, on nie tout, on doute de tout. Puisqu'elles sont d'un temps où un peu partout — même chez nous, au Canada, dans une certaine mesure — la lutte contre la foi grandit, il ne suffit plus aux femmes du silence pour défendre leurs croyances. Depuis l'aventure de notre première Eve au paradis terrestre, la femme est restée curieuse — et l'homme aussi d'ailleurs —, et de nos jours surtout, où les sciences expérimentales accusent tant de progrès véritables, en y mêlant tant de prétentions injustifiées, on n'aperçoit pas que le goût se perde de mordre au fruit de l'arbre de science, fût-il défendu. Les femmes iront au savoir plus que jamais; c'est le courant, j'allais dire: c'est la mode. Il importe qu'elles aillent à la vraie science, sans doute ; c'est pourquoi il faut la leur préparer et la leur offrir, autrement elles iront à la fausse science.

La science peut être, et elle est souvent, un piège pour la foi. Mais est-il impossible de s'en garder? N'y a-t-il pas une science, laquelle, s'appuyant sur Dieu et sur sa révélation, ne fait pas banqueroute à ses promesses comme l'autre, celle dont parla Brunetière dans l'article fameux APRÈS UNE VISITE AU VATICAN ? Dans ses rencontres avec la science incrédule, se demande M. Lamy, la science chrétienne aura-t-elle tant d'embarras à défendre le christianisme, c'est-à-dire, à justifier le plus grand fait de l'histoire ? Dire ce que le christianisme a trouvé dans le monde, ce qu'il a remplacé, ce qu'il a fondé, ce qu'il a souffert, est-ce raconter l'impuissance ? Que peut la pleine vision des services que le christianisme a rendus, sinon rendre les femmes plus re-

connaissantes et plus fières de lui appartenir. Et le rappel des vieilles luttes, où apparaissent toutes les haines qui se croient nouvelles, et la défaite sans résurrection de tant d'erreurs qui se croyaient immortelles, n'est-ce pas assez pour rassurer sur l'avenir les intelligences fidèles? Il est, croyons-nous, permis de le penser la tête haute et le coeur sans crainte.

Et il se trouve démontré, du même coup, que la vraie science ne fausse pas plus le jugement qu'elle ne met la foi en danger, quand, encore une fois, elle est dirigée et affermie dans le bon sens, qui est le sens chrétien, nous voulons dire le sens des penseurs chrétiens et de la tradition catholique.

Mais la science ne tournera-t-elle pas la tête des femmes? N'en fera-t-elle pas des vaniteuses et des orgueilleuses, insupportables à tous, et surtout à leurs maris, aussitôt peut-être après le retour du voyage de noces? C'est ce que peut-être on serait porté à croire, d'après la peinture psychologique que nous font de leurs héroïnes des romanciers en vogue, et aussi d'après les sottises que débitent parfois certaines mondaines, qui pensent modestement tout savoir alors qu'elles ne savent pas même le rien de tout.

La femme habituée par un enseignement digne de ce nom, à regarder jusqu'aux grands horizons les étendues de la vérité — répond M. Lamy — est de toutes les femmes la moins exposée à se méprendre sur le peu de place occupé dans le monde par chaque être et sur l'insignifiance infinitésimale des succès mondains. Dans une tête que des pensées sérieuses et des admirations légitimes occupent, s'il passe quelque caprice de coquetterie banale, il y est gêné, combattu, traité de haut, par ces activités supérieures qui se sentiraient avilies de lui obéir. Elle possède le secret, voyez-vous, cette femme ainsi instruite, d'être difficile et de savoir choisir pour les lectures, les modes et les relations. Et savoir être difficile, savoir choisir, quelle sagesse, dans tous les mondes, vaudra

jamais celle-là ! Un esprit qui aura bu aux sources vives les littératures et qui saura quelles oeuvres admirables attendent son loisir pour renouveler en lui la joie d'admirer, n'aura plus de temps ni pour les fadeurs qu'on a tort d'appeler des bons romans, ni pour les immoralités maladives qui, encore bien plus à faux, se nomment des romans d'observation. De même, dit toujours M. Lamy, cette culture sérieuse réduira les modes à de plus justes proportions. Plus une femme aura compris les grandes oeuvres de beauté et à quel prix se paie le génie, plus il lui apparaîtra que c'est là le lot d'un petit nombre, particulièrement doués, tandis qu'il appartient à tous d'accomplir des oeuvres utiles qui sont le pain quotidien. Loin qu'elle dédaigne d'appliquer aux besognes simples son intelligence ou ses doigts de savante, elle aura appris, dans la compagnie des femmes les plus illustres, qu'on ne déroge pas à coudre, à repriser, à tenir des comptes, à sauvegarder les intérêts d'une maison. Il y aura chez elle peut-être moins de colombes éperdues sur l'émail des tasses à thé, moins de chrysanthèmes jetés en trois coups de pinceau sur les paneaux d'un meuble; mais dans les tiroirs de ce meuble se trouvera du linge sans trou, et dans des cahiers qu'elle n'aura peut-être pas vêtus de cuirs multicolores et surubannés de vieilles soies, on lira des comptes en règles et des recettes de ménage. Car, argumente toujours M. Lamy—et je prie de remarquer combien cela est profond et humain — tandis que les bergères jouent à la reine, quand on est reine on ne craint pas de faire la bergère et l'on se délasse de Versailles à Trianon. Enfin la femme ainsi cultivée choisira mieux ses relations et elle ne sera pas réduite à remplir par un flux de paroles le vide de ses pensées. La jeune fille surtout, à l'âge où s'oriente la vie, ne croira pas que toute rencontre avec une personne de son âge soit une amitié voulue par le destin. Elle ne jettera pas son coeur au hasard, elle choisira mieux son mari. On s'é-

tonne, dit encore M. Lamy — et cette phrase est une perle, comme il en jaillit tant sous sa plume, qu'on voudrait voir enchassée dans tous les esprits — que tant de mariages soient malheureux, on devrait s'étonner que tant réussissent et que le hasard ne serve pas plus mal encore les femmes ! Car, pour nombre d'entre elles, qu'a été le mariage ? Un départ pour l'inconnu, avec un inconnu ! En d'autres termes, parce qu'on manquait de sérieux, on n'a pas su choisir. Eh ! sans doute, une jeune fille instruite et sérieuse peut encore se laisser prendre par un joli diseur de riens ou attacher trop d'importance à la fortune. Mais elle a toujours plus de chance de mesurer la valeur exacte des choses et des gens. Les têtes bien pleines sont celles qu'il est le moins facile de faire tourner !

Et puis, quand la femme sera mère, de quelle superbe façon son savoir lui sera utile. C'est banal de le répéter ; mais c'est toujours opportun, la grande oeuvre de la femme c'est la maternité et c'est l'éducation des enfants. On a dit quand il s'agit des crimes de l'homme : cherchez la femme. Il est plus vrai de dire quand il s'agit des vertus de l'homme : cherchez la mère. La mère met d'abord toujours dans le coeur de son petit enfant le meilleur d'elle-même. Plus tard l'enfant, le garçon surtout, s'éloigne de la mère. Des mains des femmes il passe aux mains des hommes... Quelle influence alors pourrait quand même garder une mère vraiment instruite ! Le jeune homme en grandissant s'instruit, selon les milieux, de différentes façons... Parfois, le doute et l'incrédulité le guettent dans telle lecture, dans telle liaison. Et faute des ripostes du savoir, faute d'un mot décisif que la mère n'a pas appris, l'âme de son enfant lui échappe... Que la future mère, que la mère elle-même s'instruise donc ou continue à s'instruire, afin de donner à ses fils la joie d'être toujours fiers d'elle et de croire toujours à sa raison comme ils croient à son coeur.

Au surplus, l'influence de la femme instruite ne s'arrête pas à ses fils. C'est surtout autour d'elle, et, de proche en proche, sur tout le monde qu'elle rayonne. Soeur, dans la liberté affectueuse de la camaraderie avec ses frères, épouse, dans la douceur des entretiens où l'homme livre ses pensées, elle trouvera maintes occasions de défendre les croyances nécessaires et de combattre les erreurs dissolvantes. Et elle le fera avec efficacité, parce qu'il ne suffira plus de sourire et de répondre que la piété et la science ne parlent pas la même langue. C'est la langue de la science qu'au besoin elle fera entendre. Et elle s'étonnera bientôt du peu de savoir qui suffit à embarrasser l'irréligion de presque tous les hommes.

Quand les femmes, écrit M. Lamy, auront ainsi fait rentrer des idées saines dans la vie de société, il leur appartiendra de rendre le plus utile des services. Au premier rang de ces idées qui occupent et passionnent les hommes, qu'ils ne réserveront plus pour le laboratoire, la tribune ou les livres, et qu'ils exprimeront dans la bonne compagnie, seront leurs affirmations ou leurs doutes sur la destinée, sur la nature humaine, sur le devoir. Alors reprendra entre l'homme et la femme, le dialogue depuis si longtemps interrompu sur les questions essentielles de la vie. Affermie dans sa croyance à la vérité philosophique et à la nécessité sociale du christianisme, expérimentée des objections incrédules, la femme sera prête. Sans pédanterie, sans outrance, sans recherche indiscrète de ces débats, mais sans embarras quand ils passeront à sa portée,et sans recul s'ils la provoquent, elle obligera les défenseurs des doctrines adverses à donner leurs raisons. Par sa promptitude à relever les erreurs, sa vigilance à ne pas se payer de monnaies de mauvais aloi, à refuser les pièces suisses de l'argumentation sophistique, elle rendra la controverse plus limitée et plus loyale. Et, em-

ployant avec chacun la stratégie opportune, elle n'oubliera ni la déférence envers les esprits sérieux qu'elle rendra moins certains de leurs doutes, ni les ménagements dus à la bonne foi, mais elle saura crever sans pitié les opinions sottes et gonflées seulement de leur importance, par ces bons petits coups d'épingles qui réduisent soudain un ballon à la baudruche. Cette influence de charme et de courage exercera à son tour sa contagion, fera rougir plus d'un de son silence et de sa lâcheté, poussera à prendre parti la grande armée des neutres, et, au coeur même de cette société qu'on prétend détacher des vieilles croyances, groupera les forces fidèles à la civilisation chrétienne.

Ce beau plaidoyer, M. Etienne Lamy le termine par une superbe évocation de la grande et sainte figure de femme que fut Jeanne d'Arc, la Bienheureuse. Certes, la Vierge Lorraine ne fut pas une savante, ou si elle le fut pas intuition et par le secours des " voix " qui lui disaient comment il fallait s'y prendre pour " bouter l'Anglais hors de France ", elle ne le fut sans doute que ès choses militaires; ce dont peut-être ni les femmes de France, ni celles du Canada, de nos jours, n'ont à se préoccuper. Cela donc pourrait sembler être un hors-d'oeuvre sous la plume du grand écrivain ? N'en croyons rien du tout. C'est à bon escient que M. Lamy évoquait la figure de Jeanne. Elle fut, en effet, comme on a dit de Napoléon, dans d'autres temps et pour d'autres fins, un admirable professeur d'énergie. Or la femme qui veut s'instruire, ou qui, instruite, veut faire rayonner son influence dans le sens que nous avons dit, a besoin, avant, pendant et après son action, d'être vaillante, courageuse et énergique. Et la leçon ainsi se complète.

Sans témérité, il semble permis de dire que nous avons dans nos annales canadiennes des figures de femmes qui, pour ne pas s'élever jusqu'à la hauteur d'héroïsme où Jeanne d'Arc

atteignit par son caractère surnaturel, par ses exploits, par sa vertu et par sa mort, n'en méritent pas moins les splendeurs de l'apothéose. Je n'en veux nommer qu'une et ce n'est ni Madeleine de Verchères, ni Marguerite Bourgeoys, ni Jeanne Mance, ni Marie de l'Incarnation ! Je pense plutôt à la première femme française qui foula le sol de l'Amérique, à Marie Rollet, l'héroïque épouse de Louis Hébert, le premier colon canadien. En racontant récemment, ici même, la vie et l'oeuvre de Louis Hébert, Mme Laure Conan a écrit des pages bien émouvantes dans leur sobriété. Il était facile d'y voir quel beau rôle, quelle chrétienne influence, Marie Rollet a jouée, ou exercée, dans la vie de son mari. Noblement, saintement, héroïquement, et fidèlement toujours, même après la mort de Louis Hébert, Marie Rollet, par l'intelligence autant que par le coeur, fut sa digne compagne. Et ce mot, quand on le comprend, dit tout.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

Premier Congrès

DES

UNIVERSITÉS DE L'EMPIRE ANGLAIS

SUITE [1]

CE jour-ci, le quatrième, doit marquer la clôture du *Congrès*. Déjà plusieurs délégués sont partis. Les banquettes, habituellement remplies jusqu'au dixième rang, montrent des vides nombreux. Et c'est dommage, car ces absents n'auront pas le plaisir d'entendre le président de la séance du matin, le vénérable commissaire du Canada à Londres, Lord *Strathcona*, nous dire que ses quatre-vingt-douze ans se réjouissent de participer à une réunion qui, pour la première fois dans l'histoire de l'Angleterre, met en présence deux classes d'universités: les universités des Iles Britanniques et les universités coloniales,les unes et les autres avec leurs traditions, leurs aspirations, leurs ambitions. Il espère qu'une coopération plus efficace au bien général de la nation résultera de cette rencontre. Il dit qu'on peut suivre les pas des pionniers de race anglaise sur tous les points de l'empire. Ces pionniers furent redevables de peu de chose à l'éducation universitaire et ceux qui les suivirent sur les mêmes chemins ne connurent guère mieux la discipline académique. Il est digne de remarque toutefois que, partout où un groupe d'Anglo-Saxons a formé un noyau de colonie, il s'est élevé immédiatement un collège ou une université. Lorsqu'elles se séparèrent de la mère-patrie, les colonies anglaises de

---

[1] Voir la *Revue Canadienne* de Janvier 1913.

l'Amérique du Nord comptaient sept universités. Le jour où Lord *Strathcona* traversa au Canada — il y a de cela 75 ans (applaudissements)—quatre établissements d'enseignement supérieur existaient déjà. Toutes ces universités d'outre-mer ont profité de l'assistance et de la direction des universités continentales par un échange de vues et principalement par un échange de professeurs. Il souhaite que le *Bureau central d'informations,* dont on discutera ce matin l'opportunité et la formation, puisse prolonger cette tradition et en augmenter les heureux effets.

Le docteur *Parkin* nous rappelle que les universités continentales et coloniales de l'empire anglais sont responsables de l'instruction d'un cinquime de la population de la terre et que leur influence s'exerce sur un cinquième de la surface du globe. Il déplore le fait que les vieilles universités ignorent les jeunes et que celles-ci, d'autre part, tentent de se frayer un chemin, sans consulter leurs aînées. Cet isolement est déplorable; car, pour remplir intégralement leur fonction, les universités doivent être en relation les unes avec les autres et toutes avec les universités du royaume-uni. Mais comment, se demande-t-il, arriver à cette union? Par la création d'un *Bureau central d'informations.* —Ce *Bureau* pourrait être organisé par les universités elles-mêmes et rester sous leur contrôle. Il publierait un annuaire dans lequel chaque institution apparaîtrait avec son programme d'enseignement général et spécial, la série de ses classes et de ses grades, les matières de ses examens. On y trouverait pareillement les noms des professeurs disponibles en telle ou telle branche d'études, de même que les demandes et les conditions d'emploi. Les boursiers de Rhodes, venus des colonies et des Etats-Unis, après avoir complété leur stage en Europe, entraînent dans leurs pays respectifs plusieurs étudiants anglais. Quel avantage pour ceux-ci si le

moyen leur était donné de pénétrer l'organisation et les besoins des universités d'outre-mer !

Trois délégués australiens opinent dans le même sens que le docteur *Parkin*. Ils nous disent combien il est difficile de constituer, aux antipodes, un corps professoral. Le *Bureau central* aplanirait ces difficultés.

Touchant la question de donner entrée aux professeurs et aux élèves gradués dans le gouvernement de l'université, le docteur *Sadler,* vice-chancelier de l'université de Leeds, remarque que celui qui ne consulte que les annuaires et les statuts d'une université ne trouve pas facilement quelle autorité la dirige et quels hommes sont revêtus de cette autorité. Dans sept universités qu'il connaît parfaitement, la direction n'est pas là où l'on croit la voir, et il faut être bien avisé pour la découvrir. Et pourtant il convient que les directeurs soient en contact constant avec les facultés et que leur esprit soit ouvert à toutes les suggestions du dedans, de même qu'ils doivent se renseigner sur les progrès et l'expérience du dehors. M. *Sadler* souhaite que les professeurs et les gradués soient admis, par leurs délégués, à faire partie du bureau des gouverneurs, et il demande que les femmes n'en soient pas exclues.

La séance de l'après-midi est consacrée aux résolutions et aux voeux par lesquels se traduiront les conclusions du Congrès.

Aucune voix ne s'élève contre les deux premières propositions, à savoir : 1o le Congrès des universités de l'empire anglais sera convoqué tous les cinq ans; 2o les universités du royaume-uni se réuniront chaque année.

Le projet d'une réunion annuelle des universités de chacune des colonies fait aussi l'objet d'un voeu. Il ne rencontre d'opposition que relativement à l'expression *annuelle* qu'on remplace par le mot *périodique.*

Restait le projet de la formation du *Bureau central d'informations,* que le docteur *Parkin* avait énoncé le matin en termes généraux et qu'il émet à cette heure sous une forme concrète. Il propose: 1o qu'un comité choisi parmi les membres du Congrès soit chargé d'aviser aux moyens de constituer à Londres un *Bureau central des Universités;* 2o que les universités représentées à ce Congrès soient invitées à défrayer, durant cinq ans, les dépenses du *Bureau central,* par des souscriptions dont la plus grosse ne dépassera pas cent louis. — Malgré l'insistance éloquente du promoteur, ce projet ne reçoit pas, en son entier, l'assentiment général des délégués. L'un d'eux fait remarquer que *La Minerva,* publiée en Allemagne, renferme des informations sur les universités du monde entier. Il confesse, toutefois, qu'il est désirable que nous soyions indépendants de cette publication étrangère, d'autant que celle-ci abonde en inexactitudes concernant les universités de l'Inde par exemple, et que les noms y sont atrocement défigurés. Un autre nous demande si nous nous croyons autorisés, en qualité de délégués au *Congrès,* à signer un engagement monétaire au nom des universités que nous représentons. Un troisième croit que les pouvoirs des délégués se bornent à exprimer le désir de la formation d'un *Bureau central.*

La première partie (1o) du projet *Parkin* est néanmoins adoptée, mais cette entente ne finit pas le débat; car il reste à fixer le nombre des membres du *Bureau* et à répartir ceux-ci proportionnellement à l'importance des colonies. C'est alors que notre salle de délibération, si calme, si froide même jusqu'à ce moment, prend tout-à-coup un aspect insoupçonné. Tout le monde est debout. Tout le monde veut parler. Les propositions se croisent, les interruptions se multiplient. Le président agite sa sonnette, retire la parole à celui-ci, la donne à celui-là. Bref, la chaleur d'un soleil méridional semble

envahir nos confrères anglais. Un moment, nous nous crûmes transportés au Palais Bourbon, lorsque les Chambres françaises se paient le luxe d'un bon quart d'heure de tumulte. A peine le docteur *Sadler* a-t-il eu le temps de soumettre que le comité pourrait se composer de sept délégués du royaume-uni et de sept autres pour les universités d'outre-mer, dont deux pour le Canada, que Sir *Joseph McGrath* est levé et s'efforce de démontrer que les universités de l'Irlande, avec leurs trois mille étudiants, ont droit à trois délégués... mais sa voix se perd dans le brouhaha. Finalement le chiffre de quatorze membres est accepté par la majorité des congressistes. Le président invite ensuite les délégués des colonies à faire, séance tenante, le choix de leurs propres représentants. Les Australiens se groupent à droite, les Canadiens à gauche, les délégués de l'Inde au centre, et l'assistance est aussitôt partagée comme en plusieurs familles où se débattent des questions spéciales. Les noms de Sir *Thomas Holland* (Inde), et des MM. *Falconer* (Toronto), *Tory* (Alberta), *Bragg* (Adélaïde), *Joynt* (Nouvelle-Zélande), *Hoernle* (Cap) et *Tagliaferro* (pour les autres colonies) sortent des délibérations et ces Messieurs sont appelés à constituer, avec les délégués des universités du royaume, le comité de préparation du *Bureau central.*

Les discussions ont prolongé la séance finale jusqu'à une heure inaccoutumée. Aussi les remerciements d'usage aux divers présidents de nos séances, ainsi qu'au secrétaire-général du Congrès, le docteur *Hill,* se font-ils brefs, sans laisser pour cela d'être chaleureux.

* * *

On aura remarqué, en lisant les pages qui précèdent, qu'il ne fut question, au cours du Congrès, ni de médecine, ni

de droit, ni de polytechnique, ni de haute littérature, ni de rien en un mot de ce que, en notre milieu canadien, nous mettons au programme des universités. Ce fut plutôt un congrès de l'enseignement secondaire, dira-t-on. Comment cela s'explique-t-il ? Il est bon de savoir que chez les Anglais, chez les Américains, et je crois aussi chez les Allemands, le rôle de l'université commence après l'enseignement des rudiments du grec et du latin, c'est-à-dire après la classe que nous nommons versification ou troisième. C'est après ce grade académique que s'obtient l'immatriculation, et l'élève immatriculé entre aussitôt au cours universitaire qu'il poursuit à travers ces classes dites : *freshman, sophomore, junior* et *senior,* correspondantes à nos classes de *belles-lettres, rhétorique, philosophie première* et *seconde.* Je note à dessein cette concordance entre la nomenclature étrangère et la nôtre. Maintes fois j'ai constaté chez mes interlocuteurs l'embarras, la difficulté même, de se retrouver dans notre programme et de distinguer entre le cours académique et le cours classique universitaire. — Quelle est l'étendue de votre examen d'immatriculation ? Quand se passe-t-il et dans quelles conditions ? — Ces questions m'ont été posées vingt fois. L'immatriculation est la pierre de touche de l'étudiant de langue anglaise. C'est cet examen que visaient la plupart des discours des orateurs du Congrès.

* * *

Une autre remarque sur laquelle je me permets de retenir l'attention du lecteur, c'est que dans le corps professoral des universités de l'empire anglais il y a une grande variété d'esprits et de tendances. Il y a des conservateurs et des libéraux, des optimistes et des pessimistes, des progressifs et des retardataires. Le *quieta non movere* parait être le motto des vieilles universités. Les jeunes universités, au contraire, am-

bitionnent le changement, l'évolution, la réforme en un mot ; elles ne semblent pas redouter les faux pas dans lesquels l'inexpérience pourrait les précipiter.

Est-ce sous la poussée de ses soeurs cadettes que l'Université d'Oxford a vu le penchant à la nouveauté pénétrer dans ses vieux murs et se révéler au cours d'une controverse récente à propos du grec? Il est connu que le grec est en grand honneur à Oxford. Pour entrer à la faculté de droit, par exemple, l'étudiant doit justifier de sa connaissance du grec par la traduction d'auteurs non désignés d'avance aussi bien que des auteurs inscrits au programme. Or, dans une assemblée d'un millier d'oxfordiens, tenue le printemps dernier, plus de 300 assistants proposèrent un adoucissement notable à la rigueur de cet examen. Le projet fut repoussé, mais il transpira que les deux tiers des membres du conseil étaient disposés à l'accepter.

La vieille Université de Paris expérimente, à l'heure présente, les incertitudes d'un changement qui ne date pas de bien loin. L'étudiant d'une décade passée ne se reconnaît plus dans les cycles et les sections qui fractionnent aujourd'hui l'enseignement secondaire de la Sorbonne. Les élèves peuvent choisir entre quatre programmes différents conduisant pareillement aux professions libérales. Il y a : la section *grec-latin;* la section *latin-sciences;* la section *latin-langues vivantes;* et la section *moderne* (sans grec ni latin). J'ai appris que dans la classe de *rhétorique* de deux grands collèges dirigés par des ecclésiastiques, 15 à 20 pour cent des élèves font partie de la première section; tandis que 50 pour cent appartiennent à la section *latin-sciences.* Les *latin-grec* sont incontestablement les plus forts, et, au début, les mieux préparés aux études philosophiques, mais les *latin-sciences* ne tardent pas à les rejoindre et même à les dépasser. Ces derniers se glorifient de compter le plus grand nombre d'admis

aux examens du baccalauréat. N'empêche que les professeurs n'ont qu'une voix pour déplorer ce fractionnement et les *impedimenta* de toutes les sortes qui en résultent. Ils espèrent qu'on reviendra prochainement aux anciens programmes.

A propos de cours et de grades, je veux noter ici la situation particulière des universités coloniales vis-à-vis les vieilles universités du royaume. Règle générale, celles-ci n'admettent pas les étudiants étrangers *ad eumdem gradum*. Celui qui aspire à leurs diplômes de droit ou de médecine doit être un *senior* agrée par le bureau des examinateurs, si non il subira un examen d'entrée portant sur un ensemble de matières connues sous le nom de *responsions*. Ces réponses correspondent sensiblement au programme du baccalauréat de Laval. Elles sont moins étendues en philosophie et en sciences; par contre, elles sont plus sévères en grec et en mathématiques. Quelques universités d'outre-mer — une quinzaine — ont obtenu que leurs élèves gradués soient admis dans la catégorie des *seniors*. Les élèves des autres universités, quel que soit leur grade, n'ont droit qu'au titre de *junior* et ce titre ne les exempte pas d'un examen d'entrée.

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que cette distinction repose sur la valeur absolue des programmes d'enseignement. Elle nait plutôt de la parité ou de l'imparité apparente des cours de quelques universités avec les cours d'Oxford et de Cambridge. D'où qu'elle dérive,elle gêne notablement certains étudiants coloniaux, les boursiers de Rhodes en particulier. Oxford et Cambridge s'occupent à l'heure présente de refondre en un seul règlement plus compréhensif leurs divers statuts de faveur et projettent de les étendre à un plus grand nombre d'universités d'outre-mer.

Il convenait que les délégués de Laval, à l'occasion du Congrès, s'employassent à faire admettre leur vieille université dans la catégorie la plus privilégiée. Pour atteindre

cette fin nous allâmes à Oxford, M. Marceau et moi — M. l'abbé Gariépy de Québec étant engagé ailleurs — faire connaître nos désirs au secrétaire du bureau des examinateurs. Dès les premiers mots de la conversation, nous apprimes que les décrets de faveur dont jouissent quelques universités coloniales ne s'appliquent qu'à leurs étudiants qui ont mérité les *honneurs* du premier ou du deuxième ordre (who have taken *honours* of first or second rank). Quels sont exactement ces *honneurs?* Il n'est pas facile de le dire, vu que chaque université possède sa série d'*honneurs* sujets à des règlements particuliers, que les examens qui y conduisent portent tantôt sur une matière tantôt sur plusieurs, et que ces matières varient d'une année à l'autre. Il y a des *honneurs* en *mathématiques*, en *grec*, en *latin*, en *biologie*, en *minéralogie*...

A première vue, le programme de Laval ne présente rien qui approche de ce partage entre les élèves d'une même classe. Tous nos élèves étudient les mêmes matières, les mêmes auteurs, avec la même étendue; ils ne se distinguent les uns des autres que par une supériorité relative. En regardant de près néanmoins, on ne tarde pas à découvrir une démarcation réelle entre les gradués de Laval; démarcation qui ne repose pas seulement sur une ou plusieurs matières d'étude, mais qui porte sur tout le cours — *lettres, philosophie* et *sciences* — et qui se traduit par deux notes finales sonnant bien. En effet, les aspirants au baccalauréat de la faculté des arts de Laval qui ont conservé, dans le premier et dans le deuxième examen universitaire, les quatre-cinquième (80 pour cent) des points alloués ont droit au diplôme de bachelier ès-arts orné de la mention *avec grande distinction* (*cum summa laude*). La mention plus courte *avec distinction* (*cum laude*) est méritée par l'aspirant possesseur des quatre-cinquièmes des points dans l'un ou l'autre examen. Que ces mentions honorifiques ne soient pas faciles à décrocher, on le concédera en appre-

nant qu'eux examens finals de juin dernier (1912) auxquels 245 candidats ont participé, 8 seulement de ceux-ci (3 pour cent), ont mérité la première mention et 51 la seconde.

Le secrétaire du Bureau des examinateurs d'Oxford et de Cambridge a bien voulu reconnaître, dans cette notation académique, l'équivalent des *honneurs* du premier et du second ordre conférés par les universités anglaises, et il nous a laissé espérer qu'il tenterait de la faire valoir, lorsque son bureau étudiera la pétition de l'Université Laval.

* * *

Je n'ai écrit que peu de chose, jusqu'à présent, touchant les récréations préparées par les organisateurs du Congrès. Elles ne faisaient pas défaut cependant et celui qui, sans être averti autrement, verrait la douzaine et plus de cartes d'invitations — toutes de grand style — dont quelques-unes nous arrivèrent avant même la traversée, jugerait que le Congrès s'est passé en banquets et en promenades. Une chose certaine c'est que la société de Londres s'est appliquée à nous faire joyeuse fête.

J'ai mentionné déjà les divertissements du premier jour du Congrès : banquet du gouvernement, réception à l'Université de Londres, réception chez Lord *Strathcona*. Ajoutez un *thé* offert par la marquise de *Bute*.

Le deuxième jour les laboratoires de l'Université de Londres nous furent ouverts et les instruments les plus rares fonctionnèrent pour notre enseignement. J'eus le plaisir de voir chez le docteur *Waller* un *oscillographe* d'une sensibilité inouïe, lequel enrégistre le courant électrique produit par la contraction des ventricules du coeur. L'opérateur voulut bien me tirer, séance tenante, une photographie qui ferait les délices d'un pathologiste !

Les photographies et les plans des universités du royaume et des universités d'outre-mer couvraient les murs d'une vaste salle voisine et attiraient les regards des visiteurs. Nous aurions aimé y trouver l'image de notre beau palais de la rue Saint-Denis, encadré de la Polytechnique et de la maison de Théologie, et surtout le tableau du groupe majestueux des édifices de Laval assis sur le haut promontoire de Québec.

Le soir venu, les congressistes, par groupes d'une cinquantaine, se rencontrèrent à dîner dans les somptueuses salles des corporations marchandes. Les gros négociants de la métropole, réunis sous les noms de drapiers, de poissonniers, de tailleurs, se glorifient de continuer les confréries ouvrières, les *guildes* du moyen âge. La charte de la " vénérable corporation des poissonniers (fishmongers) " dont nous fûmes les hôtes, M. Marceau et moi, date du treizième siècle. La sollicitude de ces messieurs pour les habitants des eaux se borne aujourd'hui à empêcher la pollution des rivières et des lacs, mais leurs armoiries, soulignées de la pieuse devise *All worship be to God only,* sont couvertes de poissons. Ils conservent aussi dans leurs agapes quelques pratiques et traditions antiques, entre autres la cérémonie de la coupe d'amitié, une coupe d'un demi-gallon, dans laquelle chaque convive, debout, fait mine de tremper les lèvres et qu'il passe ensuite à son voisin en l'accompagnant de gestes aussi amusants que désuètes. Le repas présidé par Lord *Portsmouth*—un colosse à la barbe rousse qui me faisait penser à *Eric le Roux*—se termina par quelques toasts et par le chant, religieusement exécuté, de l'action de grâce : *Deum laudate propter beneficia sua — Dominum in excelsis laudate.* Ensuite, nos collègues se rendirent à la réception de la comtesse de Beauchamp.

Les délégués dinèrent, le troisième jour, au Collège du Roi, et le maire de Londres devait les recevoir plus tard à *Mansion House.* Plusieurs, parmi nous, se flattaient de voir le

chef de la Cité sous le costume archaïque que la littérature et la caricature ont popularisé; mais il fut connu au cours de l'après-midi que le Lord-Maire avait été appelé soudainement à Dublin, et comme son substitut ne pouvait revêtir les parapharnalia qui piquaient notre curiosité, nous primes parti ailleurs.

Les distractions que je viens d'énumérer n'ont pas épuisé le programme des fêtes du Congrès. Celles-ci se sont poursuivies un long mois, hors de Londres, en récréations intellectuelles et joyeuses, par la visite des centres universitaires des Iles Britanniques.—*Oxford, Cambridge, Bermingham, Manchester, Leeds, Edimbourg, Dundee, Aberdeen, Glasgow, Belfast, Dublin* reçurent tour à tour les délégués, et les logèrent dans les chambres de luxe des étudiants universitaires. Banquet donné par l'université et visite de l'université, puis banquet donné par la ville et visite de la ville.... tels furent les deux articles essentiels du programme de réception dans chaque localité. C'était vraiment trop de divertissements pour les délégués de Laval et la pensée de s'asseoir à ces tables multipliées leur fit craindre une révolution désastreuse dans leur régime habituel. Aussi, *Oxford* seule eût-elle l'honneur de leur présence! D'ailleurs celui qui écrit ces lignes avait antérieurement visité les quatre plus grandes universités de la Grande-Bretagne.

Le lecteur qui a parcouru les pages qui précèdent a pu se faire une idée de la portée de ce *Premier Congrès des Universités de l'Empire anglais.* Je n'ajouterais rien en appuyant plus longuement, ou autrement. Qu'il me suffise de proclamer qu'il a dépassé de beaucoup notre attente et l'attente de tous ceux qui y ont participé.

Le prochain congrès renchérira certainement sur le premier, et par le nombre des délégués et par la solution pratique

que recevront plusieurs questions mises à l'étude. Je souhaite qu'en y pensant bien, et longtemps d'avance, nous puissions y apporter un concours plus actif et contribuer par ce moyen à faire connaître plus au loin le nom de notre université canadienne-française.

Ce rapport ne serait pas complet, dans son raccourci, si je ne disais que j'ai constaté, après plusieurs autres visiteurs canadiens, que nous avons, chez le peuple anglais, de grands et de puissants amis. Plusieurs, parmi ceux-ci, ne sont pas éloignés d'une véritable admiration à l'endroit des Canadiens français. " Restez français par votre ressouvenir, par votre culture intellectuelle et religieuse — me disait un noble lord, ancien ministre dans le cabinet Gladstone — nul n'y trouvera à redire, et personne ne doutera de votre loyauté. Ce n'est pas la moindre gloire de l'Angleterre d'abriter sous son drapeau de si nombreux groupements ethniques et d'y laisser parler tant de langues. Notre désir est que tous les sujets anglais jouissent de la paix dans la sécurité et la concorde. " J'ai la ferme conviction que ce sentiment est celui de la grande majorité des intellectuels anglais. S'il en était autrement, il me semble que moi, ecclésiastique, je n'aurais pas trouvé partout la parfaite déférence dont le souvenir m'est encore une jouissance. Si, une toute petite fois, j'ai senti, je ne dirai pas une mésestime ni un manque de respect, mais une légère absence d'égard, cela m'est venu d'un Anglais d'outre-mer et cet Anglais n'appartient pas aux provinces de l'est du Canada.

C.-Philippe CHOQUETTE.

Science et Surnaturel

SUITE (1)

ON pourrait poursuivre la démonstration, après le triomphe de l'Eglise sur le monde païen, en parcourant les écrits des Pères, en citant les décisions des Conciles. Je recule devant la tâche, mais sans renoncer à mon but que je prétends atteindre d'une autre façon. Et, en effet, les convictions d'un peuple toujours se révèlent dans les monuments (au sens le plus large du mot, comme les Romains l'entendaient) qu'il laisse à la postérité; les lettres et les arts, la législation, les ouvrages philosophiques d'une époque nous renseignent à ce sujet d'une façon très précise. Or, que voyons-nous, aux " siècles de foi "? De magnifiques basiliques, de merveilleuses cathédrales, d'innombrables églises surgissent; de tous côtés monte la prière vers Dieu le Père qui est aux cieux; sur d'innombrables autels s'accomplit le saint sacrifice de la messe; et, tous les jours de l'année, la liturgie catholique rappelle aux fidèles les principaux témoignages de la Providence divine. Les fêtes sont variées; elles éveillent dans l'âme des sentiments de nuance diverse, mais sur un fond commun d'adoration, d'amour, d'impétration, de reconnaissance. Aux heures difficiles de son histoire, c'est dans la prière que l'Eglise met son espoir. " Pour que l'Eglise puisse repousser les efforts des ennemis, et accomplir sa mission pour le bien de tous, il est nécessaire qu'elle travaille et qu'elle lutte beaucoup. Mais dans cette lutte ardente et variée, où la gloire de Dieu est en cause, et où l'on combat pour le salut éternel des âmes,toute la force et toute l'habileté de l'homme seraient vai-

(1) Voir la livraison de novembre 1912.

nes, si les secours appropriés aux temps ne leur venaient du ciel. C'est pourquoi, dans les circonstances critiques et douloureuses pour la chrétienté, le refuge habituel, au milieu des épreuves et des soucis, fut toujours de demander à Dieu, par de suprêmes instances, qu'il vînt en aide à son Eglise éprouvée, et qu'il lui donnât la force de combattre, la puissance de triompher " (Léon XIII, encyclique *Militans.*).

Il est facile de se convaincre que nos aïeux étaient pénétrés de cette foi en la Providence. C'est Dieu qui mène les hommes et il choisit les Francs pour les nobles besognes et les vaillants labeurs: *Gesta Dei per Francos.* Grâce à son secours, Clovis triomphe à Tolbiac, Charles Martel repousse les Arabes à Poitiers, Charlemagne conquiert la Germanie et l'Italie: le pape, pour honorer ce grand serviteur et protecteur de l'Eglise, au nom de Dieu, le proclame empereur des Romains.

Mon cher ami, quel intérêt ne prenions-nous pas au collège dans la Chanson de Roland! J'ai tout-à-l'heure remis la main sur cette admirable édition de Léon Gautier dont nos professeurs s'efforçaient de nous faire goûter les beautés. Tu m'excuseras, j'en suis sûr, de t'en reproduire quelques passages: nous y trouverons l'expression ingénue des sentiments populaires au moment où le poème fut composé, vers la fin du Xe ou le commencement du XIe siècle ([1]).

([1]) Notre auteur, dit à ce sujet Léon Gautier, n'est pas un théologien, et, s'il faut dire ici toute ma pensée, je ne crois même pas qu'il ait été clerc. Il ne sait guère que le catéchisme de son temps; il a *lu* les vitraux ou les bas-reliefs des portails, et c'est par eux sans doute qu'il connait les *histoires* de l'Ancien Testament. Mais ce catéchisme, qu'il possède très profondément,vaut mieux que bien des subtilités et même que bien des raisonnements. *Roland* est le premier des poèmes populaires, parvenus jusqu'à nous, qui ont été écrits dans le monde depuis l'avènement de Jésus-Christ. On peut juger par lui combien le christianisme a agrandi la nature humaine et dilaté la vérité parmi nous. Et, en effet,

Voici l'archevêque Turpin, mortellement blessé, donnant sa dernière bénédiction aux nobles chevaliers péris à Roncevaux :

Seigneurs, dit-il, mal vous en prit.
Que Dieu le glorieux ait toutes vos âmes !
Qu'en paradis il les mette en saintes fleurs !
Ma propre mort me rend trop angoisseux :
Plus ne verrai le grand empereur.

Lui-même il expire :

Turpin s'écrie : " *Mea culpa!* ", lève les yeux en haut,
Joint ses deux mains et les tend vers le ciel,
Prie Dieu de lui donner son paradis...
Il est mort, Turpin, le soldat de Charles
Celui qui par grands coups de lance et par très beaux sermons
N'a jamais cessé de guerroyer les païens.
Que Dieu lui donne sa sainte bénédiction !

---

l'unité d'un Dieu personnel est, pour l'auteur de notre vieille épopée, le plus élémentaire de tous les dogmes. Dieu est, à ses yeux, tout-puissant, très saint, très juste, très bon, et le titre que nos héros lui donnent le plus souvent est celui de père. L'idée de la Providence se fait jour dans tous les vers de notre poète, et il se représente Dieu comme penché sur le genre humain et écoutant volontiers les prières des hommes de bonne volonté. Sous le grand regard de ce Dieu qui veille à tout, la terre nous apparaît divisée en deux camps toujours armés, toujours aux aguets, toujours prêts à se dévorer. D'un côté, les chrétiens, qui sont les amis de Dieu ; de l'autre, les ennemis mortels de son nom, les païens ! La vie ne paraît pas avoir d'autre but que cette lutte immortelle. La terre n'est qu'un champ de bataille où combattent, sans relâche et sans trêve, ceux que visitent les anges, et ceux qui combattent à côté des démons. Le *chef*, le sommet de la race chrétienne, c'est la France, c'est *France la douce*, avec son empereur à la barbe fleurie. A la tête des Sarrazins marche l'émir de Babylone. Quand finira ce grand combat? Le poète ne nous le dit point ; mais il est à croire que ce sera seulement après le jugement suprême. L'existence humaine est une croisade. L'homme que conduisent ici-bas les anges et les saints s'achemine, à travers cette lutte pour la croix, jusqu'au paradis où règne le Crucifié. (*La Chanson de Roland.* Introduction, pp. XXIX et XXX.)

Roland meurt à son tour :

Il est là, gisant sous un pin, le comte Roland.
Il a voulu se tourner du côté de l'Espagne.
Il se prit alors à se souvenir de plusieurs choses :
De tous les pays qu'il a conquis,
Et de douce France et des gens de sa famille
Et de Charlemagne, son seigneur, qui l'a nourri ;
Il ne peut s'empêcher d'en pleurer et de soupirer.
Mais il ne veut pas se mettre lui-même en oubli,
Et, de nouveau, réclame le pardon de Dieu :
" O notre vrai Père, dit-il, qui jamais ne mentis,
" Qui ressuscitas saint Lazare d'entre les morts
" Et défendis Daniel contre les lions,
" Sauve, sauve mon âme et défends-la contre tous périls,
" A cause des péchés que j'ai faits en ma vie. "
Il a tendu à Dieu le gant de sa main droite :
Saint Gabriel l'a reçu.
Alors sa tête s'est inclinée sur son bras,
Et il est allé, mains jointes, à sa fin,
Dieu lui envoie un de ses anges chérubins
Et saint Michel-du-Péril
Saint Gabriel est venu avec eux.
Ils emportent l'âme du comte au paradis...

Tu sais enfin comment la chanson se termine. Quand l'empereur eut fait justice de Ganelon, le traître, " la nuit sombre était venue " :

Le roi se couche dans sa chambre voûtée ; [dire :
Saint Gabriel descend vers lui et, de la part de Dieu, vient lui
" Charles, Charles, rassemble toutes les armées de ton empire ;
" A marches forcées, va dans la terre de Bire,
" Va secourir le roi Vivien dans Imphe,
" Dans cette cité dont les païens font le siège
" Et où les chrétiens t'appellent à grands cris. "

L'empereur, ajoute le poète, voudrait bien n'y pas aller.

Mais le peut-il? N'est-il pas l'homme-lige de Dieu, son dévoué vassal?

Nous pourrions, à propos des Croisades, relire Villehardouin et Joinville: nous y retrouverions les mêmes sentiments. Nous pourrions ouvrir cette vie de Jeanne d'Arc, qui fut un véritable miracle; nous entendrions la Pucelle dire aux habitants d'Orléans assiégée: " Je vous amène le meilleur secours qui aura jamais été envoyé à qui que ce soit, le secours du roi des cieux ".

Crois-moi, mon cher Etienne, quand on l'envisage sous cet angle, les obscurités de l'histoire s'éclairent. Les empires se fondent, ils prospèrent et tombent, ils se succèdent non pas au hasard, mais suivant le plan de Dieu, quand ils ont accompli leur mission. Je sais bien de quelles railleries on souligne aujourd'hui chez Bossuet cette préoccupation évidente et ce souci étudié de découvrir la finalité des événements historiques. Et pourtant combien de ceux qui sourient en parlant du *Discours sur l'histoire universelle* sont loin de posséder non seulement le langage sublime mais la technique même et le sens critique du grand évêque. Tu comprends bien que je ne veux pas dire par là que, de nos jours, c'est à cet ouvrage du XVIIe siècle qu'il nous faut recourir pour apprendre l'histoire. Celle-ci, comme les autres sciences, a fait des progrès. Ses méthodes se sont perfectionnées; les documents qu'elle peut utiliser se sont multipliés. Mais à mon sens, l'érudition n'est pas la qualité maîtresse de l'historien; il faut qu'il possède un esprit généralisateur, capable de synthèse, une intuition du vrai, un regard d'aigle. Sans doute, il est plein de péril, le rôle de celui qui s'efforce de saisir et d'exposer la philosophie de l'histoire, surtout quand il essaie malgré sa faiblesse, de découvrir les vues du Tout-Puissant et de débrouiller la trame des événements. Il peut être inférieur à sa tâche, avoir trop présumé de lui-même. Mais le

principe dont il part n'en est pas moins vrai. La conscience populaire l'exprime dans cet adage: *l'homme propose et Dieu dispose.* S'il en est ainsi de l'individu, cela doit s'appliquer à plus forte raison aux nations. Pourquoi le peuple juif tombe-t-il sous la domination romaine? Pourquoi celle-ci est-elle étendue jusqu'aux limites du monde ancien? L'historien chrétien le discerne: " Rome, en rassemblant tous les peuples, avait servi d'instrument à des desseins qui lui restaient cachés... En conquérant le monde, les légions romaines avaient aplani devant les apôtres la voie des missions, et les excès mêmes de la centralisation avaient travaillé pour eux. D'une extrémité à l'autre de l'empire, le missionnaire circulait avec sécurité sous la protection de la paix romaine. Partout il entendait parler la même langue, partout il rencontrait les mêmes institutions. Avec cette seule parole: *civis romanus sum,* il pouvait arrêter en un instant le déchaînement des fureurs populaires et mettre son oeuvre et sa personne sous la protection de la loi commune... La paix romaine avait protégé son berceau (au christianisme), l'unité romaine favorisa sa croissance et les institutions romaines lui fournirent des matériaux tout prêts à s'organiser au souffle de son génie créateur. Enfin, comme pour couronner la signification de ce grand phénomène, la capitale de l'empire romain devint la sienne, et, établi là, au centre de sa puissance, il apparut aux yeux des nations comme l'héritier glorieux et rayonnant du monde antique et comme l'indéfectible initiateur d'un monde nouveau ([2]). "

C'est dans ce même esprit de foi que Léon Gautier voulait qu'on apprit aux petits enfants l'histoire de France. Voici, par exemple, le genre des exercices de lecture qu'il suggère pour les bambins de la dernière classe à l'école primaire.

([1]) Godefroid Kurth: *Les origines de la civilisation moderne,* passim.

Il s'agit de Jeanne d'Arc :

" En ce temps-là la France était très malheureuse, mes chers enfants, et Dieu qui est toujours juste, la punissait très sévèrement de toutes les fautes qu'elle avait commises contre lui. Les Anglais étaient les maîtres de ce très beau royaume, et le pauvre petit roi de France n'y possédait plus que quelques villes. Tout semblait perdu.

" Mais Dieu voulait que la France demeurât catholique et qu'elle ne tombât point pour toujours aux mains de ces Anglais qui devaient, au siècle suivant, abandonner la foi de la sainte Eglise catholique.

" C'est pourquoi il envoya le prince de ses anges et deux de ses saintes à une pauvre petite paysanne qui était française de naissance et surtout de coeur. Ces voix célestes lui dirent : " Sauve la France et fais couronner le *roi* ". Et la petite Jeanne y alla, etc... ([3])."

Naturellement, les hommes providentiels ne sont pas toujours des saints. Attila s'intitule le *fléau de Dieu;* c'est un châtiment infligé à l'Europe. Mais il trouve devant lui saint Aignan pour protéger Orléans, saint Léon pour l'arrêter sur la route de Rome, sainte Geneviève pour sauver Paris.

Et si nous franchissons nombre de siècles, nous trouvons en France, lors de la Grande Révolution, une autre manifestation — et combien impressionnante ! — de la Providence. La société du XVIIIe siècle mérite l'opprobre : les uns méprisent les humbles, glorifient le vice, les autres bafouent la religion. Ces excès conduisent à des catastrophes : le trône est renversé et, dans sa chûte, il ébranle l'autel ; le culte sacrilège de la raison s'installe — bien éphémère, il est vrai — dans Notre-Dame profanée. Toutes les passions sont déchaînées.

([3]) Léon Gauthier, *Lettres d'un catholique*, 2e série, p. 165.

Le cataclysme atteint des proportions inimaginables. C'est tout un monde qui s'écroule. Cependant cette anarchie n'est que temporaire. Il surgit un ordre nouveau, grâce auquel il y aura sur la terre plus de justice et de liberté. Les poètes l'ont bien vu, il était marqué du doigt de Dieu l'homme extraordinaire qui sut organiser ce chaos et restaurer en France le culte catholique. Certes, il commit des fautes et il les expia chèrement; mais son oeuvre serait inexplicable si elle n'avait été providentielle.

Et me voici amené, à l'occasion de ces événements historiques, à considérer le problème du mal et du péché dans leurs rapports avec le dogme de la Providence, *en fonction* de la Providence dirait un mathématicien. D'où vient qu'ils ont leur place dans le plan de Dieu?

Voici la réponse en deux mots : Tout d'abord, en faisant l'homme *libre,* Dieu lui a octroyé une qualité qui élevait sa condition au-dessus de celle des autres créatures ; mais ce don impliquait la possibilité d'un abus de la part de celui qui en était l'objet. Pour ma part, je m'imagine difficilement la suppression du péché sans celle de la liberté. Malheureusement, Adam désobéit à son créateur et souverain maître, et, ce faisant,il compromit l'avenir de tout le genre humain. Dieu, dans sa bonté, résolut de sauver ce dernier et de soumettre tous les hommes pendant leur passage sur la terre à une épreuve qui, pour les uns, sera le moyen de gagner le ciel, et pour les autres, l'occasion de la perdition. Ainsi donc, le mal moral n'est pas voulu par Dieu. Dieu le laisse s'accomplir pour que sa créature puisse mériter la récompense qu'il lui destine.

L'homme est *obligé* par la loi morale, mais non *contraint.* S'il la transgresse, il contrarie, autant qu'il est en son pouvoir la volonté divine et le mal physique en est la conséquen-

ce. Sans le péché d'Adam, la maladie, la souffrance et la mort lui auraient été épargnées. Sa race n'aurait pas connu non plus la concupiscence, la jalousie, les rivalités, les luttes, les guerres. Désormais la souffrance va faire partie de l'épreuve même à laquelle l'homme est soumis sur la terre. Si, confiant dans la justice de Dieu, il l'accepte en s'abandonnant à sa volonté, il acquiert des mérites et s'assure une récompense éternelle. S'il la repousse, s'il blasphème, mettant en doute la bonté de son auteur, il l'outrage et attire sur lui sa colère.

Tu trouveras dans le psaume LXXIII cette explication, que donnait déjà la foi juive, de la prospérité des méchants : " J'étais sur le point de fléchir, mon pied a presque glissé, car je m'indignais contre les impies en voyant le bonheur des méchants (2-3) ; quand j'ai réfléchi pour comprendre ce mystère, la difficulté fut grande à mes yeux jusqu'à ce que j'eusse pénétré dans le sanctuaire de Dieu et pris garde au sort final des méchants (16-17) "

Puisse, mon cher Etienne, ma lettre t'avoir convaincu de la réalité de l'action providentielle ici-bas. S'il en est ainsi, si tu sens Dieu présent et actif parmi nous, il me sera facile de te montrer une autre fois que croire au miracle n'a rien d'absurde.

Et maintenant je te quitte en t'assurant de mon affection dévouée.

Ton ami sincère,

J. FLAHAULT.

Les Ecoles d'Industrie dans la Province de Québec

L'*EXPOSITION pour le bien-être des enfants,* tenue à Montréal en octobre dernier, fut un succès: tout le monde l'a dit et les journaux l'ont suffisamment fait connaître. Les visiteurs, grands et petits, se comptèrent par centaines de mille. Qu'au milieu de cette foule bruyante les 50 à 60 délégués au *Congrès spécial de Charité et Correction* aient quasi disparu, ce n'est pas étonnant, mais c'est regrettable. Ce congrès, en effet, qui, du 9 au 12 octobre, a tenu à Montréal sa treizième session annuelle, méritait toute l'attention du public. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'oeil sur son programme d'études. Enfants sans tutelle, idiots et faibles d'esprits, jeux et éducation, cours juvéniles, hygiène publique, maladie des enfants, familles et habitations, criminalité, charité publique... tels sont les principaux sujets traités et discutés en plus de trente conférences diverses.

Nous ne voulons pas analyser ici toutes ces conférences. Elles seront d'ailleurs publiées dans un ouvrage qui est actuellement sous presse. Mais nous voudrions étudier une question particulière, celle des *enfants sans tutelle,* qui, à notre humble avis, n'a pas été suffisamment mise au point au congrès. Les délégués des provinces voisines ont exposé ce que l'on fait chez eux. Ils ont prôné leur système, c'était naturel. Admirons, louons, imitons le bien partout où nous le trouvons, rien de mieux; mais gardons-nous d'un enthousiasme trop prompt qui nous ferait lâcher la proie pour l'ombre.

Dans les provinces d'Ontario et d'Alberta, il arrive, chaque année, plusieurs centaines de petits orphelins transportés d'Angleterre dans le Nouveau-Monde. Ces enfants sont placés dans de bonnes familles qui les adoptent. Ces pauvres petits retrouvent un foyer et des parents! C'est évidemment une belle oeuvre; c'est très bien. C'est mieux que d'enfermer ces enfants dans un orphelinat, a-t-on dit, c'est moins dûr, c'est plus naturel ? Admettons-le. Mais conclure de là, qu'il faut vider les orphelinats et les maisons de charité, c'est aller un peu vite en besogne. De ce qu'il y a du bon chez nos voisins, il ne s'en suit pas que, chez nous, tout soit à changer, tout soit à refaire. Je le dis sans crainte et sans parti-pris : pour les oeuvres de charité, la province de Québec peut aisément soutenir la comparaison avec ses voisines, et je parle de la charité publique autant que de la charité privée.

Un point surtout a été laissé de côté dans ces conférences, et cela sans doute par une délicatesse exagérée—on ne voulait froisser personne. On a beaucoup parlé de l'éducation physique, on a touché à l'éducation morale, mais on a passé sous silence la formation religieuse! Or, *si le Seigneur ne bâtit pas la maison, c'est en vain qu'auront travaillé ceux qui voulaient la construire.* L'éducation morale, j'entends l'éducation complète, est-elle possible sans une solide formation religieuse? Autant vaudrait tenter de bâtir un édifice sans fondements aucuns.

Mais précisons la question. Voici un enfant orphelin de père : sa mère lui reste ainsi que nombre de petits frères et de petites soeurs. En voici un autre dont le père est malade, ce qui plonge la famille dans la misère. — Que faire de ces enfants? Les faire adopter? Pourquoi les enlever ainsi à leur famille naturelle? Ne détruisons pas les familles, a-t-on répété sur tous les tons. Secourir la veuve à domicile est très bien sans doute, mais sera-ce pratiquement suffisant? Ne devra-t-

elle pas travailler en dehors, et, dans ce cas, qui gardera les enfants? Le moyen employé, et jusqu'ici le seul pratique, est de les placer dans une institution de charité publique. Ces institutions s'appellent des *Ecoles d'Industrie,* tant dans la province de Québec que dans celles d'Ontario et d'Alberta.

C'est précisément dans l'organisation des Ecoles d'Industrie que la province de Québec remporte un avantage marqué. Les Ecoles d'Industrie, en Québec, sont uniquement des maisons de charité, des maisons de préservation, si l'on veut, et *nullement* des maisons de correction. Aucun enfant, ayant passé en cour pour délit, n'est admis dans une Ecole d'Industrie: ceux-là on les met dans les écoles dites de *réforme.* Et c'est justice. Un père, une mère voudront-ils de la charité publique, si leur enfant est envoyé dans un milieu où il sera pour le moins exposé? Ne vaudrait-il pas mieux, pour cet enfant, préservé bien souvent de toute mauvaise compagnie par une mère vertueuse, manger le pain de la misère dans un taudis, plutôt que se trouver mêlé à ces jeunes vicieux qu'on a dû retrancher de la société? Ce sont là des choses qu'ont à déplorer, dans les provinces voisines, les directeurs des Ecoles d'Industrie, mais dont nous ne souffrons pas chez nous. Car dans les Ecoles d'Industrie de Québec, il n'y a point de mélange entre les coupables et les innocents, c'est un point qui vaut la peine d'être remarqué. Les enfants, de 6 à 14 ans, y sont admis aussi longtemps que les parents ou tenants lieu sont dans le besoin. Dès que les parents sont *en moyens,* ils doivent reprendre leurs enfants. Les parents ont toute permission de voir leurs enfants, de leur écrire, de leur envoyer ce qu'ils veulent leur donner, ils peuvent les retirer quand ils le désirent. En somme, les enfants sont comme au collège, avec cette différence que la charité publique paie la pension à la place des parents. Malheureusement trop peu de gens connaissent l'organisation de ces écoles :on admire chez les autres

et on a mieux chez soi. Montrer par le simple exposé des faits que sous ce rapport nous n'avons rien à envier à nos voisins, c'est le seul but du présent article.

La province de Québec compte en tout cinq *Ecoles d'Industrie* certifiées, groupées autour de ses deux grandes métropoles. Dans la ville même de Québec, nous trouvons l'*Hospice Saint-Charles* pour les filles, et, non loin de là, l'*Ecole Saint-Joseph de la Délivrance,* à Lévis, pour les filles et les garçons. Montréal, de son côté, possède trois *Ecoles d'Industrie;* d'abord le *Montreal Ladies Benevolent Society* qui ne compte guère que 90 à 95 enfants protestants,garçons et filles (31, rue Berthelet) ; vient ensuite l'*Ecole d'Industrie pour les filles,* dirigée par les *Soeurs du Bon-Pasteur* (dans un joli endroit, au *Parc Laval*), qui compte de 250 à 300 filles catholiques; vient enfin l'*Ecole d'Industrie Notre-Dame de Montfort* dirigée par les *Pères de la Compagnie de Marie,* qui compte plus de 600 élèves. On m'excusera si je parle plus spécialement de cette dernière école. C'est la plus populeuse d'abord, et je la connais mieux aussi, y étant chez moi. Mais ce que je dirai de Montfort s'applique en grande partie aux autres écoles de la province.

Jusqu'en 1887, la charité sous cette forme était laissée à l'initiative privée: ce qui veut dire, en bon canadien-français, aux soins du clergé. Il y a vingt-cinq ans seulement que la Cité de Montréal a placé ses premiers enfants dans des Ecoles d'Industrie. Une fois dans la bonne voie, hâtons-nous de l'ajouter, on a marché à pas de géant. Tandis qu'en 1887, la ville payait pour les enfants placés $32.40, elle a dépensé en 1911 $54,635.11 ; et, comme grand total, pour les 7,974 enfants secourus au cours de ce premier quart de siècle écoulé depuis 1887, la somme respectable de $478,428.36. Puisse le budget de l'assistance municipale rester toujours à la hauteur de sa noble tâche.

Qu'est-ce qu'une Ecole d'Industrie ? Une Ecole d'Industrie, aux termes des statuts refondus de la province de Québec, est une école dans laquelle il est donné une éducation pour former à l'industrie et où des enfants de 6 à 14 ans sont logés, habillés et nourris, aussi bien qu'instruits. (*S. R. Q.*, 4022). Une Ecole d'Industrie n'est donc pas un simple orphelinat.

On y admet non seulement les enfants qui ont perdu leur père ou leur mère, mais encore tout enfant qui est sans tutelle à raison de la disparition de ses parents ou à cause de leur incapacité à subvenir aux frais de son éducation. Une Ecole d'Industrie n'est pas non plus une *école de réforme* ou *de correction,* encore moins une *prison d'enfants.* Aucun de nos élèves n'a passé en cour. On ne peut pas toujours en dire autant de leurs parents. Mais l'on ne doit pas faire souffrir les fils pour les fautes de leurs pères.

Il fut un temps cependant où l'Ecole d'Industrie avait bien mauvais renom. Se présenter à l'Hôtel de Ville, subir un interrogatoire, accomplir toutes ces formalités légales auxquelles les pauvres gens n'entendent rien, tout cela était cause que *aller à Montfort,* devenait presque synonyme de *aller au pénitencier.* Il ne fallait rien moins alors que l'extrême nécessité pour amener une pauvre mère à faire sa demande d'admission et à envoyer son cher petit à Montfort. Il m'arrive encore aujourd'hui, quand j'emmène des enfants de Montréal, d'entendre émettre cette opinion. Quand la maman les embrasse une dernière fois et que le train se met en mouvement, les larmes jaillissent. Quoi de plus naturel! Et alors on entend de braves dames, qui ont plus de sentiment que de jugement (au moins dans la circonstance), dire avec indignation : " Faut-il tout de même qu'une mère n'ait pas de coeur pour placer ainsi ses enfants! " Hélas, pauvre mère ! du coeur, elle en a, mais elle n'a point de pain !

Par contre, il se trouvait bien des gens qui avaient du pain, mais qui n'avaient pas de coeur et encore moins de conscience. Tandis que les pauvres honteux cachaient leur misère, dans la vaine crainte d'imprimer une tache à leurs enfants en les plaçant dans les Ecoles d'Industrie, d'autres, plus hardis et moins honnêtes, ne craignaient pas d'abuser de la charité publique, dont ils n'avaient aucun besoin, et cela pour des fins souvent inavouables.

Heureusement ce temps est passé! Grâce à la parfaite organisation du *Bureau de l'Assistance Municipale,* on peut aujourd'hui distinguer les vrais pauvres d'avec les intrigants. Aussitôt qu'une personne fait application pour placer son enfant dans une Ecole d'Industrie, l'officier enquêteur se met à l'oeuvre. Il fait un rapport détaillé sur l'état personnel et financier de la personne requérante, et c'est pièces en main que le directeur de l'Assistance jugera si oui ou non cette personne a droit de bénéficier de la charité publique. Cette procédure empêche sans doute plus d'une malheureuse de se débarrasser d'un petit garçon ou d'une petite fille pour aller promener ses grâces sur les rues et sur les boulevards. D'autre part, les visites des parents à Montfort, les excursions durant la belle saison, les comptes rendus qu'en font les journaux, les impressions favorables rapportées et publiées par les autorités qui nous honorent de leurs visites, l'attachement que gardent pour notre maison la plupart des enfants devenus des hommes, tout cela a fait tomber peu à peu l'idée que c'est un déshonneur d'avoir été dans une Ecole d'Industrie.

Il reste cependant un point sur lequel l'éducation du public n'est pas suffisamment faite. Conformément à l'article 4,031 des statuts, " tout contribuable peut amener devant le magistrat, pour le faire interner dans une Ecole d'Industrie, tout enfant de 6 à 14 ans, qui, soit par la perte de ses parents,

soit par leur négligence ou mauvaise conduite, est exposé à vagabonder ". La chose peut être très pratique dans les grandes villes. Que de fois un honnête citoyen trouve dans son voisinage de petits enfants qui traînent dans la rue, tandis que le père boit ou que la mère a mauvaise conduite. A quoi sert de déplorer le fait, il faut agir. Dénoncer la chose à l'autorité, c'est le droit, c'est le devoir! Sans doute il y a des sociétés philanthropiques qui s'occupent de cela, mais ont-elles le monopole de la charité, et chaque citoyen n'a-t-il pas le droit et le devoir de faire le bien quand l'occasion s'en présente? Je sais le fait de deux pauvres petits, dont l'un, pendant de longues nuits avait couché dans une niche à chien au fond d'une cour; l'autre cherchait sa nourriture, avec les poules et les animaux, dans les bacs à ordures. Un voisin dénonça la chose. On fit une enquête et l'on découvrit la triste réalité. Madame menait la vie! Ne pouvant s'occuper de son enfant, elle l'avait placé en pension, avait payé la première semaine, puis avait disparu en oubliant... de laisser son adresse. Le maître de pension, ne voulant pas de bouche inutile, laissait l'enfant à l'état sauvage au fond de sa cour. Une autre fois, je reçus deux petits garçons de 7 et 8 ans, orphelins de mère. Le père, un ivrogne, les laissait seuls à la maison. Un soir d'hiver, on les entend pleurer. Les voisins entrent et trouvent, à côté de la fournaise éteinte, les deux enfants les mains et les pieds gelés. Les sociétés peuvent beaucoup, et il faut leur rendre témoignage qu'elles font beaucoup, mais elles ne peuvent pas tout. La charité exige le concours de tous les bons citoyens.

En jetant les yeux sur les régistres de l'Ecole de Montfort, on trouve que, sur nos 600 enfants, il y en a 500 et plus de la ville de Montréal. Sans doute, il y a plus de misère à la ville qu'à la campagne, les enfants y sont plus exposés et partant ont plus besoin de protection. Mais ceci n'enlève rien à

la justesse de la remarque faite par M. A. Chevalier, directeur de l'*Assistance Municipale de Montréal,* dans son rapport de 1911. " Il y a de plus en plus des demandes d'internement: 253 de plus en 1911 qu'en 1910. Ceci provient surtout de ce que les familles pauvres des diverses parties de la province sont constamment conseillées de venir s'établir à Montréal, sous prétexte qu'il est plus facile d'y gagner leur vie et d'être secourues. " Et l'éminent directeur suggère de faire adopter une loi provinciale, exigeant des parents un séjour d'un an à Montréal avant de pouvoir placer leurs enfants dans une Ecole d'Industrie aux frais de la ville. Cela protègerait la caisse de la cité. Un bon point pour M. le directeur! Mais permettez que je me fasse l'avocat des pauvres de la campagne. S'ils vont en si grand nombre à la ville, n'est-ce pas surtout parce qu'ils ne trouvent pas d'assistance à la campagne? Il y a une loi déterminant que les enfants *sans tutelle* seront placés dans les Ecoles d'Industrie moitié aux frais de la province, moitié aux frais de la municipalité d'origine. Mais qu'est-ce qui arrive? La municipalité refuse de payer sa part! Pourquoi? On est endetté déjà, on critiquera, on criera au favoritisme; et l'on tient à sa popularité, même quand on est simple maire de village. Résultat final: la misère pousse les pauvres de la campagne vers la ville. Ce qu'il faudrait, c'est que la province intervint d'autorité, une fois qu'il est dûment établi que tel enfant rencontre les conditions exigées par la loi pour être interné dans une Ecole d'Industrie.

D'après ce qui précède, il est visible que les enfants qui nous sont envoyés ne sont pas précisément des millionnaires, et que, souvent, ils connaissent mieux les rues de la ville que les lettres de l'alphabet. Avant de quitter Montréal, ils ont tous subi la visite médicale, faite avec autant de science que de connaissance par le dévoué Dr Chagnon, attaché depuis janvier 1912 au département de l'Assistance Municipale. Si trop souvent les enfants sont faibles ou maladifs, nous som-

mes certains du moins qu'ils ne seront pas un danger pour les autres. Ces pauvres petits nous apportent parfois moins de propreté que de santé. Des habits, ils n'en ont guère, et encore les partagent-ils avec les nombreux parasites qui les dévorent! Hâtons-nous de dire cependant que ce sont les cas extrêmes ! Un bon bain, un *change* complet et quelques copieux repas remettent ces petits hommes tout à neuf. Un soir, on conduisait au dortoir toute une bande de nouveaux arrivés. A chacun on indiqua son lit. Et voilà qu'un petit, plus chétif que les autres se met à danser en battant des mains et en regardant son lit! On lui en demande la raison. " Je n'ai jamais couché dans un lit, à Montréal, je couchais sur le plancher! " Il ne mit pas de temps à s'y habituer. Un autre petit avait avalé son souper en un clin d'oeil, et il restait là regardant manger ses autres petits compagnons à la mâchoire moins habile. — " Veux-tu encore manger, petit? " — " Père, peut-on manger autant qu'on veut? " — " Certainement. "— " Ma mère ne me donnait jamais qu'un seul morceau de pain!" Et il recommence avec une ardeur qui montrait bien qu'il n'était qu'à moitié de sa capacité.

Pour obtenir l'admission d'un enfant dans une Ecole d'Industrie, les formalités sont les suivantes: pour les enfants de Montréal s'adresser à M. Albert Chevalier, bureau de l'Assistance Municipale, à l'Hôtel de Ville; pour les enfants des autres municipalités, écrire à l'honorable Secrétaire de la Province, à Québec, en ayant soin d'exposer l'état précaire de la famille. La demande doit être appuyée par une personne notable connaissant le requérant: par exemple le curé, le maire, ou un député. Ecrire au directeur de l'école est inutile ; l'Hôtel de Ville ou la Province lui notifieront l'admission du sujet. Aux personnes instruites de renseigner les pauvres, ce sera faire acte de charité.

A. WINNEN,
Directeur de l'Ecole d'Industrie
Notre-Dame de Montfort.

La Semaine Sociale

L'ECOLE *Sociale Populaire* doit inaugurer à Montréal, en avril prochain, des " journées sociales ". Nous aurons sans doute bientôt, comme en France, en Belgique, en Italie, en Espagne, notre "semaine sociale".

Il m'a été donné, l'été dernier, de prendre part à la neuvième session de la semaine sociale de France qui s'est tenue à Limoges, du 29 juillet au 4 août. C'est une oeuvre intéressante et instructive, dont on aimera peut-être à entendre exposer les origines, le but, les tendances, l'organisation, le fonctionnement et les résultats.

I

Au fait, qu'est-ce que la *Semaine Sociale?* Une série de cours et de conférences qui traitent exclusivement de matières sociales et sont donnés chaque année, pendant toute une semaine, à l'époque des vacances, tantôt dans une ville et tantôt dans une autre. On l'a nommée parfois : *université sociale ambulante,* université, soit, mais *université populaire* soucieuse d'attirer la foule de tous ceux que préoccupe le problème social plutôt qu'un cercle restreint de spécialistes; *université intermittente* qui demeure silencieuse pendant cinquante et une semaines et ne retient ses étudiants que pendans huit jours par année. Ah! par exemple, ce que l'on travaille pendant ces huit jours !

Il existe près de nous, chez nos voisins des Etats-Unis, aux bords du lac Champlain, une institution désormais populaire et favorisée par le succès, qui permet de se faire une très juste idée de la Semaine Sociale: c'est la *Catholic Sum-*

mer School de Cliff-Haven ([1]) : limitez l'objet des cours aux questions et aux oeuvres sociales; réduisez à huit jours la période scolaire; rendez le siège mobile et transportez-le chaque année dans une région différente; voilà la transformation opérée, l'Ecole d'été muée en Semaine sociale.

La Semaine Sociale est bien une école: elle n'est pas un congrès; on y rencontre des professeurs, non des rapporteurs; on y acquiert des connaissances, on n'y vote pas de résolutions; les séances sont des cours, non des délibérations; l'enseignement y est, sinon imposé d'autorité, du moins proposé avec autorité: les " auditeurs " écoutent et s'ils ont à demander des explications, à présenter des objections, ils attendent la fin de la classe. La complaisance des maîtres est inépuisable; ils s'attardent longtemps, le cours fini, à leur chaire, ou, la salle évacuée, sous les ombrages, dehors, à satisfaire l'ardeur de savoir d'enragés questionneurs qui tenant pour une heure, bien à eux, un homme de savoir et d'expérience, n'entendent pas profiter à demi de l'occasion.

L'idée d'un enseignement social populaire de vacances est importée d'Allemagne, où elle fut réalisée, pour la première fois, semble-t-il, voilà quelque vingt ans, sous le nom d'*université populaire,* à Munchen-Gladbach, par l'initiative de l'abbé Hitze et du comité directeur du Volksverein ([2]). Le succès fut rapide; l'oeuvre inaugurée modestement, sans fracas de publicité, fit bientôt parler d'elle jusqu'au-delà du Rhin. Un groupe de catholiques lyonnais, actifs, entreprenants, intéressés à toutes les formes d'action sociale, décida de l'acclimater en France. Ils disposaient d'une influence ap-

---

([1]) Voir l'article de M. Philippe Perrier: *Une oeuvre prospère. Revue Canadienne,* numéro de janvier 1912.

([2]) Voir l'article: *Une résurrection catholique en Allemagne au XIXe siècle.* II L'Action populaire des catholiques allemands: 3. Les oeuvres.— *Revue Canadienne,* numéro de décembre 1911, page 511.

préciable, acquise par dix années de travail ardu ; d'une revue très vivante, très estimée : la *Chronique du Sud-Est,* aujourd'hui la *Chronique sociale de France;* d'un public jeune, ardent, fidèle : les membres des deux cents et quelques cercles d'études fondés sous leur inspiration et réunis par eux en une puissante fédération : la *Fédération du Sud-Est;* enfin de tout ce qu'il fallait pour lancer un mouvement. Ils modifièrent légèrement l'initiative allemande pour l'accommoder à la française, la dépouillèrent de certains dehors peut-être un peu sévères, distribuèrent la science à plus petites doses, réduisirent de quelques jours la durée de la session, séparèrent les cours par quelques instants de délassement, voulurent l'école ambulante et décidèrent d'aller, chaque année, dresser leurs chaires dans une ville nouvelle.

L'entreprise fut nommée *Semaine Sociale de France.* L'archevêque la bénit, le clergé la seconda. La première session s'ouvrit à Lyon, le premier août 1904, et réunit 458 auditeurs. L'oeuvre naissait viable. L'an d'après, à Orléans, 549 " semainiers " se trouvaient groupés. Ils devaient être 1,100 à Dijon, en 1906. Dans l'intervalle, les promoteurs de l'institution avaient sollicité et obtenu le concours d'un autre groupe qui s'intitulait *Union d'études des catholiques sociaux,* et s'assemblait périodiquement à Paris sous la présidence de M. Henri Lorin. Les hommes qui le composaient, tous ou presque tous des économistes de profession, se rattachaient à l'école de MM. de Mun et de la Tour du Pin, et déduisaient leurs doctrines de l'encyclique *Rerum Novarum.* Le groupe lyonnais et le groupe parisien, les hommes d'oeuvres et les hommes d'études, constituèrent une Commission générale permanente qui fut chargée d'organiser les sessions annuelles, de déterminer les programmes et de diriger l'enseignement. Relevons parmi les membres : Henri Lorin, président, Adéodat Boissard et Marius Gonin, secrétaires, Geor-

ges Goyau, Max Turmann, Eugène Duthoit, Maurice Deslandres, Père Antoine, abbé Thellier de Poncheville.

De Dijon, la *Semaine Sociale* s'est rendue à Amiens en 1907, puis à Marseille, à Bordeaux, à Rouen, à Saint-Etienne, enfin cette année à Limoges. A chacune de ses étapes, elle a trouvé pour l'accueillir, la bénir et l'encourager, l'évêque du diocèse en personne, accompagné souvent d'évêques voisins. Par une fortune singulière, elle a ainsi rencontré sur sa route les personnages les plus marquants de l'épiscopat français : les Touchet, les Dadolle, les Fuzet, les Andrieu. Tous lui ont accordé leur sympathie cordiale et leur appui fécond. Le nombre des " semainiers " est allé en croissant : il atteint ou dépasse aujourd'hui quinze cents. Mais ce nombre où figurent seuls les étudiants régulièrement inscrits pour toute la durée des cours, doit être augmenté de ceux qui, manquant de loisirs ou de persévérance, n'ont sollicité de cartes que pour un jour ou une séance. Aux conférences du soir, on a compté parfois plusieurs milliers d'auditeurs. L'an prochain, à Versailles, on s'attend à une affluence plus considérable que jamais.

Il semble qu'au sol français, la *Semaine Sociale* ait puisé une vitalité nouvelle, une extraordinaire vigueur d'expansion. Elle s'est implantée en ces années dernières, sans modifications sensibles, en Espagne, en Belgique, en Hollande, en Italie, en Suisse, en Autriche, en Pologne. Partout elle prospère. D'autres pays la réclament. Nul doute qu'elle ne franchisse bientôt les mers !

II

Quels sont le but et les tendances de la *Semaine Sociale?* Personne n'est plus qualifié pour répondre et ne s'en acquitte avec plus de cordialité et d'ampleur que le président de la commission générale, **Henri Lorin.** C'est un savant homme et

un brave homme, très populaire parmi les semainiers, très attirant, avec son air de bon géant, sa carrure athlétique, sa longue barbe, ses mains tendues, son sourire épanoui. On l'appelle familièrement " le père ", on dit qu'à l'oeuvre de la *Semaine,* il consacre, outre son temps, ses revenus. Il prend généralement la parole tout au début de la session pour lire quelque déclaration solennelle, longuement méditée, soigneusement composée, oeuvre de penseur et d'écrivain, précisant l'orientation, déterminant un point de doctrine. Au commencement de la seconde semaine, celle d'Orléans, en 1905, il s'est exprimé ainsi :

Catholiques pratiquants, nous voulons, d'une part, prendre la conscience nette de ce que postule et de ce qu'entraîne le catholicisme au point de vue social, faire pénétrer les exigences de la justice telles que l'impliquent les affirmations de notre foi, dans le détail des rapports sociaux. Nous voulons, d'autre part, retrouver dans les diverses doctrines qui s'essaient à résoudre la question sociale, ce qu'elles ont d'inconsciemment catholique et partant de profondément vrai, et donner aux hommes participant ainsi d'idées qui sont nôtres, conscience de leurs affinités avec la conception chrétienne, des emprunts qu'ils lui font, des convergences auxquelles la logique devrait les conduire.

L'année suivante, à Dijon, le ferme penseur développait sa déclaration d'Orléans, et recommandait aux semainiers, un double travail : un travail sur eux-mêmes :

Se rendre de plus en plus présentes, de plus en plus intimes, de plus en plus vivantes, les conséquences des affirmations catholiques tant au point de vue des directions de penser que des méthodes d'agir ;

un travail auprès des hommes du dehors :

les convaincre du lien logique entre notre religion et nos conceptions sociales, leur prouver que celles-ci ne sont pas une simple tenue d'esprit, une attitude de circonstance, une méthode politique pour capter la faveur populaire, mais qu'elles sont la discipline fondamentale et permanente de nos consciences, gagner ainsi plus facilement confiance, faire reconnaître que certaines idées généreuses, développées dans certaines

bouches, ne sont que le pseudonyme de l'idéal chrétien, faire comprendre que la réalisation de l'idéal de la justice sociale doit coïncider avec l'épanouissement complet du règne de Dieu tel que le rêve et tel que le veut l'espérance catholique.

Ces nobles desseins, si magnifiquement exprimés, n'ont pas cessé depuis huit ans, de figurer en tête de l'ordre du jour aux Semaines Sociales. L'entreprise qui s'y poursuit, est essentiellement une entreprise d'extension de l'idée catholique, extension en profondeur, par pénétration intime chez ceux qui croient, extension en largeur, par rayonnement continu parmi ceux qui ne croient pas, assujettissement final des rapports sociaux, des lois et des institutions sociales, aux conceptions qu'inspire la foi, touchant la nature de l'homme, fait à l'image de Dieu, déchu, mais racheté par le sang du Christ, et le lien de fraternité qui unit tous les baptisés. Il y aurait profit, charme, édification, à entendre M. Lorin analyser nos grands dogmes : Création, Chute originelle, Incarnation, Rédemption, Eglise, et démontrer comment " l'amélioration du sort des masses et le relèvement de la dignité des travailleurs dépendent de la mise en valeur des vérités de l'Evangile ". Qu'on lise ses *Déclarations* d'Amiens et de Bordeaux, ce sont des pages qui demeurent.

L'enseignement de la Semaine Sociale entend donc se fonder sur la doctrine catholique contenue dans l'Evangile, commentée par les Pontifes Romains : " C'est en prenant fidèlement et rigoureusement notre point d'appui dans la tradition catholique, que nous nous efforçons de prendre notre élan vers l'avenir ". Ainsi parle à Dijon, M. Henri Lorin. A Bordeaux, il affirme " l'esprit d'inébranlable fidélité des promoteurs de la Semaine au représentant visible de Celui qui est la Voie, la Vérité, la Vie ". A Rouen, il proclame leur ambition de " n'être rien autre chose que d'humbles pionniers dans la voie tracée par l'Encyclique *Rerum Novarum* ". L'un

des premiers soins, au début de chaque session, est de transmettre au Pape, au nom de tous les Semainiers " un hommage de respectueux, filial et indéfectible attachement, et l'assurance d'une soumission absolue aux directions du Saint-Siège " (Texte du télégramme expédié par les membres de la Semaine de Limoges).

Les actes répondent aux paroles. On a vu l'un après l'autre effacer de l'affiche, après des aventures où s'était fourvoyée l'orthodoxie de plusieurs, les noms devenus compromettants; en même temps les " officiels " témoignaient en toute circonstance d'un scrupuleux souci de corriger, suivant l'esprit de décisions récentes, tout ce qui dans l'idée ou l'expression pouvait y sembler contraire. Les incroyants s'en moquent; le *Temps* écrit: " on disait jusqu'ici la foi du charbonnier, on dira maintenant la foi du semainier ". Les *zelanti* demeurent en défiance: certains journaux d'extrême droite collectionnent méchamment les paroles susceptibles d'interprétations malveillantes. Laissant les critiques de droite et celles de gauche se neutraliser les unes par les autres, les promoteurs de la Semaine ont l'oreille tendue à la voix des évêques. Les évêques conseillent parfois, sûrs qu'ils sont d'être écoutés; ils encouragent toujours, et le font en termes empreints de la plus franche sympathie: cela suffit.

Soucieux d'approfondir près de maîtres autorisés la pure doctrine catholique envisagée au point de vue de ses conséquences sociales, les semainiers ne négligent pas l'étude minutieuse des conditions économiques dans lesquelles vit le travailleur, des maux dont il est victime, des moyens par lesquels son sort pourra être amélioré: car ils veulent " rechercher à l'endroit des rapports sociaux les exigences de la réalité totale, de celle qu'une foi pleine nous révèle comme de celle qu'une observation scrupuleuse nous fournit ". Ils insistent sur la nécessité pour qui veut agir, d'une science éco-

nomique, élémentaire sans doute, mais solide et fondée sur l'observation attentive des faits : la foi fournit les orientations générales, les principes directeurs; l'étude et l'observation sont indispensables pour déterminer les applications efficaces et opportunes.

" Ces exigences de la réalité totale à l'endroit des rapports sociaux ", qu'on recherche à la Semaine et dont on poursuit l'accomplissement sont les suivantes :

" Rattachement du contrat d'engagement ou de salaire, dit contrat de travail, à titre de mode spécial, au contrat d'association. Fixation (par la loi) d'une limite maxima de la durée d'emploi et d'une limite minima de la rémunération, conformes à toutes les exigences vitales de la personne humaine prise dans les circonstances normales ". Plus généralement " prescriptions légales protégeant les salariés contre le joug presque servile imposé aux prolétaires par suite de l'inégalité économique développée et, qui plus est, escomptée, par le régime capitaliste. Organisation des salariés, forte, régulière, aussi généralisée que possible, pour qu'ils puissent exercer sur les pouvoirs publics une pression morale capable de forcer ceux-ci à faire exécuter les lois de justice sociale, et surtout se trouver en mesure de contribuer eux-mêmes à leur élaboration et à leur application ". Enfin, " organisation professionnelle générale de tous les agents de la production économique ", en un mot, " édification sur les décombres d'un monde atomisé, d'une société composée d'organismes coordonnés ".

Ce sont les termes mêmes de la déclaration d'ouverture à la Semaine d'Amiens. Traduisons-les en langage concret. Le travail humain ne saurait plus être considéré comme une marchandise distincte de la personne du travailleur; il faut donc, dans toutes conventions entre employeurs et employés, tenir compte de cette personne, de sa dignité native, de ses droits " authentiqués par l'Eglise ", comme disait naguère à Orléans, Mgr Touchet, qui les ramenait d'après Léon XIII aux suivants :

Vivre, c'est-à-dire développer dans certaines limites ses facultés intellectuelles, physiques et morales; se reproduire normalement; s'entre-

tenir honnêtement soi et sa famille par un travail raisonnable; se reposer de temps en temps pour ne pas user trop vite son lot de force; vieillir sans recourir à la mendicité ni prolonger un travail devenu impossible.

L'Etat doit intervenir pour protéger le travailleur par un ensemble de prescriptions légales et d'institutions tendant à assurer le respect de ces droits. Deux mesures sont urgentes: limitation des heures de travail, d'après la nature du travail et le degré de résistance de la machine humaine, détermination d'un minimum de salaire permettant à la famille ouvrière de se suffire, sans se détruire par l'envoi aux fabriques de la mère ou des enfants trop jeunes. Après cela, il faut encore le repos dominical, les assurances contre le chômage, la maladie et l'invalidité, les retraites ouvrières et paysannes, à chaque famille autant que possible son foyer, son coin de terre insaisissable. Il faut de même encourager, promouvoir la formation de syndicats et d'unions, faire échec au capital par l'association, donner aux groupements ouvriers assez d'indépendance et d'autorité pour débattre sur un pied d'égalité, par l'entremise de leurs représentants avec ceux de l'élément patronal, les clauses du contrat d'engagement, et pour intervenir, à titre de collaborateurs et d'auxiliaires, dans la confection et l'application des lois intéressant le monde du travail; ce qui requiert des individus l'effort continu, le sacrifice fréquent de l'intérêt matériel immédiat, le sens de la solidarité, l'esprit de subordination à une idée supérieure, la conscience de la responsabilité personnelle, enfin une formation et une compétence professionnelles suffisamment développées. Reste enfin à organiser au-dessus et par l'intermédiaire des unions locales, la profession, chaque profession, et l'ensemble des professions, et à introduire dans le fonctionnement de l'Etat les organes corporatifs ainsi formés.

Tel est, dans ses grandes lignes, avec ses formules sou-

vent ardues, mais combien suggestives, le programme hardi et grandiose des hommes de la Semaine Sociale. Ils n'en attendent point la réalisation de soulèvements violents, de réclamations intempestives, de mesures précipitées, mais d'une réforme progressive des moeurs par un patient travail sur les esprits et sur les coeurs auquel chacun dans son domaine doit participer. Ils constituent une école originale et vivante, qui fera retentir bien haut les voix des catholiques par-dessus les oracles désolants des économistes du *Laissez faire,* et les clameurs menaçantes des socialistes du *Tout à l'Etat.* Plusieurs les ont traités, les traitent, les traiteront de socialistes, ou de conservateurs attardés, pour qui l'ordre établi est sacré et intangible, fût-il entaché des plus révoltants abus. Les socialistes anéantissent devant l'Etat, la famille, la propriété, les associations. A la Semaine Sociale, on veut restaurer la famille sur des bases solides, rendre plus facile l'acquisition et plus stable la possession d'un petit domaine, multiplier et fortifier les associations indépendantes de l'Etat : on n'est pas socialiste, mais social et catholique, social parce que catholique.

(À SUIVRE.)

E. GOUIN, p. s. s.

A travers la Nature

Le Chameau. — Les mérites du chameau sont grands. A vrai dire, il n'est pas beau, mais il est utile. Il est bossu, mais il porte cent-vingt kilos sur sa bosse. Ses chaussures ne sont que d'affreuses semelles plates, mais son pied fouille en se jouant le sable du désert. Sa jambe est mal faite et grêle, mais elle fait vingt-cinq kilomètres à l'heure et marche cinq jours de suite, de l'aurore au coucher du soleil. Ses genoux sont difformes et rugeux, mais il les plie complaisamment pour recevoir son fardeau ou son cavalier. Son long cou est comme affligé d'un goître, mais il se profile avec une majesté pittoresque sur l'horizon lointain.—Sa tête étrange, qu'il porte haute et droite, comme s'il était fier de sa laideur, semble à peine ébauchée par la nature. Jugez-en : une lèvre épaisse, pendante et molle, des naseaux trop busqués, des narines extravagantes, une chevelure inculte, tombant dans ses yeux; mais, par exemple, les yeux sont intelligents et doux, ombragés de longs cils noirs et comme voilés de mélancolie. Cela respire le calme, la patience et la bonté. Sa robe est terne, sombre, pelée, mais de son poil on tisse de beaux draps, de douces et chaudes étoffes, avec lesquelles on fait des burnous pour les Arabes ou les Kabiles.

On trouve le chameau un peu partout, dans toutes les parties du globe. Aussi docile que vaillant, aussi modeste qu'utile, aussi sobre que fort, il est pour l'homme un serviteur fidèle, un auxiliaire précieux, dont la domestication, les services et le dévouement se perdent dans la nuit des temps. Avant de promener sur son dos les fils de Mahomet, il a porté sur sa bosse les monarques d'Assyrie, les pharaons d'Egypte

et les patriarches de Judée. L'Arabie fut probablement son berceau et c'est de là, sans doute, qu'il passa en Egypte. En tout cas, il abonde dans le Soudan où les *sportmen* indigènes en possèdent des troupeaux de trois cents à quatre cents têtes. Le dromadaire ou chameau à une bosse habite le nord de l'Afrique. L'Asie Centrale et l'Orient ont le chameau à deux bosses. C'est lui qui fait le trajet de la Chine à la Russie, apportant sur son dos le fameux thé de la caravane et les magots du Céleste Empire. C'est lui qui sert de trait d'union entre les deux pays et qui remplit le rôle important de commissionnaire en marchandises... Après les déserts du continent noir, il traverse les steppes sauvages d'Asie, sans hésitation et sans défaillance, d'un pas assuré et patient, d'un allure impassible et résignée. Les Tartares et les Mongols ont pris le chameau pour leur courrier ordinaire. Les Persans, un jour, en firent un guerrier, le transformant en artilleur et chargeant ses bosses de canon!...

Du Soudan à la Chine, des bords du Nil aux rives de l'Amour, le chameau fait noblement son chemin prodigieux et remplit son double rôle de courrier et de portefaix. Il s'agenouille, se relève, part, arrive. " Marche! marche!" C'est le juif errant des animaux. Son domaine, c'est l'espace, et sa route, le monde! L'Asie, l'Afrique, semblaient trop étroites pour ce grand voyageur? Et voilà que, transporté en Amérique du Sud, il arpente maintenant les grandes voies américaines du Mexique et du Brésil.

L'Arabe, dans sa langue imagée, appelle le chameau le *navire du désert*. Lui seul, en effet, peut traverser ces océans de sable et rapprocher des populations qui, sans lui, ne se seraient jamais connues. Tandis que son grand cou s'élève comme un mât, son pied infatigable et sûr brave l'écueil et la tempête. C'est un vaisseau vivant qui n'enfonce, ni ne chavire jamais. On dirait qu'il flotte ou qu'il glisse sur les vagues brûlantes du désert...

J'ai *fait du chameau,* comme on dit en Algérie. J'ai voyagé sur un dromadaire de Sidi Mahklouf à Laghouât. Le chemin longe des terrains plats couverts d'halfa et de broussailles épineuses en passant par *le djebel-cozereg* (*la montagne bleue*) vers l'ouest de *Sidi-Maklay.* Nous nous sommes arrêtés (j'étais avec mes deux fils) à *Metliti-Café,* porte de construction mauresque. De là, nous sommes passés par la vallée de l'*Oued-Mzi,* près d'une petite montagne comme sous le nom de *chapeau du gendarme.*

Une rue de Laghouât ne plairait pas aux amateurs de progrès. Pas de trottoirs, ni de macadam, ni d'alignement, ni de numéros ! Au premier coup d'oeil, la rue paraît déserte. Seuls, un chien pelé fuit sur les pierres brûlantes comme un sol de four, et une petite fille mauresque hâve se dépêche de rentrer. Mais bientôt voici toute une foule de philosophes pratiques, allongés l'un à côté de l'autre dans des poses flasques,pareils à des cadavres enveloppés de leur suaire (burnous) qui dorment, rêvent ou font *le kief.* Lorsque le soleil gagnera du terrain, vous les verrez se lever chancelants, étirer leurs membres, cambrer leur poitrine avec un effort désespéré, secouer leur burnous, pour se donner de l'air, et, trainant leurs savates, aller s'établir autre part, jusqu'à ce que vienne la nuit apportant une fraîcheur relative. A Laghouât, le bonheur tel que l'entend Zafari—*dormir la tête à l'ombre et les pieds au soleil* serait incomplet; il faut aussi que les pieds soint à l'ombre sans quoi ils seraient bientôt cuits.

Le Gorille. — Une revue zoologique nous raconte, en termes brefs mais saisissants, la mort d'un gorille, succombant, dans les forêts du Gabon, sous les balles d'audacieux chasseurs. Ce singe géant est l'un des animaux les plus forts, les plus méchants et les plus redoutables de la création.

Qu'on se le représente, haut de plus de six pieds, toujours debout, errant dans les forêts, ou s'adossant contre un arbre, contre un rocher. On le voit, dit de Humbault, et on ne peut s'empêcher de croire d'abord que c'est un homme! C'est en effet une caricature épouvantable et colossale de l'homme : de longs bras nerveux et velus pendant le long de son corps énorme—un vrai baril; des griffes meurtrières et des crocs dépassant en grosseur ceux du lion; une poitrine immense, laquelle, quand il se fâche, se gonfle comme un soufflet de forge et résonne sous sa main furieuse comme un tambour; une tête effroyable, parodie monstrueuse du visage humain; de grands yeux verts étincelant d'un feu sinistre ; le nez aplati, à peine ébauché, aux narines prodigieuses, obstruées de poils rudes; la machoire terrifiante; le crâne plus dur qu'une enclume; sur cette tête, enfin,une touffe de poils épais, sorte de broussailles, qui se hérissent comme un buisson dans la colère. Lorsqu'il marche, le gorille s'appuie souvent sur un bâton, tige qu'il a brisée de ses doigts musculeux. Près de lui, sa compagne, Eve gigantesque et farouche, lui passe dans la main des fruits sauvages, qu'il mange tristement, comme s'il rêvait d'une décadence qui se perd dans la nuit des âges. Et pourtant, il ne fut, n'est et ne sera jamais qu'un singe ! A côté de la mère, le plus souvent, un petit gorille passe son bras velu autour du cou de sa nourrice, en jouant avec un roseau.

Dans les luttes formidables que le gorille engage contre les chasseurs, il y a toujours des blessés et des morts. Sa vigueur prodigieuse égale son audace et sa férocité. Comme une bûchette sa main monstrueuse, un battoir—brise les lances et les carabines. Son aspect est effroyable quand il bondit, secoué par je ne sais quelle rage diabolique, drapé dans sa majesté herculéenne, frappant de son poing énorme sa vaste poitrine qui résonne sous les coups. Seule, la balle qui le frappe au coeur abat ce colosse. Alors il tombe comme une

masse, jetant à l'écho des forêts une plainte navrante qui s'élève, s'étend, se prolonge, pour s'éteindre bientôt comme en un gémissement humain.

Le gorille habite à peu près seul son domaine, car il est redouté de tous les animaux, sans excepter le lion, la panthère et l'éléphant. Il est, sans doute, le plus rustique des singes. C'est un survivant des vieux âges, quand la nature semblait se complaire dans l'horrible et dans le grand. Adossé à quelque arbre de ses forêts, il semble rêver aux races à jamais éteintes dans le gouffre sans nom des passés sans retour. Et sans doute, est-il étonné de se trouver encore debout, lui, le gorille antique, sur le seuil d'un nouveau monde ?

Les soins que la mère gorille prend de ses petits accusent autant d'intelligence que d'amour. C'est un curieux spectacle, racontent les riverains du Gabon, de la voix saisir son nourrisson dans ses bras immenses, le bercer, le dorloter, le débarbouiller, malgré ses cris enfantins, à quelque source de la forêt, l'essuyer tout doucement du revers de sa main velue, le lécher, le cajoler, semblant dire dans une sorte de gloussement affectueux: " Mon Dieu! que mon enfant est beau ! " Non, ce n'est pas l'enfant qui est beau, c'est la mère qui est bonne.

On ne prend pas les gorilles, on les tue. A l'approche des chasseurs, la mère emporte son petit sur le faîte d'un arbre ou dans la profondeur du bois. Le mâle, au contraire, s'avance fièrement, frappant sa large poitrine comme un tambour. Quand la mère est blessée et qu'elle se sent mourir, elle prend son petit et l'accroche à la branche d'un arbre. Ce pourrait être son salut, il n'a qu'à marcher. Mais qu'importe à l'enfant la liberté et la vie? La mère expire. D'un bond l'enfant l'a rejointe au milieu des chasseurs qui l'ont tuée. Il se jette sur elle, se cache dans son sein, embrassant son corps ensanglanté, lui passant autour du cou ses bras tremblants, croisant ses petites jambes sur sa poitrine qu'a déserté la vie,

l'appelant de ses plaintes que l'écho des bois répète, en lui donnant l'expression déchirante d'un désespoir quasi humain. Là, à côté de ce cadavre chéri, le jeune gorille se défend à son tour, et ne se rend jamais. Il meurt! On aura sa vie, sa tête, sa peau. Mais ce qu'on ne lui prendra pas, c'est sa liberté. N'essayez pas de la lui ravir. Rendez-lui plutôt sa mère. N'est-ce pas touchant ?

Il y a environ un an, sur la lisière des forêts vierges qui bordent le haut Gabon campaient des explorateurs de diverses nations. Deux de ces hommes, un Belge et un Russe, s'étant imprudemment éloignés de leurs compagnons, se trouvèrent tout-à-coup en face d'un gorille de la plus formidable espèce. La lutte s'engagea aussitôt et la forêt retentit des coups de feu vivement répétés. Que se passait-il? Que s'est-il passé? L'escorte accourt, et, après une heure de recherches vaines et d'appels sans réponse, on découvre les cadavres affreusement mutilés des deux imprudents explorateurs. A une trentaine de pas plus loin, étendu sur l'herbe, rougie de son sang, la gueule épouvantablement entr'ouverte, ses grands bras velus repliés sur sa poitrine énorme criblée de je ne sais combien de balles, expirait le gorille. Il n'avait pu se traîner plus loin. A la vue des chasseurs, il se soulève, se relève, est debout, fait deux ou trois pas en avant, menaçant du regard, du bras, de la machoire, ces chasseurs maudits, ces êtres exécrés qui ne veulent pas même le laisser mourir en paix. Faisant un suprême appel aux forces défaillantes qui l'abandonnent, il fait un bond prodigieux vers les carabines qui le visent, chancelle bientôt, tombe et meurt, en jetant aux échos de la forêt une sorte de grondement assez pareil à celui d'un tonnerre lointain qui, après l'orage, s'éloigne et s'éteint.

On mesura le cadavre, sa hauteur dépassait sept pieds et demi!

Luc DUPUIS.

Village-des-Aulnaies.

Echos des Sciences

SOMMAIRE. — Vaporisation et ébullition. Influence de la température sur la tension de la vapeur d'eau. Propriétés de la vapeur d'eau. — Histoire abrégée de la machine à vapeur. Les précurseurs : de Héron d'Alexandrie à Papin, Thomas Savery et Newcomen. Le génie de Watt. — Les origines de la navigation à vapeur : Papin, Jouffroy, Fulton. — L'hélice propulsive : Frédéric Sauvage, Smith, Ericsson.—Navires à aubes modernes.

L'EAU émet des vapeurs à toute température et, si elle est enfermée dans un vase clos,la vaporisation s'arrête dès que la pression qu'exerce la vapeur d'eau sur les parois de l'enceinte atteint une valeur déterminée, caractéristique de la température de l'expérience. Le système formé par les deux phases en présence, vapeur et eau, est alors en équilibre. La pression limite ainsi atteinte, ou *tension maxima* de la vapeur d'eau, est la même, quel que soit le volume occupé par la vapeur pourvu qu'elle demeure saturante, c'est-à-dire pourvu qu'il y ait assez d'eau dans le récipient pour qu'une partie reste à l'état liquide. Elle croît rapidement avec la température : à 100° centigrade, elle équivaut à la pression qu'exerce sur le fonds d'un vase une colonne de mercure de 760 millimètres de hauteur. L'eau, chauffée dans un vase, se met à bouillir quand sa pression de vapeur égale la pression atmosphérique. Si l'on a fait dans le vase un vide partiel, au moyen d'une pompe pneumatique, par exemple, l'eau entre en ébullition à une température

moindre [1], celle précisément pour laquelle sa force élastique maxima atteint la pression à laquelle elle est soumise.

La tension maxima de la vapeur d'eau à diverses températures a été mesurée par Dalton, puis avec plus d'exactitude par Arago et Dulong, en 1830 et Regnault en 1844. Elle est :

à 10°	de	2,078 mm.	à 152.2°	de	5 atmosphères.
0°	de	4,600 mm.	180.3°	de	10 atmosphères.
100°	de	760,000 mm.	201.9	de	16 atmosphères.
120.6°	de	2 atmosphères	230.9	de	28 atmosphères.

Papin avait remarqué qu'en vase clos on peut élever la température de l'eau plus qu'en vase ouvert comme il l'indique dans la " *Manière d'amollir les os* et de faire cuire toutes sortes de viandes en fort peu de temps et à peu de frais avec une description de la marmite dont il faut se servir à cet effet, etc. "... publiée en 1681. Son appareil, le digesteur de Papin, est un récipient à parois résistantes en bronze fermé par un couvercle maintenu par une vis de pression. Il est muni d'une soupape de sûreté, inventée par Papin : un levier, au bout duquel agit un poids, maintient fermé un orifice qui s'ouvrira pourtant quand la pression de la vapeur dépassera une limite déterminée par la longueur du bras de levier et la grandeur du poids suspendu à son extrémité. On évitera de la sorte les accidents dûs à la rupture soudaine de la marmite soumise à un effort mécanique trop considérable.

---

[1] Denis Papin semble avoir le premier observé cette diminution de la température d'ébullition de l'eau avec la pression. Il la signale dans les *Nouvelles expériences du vide*—Paris, 1674. Souvent on la met en évidence dans les cours de physique par l'expérience du bouillon de Franklin : on fait bouillir de l'eau dans un vase que l'on bouche pendant l'ébullition et qu'on laisse refroidir ensuite. L'air ayant été chassé, l'eau ne subit que la pression de sa vapeur. Si on refroidit la paroi supérieure du ballon, il y a une condensation partielle de la vapeur et, par suite de la diminution de pression qui en résulte, l'eau se met à bouillir de nouveau pour remplacer la vapeur condensée.

On remarquera que la pression de la vapeur d'eau croît très vite et atteint des valeurs énormes; à 364.3° C. elle serait de 194.6, atmosphères soit près de 2,900 livres par pouce carré. On a alors atteint la *température critique*, c'est-à-dire que l'eau ne peut exister à l'état liquide à une température plus élevée; elle est tout entière transformée en un fluide aériforme qu'on ne peut liquéfier si petit que soit le volume où on le réduit. Au-delà du point critique, la relation entre la pression de la vapeur d'eau et son volume est à peu près la loi simple de Mariotte, tandis qu'aux températures plus basses on n'a pas de formule générale qui exprime la dépendance de la tension de vapeur d'eau en fonction de la température.

On entend dire couramment, que l'on *voit* de la vapeur d'eau s'échapper d'un tube ou d'une soupape. En réalité, la vapeur d'eau sèche est invisible. Quand elle apparaît sous forme de brouillard ou de fumée blanche opaque, elle a déjà subi un commencement de condensation et renferme de petits vésicules très tenus, de la poussière d'eau: elle est humide.

Quand l'eau bout sous une pression constante, sa température demeure invariable, égale à celle de la vapeur qu'elle émet, si elle ne tient pas de substance en dissolution, et si le foyer n'échauffe pas directement la partie où se réunit la vapeur, mais seulement celle où se trouve l'eau. Une fois l'ébullition commencée, toute la chaleur fournie est donc employée au changement d'état que l'eau subit. Black en a fait l'observation; à 100° c. il faut 537 calories pour faire passer un gramme d'eau à l'état de vapeur sans changement de température: c'est la *chaleur latente de vaporisation* de l'eau. Si l'on part de 0° c. il faut d'abord échauffer l'eau de 100° degrés sans changement d'état, ce qui exige 100 calories par gramme (chaleur sensible); il faut alors en tout 637 calories: c'est la chaleur totale de vaporisation de l'eau.

Watt croyait pouvoir déduire d'expériences faites par

Clément et Desormes que la chaleur totale de vaporisation de l'eau ne dépendait pas de la température à laquelle s'effectuait le changement d'état : plus la chaleur sensible absorbée était grande et plus faible était, par compensation, la chaleur latente de vaporisation. Southern et Crighton pensaient au contraire que la chaleur latente de vaporisation ne dépendait pas de la température et qu'elle était toujours de 525 calories. Regnault après avoir étudié cette question avec le plus grand soin conclut que la chaleur totale de vaporisation croît avec la température, et que jusqu'à 200° c. elle est donnée par la formule $Q = 606.5 \times 305\ t$ où Q désigne la quantité de chaleur totale en calories et t la température en degrés centigrade.

* * *

Les emplois industriels de la vapeur comme force motrice reposent sur la force élastique qu'elle acquiert lorsqu'on la chauffe. Cette propriété n'était pas inconnue des anciens : c'est par elle qu'Aristote expliquait les tremblements de terre résultant, d'après lui, de la vaporisation soudaine de l'eau dans un espace clos. On sait d'autre part que l'un des ouvrages d'Héron d'Alexandrie (*Spiritualia seu pneumatica*) renferme une description d'une machine à vapeur, la première en date des turbines à réaction. C'était une sphère métallique, dans laquelle on chauffait de l'eau ; la vapeur s'échappait par deux tubulures coudées en sens inverse, et partant de deux points diamétralement opposés du globe qui tournait alors autour d'un axe passant par son centre, l'impulsion étant due à la résistance qu'opposait l'air à l'échappement de la vapeur (éolipyle). Héron aurait également signalé une autre machine à feu qu'on pouvait employer pour ouvrir automatiquement

les portes d'un temple. En voici le principe: on chauffait de l'air dans un vase clos communiquant avec un réservoir d'eau, également fermé, mais pourvu d'un siphon par lequel sortait l'eau chassée par l'air en se dilatant. Le liquide arrivait dans un vase qui descendait par suite de l'accroissement de son poids et qui, par l'intermédiaire d'un treuil et de poulies, mettait en mouvement les portes de l'édifice.

Poggendorff rapporte avec une pointe de scepticisme les tribulations du rhéteur Zénon dont Anthémius, le fameux architecte de Sainte-Sophie de Constantinople, ayant à se plaindre voulut se venger. Il imagina de disposer dans sa cave des marmites où il chauffait fortement de l'eau. La vapeur remplissait des tubes aboutissant chez son voisin Zénon, Sous l'action d'une très forte chaleur les tubes éclatèrent avec un bruit effroyable et le pauvre Zénon, terrifié, abandonna sa demeure !

Faut-il voir dans l'invention de la machine à vapeur une conséquence indirecte de la renaissance italienne et du mouvement humaniste du XVIe siècle? Il est en tout cas certain qu'on se préoccupa beaucoup à cette époque des oeuvres scientifiques de l'antiquité, qui exercèrent sur le mouvement général des idées une influence incontestable et même très importante.

Héron eut alors de nombreux traducteurs et commentateurs et l'éolipyle fut généralement connu. En 1601, l'italien Giovannie Battista della Porta imagina d'utiliser la pression de la vapeur pour élever l'eau en la chassant d'un réservoir par un tube coudé. Salomon de Caus, alors au service du prince électeur du Palatinat, préconise, en 1615, un dispositif analogue dans son ouvrage: *Les raisons des forces mouvantes avec diverses machines tant utiles que plaisantes,* qu'il écrivit en français à Francfort-sur-le-Mein et dédia au roi Louis XIII.

On avait donc reconnu et même utilisé la force élastique de la vapeur; on n'en avait pourtant pas encore fait d'applications industrielles. Edward Somerset, marquis de Worcester, eut cette ambition; il semble avoir réussi ([2]). Il partait des mêmes principes que de Caus et Porta, mais il faisait arriver la vapeur alternativement dans deux réservoirs dont elle déplaçait l'eau: pendant qu'elle agissait dans l'un d'eux et le vidait, l'autre se remplissait, peut-être par la seule action de la pression atmosphérique après la condensation de la vapeur ayant achevé son travail.

Longtemps encore par la suite on se préoccupa exclusivement dans les recherches sur la machine à vapeur de s'en servir pour élever de l'eau; on voulait qu'elle remplaçât les pompes d'épuisement employées dans l'exploitation des mines.

C'est cet objet que poursuivait Thomas Savery quand il prit un brevet en Angleterre, en 1698, pour une machine analogue à celle de Worcester. Il y avait toutefois cette différence importante que, pour aspirer l'eau tour à tour dans les deux réservoirs, il provoquait la condensation de la vapeur

---

([2]) Worcester s'exprime ainsi dans son écrit : *Century of Inventions* Cent inventions (1663) :

" J'ai inventé un moyen admirable et très puissant d'élever l'eau par le feu, non par attraction, ou par aspiration; car alors celle-ci, se produisant seulement *intra sphaeram activitatis*, comme le disent les philosophes, l'ascension de l'eau ne serait possible qu'à une certaine hauteur. Mais le moyen dont je parle n'a pas de limites, tant que les vases sont assez forts. J'ai pris en effet un canon dont l'extrémité était brisée, et, après l'avoir rempli d'eau aux trois quarts, j'ai fermé par des vis l'extrémité brisée et la lumière. Ensuite, sous le canon ainsi disposé, j'ai entretenu du feu, pendant 24 heures; le canon s'est brisé en faisant un grand bruit. J'ai donc disposé mes vases de façon qu'ils se vident et se remplissent alternativement par la force intérieure.

" J'ai vu l'eau couler d'un jet continu, comme celle qui s'échappe d'une fontaine, à la hauteur de quarante pieds. Un vase rempli avec l'eau raréfiée par le feu élève l'eau à quarante pieds de haut; l'ouvrier qui surveille la machine a seulement deux robinets à tourner, de sorte que si

par un courant d'eau froide ruisselant sur la surface extérieure du vase. Une fois ce récipient alimenté, il y faisait arriver de la vapeur dont seule la pression limitait la hauteur à laquelle l'eau pouvait monter. Si, par malheur, on dépassait la force de résistance des parois de la machine, il se produisait une explosion. Ce qui n'arrivait, hélas! que trop souvent, faute de savoir mesurer la pression intérieure et d'avoir ménagé une soupape de sûreté. Ce dernier perfectionnement fut apporté par Jean-Théophile Desaguliers, un Français qui vivait en Angleterre par suite de la révocation de l'Edit de Nantes. Il appliquait une invention de Papin, signalée plus haut à l'occasion du digesteur.

* * *

Le nom de Papin mérite une toute particulière mention parce que c'est lui qui a imaginé (1690) de faire travailler la vapeur dans un cylindre où se déplacerait un piston mobile, d'abord dans un sens puis dans une direction opposée, d'une façon périodique. Ce sont probablement ses études sur le vide

---

l'un des vases est vide, l'autre commence à agir, tandis que le vase vide se remplit d'eau froide, et ainsi de suite. Pendant ce temps le feu doit être convenablement entretenu, ce que le même ouvrier peut faire facilement durant les intervalles que lui laisse la manoeuvre des robinets ".

Nos lecteurs liront aussi avec intérêt la prière qu'il composa à cette occasion; elle est intitulée *Actions de grâces du lord marquis de Worcester, lorsque pour la première il fit fonctionner sa machine à élever l'eau*: O Dieu infini et tout-puissant dont la miséricorde est sans fond, la sagesse sans borne et inépuisable, après les grâces que je te rends pour ma création et ma rédemption, je t'adresse du plus profond de mon coeur mes plus humbles remerciements de ce que tu m'as choisi entre tous les hommes pour me révéler un secret de la nature aussi grand et aussi utile que ma machine à élever l'eau.

" Ne permets pas, ô Seigneur, que je m'enorgueillisse à son sujet, etc..." (d'après Poggendorff: *Histoire de la Physique*).

et sur la pompe à air qui l'ont conduit à cette idée. La dilatation de la vapeur devait soulever le piston qui retomberait quand, par refroidissement, la condensation de la vapeur produirait le vide. Papin ne sut malheureusement pas réaliser une disposition vraiment pratique pour obtenir ces effets, et il abandonna cette voie, quand il entendit parler de la machine de Savery, pour se préoccuper de perfectionner celle-ci.

Cette idée féconde du déplacement alternatif d'un piston mû par la vapeur ne fut pourtant pas perdue. Thomas Newcomen et son aide John Cawley réussirent à l'appliquer en 1765, en faisant arriver la vapeur d'une chaudière dans un cylindre où se trouvait un piston obturateur relié à un levier, semblable au fléau d'une balance, muni d'un contrepoids à l'autre extrémité. La vapeur soulevait le piston, qui s'abaissait ensuite par l'effet de la pression atmosphérique quand elle se condensait. Ce changement d'état était d'abord produit en refroidissant extérieurement le cylindre. Mais bientôt les inventeurs se servirent à cet effet d'une injection d'eau froide à l'intérieur du cylindre. Un jour que de l'eau froide avait accidentellement passé sous le piston, ils avaient constaté une amélioration du fonctionnement de leur machine. Ils surent tirer parti de cette expérience fortuite pour apporter à leur engin un perfectionnement important. Le mouvement du balancier actionnait une pompe. Parfois on employait l'eau qu'elle élevait à faire tourner la roue d'un moteur hydraulique. La transformation directe du mouvement du piston en un mouvement circulaire ne fut réalisée que plus tard. Pour mettre périodiquement la chaudière en communication avec le cylindre puis ouvrir l'injecteur, il fallait sept ou huit fois par minute tourner des robinets. Cette manoeuvre devint automatique en reliant ces robinets au balancier par un système convenable de fils et de tiges rigides.

* * *

" La gloire qui entoure le nom de James Watt, écrit M. Paul Mantoux ([3]), la place que l'Angleterre et le monde civilisé tout entier lui ont réservée parmi leurs grands hommes, la durée surtout, le développement, les conséquences de son oeuvre, nous avertissent qu'il appartenait à une autre race que le commun des inventeurs et poursuivait d'autres fins. "

Il serait trop long de retracer ici les étapes successives par lesquelles Watt est arrivé aux admirables inventions qui ont amené la machine à vapeur de l'état rudimentaire où l'avaient laissée Newcomen et ses successeurs à la perfection relative qu'elle atteignit avec lui. Fils d'un architecte et entrepreneur de constructions navales de Greenock (Ecosse), petit-fils d'un professeur de mathématiques,James Watt montra de bonne heure un goût très vif pour l'étude; il s'appliquait surtout à la mécanique et choisit comme métier celui de fabricant d'instruments de laboratoire. Il s'établit à Glasgow où il travailla pour l'Université. Il fut incidemment chargé de réparer un modèle de la "machine atmosphérique" de Newcomen et c'est ainsi que son attention fut attirée d'une façon particulière sur l'emploi de la vapeur comme force motrice. Il remarqua d'abord que les changements de température du cylindre, tour à tour échauffé par la vapeur et refroidi par l'injection d'eau, entraînaient une perte d'énergie très notable. Et donc il fallait condenser la vapeur hors du cylindre dans un récipient distinct refroidi et maintenir le cylindre aussi chaud que possible en l'entourant de substances calorifuges et en faisant circuler la vapeur dans une enveloppe extérieure (1769). Pour la même raison toujours, il ne fallait pas laisser l'air extérieur pénétrer dans le cylindre pendant la marche descendante du piston; mais on devait obtenir ce mouvement d'une autre manière. Il remplaça l'ac-

---

([3]) *La révolution industrielle au XVIIIe siècle.*

tion de la pression atmosphérique par celle de la vapeur agissant alternativement sur les deux faces du piston (1782). Cela entraînait naturellement la nécessité d'un organe de distribution qui, tout à tour, mît les deux régions du cylindre en communication soit avec la chaudière, soit avec le condenseur. Watt inventa également le *régulateur à force centrifuge* ou pendule conique : deux boules pesantes sont supportées par des tiges rigides-articulées à leur extrémité supérieure en un point d'un axe vertical qui tourne sur lui-même, et d'autant plus vite que le mouvement du piston est plus rapide. La force centrifuge tend à écarter les boules de l'axe, elle croît avec la vitesse de celui-ci ; ce mouvement d'ascension des boules provoque la fermeture partielle d'une valve située sur le tuyau d'amenée de la vapeur au cylindre, et par conséquent le ralentissement du piston, puis par contre-coup, celui de l'axe du régulateur ; les boules tendent alors à se rapprocher, ce qui ouvre davantage la soupape d'admission de vapeur. Il s'établit donc un équilibre, entre ces forces antagonistes, maintenant le régime normal de la machine. On doit encore à Watt l'*indicateur* qui permet d'obtenir mécaniquement des diagrammes donnant les pressions intérieures dans le cylindre à tout instant de la course du piston. Il avait encore imaginé la bielle et la manivelle pour transformer le mouvement alternatif rectiligne en un mouvement de rotation, mais cette disposition fut patentée par un nommé Pickard qui lui avait déloyalement volé son idée. En attendant l'expiration de ce brevet, Watt utilisa un mécanisme moins simple, mais extrêmement ingénieux qu'il appelait " mouvement relatif du soleil et d'une planète ".

Parmi l'un des perfectionnements les plus importants apportés par Watt dès 1769 à l'emploi de la vapeur, il faut signaler *la détente* : la vapeur n'est admise dans le cylindre que pendant une fraction de la course du piston et le volume

qu'elle occupe continuant à s'accroître, sa pression diminue progressivement tout en demeurant supérieure à la pression atmosphérique. Il en résulte, pour la production d'un travail déterminé, une économie de vapeur et par suite de combustible. Combien juste est la remarque de M. Mantoux : "Nous sommes en présence d'un de ces rares esprits qui savent se rendre maîtres des détails comme de l'ensemble, qui ne se contentent pas de poser les principes mais qui en poursuivent jusqu'au bout les applications, pour qui la science, en un mot, est à la fois une fin et un moyen.".

Watt fut d'abord soutenu par John Roebuck puis, après la faillite de celui-ci, par Matthew Boulton, avec lequel il établit une manufacture à Soho, près de Birmingham. Les machines qu'ils y construisirent étaient généralement à basse pression, inférieure à 2 atmosphères. C'est en 1785 que la première filature emprunta à la vapeur sa force motrice. En 1802, le suédois Svendensterjna pourra écrire d'Angleterre : " Ce n'est pas une exagération de dire que ces machines sont ici aussi communes et même beaucoup plus que chez nous les moulins à eau et les moulins à vent .".

* * *

Denis Papin suggéra le premier la propulsion des bateaux par la vapeur en 1690. Il aurait eu cette idée en voyant marcher sur la Tamise un bateau à roue, mis en mouvement par des chevaux portés sur l'esquif même. Il ne put faire aboutir ce projet qu'en 1707 : il était alors en Allemagne ([4]). Il

---

([4]) Denis Papin était né à Blois en 1647. Il étudia la physique avec Huyghens qui, comme on sait, vécut à Paris de 1666 à 1681. Ce fut sans doute la révocation de l'Edit de Nantes qui contraignit Papin à quitter la France, car il appartenait à la religion réformée. Ses premiers travaux

construisit sur la Fulda un petit bateau mû par une roue hydraulique dont les aubes tournaient sous l'action de l'eau qu'il élevait à l'aide de la vapeur à la partie supérieure de la roue. Papin se proposait de se rendre dans son bateau de Cassel en Angleterre, en descendant la Fulda puis le Weser, et en traversant la mer du Nord; mais à Münden des bateliers jaloux brisèrent sa machine et le menacèrent de mauvais traitements auxquels il put échapper. Il ne trouva guère d'appui en Angleterre et semble y être mort dans la misère en 1714.

En 1736 Jonathan Hull proposa sans succès à l'Amirauté d'employer la machine de Newcomen pour mettre les bateaux en mouvement. On s'efforça de lui prouver que ce projet était absolument impraticable: la force des lames briserait infailliblement l'organe immergé, disait-on, mais on ne fit aucun essai.

Quarante ans plus tard, le marquis de Jouffroy réussit à faire naviguer sur le Doubs une embarcation de 40 pieds de long et de 6 de large, mue par la vapeur. Ses efforts furent tournés en ridicule et lui valurent des beaux esprits le surnom de *Jouffroy la Pompe*. Cependant, comme en fait foi un procès-verbal de l'Académie de Lyon du 10 août 1783, il construisit un autre bâtiment de 130 pieds de long qui donna des résultats satisfaisants. Le ministre, M. de Calonne, à qui Jouffroy demanda de lui octroyer le privilège de l'exploitation de cette invention, y mit des conditions inacceptables. Il voulait en particulier que la démonstration fût faite à Pa-

---

sur la machine pneumatique furent accomplis en France. Il fut accueilli en Angleterre par Robert Boyle qui l'associa à ses recherches. Papin fit un séjour de quelques années en Italie puis il revint en Angleterre. En 1687 le landgrave de Hesse l'appela à Marbourg et lui confia la chaire de mathématiques et de physique. C'est par Leibnitz que Papin connut la machine à vapeur de Savery.

ris même. Jouffroy dont les ressources étaient épuisées ne put entreprendre la construction d'un nouveau bateau à vapeur; ses expériences l'avaient ruiné.

Il est certain que c'est la machine à double effet et à condenseur séparé du cylindre de Watt, qui a permis à la navigation de s'établir; car jusqu'alors les machines ne pouvaient avoir qu'une très faible puissance comparativement à leur poids.

C'est à l'américain Robert Fulton que revient la gloire d'avoir fondé cette industrie. Né en Pennsylvanie en 1765, Fulton vint en Angleterre, en 1789, pour étudier les beaux-arts, mais il se tourna bientôt vers le génie civil. Il fit en France un séjour pendant lequel il entendit probablement parler des expériences de Jouffroy. En 1803, il concentra ses efforts sur le problème de la navigation à vapeur et fit avec une petit bateau sur la Seine des essais couronnés de succès. Il résolut alors d'appliquer cette invention en Amérique, et, ayant obtenu de l'Etat de New York, en association avec le chancelier Robert R. Livingston, le monopole du service de navigation de l'Hudson dans les limites de cet Etat,il commanda chez Boulton et Watt,à Soho, une machine de 20 chevaux ([5]), qu'il fit transporter à New York. Le lundi, 17 août 1807, son bateau à aubes le *Clermont* — les sceptiques l'avaient par dérision appelé *La Folie-Fulton* — fit pour la première fois le voyage de New York à Albany en 32 heures; le retour s'accomplit en 30. L'invention de Fulton eut un grand succès commercial. Dès la seconde année de son service, le *Clermont* se trouva trop petit pour le nombre de ceux qui voulaient voyager par ce moyen. Les bateaux à vapeur se répandirent vite par toute

---

([5]) Les machines du *Lusitania* et du *Mauretania* ont une puissance de 68,000 chevaux indiqués.

l'Amérique. Souvent une roue unique très large placée à l'arrière les actionnait.

On croyait généralement alors en Angleterre, où l'on connaissait le développement de la navigation à vapeur dans le Nouveau-Monde, qu'elle ne pouvait être pratiquée que sur de très larges cours d'eau et que par conséquent les conditions locales en Grande-Bretagne ne lui étaient pas favorables. Henry Bell cependant fit construire un bateau muni de quatre roues actionnées par une machine à vapeur et, le 6 août 1812, la *Comète,* du nom de météore qui apparut dans le ciel cette année-là, fit son premier voyage entre Glasgow, Greenock et Helensburgh, sur la Clyde. Elle jaugeait 24 tonneaux et demi.

La première traversée de la Manche, de Brighton au Hâvre, par un bateau à vapeur, date de 1816. En 1819, pour la première fois, un steamer franchit l'Atlantique. C'était le *Savannah,* construit à New York, comme voilier, auquel on adjoignit par la suite une machine à vapeur et des roues amovibles. Pendant son premier voyage, de Savannah à Liverpool, qui dura vingt-cinq jours, il n'employa pas d'une manière continue la propulsion par la vapeur, et quelques années s'écoulèrent avant que l'on cessât de considérer la vapeur comme un pouvoir auxiliaire et de faire fond surtout sur les voiles.

* * *

Les premiers bateaux à vapeur étaient mûs par des roues à aubes tournant sur les flancs du navire. Avant que ce dispositif eût été employé avec succès, Benjamin Franklin en contestait l'efficacité (1775) et proposait de le remplacer par une aspiration de l'eau qui s'effectuerait au moyen de pompes à vapeur à l'avant du batiment suivie de la projection du liquide à l'arrière. En vertu de la loi *newtonienne* de l'ac-

tion et de la réaction, le navire serait tiré par l'avant et poussé par l'arrière. L'idée ne manquait pas de justesse. Elle reposait sur un fondement scientifique éprouvé. Mais serait-elle applicable dans la pratique? En fait, dès 1782, on put donner par cette méthode une vitesse de 4 milles à l'heure à un bâtiment de 80 pieds de long, expérimenté sur le Potomac. On l'installa sur un certain nombre de navires américains, mais il fallut bientôt reconnaître, devant les succès de Fulton, que l'emploi des roues était préférable. On obtenait ainsi un rendement mécanique bien supérieur.

Sur le quai de Boulogne on voit la statue de bronze d'un homme qui paraît absorbé dans des méditations et des calculs. Il est debout, songeur; il regarde la mer. L'artiste, pour nous révéler les pensées de cet inventeur méconnu, dont le nom—Pierre-Louis-Frédéric Sauvage--est presque complètement oublié, a mis une hélice par terre à son côté. Sauvage fit en effet beaucoup pour introduire dans la pratique ce mode de propulsion des navires. Il avait, dès 1824, entrepris des expériences remarquables qui le conduisirent à trouver la forme et les proportions les plus convenables pour cet organe. Malheureusement, poursuivi pour dettes, ruiné, emprisonné, il eût la douleur de voir d'autres s'emparer de son invention.

Son brevet datait de 1832; or,en mai 1836,un Anglais, F.-P. Smith, prenait une patente analogue, imité en juillet de la même année par John Ericsson aux Etats-Unis. Smith ayant réussi à fonder la *Ship Propeller Company* construisit, en 1838, l'*Archimède,* de 237 tonneaux, dont la vitesse atteignit près de 11 noeuds. La même année, le capitaine Robert F. Stockton, de la marine américaine, commanda en Angleterre deux bateaux à vapeur; les hélices furent faites sur les dessins d'Ericsson. Le premier de ces navires traversa l'Atlantique à la voile, l'hélice n'étant mise en place qu'après son arrivée aux Etats-Unis, au commencement de 1839. Il navigua sous le nom de *New Jersey* sur la rivière Delaware.

En France, c'est en 1842 que l'on construisit, aux chantiers Normand du Hâvre, le premier paquebot-poste muni d'une hélice — le *Napoléon.*

On sait combien ce mode de propulsion s'est répandu.

Cependant, à cause de leur grande facilité d'évolution, de la souplesse qu'elles donnent aux bâtiments qui en sont pourvus, les roues à aubes n'ont pas complètement disparu. Des paquebots rapides, comme ceux qui traversent le détroit du Pas-de-Calais, de Calais à Douvres et de Boulogne à Folkestone, ou la Manche, de Dieppe à Newhaven, en sont munis. On les trouve aussi sur de grands bateaux de rivière, des modèles les plus récents, comme le *Hendrick Hudson,* construit en 1906, pour faire le service d'Albany à New York et sur lequel 5,000 passagers peuvent trouver place.

J. FLAHAULT.

A travers les Faits et les Oeuvres

La dernière phase du bill du *Home Rule* aux Communes d'Angleterre. — Derniers amendements; derniers débats. — M. Balfour et M. Asquith. — A propos de l'*Ulster*. — Question et réponse. — M. John Redmond. — Le vote sur la troisième lecture. — Une majorité de 110 voix. — Une crise dans les rangs unionistes. — M. Bonar Law et ses partisans. — La question du tarif et des taxes sur les denrées alimentaires. — Une mise en demeure au leader. — Il est obligé de capituler. — Le suffrage des femmes. — Les partis sont profondément divisés sur cette question. — Sir Edward Grey contre Asquith. — Situation tendue. — L'élection présidentielle en France. —Les candidats en présence. — Manoeuvres préliminaires. — Efforts des radicaux pour évincer M. Poincaré. — Leur échec. — M. Raymond Poincaré, neuvième président de la troisième République. —L'imbroglio balkanique. — Coup d'Etat à Constantinople. — Au Canada.

LE débat sur la troisième lecture du bill de *Home Rule* a occupé la Chambre des Communes anglaises durant toute la première quinzaine de janvier. Un des principaux amendements proposés *in extremis* par l'opposition a été celui de Sir Edward Carson. Il avait pour objet de soustraire l'Ulster à la juridiction du futur parlement irlandais. En le proposant Sir Edward a déclaré qu'il s'agissait de savoir si la Chambre des Communes avait pris son parti d'expulser l'Ulster de la constitution sous laquelle cette province voulait vivre. " Jamais, s'est-il écrié, sans l'emploi de la force, le peuple de l'Ulster ne pourra être forcé de se soumettre à la dégradation d'un Parlement à Dublin, qu'il abhorre et repousse de toutes ses énergies ." Immédiatement le premier ministre a répondu que l'amendement ne sau-

rait être accepté parce qu'il aurait pour effet de tuer le bill. Il excluerait du *Home Rule* plusieurs comtés nationalistes. L'Irlande, a dit M. Asquith, doit être traitée comme un tout, d'après le principe que ce qui est bienfaisant pour le tout ne peut être, en dernière analyse, nuisible à aucune des parties.

En terminant, le premier ministre a posé à la gauche une question qui a causé beaucoup d'émoi dans les rangs unionistes. " Supposé, a-t-il demandé, que le bill dans sa forme actuelle, incluant l'Ulster avec le reste de l'Irlande, serait soumis aux électeurs du Royaume-Uni et approuvé par eux, quelle serait alors l'attitude de l'Ulster ? Quelle serait l'attitude du parti conservateur? " M. Bonar Law n'a pas biaisé devant cette question directe. Il a répondu sur le champ que, si le bill était soumis aux électeurs et recevait leur approbation, le parti unioniste n'appuierait pas l'Ulster dans sa résistance persistante; mais que, si le gouvernement tentait d'imposer le *Home Rule* à l'Irlande sans cette approbation populaire, alors le parti unioniste contenancerait l'attitude de l'Ulster. Le chef de l'opposition a ajouté — ce qui nous semble singulier — que, dans son opinion, chaque comté irlandais devrait avoir la faculté de décider s'il sera gouverné par le futur Parlement irlandais ou restera sous l'autorité du Parlement de Westminster. Suivant lui, les unionistes irlandais aimeraient mieux la domination d'un pouvoir étranger que celle des nationalistes. A cette déclaration, M. Winston Churchill s'écria: " Voici la dernière menace des tories : l'Ulster va s'annexer à l'Allemagne ". Ce mot fit bondir les unionistes et provoqua un violent tumulte. Finalement l'amendement de Sir Edward Carson fut rejeté par 294 voix contre 197.

Lorsque la liste des amendements fut épuisée, et que la Chambre des Communes se trouva en face de la motion pure et simple décrétant que le bill, tel qu'élaboré après tant et de

si orageuses discussions, serait lu une troisième fois, M. Balfour se leva et proposa le rejet de la mesure. L'ancien chef de l'opposition, qui avait été absent de la Chambre pendant plusieurs semaines, avait accepté cette tâche à la demande formelle de son successeur, M. Bonar Law. Il n'a pas de supérieur comme débater parlementaire. Son discours a été digne de sa réputation et de la circonstance. Il a reproché amèrement au cabinet d'avoir rallié au bill une majorité considérable, mais composée d'éléments divergents, en tenant à chacun d'eux un différent langage ;en disant aux *home rulers* : "ceci est un pas vers la désintégration du Royaume-Uni" ; en disant aux impérialistes : " ceci est un pas vers l'union plus étroite de l'empire" ; en disant au sud et à l'ouest de l'Irlande : " vous avez un droit inaliénable à vous gouverner vous-mêmes, d'après vos propres idées" ; en disant au nord et à l'est de l'Irlande : " vous ne serez jamais aussi heureux que lorsque vous serez gouvernés par les autres, suivant leurs idées à eux ". Duperie sur toute la ligne, telle a été la politique du gouvernement dans cette question ! Et les plus dupés sont les nationalistes irlandais, à qui les ministres ont fait croire qu'ils font de l'Irlande une nation, et les électeurs anglais à qui ils ont fait croire qu'ils vont assurer la paix au Royaume-Uni. L'orateur a taxé le gouvernement d'inintelligence dans la question de l'Ulster. Personne ne prétend que la majorité irlandaise va soumettre cette minorité à une persécution d'ancien régime, a-t-il déclaré. Mais ce qui est certain, c'est que cette minorité va être soumise à des éléments dont elle est séparée par un abîme. Les gens de l'Ulster seront dans le Parlement irlandais pour être taxés, et non pour taxer. M. Balfour a conclu son discours en comparant le cas de l'Ulster à celui des colonies américaines révoltées. Et il s'est écrié : " Quelque chose arrivera qui secouera le peuple de ce pays et lui fera comprendre quel est le grief de l'Ulster.

Si le sang coule, ce qu'à Dieu ne plaise ! les véritables assassins seront ceux qui n'auront pas eu le courage d'envisager en face la situation ".

M. Asquith a répondu par un discours d'une grande énergie. Il a affirmé que le bill était rendu nécessaire par la persistante et inébranlable réclamation de l'Irlande. Il a soutenu que l'opposition de l'Ulster n'est pas celle d'une minorité qui demande à être protégée contre une injustice possible, mais celle d'une faction qui veut infliger un échec à une grande mesure constitutionnelle, et porter un coup fatal au gouvernement démocratique. Dans sa péroraison, le premier ministre a fait appel à l'esprit d'union et au patriotisme de la Chambre des communes.

Le débat sur la motion de M. Balfour proposant le rejet du bill a duré deux jours. M. Bonar Law a prononcé un discours dans lequel il a comparé le *Home Rule* au rocher de Sisyphe, que le parti radical-libéral roule avec effort au sommet d'une colline, et qui retombera bientôt jusqu'au bas de la hauteur pour y rester à jamais. Il a aussi déclaré qu'un bill incluant l'Ulster sans son consentement ne pouvait devenir loi. Il a été jusqu'à proférer ces paroles violentes : " Nulle rébellion ne serait mieux justifiée que celle de l'Ulster. Les hommes de cette province sont prêts à tomber sous les balles des soldats anglais. Si l'on en tue cent un jour dans les rues de Belfast, deux mille seront prêts le lendemain à partager leur sort ". Nous concevons difficilement comment un homme d'Etat britannique peut se laisser aller à d'aussi téméraires déclarations.

Un des discours attendus avec le plus d'intérêt était celui de M. John Redmond. Le chef du parti nationaliste, qui depuis tant d'années combat pour la conquête de l'autonomie irlandaise, a parlé avec une émouvante éloquence. Voici quelles ont été ses dernières paroles : " Ce moment est grave et

solennel pour moi et mes collègues. Plusieurs d'entre nous ont siégé dans cette Chambre depuis plus de trente ans avec un seul objet en vue. Nous avons subi des défaites et des désastres, et senti le découragement nous assaillir; mais jamais, même à l'heure tragique où nous avons perdu notre grand et incomparable chef, Charles Stuart Parnell, nous n'avons désespéré de voir luire ce jour de victoire. Je crois qu'il n'est aucun peuple dans le monde civilisé qui n'accueillera comme un joyeux message,l'heureuse nouvelle que la puissante nation britannique a enfin voulu se montrer assez magnanime et assez sage pour réparer une vieille injustice nationale. Pour me servir des expressions de William Ewart Gladstone, le moment du flot remontant est enfin arrivé, et l'étoile de l'Irlande s'élève rayonnante dans les cieux. " Des applaudissements prolongés ont accueilli ces paroles de l'orateur.

La troisième lecture du bill a été votée finalement par 367 voix contre 257, soit une majorité de 110. Ce chiffre imposant a provoqué un grand enthousiasme dans les rangs ministériels.

C'est en 1886 que M. Gladstone, rallié à la cause du *Home Rule*, présenta le premier bill d'autonomie irlandaise, qui fut rejeté par la Chambre des communes à une majorité de 30 voix. En 1893, le grand leader libéral revenait à la charge. Mais un bill adopté à cette fin aux Communes, était rejeté à la Chambre des lords par 419 voix contre 41. Vingt ans se sont écoulés depuis cet échec; et voici le *Home Rule* qui sort encore une fois victorieux d'une grande bataille parlementaire dans la Chambre des communes britannique. Sans doute il va encore aller échouer à la Chambre des lords. Mais celle-ci n'a plus la puissance dont elle disposait naguère, et sa résistance est désormais blessée à mort. En tenant pour acquise la persistance de la Chambre des communes d'ici à deux ans, le *Home Rule* sera devenu un fait accompli, malgré la Chambre des lords, à moins de quelque incident imprévu.

D'incident capable de remettre au pouvoir le parti unioniste, il n'en paraît guère à l'horizon, à l'heure actuelle. Au contraire, ce parti semble miné par des divisions intestines qui ne peuvent que l'affaiblir. La question du tarif posée par M. Chamberlain il y a plusieurs années, qui a, dès le début, compromis l'homogénéité du parti, et dont l'autorité de M. Balfour a eu tant à souffrir, n'a pas fini de mettre à l'épreuve la cohésion de l'armée oppositionniste. Récemment M. Bonar Law prononçait un discours dans lequel il se déclarait en faveur d'une taxe sur les denrées alimentaires, comme moyen d'arriver à un système douanier qui permettait à l'Angleterre d'accorder à ses colonies une préférence sur ses marchés. C'était la pure doctrine chamberlainite. Le chef de l'opposition semblait mettre de côté l'engagement de soumettre cette question à un referendum, engagement pris par M. Balfour durant les élections de 1910. Cette énonciation de programme créa un grand émoi dans les rangs unionistes. Le *Daily News* et le *Times* poussèrent un cri d'alarme, qui eut de l'écho parmi les députés de la gauche. Le mouvement de protestation s'accentua rapidement. Et l'on se demanda si M. Bonar Law n'allait pas, à son tour, abandonner le poste de chef de l'opposition. Manifestement, la grande majorité des membres unionistes de la Chambre des communes était hostile à la *taxation on food.* Si l'on en croit certains journaux, 205 se seraient prononcés dans ce sens, et 17 seulement seraient restés fidèles aux idées de M. Chamberlain. Une réunion des députés de l'opposition eut lieu, et l'on y décida l'adoption d'un memorandum qui serait présenté à M. Bonar Law. Il y était déclaré que la taxation des denrées alimentaires devrait être exclue du programme unioniste aux prochaines élections générales; que si le parti reprenait le pouvoir, on convoquerait une conférence des colonies afin de décider de quelle manière une " préférence "

impériale pourrait être établie; que si le plan recommandé par les colonies entraînait la taxe sur les denrées alimentaires, aucune action ne serait déterminée sur ce point avant une consultation populaire au moyen soit d'un referendum, soit d'une élection générale. Le memorandum se terminait par une expression de loyauté envers la direction de M. Bonar Law comme chef du parti. Celui-ci, placé dans une situation très délicate et très embarrassante, ajourna sa réponse, et entra en consultation avec lord Lansdowne, le leader conservateur à la Chambre des lords, qui avait pris, lui aussi, dans un discours, une attitude analogue à la sienne.

Pendant quelques jours la décision des deux chefs fut l'objet de la plus grande incertitude. Le *Morning Post,* organe des extrêmes réformistes douaniers, exprima l'opinion qu'ils allaient donner leur démission plutôt que d'accepter le memorandum. Finalement M. Bonar Law répondit à ce document par une lettre adressée à lord Balcarres. Après avoir résumé les demandes des mémorialistes, il continuait en ces termes: " La modification d'attitude ainsi proposée ne nous semble mettre en cause aucun principe dont l'adoption pourrait nous empêcher d'appuyer loyalement la ligne politique désirée par la majorité du parti. Il nous aurait été cependant plus agréable,et il nous paraîtrait plus avantageux pour celui-ci que le changement d'attitude fût accompagné d'un changement de chefs. Toutefois, le memorandum exprimant l'opinion qu'un tel changement serait fatal à notre cause et au pays, nous avons pensé que notre devoir était de nous rendre à la demande qui nous était faite, et nous y acquiesçons. " Dégagée de tout euphémisme, voici la signification de l'incident. M. Bonar Law, élu chef de l'opposition à la place de M. Balfour, démissionnaire, se voit obligé de faire céder son opinion, en matière fiscale, devant celle de la grande majorité de son parti. Cette capitulation affaiblit inévitablement son prestige.

Les tenants des doctrines de Birmingham sont naturellement peu satisfaits de cette évolution. M. Austen Chamberlain a déclaré, dans un discours en cette ville, si longtemps le fief électoral de son illustre père, qu'il ne pourrait accepter la responsabilité de la décision prise par les unionistes d'abandonner les taxes sur les denrées alimentaires importées dans les îles britanniques. Il ne pouvait tourner le dos à la cause qu'il avait soutenue, et tout en continuant à servir loyalement ses chefs et son parti, il craignait beaucoup, a-t-il dit, que cette décision ne fût une calamité. En somme l'opposition anglaise vient de subir une crise qui laissera des traces.

Mais que dire de celle qui menace en ce moment à la fois les deux grands partis rivaux, et toute la Chambre des communes, à propos du suffrage des femmes. La question est posée devant le Parlement, et y opère un bouleversement universel. Les ministres sont absolument divisés. Sir Edward Grey est le champion du suffrage féminin, et il a pour lieutenant M. Lloyd George, tandis que M. Asquith, le premier ministre, est irréductiblement hostile au vote des femmes, et a comme second M. Winston Churchill. Les unionistes sont également partagés en deux camps.

Quatre amendements sont soumis. Le premier, celui de Sir Edward Grey, a pour objet de retrancher les mots " du sexe masculin ". de l'article relatif à la franchise dans la loi électorale. On se demande si, légalement, il suffirait pour donner le droit de vote aux femmes. Le second propose de le conférer à 1,500,000 femmes, propriétaires à titre personnel. Le troisième le donnerait à 6,000,000 de femmes d'occupants indépendants. Le quatrième décréterait le suffrage universel des adultes des deux sexes et créerait 11,000,000 d'électrices, ce qui donnerait aux femmes la majorité dans l'électorat.

La division entre les partisans et les adversaires du suffrage féminin est profonde. On affirme que M. Asquith est

tellement opposé à cette innovation, qu'il juge contraire au bien public, que jamais, tant qu'il sera premier ministre, il ne consentira à ce qu'elle soit inscrite dans les statuts. On va même jusqu'à parler de dissolution à propos de cette question. Si leur cause échoue dans la Chambre des communes, comme nous l'espérons, les suffragettes pourront s'en prendre à leurs violences et à leurs excès.

* * *

En France, la troisième République vient de se donner un neuvième président. C'est M. Poincaré qui est sorti victorieux de la joûte. Dès le mois de septembre nous signalions ici les noms des concurrents dont on parlait déjà. C'étaient MM. Léon Bourgeois, Poincaré, Deschanel et Antonin Dubost. Ultérieurement MM. Ribot et Pams avaient été mentionnés comme candidats à la suprême magistrature: l'un homme politique très en vue, de grande valeur, ancien premier ministre, républicain modéré mais rapproché en ces derniers temps, par ambition, des groupes où se recrutent les ministères; l'autre, ministre de l'agriculture dans le cabinet Poincaré, radical nuancé Combes, homme de troisième plan.

Vers la fin de décembre M. Bourgeois fit annoncer qu'il déclinait formellement toute candidature. M. Poincaré fit auprès de lui de vives instances, mais inutilement. M. Bourgeois aurait rallié autour de son nom la quasi-unanimité des gauches. Alors se posèrent officiellement les candidatures de MM. Alexandre Ribot et Raymond Poincaré, quoique ce dernier eût longtemps résisté, paraît-il, aux sollicitations de ses amis. Dès le début de la nouvelle année la situation commença à se dessiner. Les radicaux et les radicaux-socialistes manifestèrent leur hostilité envers le premier ministre, en mettant en vedette dans leurs organes le nom de M. Jules Pams, le ministre de l'agriculture, en faveur de qui MM.

Combes, Clèmenceau, et autres adversaires de la représentation proportionnelle, firent une active campagne.

Quelques jours avant l'élection présidentielle — fixée au 17 janvier — un incident imprévu vint compliquer la situation, au détriment de M. Poincaré. Sans en parler à ses collègues, M. Millerand, ministre de la guerre, réintégra dans le service actif, le lieutenant-colonel du Paty de Clam, qui avait joué, il y a quinze ans, dans l'affaire Dreyfus, un rôle proéminent. Son attitude l'avait alors désigné aux fureurs des dreyfusards, et leurs récriminations avaient réussi à le faire rayer des cadres d'activité. Sa réintégration provoqua de violentes critiques et faillit entraîner une crise ministérielle. M. Poincaré, qui ne l'approuvait pas, crut cependant que le cabinet était solidaire de l'acte d'un de ses membres, et voulut donner sa démission. Mais sur les conseils de M. Briand, il renonça à prendre cette attitude, et M. Millerand démissionna seul. L'impression fût que cet incident allait nuire aux chances présidentielles du premier ministre.

Deux jours avant l'élection, les groupes républicains de gauche, qui forment la majorité au Sénat et à la Chambre des députés, se réunirent en caucus pour essayer de déterminer quel candidat avait le plus de chances, et devrait être accepté par tous. Un premier scrutin fut pris avec le résultat suivant : Poincaré, 180 ; Pams, 174 ; Dubost, 107 ; Deschanel, 83 ; Ribot, 52. Parmi ces candidats, deux, MM. Dubost et Deschanel, venaient d'être réélus, M. Dubost président du Sénat, M. Deschanel président de la Chambre. Ce premier scrutin indiquait que le choix des gauches devait se faire entre MM. Poincaré et Pams. Un second scrutin donna ces chiffres : Pams, 283 ; Poincaré, 272. Dans un troisième, M. Pams reçut 313 votes ; M. Poincaré, 309 ; M. Ribot, 2 ; M. Delcassé, 2 ; et M. Deschanel, 1. Il manquait à M. Pams une voix pour avoir la majorité absolue des votants, et il en manquait quatre à M. Poincaré. La partie était chaude.

Mais si, à ce moment, M. Poincaré semblait être en baisse, les observateurs avisés pouvaient en juger différemment. Les membres du caucus, dont les votes s'étaient groupés comme nous venons de le voir, n'étaient pas tout le Parlement. Le Sénat compte 300 sénateurs et la Chambre 597 députés, soit un total de 897. Or, le caucus ne se composait que de 627 membres. Il restait donc, en dehors de cette réunion, 270 parlementaires qui auraient leur mot à dire à Versailles lors de l'élection du président, le 17 janvier. Ces 270 se répartissaient entre les socialistes unifiés, les progressistes, les catholiques ralliés et la droite monarchiste. Les socialistes devaient mettre un candidat de leur choix, sauf à reporter leurs votes, au deuxième ou au troisième tour, sur celui des autres candidats qui leur paraîtrait préférable. Et comme ils sont favorables à la représentation proportionnelle, soutenue par M. Poincaré, on pouvait présumer que finalement leur appoint serait acquis à celui-ci. Quant aux progressistes, aux catholiques et aux monarchistes, il était raisonnable de penser qu'ils favoriseraient plutôt M. Poincaré, à cause de ses talents incontestables, de son honnêteté, de sa modération relative, de l'esprit national dont il a fait preuve dans sa politique extérieure, et qu'ils seraient d'autant plus enclins à lui accorder leurs suffrages que son concurrent serait l'homme de MM. Clemenceau et Combes.

Evidemment les souteneurs de la candidature Pams n'étaient pas sûrs de leur affaire, car, le 16 janvier, ils firent une tentative suprême pour obtenir l'élection d'un homme politique dont les vues se rapprocheraient des leurs. Une délégation où figuraient quatre anciens premiers ministres, MM. Caillaux, Monis, Clemenceau et Combes, se rendit auprès de M. Poincaré, pour lui demander de se désister, à condition que M. Pams en fit autant, dans l'intérêt du parti républicain, afin de rendre certaine l'élection d'un candidat, dont ils ne

mentionnaient pas le nom, et qui aurait été probablement M. Antonin Dubost. Mais le premier ministre déjoua cette manoeuvre en refusant positivement de supprimer sa candidature. Il connaissait sa force et comptait sur le succès. Dans la presse et dans l'opinion il était certainement le candidat le plus populaire, et il pouvait se dire que le sentiment national aurait son influence sur les résolutions de l'Assemblée de Versailles. L'événement allait lui donner raison.

Le 17 janvier, le Sénat et la Chambre des députés se réunissaient en Assemblée nationale au palais de Versailles, pour faire l'élection présidentielle. Le chef de la République française est élu à la majorité des voix, majorité absolue des votants aux trois premiers tours de scrutin, simple majorité, après le troisième tour. Le vote est pris à la tribune, sur appel nominal, en suivant l'ordre alphabétique. Chaque sénateur ou député vient à tour de rôle déposer son bulletin dans l'urne. Ce défilé dure environ trois heures. Dès le premier tour, M. Poincaré prit la tête; il obtint 381 voix, et M. Pams n'en reçut que 338. Mais la majorité absolue n'ayant pas été atteinte, il fallut recommencer. Au second tour les votes se distribuèrent comme suit: Poincaré, 429; Pams, 327; Vaillant, 63; Paul Deschanel, 18; Alexandre Ribot, 16; Léon Bourgeois, 4; Alexandre Millerand, 3; Alfred Mascuraud, 2; Théophile Delcassé, 2; Antonin Dubost, 1; Henri Rochefort, 1; bulletins blancs, 5. Comme il fallait 434 voix pour la majorité absolue, on dut procéder à un troisième tour. Cette fois M. Poincaré obtint 483 voix, Pams 296, et M. Vaillant 69. L'élection était faite. Nous sommes tentés de nous réjouir du résultat lorsque nous songeons que MM. Clemenceau et Combes sont les vaincus réels du 17 janvier. Il est certain que M. Poincaré doit en grande partie sa victoire à l'appoint des votes catholiques et monarchistes. Le nouveau président de la République française est un homme éminent, et pour cette fois, l'esprit démocratique ne s'est pas donné la satis-

faction — qu'il s'accorde trop souvent — de porter au pinacle une médiocrité. On nous permettra de répéter ici ce que nous écrivions de M. Poincaré dans notre chronique du mois d'octobre : " Il jouit à l'heure actuelle d'une très grande réputation tant en France qu'à l'étranger. Sa carrière a été une suite presque ininterrompue de succès. Sa valeur personnelle est reconnue de tous. Jurisconsulte, parlementaire, académicien, il possède une étonnante variété de talents et d'aptitudes ." Né à Bar-le-Duc — en Lorraine — en 1860, le nouveau président n'a pas encore complété sa cinquante-troisième année. Il fit de très fortes études, et conquit les diplômes de licencié ès-lettres et de docteur en droit. Admis au barreau, il pratiqua à Paris et fût pendant quelque temps rédacteur judiciaire au *Voltaire*. En 1886, M. Develle, ministre de l'agriculture, le choisit comme son chef de cabinet. En 1887 il fut envoyé au Parlement par les électeurs de la Meuse; et de 1889 à 1902 il représenta Commercy dans la Chambre des députés. En 1903 il fut élu sénateur pour le département de la Meuse. Il n'était à la Chambre que depuis six ans, lorsqu'il devint pour la première fois ministre, en 1893, dans le premier cabinet Dupuy; il reçut alors le portefeuille de l'instruction publique. En 1894 il entra dans le second cabinet Dupuy, comme ministre des finances. L'année suivante, il redevenait membre de l'instruction publique, dans le cabinet Ribot. Puis, pendant quelques années, il s'occupa moins activement de politique et se consacra davantage à sa profession. Après une période de demi effacement, il redevint ministrable et détint encore une fois le portefeuille des finances. Enfin, à la chute du gouvernement Caillaux, il acceptait le poste de premier ministre et formait le cabinet que l'on a salué du nom de "grand ministère ". Il avait été élu membre de l'Académie française en 1910. Il a publié plusieurs volumes : *Idées contemporaines ; Etudes et Figures politiques; Questions littéraires et artistiques*, etc.

Immédiatement après son élection, M. Poincaré a donné sa démission qui entraînait celle de tout son cabinet. M. Fallières a chargé M. Briand de former la nouvelle administration. Celui-ci a accepté la tâche, et voici la composition de son gouvernement. A. Briand, président du conseil et ministre de l'intérieur; Jean Barthou, ministre de la justice; Charles A. Jonnart, ministre des affaires étrangères; E. Etienne, ministre de la guerre; Pierre Baudin, ministre de la marine; Dupuy, ministre des travaux publics; Gabriel Guist'hau, ministre du commerce; Fernand David, ministre de l'agriculture; Jean Morel, ministre des Colonies; René Besnard, ministre du travail.

Le terme d'office de M. Fallières n'expirera que le 17 février, et celui de M. Poincaré ne commencera qu'à cette date. M. Briand, suivant l'usage, devra alors donner sa démission, afin de laisser au nouveau président la faculté de choisir son premier ministre. Mais il semble entendu que ceci sera pur protocole, et que M. Briand restera à la tête de l'administration. En somme, lorsque tout sera terminé, il y aura bien peu de choses de changées en France.

* * *

Pendant ce temps les pourparlers entre les alliés balkaniques et la Turquie traînaient en longueur à Londres. Echange de notes, séances ardues, consultations entre les gouvernements en cause et leurs plénipotentiaires, tout cela restait sans résultat tangible. Le grand obstacle du côté de la Turquie était la cession d'Andrinople. Il répugnait inexprimablement à l'orgueil ottoman d'abandonner à la Bulgarie cette ville, qui est pour les Turcs une sorte de cité sainte. Après de longues semaines d'atermoiements, les alliés devinrent exaspérés, et la reprise des hostilités parut imminente. Dans cette éventualité les confédérés déclaraient qu'ils reprendraient les opérations au point où ils les avaient interrompues, et qu'ils tiendraient alors pour non avenues les concessions

qu'ils avaient consenties à la demande des Puissances européennes.

Ce fut à ce moment que celles-ci s'entendirent sur une note collective adressée à la Turquie, dans laquelle elles lui conseillaient fortement l'abandon d'Andrinople et des îles de la mer Egée, pour éviter des complications et de plus grands désastres. Le cabinet turc, après avoir pris en considération cette note, convaincu qu'il valait mieux céder, ne voulut pas cependant prendre seul la responsabilité d'une décision aussi douloureuse au point de vue patriotique, et convoqua une réunion du grand conseil national, composé des hommes députés les plus expérimentés de l'empire. La décision de cette assemblée fut favorable aux concessions demandées, afin d'obtenir la paix. Cette nouvelle communiquée à Londres y causait la plus vive satisfaction parmi les plénipotentiaires, et l'on entrevoyait déjà la prompte conclusion du traité, lorsque d'autres dépêches de Constantinople vinrent annoncer qu'une crise venait d'éclater dans la capitale de l'empire ottoman, et changer du tout au tout la situation. Le parti des Jeunes Turcs, évincé du pouvoir depuis quelque temps, avait organisé un coup de main, provoqué des attroupements menaçants,lancé quelques meneurs contre le palais du gouvernement,et forcé par l'intimidation le ministère de Kiamil Pacha à se démettre. Au milieu des démonstrations tumultueuses Nazim Pacha, ancien ministre de la guerre et généralissime des armées turques, avait été tué. Un nouveau cabinet s'était formé sous la présidence de Mahmoud Shefhet Pacha. Cette espèce de coup d'Etat avait été provoqué par la décision du gouvernement et du grand conseil de céder Andrinople et les îles de la mer Egée.

Voilà maintenant que tout est remis en question, et l'on se demande quelle va être l'issue de cet imbroglio. En ce moment les représentants des Puissances attendent la réponse que le nouveau gouvernement à Constantinople va faire à

leur note. Naturellement les alliés balkaniques sont furieux de ce changement de front; ils parlent de reprendre sans délai la campagne et de ne poser les armes qu'après avoir chassé complètement les Turcs du sol européen. Il nous semble évident qu'au point de vue même du patriotisme ottoman, les auteurs du coup de main perpétré le 23 janvier ont commis un acte criminel.

* * *

Nous ne pouvons que signaler ici le grand événement qui s'est produit en Espagne au commencement de l'année. Le roi Alphonse XIII avait appelé le comte Romanones, franc-maçon de marque, à remplacer M. Canalejas. Après quelques semaines le nouveau premier ministre, à la suite de difficultés dans son cabinet, avait cru devoir démissionner, mais avec l'espoir d'être chargé de reconstituer l'administration. Cet espoir n'a pas été trompé, et le roi a demandé au comte Romanones de rester premier ministre, en modifiant son ministère comme il l'entendrait. Là-dessus, M. Maura, le chef du parti conservateur, l'homme d'Etat le plus éminent de l'Espagne, a donné sa démission comme chef de parti et comme député, et son exemple a été suivi par la plupart des députés et des sénateurs conservateurs. M. Maura a entendu protester ainsi contre l'orientation donnée à la politique et au parlementarisme espagnols depuis quelque temps, orientation qui, suivant lui, conduit la monarchie à l'abîme. Nous devrons, dans notre prochaine chronique, étudier plus au long la situation espagnole.

* * *

Au Canada, la session fédérale a repris son cours le 14 janvier. Le débat sur la contribution navale se poursuit lentement, et l'on ne semble pas encore fixé, du côté de l'opposition, sur la durée qu'on doit essayer de lui donner.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 25 janvier 1913.

Memento :

La Revue Générale (janvier 1913) : Principes d'éducation chrétienne, par S. E. le cardinal Mercier ; le centenaire d'Ozanam, par M. C. Woeste.

Questions diplomatiques et coloniales (1er janvier 1913) : Les colonies anglaises et la défense navale de l'Empire britannique, par M. A. de Tarlé; un trust nord-américain dans l'Amérique du Sud, par M. H. Lorin; (16 janvier 1913) : La question arménienne, par M. K.-T. Khaïrallah; le renouvellement de la Triple Alliance et l'opinion publique italienne, par M. E. Lémonon.

La Revue critique des idées et des livres (10 janvier 1913) : L'oeuvre de Frédéric Le Play, par M. J. d'Anglejan.

Les Questions actuelles (11 janvier 1913) : L'Encyclique *Singulari quadam* et la question des syndicats chrétiens en Allemagne.

Le Correspondant (10 janvier 1913) : La pensée sociale de Frédéric Ozanam, par E. M. Duthoit; les explosions sous-marines et les dreadnoughts modernes, par M. E. de Geoffroy; l'Etat surveillant de la bienfaisance privée, par M. F. de Witt-Guizot; les étudiants dans l'Inde, par M. A. Fortier.

Etudes (5 janvier 1913) : La préhistoire et ses progrès, par M. P. Teilhard de Chardin; (20 janvier 1913) : Les Romanichels, par M. H. du Passage ; l'église anglicane et le divorce, l'autonomie irlandaise et l'agitation protestante, par M. J. Boubée.

La Revue hebdomadaire (18 janvier 1913) : Les fondateurs des premiers chemins de fer français, par M. E. La Bonnardière ; le prolétariat des peintres, par M. C. Mauclair; (25 janvier 1913) : Forain, par M. L. Gillet; maîtres et domestiques, par M. L. Delzons.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

APOLOGIE DU CATHOLICISME PAR LES INCREDULES. Exposé du dogme, de la morale et du culte catholiques, par l'abbé Ernest Augier, chanoine honoraire, curé-archiprêtre d'Orpierre. In-12 (VIII-310 pp.) Prix: 2 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

M. le chanoine Augier, en des veilles laborieuses, a fait l'examen de conscience des incrédules les plus notoires et a fouillé leurs écrits. Semblable aux artistes du Moyen-âge, qui sculptaient les figures grimaçantes des démons pour les faire servir de support aux temples du Christ vainqueur, au pied de l'autel il place une double, une triple rangée d'incrédules qui tous sont contraints de venir dire: " Ici est la lumière; ici est la vérité! "

* * *

L'ANGLETERRE D'AUJOURD'HUI, par C. F.-G. Masterman, sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur à Londres. Ouvrage traduit de l'anglais par l'abbé F.-M. Le Meur, professeur à l'Institut Saint-Joseph de Launion. Préface de C. Stryenski. In-8, Prix: 6 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

L'ouvrage ne renferme point de statistiques, mais qu'on se garde pourtant de le prendre pour de la littérature prophétique! M. Masterman a su voir d'un oeil aigu les réalités ambiantes. Livre de bonne foi, écrit dans sa préface le regretté M. Stryenski, livre de vérité, peut-on dire aussi car le jugement des hommes les mieux informés corrobore celui de l'auteur. Si son pessimisme paraît à quelques-uns excessif, l'on devra cependant convenir que la pensée du philosophe et le coeur du patriote ne s'inquiètent pas sans raison. Pour n'être pas empruntés aux archives, les documents n'en sont pas moins pressés ni moins éloquents; ils sont puisés à même l'expérience, dans le banal fait-divers et dans l'ample phénomène

qu'il est loisible à chacun d'observer. Des anecdotes, des mots significatifs, des tableaux puissants donnent toute sa valeur à ce témoignage des choses les plus proches.

* * *

GLOIRES ET BIENFAITS DE L'EUCHARISTIE, par le chanoine S. Coubé. In-8 écu. Prix: 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Son Eminence le Cardinal Amette écrivait récemment à M. le chanoine Coubé: " Vous êtes décidément le chantre de l'Eucharistie et de Jeanne d'Arc, et ces deux grands sujets vous inspirent d'éloquents accents ". Les discours que M. l'abbé Coubé a prononcés dans les grands Congrès Eucharistiques et dans les principales églises de France " méritaient, suivant l'expression du Cardinal Merry del Val,d'être réunis en volumes pour conserver et étendre leurs fruits salutaires".On y trouvera, à côté des aperçus les plus profonds de la théologie, les accents les plus pathétiques que puisse inspirer le mystère de l'autel.

* * *

I. LA CONQUETE DE L'AIR, par le Commandant Paul Renard.

II. LE MODERNISME, par M. Eugène Tavernier.

III. LES JEUNES D'AUJOURD'HUI, par M. Henry Reverdy.

Brochures in-16, l'unité 0 fr. 25. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris.

I. Il ne faudrait pas chercher, dans cette plaquette de 30 pages, un traité complet de locomotion aérienne; l'auteur, dont la compétence n'a pas besoin d'être signalée, s'est simplement proposé de faire connaître au grand public l'état actuel de la question et ce que l'on doit attendre dans l'avenir des progrès de l'aéronautique.

II. Dans cette brochure, M. Eugène Tavernier fait un exposé très simple des tendances et des errurs principales dont se compose le modernisme. L'auteur a voulu être compris des lecteurs qui n'ont pas fait d'études de théologie et de philosophie. Il montre d'ailleurs comment les

systèmes élaborés par les spécialistes pénètrent dans le courant général des idées et forment l'opinion, sinon de tout le monde, du moins de tout un monde.

III. On sait quel succès a eu la récente brochure où M. René Bazin donnait le modèle magnifique des *Hommes de demain*. Pour tracer le portrait des *Jeunes d'aujourd'hui*, la Société bibliographique s'est adressée à M. Henry Reverdy, ancien président de l'Association Catholique de la Jeunesse Française. L'auteur fait connaître l'histoire, l'organisation, le proprogramme de la *Jeunesse catholique*. Il s'adresse, tout à la fois, aux lecteurs qui veulent se rendre compte de l'état d'âme de la génération nouvelle et aux jeunes garçons qui aspirent à prendre leur part du travail de reconstitution religieuse et sociale.

* * *

LE PRIVILEGE DES PETITS ENFANTS. Entretiens familiers avec parents et catéchistes sur la préparation des petits enfants à la sainte communion, par la R. M. Marie Loyola, traduit de l'anglais par la baronne Auguste de Nexon. In-18, 186 pages. Prix : 1 fr. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette Paris.

" Ce petit volume de conseils pratiques, écrit par une maîtresse expérimentée et compétente, comme l'est la Mère Loyola, ne peut manquer d'être bien accueilli. C'est non seulement un très grand privilège pour les petits eux-mêmes, mais encore une bénédiction et un canal de grâces pour ceux auxquels incombe le devoir de les instruire. "

* * *

VINGT GUERISONS A LOURDES, discutées médicalement par le Dr de Grandmaison de Bruno, ancien interne en Médecine des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-16, 320 pages. Prix : 3 fr. 50 ; *franco*, 3 fr. 75. — Gabriel Beauchesne, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Les miracles de Lourdes préoccupent plus que jamais l'opinion et même l'opinion médicale. Les guérisons, opérées dans le Sanctuaire des Py-

rénées, ont besoin d'être étudiées et discutées, sans tenir compte des conditions dans lesquelles elles s'accomplissent.

Le médecin n'a qu'à juger les faits, sans se préoccuper des circonstances extérieures qui les accompagnent. Il décide si, en dernière analyse, le fait est explicable ou non, avec les notions scientifiques qui ont cours.

Démontrer qu'à Lourdes se produisent des guérisons, *sortant du cadre habituel des observations de la médecine*, tel est le but que s'est proposé le Dr de Grandmaison de Bruno.

Parce que médical son livre conclut à l'intervention du surnaturel, c'est-à-dire de Dieu, dans l'accomplissement de certaines guérisons extraordinaires réalisées à Lourdes. Cet ouvrage mérite donc d'être pris en considération par tous ceux qui, à divers titres, s'intéressent aux faits de Lourdes et à la gloire de la Vierge Immaculée.

* * *

LES FABRECE. *Roman*, par Paul Margueritte. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. —Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Que sera la famille dans la société future? Comment définir et juger l'évolution qui s'accomplit dans les moeurs? Cet angoissant problème a tenté M. Paul Margueritte. Il nous montre, dans sa nouvelle oeuvre, une famille de grands bourgeois, qui forment une caste orgueilleuse et fermée. La lutte des instincts individualistes avec un idéal de sacrifice collectif crée le drame.

* * *

LA PREDICATION CONTEMPORAINE. *Pensées et Conseils homilétiques*, par Mgr Keppler, évêque de Rottenburg. Traduit de l'allemand par l'abbé Douadicq. In-12. Prix: 2 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

En une vingtaine de chapîtres, Mgr Keppler publie la substance des enseignements qu'il a donnés au clergé allemand au cours d'un congrès de prédication qui eut lieu, récemment, à Ravensburg, sur les bords du lac de Constance. C'est un véritable traité de prédication que l'on a ici, très concis, très condensé.

* * *

LES FIANÇAILLES DE MADAME ROYALE, fille de Louis XVI et la *Première année de son séjour à Vienne*, d'après des documents nouveaux, par le comte de Pimodan, ancien lieutenant-colonel de cavalerie breveté d'état-major. 1 vol. in-8, avec un portrait. Prix : 3 fr.— Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

M. le comte de Pimodan relate les fiançailles de Madame Royale, met en lumière la figure mélancolique de la malheureuse captive du Temple, et donne d'heureuses précisions sur son caractère, ses rapports délicats avec la cour de Vienne et avec son oncle Louis XVIII. C'est le chaste roman d'une exilée, qui força le respect dans les situations difficiles où le sort la promena, et dont la destinée fut peut-être inférieure à son rêve secret. L'historien a donné pour base à son travail un volumineux dossier de correspondances copiées en 1796 et au commencement de 1797, par le cabinet noir autrichien, et conservées maintenant aux Archives de Vienne, Il cite notamment, en entier ou en partie, des lettres inédites et inconnues de Madame Royale, de Louis XVIII, du duc d'Angoulême, du duc de Berry, du prince de Gavre, du comte de Fersen, du marquis de Beauharnais, beau-frère de la future impératrice Joséphine, etc.

* * *

LE NOUVEAU PSAUTIER DU BREVIAIRE ROMAIN. Texte, traduction et commentaires par L.-Cl. Fillion, prêtre de Saint-Sulpice, consulteur de la Commission Biblique, professeur honoraire à l'Institut Catholique de Paris. 1 vol. in-12 de VIII-532 pages. Prix : 3 fr. 50.— Librairie Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

L'auteur, si connu de ceux qui s'occupent d'études bibliques, marque, pour chaque psaume, le sujet traité et la marche logique des pensées. Il explique, le plus brièvement possible, les expressions et les concepts qui présentent quelque obscurité dans les Psaumes, et ne manque pas de signaler les divergences du texte hébreu, dont la mention suffit très souvent pour faire disparaître toute dififculté.

L'auteur dispose soit le texte latin, soit la traduction française, d'après

les règles du *parallélisme*, c'est-à-dire en se conformant à la coupe du vers hébreu. Cette méthode a l'avantage de parler à l'esprit par les yeux; elle est, du reste, littérairement parlant, seule exacte et vraie.

Les différentes parties du *Psalterium* sont expliquées d'après le plan marqué par la sainte Eglise. On trouvera donc les psaumes et les cantiques disposés, dans ce volume, d'une manière conforme à leur groupement liturgique. De la sorte, chacun pourra préparer à loisir et successivement les *heures* diverses dont se compose l'Office divin.

* * *

LA JOURNEE SANCTIFIEE, par l'abbé L. Rouzic, aumônier " rue des Postes ". In-12, Prix: 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, (6e).

M. l'abbé Rouzic a déroulé dans ce volume, depuis le lever jusqu'au coucher, toute la journée du jeune homme. Tandis que, trop souvent, on se contentait d'exposer des règles, de mettre bout à bout des recettes sans rien justifier, il a fondé solidement son livre. A la philosophie antique il emprunte de belles leçons; de la théologie il extrait les raisons de notre conduite; du mysticisme il puise un parfum qu'il répand sur toute sa théorie; enfin, d'un trésor d'expérience il sort de multiples exemples qui animent l'idée et montrent la vertu dans toutes les conditions.

NUMÉROS DEMANDÉS

Par le Couvent des Dominicains, 95, avenue Empress, Ottawa :

Année 1873—Livraison d'avril.

Année 1892—Livraisons de novembre et de décembre.

La Semaine Sociale

(SUITE)

III

COMMENT se prépare et comment fonctionne une Semaine Sociale ? La Commission générale commence par déterminer, un an d'avance, le siège de la prochaine session : on choisit une ville populeuse, pouvant fournir la nourriture et le gîte à plusieurs centaines d'étrangers, quelques amis actifs et dévoués pour former sur place un comité d'organisation, assez de sympathies pour composer un embryon d'auditoire, enfin un local qui satisfasse aux multiples exigences de la Semaine. Le meilleur qu'on puisse rêver, c'est un collège ecclésiastique ou un séminaire désert à l'époque des vacances, la salle des fêtes ou le préau couvert servira de salle de séances, les classes logeront les sections spéciales si on juge à propos d'en former, le secrétariat, office central d'informations, la librairie pourvue des publications utiles à répandre dans la clientèle des semaines, la buvette démunie d'alcool, très fréquentée pendant la canicule, la salle de correspondance, le bureau de poste, toutes sortes de commodités imaginables ; les dortoirs abriteront pendant la nuit deux ou trois cents hôtes ; les cours et les jardins offriront dans l'intervalle des séances le charme de leurs ombrages et de leurs allées tranquilles, aux prêtres pour leur bréviaire, aux penseurs pour leurs méditations, aux maîtres pour des explications supplémentaires à des esprits plus exigeants, à tous pour d'amicales causeries et d'instructifs échanges d'idée. Faute d'un collège va-

cant, on se contente à l'occasion, comme à Rouen, en 1910, d'un hôtel de banlieue nullement accoutumé à ce genre de public et quelque peu étonné de voir les salles de danse et de festin, transformées en salles de classes, se remplir de travailleurs paisibles et appliqués, désireux d'édifier la société nouvelle sur l'éternel fondement que vint poser le Christ.

Le siège de la future semaine étant déterminé, on attend pour le divulguer de s'être assuré près de l'évêque du lieu qu'il verra avec faveur la Semaine Sociale s'introduire dans son diocèse et lui réservera un accueil cordial. L'assurance est vite obtenue. Il faut maintenant rédiger un programme et recruter des professeurs. C'est encore l'affaire de la Commission générale et ce n'est pas un mince souci : d'abord, le choix des sujets de cours. La Semaine doit répondre à un double dessein : *orienter les activités,* en mettant en pleine lumière les principes chrétiens, les vrais principes directeurs des relations sociales ; *exciter les activités* en dénonçant sans ménagement les misères à guérir, en signalant avec détails les oeuvres à imiter : de là deux sortes de cours : *cours de doctrine et cours de pratique;* ainsi s'expriment les programmes officiels. Les cours doctrinaux sont donnés d'ordinaire le matin à la première heure. Les cours pratiques viennent ensuite et tiennent la plus large place ; on s'y occupe de faits concrets : abus qu'on dénonce, lois qu'on commente, institutions qu'on décrit ([1]).

([1]) Relevons sur la liste des sujets traités *Cours doctrinaux*, à Orléans (1905). Les deux conceptions sociale et individualiste de l'homme. Le contrat de travail et le salariat. — A Dijon (1906), Les trois sociétés nécessaires : la famille, la profession, la cité. Nécessité et dignité du travail. Les justes et équitables rapports des hommes entre eux relativement à l'usage des biens temporels : le régime de la propriété, le régime des échanges. — A Amiens (1907), Y a-t-il des principes chrétiens en économie sociale? Destination et usage des biens naturels. Les exigences de la justice et le contrat de salariat.—A Marseille (1908), En quoi le catho-

Outre les cours proprement dits qui occupent la journée, il y a lieu d'organiser pour le soir deux ou trois séances d'apparat, sans parler des solennités religieuses : le lundi, un grand salut avec sermon,le vendredi, une veillée près du Saint Sacrement. Ces séances d'apparat sont tantôt une conférence de haute allure donnée par un personnage en vue, tantôt une réunion publique dans une salle populaire avec discours des semainiers les plus notables.

Le programme tracé, il faut le remplir : où trouver les hommes compétents, les spécialistes, les orateurs dont le concours est requis? Dans le sein même de la Commission générale où ils ont pris rendez-vous ; dans le personnel des Instituts Catholiques de Paris, Lille, Lyon, Angers, dont les professeurs, surtout les professeurs de droit : Boissard, Duthoit, Crétinon, Boucaud, fournissent à chaque session une collaboration des plus actives ; parmi les Universitaires (professeurs attitrés des Facultés de l'Etat) qui comptent dans leurs rangs des catholiques solides et donnent à la Semaine plusieurs conférenciers des plus écoutés, notamment Deslandres et Raoul Jay ; parmi les chefs ou les anciens chefs des groupes

---

licisme est une religion sociale. L'idée de justice dans l'économie sociale. Rôle des particuliers dans l'élaboration et l'application des lois de justice sociale.—A Bordeaux (1909) : le point de vue individualiste et le point de vue social dans le droit. Le caractère social de la propriété. La grève devant la conscience ; le fait et le droit de grève ; la règlementation de la grève. Le droit syndical, le rôle du syndicat dans la détermination par voie contractuelle des conditions du travail.—A Rouen (1910) : la fonction sociale des pouvoirs publics, l'Impôt, l'injustice usuraire vis-à-vis du droit moderne.—A Saint-Etienne (1911) : L'illusion matérialiste en science économique. La justice chrétienne. Le régime moderne de la production et les principes chrétiens : devoirs de justice, devoirs de solidarité. La justice dans l'échange : détermination et restauration du juste prix.—La justice dans le contrat de salariat : le salaire vital. Le devoir social dans l'emploi de l'argent.—Enfin à Limoges (1912) : Les affirmations de la théologie relatives à la société familiale. L'idée familiale, ses conséquences au point de vue de la propriété, au point de vue des lois sociales. Notions sur le

de Jeunesse Catholique toujours prêts à marcher de l'avant, quand il s'agit de la cause, Lerolle, Zamanski, Philippe de Las-Cases; enfin dans le clergé près de qui la Semaine Sociale rencontre de chaudes sympathies et de précieux concours, chez les professeurs de Séminaires ou de facultés de théologie comme l'abbé Calippe, l'abbé Sertillanges, le Père Antoine, l'auteur du Cours d'Economie Sociale, chez les directeurs ou fondateurs d'oeuvres comme l'abbé Cetty l'entreprenant curé de Mulhouse, de coeur toujours français, et l'abbé Beaupin, chez les missionnaires du travail social comme l'abbé Thellier de Poncheville, le vibrant orateur du Congrès Eucharistique et du Congrès du Parler français, et le chanoine Desgranges, son émule, tribun puissant de stature imposante et de parole enflammée. A côté de ceux-là, les *professionnels* de l'étude ou de l'action sociale, il faut citer les *amateurs*, hommes et femmes — car les femmes sont admises à la Semaine Sociale pour s'instruire et pour enseigner—on en compte plusieurs,gens de condition aisée, parfois de noblesse authentique, disposant de loisirs et d'influence et dévouant leur vie aux entreprises d'a-

---

crédit et le capital. La subordination des contrats de crédit aux règles de la morale chrétienne. Orientations sociales qui ressortent des doctrines traditionnelles sur l'injustice usuraire.

Cours pratiques: A Orléans, Syndicats professionnels, Sociétés de secours mutuels, Assurances mutuelles agricoles, Retraites ouvrières, Instituts populaires. — A Dijon, Travail à domicile, Travail des femmes dans l'industrie, La journée de huit heures, Le mauvais logement. — A Amiens, Législation française du travail, Coalitions de producteurs, cartells et trusts, Syndicalisme révolutionnaire. — A Marseille, Le chômage, La crise de l'apprentissage, Ligues d'acheteurs, Mutualité, Syndicats agricoles. — A Bordeaux, Repos dominical, Syndicats allemands, Cercles d'études féminins. — A Rouen, La population, Travail de nuit des enfants, Syndicats féminins, Les retraites ouvrières récemment établies en France. — A Saint-Etienne, Les habitations ouvrières, Travail des femmes, Lois anglaises sur le travail à domicile, La condition des domestiques ruraux. — A Limoges, Caisses de crédit, Alcoolisme, Semaine anglaise.

mélioration sociale : sociétés de maisons à bon marché, associations agricoles, écoles ménagères, ligues sociales d'acheteurs, etc. Mentionnons enfin l'apport des travailleurs, présidents ou secrétaires de syndicats d'ouvriers ou d'employés, toujours assurés d'une attention très cordiale et très intéressée.

Tous les sujets choisis, distribués, acceptés, le siège déterminé, la date fixée, on publie le programme et on sollicite les adhésions. Il faut se faire inscrire d'avance en écrivant au secrétaire de la Commission générale ou au secrétaire de la Commission locale. L'inscription coûte cinq francs (une piastres) ; on reçoit en échange une carte d'auditeur donnant accès à toutes les séances. Aucune autre contribution n'est exigée en dehors du prix de la pension. Comment avec si peu faire face à tous les frais d'une session? Mystère impénétrable sans le désintéressement des professeurs et la générosité de quelques bienfaiteurs cachés.

La Semaine s'ouvre, un lundi, comme de juste, aux environs du premier août; les semainiers commencent d'arriver le samedi et le dimanche; il en vient de tous les départements et aussi de l'étranger, d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, et jusque d'Amérique. Chacun a reçu avec sa carte un programme circonstancié, un plan de la ville et un billet de logement. Les détails de l'organisation matérielle, lourde tâche, ont été réglés sur place par une Commission spéciale recrutée à cet effet par le comité central et inspirée par le Secrétaire général, l'infatigable Gonin, dont l'activité silencieuse mais féconde est le moteur secret de la grande machine. Il faut aménager en vue de leur nouvelle et passagère destination les locaux concédés à la Semaine, répondre à toutes les demandes d'information, réclamer des réductions aux compagnies de chemin de fer, assurer à chaque semainier la nourriture et le gîte, convenir de toutes choses pour les cérémonies religieuses

et les séances plus solennelles. Tout cela n'a l'air de rien, mais ceux qui ont participé à ce genre de travail savent ce qu'il exige de temps, de fatigue, de prévoyance, d'habileté.

Entre toutes, vu le nombre d'hôtes attendu, la question logements et subsistances est d'une solution difficile : il faut se mettre en quête des chambres et des lits disponibles dans les hôtels, les familles, les collèges, dresser des listes d'après les conditions offertes, les envoyer aux semainiers pour leur permettre de faire un choix et, la réponse venue, retenir pour chacun le logement à sa convenance. Quant aux repas, on est invité à les prendre en commun et l'immense majorité le préfère : à proximité des salles de cours, dans quelque vaste hall, plus souvent sous une énorme tente montée pour la circonstance, s'alignent de longues tables; chaque jour de la semaine, à midi et le soir, auditeurs et professeurs y viennent fraterniser.

Ces repas à table d'hôte sont un des charmes les plus prenants de la Semaine sociale, tant il y règne d'entrain et de cordialité : le service, au dire des anciens, n'y fut pas toujours irréprochable, et l'on fit parfois maigre chère, mais si l'estomac eut jamais à se plaindre, l'esprit fut toujours à la fête. On se place à l'aventure; une amicale intimité s'établit tout de suite entre voisins rapprochés de milieux très divers et qui tout à l'heure s'ignoraient; on se questionne, on se renseigne, on se fait des confidences, on discute et parfois chaudement, on s'instruit et on s'encourage. Au centre, aux côtés de M. Lorin, siégent les semainiers de marque; on y voit fréquemment des évêques. Au fromage, débutent les toast : saluts aux notabilités présentes, réponses toujours empreintes de chaleureuse sympathie, évocations des lointains espoirs de société plus douce aux humbles, façonnée à l'idée chrétienne, appels aux énergies de tous pour l'oeuvre de réforme à commencer par soi. Que de paroles, hardies parfois et sujettes à

précisions, toujours convaincues et généreuses! que d'échos vibrants éveillés au fonds des âmes! que d'ardeurs impatientes dans les applaudissements qui crépitent! De ces agapes joyeuses agrémentées souvent, sur la fin, de couplets de circonstance, plaisants ou graves, plus ou moins improvisés, ou sort regaillardi, renouvelé, pressé d'agir et voilà pourquoi, malgré la frugalité de la table d'hôte, les *tickets* y donnant accès, vendus à la sortie du cours trente ou quarante sous, s'enlèvent chaque jour avec une foudroyante rapidité.

Assurés du vivre et du couvert, les semainiers se mettent à l'ouvrage sans tarder. Dès le lundi matin, ils sont réunis aux pieds d'un autel: leur premier acte est une messe; l'évêque du lieu ou son représentant les accueille, leur souhaite la bienvenue, oriente les esprits et les coeurs vers l'idéal surnaturel, aliment et terme de leur effort. Puis commencent les cours: il y en a chaque jour quatre et plus souvent cinq; deux le matin, à huit heures et demie et dix heures et quart ; deux, plus souvent trois, le soir, à trois heures, quatre heures, cinq heures et demie; certains sont dédoublés à cause du caractère spécial des sujets traités, il faut alors opter et c'est une nécessité pénible. La durée règlementaire de chaque leçon est d'une heure.; ce temps est généralement dépassé; on ne s'en plaint pas trop. Quelques instants de récréation séparent deux leçons consécutives;les cours et les jardins quand on en dispose se voient alors envahir par des groupes nombreux parmi lesquels s'engagent des conversations animées que la cloche sonnant le rappel a bien du mal à interrompre.

La première leçon est consacrée d'ordinaire à l'une de ces Déclarations d'ouverture dans lesquelles le président de la Semaine Sociale, M. Henri Lorin, a condensé de façon si magistrale les pensées directrices de l'institution. Les autres cours du matin sont plutôt réservés aux questions théoriques, à l'étude de la doctrine, ceux de l'après-midi aux monographies, aux exposés pratiques.

Pénétrons dans la salle des séances, parfois simple hangard avec pour plancher la terre nue, pour murs des cloisons de planches ou des toiles étendues; au fond, se détachant sur des draperies tricolores, un Christ étend les bras et domine l'assistance; au-dessous une estrade pour le professeur. Assis, entouré des autorités, devant une petite table chargée de documents, il parle simplement, sans viser à l'effet, sur un ton de causerie, et souligne ses phrases par un geste énergique. A ses pieds, une triple rangée de pupîtres, pour la presse; parmi les journalistes, on remarque beaucoup d'abbés correspondants des feuilles vaillantes que suscite un peu partout l'ardeur catholique contre les journaux neutres ou hostiles; les grands organes parisiens longtemps dédaigneux ou indifférents envoient maintenant des représentants et publient des comptes rendus. Derrière, l'auditoire, avide, tendant l'oreille, prenant des notes, s'empêchant, autant que possible d'applaudir, l'auditoire modèle! beaucoup de soutanes, surtout les premiers jours: dès le vendredi, le nombre en diminuera; ne faut-il pas regagner sa paroisse pour les offices du dimanche? Quels beaux types de prêtres on rencontre là; humbles curés de campagnes et jeunes vicaires de faubourgs, portant de grands coeurs sous des soutanes râpées, épargnant depuis des mois sur un maigre budget la somme indispensable pour venir au foyer éclairer et réchauffer leur zèle; professeurs de collèges, de séminaires ou d'universités, redevenant élèves, écourtant leurs vacances pour s'initier aux choses sociales et élargir encore le champ de leur apostolat. Beaucoup de jeunes gens, étudiants de facultés catholiques, membres de cercles d'A. C. J. F., présidents de patronages, séminaristes, élèves de collèges libres, l'élite de la génération nouvelle formée dans nos oeuvres catholiques, dépositaire de nos plus chers espoirs. Beaucoup de femmes aussi, et de plus en plus nombreuses; elles font des choses admirables à l'heu-

re présente, les femmes de France; comme elles filèrnt jadis la rançon de Duguesclin, elles filent la rançon de la patrie ; d'existences autrefois désoeuvrées et frivoles, elles ont fait des vies très remplies et fécondes, s'improvisant maîtresses d'école pour remplacer celles qu'on chassait, catéchistes volontaires pour préparer à la Communion les petits de " la laïque ", multipliant les industries pour apprivoiser peu à peu leurs protégés et leurs familles,gardant ou promenant aux jours de congé, les enfants livrés à la rue, créant des oeuvres, ici une école ménagère, ailleurs une cantine scolaire, un restaurant de tempérance, un syndicat d'ouvrières, donnant des conférences,organisant des ligues, inaugurant des campagnes, pratiquant toutes les formes de zèle; elles viennent à la Semaine s'approvisionner d'idées et ranimer leurs énergies. Prêtres, jeunes gens et femmes, c'est à peu près tout le public de la Semaine Sociale; on y voit, surtout vers les derniers jours, quelques hommes de loi, quelques publicistes, quelques industriels, quelques commerçants, quelques ouvriers et agriculteurs bénéficiaires de bourses; on les voudrait bien plus nombreux; ils y viendront.

Nous avons dit les relations intimes et cordiales qui s'établissent à l'issue des séances, dans les cours, à table d'hôte, entre les semainiers, et les échanges de vue auxquels elles donnent lieu; c'est tout à la fois un des grands profits et des grands attraits des Semaines.

Après dîner, la reprise des cours n'ayant pas lieu avant trois ou quatre heures, on organise sur divers points des caravanes, ayant pour terme un monument, une curiosité, une institution, une industrie de la ville où l'on séjourne; des guides compétents,désignés d'avance, accompagnent la troupe et sont chargés de donner toutes les explications désirables. Ainsi pas un moment n'est perdu: les instants de récréation comptent parmi les plus instructifs.

Les cours du soir se prolongent jusqu'à près de sept heures. On soupe rapidement. A huit heures, on doit se retrouver tantôt dans quelque sanctuaire pour une cérémonie religieuse, tantôt dans une salle de *meeting* pour une conférence, ou des discours; ce sont les grandes solennités de la semaine; les gens de la ville, retenus à leur travail pendant la journée, s'y portent en grand nombre, jaloux d'avoir leur part et d'écouter à leur tour prédicateurs et orateurs de renom. Oh, les belles soirées radieuses d'enthousiasme viril et de foi! Entre toutes, la meilleure n'est-elle pas cette veillée religieuse inaugurée l'an passé et déjà si chère aux semainiers; dehors, il fait nuit; sur l'autel illuminé, l'Hostie Sainte est élevée ; dans les nefs trop étroites, des hommes, rien que des hommes et des jeunes gens, des laïques et des prêtres, auditeurs et professeurs fraternellement mêlés, courbent leurs fronts; de la chaire, dans le silence recueilli, monte une voix grave qui redit la vanité des efforts humains qui ne s'appuient pas sur le Christ, l'urgence de plus de foi, d'esprit de sacrifice et de prière, si l'on veut agir pour le bien, faire oeuvre féconde et durable.

Ainsi s'écoule la Semaine Sociale. On en voudra connaître les résultats: l'espace manque pour les indiquer en détail. Tout peut tenir en trois mots: c'est *un foyer;* il éclaire, il échauffe, il fond. Il éclaire d'un rayonnement toujours plus intense ceux du dedans et ceux du dehors : beaucoup tâtonnaient, erraient à l'aventure ; ils ont vu s'illuminer leur horizon, luire des principes sûrs, briller des buts précis, et rectifiant leur marche, se sont mis en chemin d'un pas ferme ; les conséquences sociales de la doctrine catholique ont rayonné d'un éclat plus vif et des esprits étrangers commencent à leur faire l'honneur d'une attention bienveillante. Ce foyer échauffe: bien des ardeurs mourantes à demi-consumées dans un isolement funeste, à demi étouffées

par les souffles cruels de l'indifférence, des contradictions, des échecs, sont venues s'y ranimer; bien des âmes craintives, prévenues, apathiques, y ont senti s'allumer en elles la flamme inextinguible du dévouement social. Ce foyer fond; il dissipe les glaces stérilisantes, défiances, timidités, respect humain; il soude en un bloc compact les bonnes volontés éparses et assurant la convergence des efforts accroît leur efficacité. L'action sociale catholique est urgente à Montréal; elle commence à peine: beaucoup d'esprits tâtonnent; beaucoup de coeurs sont froids. Puisse-t-il s'allumer bientôt pour nous, ce foyer de lumière et d'activité ?

E. GOUIN, p. s. s.

Mon Cimetière

JE l'appelle *mon* cimetière, parce que j'ai l'illusion de l'avoir découvert. Est-ce bien une illusion ? Car enfin, je suis le seul, parmi tous les humains qui peuplent ce village de Ste-A..., perdu dans les montagnes et que la maladie m'oblige d'habiter en cet été de 19..., je suis incontestablement le seul qui pense à se retirer dans ce cimetière pour en goûter le silence et la paix.

* * *

J'en ai l'usufruit depuis quelques semaines, les dernières de mon séjour forcé. J'aime aller m'y étendre sur le gazon. La solitude m'attire. Je n'en ai pas au village; je n'y vois pas non plus les montagnes, ni le lac, et je n'y entends pas chanter les cigales. Aussi, dès que j'eus le poumon assez fort pour me traîner jusqu'au cimetière, en ouvrir la porte, en gagner le fond, je ne manquai pas le voyage. Du premier coup je fus captivé. Imaginez donc ! A cinq minutes du village — écrivons avec exactitude — à cinq minutes plutôt d'un balcon suspendu sous un soleil torride au-dessus d'un chemin copieusement ensablé, plein de cris, d'aboiements, de voitures, de bruits et de cancans, sans autre horizon que de banales maisons et de sales boutiques..... au lieu de tout cela, soudain voici des montagnes, et de l'eau, et du gazon, et des champs, et de la forêt, et des cricris, et de la solitude, et du ciel tant que j'en veux ! O bon champ des monts ! Asile bien-aimé. !

* * *

Mon cimetière penche assez fortement du côté sud-ouest vers une baie d'un lac tout en baies. De l'autre côté de cette nappe d'eau s'allonge une presqu'île, haute et boisée. Au fond du cimetière, où s'achève sa pente sud, commence la montée longue d'une colline au sommet couronné ça et là de bouquets d'érables. Par-dessus la colline, trois montagnes lèvent leurs têtes chevelues, qui de loin plongent leur regard dans mon cimetière. A l'orient, les massifs des Laurentides ! A cette distance rien de précis, si ce n'est leur sauvage grandeur, ne se dégage de leurs masses. Mais on ne les contemple pas longtemps sans que tout paraisse s'animer.

* * *

Sur ces montagnes aux flancs pelés par endroits jusqu'au roc vif, dans les abîmes et dans les vallées, sur les forêts sombres et sur les champs jaunis, tout à coup une lumière neuve met tout en relief. Et parmi ce relief de toutes choses s'avance une ombre. Un nuage passe entre le soleil et cette nature ! L'ombre escalade les flancs des montagnes, dont elle suit toutes les capricieuses ondulations. Du même mouvement elle descend dans les abîmes. Après en avoir visité les profondeurs et saisi les secrets, elle reparaît sur le côté opposé. Elle passe sur la cîme des forêts sombres qu'elle assombrit encore, elle brunit les champs de blé en les frôlant. Elle passe, elle monte, elle descend, elle va comme le sol bouleversé de ces montagnes. Rien ne la presse, rien ne l'attarde, rien ne la retient. Elle va où l'homme ne saurait aller, avec une souplesse, une légèreté et une aisance, qui donnent envie d'être ombre pour parcourir la montagne....

* * *

De l'endroit où je flâne, le dos décidément tourné au village, tel se dessine le pourtour de mon cimetière. Mes regards se promènent en un quart d'horizon sur ce panorama d'eau, de verdure, d'arbres, de collines et de montagnes. Mes yeux en ont pour tous leurs appétits.

* * *

Quant au cimetière lui-même, rien de particulier. Il ressemble à tous les cimetières. Les morts s'y coudoient, plus compacts aux endroits des sépultures communes, marquées de planches peintes en blanc. Il y a là tout un champ de planches dressées, surmontées de croix. Pas de sépulture magnifique, à peine quelques monuments un peu cossus. C'est indifférent. Parmi les inscriptions, les unes sont cocasses, d'autres en mauvaise orthographe. Mais les morts s'en désintéressent, et moi tout autant. Peu de tombes semées de fleurs, et pas de fleurs exquises. On est à la campagne.

* * *

Assez tôt dans l'après-midi, le sommet de la colline se frange d'une ombre qui lentement s'avance vers le cimetière, et lorsqu'elle l'a atteint je rentre à la pension, car il est 6 heures. A ce moment, la nappe d'eau est délicieuse à voir. Le soleil s'y liquéfie et la baie se change en un lac de feu. C'est l'heure où un troupeau de vaches fait son apparition au sommet de la colline. Elles ont pâturé tout le jour sur le versant opposé. Elles remontent. Les voilà : une... deux... cinq... dix... stationnant sur le sommet. Le spectacle que soudain leurs grands yeux vagues embrassent les méduse... Après un nouveau meuglement que répète l'écho dans la presqu'île, "la

première passant par devant, la deuxième marchant derrière et la troisième à sa suite ", comme dans la chanson qu'en mon temps de collège nous meuglions au retour de nos promenades à travers champs, elles descendent la colline, avalent à la file le sentier en ruban qui les amène à la barrière où les enfants du village viennent les chercher.

* * *

Ces scènes et bien d'autres que je vois au village, évoquent celles toutes semblables de mon enfance, et je m'y complais, avec un regard attendri vers le passé. Je revois avec plaisir l'immense parc — comme nous disions —où les gamins de mon village, dont j'avais l'heur de faire partie, conduisaient les vaches. Un parc comme celui-ci, contigu au cimetière et fait de versants de collines, avec un ruisseau, et plein de sapins et de framboisiers, grand Dieu!... Nous mangions les framboises; puis, nous coupions les jeunes sapins, pour nous en faire des fouets, fouets de parade, car au moindre claquement la tête en fer de lance se rompait. Alors nous les tendions en arc, et divisés en deux camps, nous nous livrions à la petite guerre dans le fouillis de sapins et de buissons. Le parti qui avait le plus de flèches l'emportait; car le combat cessait non faute de combattants, mais faute de munitions.

* * *

Des intrus parfois troublent ma solitude. Ces gens sont venus prier sur quelque tombeau ou faire le chemin de la croix. Mais dès que l'on m'aperçoit, je deviens, hélas! l'objet principal de ces visites dès lors importunes.. Je devine, je

sens, je vois clairement que la visite change d'objet. C'est une série de marches et d'évolutions, une combinaison savante de mouvements pour se rapprocher de l'être bizarre qui, un livre à la main, nonchalemment habite parmi les morts. Oh! ces femmes, ces femmes, comme elles m'horripilent alors ! et plus encore parce qu'elles couvrent leurs allures et leur curiosité de manières et de prétextes bigots. Ce qu'ils doivent, sous terre, en être agacés, les pauvres défunts !

* * *

Une fois, c'est une paire de matrones. Je les eusses fouettées, celles-là. Quel luxe d'hypocrisie et de détours pieux parmi les tombes !

Un autre jour, ce sont des fillettes. Celles-ci m'amusent plutôt. Elles sont presque effarées de m'apercevoir soudain à deux pas. Car je me cantonne volontiers près du tertre qui fait rond-point au centre du cimetière. Du milieu du tertre se dresse, très haut, une croix blanche, aux angles noirs, les bras chargés de tous les instruments de la Passion. C'est le point de ralliement de toutes les dévotions et de tous les visiteurs du cimetière. On s'y agenouille un instant, puis assez souvent on parcourt les stations devant les croix plantées à cet effet au rebord de l'allé graveleuse qui ceinture le tertre.

Les fillettes m'aperçurent dans ce décor, près d'une croix. Effarées, elles s'envolèrent chuchotantes vers un monument en granit rouge, au pied duquel elles se laissèrent choir à genoux. Je vis leurs mains se dévergonder en des signes de croix renouvelés, puis s'abattre sur les visages pouffant de rire. Ce fut leur prière devant le monument de granit rouge. Elles déguerpirent en un clin d'oeil, et j'eus mon cimetière à moi tout seul.

* * *

Dans mon cimetière, mes pensées ne sont ni macabres ni tristes. Les morts y dorment environnés de tant de joie ! La paix s'exhale du sol, elle tombe de l'atmosphère, elle s'épand de toutes les choses tranquilles qui m'entourent ; les grillons crient éperduement la joie de vivre, dans l'herbe, sur les tombes, partout. Et dans mon être un renouveau murmure sans trève, la vie reprend possession de mes sens plus profondément et plus joyeusement chaque jour. J'écoute cette voix bruire en moi, je laisse dormir mes pensées. Seul, mon coeur vibre d'un sentiment continu d'exultation et de gratitude, dont je me garde de le distraire.

* * *

Or aujourd'hui ce sentiment est plus intense.

Un nouvel hôte a pris logement au cimetière ce matin. Je suis allé réciter un *De profundis* sur sa tombe fraîche. Le défunt a succombé à une typhoïde mal soignée ou trop virulente. Mais au fond c'est Dieu qui lâcha les rênes à la maladie, ce coursier fougueux qui emporte le corps à la tombe. Et je me dis que Dieu aurait bien pu, s'il l'avait voulu, envoyer mon corps à la tombe, ce printemps. Je fus moi aussi étreint par la typhoïde. Mais Dieu serra si fortement le mors que le coursier fut abattu et je fus délivré. Et c'est de ce souvenir que j'exulte.

* * *

Dans peu de jours, je quitterai ce village et mon cimetière. Le médecin me permet le séjour à la ville. Trois mois

d'exil loin du monastère " où le bonheur est caché ", c'est amplement assez. Je ne puis me faire à cette vie du dehors ; je m'y trouve comme un poisson sur la rive. Sans la découverte de mon cimetière où je me suis reclus avec les morts comme, au monastère, avec mes frères les moines, au milieu du silence des tombeaux comme dans le silence du cloître, je n'aurais pu supporter aussi longtemps cette exclusion du couvent. J'en eus, en tout cas, plus atrocement souffert.

* * *

Je ne puis d'ailleurs supporter plus longtemps le babillage des femmes que forcément il me faut entendre tous les jours à la pension. Elles y sont trois ou quatre, très loquaces, car elles sont femmes; et leur babil me serait une distraction qui pourraît être charmante, s'il ne piétinait sur un terrain unique pour elles grand comme le monde : la toilette et les cancans.

L'une d'elles siffle comme un gars et chante à tue-tête des inepties de cafés-concerts et du *Parc Dominion.*

Une autre a la spécialité du bavardage intensif et du moi. Impossible de lui adresser la parole sans qu'aussitôt, sans transition et sans pudeur, elle ne monologue sur elle-même, sur sa santé, ses goûts, son passé et son futur, devant vous qui restez là, muet, dérouté, furieux...

La troisième ne connaît en fait de livres, après les romans, que la bonne littérature franco-canaque publiée à Montréal et que les catalogues de modes. Ses yeux en caressent chaque patron avec volupté. Que c'est beau! Oh, que c'est magnifique! Et le *crescendo,* savamment ménagé par les metteurs en pages de ces musées de la vanité féminine, s'intensifie jusqu'à la pamoison. Et chaque jour recommence la scène

avec le catalogue d'une nouvelle maison. Cette sotte me repartit une fois que les hommes n'ont rien à voir dans ces questions, que les hommes sont fils d'Adam et les femmes filles d'Eve... Tout de même, on reste rêveur devant la vision d'une mère Eve étudiant les catalogues de modes de Simpson, Eaton ou Scroggie... n'est-ce pas ?

Oh ! comme il va faire bon échapper à ces auditions quotidiennes d'insignifiances.

* * *

Mais, ô mon cher cimetière, il faudra donc que du même coup je te quitte ? Hélas !....

Je ne veux pas du moins partir sans te rendre une dernière visite, sans dire à tes morts un dernier *De profundis.*

Une dernière fois me voici dans mon cimetière... J'en longe les quatre côtés, les pieds nus délicieusement enfoncés dans l'herbe jaunie et bruissante... Je parcours toutes les allées... Je m'arrête devant les croix et tous les monuments... Je fais une longue halte au pied du calvaire... Enfin, quittant une dernière fois mon cimetière, je me retourne et je l'enveloppe d'un long regard avec un soupir plein de regrets....

Adieu, ô bon cimetière, ô chère solitude ! je ne t'oublierai pas...

* * *

En revenant à la pension, je me prends à rêver du cimetière où j'irai moi aussi dormir mon dernier sommeil. Quel homme peut dire où reposera sa dépouille ? J'aimerais seulement que la mienne reposât dans le petit cimetière de notre couvent de Québec. Il doit faire bon dormir là.

Il y avait, au pied de notre jardin, surplombant le cap,

vers Saint-Sauveur, en face d'un horizon grandiose fermé dans le lointain par les Laurentides, un petit champ d'épines blanches et noires. On décida d'y situer le cimetière conventuel. Les épines furent arrachées jusqu'à la dernière radicelle par les mains des moines. Le terrain fut déblayé, aplani, puis une immense croix fut dressée au centre, et les fleurs furent prodiguées à ce sol vierge d'ossements. Une gracieuse clôture blanche entoura le tout. Une tombe y fut bientôt creusée, et le cimetière reçut par là sa consécration officielle. C'était en décembre. Il faisait grand froid, et l'on s'était frayé un chemin dans la neige épaisse. Sur le tertre, au printemps, on sema des lys qui ouvrirent leurs blanches corolles au pur soleil de mai. Une autre tombe y a depuis été creusée parmi les fleurs. Chaque jour, les religieux viennent y prier, et les oiseaux descendant du ciel sur les bras blancs de la grande croix, chantent tout le jour le bonheur des disparus...

Une fois, comme nous nous promenions auprès de ce parterre, après une halte et une prière, le supérieur gravement prononça : " Puissions-nous tous reposer là ! "

Oh ! oui, car reposer là suppose la persévérance ; reposer là est un garant de l'éternel repos ! Et puissé-je à mon tour reposer là, parmi les fleurs et les prières, sous les bras de la croix, en face des Laurentides ! Il y a place pour quarante tombes ; puisse-t-il s'y trouver quelques pieds pour la mienne !

Père HUGOLIN.

" Nos amis les Canadiens "

M. Louis Arnould a publié, chez Oudin et Cie, un volume intitulé : " *Nos amis les Canadiens* ". La préface, due à la plume de M. Etienne Lamy, est une oeuvre d'une rare maîtrise : la composition en est précise et nette, la pensée vigoureuse, le style grave toujours et parfois un peu ramassé, selon la manière bien connue de l'éminent écrivain. M. Lamy nous rappelle ces merveilleux graveurs qui font tenir tout le *Notre Père* sur une petite médaille d'or. A vrai dire, cela paraît un peu dense. On voudrait, de temps en temps, plus de rapidité pour ne pas solliciter tellement l'application de l'esprit. C'est une qualité que M. Lamy partage avec le nombre très petit d'écrivains qu'on appelle des penseurs. Le morceau sur la démocratie américaine (page XXIV) pourrait se détacher et se placer à côté des meilleures pages de Tocqueville ; et je vous laisse à décider lequel des deux écrivains paraîtra le plus philosophe. Heureux homme qui ennoblit tout ce qu'il touche et qui fait agréer tout ce qu'il dit. La dernière page de la préface est remarquable. On ne saurait, d'une main plus souple, faire le tour d'une question épineuse. Les choses les plus vives ont l'air de s'y spiritualiser en se revêtant d'urbanité.

* * *

Du livre lui-même, je voudrais parler avec simplicité et justice. Nous avons à faire quelques réserves, peu nombreuses, mais très sévères parce qu'elles portent sur des choses graves. D'abord je voudrais ne pas manquer d'équité envers

un galant homme, qui aime si sincèrement le Canada. Le rêve de M. Arnould serait de voir le génie de la mère-patrie se développer parmi nous dans toute sa richesse et dans toute sa pureté. Ce sont là des dispositions dont, au Canada, nous sommes toujours profondément touchés. En outre nous devons des égards au talent. M. Arnould a une âme d'artiste, un peu débile peut-être, je veux dire d'une sensibilité plutôt féminine, mais qui a son charme. Comme éducateur il a son mérite et son originalité. Il s'efforce de construire la vie morale avec ensemble, mettant au sommet la piété, affinant ensuite les facultés, et cultivant enfin cet atticisme de manières qui rend le commerce agréable.

Quelle sera la fortune du dernier volume de M. Arnould? Il est difficile de tirer ces horoscopes. Il y a là des éléments complexes qu'on n'isole pas bien au premier moment. Il y a des mouvements de presse créés artificiellement; il y a l'intérêt passager qui s'attache à une matière piquante, tout à fait indépendant de la probité de l'oeuvre; et il y a les mérites durables qui sont le sérieux de la pensée et la qualité du style. Laissons faire au temps.

Comme production de librairie *Nos amis les Canadiens* est un livre qui ne se présente pas d'une manière très élégante: il paraîtra un peu trapu et bourré. Il n'importe guère. Et cependant, déjà, dans ces humbles détails on aime voir s'affirmer la sûreté du goût et une certaine entente de l'harmonie.

Le livre est écrit dans une bonne langue, qui parfois s'éclaire d'un rayon de poésie et parfois rencontre un tour pittoresque. On ne peut moins attendre d'un homme qui fait carrière d'étudier les maîtres. Cependant, pour parler franc, ces pages ont quelque chose d'inégal et de fébrile, comme si l'auteur avait travaillé trop vite. Il n'a pas laissé se faire en lui cette lente cristallisation de l'idée et de la forme qui donne aux oeuvres un cachet de beauté définitive. On croit voir un

touriste qui jette sur la table, sans presque les rédiger, les notes dont au jour le jour il avait gorgé son portefeuille. C'est dommage, parce qu'à la fin du volume il y a une adresse à M. le Consul Général de France qui est une chose tout simplement exquise, et qui montre ce qu'aurait pu être le livre lui-même. Il est vrai que le style se colore naturellement des idées qu'il expose, et que tous les sujets ne se prêtent pas également à une composition élégante.

Au point de vue de la matière le livre est un peu bigarré, malgré que l'auteur ait tendu à travers tous les articles un fil qui nulle part ne paraît se rompre. Peut-être la petite étude sur Montcalm paraîtra-t-elle postiche. Il ne faut pas la dédaigner cependant. Nous avons ces choses, il est vrai, très développées, dans nos bibliothèques; mais M. Arnould les a portées dans son coeur de patriote, et il leur communique une flamme qui les élève au-dessus des aridités de l'histoire. Tout ce précis est enlevé à la française, avec rapidité et maestria.

La revue politique, d'un sentiment très généreux au point de vue national, est un peu caduque de sa nature, parce qu'elle traite de choses qui évoluent si vite ! L'étude sur la littérature est excellente, et on la souhaiterait plus longue encore : il y a là la marque professionnelle. M. Arnould est entré avec une intelligente sympathie dans l'oeuvre de nos poètes, et il a noté d'un mot précis la tonalité de chaque morceau. Obligé de courir sur les sommets, il a cité sobrement ceux de nos écrivains qui ont, au Canada, une sorte de gloire. Nous sommes particulièrement touchés de le voir se pencher avec bienveillance sur les derniers venus, ces rêveurs tendres, un peu maladifs, mais d'une inspiration sincère, et si entendus déjà aux mystères d'un métier très savant. Tels sonnets, cités par M. Arnould, semblent un feuillet échappé au livre des *Solitudes* ou des *Vaines tendresses*.

C'est au coeur de l'ouvrage, sous les titres *L'Ame Cana-*

dienne et *Le catholicisme au Canada,* qu'on ira surtout chercher la pensée de M. Arnould. On a supposé que si certains traits attribués à l'âme canadienne ne nous agréaient pas, c'était parce que l'auteur avait voulu faire une oeuvre consciencieuse, ombrer son tableau d'un pinceau énergique et net, au lieu de n'y mettre que de la lumière et du rose. Pas du tout. Nous sommes d'accord pour ne demander que la vérité. Je ferai seulement exception pour certains cas d'étiquette professionnelle, qui naissent d'une situation délicate, et où il est bon que la question de tact prime celle de sincérité violente. Mais nous reviendrons sur cela tout à l'heure. Il y a quelques années, M. Siegfried a publié un livre qui heurte nos idées sur les relations de l'Eglise et de l'Etat. Nous avons protesté contre sa doctrine; mais d'ailleurs il n'y a eu qu'un cri d'admiration dans tout le Canada pour la sûreté de vision et pour la vigueur d'exécution dont témoignait l'auteur. Le livre a été fait d'après une méthode un peu sévère; il dédaigne ce qui peut amorcer un lecteur blasé; il se borne à bien établir la situation économique et morale des deux races: aussi n'a-t-il pas eu la vogue de celui de M. Arnould ; mais il est supérieur.

Quand on parcourt les pages du chapitre sur l'*âme canadienne* on sent d'abord un souffle de cordialité qui prévient favorablement. On se dit: " Voilà un homme qui aime le Canada ". Bientôt on remarque dans le ton quelque chose de léger et de guilleret qui met en garde. Puis ce sont de petits écarts de vérité qui surprennent. Enfin quelques vives dissonances qui blessent, parce qu'elles atteignent la dignité nationale. Je ne donnerai qu'un exemple parce qu'il me tombe en ce moment même sous les yeux. Une revue française reproduit en entier les trois pages où M. Arnould représente la société canadienne, *du haut* en bas, comme passionnément attachée au moins noble des sports: il veut dire le pugilat

(page 83). De bonne foi, chers compatriotes qui lisez la *Revue Canadienne,* vous reconnaissez-vous dans ce trait de moeurs? Il suffit d'une touche comme celle-là pour faire grimacer un portrait. M. Arnould a passé au milieu de nous deux saisons, en évoluant dans un cercle restreint. C'est peu. M. Lamy s'incline devant la compétence du professeur de Poitiers avec une gravité dont je ne saurais dire s'il s'y mêle un petit soupçon d'ironie. Ces terribles académiciens sont un peu comme une inscription assyrienne : on n'est jamais sûr de les bien déchiffrer. Quand il s'agit de saisir l'âme d'un peuple établi par delà les mers, je ne dirai pas, comme du sonnet d'Oronte, que le temps ne fait rien à l'affaire. Non ; il faut laisser les personnes, les choses, les institutions se déposer lentement dans l'esprit avec l'infinie variété de leurs aspects. Cependant, même en deux saisons, l'observation peut être assez bonne, si on s'y applique d'une manière désintéressée, je veux dire sans souci des effets pittoresques qu'on en peut tirer. Ce qui fait gauchir l'oeuvre c'est la préoccupation de dire tout le temps des choses qui ne correspondent pas bien d'un pays à l'autre. Le triomphe alors serait qu'à chaque page le lecteur français pût s'écrier : " Ah ! vraiment, c'est comme cela au Canada ! Oh la ! la ! " Ainsi quand on apprend que c'est parmi nous une coutume très répandue d'appeler les petites filles Mastaïa, en souvenir de Pie IX, on trouve cela bien touchant (page 128). Nous sourions, nous, parce que le détail est infime. Et cependant cette vétille déjà inquiète : si l'auteur a mal vu un fait d'une telle simplicité, que sera-ce des choses d'âme, composées d'éléments subtils, difficiles à doser, comme l'éducation, la modestie, l'esprit critique, le goût, la foi, la trempe religieuse ?

La première condition pour faire du bien aux gens c'est de gagner d'abord leur sympathie en observant certaines bienséances de langage. M. Arnould supprime ces préliminaires.

C'est un apôtre d'une espèce rare : il veut nous sauver malgré nous.

Et ce qu'il y a de plus particulier dans son cas c'est l'obstination. Le mot est sévère, mais il est de situation. Ceux qui ont eu le manuscrit entre les mains, il y a quatre ans, ont supplié l'auteur de faire quelques coupures qui n'eussent pas trop mutilé un article assez touffu. L'étude, ainsi délicatement retouchée, eût été bienvenue. M. Arnould n'a rien voulu entendre. Les protestations, qu'on lui avait annoncées, s'étant produites, il a paru surpris ! Et voici qu'après trois ans de réflexions les mêmes critiques se reproduisent, sous la forme cette fois moins éphémère du livre.

* * *

Ce cher monsieur Arnould, nous voulons l'aimer de tout notre coeur, comme le titre de son livre semble nous y convier. Mais décidément, il lui manque quelque chose. Il paraît souffrir d'un daltonisme de l'intelligence qui lui ferme certaines perceptions. Il est tels aspects des choses morales qui lui échappent, malgré la délicatesse d'âme dont il fait preuve en d'autres matières. Ainsi son attitude envers l'Université qui lui a fait l'honneur de lui confier une chaire est une chose inouïe. Je ne veux pas discuter ici les moeurs de nos jeunes gens. Ce sont de ces sujets qui vous glissent dans la main et qui se transforment à votre insu. Je serais amené à opposer l'étudiant français à l'étudiant canadien. Cette psychologie comparée ne me tente pas : il y faut, pour ne blesser personne, une virtuosité dont je ne me sens pas doué. Mais enfin, ayant occupé à Montréal une chaire de littérature dont le titulaire est toujours un étranger, accuser les élèves, dont on remet la charge à un successeur, de grossièreté extrême ; puis, en termes sarcastiques, rendre responsable de cet es-

prit, ses supérieurs hiérarchiques, les administrateurs de l'Université, c'est là un procédé qui surprend (page 76). Je mets ici une sourdine aux choses pour ne pas me laisser gagner par la violence de langage dont M. Arnould fait preuve, sur ce point. A Paris, des universitaires provoqués de la sorte, par un professeur belge ou suisse, eussent certainement, au terme suivant, rendu le cours impossible. Nos jeunes gens ont été parfaits pour M. du Roure et pour M. Gautheron qui le méritent personnellement. Ils continueront à entourer d'honneur et de chaude sympathie tous les professeurs que leur enverra la France. Les confrères de M. Arnould s'estiment tenus envers lui à une correction absolue. Le professeur de Poitiers peut être tranquille à cet égard. Mais aucun d'eux ne le suivra dans la voie où il s'est engagé, et cela devrait l'avertir.

Avant de signaler ce qu'il y a de plus malheureux dans l'étude de M. Arnould je tiens à rappeler encore une fois que le livre, dans son ensemble,est animé d'intentions bienveillantes, qui désarmeraient si les réserves ne portaient sur des choses d'une telle gravité. Il s'agit de la religieuse discrétion à observer en tout ce qui est du ressort de l'autorité épiscopale. A cet égard nous avons au Canada les moeurs patriarcales des plus beaux âges. Pour nous, critiquer la conduite de nos vénérables prélats, parfois avec une ironie peu séante, parfois même avec âpreté, comme il est arrivé à M. Arnould, c'est toucher à l'arche d'alliance.

Le professeur demande nettement que l'autorité épiscopale déplace un peu ses frontières (page 135). Dans quelle mesure? A-t-il saisi quelque plainte chez une ou deux personnes impatientes qu'on vienne rogner leur plaisir, fût-ce au nom de la morale ? Ne sait-il pas, lui, catholique fervent, les insensibles gradations qui unissent ces choses, et comme il est impossible de protéger le domaine religieux sans veiller

aussi sur la zone qui l'avoisine ? Quoiqu'il en soit, le conseil est donné avec une irrévérence pleine de candeur.

M. Lamy, qui cite simplement, en gardant pour sa part, une discrétion de sphinx, appelle cela : " un recul des interventions ecclésiastiques dans les contingences des affaires générales ". C'est ne pas bien connaître l'âme canadienne, je ne dis pas celle d'il y a deux siècles, mais celle, grâce à Dieu, d'aujourd'hui encore. Par un miracle de la Providence, nous possédons, sur les bords du Saint-Laurent, une sorte d'Arcadie religieuse, un pays où l'évêque est un patriarche, universellement respecté et dont on veut sentir la main dans tout ce qui intéresse la morale. Ne touchons pas à cela. Le catholique de Montréal est fier de reconnaître dans son archevêque une influence qui pique d'émulation les prélats protestants, mais qu'ils n'obtiennent pas.

S'il est une institution qui soit en danger de modifier rapidement nos moeurs, c'est le théâtre. Et c'est justement le point où M. Arnould s'égaie avec le plus de mauvais goût (page 134). Qu'il me pardonne encore une fois la vivacité de cette expression. Ayant remarqué lui-même comme il est difficile de se fier aux promesses des directeurs de théâtre, il pourrait trouver bon qu'on détournât de la scène, d'une manière générale, sans beaucoup se préoccuper des programmes. Tout le récit que nous fait M. Arnould du passage à Montréal d'une grande tragédienne a la demi infidélité d'un roman historique. Mais je dédaigne les détails et ne retiens ici qu'un point. A lire l'auteur on pourrait croire que le vénérable archevêque de Montréal est une sorte de pope illettré, incapable de distinguer entre la fine psychologie d'un Racine et quelque mélodrame nettement impie. Si M. Arnould avait voulu consulter le document auquel il fait allusion, il aurait admiré comme les directions données aux fidèles sont justement nuancées (26 novembre 1905). Parlant de la saison

théâtrale, Mgr l'archevêque écrit : " Nous ne disons pas que toutes les représentations sont mauvaises; mais les mauvaises sont hélas ! nombreuses ". — A propos de la série de la grande actrice en particulier, Mgr l'archevêque dit : " Parmi les pièces qui seront jouées il y en a de condamnables. Nous supplions donc nos pieuses familles de s'abstenir de ce qu'elles sauront être pour elles une occasion de faute ". — Cette modération de termes a son mérite en une matière qui inspire de si justes alarmes.

Sur la question religieuse, il y a une méprise qu'il faut absolument dissiper, parce qu'elle revient souvent, et qu'elle nous contriste. Nous sommes pleins de vénération et d'amour pour la France catholique : elle est la mère de nos âmes. Ce sont ses missionnaires qui ont fondé notre Eglise. Aujourd'hui encore c'est sa littérature toute seule qui entretient la piété de nos fidèles. Nous admirons chez elle cet épanouissement de vertus qui se fait plus brillant à mesure que les temps sont plus difficiles. Moralement nous ne connaissons qu'elle, car notre contact avec les Anglais est purement d'affaire et presque sans échange d'idées. Nos plus vives joies sont d'appeler au milieu de nous les orateurs de France, laïques ou prêtres, un Lamy, un Bazin ou un abbé de Ponchevillе, afin qu'ils nous parlent de ce que nous aimons en commun, avec cette vénusté de langage qu'on ne possède que là-bas. Mais ensuite M. Arnould a tout de même raison d'écrire (page 141) : "La belle tranquillité n'est plus de saison. Il est fatal que la vague d'irréligion, qui secoue les vieux pays, arrive aux Canadiens et sans beaucoup tarder. Plus d'un indice déjà l'annonce ". Par les vieux pays, M. Arnould n'entend sans doute pas parler de la Russie ni de l'Autriche. Mais NN. SS. les évêques du Canada n'ont jamais rien dit de plus, et si on leur prête un langage qui va au-delà de cela, c'est qu'on les entend mal. M. Arnould constate qu'un grand nombre de jeunes

Canadiens perdent la foi à Paris. (page 142). Il explique cela par la faiblesse de leur formation religieuse. Je ne veux pas discuter ce point. Je crois que le régime de nos collèges, qui sont pratiquement des petits séminaires, est fidèlement calqué sur celui des maisons similaires de France. Mais passons. Le phénomène à noter c'est que nos jeunes gens perdent souvent à Paris une foi qu'ils eussent conservée à Montréal ou à Québec. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il y a là-bas une ambiance dangereuse, qui est assez vaste, qui a la séduction du talent, et que notre jeune Canada ne connaît pas encore ?

Un évêque, dans l'exercice de sa fonction épiscopale, recommande un jour la prudence aux fidèles de son diocèse : il leur demande d'établir une sorte de douane morale afin de ne laisser parvenir, à travers l'océan, que les influences qui leur seraient bienfaisantes. M. Arnould donne à la phrase de l'évêque un petit tour insidieux qui lui prête un sens absolument odieux : ne rien accepter de la France ! (page 137). Je voudrais ne pas prendre ce procédé de l'écrivain trop au criminel. Mais ce flagrant délit de légèreté, dans un sujet auquel pour notre part nous ne touchons jamais, est bien regrettable.

Dans cet ordre de choses M. Arnould a eu un mot de la dernière vivacité. Il déclare le langage de nos évêques *intolérable* (page 135).. Le mot est là en onze lettres.

Il y a ici une réplique qui se présente sur les lèvres, comme la flèche sur un arc tendu. Il faut bien se surveiller pour ne pas répondre du tac au tac. NN. SS. les évêques ont des idées très arrêtées sur les conseils à donner aux fidèles pour protéger la situation religieuse, et je ne crois pas qu'ils les changent. En disant qu'on propose aux Canadiens la société française, comme autrefois les Spartiates montraient les Ilotes à leurs enfants, M. Arnould cherche un effet littéraire ; et ainsi il envenime une pensée qui dans la bouche de nos évêques est toujours très modérée, très sage et très respectueuse,

à savoir : " l'Eglise de France, si héroïque, connaît des épreuves que la Providence nous épargne encore. Mais prenons garde ! ". — Il n'y a rien autre.

J'ai l'air de discuter ces choses avec M. Arnould : c'est ne pas placer la question sur son vrai terrain. Une certaine décence avertit de ne pas donner de conseils aux évêques sur la manière d'administrer leur diocèse, qu'il s'agisse de théâtre ou de plaisirs mondains, de réunions de charité ou d'ouvrages à proscrire. C'est là la pensée essentielle sur laquelle je termine, et qui devrait couper toute discussion dans sa racine.

Il sera beaucoup pardonné à M. Arnould pour avoir aimé le Canada avec tant de zèle, malgré qu'il n'ait pas la finesse de doigté qu'il faut pour interpréter certains thèmes. L'opinion publique n'a pas les injustices que parfois on lui attribue : après quelques oscillations, elle se fixe selon la vérité. Mais d'ailleurs elle est très simpliste, et ne retient que les grandes lignes d'une carrière. De M. Arnould elle dira vraisemblablement : " Il y eut quelque chose d'un peu trouble dans le stage que fit le professeur au milieu de nous, parce que son dévouement ne fut pas toujours discret. Il nous rappelait l'Alceste du grand comique par l'imprudence de ses sorties. Mais d'Alceste aussi il eut la sincérité. Ce fut pour nous un ami véritable ". Et je termine sur ce mot cordial.

L.-Hector FILIATRAULT.

Mouvement des Idées

BULLETIN D'HISTOIRE DU CANADA

SOMMAIRE : Notre tempérament national tel que décrit dans nos récentes publications d'histoire. — Goût des expéditions lointaines et esprit de prosélytisme : *capitaine Bernier, abbés Magnan, Desrosiers et Fournet, Groulx.* — Amour du sol : *abbé Couillard-Després, Laure Conan.* — Respect du pouvoir établi : *Benjamin Sulte.* — Esprit de parti : *juge Charles Langelier.* — Manie de la chicane : *collection Savaète.*

LE style est l'homme même. Buffon prétend-il que l'écrivain découvre en ses livres le fond de son âme ? Evidemment non. Seulement, selon lui, le style, pourvu qu'il porte une marque originale, assure à une oeuvre l'immortalité.

Si les livres ne sont pas, d'ordinaire du moins, l'*expression* de leurs auteurs, la littérature est-elle cependant " l'expression de la société "? Au début du siècle dernier, de Bonald lui concéda cette valeur ; depuis, l'on a établi les distinctions nécessaires. Les soliloques du philosophe, les fables du dramaturge, les envolées des lyriques, les créations fantaisistes de certains romanciers ne trahissent souvent que des manières personnelles de voir. Les ouvrages d'histoire, quand ils ne tournent pas à la satire ou à la polémique, les poèmes narratifs, les études critiques et les *essais* ou *mélanges* reflètent, au contraire et presque toujours, et la tournure de l'esprit qui les produit et les sentiments de la nation qu'ils racon-

tent, décrivent ou apprécient. Ce sont des miroirs assez fidèles : la netteté du rendu s'y mesure à leur plus ou moins de poli.

Quelles données nous apportent, sur les aspirations passées de notre race et les progrès de nos écrivains, quelques-unes de nos publications les plus récentes ?

* * *

Dans le domaine historique, d'abord, il s'est passé parmi nous un fait assez étrange.

Chez les Européens, le genre fut constitué par une série préalable de monographies, oeuvre patiente des érudits. Plus tard, les professionnels ont colligé ces documents épars pour en tirer les histoires, les unes générales, les autres universelles, des Riancey, des Cantù, des Lavisse et des Rambaud. Au Canada, l'histoire débute par une oeuvre d'ensemble, celle de Garneau ; Ferland se borne à en compléter les détails. L'ère des recherches particulières ne s'ouvre qu'assez longtemps après eux.

On se représente facilement quelles lacunes devait entraîner, dans des ouvrages ainsi composés, l'absence des études d'histoire locale. Nos archives commencent à nous révéler une foule de faits, dont la méconnaissance causa tant d'affirmations hasardées ou controuvées, tant d'erreurs d'appréciation. Ces découvertes ont eu, d'autre part, un excellent effet. La mise en ordre de nos propres documents, l'exploration des dépôts étrangers nous ont inspiré le goût de l'exactitude, la passion des détails. Chaque année nous apporte des livres tout gonflés de faits qui concernent une époque, une région, un événement.

Cette apparition des monographies plus ou moins étendues est l'une des manifestations les plus récentes et les plus

significatives de l'intellectualisme français au Canada. Ces ouvrages tantôt nous peignent nous-mêmes, et sous un jour parfois peu brillant; tantôt ils accentuent la pureté des traits que notre piété filiale prêtait à nos pères.

* * *

En une forme naïvement exagérée, un dicton exprime l'un des caractères constants de notre race: " Le jour où l'on découvrira le Pôle, l'on trouvera, assis sur la pointe, un Canadien fumant son calumet ". Nous naissons tous ou presque tous, entend par là le vulgaire, avec l'instinct migrateur, avec la fièvre des lointaines randonnées. Que l'on songe à l'étendue si vaste du continent nord-américain, à l'immensité de nos lacs et fleuves, à l'épaisseur de nos forêts, à la hauteur de nos montagnes. Si l'on se rappelle ensuite les courses en tous sens que les nôtres exécutèrent sur ce champ quasi illimité, on sera forcé d'admettre la justesse de la pensée voilée sous la boutade.

Ce premier instinct de la nation transparaît à travers les deux ouvrages du capitaine Bernier (1) et de l'abbé D.-A. Magnan (2). Le journal de bord relate les incidents d'une croisière de quelques mois. Les marins réussirent à placer sous la dépendance du gouvernement canadien tous les territoires situés entre le présent nord-ouest et la mer antarctique, à l'est du 141e degré de longitude ouest. Avec l'abbé Magnan on relève une à une les traces profondes que, pendant plus de

---

(1) *Rapport sur la croisière faite par le trois-mats mixte* Arctic *dans l'archipel arctique et le détroit d'Hudson* (Ottawa, Imprimerie Nationale, 1910).

(2) *Histoire de la race française aux Etats-Unis* (in-8, 356 pp., Paris, Amat, 1912).

trois siècles, Français d'après la cession et Canadiens d'avant la conquête imprimèrent sur le sol des Etats-Unis actuels, depuis la ligne des grands lacs jusqu'aux bornes septentrionales du Mexique. Dans ce domaine, il n'est guère de poste important qui ne nous doive sa fondation, guère de découverte qui ne soit notre fait. Etats du nord et du sud, du centre, de l'est et de l'ouest, tous portent le sceau, parfois rougi de sang, toujours trempé de sueurs, de la France d'Europe ou de la France américaine. Ainsi, les deux ouvrages constituent un témoignage concordant sur les tendances aventurières de notre nationalité.

Comme ils diffèrent, à d'autres égards ! Les explorateurs, ecclésiastiques ou laïques, les créateurs des centres américains connurent l'ambition du lucre personnel et le désir d'accroître la richesse de la mère-patrie. Ces motifs, cependant, ne furent chez eux que des préoccupations secondaires : l'extension du commerce et le développement de l'industrie ne leur paraissaient que ce qu'ils sont, des moyens. Volontairement ou virtuellement, ils promenaient d'abord avec eux, et fichaient en terre, le flambeau de leur foi séculaire, ils brandissaient le drapeau du prosélytisme catholique. Le souci de l'élargissement territorial paraît bien avoir primé, chez les membres de l'expédition Bernier, les autres considérations. Les Cavelier de la Salle, les Jolliet et les Marquette procuraient à la France, outre des domaines plus vastes, des postes où s'implanterait la civilisation chrétienne. Les marins de l'*Arctic* auront rapporté de leurs courses un certain nombre d'observations scientifiques. On ne voit pas assez quel profit, même économique, le pays en tirera jamais.

Encore ces indications sont-elles encombrées d'un fatras de récits cocasses. Les détails insignifiants, les remarques saugrenues abondent dans leur journal : telle la longue histoire de ce phoque aperçu d'abord, tiré, manqué et disparu,

puis revenu, tiré encore et manqué de nouveau ! Lorsque, dans le volume de l'abbé, on a suivi l'incrustation lente du coin français dans le chêne américain ; quand on l'a vu s'y enfoncer chaque jour davantage, en ressortir sans doute un peu, mais enfin rester fixé dans l'entaille de la Nouvelle-Angleterre avec une persistance telle qu'il semble impossible de l'en extirper, on juge piètres les notes décousues du rapport ministériel.

Comment les autorités, qui ont dépensé, nous assure-t-on, l'incroyable somme de six mille piastres pour un pareil ouvrage, n'ont-elles pas même songé à couvrir les frais d'impression de l'*Histoire de la race française aux Etats-Unis?* Le caractère officiel du rapport lui a sans doute valu cet honneur ; le respect de l'abbé Magnan pour notre langue et son culte de la véritable histoire auraient dû le réserver à son entreprise personnelle. A la vérité, le récit de l'expédition n'est qu'un journal, et un journal de bord. Nous connaissons cependant bien des oeuvres de ce genre publiées en France : leur forme de simples notes ne diminue en rien leur valeur d'art. L'*Histoire de la race française* a au moins de la tenue. Si de rares expressions y indiquent la déformation américaine de notre langue, les parties, quelques chapitres mis à part, en sont étroitement et solidement liées.

On ne saurait donc reprocher à l'auteur d'offrir sous un angle ici trop obtus, là trop aigu, le tableau de la pénétration française aux Etats-Unis. Disons plutôt qu'il eût gagné à réserver, pour un ouvrage traitant de la situation actuelle, presque toute la troisième partie du volume et plusieurs réflexions disséminées dans les deux autres. Au cours même de la rédaction, un résultat se dégageait nettement du livre : les droits acquis de notre race sur le sol *américain.* A force de rappeler sans cesse cette conclusion, M. Magnan n'a-t-il pas imprimé à son oeuvre le caractère de la polémique? Voilà qui

pourrait bien exciter la défiance des esprits prévenus. La vérité historique porte en elle-même sa force de persuasion ; à vouloir trop la faire jaillir, l'on s'expose à passer pour systématique. Chacun, en cet art, possède son système, dont le premier principe souvent proclame la fausseté de celui du voisin. On voit d'ici l'effet produit par une semblable impression.

Les abbés Desrosiers et Fournet ([3]) ont mieux évité, croyons-nous, le danger de la créer. Malgré son sujet, beaucoup plus vaste que celui de leur confrère, leur livre paraît minuscule en comparaison de l'imposant volume. C'est que, en dépit des perspectives si larges qu'ouvre leur titre, les auteurs se contentent de présenter le résumé de leurs recherches à travers notre histoire. Ils gardent sans doute, pour une oeuvre plus considérable, la multitude des matériaux qu'ils ont consultés sans les mettre tous à profit.

De ce tassement des faits, de la diversité des chapitres comme de la variété des styles, l'ensemble eût pu souffrir ; il n'en est presque rien. Une même idée, rarement insinuée, partout présente, relie ces morceaux. Cette idée, c'est la continuité de notre effort à établir et à maintenir, sur le sol de la Nouvelle-France, l'esprit français, la culture latine et la vérité romaine. Hawthorne, on l'aura lu dans *My grandfather's chair,* voyait une influence providentielle dans cette progressive élimination des *Plymouth pilgrims,* dans cette conquête pacifique d'une race, d'une civilisation, d'une religion sur une autre.

Le livre, en somme, projette l'image même qui émanait des récits de l'abbé Magnan, l'image d'êtres infatigablement aventureux, mais poussés aux aventures par la soif de gagner

---

([3]) *La race française en Amérique* (in-12, 295 pp., Montréal, Beauchemin, 1910).

avant tout des âmes. On n'en saurait placer de plus utile sous les yeux de la jeunesse canadienne. Ce tableau de l'influence française en Amérique devrait être pour elle, plus encore qu'un livre de lecture, un manuel d'étude.

A cette jeunesse d'abord, à toute notre société ensuite, où s'étendent déjà les tentacules de l'égoïsme et du matérialisme, M. l'abbé Groulx ([4]) propose aussi un noble exemple de prosélytisme et d'abnégation. Ses collégiens, disciples aujourd'hui, demain meneurs d'hommes, ont compris qu'aux devoirs envers Dieu et envers soi-même s'ajoutent des devoirs envers les autres. Le culte du moi paralyse celui du prochain : aussi la société, le mot est de Lamennais, " repose-t-elle sur le sacrifice de l'homme à l'homme ". Mais la pratique du renoncement social, comme de toute autre immolation, suppose une longue habitude acquise dans les sociétés en miniature qui préparent à la grande. Les adolescents de Valleyfield étaient profondément convaincus de ces vérités.

Quels actes d'héroïsme obscur elles leur ont inspirés ! A lire les délibérations de leurs assemblées, à parcourir leurs manifestes et leur correspondance, à dénombrer leurs projets, à relever les traces de leur action catholique, on songe naturellement aux chevaliers. Eux s'appelaient des *actionnaires*, l'auteur les désigne comme des *croisés;* ils furent avant tout des *apôtres*. Quand ils passent à travers le volume, l'on croit revoir, sur un théâtre plus étroit, les pères de la foi au Canada infuser dans les âmes revêches leurs croyances par la persuasion de leurs exemples et de leurs paroles. Aussi la différence est-elle peu sensible entre les personnages des abbés Magnan, Desrosiers, Fournet et ceux de l'abbé Groulx. Les premiers font mouvoir des hommes d'autrefois, le second, des

---

([4]) *Une croisade d'adolescents* (in-12, 265 pp., Québec, *L'Action Sociale*, 1912).

adolescents d'aujourd'hui; ceux-ci comme ceux-là travaillent à une même *croisade* apostolique.

La noblesse de l'entreprise porte l'abbé Groulx à mêler sur sa palette bien des couleurs. Ça et là il hausse le ton et même parle d'*épopée*. Songeons, pour nous étonner moins de ce décor pompeux, à l'âge de ceux qui livrèrent contre eux-mêmes et autour d'eux pareille bataille. Pensons encore à l'âge des étudiants que l'écrivain rêve surtout d'atteindre, et ne lui reprochons pas trop une chose si rare chez nous: la luxuriance du style, le souci, même exagéré, de la tenue littéraire.

C'est l'historien plutôt que l'on est tenté de blâmer pour avoir limité son récit à un simple épisode. La croisade cécilienne est celle d'un peloton, une escarmouche dans la lutte menée un peu à la sourdine vers 1900. D'autres escadrons évoluèrent alors discrètement et dans le monde et dans les arsenaux collégiaux où se fait l'apprentissage du combat. Tous ces jeunes furent fascinés par l'idéal social. Ne l'avait-on pas encore agité aux regards de l'adolescence ? L'avait-on seulement étalé d'une manière insuffisante, pour qu'il parût chose nouvelle ? Stimulés par lui, les nouveaux soldats accomplirent presque tous les mêmes prouesses d'abnégation et de mortification. L'avenir sans doute dira leurs efforts. M. Groulx, qui a détaillé avec tant de vie l'histoire du groupe cécilien, était l'homme tout désigné pour reconstituer les opérations diverses de la campagne, pour en tracer l'aspect général et en marquer les résultats féconds.

Cette enquête plus vaste lui eût épargné le reproche le plus sérieux qu'on lui ait adressé. Il aurait mieux marqué la part de chacun des groupes à la formation de l'*Association catholique de la jeunesse* et n'eût pas paru exagérer, au détriment des uns, le rôle d'autres éléments. L'explosion de ce mouvement juvénile fut causée, on l'aurait bien vu, par tou-

tes ces actions combinées et non par telle ou telle en particulier. L'*Association* fit son entrée dans notre monde le 26 juin 1903; elle était née depuis longtemps déjà du souffle d'un esprit commun, que des groupes souvent inconnus les uns aux autres avaient infusé à la jeunesse collégiale surtout. A exposer ainsi la situation réelle, on eût confirmé par un nouvel exemple la réflexion de Montesquieu : " Il y a des causes générales qui agissent dans chaque monarchie; tous les accidents sont soumis à ces causes; l'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers ". C'est bien, soupçonnons-nous, l'intention dernière de l'auteur. Peut-être l'importance donnée par lui à un épisode a-t-elle empêché quelques-uns d'entendre ainsi sa pensée.

Peu importe d'ailleurs cette question d'origine. Une constatation consolante ressort de cet exposé partiel; elle ressortirait seulement davantage d'une enquête totale. Tout le livre atteste que la *mentalité* apostolique de nos découvreurs et missionnaires bout dans les couches les plus neuves de la race. Celle-ci produit encore des hommes désireux et capables d'affronter les dangers comme les sacrifices pour porter, même au loin, l'amour du Dieu des Francs.

* * *

Parce qu'il nous en faut, elle en produira aussi pour prêcher l'amour du sol. Il en fut jadis, parce qu'il en fallait. Si nos pionniers, établis sur les bords du Saint-Laurent, avaient écouté seulement leur instinct voyageur, le Canada serait demeuré stérile. Pour corriger les excès de cette première tendance, le régime économique et politique imposé à sa colonie par la France en développa une nouvelle. Le système seigneurial nous procura, à part bien d'autres, cet avantage. Le maître, incapable à lui seul de mettre en valeur son domaine

étendu, s'associa de féaux serviteurs. Il leur partagea, à titre de censitaires, les portions de sa propriété. Ceux-ci durent procurer plus tard à leurs enfants des espaces à cultiver et les *établirent* autour d'eux. De la sorte, il se forma peu à peu, à l'abri du modeste château, un cercle d'habitations, un village, cercle aussi de foyers chrétiens, une paroisse. Le calme de la vie rurale attachait au sol les colons, le goût de la tranquillité tempérait la fièvre des excursions lointaines.

Ce dernier trait de notre caractère apparaît nettement dans le volume de l'abbé Couillard-Després ([5]), consacré à l'une de nos familles seigneuriales. La piété du descendant ne pouvait s'exercer sur un sujet plus approprié. M. de Gaspé nous avait déjà fait entrevoir les services rendus au pays par les seigneurs. Ces chefs, à la fois civils, judiciaires et militaires, ont tenu, dans notre vie économique, politique, intellectuelle et religieuse, un rôle dont l'importance ne saurait être exagéré, quelque jugement d'ailleurs qu'on en porte. Ce rôle, M. Després avait l'occasion de le faire ressortir. A-t-il assez tiré parti de son sujet ?

Les renseignements généalogiques occupent vraiment trop de place dans son exposé; ils interrompent à tout instant le tableau de l'oeuvre colonisatrice. Comme l'auteur ne les a pas ensuite groupés en un coup d'oeil d'ensemble, on suit mal les ramifications de ce tronc, l'on se perd dans le dédale des Jean-Baptiste et des Louis Couillard, des Couillard de Lespinay et des Couillard des Ecorres. Les relations de la famille avec les groupes acadiens ont poussé M. Després à la faire évoluer sur deux théâtres trop différents. Il introduit même dans son *Histoire*, à propos d'un incident domestique, une esquisse des malheurs de l'Acadie ;

([5]) *Histoire des seigneurs de la Rivière du Sud et de leurs alliés canadiens et acadiens* (in-8, 402 pp., Saint-Hyacinthe, *La Tribune*, 1912).

celle-ci fait perdre de vue le sujet principal. Un livre où la suite du récit est coupée par l'intrusion de trois chapitres entiers, les chapîtres vingtième à vingt-deuxième, manque au moins d'unité. N'eût-il pas été plus sage de réserver, pour une étude spéciale, les rapports des Couillard avec l'Acadie et, pour une plaquette, les généalogies ?

Nous ne discuterons pas les mises aux points disséminées ça et là; elles corrigent trop à propos, et presque toujours trop justement, certaines assertions des historiens antérieurs. Les unes, comme l'appréciation des services rendus par l'administration seigneuriale, tiennent étroitement au sujet. D'autres s'y rattachent de plus ou moins près : telle la défense de la noblesse et des communautés religieuses. Au lieu de fondre ces dernières avec son texte, l'auteur eût gagné, croyons-nous, en les rejetant à l'appendice ou en leur consacrant une note plus ou moins fournie.

Malgré ces surcharges, l'ouvrage intéressera ceux qui le parcourront avec le fil nécessaire pour en sortir, avec la pensée que l'historien décrit la transformation graduelle d'un domaine seigneurial en paroisse rurale. Il insinue par là même la double idée du goût pour la vie domestique et de l'attachement au sol qui furent les conséquences du système.

Ces conséquences, personne ne les a mieux préparées, ni de plus loin, que Louis Hébert, l'ancêtre précisément de la famille Couillard. Bientôt l'on célébrera le trois centième anniversaire du premier coup de bêche qui défonça notre sol. Il faut savoir gré à Laure Conan ([6]) de nous avoir disposés à cet anniversaire en évoquant cette mâle figure, en y associant le doux profil de Marie Rollet. L'écrivain prétend avoir tracé deux esquisses; en réalité, avec un tact tout féminin, nous al-

---

([6]) *Louis Hébert, premier colon du Canada* (in-12, 39 pp., Québec, *L'Evénement*, 1912).

lions dire tout attique, elle sait élargir son cadre. L'éloge de notre premier colon devient sous sa plume un dithyrambe discret à l'honneur de la vie champêtre et du labeur agricole, une protestation voilée contre le *professionnalisme* qui ravit à nos campagnes leurs plus saines recrues. Elle chante, avec une sensibilité émue, notre vocation primordiale de colons et de paysans; elle la rappelle à nos esprits oublieux ou séduits. En obéissant au sentiment qui dictait à M. Méline son *Retour à la terre,* elle nous ramène boire aux sources vives de notre patriotisme.

Nos gouvernants font oeuvre pie, qui répandent à profusion la plaquette parmi les élèves de nos écoles rurales. Ils louent ainsi et la haute inspiration du penseur et l'art délicat de l'écrivain, toute l'âme, en un mot, de la " grande Canadienne ".

* * *

M. Sulte connaît-il, comme elle, cet art de combiner divers faits en une trame historique ? S'il ne l'ignore pas, nous regrettons qu'il ne l'ait pas suffisamment appliqué dans son dernier mémoire ([7]). Un troisième aspect de notre caractère national lui offrait pourtant une chaîne toute prête, nous voulons dire: l'horreur des entreprises révolutionnaires, le respect du pouvoir établi.

Qui d'entre nous soupçonnait cet incident? Il y a trente ans à peine, les Canadiens ont prêté le serment d'allégeance. Des aventuriers, émissaires réels ou prétendus des Girondins, tentent de soulever parmi eux une révolte contre l'Angleterre. Genet, Adet, Le Coulteux et leurs compères pouvaient escomp-

---

([7]) *Les projets de* 1793 *à* 1810, dans les *Mémoires de la Société Royale,* 3e série, V. v, sect. 1ère (in-8, 67 pp., Ottawa, 1912).

ter le succès; nos voisins du Vermont semblaient tout disposés à les ravitailler, même à leur donner la main. L'essai fut assez sérieux: Washington et Lord Dorchester crurent de leur devoir d'intervenir. Or, à l'aide de documents nouveaux, M. Sulte prouve le fait de la conspiration et arrive à cette conclusion probable que l'entreprise fut celle non d'un corps public, mais de quelques sans-culottes à la tête surchauffée.

Il aurait pu ensuite établir une conclusion certaine: l'apathie, l'indifférence à peu près absolue des Bas-Canadiens sollicités par ces meneurs. Malheureusement, la démonstration se dégage avec peine des textes accumulés. Au lieu de poser d'abord nettement le fait de la conjuration, d'en marquer ensuite les phases et les résultats, la brochure entremêle les agissements des envoyés et les considérations personnelles de l'auteur, les lettres et les commentaires, les démarches du côté du Vermont et la campagne dans le Bas-Canada. Un personnage apparaît-il sur la scène? On ne nous épargne aucun des détails qui le concernent, même quand ces détails et ce personnage ne jettent aucune lumière sur le récit.

A travers cette confusion perce pourtant la certitude morale, confirmée par une lettre de Dorchester, que les Bas-Canadiens ne se laissèrent entamer par aucune promesse. Le respect séculaire du pouvoir, héritage d'une foi qui ne cesse de le prêcher, triompha chez nous comme toujours. Ce fait inconnu mais historique atteste, une fois de plus, la sincérité de notre peuple en 1775 et en 1812. Il justifie d'avance, par l'état d'esprit qu'il indique, la thèse de nos historiens, concernant le mouvement révolutionnaire de 1837-38: Papineau ne put s'appuyer que sur une infime minorité. Du Canadien français on n'a pas encore fait, l'on ne fera pas de sitôt un sans-culotte !

* * *

Ce trait, comme les précédents, tourne à notre honneur. Dans d'autres de nos ouvrages, à prétention historique ceux-là, il s'en étale qui nous flattent beaucoup moins.

Nous serions plus à l'aise pour apprécier les deux volumes, par exemple, de M. Charles Langelier ([8]), si nous n'avions pas lu *L'Empire libéral* de M. Emile Ollivier. Dans l'oeuvre de l'homme d'Etat français, récits, études et portraits s'appellent et se soudent en convergeant tous vers un foyer central. Le politicien canadien est évidemment convaincu que le passage du 31 décembre au 1er janvier trace entre les faits une ligne de démarcation infranchissable. Les chapitres se suivent avec un millésime pour titre, comme les hivers et les étés de Thucydide. En chacun d'eux les incidents les plus disparates se juxtaposent, sans qu'on soupçonne même leurs rapports et la répercussion des uns sur les autres.

Cette lacune complète d'ordre et d'esprit philosophique, la présence continuelle et irritante du plus étroit esprit de parti ne saurait la combler. Tout l'ouvrage porte la marque de ce défaut, l'une de nos plus détestables faiblesses. S'il nous amenait à en rougir! Il est faux que tous les conservateurs doivent être inscrits au martyrologe, tous les libéraux en être exclus. Que le parti libéral soit le trône de toutes les vertus, le parti conservateur la sentine de tous les vices, voilà qui est faux tout autant. *Est modus in rebus !* La plus simple dignité défend au véritable historien d'exalter sans restriction les actes, quels qu'ils soient, de ses alliés politiques. Elle lui interdit de leur décerner l'auréole pour cette seule

---

([8]) *Souvenirs politiques*, 1878 à 1896 (2 vols, in-12, 359 et 272 pp., Québec, Dussault et Proulx, 1909, 1912).

raison qu'ils sont ses amis, d'apprécier leur valeur uniquement d'après les services plus ou moins avouables qu'ils ont rendus non à leur pays, mais à leur parti.

Ces *Souvenirs politiques* constituent, en vérité, une triste histoire. Ils donneront de nos aptitudes comme écrivains et comme hommes publics une pénible opinion. Plusieurs penseront que l'auteur est un échantillon d'une catégorie trop nombreuse des nôtres.

Cette idée fâcheuse s'accentuera encore chez les lecteurs de la collection Savaète (9). Dans cette oeuvre, avant tout documentaire, il faut distinguer la part de l'interprétation et celle de l'*information*. Nous ne voulons pas en douter : les mémoires reproduits le sont intégralement. Néanmoins, nous le savons, certains autres, s'ils y étaient entrés, auraient donné aux faits une physionomie différente, parfois même presque contraire. A supposer la documentation complète, ne sommes-nous pas encore trop près de certains des événements pour les apprécier en toute équité ? Admettons que le recul historique soit suffisant. Etait-il prudent de jeter en pâture au vulgaire un certain nombre au moins de ces disputes politico-religieuses? N'aurions-nous pas toutes les raisons du monde d'en réserver la connaissance aux intellectuels ou même aux intéressés? L'impression pénible que cause le ton de plusieurs mémoires et les blessures qu'en reçoit le caractère même des combattants prouvent que les compilateurs eussent bien fait de retarder leur entreprise. Cette discrétion nous eût épargné des réflexions déplorables comme celles qu'a suscitées tel volume dans tel diocèse absolument *intégriste*.

Ces remarques, inspirées par le sujet même de la compilation, le ton passionné des commentateurs en confirme pour

---

(9) *Voix Canadiennes* : Vers l'abîme (8 vols, in-8, Paris).

nous la justesse. Nos lecteurs savent que nous n'avons jamais eu peur de dire notre pensée ni d'entendre la vérité, même choquante! Mais, quand on écrit l'histoire, il faut accorder aux esprits erronés le crédit de leurs intentions. On n'a pas le droit de fustiger du même fouet les idées discutables et les pensées fausses. Si l'on veut faire croire à son désintéressement, l'on ne décoche pas, à des hommes dont le caractère mérite le respect, les termes impolis, les qualificatifs grossiers, les injures basses qui pullulent dans presque chacun de ces huit volumes.

La série rendra pourtant service aux historiens futurs de ces luttes récentes. Elle alimentera aussi certaines officines qui n'avaient pas besoin de cette arme nouvelle contre nos autorités religieuses. Nous ne sommes donc pas près de voir disparaître l'une de nos misères, l'esprit normand de la chicane, la manie d'étaler à tous les yeux nos plaies! Qu'on les révèle à des gens capables de les guérir, nous en sommes. Il nous agrée même de voir découvrir au public celles dont il est le médecin attitré. Les autres, à quoi bon en faire un spectacle de trottoir ? *Cui bono ?* ([10]).

* * *

Des écrits comme les deux derniers surtout n'ajouteront guère à notre réputation de lettrés. Seuls l'ouvrage de M. Magnan, celui de M. Groulx, la plaquette de Laure Conan, et

---

([10]) Pour ne pas prolonger indéfiniment ce bulletin, nous nous bornons à signaler la *Galerie historique*, en huit volumes, de M. le docteur Dionne. *Nos amis les Canadiens* (Paris, 1912), de M.. Arnould, ne ressortissent que de loin à notre sujet. Nous tenons du moins à dire combien nous a frappé la lecture de la préface, lumineux et copieux résumé d'histoire, d'économie et de psychologie canadiennes. M. Etienne Lamy, qui l'a pensée avec un coeur de Canadien, l'a écrite avec une âme de Français.

La race française en Amérique rappellent le maître-livre qui avait clos l'année 1911, le *Montcalm* de M. Thomas Chapais.

Ces publications valent surtout par la tendance à peindre notre tempérament ethnique, parce qu'elles nous aident à mieux nous connaître, à mieux nous juger. Dieu veuille que cet examen de conscience nous inspire la résolution de corriger nos faiblesses et de mettre davantage en valeur nos qualités !

Emile CHARTIER.

Causerie médicale

SOMMAIRE. — Un mot au lecteur. — La vaccination contre la fièvre typhoïde. — La déclaration obligatoire de la tuberculose. — L'identification des criminels par le repèrage des pores de la peau. — L'assistance municipale de Montréal et les malades des municipalités environnantes.

DESIREUSE de tenir ses lecteurs au courant du mouvement des idées, et cela dans les différents champs de l'activité humaine, la *Revue Canadienne* publiera de temps à autre une chronique du monde médical, où l'on racontera brièvement les discussions scientifiques ou les découvertes récentes de nature à intéresser le public canadien. Ces chroniques éviteront de donner des détails trop techniques; elles ne tiendront compte que des idées ou des faits comportant un intérêt général, ou pouvant s'appliquer aux conditions de notre milieu canadien ou provincial; elles laisseront soigneusement de côté les brillantes hypothèses des rêveurs, des utopistes, qu'on rencontre en médecine aussi bien qu'ailleurs ; enfin, elles s'efforceront de parler une langue accessible à tout le monde. Bien entendu, le mouvement médical canadien ne sera pas laissé de côté et occupera dans ces chroniques une large place.

* * *

L'un des progrès les plus récents et les plus utiles de la science médicale est certainement la vaccination contre la

fièvre typhoïde, et le traitement de cette maladie par des vaccins et des sérums.

Chantemesse, un élève de Pasteur, et Vincent, un médecin militaire français distingué, ont réussi à préparer un vaccin qui a donné des résultats beaucoup plus nets que ceux des vaccins anglais, allemands ou américains.

On a expérimenté ce vaccin dans l'armée française. Au Maroc, où les conditions hygiéniques sont déplorables, la fièvre typhoïde décimait les troupes et remplissait les infirmeries. Plus d'un dixième du contingent était atteint (115 hommes par 1,000). Le gouvernement français envoya une mission sanitaire vacciner les soldats qui voudraient se soumettre à cette opération. Tous les vaccinés échappèrent à la maladie, quoique vivant dans les mêmes conditions que leurs camarades, tandis que les non vaccinés continuèrent à payer tribut à la maladie. Durant l'épidémie d'Avignon (juillet-septembre 1912), 1,366 soldats de la garnison, s'étant fait vacciner, donnèrent 0 cas, 0 décès, tandis que parmi les 687 hommes ayant refusé la vaccination, on a compté 155 cas de fièvre typhoïde et 21 décès. Ces chiffres, rapportés à l'Académie de Médecine et au Congrès des médecins français, créèrent une impression profonde et firent adopter le voeu que la vaccination de la fièvre typhoïde se généralise.

Cette vaccination est maintenant obligatoire dans l'armée américaine. On la pratique dans les armées anglaises, allemandes et japonaises. Elle a même envahi, chez nos voisins, le corps civil. Le bureau d'hygiène de la ville de New York tient du vaccin anti-typhique à la disposition du public.

La vaccination contre la fièvre typhoïde exige cinq visites du médecin et dûre un mois. Il faut en effet cinq inoculations pour la compléter. Elle ne rend pas malade et n'oblige pas à garder la chambre. On n'est pas tout-à-fait fixé

sur la durée de son action, mais on est certain que l'effet persiste pendant au moins un an. C'est une méthode utile, mais dont il serait prématuré de généraliser l'emploi. Elle constitue un bienfait pour les armées en campagne. Elle permettra aux voyageurs de parcourir impunément des pays malsains. En cas de contamination accidentelle d'un aqueduc, comme il est arrivé à Ottawa, l'année dernière, elle fournira un moyen excellent de protéger la population et d'arrêter l'épidémie. L'entourage d'un typhique (parents, infirmiers, etc.) se mettra à l'abri de toute contagion possible par son emploi précoce. C'est un excellent complément de la désinfection, pourvu qu'on l'applique dès le signal du danger.

* * *

La déclaration obligatoire de la consomption a fait le sujet d'une discussion animée dans la presse médicale française; elle a même mis en conflit l'Académie de Médecine et la profession médicale.

L'Académie de Médecine déclarait que l'on devrait signaler aux autorités toute tuberculose ouverte, c'est-à-dire tout consomptif qui crache; les autorités, à leur tour, auraient le devoir d'empêcher la contagion par des mesures suffisantes, et au besoin d'assister le tuberculeux et sa famille. Cette décision de l'Académie conseillant la déclaration obligatoire de la tuberculose, était une réponse à la question posée par un groupe de députés s'occupant de la défense antituberculeuse. Elle prenait donc de ce fait une certaine gravité, puisqu'elle pouvait amener ces députés à discuter la question au Parlement et que le Parlement pouvait rendre obligatoire cette déclaration.

Il y eut dans la profession médicale française un soulè-

vement général, et la majorité des sociétés professionnelles rejetèrent le principe de la déclaration obligatoire. " Elle ne remplira pas, disaient-elles aux académiciens et aux députés, le but que vous vous proposez. La contagion est facile à prévenir par des moyens plus directs, par exemple la désinfection des crachats. Ce qu'il faut, ce n'est pas établir le dossier de ceux qui sont malades, c'est empêcher les personnes saines de devenir tuberculeuses. Faites disparaître les logements insalubres, supprimez l'alcoolisme, cela vaudra mieux. Ne mettez pas entre le médecin et ses clients la gêne d'un signalement à l'autorité. Aidez plutôt l'action médicale par les dispensaires, les sanatoria, les conférences populaires et l'enseignement scolaire de l'hygiène. S'il doit y avoir une déclaration, qu'elle soit facultative. "

"C'est très bien, répondirent les autres. Nous voulons vous aider. Mais dites-nous où aller, donnez-nous les noms et les adresses. Nous fournirons à vos malades pauvres ce dont ils ont besoin. Ne pouvant supprimer les logements insalubres, nous les désinfecterons. Nous répandrons à profusion les tracts sanitaires. Nous tiendrons des statistiques, des casiers. La tuberculose est un danger social, soit! Mais nous devons savoir par vous, et d'une façon précise, où est ce danger, jusqu'à quel point il existe; car ainsi nous serons mieux en mesure de le combattre. "

La discussion continue. Tout cela tient l'attention du public en éveil. D'ailleurs, le public a déjà pris en main ses intérêts : il s'éloigne des endroits où les tuberculeux se portent; il proteste contre la présence des malades contagieux dans les hôtels et les maisons de pension: il exige, avant de louer un logement, un bulletin sanitaire parfait; il n'achète plus les matières alimentaires suspectes; il renonce de plus en plus au droit domestique de transmettre les maladies con-

tagieuses à tous les visiteurs. Le temps approche sans doute où les médceins pourront seconder les autorités sanitaires sans l'opposition de leurs malades et conserver pour des sujets plus graves l'intégrité du secret professionnel.

* * *

Le rôle du médecin n'est pas seulement utile à l'administration sanitaire; il l'est aussi à l'administration de la justice. Les expertises médico-légales se perfectionnent tous les jours. Le docteur Locard, directeur du laboratoire de police de Lyon, vient d'en fournir un bel exemple. Aidé par un assistant du laboratoire, chimiste de talent, il a trouvé un procédé pour mettre en relief les pores de la peau qui pointillent les plis cutanés. Les plis de la peau, comme on sait, fournissent un moyen d'identifier les criminels, la disposition des plis variant avec chaque personne. Le docteur Locard a découvert un sel de plomb, lequel met en relief d'une façon remarquable les empreintes digitales laissées sur les objets par la main des criminels. Les empreintes étant ainsi traitées, il devient facile de les photographier, puis d'agrandir ces photographies. La méthode nouvelle consiste à repèrer avec soin les taches claires que font les pores sur la continuité des lignes de la peau, leur nombre, leur forme, leur situation à un endroit donné, puis de les comparer avec les empreintes prises chez les inculpés, ou conservées par la police. L'identité absolue de deux empreintes ainsi établies et comparées donne une preuve positive de culpabilité.

Dans un intéressant article de revue, expliquant sa méthode, le docteur Locard cite le fait suivant: " L'appartement du sieur Chardonnet, 6, rue Centrale, à Lyon, est cambriolé, le 10 juin 1912. Les malfaiteurs dérobent de nombreux bijoux et une somme de 400 francs. Aucun témoin, aucun indica-

teur ne fournit le moindre renseignement sur les auteurs du vol. Mais un meuble en bois de rose dans lequel se trouvaient les bijoux et l'argent est littéralement couvert d'empreintes digitales. Celles-ci sont révélées au carbonate de plomb et photographiées. Des recherches sont faites dans les collections du laboratoire, et un de mes aides, M. Chambon, découvre que certaines de ces empreintes proviennent d'un nommé Boudet. En examinant le dossier de Boudet aux archives de la sûreté, on voit qu'il a l'habitude d'opérer avec un nommé Simoin. On arrête ces deux individus, et l'on constate que toutes les empreintes qui ne sont pas de Boudet sont de Simoin. " Cette preuve décisive et unique fit condamner les deux voleurs, récidivistes, à cinq ans de travaux forcés.

Décidément, messieurs les malfaiteurs feront bien de porter des gants pour opérer.

* * *

Nous parlions tantôt d'administration sanitaire et municipale. Ceci nous amène à parler de l'Assistance Municipale de Montréal, dont le rapport pour 1912 vient d'être publié. On y voit, parmi le résultat des nombreuses demandes d'assistance faites durant l'année, que l'on a rapatrié 142 personnes et déporté 178 autres. Voici donc 320 personnes, incurables, aliénées ou tuberculeuses, dont la ville de Montréal n'aura point la charge.

Il y a là plus qu'une économie ; il faut y voir la fin d'une imposition peu banale. Q'un émigré récemment arrivé au pays tombe malade et ne puisse plus gagner sa vie, la loi permet de le déporter, mais l'émigré peut n'être pas responsable. Ce à quoi l'on a voulu surtout mettre un terme, c'est à l'imposition exercée par un certain nombre de municipa-

lités provinciales, lesquelles, ayant sur les bras un incurable, un aliéné, un tuberculeux ou un indigent, ne trouvaient rien de mieux à faire que de le perdre dans les rues de Montréal. Si l'on dit : " A chacun son bien ", on peut ajouter : " A chacun ses pauvres ! " Et la ville de Montréal n'en manque pas, puisqu'elle supportait, au 31 décembre, 21 enfants dans les écoles industrielles, 35 tuberculeux aux incurables et 87 aliénés à l'asile, et qu'elle a eu à considérer, durant l'année 1912, 2,493 cas d'assistance. Et il ne s'agit là que des cas soumis à l'Assistance Municipale par les tribunaux. Si l'on y ajoutait tous les cas secourus par les diverses communautés religieuses, on obtiendrait des chiffres surprenants.

Docteur B.

A travers les Faits et les Oeuvres

Le rejet du *Home Rule* par la Chambre des lords. — L'élection de Londonderry. — Le retrait du bill de franchise. — Fureur et excès des suffragettes. — La flotte anglaise. — L'attitude de l'Allemagne. — La sécularisation de l'église galloise. — Les projets agraires de M. Lloyd George. — La question d'éducation. — Le président Poincaré. —Le nouveau ministère Briand. — Mauvais symptômes. — Impressions et nuances. — Un article du comte de Mun. — L'opinion de l'*Univers*. — Message présidentiel. — Nouvelles lois militaires. — En Espagne. — La démission de M. Maura. — Le parlementarisme espagnol. — Un singulier état de choses. — Système de rotation politique. — Les libéraux et les républicains. — Etrange conduite d'Alphonse XIII. — La guerre balkanique. — Au Canada.

D'ICI à quelque temps la question du *Home Rule* va passer au second plan, en Angleterre. La Chambre des lords a fait le geste attendu, et rejeté le projet de loi par 329 voix contre 69. Ce ne sera maintenant qu'à la prochaine session que l'on pourra reprendre la mesure si ardemment désirée par les nationalistes. Alors le ministère présentera de nouveau son bill d'autonomie irlandaise ; la Chambre des lords le repoussera encore une fois, et elle aura désormais épuisé son droit suspensif. La Chambre des communes n'aura plus qu'à voter derechef en faveur du *Home Rule*, et le bill pourra devenir loi sans le concours de la Chambre haute, par la simple sanction royale.

Cet ajournement prévu de leurs espérances a été compensé pour les *home rulers* par la victoire mémorable qu'ils ont remportée dans la lutte électorale de Londonderry. Cette élection partielle excitait un extraordinaire intérêt. Londonderry occupe une place éminente dans l'histoire de l'Ulster.

En ces dernières années son mandat a toujours été disputé chaudement. Les unionistes détenaient le siège, mais par une assez faible majorité. Pour les deux partis, dans la présente élection, l'enjeu était de la plus haute importance. Quel drapeau allait arborer cette division de l'Ulster, cette province qu'on représentait comme capable d'aller jusqu'à la rébellion pour ne pas subir le joug d'un Parlement national? Les adversaires se sont donc précipités dans l'arène avec une ardeur égale, et se sont livré une bataille acharnée. On a fait venir des voteurs d'Amérique, on a traîné au poll des moribonds. Finalement, ce sont les nationalistes qui l'ont emporté. Leur candidat, M. David Hogg, a battu le colonel Pakenham, le champion unioniste, par 57 voix. On conçoit l'exultation du parti irlandais. Cette élection leur donne une voix de majorité dans la représentation de l'Ulster à la Chambre des communes.

La question du suffrage des femmes a pris une tournure inattendue. L'imbroglio signalé dans notre dernière chronique s'est terminé par une péripétie singulière. Le débat était devenu très acrimonieux. On avait entendu un ministre, M. Lewis Harcourt, secrétaire d'Etat pour les colonies, faire une tirade véhémente contre deux de ses collègues dans le cabinet, Sir Edward Grey et M. Lloyd George. Au moment où la discussion s'envenimait ainsi, M. Bonar Law, le chef de l'opposition, se leva pour poser une question à l'Orateur. Il lui demanda si, advenant l'adoption de quelqu'un des amendements soumis à la Chambre —amendements mentionnéss par nous le mois dernier — la nature du projet de loi relatif à la franchise ne serait pas changée au point de nécessiter la présentation d'un nouveau bill. L'Orateur répondit de manière à indiquer que tel était son avis. Et subséquemment,sur une interrogation formelle du premier ministre, il déclara que si l'un des amendements était voté, son

devoir serait de décider péremptoirement que le projet de loi était devenu virtuellement un nouveau bill, et qu'il fallait lui en substituer un autre. Alors, en présence de cette décision, le premier ministre déclara que le cabinet avait résolu de retirer sa mesure. La difficulté se trouve de cette manière ajournée à la prochaine session. Cependant mesdames les suffragettes ne l'entendent pas de cette oreille. Déçues dans leur attente, elles ont repris avec une recrudescence de fureur leur campagne de violence et de désordre. Elles ont saccagé les vitrines des boutiques, saboté les boîtes postales. Elles sont même allées jusqu'à faire sauter une maison de M. Lloyd-George, près de Londres. Les arrestations et les condamnations ne semblent pas capables de dompter ces furies. Les pouvoirs publics ne savent quelles mesures adopter pour mettre fin à ces scènes de vandalisme. Les femmes, ou plutôt les mégères, qui se distinguent par ces tristes exploits font preuve d'une détestable mentalité. Elles ne sauraient mieux s'y prendre pour ruiner la cause qu'elles veulent faire triompher, ni mieux démontrer la sagesse des hommes d'Etat qui repoussent leurs revendications furibondes.

Le gouvernement Asquith, poursuivant son programme de réformes radicales, a fait voter par la Chambre des Communes son projet de loi relatif à la sécularisation de l'Eglise galloise. Il a cependant failli encore subir une défaite imprévue, dans la prise en considération de cette mesure. Un amendement de l'opposition, dont l'effet aurait été de tuer le bill, n'a été repoussé que par une majorité de 29 voix, le vote étant de 249 contre 220. Deux députés ministériels ont sauvé la position par leur verbosité de circonstance, qui a donné aux whips libéraux le temps de racoler assez de partisans pour empêcher la défaite du cabinet. Sur le vote final le ministère a eu 107 voix de majorité. Mais les dispositions financières du bill ont été profondément modifiées. Et l'Eglise anglicane

se trouverait à recevoir encore 203,000 louis sterling sur les 260,000 louis, qui forment le revenu total de l'Eglise "établie" dans le pays de Galles. Cependant pour le moment, le vieil ordre de choses va subsister, car la Chambre des lords, comme on s'y attendait, a rejeté le bill, réservé sans doute à la même fortune que celui du *Home Rule* : réadoption aux Communes, nouveau rejet par les lords et troisième adoption par la Chambre basse, suivie de la sanction royale nonobstant l'opposition de la Chambre haute.

La question de la défense navale continue toujours à préoccuper le ministère et le Parlement. Vingt-deux vaisseaux de ligne et croiseurs vont être en construction cette année dans les chantiers anglais. Et de plus on annonce que le premier lord de l'Amirauté, M. Winston Churchill, a pratiquement promis de demander aux Chambres un vote additionnel d'argent pour la construction de cinq autres navires, peut-être de six, eu égard à la situation méditerranéenne et à l'accroissement des forces navales de l'Autriche et de l'Italie.

L'Allemagne semble commencer à comprendre qu'il lui sera bien difficile de distancer la Grande-Bretagne dans la voie des armements maritimes. Des dépêches de Berlin ont annoncé que le ministre de la marine de l'empire a fait des déclarations importantes devant la commission du budget. Il a fait allusion au discours prononcé le printemps dernier par M. Winston Churchill, dans lequel celui-ci informait le Parlement que le cabinet était déterminé à maintenir la proportion de 16 dreadnoughts anglais contre 10 allemands. Et il aurait ajouté que, d'après les vues de l'amirauté germanique, une telle proportion n'a rien d'alarmant pour l'Allemagne. Ceci semblerait indiquer que, sur cette base, une entente au moins tacite pourrait exister entre les deux pays. Cependant, la presse officieuse allemande s'est attachée à répudier une telle interprétation de l'incident. La *Gazette de Cologne* a déclaré

que l'amiral Von Tirpitz n'a jamais eu l'idée d'annoncer une " entente navale ", et qu'il est entièrement faux d'interpréter ses paroles comme indiquant quelque chose de nouveau ou une déviation quelconque dans la politique navale de l'Allemagne.

Il est évident qu'après le règlement de la question du *Home Rule* et de la question de l'Eglise galloise, le cabinet libéral aura encore une tâche ardue à accomplir. S'il obéit à l'impulsion du chancelier de l'échiquier, il lui faudra aborder le problème de la réforme agraire en Angleterre. Dans un récent discours prononcé devant le club national-libéral, M. Lloyd George a déclaré que le devoir le plus important du libéralisme dans un prochain avenir sera " la régénération de la vie rurale, l'émancipation de la terre de ce pays paralysée par l'étreinte d'un système usé, antique et stérile ". On sait que ce ministre a institué une commission non officielle pour faire une enquête sur les relations entre landlords et tenanciers. Le rapport de cette commission doit être publié prochainement. " Quand il le sera, a dit M. Lloyd-George, on verra à n'en pouvoir douter que des centaines de mille, sinon des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, vivent quant aux gages, à l'habitation et aux autres conditions de travail, de manière à faire rougir de honte ce grand empire. Il sera prouvé que notre riche pays ne donne pas l'abri de logis convenables aux travailleurs engagés dans un labeur dont dépend notre existence même. " Ce discours a produit une vive sensation. La presse unioniste prétend que le chancelier de l'échiquier a voulu protester contre la résistance que rencontreraient ses projets agraires dans le cabinet, et de la part du premier ministre lui-même. Mais les journaux ministériels se moquent de ces prétentions. Le *Daily News* affirme que le rapport de la commission agraire dénoncera un état de choses qui rendra inévitable une législation destinée à secourir les

travailleurs agricoles. Elle devrait pourvoir à l'établissement d'un salaire minimum d'un louis par semaine. Chaque journalier qui requiert un cottage devrait en avoir un avec un morceau de terre indépendant du landlord. Les réformes agricoles devraient être assises sur une base scientifique, y compris le développement du principe coopératif.

Il doit incontestablement y avoir quelque chose à faire pour améliorer la condition des travailleurs agricoles en Angleterre. Mais le danger c'est que le chancelier de l'échiquier, entraîné par sa tendance vers les solutions radicales,aille trop loin dans ses projets de réforme, et s'inspire des théories socialistes dont l'application bouleverserait toute l'économie du système agricole anglais.

Une autre question qui va être abordée par le ministère, aussitôt que la première partie de son programme législatif sera expédiée, c'est celle de l'éducation. Dans un discours à Manchester, le chancelier d'Angleterre, lord Haldane, a annoncé que le gouvernement actuel se propose de soumettre au Parlement une grande mesure pour l'amélioration de l'instruction élémentaire, secondaire et supérieure. Le projet établirait une gradation, en vertu de laquelle l'école primaire serait reliée à l'université, de sorte qu'à l'avenir l'enfant de n'importe quel citoyen pourrait monter tous les échelons de l'échelle et parvenir jusqu'à la plus haute éducation, s'il avait les facultés et les aptitudes requises, sans être arrêté par le défaut d'argent. L'objet en vue serait de fortifier et de rendre plus complet tout le système de l'éducation nationale, d'augmenter l'efficacité générale de la nation, de mettre en oeuvre aussi entièrement que possible les talents des enfants, quelle que soit leur condition, et de maintenir la puissance productive de la race à un niveau qui lui donnera des avantages égaux à ceux des autres grandes nations du monde. L'adoption d'une telle mesure marquerait, dit-on,une nouvelle ère

dans le développement de la vie nationale. L'oeuvre de l'éducation commencerait plus tôt et se poursuivrait plus tard. Le nombre des universités serait accru, de manière à correspondre à tous les besoins locaux.

Certes nous ne saurions méconnaître ce qu'il y a de grand dans une conception de ce genre. Mais ici, encore,nous voyons de périlleux écueils. Le radicalisme anglais pourrait être tenté d'imposer à l'Angleterre le régime de neutralité, d'injustice et d'arbitraire infligé à la France par l'esprit jacobin et sectaire. Dieu préserve la Grande-Bretagne de la mainmise de l'Etat sur l'éducation nationale !

* * *

Depuis le 18 février courant, un nouveau septennat présidentiel est commencé en France. A cette date, M. Poincaré est entré en charge. Et son premier acte a été de confirmer en fonctions M. Briand et son cabinet. C'était prévu. Mais il est regrettable que ce cabinet soit aussi peu satisfaisant dans sa composition. Sans doute on ne pouvait s'attendre à une administration capable de donner une satisfaction complète et immédiate aux légitimes revendications de ceux qui luttent pour la liberté scolaire et la liberté religieuse. Toutefois on pouvait espérer que le nouveau cabinet ressemblerait le plus possible à celui que présidait M. Poincaré, et ne serait pas plus inquiétant. Or, c'est le contraire qui est arrivé. M. Briand a formé en somme un mauvais ministère, et un petit ministère. Sur douze ministres il y six radicaux ou radicaux-socialistes, et les autres sont des hommes, comme M. Barthou, toujours prêts à donner des gages au sectarisme et au jacobinisme. Le portefeuille de l'Instruction publique a été confié à M. Steeg, l'un des plus insidieux ennemis de l'enseignement libre, et l'un des plus acharnés protagonistes de l'école sans

Dieu, qu'il y ait en France. La déclaration ministérielle de M. Briand n'a pas atténué la mauvaise impression causée par la liste des ministres. Elle contenait un couplet très accentué au sujet de la défense laïque. Les projets de loi oppressifs, qu'on avait laissés un peu au rancart en ces derniers temps, devront être remis en vedette et poussés avec vigueur et célérité. Quant à la réforme électorale, la déclaration contenait un passage de nature à inquiéter les proportionnalistes. M. Briand y laissait entrevoir des concessions fâcheuses aux adversaires irréductibles de cette législation.

Malgré ces avances les combistes ne se sont pas montrés trop satisfaits. Leur tactique est de faire grise mine au ministère pour l'intimider davantage et l'amener à des concessions de plus en plus marquées. D'autre part les membres de la droite et de l'Action libérale, qui ont fait triompher la candidature de M. Poincaré, se persuadent de plus en plus que leur satisfaction de l'échec subi à Versailles par MM. Combes et Clemenceau devra rester confinée dans le domaine purement et strictement platonique. Deux citations indiqueront les nuances diverses de sentiment et d'impression qui ont prévalu à ce sujet dans les rangs catholiques. Au lendemain du Congrès de Versailles, où fut élu M. Poincaré, le comte de Mun écrivait dans l'*Echo de Paris* : " Le drapeau est menacé. Nul n'en doute. La France est debout, prête au sacrifice, non pas résignée à l'immolation. Elle veut que, demain, quant sonnera l'heure, son armée soit puissante, non seulement par ses armes, par son labeur et par sa force technique, mais par sa discipline, par sa confiance envers ses chefs et par sa force morale. Elle veut, derrière ses étendards, voir tous ses fils unis dans une même pensée, rassemblés dans un seul amour, et que, dès aujourd'hui, pour former cet infrangible faisceau, l'abolition des haines fratricides rapproche leurs coeurs et joigne leurs mains. Elle veut vivre enfin,

elle le veut avec une immense et grandissante ardeur. Et c'est pour vivre que, d'un mouvement instinctif, sans hésitation et sans brigue, elle a désigné le président de la République, choisissant l'homme que, depuis un an, à travers toutes les déceptions, toutes les faiblesses d'un gouvernement intérieur encore dominé par l'esprit sectaire, elle a vu servir dignement son intérêt national, grandir son prestige et fortifier son autorité. Sa voix a plus fait pour M. Poincaré que nos bulletins de vote. Il faut qu'il l'entende et qu'il lui réponde."

Le comte de Mun et ses amis avaient voté pour M. Poincaré, évidemment, parce que celui-ci avait donné satisfaction au sentiment national dans sa politique extérieure, et aussi parce qu'il avait pour concurrent l'homme-lige de MM. Combes et Clemenceau. Mais beaucoup de catholiques, tout en reconnaissant qu'il valait mieux voter pour M. Poincaré que pour M. Pams, y mettaient peu d'enthousiasme et déclaraient n'avoir aucune illusion quant au changement de régime. L'*Univers* donnait cette note dans un article d'où nous extrayons les lignes suivantes : " Le président de demain voudra certainement remplir son devoir, mais sa volonté est chancelante : elle ne résistera pas aux assauts du monde maçonnique. Et, au lieu d'être le président de la France, comme il le prétend, il sera, à l'instar de ses prédécesseurs, l'homme d'une faction, moins carrément peut-être, puisqu'il est de nature hésitante. "

En tenant compte de toutes ces expressions d'opinions, nous croyons qu'on peut augurer ce qui suit de M. Poincaré devenu président. Il exercera la part d'influence que lui accorde la constitution, et que lui assurent sa situation et sa valeur personnelle, pour faire conserver à la France la ferme attitude qu'il lui a fait prendre devant l'Europe, pour faire prévaloir à l'extérieur une politique vraiment nationale. Et quant à la politique intérieure, il s'efforcera de la maintenir

dans la ligne suivie par lui comme premier ministre : pas de sectarisme à outrance, s'il y a moyen de l'éviter sans trop de tracas; mais concessions périodiques à l'intolérance et à la manie persécutrice des blocards.

En commençant sa présidence, M. Poincaré a adressé aux Chambres un message, dans lequel s'accentue surtout, autant que nous pouvons en juger par les dépêches, le meilleur côté de sa politique. Après avoir parlé du rôle qui incombe à un président de la République française, et fait l'éloge du régime républicain, il a insisté sur le besoin d'un pouvoir exécutif ferme. Puis il a signalé la gravité de l'heure actuelle et rappelé que la paix ne dépend pas d'une seule puissance. Une nation ne saurait être pacifique à moins d'être fortement armée. Ce serait un crime de laisser la France diminuer ses forces alors que les autres peuples augmentent les leurs. Le message se termine par un chaleureux éloge de l'armée, de la marine et de la diplomatie française.

Comme corollaire de ce document présidentiel, le cabinet français se propose, annonce-t-on, de présenter trois projets de loi, ayant pour objet de fortifier l'armée. Si l'on en croit les dépêches, le gouvernement demanderait d'abord l'urgence "pour un crédit extraordinaire de 80 millions afin d'achever, avant 1914, la réforme du matériel et de l'outillage des places fortes, la transformation des obus, l'amélioration des transports, l'augmentation des munitions pour l'artillerie. Il demanderait ensuite un crédit de 500 millions pour réaliser le programme militaire : le réarmement de plusieurs unités, notamment de l'artillerie lourde; le développement du service aéronautique; l'impulsion à donner aux engagements et réengagements; le recrutement intensif des indigènes en Algérie et en Tunisie, ainsi que dans l'Afrique occidentale. Enfin, comme troisième projet on assure que le gouvernement, demandera le rétablissement de la loi de trois ans. Sur ce sujet

les avis seraient partagés. M. Etienne, le ministre de la guerre, serait en faveur du service militaire de trois ans pour toute l'armée; d'autres favoriseraient le service de trois ans pour les soldats de certaines armes spéciales, et de deux ans et demi pour le reste de l'armée, ce qui augmenterait la force de l'armée sur le pied de paix par la combinaison des deux systèmes. Les projets auraient été discutés à fond au cours de six conférences ministérielles où furent examinées les propositions spéciales élaborées par le ministre de la guerre. Les ministres ont convoqué pour se renseigner nombre d'experts du Sénat et de la Chambre des députés. "

Ce qui déterminerait surtout cette série de mesures vigoureuses de la part du gouvernement français, ce serait la présentation de la nouvelle loi militaire allemande qui porterait l'effectif de l'armée impériale en temps de paix à 850,000 hommes. Les bons Français ne marchanderont pas à l'administration les sacrifices requis pour augmenter la force de la défense nationale. Mais pourquoi les gouvernants à leur tour ne comprendraient-ils pas le noble langage que leur tenait le comte de Mun, au lendemain de l'élection présidentielle ? Pourquoi ne renonceraient-ils pas pour toujours à la politique néfaste de discorde et d'ostracisme, afin de former cet " infrangible faisceau " dont parlait l'éloquent publiciste? Hélas! l'expérience du passé permet-elle un tel espoir ?

* * *

Nous avons mentionné, dans notre dernière chronique, la démission retentissante donnée par M. Maura, le chef du parti conservateur espagnol, à la suite de la reconstitution du cabinet Romanones, et sa dénonciation des accointances funestes que les détenteurs du pouvoir avaient depuis quelque temps avec les partis antidynastiques, les républicains et les

révolutionnaires. Subséquemment, une réunion plénière du parti conservateur a eu lieu, et l'on a unanimement conjuré l'éminent homme d'Etat de revenir sur sa décision et de reprendre son poste à la tête du parti, ce à quoi M. Maura a consenti. Cet incident a mis en pleine lumière une situation étrange. Dans le parlement espagnol il y a deux grands partis dynastiques, qui font tous deux profession d'être dévoués à la monarchie et à la dynastie règnante : le parti libéral et le parti conservateur. Ils se sont succédés périodiquement au pouvoir depuis la restauration de la royauté alphonsiste, il y a trente ou trente-cinq ans. Jusque là rien d'extraordinaire ; cette alternance ministérielle est la loi commune des gouvernements parlementaires. Mais voici ce qui sort de l'ordinaire pratique constitutionnelle. En Espagne, depuis un bon nombre d'années, il semble y avoir entente entre les deux partis, aux fins de se passer la main au bout de certaines périodes, déterminées d'un commun accord. Le ministère s'entend avec l'opposition pour disparaître à certains moments jugés opportuns ; et l'opposition, tout en combattant le ministère et ses mesures, ne le fait qu'en observant une discipline spéciale, en ne dépassant pas telle limite, en laissant au gouvernement une suffisante liberté d'action, en collaborant, pour ainsi dire, avec le cabinet, et en se gardant bien de hâter, par une combativité, une ardeur belliqueuse, une impatience contraires au protocole, le moment où elle devra être chargée de prendre à son tour les rênes de l'administration. Il s'est établi ainsi un système de rotation volontaire, de retraites et d'avènements ministériels, prévus et fixés d'avance par une espèce de concordat non écrit, mais observé mutuellement par les deux partis, qui constitue une énorme singularité aux yeux des politiques habitués à la pratique du parlementarisme britannique. Naturellement, les partis antidynastiques, les groupes carlistes, républicains, socialistes, restent en-dehors de cette entente officieuse.

M. Antonio Maura, l'homme public le plus distingué que possède en ce moment l'Espagne, n'a pas voulu ou n'a pas pu se soustraire à cette anormale coutume. Au moment de l'agitation provoquée par l'exécution du docteur d'anarchie qui s'appelait Ferrer, quoiqu'il fût maître du Parlement, il s'effaça pour faire place à un ministère libéral. Et depuis lors, tout en remplissant avec talent son rôle de chef d'opposition, il s'est constamment abstenu des campagnes outrancières qui eussent pu entraîner une crise gouvernementale. Pour notre part, n'ayant pas encore parfaitement percé à jour l'étrange système espagnol, nous nous étions plus d'une fois demandé, durant le règne du funeste et infortuné M. Canalejas, pourquoi M. Maura ne donnait pas toute la mesure de sa force, ne chargeait pas à fond contre le ministère, lorsque celui-ci faisait adopter quelques-uns de ses détestables projets de loi. Nous avons maintenant la clef du mystère : le moment n'était pas arrivé.

Il nous est impossible d'approuver un tel système, qui implique un manque de logique,un manque de sincérité politique et conduit presque fatalement aux compromissions fâcheuses, à l'oubli, à l'obscurcissement, à l'affaiblissement des principes. On l'excuse en invoquant la nécessité pour la monarchie espagnole d'avoir toujours sous la main un cabinet de rechange, prêt à couvrir le souverain, et à soutenir en toute éventualité l'intérêt dynastique, qui se confond avec l'intérêt national. Nous n'entendons pas disséquer ici cet argument, auquel nous entrevoyons pourtant plusieurs réponses. Notre but est tout simplement d'expliquer une situation étonnamment complexe.

Depuis quelque temps, le parti libéral semblait adopter une attitude nouvelle, incompatible avec le concordat tacite que nous venons de mentionner. Il faisait des avances au parti antidynastique le plus irréconciliable, au parti répu-

blicain. Il semblait vouloir lui donner des gages, afin de gagner son appui, et de réussir peut-être ainsi à se perpétuer au pouvoir. Cependant, l'entente rotative n'était pas rompue, et même on pouvait prévoir qu'elle allait encore une fois produire son effet habituel, un changement de cabinet. On affirme qu'il était convenu entre M. Canalejas et M. Maura qu'une fois le budget voté et le traité franco-espagnol ratifié, le parti libéral cèderait la place au parti conservateur. L'assassinat du premier ministre nécessita un remaniement ministériel. M. Romanones fut appelé pour terminer l'oeuvre commencée. Il fit voter le budget et approuver le traité. Puis il donna sa démission, mais de l'air d'un homme qui désire rester au pouvoir. Alphonse XIII, dont les inspirations politiques ne paraissent pas heureuses, au lieu d'appeler M. Maura, demanda au président du conseil démissionnaire de réorganiser l'administration. Le comte de Romanones s'empressa d'accepter et le concordat reçut un accroc de fortes dimensions. Evidemment les chefs libéraux escomptaient l'appui ou le bon vouloir des groupes avancés,pour se dispenser de la collaboration conditionnelle et relative de l'opposition conservatrice. M. Maura vit dans l'adoption de cette tactique inusitée une menace et un péril pour la monarchie. Et pour conjurer le danger, il donna sa démission en l'accompagnant d'un cri d'alarme. Puis son parti s'étant rallié en masse autour de lui, il consentit à rester à son poste. Il ne semble pas toutefois que son avertissement ait produit l'effet désiré. Car, à la stupéfaction des plus dévoués monarchistes, Alphonse XIII a récemment mandé au palais M. Azcarato, le chef du parti républicain parlementaire, avec qui il a eu une entrevue d'une heure et demie, dont ce dernier s'est déclaré enchanté. Le jeune roi croit-il donc qu'avec quelques égards compromettants, il va rallier au trône les frères et les émules des sectaires, qui, de l'autre côté de la frontière, ont tué un souverain et fait crouler une monarchie ?

Le cabinet Romanones est une prolongation du cabinet Canalejas. Il est animé du même esprit. Cependant, obéissant à je ne sais quelle arrière-pensée, il a cru opportun de renouer avec le Saint-Siège les relations diplomatiques, interrompues depuis deux ou trois ans, et de négocier avec le Vatican relativement à la loi dite du "cadenas". On en est venu à un accord temporaire en vertu duquel, pendant deux ans, il ne sera pas ouvert de nouvelles maisons religieuses en Espagne sans le consentement spécial du Saint-Siège, qui, lui, s'entendra avec le gouvernement. Canalejas, s'il l'eût voulu, aurait pu conclure avec Rome le même arrangement. Mais il avait tenu à procéder *ex parte,* au mépris des conventions concordataires, et c'était de là qu'avait surgi la rupture. Naturellement, comme le fait observer une correspondance romaine, ce nouveau *modus vivendi* entre le Saint-Siège et le gouvernement espagnol, a été " traduit par celui-ci et ses organes en style " laïque "; et on a annoncé qu'à la suite d'une entente avec le Saint-Siège, la loi du cadenas Canalejas restera en vigueur pendant deux ans, jusqu'à ce qu'une loi sur les associations soit approuvée ". Un ambassadeur, M. Calveton, a été envoyé à Rome par le cabinet de Madrid pour reprendre les relations diplomatiques avec le Vatican.

* * *

Les négociations pour la paix ayant avorté à la conférence de Londres, les hostilités ont recommencé dans la péninsule balkanique. Le siège d'Andrinople a été repris avec une recrudescence de vigueur. La malheureuse ville est à moitié détruite. De toutes parts les Turcs ont subi de cruels échecs. La terreur règne dans Constantinople. Et les Jeunes Turcs, voyant la situation désespérée, s'adressent à l'Europe pour obtenir une paix dont ils ont empêché la signature par

leur criminel coup d'Etat. Maintenant les alliés voudront-ils s'arrêter avant d'avoir dit le dernier mot de cette guerre, d'avoir jeté les Turcs dans le Bosphore et d'avoir fait tomber le Croissant des minarets de Sainte-Sophie ? Il est permis d'en douter.

* * *

Au Canada, la session fédérale se poursuit lentement. La première phase du débat sur la loi navale s'est terminée par une série de votes. Un amendement de M. Verville, acceptant le principe de l'amendement Laurier, mais concluant à un appel au peuple, a été rejeté par 37 voix. L'amendement Laurier lui-même, dont nous avons donné la substance, a été repoussé par la même majorité. Et les résolutions Borden ont été adoptées à une majorité de 32 voix. On a abordé, depuis, la seconde lecture du bill. Les probabilités sont que la session ne se terminera pas avant la fin de juin.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 24 février 1913.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — L'EDIT DE MILAN (*La Revue Sociale Catholique*, Article de M. Godefroy Kurth—janvier 1913).—LES PORTES DE ROME (*Le Gaulois*, Article de M. Camille Bellaigue—14 novembre 1912).—ROME ET LA FRANCE (*Les Annales religieuses d'Orléans*, Article de Mgr Touchet —18 janvier 1913).—UNE LOI HISTORIQUE (*La République française*, Article de M. Louis Madelin—octobre 1912). — LES LÉGENDES DE SAINTE-SOPHIE (*La Libre Parole*, Article de M. Reverdy—octobre 1912).—UN TOUCHANT ÉPISODE (Du *Gaulois* de Paris, par *B.*—20 janvier 1913).—A L'EGLISE OU AU TEMPLE (*La Réponse*, Article du directeur, M. l'abbé E. Duplessis—janvier 1913).—LA PAROISSE CANADIENNE (*Le Mois littéraire et pittoresque*, Article de M. Gustave Zidler—janvier 1913).

L'EDIT DE MILAN (*La Revue Sociale Catholique,* article de M. Godefroy Kurth—janvier 1913). — M. Godefroy Kurth, l'historien bien connu, qui occupe depuis quarante ans une chaire à l'université de Liège, et dont les travaux sur les *Origines de la civilisation moderne* font autorité, vient de donner à la *Revue Sociale Catholique* un substantiel article sur l'*Edit de Milan.* L'*Action Sociale* de Québec l'a reproduit *in extenso* le 14 février dernier. Nous croyons quand même que nos lecteurs aimeront à en conserver avec nous quelques extraits. C'est en juin prochain—1913—que l'on célèbrera le seize centième anniversaire du fameux édit de Constantin, qui donnait enfin, après trois siècles de persécution, la liberté du droit commun à l'Eglise et aux chrétiens. En effet, ce fut le 13 juin 313 que le vainqueur de Maxence au *Ponte Molle* de Rome (12 octobre 312), reconnaissant au *Labarum* du Christ qui lui avait donné la vic-

toire — *in hoc signo vinces* — signa à Milan l'édit qui faisait l'Eglise libre. L'historien belge raconte, dans une page magistrale, la genèse et la portée de ce fait historique, l'un des plus importants, assurément, de l'histoire du monde.

Avant 313, il n'y avait pas eu de place dans ce monde pour l'Eglise de Dieu. Elle y était hors la loi, et mise sur le même pied que les cultes abominables importés d'Orient, contre lesquels s'exerçaient de temps à autre les rigueurs de la police romaine. Désignée à l'horreur et au mépris de la conscience publique, elle était, selon la parole du plus grand historien de l'antiquité, un objet de haine pour le genre humain. Contre elle, tout était permis, aucun châtiment n'était trop cruel pour ses fidèles. Les empereurs n'avaient pas de tâche plus noble que celle de travailler à l'exterminer. Depuis Néron, le sinistre cabotin qui fit illuminer ses fêtes nocturnes dans les jardins du Vatican par des chrétiens enduits de poix et convertis en torches vivantes, jusqu'à la brute illettrée qui répondait au nom de Galère et que les lauriers de Néron semblent avoir empêché de dormir, le sang chrétien a coulé comme un fleuve. Le fer et le feu ont été à l'oeuvre sans relâche; les supplices les plus raffinés ont sévi; ni la jeunesse, ni l'innocence n'ont été épargnées. D'un bout à l'autre du monde a retenti le cri sauvage : " Les chrétiens aux bêtes! " Avec les bourreaux ont travaillé les pamphlétaires, qui ont recouru à l'arme du ridicule, ou manié de préférence celle de la calomnie. Les chrétiens se sont vus accusés à la fois de l'idôlatrie la plus abjecte et de l'immoralité la plus monstrueuse. Selon la formule chère à un fanatique moderne, on voulait, n'ayant pu noyer l'Eglise dans le sang, l'étouffer dans la boue. — Et voilà que soudain, à l'heure où le voeu impie semblait sur le point de devenir une réalité, l'Eglise catholique sortait des catacombes, rayonnante de jeunesse et de beauté, et prête à prendre la succession du vieux monde corrompu qui avait rêvé de mener ses funérailles. Un renversement prodigieux des situations avait lieu: la proscrite d'hier montait sur le trône des Césars, l'univers devenait chrétien, la parole du Maître se vérifiait: " Ne craignez rien, petit troupeau, moi j'ai vaincu le monde ".

Comment s'était produite cette merveilleuse péripétie ? Les historiens contemporains vont nous l'apprendre. C'était au cours des luttes acharnées que se livraient, pour la possession exclusive du pouvoir, les membres de la hiérarchie créée par Dioclétien.—Constantin et Maxence, restés en face l'un de l'autre, allaient vider sur les bords du Tibre la que-

relle dont l'issue vaudrait à l'un la mort, à l'autre l'empire. Maxence était le représentant de toutes les souillures de la société paienne. Constantin, à son insu, était déjà travaillé par l'inspiration d'un esprit nouveau. Qui allait l'emporter? Le misérable Maxence demandait le secret de l'avenir aux entrailles des animaux et même, dit-on, faisait disséquer des femmes et des enfants. Constantin, qui avait déjà dit adieu aux superstition paiennes, restait livré aux angoisses d'une conscience qui cherche sa voie et aux inquiétudes d'un général qui marche contre un ennemi supérieur en nombre. Préoccupé de savoir à quelle puissance céleste il s'adresserait, il délibéra longuement avec lui-même. Enfin, considérant que ceux qui avait mis leur confiance dans les dieux avaient péri, tandis que son père, qui adorait le Dieu unique, avait prospéré, il se tourna, comme plus tard Clovis, vers ce Dieu qui était celui des chrétiens et lui demanda sa protection.

M. Kurth expose alors, d'après Eusèbe et d'après Lactence, ce que furent la vision du *Labarum* et la victoire du *Ponte Melvius.* Dès le lendemain de la glorieuse journée, ajoute-t-il, l'empereur promulgua un édit qui mettait fin aux persécutions; mais le texte ne nous en a pas été conservé. Par bonheur, nous avons celui de Milan. En voici le passage essentiel :

Nous, Constantin et Licinius Augustus, nous étant rassemblés à Milan pour traiter toutes les affaires qui concernent l'intérêt et la sécurité de l'empire, nous avons pensé que, parmi les sujets qui devaient nous occuper, rien ne serait plus utile à nos peuples que de régler d'abord ce qui regarde la façon d'honorer la Divinité. Nous avons résolu d'accorder aux chrétiens et à tous les autres la liberté de pratiquer la religion qu'ils préfèrent, afin que la Divinité, qui réside dans le ciel, soit prospère et favorable aussi bien à nous qu'à tous ceux qui vivent sous notre domination. Il nous a paru que c'était un système très bon et très raisonnable de ne refuser à aucun de nos sujets, qu'il soit chrétien ou qu'il appartienne à un autre culte, le droit de suivre la religion qui lui convient le mieux. De cette manière, la Divinité suprême, que chacun de nous honorera désormais, pourra nous accorder sa faveur et sa bienveillance accoutumées. Il convient donc que Votre Excellence sache que nous supprimons toutes les

restrictions contenues dans l'édit précédent que nous vous avons envoyé au sujet des chrétiens et qu'à partir de ce moment nous leur permettons d'observer leur religion sans qu'il puissent être inquiétés ou molestés d'aucune manière. Nous avons tenu à vous le faire connaître de la manière la plus précise, pour que vous n'ignoriez pas que nous laissons aux chrétiens la liberté la plus complète, la plus absolue, de pratiquer leur culte, et puisque nous l'accordons aux chrétiens, Votre Excellence comprendra bien que les autres doivent posséder le même droit. Il est digne du siècle où nous vivons, il convient à la tranquilité dont jouit l'Empire, que la liberté soit complète pour tous nos sujets d'adorer le Dieu qu'ils ont choisi, et qu'aucun culte ne soit privé des honneurs qui lui sont dus.

M. Kurth expose ensuite comment l'Eglise se servit de sa liberté enfin conquise. Elle n'usa d'aucunes représailles envers ses persécuteurs. Le paganisme n'eut pas de martyrs, il tomba de lui-même dès qu'il ne fut plus soutenu par l'Etat. Sur ses ruines, l'Eglise établit son oeuvre de vie et de civilisation. Certes ce ne fut pas sans combat qu'elle y réussit, mais toujours elle ignora la violence.

Ce n'est pas un spectacle uniformément paisible et serein qu'offre cette vaste portion de l'histoire de l'humanité. L'Eglise ne s'appelle pas en vain *militante;* pour chacun de ses enfants la vie est un combat, pour elle-même la lutte contre la puissance des ténèbres est une condition d'existence. Et ce sont les vicissitudes de cette lutte toujours renaissante et coupée d'intervalles de paix qui constituent le fond de l'histoire moderne. Sur la haute mer de ce monde, la barque de Pierre a connu les heures sereines où l'alcyon fait son nid sur les flots, et les heures sombres où le matelot désespéré jette au patron ce cri d'alarme : " Sauvez-nous, car nous périssons ". Il y a eu des âges où l'Eglise à vu l'humanité confiante faire d'elle l'arbitre de ses destinées, et les têtes couronnées se prosterner dans la poussière à ses pieds. Elle en a vu d'autres où sa voix est restée sans écho, où l'ironie et le blasphème étaient la seule réponse des nations à ses enseignements. On peut dire, en jetant tour à tour les regards sur les légions de ses martyrs et sur les hordes de ses persécuteurs, que rien sur cette terre n'a été autant aimé ni autant haï. Elle a fait des conquêtes merveilleuses et elle a subi des pertes irréparables.

Elle a célébré des triomphes pleins de gloire et elle a passé par les épreuves les plus humiliantes. Elle a été entamée par les hérésies, mutilée par le schisme grec, coupée en deux par la sécession protestante, opprimée par l'absolutisme des rois, calomniée par les philosophes et persécutée par les révolutionnaires. Ses ennemis se sont persuadés plus d'une fois qu'ils en avaient fini avec elle. Au IIIe siècle, ils écrivaient fièrement *deleto nomine christiano.* Au XVIe, ils voulaient être *plutôt Turcs que papistes.*. Au XVIIIe, ils se ralliaient au cri d'*écrasez l'infâme.* Au XIXe, ils se vantaient dans leurs loges d'avoir creusé la fosse du catholicisme et d'en avoir rapproché son cadavre. Au XXe, ils se flattaient du haut des tribunes parlementaires d'avoir éteint les étoiles qu'il avait allumées dans le ciel de la civilisation. Mais la fréquence même avec laquelle ces espérances ont été formulées montre combien de fois l'histoire s'est chargée de leur infliger d'amères désillusions.

L'éminent historien développe encore, avec toute l'éloquence que donne la conviction, son magnifique précis d'histoire et il arrive ainsi à parler de la supériorité, en dépit des orages traversés, des nations chrétiennes sur les autres.

Cette supériorité des nations chrétiennes apparaît plus éclatante encore, si on les compare avec les autres nations qui sont restées, pour parler avec l'Ecriture, assises à l'ombre de la mort. Aujourd'hui encore, tracer sur une carte du monde les frontières du christianisme, c'est tracer celles de la civilisation. " Chose admirable ", écrit Montesquieu, " la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. " Elle a enseigné à l'homme les vérités les plus essentielles, les seules qu'il soit indispensable de connaître pour remplir sa mission ici-bas : elle lui a appris qui il est, d'où il vient, où il va, à qui il doit l'existence d'ici-bas, et à quelles conditions il se garantira celle de là-haut. Elle lui a apporté la loi nouvelle qui est aussi la loi définitive de l'humanité régénérée: " Aimez Dieu par-dessus toute chose et votre prochain comme vous-mêmes ". Avec ce credo qui a illuminé l'intelligence et ce code qui a ennobli le coeur, elle a regénéré le monde. Elle a créé une famille de nations heureuses et prospères dont tout le reste de l'humanité reconnaît la suprématie. Elle les a assises sur la base désormais inviolable de l'égalité humaine, qu'elle a substituée à la lèpre de l'esclavage antique. De même qu'elle a délivré l'esclave du joug

de son maître, elle a affranchi l'homme libre du joug de l'Etat en renfermant celui-ci dans les limites de sa mission et en protégeant contre lui le domaine de la conscience. Elle a embrassé dans un même amour tous les hommes, mais en se penchant avec une prédilection maternelle sur les plus déshérités. Elle a rendu la vie humaine sacrée depuis le moment de la conception. Elle a proclamé la famille inviolable en faisant du mariage un lien indissoluble. Elle a donné aux relations entre les sexes une règle d'une noblesse jusqu'alors insoupçonnée. Elle a créé des types nouveaux d'humanité qui sont les saints. Elle a inventé des professions sublimes qui feraient pâlir d'admiration et de stupeur les plus beaux génies de l'antiquité : celles des missionnaires et des soeurs de charité. Elle ne s'est pas désintéressée des misérables déchets sociaux pour lesquels le monde n'a que du mépris : elle a purifié par le repentir et par la pénitence les âmes les plus souillées et leur a rendu leur place dans la communion des saints. Elle a pénétré dans le sanctuaire de la conscience individuelle et y a pourchassé jusqu'à la pensée du mal, chose qu'aucune doctrine en dehors d'elle n'a jamais essayée. Le rayonnement de sa beauté s'est manifesté jusque dans le langage, où elle a introduit cet ensemble de notions nouvelles qui ont transformé la parole humaine : charité, renoncement, sacrifice, mortification, pénitence, résignation, tentation, épreuve, édification, vocation, martyre—mots célestes qui n'appartiennent qu'à la langue chrétienne et qui parfument la bouche qui les prononce ! Enfin elle a apporté ici-bas l'idéal d'une civilisation et elle l'a réalisé dans toute la mesure que rendait possible l'opposition acharnée de la puissance des ténèbres....

Les Portes de Rome (*Le Gaulois,* Article de M. Camille Bellaigue.—14 novembre 1912). — Eh ! oui, l'Eglise de Rome est une victorieuse, et ses victoires dépassent les limites du temps. Les *portes* de l'enfer, a dit son divin fondateur, ne prévaudront point contre elle. L'histoire l'établit superbement. C'est sans doute sous la motion de ce sentiment chrétien que M. Camille Bellaigue a écrit l'admirable article qu'il donnait naguère au *Gaulois,* et où il chantait les *Portes de Rome.* Partout autrefois la puissance publique paraissait aux portes des villes, où se tenaient les conseils et se prononçaient les jugements. Bossuet l'a noté quelque part, et le texte qui

consacre la primauté de Pierre — *Tu es Pierre... et les portes de l'enfer ne prévaudront point* — ne s'explique que par ce souvenir des usages antiques. De même l'appellation de la *Sublime Porte,* qui gouverne l'empire ottoman,n'a pas d'autre origine. Entre toutes, les *Portes* de Rome, estime justement M. Bellaigue, ont un caractère de grandeur spéciale. Et il parle de la *Porte du Peuple,* qui est celle des artistes, de la *Porte Saint-Sébastien* et de la *Porte Saint-Paul,* qui furent celles des héros et des martyrs. Nous voulons retenir ici la conclusion de son article, si jolie, et toute palpitante de foi catholique.

Elles s'ouvrent, les portes de Rome, tantôt sur l'idéal et tantôt sur le réel. Par les unes s'élance le regard, et, par les autres, c'est la pensée ou le rêve. Hors de la ville, entre le faubourg San Giovanni et la campagne, le chemin de Frascati rencontre un aqueduc antique. Il le passe sous une arche qu'on appelle la *porta Furba.* Je ne sais pas de plus soudain et plus magnifique passage, pas d'entrée plus saisissante dans le royaume, apparu tout à coup et tout entier, du silence, de la solitude et de la lumière. Il y a là comme un de ces coups de surprise, dont les yeux qui l'ont reçu demeurent éblouis pour toujours. — Dans Rome, au coeur de Rome, il est des portes encore qu'on pourrait appeler pieuses, mais dont la piété, grâce à Dieu, n'a rien souffert: ce sont les *portes vaticanes.* J'en aime le seuil muet et mystérieux, qui semble aujourd'hui — pour combien de temps!— séparer deux mondes. Sous les fenêtres mêmes des appartements pontificaux, derrière la colonnade du Bernin, l'une de ces portes s'ouvre dans la muraille du palais. Un corps central et deux pavillons, crénelés tous trois, la composent. Là-haut, une seule fenêtre, étroite et grillée, surmonte le taureau sculpté des Borgia et le chiffre 1492, date de l'avènement d'Alexandre. La galerie supérieure est fleurie de géraniums, d'aloès bleuâtres, et porte une modeste *pergola* de Jasmin. Un suisse, assis et somnolent, garde l'entrée interdite. En ce coin de la Rome ancienne, de la Rome pontificale, de Rome en un mot, au murmure des deux fontaines, parmi les marchands de fruits et de fleurs, il fait bon écouter la grosse horloge de Saint-Pierre sonner dans l'air limpide les heures des matins d'été. — C'est une autre joie, et plus grave, de franchir la *porte vaticane* par excellence, le *portone,* comme on l'appelle à Rome, le vieux portail de

bronze que les siècles ont verdi. La porte par excellence! Non, en vérité, pas encore. Il faut monter, monter plus haut, gravir les étages de marbre, traverser des salles après des salles, celles-là toujours et toutes ouvertes. Au fond de la dernière seulement, une petite porte, basse et tendue de damas rouge, est fermée. Entre toutes les portes romaines, celle-là mériterait qu'on reprit en son honneur les plus belles appellations des saints livres. La voilà, cette porte " que le Seigneur aime par-dessus toutes les tentes de Jacob ". Le seuil même de Saint-Pierre est à peine plus émouvant à passer. Au fond de son tombeau, l'Apôtre n'est plus qu'un peu de cendres. Derrière cette cloison de bois et de pourpre, l'Apôtre, à jamais, est vivant.

ROME ET LA FRANCE (*Les Annales religieuses d'Orléans*, Article de Mgr Touchet—18 janvier 1913).—Nous ne quitterons pas Rome sans parler du pape, et c'est Mgr Touchet, l'éloquent évêque d'Orléans, que nous avons tous applaudi au Congrès de Montréal en 1910, qui va nous en parler. Rentrant récemment d'un voyage à Rome, Sa Grandeur écrivait ainsi à ces diocésains au sujet du Saint-Père Pie X :

J'y ai trouvé le Souverain-Pontife en santé excellente, portant avec une énergie souveraine le fardeau de ses soixante-dix huit années et celui plus lourd encore, je pense, de sa redoutable charge. Il est toujours celui que j'osais décrire il y a dix ans comme il suit : " L'âme de Pie X est toute d'amour, de paix, d'onction. Sa parole est d'une douceur pénétrante son geste d'une accueillance qui captive et retient. Mais sous le cristal de ces apparences, il y a une force énorme, susceptible de se transformer en cet esprit de sacrifice et d'optimisme qui, seul, risque les corps à corps sublimes avec les intérêts et les abus appuyés sur quelque passé que ce soit. Ceux qui ont approché Pie X une fois en passant, à plus forte raison ceux qui vivent dans son voisinage, en ont tous l'impression. Qu'on se rappelle la fameuse et énigmatique inscription gravée sur le livre que tient le Lion de Venise — cette Venise d'où nous vient le Pape — au-dessus de la Porte du Palais des Doges : *Pax tibi, Marce, evangelista meus !* Paix à toi, Marc, mon évangéliste ! Cela, tenu par un lion, signifie sans doute, en son dernier fond, que les doux sont forts et que les forts sont doux! Appliquez dans toute sa teneur à Pie X." — Depuis que nous pro-

noncions ces paroles que d'événements! Que de luttes Pie X a soutenues! Avec quelle vigueur il a défendu la vérité catholique ! Ne craignons pas de l'écrire, avec quelle vigueur il a défendu la raison, le bon sens, dissipés, perdus dans d'incompréhensibles et fous rêves décorés du nom de philosophies nouvelles ou de nouvelles théologies! Par quelles angoisses il a passé, ce vieillard auguste, quand il a dû, par exemple, prendre les décisions qui ont fixé chez nous le sort de l'Eglise, séparée, par un coup de violence, de l'Etat. " Les inquiétudes de toutes sortes ne nous laissent pas un sommeil bien long ni bien tranquille ", daignait-il me dire à moi-même lors de ma récente visite. Il n'est point étonnant donc que quelque voile de mélancolie enveloppe sa personne sacrée. C'est la mélancolie qu'impriment sur le visage l'habitude des austères pensées, l'acceptation des rudes et incessants devoirs, la soumission enfin aux traverses, aux fatigues, aux dénis de justice, imposés par le Christ à son Vicaire pour le bien de leur commun troupeau. Mais nul découragement, nul abattement sous le faix; une vaillance, un ressort extraordinaire, qui se décèlent dans la fermeté du regard, de la parole, du conseil. Partout Pie X apparaît le Pape : consolant en Pape, dirigeant en Pape, enseignant en Pape, ordonnant, défendant en Pape, sans hésitation, sans trouble, sans précipitation, sans préoccupation d'ordre humain. Il est et se sent responsable, lui, lui seul, de l'Eglise universelle, devant le temps présent, devant l'histoire, devant Dieu; et, visiblement, il ne perd jamais du regard de son âme cette très écrasante et, par une contradiction cependant explicable, cette très fortifiante réalité.

Une loi historique (*La République française,* Article de M. Louis Madelin—octobre 1912). — C'est à propos des Turcs et de l'écroulement de leur puissance en Europe que M. Madelin, l'historien français que nous avons entendu à Montréal il y a trois ou quatre ans, philosophait l'automne passé avec le sens critique aigu qui le distingue. Le contraste est saisissant vraiment, après ce qu'on vient de lire de Mgr Touchet sur la force de résistance du successeur de saint Pierre. On touche là du doigt le *portae inferi non praevalebunt* dont nous parlions tantôt.

Les lois historiques n'ont pas la rigueur des lois physiques, écrit M.

Madelin, c'est vrai, en ce sens qu'elles ne sont pas liées à des conditions étroites de temps et de circonstances. Mais il n'est pas douteux que certaines lois historiques n'ont jamais souffert d'exceptions — même lorsque, pendant des siècles, elles ont paru ne se pas justifier. Le long séjour des Turcs ottomans dans la péninsule des Balkans allait contre une loi historique — ce qui, pour un historien, est le premier des crimes. Nous avons déjà vu de petites tribus guerrières envahir un vaste pays et y installer définitivement leur domination. Pour ne citer que deux exemples fameux, les Francs Saliens qui, au IVe siècle, étaient une poignée de guerriers campés entre la Somme et l'Escaut, conquirent en quelques années la Gaule de telle façon qu'à l'heure présente elle s'appelle la France,et les Normands qui, sous Guillaume le Conquérant, n'étaient qu'une belle armée bardée de fer, s'emparèrent de l'Angleterre, alors saxonne, de telle manière que le roi Georges tient ou est censé tenir sa couronne du rude Guillaume et que les lords se cherchent des ancêtres et parfois n'ont pas de peine à en trouver parmi les compagnons normands. — Mais c'est que ces tribus guerrières, Francs du IVe siècle, Normands du XIe, après quelques hésitations de leur orgueil, surent se fondre dans une certaine mesure, mais dans une mesure très appréciable, avec les peuples conquis. — Ce fut la merveilleuse politique de Clovis que, tout en restant personnellement un rude guerrier germain, il ait le premier reconnu qu'il se fallait glisser dans les chausses des Romains de Gaule. Une fois de plus, les vainqueurs furent conquis par leur conquête, mais ce fut de propos délibéré. Les Francs, soldats du Rhin, guerriers païens, adoptèrent en grande partie les usages gallo-romains, la langue en train d'évoluer du latin au roman, et surtout la religion chrétienne qui les agrégea à l'Eglise, alors maîtresse et directrice des âmes. — Les Normands n'avaient pas à changer de religion. Eux, après un essai assez long, sacrifièrent surtout leur langue. Un siècle et demi après la conquête, l'aristocratie normande qui avait entendu maintenir dans ses rangs l'usage du roman, renonça, derrière la dynastie elle-même, à cet *a parte*. Des alliances entre Anglo-Saxons et Normands mêlèrent le sang. Peu à peu le Normand s'absorba dans l'Anglo-Saxon. Et c'est pourquoi on ne vit en aucun temps le Normand reconduit l'épée dans les reins jusqu'à la Manche et rejeté à la terre d'où il était parti, de même qu'on n'avait pas vu la tribu franque reculer peu à peu des limites du domaine conquis jusqu'aux cantons d'où elle était sortie. — Disons le mot : ces envahisseurs avaient pris racine, ces *déracinés* s'étaient *réenracinés*, et se réenracinant s'étaient mis à sucer

par leurs nouvelles racines le suc du sol national, cette sève qui, courant à travers un peuple jadis disparate, en fait *une nation.*

Il en est tout autrement quand une tribu ne veut pas ou ne peut pas s'enraciner en s'assimilant. Qu'une poignée de guerriers robustes et vaillants, animés par ailleurs d'un fanatisme religieux exalté, parvienne sous des chefs dignes d'eux à conquérir cantons, royaumes et empires, à étendre sur vingt pays sa domination et à la maintenir de longs siècles, cela est possible, puisque cela s'est vu. Mais si, faisant son orgueil de rester elle-même par les moeurs et la religion, elle demeure systématiquement réfractaire à toute assimilation, les jours de sa domination peuvent être longs, mais ils sont néanmoins comptés. — C'est l'histoire des Turcs ottomans... Les Turcs *voulurent* rester eux-mêmes. Ce fut leur force longtemps, il faut le reconnaître. Soldats d'Asie, ils restaient soldats redoutables par l'endurance comme par la férocité ; fidèles d'Allah, ils restaient observants, ayant pour l'*infidèle*, qu'il fût prince ou portefaix, un mélange de haine, de dégoût et de dédain. Tels qu'ils étaient, ils ne pouvaient pas se fondre avec les millions de chrétiens grecs, slaves, bulgares, roumains, leurs sujets. Il était même impossible qu'ils se transformassent. Un sultan qui essaya de moderniser n'arriva qu'à substituer le fez à l'énorme turban blanc sous lequel Gentile Bellini nous a peint Mahomet II, le conquérant de Constantinople. On sait quel échec rencontra l'essai d'organisation parlementaire. On a vu, nous avons tous connu des Turcs fort civilisés : mais c'était un très petit groupe : le gros restait — ce qui est admirable d'ailleurs — les hommes des quatre cents tentes.... Comparons la physionomie lourde et morne du sultan actuel avec celle de son aïeul et homonyme Mahomet II tel que j'ai pu, par une heureuse faveur, la contempler au Palais Layard, à Venise. Quelle tête fine, astucieuse, où les yeux disent la ruse, mais où la bouche trahit la férocité froide : on sent au service de ce cerveau une main musclée et nerveuse qui manie une armée comme un sabre. La main des sultans est, depuis longtemps, paralysée et, restant une tribu campée en Europe, les Ottomans étaient des soldats sans chef, un corps décapité. Il était fatal qu'il fût éliminé. Le Turc avait son berceau en Asie : il est ramené à l'Asie. Ce qui eût été contraire à la loi historique, c'est qu'il n'y fût pas ramené. Puisqu'il ne s'était pas enraciné en Europe, l'orage le devait emporter après l'avoir ébranlé.

Qui donc disait que notre époque était sans intérêt ? Voici que se termine tragiquement un drame six fois séculaire. Il se termine suivant la loi de l'histoire qui permet d'être devin à bon compte.

Les légendes de Sainte-Sophie (*La Libre Parole,* Article de M. Reverdy, octobre 1912). — Cet article, qui a trait lui aussi à la défaite des Turcs, a paru presqu'en même temps que le précédent. Il nous conduit dans le monde des légendes, et, pour sûr, nous ne voudrions pas donner à ce passage la valeur d'un document historique. Mais il est intéressant tout de même et convient au caractère de ces orientaux superstitieux et fatalistes que la guerre balkno-turque a tant mis en vedette devant l'opinion.

On connaît la légende de Sainte-Sophie? Au moment où Mahomet, à cheval, pénétrait dans la basilique (en 1453), un prêtre célébrait la messe. Au milieu du tumulte, des râles des mourants, des clameurs de victoire, il prit les vases sacrés et, interrompant le Saint-Sacrifice, il descendit de l'autel et sortit par une petite porte placée sous les galeries. La soldatesque turque se précipita à sa suite. Quand elle arriva devant l'emplacement de la porte, elle se heurta impuissante. La muraille s'était refermée, effaçant les traces du passage. Quand Sainte-Sophie sera rendue au culte chrétien, disent les Grecs, alors la muraille s'ouvrira de nouveau, le prêtre mystérieux apparaîtra et viendra achever sa messe. — Cela, c'est la légende grecque. Approchons-nous de l'heure où le culte chrétien va reprendre sur l'antique emplacement où prêcha saint Jean Chrysostôme, dans le monument même qu'éleva Justinien ? " Elevez un temple digne de la majesté de Dieu, avait dit l'empereur à ses architectes; il n'y a que la voûte des cieux qui soit digne de lui! Eh bien! imitez la voûte des cieux." Les murailles des siècles vont-elles s'écarter pour laisser la tradition chrétienne se renouer ? — Mais, à côté de cette légende grecque, il y en a une autre moins connue, acceptée également par les Turcs eux-mêmes. Je viens de la lire, fort joliment racontée dans la revue *Jérusalem*: " Deux cierges de dimensions monumentales sont placés dans l'abside de Sainte-Sophie, de chaque côté du *Mirhab*, et brûlent pendant la prière aux jours de grande fêtes. Quand les cierges seront consumés entièrement, dit la légende grecque, d'accord du reste avec la croyance turque, Sainte-Sophie redeviendra chrétienne. Le *cirier* de la mosquée veille à ce que les cierges fatidiques aient une jeunesse prolongée. Ne sont-ils pas un peu l'image de la puissance turque, toujours sur son déclin et sans cesse renouvelée ?" Comme cette image est vraie! Et les *ciriers* de la Turquie ce sont les na-

tions de l'Europe qui l'entretiennent pour qu'elle se consume seulement à petits feux.

UN TOUCHANT ÉPISODE (Du *Gaulois* de Paris, par *B.*— 20 janvier 1913). — Toujours à propos du désastre turc, voici un épisode qui mérite d'être chanté en beaux vers. Le moindre commentaire déflorerait la gracieuse pureté de ce fait divers tragique et émouvant.

La guerre balkanique, avec ses misères et ses horreurs, avec ses hécatombes de vies humaines, nous fournit aussi, heureusement, des épisodes touchants, des scènes de paix, de concorde, de sentiments affectueux, et des fêtes populaires. Tels l'enthousiasme et la joie débordante avec lesquels les habitants chrétiens des localités conquises par les armées des alliés ont reçu leurs libérateurs d'un joug quatre ou cinq fois séculaire ! Telles les adresses de dévouement, de reconnaissance, de fidélité, présentées aux quatre souverains et aux généraux des armées alliées ! Une scène particulièrement émouvante s'est déroulée lors de la prise de Castoria par l'armée grecque. Cette armée arriva à marches forcées sous les murs de cette petite ville fortifiée, située au bord du lac portant le même nom et occupée par une garnison turque. Dans les environs, tous les villages avaient été incendiées par les Turcs, et les habitants de Castoria vivaient dans la terreur et l'attente journalière du pillage et du massacre. Ils savaient que l'armée grecque, l'armée libératrice, approchait. Mais arriverait-elle à temps ? De l'aube à la nuit, ils épiaient l'horizon.....— Enfin, un jour, entre deux montagnes, au fond d'une gorge, déboucha subitement l'avant-garde grecque. A cette vue, la garnison turque, prise de panique, décampa prestement. Pour arriver à la ville, l'armée grecque était obligée de faire presque entièrement le tour du lac. Pendant quinze heures, les habitants de Castoria purent suivre des yeux sa marche circulaire. Enfin, elle fut sous les murs. L'immense porte s'ouvrit à deux battants. L'avant-garde s'engagea sous la voûte et s'arrêta, stupéfaite. Elle voyait se déployer devant elle une double haie de jeunes filles toutes de blanc vêtues ! Elles attendaient là, immobiles et silencieuses, l'entrée des libérateurs, l'entrée des soldats de la Croix, qui venaient délivrer une ville grecque de la domination du Croissant. — Quand les premiers soldats, émus et troublés, eurent franchi le seuil, la haie vivante s'ébranla. D'un

même mouvement, toutes ces enfants tombèrent à genoux dans la boue, sur les pierres et, élevant vers le ciel leurs mains tendues, d'un seul élan, d'une seule voix, d'un seul cri d'allégresse, elles entonnèrent le *Christos anesti* (le Christ est ressuscité), le plus beau, le plus chrétien, le plus émouvant des cantiques. — De pauvres paysans, croupissant depuis des siècles au fond de la Macédoine, qui gémissaient sous un joug barbare et tyrannique, ont trouvé cela, à eux seuls. Ils l'ont trouvé, parce qu'ils ont gardé, malgré la misère, malgré l'ignorance, malgré la tyrannie, au fond de leurs âmes de rustres, la noblesse et la poésie de leur race. En fait, le Christ est ressuscité, et les soldats de sa Croix ont rendu la liberté, la vie, la tranquillité, le bonheur à cette population chrétienne qu'opprimait l'Islam. — Cette scène inattendue, cette scène si éloquente dans sa simplicité chrétienne, émut jusqu'aux larmes toute l'armée grecque, depuis le général commandant en chef jusqu'au dernier petit soldat. Tout le monde pleurait. Un de ces soldats, racontant cette scène touchante à sa mère, disait dans sa lettre : " C'est le mouchoir à la main que nous sommes entrés à Castoria, ou plutôt non, car nous n'avions pas de mouchoirs : c'est avec nos cache-nez que nous essuyions nos larmes ".

A L'EGLISE OU AU TEMPLE (*La Réponse,* Article du directeur, M. l'abbé E. Duplessis—janvier 1913). — Comment Jésus-Christ nous communique-t-il ses volontés ? Est-ce directement, ou bien par écrit, ou bien encore par un écrit que ses représentants visibles sont chargés d'expliquer? Il est bien évident que si Jésus a parlé aux apôtres et aux disciples de son temps, il ne revient plus en personne prêcher son évangile. Mais faut-il seulement *lire* ce que ses disciples ont écrit —c'est la doctrine protestante; ou bien faut-il *écouter* l'Eglise qui enseigne l'évangile—c'est la méthode catholique ? L'abbé Duplessis répond à cette question d'une façon fort claire et fort convainquante.

Certes, pour les *chefs* de l'Eglise, pour ceux qui ont mission d'enseigner les fidèles, il y a obligation d'aller chercher la parole de Jésus là où elle est, et particulièrement dans la Bible. Dans ce travail l'Eglise est assistê de Dieu, mais elle doit le faire, et elle le fait. Certes, aussi, il est

utile aux *fidèles* de lire l'évangile, en suivant les règles fixées par l'Eglise, et c'est elle-même qui les y exhorte. Mais enfin, un fidèle peut-il être sauvé sans avoir jamais ouvert un *évangile?* Oui. Et pourquoi? Parce que ce n'est pas le moyen capital et définitif employé par Jésus-Christ pour faire passer son enseignement aux hommes qui devaient venir après lui. Et il suffit de réfléchir un instant pour se rendre compte que Jésus ne pouvait vouloir de ce moyen. — Il est facile aujourd'hui aux ministres protestants de faire distribuer aux passants des *évangiles* et de leur dire: " Lisez et vous saurez ". Cela leur est facile, à cause de l'imprimerie, dont la découverte a multiplié presque à l'infini les exemplaires de la Bible. Mais n'oublions pas que l'imprimerie ne date que de la fin du quinzième siècle. Il y a donc quinze siècles qui séparent Jésus-Christ de Gutenberg. Et pendant tout ce temps-là, les exemplaires d'un livre devaient être copiés un par un, ce qui les rendait très rares et très coûteux. —Aussi bien, demandez au pasteur votre voisin pourquoi le protestantisme n'a paru qu'au seizième siècle. S'il ne vous le dit point, je vous le dirai pour lui. C'est qu'avant l'imprimerie il était impossible d'imaginer un pareil système! Figurez-vous Luther vivant cinq cents ans plus tôt et disant aux fidèles: " Inutile d'écouter les prêtres; que chacun lise l'évangile, cela suffit! ". Quelle risée il eût excitée! " Pour lire l'Evangile, il faut d'abord l'avoir ", lui aurait-on répondu. — Prétendre que Jésus a laissé chacun de nous seul à seul avec l'Evangile pour y chercher la volonté divine, c'est prétendre que Jésus est venu au premier siècle pour sauver les hommes qui vivraient à partir du seizième.

Jésus n'a-t-il pas plutôt charger des hommes vivants d'instruire et de diriger en son nom les fidèles vivants ? — Oui, et en voici deux preuves, que me fournissent... les protestants eux-mêmes! — Tout d'abord, le ministre me tend un *évangile*, en me disant: "*Prenez et lisez, cela suffit*". Eh bien, je le prends, je le lis, et je constate... que cela ne suffit pas !— J'y lis, en effet, que Jésus a constitué dans son Eglise une autorité vivante. J'y lis qu'après Jésus il faudra obéir à Pierre, et ainsi de suite jusqu'à la fin des siècles. J'y lis que celui qui méprisera les chefs de l'Eglise et leurs directions, méprisera par cela même les ordres de Dieu. J'y lis qu'ils pourront lier les consciences, c'est-à-dire leur imposer des obligations. J'y lis qu'ils devront, non pas seulement *porter* l'Evangile, mais le *prêcher* jusqu'aux extrémités du monde. J'y lis, en un mot, que le moyen d'entendre Jésus-Christ, ce sera d'écouter ses ministres. — Mais cette preuve, je ne la trouve pas seulement dans l'*évangile* que me tend le pas-

teur, je la recueille sur ses lèvres mêmes. Demandez-lui : " Que devrai-je faire le dimanche, si je quitte l'église catholique?" Croyez-vous qu'il vous répondra : " Restez chez vous? " Pas du tout ! il vous dira : " Venez au temple, venez à telle salle ; là vous me trouverez, et je vous enseignerai la vraie doctrine ". Et donc, lorsqu'un ministre protestant nous dit : "Allez directement à Jésus-Christ ", cela veut dire : " Allez-y par mon intermédiaire ". Intermédiaire pour intermédiaire, restons-en à celui qu'a voulu Jésus-Christ. Le Christ est du premier siècle, Luther et Calvin sont du seizième siècle. Jésus n'a pas attendu Luther pour donner sa vraie doctrine au monde...

La paroisse canadienne (*Le Mois littéraire et pittoresque,* Article de M. Gustave Zidler—janvier 1913). — Après cette page d'apologétique pratique, en voici une d'histoire nationale qui est bien faite pour nous encourager à rester fidèles à nos traditions. M. l'abbé Duplessis nous montre que nos curés sont bien les mandataires du Christ, M. Zidler nous fait voir qu'ils ont été les vrais artisans de notre prospérité canadienne. Les deux considérations se suivent bien et reposent des choses turques, dont nous parlions plus haut. Voici donc ce qu'écrit M. Gustave Zidler, dans le très bel article qu'il a donné au *Mois,* en janvier dernier, sur l'*Epopée française d'Amérique.* Jamais on n'a mieux parlé, ni plus justement, de la paroisse canadienne :

La paroisse canadienne n'est pas seulement pour tous ses membres une source de vie surnaturelle, c'est aussi une source de vie nationale et exclusivement française. L'expérience d'un siècle et demi n'a pas cessé d'en démontrer les bienfaisants services. — Quand la tourmente de 1760 eut emporté avec notre drapeau tous les cadres de notre ancienne administration monarchique, la paroisse catholique, officiellement reconnue et garantie par les traités et par les lois, fut l'unique centre de ralliement qui subsista pour les Français devenus sujets de l'Angleterre. De nos jours encore, où la paroisse n'existe pas, le Canadien français se sent isolé, désorienté, amoindri, exposé aux pires aventures. Où elle peut se constituer, l'individu, de nouveau enrégimenté et discipliné, se ressaisit, et,

sauvé socialement aussi bien que moralement, recouvre toutes ses vertus héréditaires. — Et seule la paroisse catholique française possède ce pouvoir, parce que seule elle demeure l'image de l'ancienne patrie tout entière. Que devient pour le Canadien français, sinon un lieu d'exil, l'église où le catéchisme doit se réciter en anglais, où le " Notre Père " ne sonne plus à son oreille avec la douceur du verbe maternel ? Doit-on s'étonner qu'il s'en désaffectionne et même qu'il s'en éloigne ? Au contraire, quelle action n'exerce pas sur lui la parole du prêtre, son compatriote, qui, du haut de la chaire, lui rappelle les commandements de Dieu avec les mots et les intonations de ses parents? Ne doit-il pas se sentir remué dans ses fibres les plus profondes, comme ce héros de Gérin-Lajoie disant naïvement à son compagnon, au sortir de l'office où il venait d'entendre prêcher en français: " Ça me plaisait si drôlement en dedans que j'ai quasiment *braillé* ! "

"La foi gardienne de la langue", "la langue gardienne de la foi" : les deux formules ne peuvent se disjoindre, elles sont aussi exactes l'une que l'autre. Une église canadienne, c'est le sanctuaire inviolable où le Canadien abrite son idéale patrie avec ce que ses pères lui ont légué de plus précieux, sa croyance et sa langue. Aussi toute paroisse qui s'ouvre est-elle considérée comme une victoire française, tout fondateur de paroisse comme un grand patriote. Et jamais la petite patrie du Canadien, son église, ne lui paraît assez belle. Pour la parer davantage, les pauvres artisans ou laboureurs ne craignent pas de dépenser des sommes qui paraissent incroyables, quand on songe qu'elles représentent le fruit d'une pénible épargne. Mais aussi leurs titres de propriété commune, acquis au prix d'exceptionnels sacrifices, ne doivent-ils pas ajouter encore à l'amour de leur clocher comme à la fierté de leur patriotisme ? — La paroisse canadienne, qui prépare ou suit partout le progrès de la colonisation, reste vraiment créatrice et conservatrice d'âme française. Non seulement elle est gardienne des pures doctrines de vie, elle perpétue en plus la santé et la multiplication de la race. Elle constitue encore et surtout un grand foyer familial, où les fils du même sang se retrouvent, se reconnaissent, s'entr'aident, et, mettant tout en commun, tristesses et joies, craintes et espérances, puisent dans leur pieuse union, scellée au pied des autels, des consolations et des lumières supérieures. — La paroisse développe l'esprit de charité, de fraternité, d'assistance mutuelle. Elle s'occupe de tous les âges, mais surtout de l'enfance et de la jeunesse. Où se fonde une paroisse, il est rare que ne s'élè-

ve pas une ou plusieurs écoles. La paroisse vivifie aussi l'esprit d'association. De la paroisse sont issues toutes les sociétés canadiennes et acadiennes, comme les incomparables groupements de la " Saint-Jean-Baptiste" ou de "l'Assomption", dont les cortèges immenses se déploient librement dans l'allégresse des fêtes nationales. Par elles ne cessent de se renouveler aisément les congrès et les conventions, si utiles pour rapprocher les forces éparses, raviver la flamme du patriotisme et pourvoir de concert au salut commun. — Du reste, la paroisse au sein de laquelle se poursuivent les relations avec les puissances invisibles, où s'entretient par la prière et par les sacrements la communion perpétuelle des vivants et des morts, resserre plus étroitement la solidarité de toutes les générations qui, travaillant pour Dieu, selon sa loi, travaillent en fait par delà le présent pour les siècles à venir. Elle transmet ainsi à toutes les oeuvres françaises d'Amérique, avec le mérite des vertus de patience et d'abnégation nécessaires pour leur accomplissement, un caractère de force et de perrennité que ne peuvent présenter les entreprises purement humaines.

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

MIZRAIM. — SOUVENIRS D'EGYPTE, par Godefroid Kurth. In-12, 378 pp. — Paris, Téqui, 1912.

Le maître de l'école historique en Belgique a prouvé depuis longtemps que l'histoire, pour lui comme pour Michelet, est une *résurrection* : peu de temps après leur apparition *Clovis* et *Les origines de la civilisation moderne* avaient déjà fait leur tour du monde.

Ce qu'on n'aurait pas cru, c'est que, dans un simple récit de voyage, l'historien, tout en demeurant un *restaurateur*, saurait entasser tant de philosophie, tant d'observation vécue, tant de vie chrétienne et tant d'actualité.

Dans ce livre, dont l'introduction (ch. 1-4) et la conclusion (c. 19) encadrent la narration d'une course de six semaines en Egypte (ch. 5-18), M.. Kurth ne peut s'empêcher de constater d'abord la similitude des procédés employés par les persécuteurs de tous les temps, et de rire ensuite de l'éternelle vanité de leurs efforts. Charles III ne fut que ridicule en chassant d'Espagne les jésuites (p. 2) ; mais l'ineptie des princes qui refusèrent de suivre Pie II à la croisade fut criminelle, puisqu'elle nous vaut la permanence de la question d'Orient (pp. 62-65).

Bien que le souci de son époque ramène souvent ainsi sous sa plume la mention des choses actuelles, c'est du passé surtout que M. Kurth voulait vivre. Sous sa baguette de fée il rêvait, passé de crainte et d'oppression, passé d'art intense mais incomplet. M. Kurth, fervent de l'archéologie, s'amuse à décrire les scènes de la vie ancienne que racontent les murs des salles hypostyles ; plus fervent encore da la philosophie de l'histoire, il aime à comparer les deux civilisations occidentale et orientale, l'opposition entière d'idées que révèlent entre elles la différence des temples (p. 197) et la différence des tombes (308). Son intelligence ouverte et la bienveillance de son coeur lui permettent d'estimer et de comprendre des situations qui choqueraient un profane (pp. 18-20, 297). Il ressuscite, à force d'imagination, des spectacles abolis, comme la procession du Pharaon dans le temple de Karnak (p. 264-267). De certaines énigmes il propose une explication où son sens chrétien éclaire son sens historique, qu'il s'agisse du sphinx (pp. 88-92) ou de la statue parlante de Memnou (pp. 358 et seq.).

Ce sens chrétien dont nous parlons, il éclate à toutes les pages de ce livre. Les textes sacrées y abondent. M. Kurth multiplie les pèlerinages aux églises chrétiennes, les scènes de prière; et ses visions du paganisme le plus éhonté se terminent toujours par un aperçu grandiose sur le ciel, une exaltation enthousiaste de la vérité catholique (v. g., p. 376). Sur les tombes des Pharaons, Israël chante sa survivance (p. 127). Il faut lire le fragment d'épopée biblique, par lequel se termine la visite à Louxor (pp. 226-230), pour sentir qu'Israël a bien gardé le dernier mot et pour savoir quel artiste de la plume comme de la pensée cache M. Kurth.

On s'étonne un peu, de fait, que la science sévère de l'historien s'allie si facilement à tant d'art. La puissance de l'évocation se double de l'intensité de l'émotion (pp. 293-294, 358-359). Un réalisme de bon aloi (pp.7-8, 37-39) et même amusant (175-178) tempère le sérieux des exposés savants. L'apostrophe éloquente ou simplement gaillarde éveille l'attention (88, 358). Des antithèses condensées font saillir toute une vision : "Chez nous, il faut veiller à ne pas se laisser mourir; ici, il suffit de se laisser vivre (172).". Et l'on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, de ce symbolisme prestigieux qui donne la vie aux arbres (167-169) ou de cette vive sensibilité qui conserve et répercute l'impression produite sur le voyageur par le paysage de silence et de mort (304-305) ou d'absolue sérénité (159-162). L'art enfin de M. Kurth se traduit par certaines expressions largement évocatrices (*cadavres de passage, épopées d'intempéries, la civilisation en voyage*) et surtout par des images dont la netteté vaut toute une description (pp. 23, 32, 50, 54, 74, 132, 138, 140, 285). Et pourtant, en fait de style, nous ne croyons pas que M. Kurth dépasse jamais la page où il entasse les souvenirs de l'*Odyssée* (27-28) ou celle qui la suit immédiatement et qui est un *Hymne à la Méditerranée.*

Il faut citer, pour inciter le lecteur à parcourir cet incomparable récit de voyage archéologique, ces strophes où la *très verte* devient tour à tour un bienfaiteur prodigue, une amante adorée ;

" Mer charmante, avec quel amour tu embrassais les rivages de ton peuple de prédilection !... La Grèce et l'Asie Mineure n'ont pas une beauté qu'elles ne te doivent; tu faisais de chaque baie, de chaque promontoire, une oasis de poètes et de héros !

" I.—Tu creusais le golfe de Salamine pour y mettre le théâtre de la grande bataille qui a sauvé la liberté de l'Europe. — Tu découpais le cap Sunium pour qu'il servît de promenoir au divin Platon, qui l'a immorta-

lisé. — Tu jetais entre l'Asie et l'Europe ces innombrables corbeilles de fleurs qui s'appellent les Cyclades. — Tu faisais ces grandes îles, Chypre, Crète, Sicile, dont chacune a été à son heure l'équivalent d'un monde.

Comme tu aimais ton peuple !

" II.—Les jeunes héros qui avaient du chagrin se promenaient le long de tes rivages en t'invoquant, et tu leur envoyais la consolation dans un sourire. — Tu servais de voix téléphonique à la gloire et, grâce à toi, le jour qu'on vainquit à Mycale, on le sut à Athènes le soir même.

Comme tu fus aimée !

Emmenés en captivité loin de tes flots orageux, les exilés de la plaine d'Ecbatane t'envoyaient dans un soupir leur dernier adieu. — Et quelle joie quand, échappés aux dangers de la terre, ils revoyaient tes doux rivages ! C'étaient des cris et des pleurs et des attendrissements et des embrassades et, à travers les rangs des Dix Mille, il ne retentissait qu'un nom qui était le tien : Thalassa ! Thalassa !

" Et moi, fils des forêts du Nord, je me sens conquis malgré moi par le chant de tes sirènes pendant que je vogue sur tes flots, et je me surprends à murmurer tes louanges ! "

Quand on écrit avec cette chaleur, cette abondance et cette précision des souvenirs, cette ordonnance rythmique, cette faculté de personnification et d'évocation, on n'a pas le droit de se dire seulement historien ; on est poète, un vrai poète, et l'on perd le droit de ne pas être lu par tout homme qui pense et qui sent. E. C.

* * *

DANS LE SILENCE DES REVES, par Paul Granotier. In-12, 176 pp. — Paris, Jouve, 1912.

Il ne faudrait pas se laisser leurrer par les titres où s'enferment les groupes de pièces de M. Granotier. A quelque catégorie qu'elles appartiennent, toutes se ramènent à cette philosophie assez simpliste : la vie est pleine de désenchantement, il faut savoir s'en consoler par la poésie.

Les désillusions de M. Granotier lui sont venues surtout de l'éternel féminin. Aussi chante-t'il sur tous les tons la duperie, âme de la femme

(*Idéal, Crépuscule, Tentation, Scepticisme, Soliloque, Aveu*). Mais il se défend mal d'avoir aimé ; s'il décoche à son apparente ennemie quelque trait acéré, sa colère est faite autant du regret de ne plus aimer que de la honte d'avoir été trompé. Quand il ne soupire pas de nouveau après elle (*A celle qui doit venir*), il se tire de la situation avec une boutade (*Religiosité*) :

Et de ne pouvoir plus mentir
Sera si dur aux filles d'Eve
Qu'à ce tourment Dieu mettra trève
En le comptant pour repentir !

Comme le mensonge de la femme, de la femme dont les peintures sont trop crues dans les vers et dégoûteront les âmes honnêtes, le fardeau de la vie pèse lourd aussi au coeur de M. Granotier. Il le décrit en des vers nombreux (*Sisyphe, Avertissement, Ne dis pas*), en maudissant la cause qui l'a rendu si pesant (*L'expiation*) :

C'est payer un peu cher le larcin d'une pomme
A laquelle pourtant nous n'avons pas mordu.

A lire cette dernière pièce, on croirait que M. Granotier est un révolté qui n'a pas voulu ou n'a pas su trouver un remède à ses maux. Pourtant, le remède est indiqué dans son oeuvre. La guérison, d'après lui, ne viendra pas de la science, dont il redit à sa manière la banqueroute (*Fier tourment, Ma demeure*). Elle naît plutôt d'une résignation trop platonique au mal de la vie (*Poète, de tes vers, Quand même, Septembre, Première oeuvre*). Il l'attend plus encore du culte de la poésie, de la vie de rêve. C'est sur ce thème que M. Granotier a brodé ses arabesques les plus chatoyantes. Le poète est à ses yeux le laboureur qui creuse les sillons de l'intelligence (*Elévation*), le semeur dont la main y jette à poignées le bon grain des vers (*Semeur, Faust*), la ruche où l'essaim des beaux rêves tourbillonne comme les bruits confus papillonnent dans le bois solitaire (*La forêt*).

Ce rôle du poète, dont la foule ne comprend guère la noblesse (*Vanitas vanitatum*), inspire à M. Granotier tantôt l'éloignement de la tourbe humaine et les courses nomades à la façon des *Bohémiens*, tantôt une pitié profonde pour le poète en particulier (*Intercession*) et pour tous les êtres souffrants (*Il neige, Je sens mon coeur*), tantôt la bonté comme idéal de vie (*Memento, homo*). La grandeur de ce rôle lui fait voir dans les larmes

(*Amor dolorosus*) et la douleur (*A Michel-Ange*) la condition du travail utile. Mais les larmes qu'il chante émanent trop de la sensiblerie de Jean-Jacques ; on aime à en corriger la fadeur en lisant la page où il marque la véritable influence de la poésie sur l'humanité (*Ma demeure*) mieux encore la strophe où il la prie de chercher son idéal plus haut que cette terre (*L'homme touche du front*) :

Pygmée, il faut choisir : la boue ou le nuage ;
Et, quand tu seras las d'osciller au milieu,
Prends contre ta raison le parti le plus sage :
Entends la voix du coeur qui te parle de Dieu.

Cette philosophie assez flottante, M. Granotier l'exprime en des vers parfois bien martelés. Certains de ses paysages ont la grâce prenante de la paix champêtre (*Le Retour*) ou la mélancolie de la chute des choses (*Versailles*). *Soir mystique* est écrit d'un rythme berceur comme celui du célèbre *Fil de la Vierge*. Ce vers de *Versailles* à propos des feuilles d'automne offre tout un tableau :

Y font des tapis d'or à des voûtes de gloire.

Enfin *La Mort du Soleil* nous permet de conclure que M. Granotier, délaissant la poésie psychologique, devrait s'attacher à la poésie descriptive dont son talent semble mieux s'accommoder :

La vie est suspendue et l'on voit seulement
S'élever vers le ciel l'encens *bleu* des fumées.
. . . . . .
Comme un roi s'exilant, fastueux et serein,
Le soleil pour mourir s'enveloppe de *pourpre*.
Mais voici qu'épinglant le *velours* de la nuit,
Une étoile déjà vient de percer la nue ;
L'astre, ayant achevé son triomphal circuit,
Entend sous d'autres cieux fêter sa bienvenue
. . . . . .
Et, sur le firmament, semé de *poudre d'or*,
Laisse traîner longtemps son manteau *d'écarlate*.

Voilà qui nous remet de tout le fard accumulé sur la figure des infidèles dont le profil trop souvent ramené gâte ce recueil de pièces fugitives.

E. C.

* * *

LA SPLENDEUR DOULOUREUSE, par Henri Allorge. In-12, 192 pp. — Paris, Plon, 1912.

Comme tout poète qui se respecte, l'auteur trouve la vie maussade, pénible; il souhaite même (*Heraklès*) :

de vaincre enfin
La cruauté froide et féroce de la Vie !

Pour la vaincre, il n'est que de faire son oeuvre, oeuvre de poète, quand on a reçu le don divin (*Le Coeur*) :

Fais ta vie et ton livre,
Comme si ton effort avait l'éternité.

Et le motif d'écrire pour corriger le mal de la vie nous est ainsi proposé (*La rivière souterraine*) :

Car, dans ce monde triste, où tout naît pour mourir,
C'est l'Idée et le Beau que seuls on voit survivre ;
Car, plus que le fleuve, le Livre
En lui porte un flot pur, qui ne peut se tarir.

Dans le livre de M. Allorge, quelle Idée donc palpite sous le manteau du Beau? Pour la comprendre en son entier, il faut, croyons-nous, rattacher l'une à l'autre la première partie, *Elévations*, et la dernière, *Plus près du Ciel*. Il en découle cette doctrine, explicite ou implicite : pour faire œuvre utile en ce monde on doit, d'une part, ne pas forligner de la voie tracée par les ancêtres (*La voix des morts*), d'autre part, planer comme l'aviateur au delà des réalités quotidiennes (*Chavez*). Avouons pourtant que cette philosophie ne se dégage pas nettement de l'oeuvre : même dans ces deux parties, M. Allorge constate, plus qu'il ne prêche. Il prêche bien au poète l'ascension vers les hauteurs, à tous la docilité envers le Passé ; il constate surtout et raconte les cruautés de la vie et les secrètes souffrances de son coeur (*L'Eternel Féminin*).

Le reste du livre est un composé d'histoire et d'observation. Tout du passé l'intéresse : souvenirs d'Italie ou de Grèce, paraboles évangéliques ou légendes pieuses, il raconte le tout avec une simplicité qui ne va pas sans émouvoir. Il est même telle de ces évocations (*La mort d'Homère*) où l'expression forme avec le sujet un mariage on ne peut plus heureux. Quant aux impressions de nature, une seule semble attirer l'attention (*La mort du cheval*) ; et c'est moins encore pour l'intérêt de la scène que pour l'émotion qu'elle inspire au spectateur.

L'émotion d'ailleurs, — et c'est elle qui, dans une oeuvre poétique,

constitue la meilleure part du Beau, — l'émotion chez M. Allorge n'est jamais très intense. Sans doute, en face de la conquête de l'air opérée par l'aviation, il s'emporte: l'oiseau qui monte, c'est Prométhée mettant au service de la Force le feu volé du ciel et les ailes brisées du vautour pour unir les peuples par-dessus les espaces, en une fraternité universelle. Combien paraît factice pourtant cet effort de la muse quand on songe que, dans vingt ans, la merveille d'aujourd'hui sera devenue un fait banal comme les ballons et les bateaux !

L'émotion, pour être plus réservée, sert mieux le poète, non pas quand il décrit *L'Eternel féminin* en des strophes dont le livre gagnerait à s'alléger, non pas non plus quand il peint *Héro et Léandre*, mais là où, laissant de côté le fait qui l'inspire, il s'élève à des symboles touchants. Près du palais austère des Vestales, tout le jour les roses effeuillent leurs corolles dans une source (*La fontaine du Forum*) :

Mais, le soir, quand au ciel quelques lueurs sanglantes
Flottent rêveusement, comme des souvenirs,
On croit voir s'infuser dans la source aux eaux lentes
Un peu du sang vermeil qu'ont versé les martyrs.

En un vers le sujet s'est magnifié. A plusieurs reprises il en est ainsi dans ce livre composite, un peu mêlé. Même dans les parties purement narratives, le symbole à tout instant vient relever la pauvreté ou l'insignifiance du sujet: l'amas de cadavres entassés par les voyageurs Chiliens représente la vie où les vivants s'abritent derrière les morts (*Les Emigrants*), les souvenirs se perdent au fond du coeur comme les hommes sombrent dans l'abîme du temps (*Abîme*, *Herculanum*), on aime les cadres où vivent les jeunes mortes parce que, leur dit le poète (*Vieux portraits*),

Vous avez la pâle douceur
De ma jeunesse déjà morte !

En ce genre, aucune pièce n'approche *Hymen* pour le développement donné au symbole et la suppression presque totale de la souffrance qu'il représente. De même, pour l'intensité de l'émotion, rien n'égale dans ce livre la fin de l'*Ile sans tombeaux*, à moins que ce ne soit celle de *Les ruines fleuries* où nous cueillons ce vers, le plus *suggestif* du recueil :

Notre âme est un Forum plein d'immenses ruines.

E. C.

La Semaine d'Ethnologie religieuse

LA *Semaine d'Ethnologie religieuse* a tenu ses assises pour la première fois à Louvain (Belgique), l'année dernière, du mardi, dans la matinée, 27 août, au mercredi, dans la soirée, 4 septembre. Dès le mardi matin, elle comptait quatre-vingt-dix auditeurs présents, représentant au moins dix nationalités et une quinzaine de congrégations religieuses, sans compter quelques membres du clergé séculier et quelques laïques. C'était un succès; car, comme la circulaire-programme l'exigeait, les auditeurs attendus n'étaient pas de simples curieux, ni des dilettantes, mais des missionnaires,de futurs professeurs et de futurs savants! De plus les cours devaient être de telle nature, d'une tenue si rigoureusement scientifique, qu'ils supposaient chez les assistants une préparation générale, assez étendue déjà et assez sérieuse, pour que les sujets traités ne leur fussent que partiellement nouveaux, et plutôt un supplément d'information qu'une initiation.

Les organisateurs avaient voulu une *Semaine* studieuse. *Studieuse,* elle le fut, par la longueur (ce fut une semaine de dix jours), par le nombre des conférences (il y en eut cinq par jour, d'une heure chacune, et plusieurs heures comptèrent 75 ou 80 minutes), par l'assiduité des auditeurs et l'intensité du travail.

Instructive, elle ne le fut pas moins, grâce à l'enseignement qu'y donna un magistère d'élite recruté surtout en France, en Allemagne, en Autriche et en Hollande.

Un des ethnologues les plus estimés du monde savant, le R. P. Wilhelm Schmidt, de la Société du Verbe divin, ouvrit le feu en traitant du but, des instruments de travail, des mé-

thodes de la science, qui a ses préférences et qui, ainsi que devait le noter un de ses auditeurs, servait de pavillon pour abriter les cours d'introduction à l'étude des religions. L'ethnologie du reste ne contient-elle pas l'étude des religions, comme le tout contient la partie? Traitant de la formation et des traits distinctifs des différentes races, elle embrasse nécessairement les croyances et les pratiques religieuses qui contribuent si puissamment à diversifier ou à assimiler les groupements humains. L'Islam, par exemple, n'a-t-il pas réussi à couler dans un même moule des peuples qui n'avaient que peu d'affinités naturelles ?

Le R. P. Hestermann succéda à son collègue, le R. P. Schmidt, et consacra deux conférences à la culture matérielle des non-civilisés. Puis ce furent le R. P. Gimeken, s. j., et le Dr Schrijnen, deux Hollandais, auxquels la langue française est familière, qui entretinrent les *Semainiers* des faits linguistiques et sociologiques.

Qu'on ne pense pas qu'en abordant de tels sujets ils oubliaient le but de la *Semaine*. Sociologie, linguistique, morphologie, archéologie, et autres sciences analogues ne sont-elles pas continuellement invoquées par nos ennemis pour démontrer que le dogme révélé est un mythe, que Dieu n'est jamais intervenu directement dans les affaires humaines, que l'évolution de l'humanité est soumise à des lois inflexibles, comme l'évolution du reste de la planète.

Toutefois ce ne sont jamais là que des sciences auxiliaires; et c'est bien à l'étude proprement dite des religions que devait revenir la plus large part à la Semaine de Louvain : " C'est ainsi que les deux conférences disertes et limpides du R. P. Pinard, s. j., furent consacrées au but, instruments de travail et méthodes de l'étude des religions. Impartial, méthodique, M. l'abbé Bros traita des origines de la religion en réfutant les systèmes de Tylor et de Spencer. M. L. de Grand-

maison, exposa ce que sont la piété personnelle et le culte social. Sous un titre moins ambitieux, c'était l'analyse de l'essence du christianisme et de toute religion. Le R. P. Lemonnyer, o. p., parla de la morale religieuse des non-civilisés avec beaucoup de justesse et de netteté. Paternel et familier, Mgr Le Roy donna les résultats de son enquête personnelle sur la croyance des non-civilisés à l'Etre Suprême; et le P. Frédéric Bouvier, tâche ardue, essaya de déterminer ce que sont la magie et le magisme ([1]). Ces conférences d'un intérêt général furent suivies, durant les trois derniers jours, d'une étude détaillée du totémisme dans les différentes parties du monde où il se rencontra ([2]). Tour à tour on entendit le P. Schmidt sur le totémisme océanien; le P. Trilles, sur l'africain; M. le professeur Ed. de Yanghe, sur l'américain; M. Capart, conservateur au musée royal de Bruxelles, sur le prétendu totémisme égyptien; enfin le P. Cadière (des Missions étrangères) apporta sur les religions de l'Annam un travail très riche d'observations consciencieuses.

Ajoutons que, chaque soir, de cinq à six heures, une séance de travaux pratiques reposait des labeurs de la jour-

---

([1]) On trouvera cette étude dans les *Recherches de science religieuse* (septembre-octobre 1912).

([2]) On sait que nombre d'évolutionistes voudraient voir dans le totémisme la forme primitive des religions. Voici sur le *totem* une partie de la notice du nouveau *Larousse Illustré* : " Le *totem* donne son nom à la tribu ; il est considéré comme l'ancêtre commun des animaux actuellement vivants de la même espèce et des hommes du clan. Chaque tribu ou clan a son *totem* particulier et respecte dans tous les descendants, animaux ou hommes, du dieu-ancêtre les congénères indissolublement unis par les *liens du sang*. Le totem se distingue du fétiche, qui a des pouvoirs magiques dus à une incantation ou à une vertu occulte et qui, le plus souvent, est un objet inanimé; le totem se distingue aussi des divinités conçues ultérieurement comme constituées par des pouvoirs mystérieux cachés dans les forces de la nature ou comme des héros survivants à titre d'ombres des puissances psychiques surnaturelles... "

née. Elle avait pour but d'initier les missionnaires à leurs futures enquêtes, en les renseignant sur les difficultés et les erreurs de méthode, la valeur des procédés à employer, les industries même qui ne sont pas à dédaigner pour arracher à l'âme fuyante du sauvage le secret de ses rites et de ses croyances, on vit (et ce ne fut pas le trait le moins original de la *Semaine*) des missionnaires émérites, les RR. PP. Colle, des Pères Blancs, de Clercq, des Pères de Schent, Nekes, mariste, etc... se faire là-dessus les guides de leurs successeurs de demain ([3]).

La *Semaine d'Ethnologie* de Louvain ne s'est pas proposé pour but immédiat la réfutation en règle des Durkheim, des Fraser, des Goblet d'Alviella, des Salomon Reinach, et de toute cette armée d'adversaires qui, forts de l'indépendance de leur pensée, de la ténacité de leur travail, de la nouveauté de leurs découvertes expérimentales, prétendent prouver jusqu'à l'évidence l'absence de toute trace de révélation vraiment surnaturelle dans le monde.

Elle a estimé la tâche trop haute, pour ses débuts au moins. Mais en attendant, oui, en attendant qu'on put élargir son programme, citer à sa barre toutes ces enquêtes scientifiques, toute cette masse énorme de marbres, de parchemins, de briques, d'inscriptions exhumées des fouilles de Ninive, de Babylone, de la Thébaïde, etc... tous ces aveux des non-civilisés, tous ces débris des peuples primitifs, où l'on prétend lire un témoignage si éclatant contre la transcendance du judaïsme, et conséquemment du christianisme ; oui, en attendant qu'on put faire dire à ces faits et à ces documents tout autre chose que ce que nos ennemis leur suggèrent, ne pouvait-on pas calculer les ressources dont on dispose pour cette œuvre de défense,compter les ouvriers qui s'y consacrent

---

([3]) Benoit Emonet : *Etudes*, 5 octobre, 1912, p. 86, 87.

déjà, ceux qu'il serait facile d'enrôler, sans détriment pour d'autres devoirs professionnels, et donc encourager la diffusion des travaux scientifiques et la vulgarisation d'idées saines en matière d'histoire religieuse et d'ethnologie, soutenir et fortifier les institutions existantes: revues, manuels..., faire de l'*Anthropos,* par exemple, cette publication qui sollicite les travaux ethnologiques des missionnaires, une revue encore mieux outillée, plus désagréable encore aux rationalistes? Voilà précisément à quoi ont visé, sans préjuger l'avenir, les fondateurs de la *Semaine d'Ethnologie religieuse.* Nous voyons dans leur initiative un genre d'apostolat fécond et opportun.

C'est pourquoi nous serions heureux si notre appel leur procurait certains concours. Ne pourraient-ils pas sur le continent américain trouver des collaborateurs dans nos évangélisateurs de sauvages? N'en est-il pas parmi ceux-ci d'assez qualifiés pour se livrer à des enquêtes méthodiques et fouillées, sur les croyances, traditions et rites de nos tribus indiennes? leurs documents auraient autrement de valeur que les soi-disant renseignements recueillis ou plutôt extorqués par les interprètes de tel haut personnage en mission scientifique auprès de telle ou telle peuplade barbare de l'ancien ou du nouveau monde.

Parler la langue des indigènes — observe très justement M. Theilhard de Chardin (*Correspondant,* 10 nov. 1912, page 585) — ce n'est pas seulement savoir demander son chemin et traiter d'un marché. C'est être assez familiarisé avec les dialectes et avec les expressions pour rapprocher les racines et distinguer les nuances, pour saisir au vol la conversation des rameurs ou des porteurs, pour suivre les palabres des chefs et les chants des fêtes. Entendre l'âme sauvage, c'est avoir l'habitude de ses détours et de ses reticences, c'est être surtout devenu assez son ami

pour qu'après un long siècle elle s'ouvre enfin sans défiance. Assez familier avec le *primitif* et sa langue pour nous faire distinguer les traits de son âme lointaine, quelqu'un, mieux que personne au monde, peut se flatter de l'être. C'est l'homme qui, joignant à la critique du savant la sympathie religieuse d'un frère, a plus que tout autre le droit de recueillir et le pouvoir de formuler les aspirations souvent obscures des êtres frustes sur lesquels il s'incline jusqu'à se fondre avec eux. Le raffiné fait primitif par amour et par adoption, le civilisé devenu le frère du sauvage, voilà l'homme que nous cherchons. Pour se faire interpréter le culte et les moeurs barbares, la science n'a pas encore trouvé mieux que le missionnaire ; et nous autres, catholiques, dont les adversaires ont trop d'intérêt à ne jamais voir plus ou moins innocemment certains détails des coutumes primitives, nous ne pouvons, en définitive, nous fier absolument qu'à lui. "

Ne voilà-t-il pas ouvert tout un nouveau champ d'apostolat ? N'y a-t-il pas là de quoi tenter le zèle de nos missionnaires, de ceux au moins que le labeur professionnel n'écrase pas trop pour leur enlever tout loisir et toute possibilité d'étude ? Certes, annoncer la Bonne Nouvelle à quelques centaines de Peau-Rouges et d'Esquimaux est une oeuvre méritoire ! Mais ne le deviendrait-elle pas doublement, si, en même temps, elle contribuait à porter " plus de lumière et d'amour dans l'esprit des savants qui " s'occupent des religions" ; si elle prêtait main forte à nos frères d'armes qui se trouvent aux prises avec les redoutables démolisseurs de toute trace de surnaturel dans l'histoire de l'humanité.

Enfin, il est une aide qui ne réclame ni talents spéciaux, ni grand labeur scientifique, mais qui n'en joue pas moins un rôle de première importance dans la fondation des *Semaines d'Ethnologie,* comme dans toute autre entreprise, c'est l'aide

financière. A ceux qui auraient ce moyen d'apostolat à leur portée, nous donnons l'adresse du trésorier du Comité international des *Semaines d'Ethnologie religieuse* : M. le Chevalier de Wyels, 40, boulevard Bara, Tournai, Belgique.

* * *

Peut-être cependant aux yeux de certaines bonnes gens des innovations, comme celle de la *Semaine d'Ethnologie religieuse,* paraîtront superflues, ou même dangereuses. N'est-elle pas un danger en effet cette tendance à vulgariser des notions jusque-là insoupçonnées de nos populations catholiques? Quel avantage pour elles à connaître la part de vrai et de faux que contiennent le schintoïsme, le boudhisme ou le taoïsme ? Que leur importe de savoir qu'à côté de Jésus de Nazareth, il y a eu un Mardouk, un Osiris, un Lungu ou un Saotsen pour fonder des religions, avec leurs dogmes et leurs liturgies propres ?

Sans doute; aussi ne nous invite-t-on pas à créer une chaire d'étude des religions jusque dans les moindres paroisses du Dakota ou de l'Alberta. Mais un fait s'impose; c'est que la libre-pensée est admirablement ingénieuse pour faire pénétrer jusque dans les esprits les moins ouverts ses notions modernes sur la naturalisation de la religion, dirai-je. On connaît l'*Orpheus* de M. Reinach, cet ouvrage que M. Loisy a d'ailleurs réfuté magistralement, où l'auteur s'efforce de faire remonter l'origine de la religion au scrupule des animaux supérieurs qui ne se mangent pas entre eux.

Eh bien! dans un colloque préparatoire à la *Semaine d'Ethnologie religieuse,* M. l'abbé Remy, professeur à l'Université de Louvain, a fait la surprenante révélation que l'*Orpheus* de M. Reinach avait été vendu à 30,000 exemplaires en France, et qu'en Belgique,une agence de publicité en avait ac-

quis 6,000 exemplaires pour les distribuer gratuitement ou à vil prix. Si l'on en croit M. l'abbé Remy, les tracts populaires, qui insinuent le venin redoutable, sont dans certaines régions de la Belgique glissés sous les portes des habitations. A Bruxelles, la *Bibliothèque de propagande* (antireligieuse) découpe en brochures à 10 centimes les thèses évolutionnistes de MM. Goblet d'Alviella, Salomon Reinach, M. Hébert, A. Houtin, etc...

Il est donc trop tard pour discuter si la vulgarisation de la science des religions est désirable ou non : elle existe, "elle va grand train, menée avec une maëstria incomparable, des écoles normales aux écoles primaires, des revues savantes aux feuilles populaires, par tous les coryphées de l'anticléricalisme ([4]) ". Elle se fait contre nous, et nous serions sans doute dans l'illusion, si nous pensions qu'elle ne trouvera pas plus d'une avenue souterraine ou même en plein air pour s'insinuer jusque parmi nos populations catholiques de l'Amérique et du Canada.

([4]) Autre exemple de la perfidie avec laquelle se poursuit ce travail de vulgarisation destructive. M. Foucart, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix-Marseille a réédité, l'année dernière, un livre sur l'histoire des religions. Aussitôt M. Jules Payot d'en choisir des extraits et d'en tirer une leçon d'irréligion à l'usage des instituteurs. " Examinons, dit-il, dans la livraison du 10 août de sa publication le *Volume*, comment, d'après M. Foucart, la religion et la morale furent d'abord indépendantes. " Puis il dépasse délibérément les conclusions du docte professeur ; il trouve même dans les pratiques actuelles de l'Eglise une preuve que la morale s'est constituée indépendamment des religions, quitte à confondre le rite sacramentel avec le rite magique. " Encore aujourd'hui, dit le rédacteur du *Volume*, dans le catholicisme il importe au salut de mourir après avoir reçu les sacrements dans les règles, c'est-à-dire après les rites magiques ; et une vie de probité, de bonté ne semble pas contrebalancer la moindre faute, qui intéresse personnellement le dieu vindicatif. Un honnête homme incroyant sera puni effroyablement, tandis qu'un scélérat comme Tinceau (le guillotiné du Mans), parce qu'il meurt comme enveloppé par les rites magiques, sera sauvé plus sûrement que Claude Bernard et Littré. " (Cité par M. B. Emonet : *Etudes*, 5 octobre 1912, p. 90).

Et voilà qui met hors de doute l'opportunité d'une oeuvre comme la *Semaine d'Ethnologie religieuse,* d'autant que celle-ci, nous avons eu soin de le faire observer, ne se propose pas une réfutation directe des objections de nos adversaires. Ces réfutations, on le sait, à cause de l'enchevêtrement et de la multiplicité des problèmes qu'elles soulèvent, ne sont jamais complètes et n'extirpent jamais radicalement de l'esprit des auditeurs les difficultés auxquelles elles s'attaquent.

A la fois modestes et prudents, les ouvriers de la *Semaine d'Ethnologie* ont eu garde de descendre sur le terrain plein d'embûches ou des ennemis roués auraient voulu les voir s'enliser; ils ont tenu à la liberté de leurs mouvements; ils n'ont pas eu peur du monceau de documents et de débris qu'on jetait sous leurs yeux, non plus que de la passion de vérité et de la sereine impartialité qu'affichaient leurs adversaires. Mais ils n'ont pas jugé le moment venu d'un corps à corps avec de tels provocateurs. N'ignorant pas que la science des religions est encore à faire, aussi bien du côté catholique que du côté rationaliste, ils ont résolu de contribuer à la faire en-dehors de toute polémique immédiate. Ils ont estimé que, pour cette création, ce serait dommage de laisser inutilisé le concours d'hommes tel que celui de nos missionnaires, répandus jusque dans les coins les plus négligés du globe. Ils ont pensé que, dans un siècle éclairé comme le nôtre, ce ne pouvait être difficile d'avoir des continuateurs des Barthélemy de Las Casas, des François-Xavier, des Ricci, des Alexandre de Rhodes... Ils ont espéré pouvoir s'en susciter quelques-uns en faisant entendre de pressantes objurgations à ces vaillants ouvriers des parties les plus lointaines et les moins défrichées de la vigne du Seigneur. Du même coup, ils se sont offerts à les aider en les mettant en contact avec les savants catholiques, qui travaillent à l'édification lente, mais scrupuleuse, de la science des religions.

En faut-il davantage pour recommander à notre estime et à notre sollicitude la *Semaine d'Ethnologie religieuse?* En faut-il davantage pour que nous ne nous contentions pas de lui souhaiter, mais pour que nous nous efforcions encore de lui assurer, dans la mesure de nos forces, un succès durable ?

* * *

Une Préface

Le progrès des idées et des œuvres sociales féminines [1]

IL m'est arrivé de rencontrer des catholiques qui passent leur temps à se plaindre, d'une façon distinguée, il est vrai, de l'état présent. A les entendre, notre action sociale serait paralysée par toutes sortes d'influences hostiles.

Je ne soutiens certes pas que tout soit parfait dans l'état actuel et il me serait aisé, à mon tour, de relever âprement l'un ou l'autre fait regrettable.

Je ne nie donc pas les difficultés du moment. Mais, plus encore que ces difficultés, je déplore les critiques amères auxquelles parfois elles servent de prétexte. Sans doute, à ce jeu chagrin, on risque de gagner la réputation d'un esprit supérieur que les circonstances malencontreuses empêchent seules de donner sa mesure. Mais rien n'est plus décourageant pour l'ensemble des braves gens désirant tout simplement faire leur devoir de chrétiens, et, partant, rien n'est plus *anti-social* que cette attitude dont le moindre défaut est d'arrêter ou, tout au moins, de ralentir l'élan des volontés généreuses.

Constatons donc, une bonne fois, que tout ne va pas au gré de nos désirs. D'ailleurs, plus ou moins, il en a toujours

---

[1] Préface inédite de la nouvelle édition (actuellement sous presse) d'*Initiatives Féminines* de M. le Dr Max Turmann, correspondant de l'Institut de France, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg. (Librairie Lecoffre, rue Bonaparte, Paris).

été ainsi et, pour nous consoler, persuadons-nous bien qu'il en sera toujours de même : la réalité restera forcément au-dessous de nos rêves. Mais cette constatation faite, sachons reconnaître que, néanmoins, *dans l'ensemble*, notre mouvement catholique social a progressé en France depuis quelque dix ou vingt ans.

Et d'abord pour les idées. Sur ce point, quoiqu'on en dise, je suis convaincu qu'il y a développement. Prenons, par exemple, telle ou telle de nos conclusions sur l'organisation professionnelle ou sur la législation protectrice des travailleurs, qui étaient jadis très vivement contestées : ne sont-elles pas aujourd'hui, en partie tout au moins, pratiquement admises, même dans quelques milieux catholiques qui, cependant, à d'autres points de vue, nous sont encore fermés ?

Trop souvent, ce progrès est resté inaperçu parce qu'il s'est produit, au jour le jour, insensiblement : nous n'avons pas vu croître nos idées dans les milieux au milieu desquels nous vivons, pas plus que, d'ordinaire, les parents ne s'aperçoivent de la croissance continue, mais quotidiennement imperceptible, de leurs enfants.

Et, si nous laissons maintenant de côté les groupes qui nous sont opposés, quels progrès ne constaterons-nous pas alors dans l'état d'esprit de quantité de gens ! Souvenez-vous du petit nombre de personnes qui, il y a une vingtaine d'années, professaient ou même simplement connaissaient les doctrines du catholicisme social : aujourd'hui, des centaines et des milliers de jeunes gens, d'hommes et de femmes d'oeuvres, dans les congrès, dans les réunions contradictoires, dans les revues et les journaux, déclarent s'inspirer de ces doctrines. Voyez le succès persistant et même croissant des *Semaines Sociales* et concluez si ce sont là des symptômes de décadence et d'abandon.

Nos idées ont donc conquis nombre d'intelligences. De plus, fait non moins réconfortant, elles ont éveillé, discipliné et soutenu quantité de bonnes volontés. Là encore, le progrès a pu passer inaperçu — parce que continu. Mais prenez quelques points de repère. Recherchez les oeuvres et institutions sociales catholiques de n'importe quelle nature, qui existaient dans votre région, il y a quelque vingt ans — et comparez avec ce qui existe aujourd'hui. Le développement ne vous paraîtra pas contestable, sauf pour quelques rares exceptions. En certaines localités et pour certaines catégories, il est même considérable. Et cette constatation, que chacun peut faire, s'il sait se dégager de tout préjugé, réfute victorieusement les doléances que l'on formule dans le vague.

* * *

Cette recherche, pour mon compte, je viens de la faire, en vue de cette nouvelle édition, pour tout ce dont j'avais parlé dans *Initiatives féminines*. Partout, ou à peu près, j'ai constaté une marche en avant, soit pour les idées, soit pour les organisations. Et cependant, il n'y a pas encore huit ans que paraissait mon livre.

Le progrès des idées ? Mais, au moment où j'écrivais ce volume, on s'étonnait quelque peu de voir des chrétiennes prendre la parole dans des réunions publiques; maintenant, le fait est fréquent et ne surprend personne : les partis les plus traditionnalistes ont leurs " oratrices ". Bon nombre de revendications féminines, ou, pour tout dire, féministes, trouvent des défenseurs dans nos rangs : n'a-t-on pas vu récemment jusqu'au droit de vote pour les femmes proclamé, en Belgique et en Angleterre, par des hommes d'Etat catholiques ?

Et, en dehors de cette " réforme ", assurément encore très contestée, ne voyons-nous pas d'heureuses et importantes modifications être introduites dans les lois afin de supprimer certaines inégalités et injustices dont la femme était victime. Répondant à une enquête sur l'*Apostolat féminin,* une chrétienne d'un haut mérite, Mme Henry Deglin, écrivait récemment :

...Pour nous, en considérant l'ensemble du mouvement féminin, aussi bien dans ses exagérations et ses déviations que dans ses plus généreuses manifestations, nous croyons reconnaître une indication providentielle, donnée par Dieu à notre époque, pour rétablir la femme à sa vraie place dans la dignité de son rôle d'auxiliaire de l'homme, semblable à lui. Or ce rôle a été bien souvent méconnu et singulièrement amoindri. Oublieux des *devoirs* que lui impose l'autorité qu'il détient, l'homme ne s'est généralement préoccupé que de faire valoir ses *droits.* Les lois qu'il a faites, toujours à son avantage, ont consacré bien des injustices criantes et des exploitations honteuses à l'endroit de la femme Aussi faut-il reconnaître le bien fondé d'un certain nombre de revendications du féminisme contemporain, quelles que puissent être par ailleurs ses aberrations et ses folies. En tenant la femme systématiquement à l'écart, en la privant des moyens de développer ses facultés naturelles, en l'annihilant et l'écrasant de toutes manières, l'homme a méconnu la beauté du plan divin qui réclame en tout ordre de choses un accord harmonieux entre l'homme et la femme... Il semble réservé à notre temps d'avoir raison des préjugés d'autrefois et de découvrir les ressources précieuses que Dieu a mises comme un trésor caché dans le coeur de la femme.

Sans doute, ce ne sont point là propos de *suffragette,* ni d'*éclaireuse,* plus ou moins révolutionnaire : il n'en est pas moins vrai qu'il y a quinze ou vingt ans, on aurait eu de la peine à entendre, dans les milieux catholiques, semblables, opinions librement exprimées par une femme d'oeuvre.

Et ne croyez pas Mme la vice-présidente du comité français de l'*Association catholique des oeuvres de protection*

de la jeune fille soit seule à s'exprimer de la sorte. Feuilletez la récente enquête sur l'*Apostolat féminin* et, à chaque page, vous rencontrerez des idées analogues. Je pourrais citer vingt exemples, je me contenterai d'un seul.

Voici quelques lignes topiques que j'emprunte à la réponse de Mme Chenu, la très distinguée présidente de l'*Action sociale de la Femme* :

...Nous sommes à une époque de lutte ouverte contre l'individualisme sous toutes ses formes. Les femmes l'ont compris, d'un instinct sûr, et elles ont résolu de le traquer dans tous ses repaires.

Certains déplorent de leur voir quitter quelques heures leur foyer pour enseigner le peuple, soigner les blessés de l'âme et du corps, mener une vie active, rayonnante, qu'ils n'avaient pas prévue. Faut-il s'étonner que Jeanne d'Arc ait pris des habits d'homme pour faire la guerre que ceux-ci ne faisaient qu'en trop petit nombre? Faut-il laisser démolir la maison pour n'en point sortir ?

Ne voyez-vous pas ces vaillantes tirer l'aiguille avec plaisir, sitôt qu'elles en ont le temps, et se complaire à être femmes beaucoup plus que les oisives ou les sportives mondaines.

Craignez-vous que vos filles ne se marient pas et prennent les soucis conjugaux en horreur? Regardez où sont les familles nombreuses. N'est-ce pas parmi ces catholiques que l'idée religieuse, sociale et patriotique soutient et fait rayonner? Et si quelqu'une de vos filles s'arrête au seuil du mariage sans le franchir, qui vous dit qu'à une autre époque, elle ne se fut pas sentie attirée vers le cloître?... Ne vous étonnez point trop qu'avec un état social nouveau, la vie de la femme change elle aussi.

L'égoïsme masculin, il est vrai, s'irrite parfois, de l'activité apostolique des mères de famille ou des jeunes filles. Il lui semble que le temps donné aux oeuvres sociales soit du temps volé aux maris et aux pères. Mais, une fois de plus, l'égoïsme masculin est aveugle.

Mme Danielon a réfuté cette objection avec infiniment de raison et de finesse : " Le temps consacré aux oeuvres, fait-

elle remarquer, est pris au monde plutôt qu'au ménage. L'apostolat des femmes chrétiennes est un rayonnement des vertus familiales. On étend, si vous voulez, les limites du foyer; on ne le détruit pas pour cela. Que devrait-on penser d'une femme qui prêcherait un ordre et un esprit chrétien, qu'elle ne commencerait pas par établir dans sa propre demeure ? Il arrive même qu'on s'améliore, en prêchant les autres. "

* * *

Quoiqu'il en soit, le fait certain, c'est que, depuis une dizaine d'années, les oeuvres féminines sont allées en se développant.

Patronages, colonies de vacances, enseignement ménager, ouvroirs pour le trousseau, cercles d'études pour les jeunes filles et les jeunes femmes, sont créés un peu partout et font de grands progrès que l'on constate dans les assemblées diocésaines et dans les congrès spéciaux,comme celui qui réunissait en juillet dernier, à Bourg, les catholiques s'occupant de répandre les connaissances ménagères. Le *Foyer* — ce cours pratique d'économie domestique pour les jeunes filles et les femmes du monde dont nous saluions, en la première édition de ce livre, la récente fondation à Paris — a conquis aujourd'hui une renommée qui dépasse même les frontières. Les femmes d'élite qui, durant ces dernières années, s'étaient fait initier scientifiquement aux soins des blessés et avaient subi de brillants examens, sont allées, en de nombreuses et patriotiques équipes, mettre au service de nos soldats du Maroc,avec leur compétence d'infirmières, leur aimable courage et leur souriant dévouement de Françaises.

La *Ligue Sociale des Acheteurs,* étendant et décentralisant son action primitivement toute parisienne, compte des

sections très agissantes dans pas mal de villes de France. Son influence croissante s'est déjà fait sentir dans l'élaboration des lois relatives aux travailleurs — et cela n'est assurément qu'un début. Les syndicats féminins, groupés autour de la *Fédération de la rue de l'Abbaye* à Paris, ou s'inspirant des mêmes doctrines chrétiennes et professionnelles, augmentent en nombre et en force: au mois d'août dernier, ils ont remporté une première et brillante victoire en faisant entrer au *Conseil supérieur du travail* leur candidate et représentante, Mlle Beckmans. A ce sujet, le journal anticlérical l'*Action* fait les remarques suivantes: " Une femme, Mlle Beckmans, vient d'être déléguée par 137 voix syndicales au *Conseil supérieur du travail.* Cette victoire consacre un succès féministe, mais aussi un succès catholique, car la triomphatrice, qui appartient au syndicat de la rue de l'Abbaye, est l'élue et la représentante du syndicalisme catholique."—"Il importe de faire observer, ajoute l'*Action,* que si les ouvrières catholiques sont, presque toutes, groupées très étroitement en syndicats professionnels, les travailleuses laïques sont encore pour la trop grande majorité isolées, livrées à leur propre initiative et à leur seule défense." Il est malheureusement très exagéré de dire que presque toutes les ouvrières catholiques sont actuellement syndiquées; toutefois, elles sont en voie de se grouper et nous éprouvons une joie particulièrement vive à saluer l'entrée de leur représentante au sein du *Conseil supérieur du travail*: c'est d'un excellent augure pour le syndicalisme chrétien.

Enfin les diverses Ligues féminines catholiques et les groupements d'oeuvres, tels que l'*Association pour la Protection de la Jeune Fille,* dont l'action devient de plus en plus étendue et bienfaisante, se sont unies en un puissant faisceau qui, depuis trois ans, est devenu international et dont les deux premiers congrès, à Madrid, en 1911, et à Vienne, en 1912, ont

présenté un vif intérêt au point de vue de l'orientation et de la coordination des efforts.

Cette revue, si rapide et si incomplète que nous l'ayons faite, nous permet cependant de conclure, avec Mme Chenu, que, depuis douze à quinze ans, " la femme française s'est réveillée de sa torpeur sociale, bien que rien dans son éducation n'ait tendu à la mêler aux affaires publiques ". C'est là assurément un fait caractéristique de notre époque, mais non point de la seule société française, car nous constatons pareil éveil et semblable attitude sociale chez les femmes catholiques de la plupart des autres pays.

Max. TURMANN.

A quoi bon l'Economie politique ?

L'ECONOMIE politique est-elle une science utile, une science pratique, dont les principes peuvent déterminer ou guider les énergies et susciter des initiatives; ou bien est-elle une de ces sciences dites de culture générale qu'il est agréable de connaître dans leurs grandes lignes parce qu'elles ajoutent à nos connaissances et qu'elles agrémentent l'esprit ? N'est-elle même qu'un ensemble de théories sans application possible ? — Nous voudrions répondre à ces questions et montrer, en ce qui concerne plus particulièrement les Canadiens français, non seulement l'utilité, mais la nécessité actuelle et pressante des études économiques.

* * *

Nous prisons peu les idéalistes, si même nous ne les redoutons pas. Nous opposons volontiers le prestige et les certitudes de la pratique aux prétendues vanités de la théorie. Ce dédain s'explique chez des hommes qui sont formés aux décisions promptes d'où l'influence des idées parait bannie. Cependant il est injustifié. Nous cédons ainsi à un préjugé trop répandu. La pratique et l'art sont une réalisation des énoncés scientifiques. C'est là un truisme. Les théories se transforment en énergies; elles deviennent des forces agissantes. M. Paul Gaultier observe avec raison que les ponts sont d'abord une mathématique (1) : leur charpente idéale fut

(1) " Toute vérité, si théorique soit-elle, a des conséquences pratiques plus ou moins lointaines, qui en découlent et qui en sont l'épreuve. Nous avons d'autant plus confiance dans nos mathématiques qu'elles servent à construire des ponts et à combiner des machines. " Paul Gaultier : *La Pensée contemporaine, les grands Problèmes*, p. 298 (Hachette, 1911).

construite abstraitement par un calcul des résistances. Image exacte qui nous fait comprendre comment les idées peuvent se matérialiser, comment les théories prennent corps dans la réalité. Il en est ainsi dans tous les domaines de l'activité ([2]) ; mais ce travail de germination est plus ou moins lent et il n'apparait pas toujours dans ses résultats immédiats. " Il arrive de temps en temps aux philosophes d'éveiller l'attention du grand public, écrivait M. André Chaumeix à propos d'Emile Boutroux... C'est un hommage que le public rend aux savants. Il avoue ainsi que les philosophes ne se livrent pas à un pur jeu d'esprit et que leurs conclusions ont une influence sur notre vie. Il répand les idées, au besoin en les déformant. En les faisant tant bien que mal passer dans le monde, et en les exposant au contrôle de l'expérience, il les aide peut-être en fin de compte à accomplir leurs destinées ". ([3]).

On sait par ailleurs quel parti M. Alfred Fouillée a voulu tirer de ce qu'il appelait les *idées-forces* et comment il a fondé sur la puissance de pénétration des idées, sur leurs réson-

---

([2]) Nul plus que Ferdinand Brunetière n'a cru à cette action des idées. Dans ses *Discours de Combat* (1ère série, p. 10, *La Renaissance de l'Idéalisme*) il cite avec une évidente satisfaction cette pensée de Claude Bernard, qu'il accompagne d'un éloquent commentaire: " Il faut bien se garder de proscrire l'usage des idées et des hypothèses... On doit, au contraire, donner libre carrière à son imagination ; c'est l'idée qui est le principe de tout raisonnement et de toute invention; c'est à elle que revient toute espèce d'initiative. On ne saurait l'étouffer ni la chasser sous prétexte qu'elle peut nuire. " — Il dit ailleurs: " Le progrès scientifique et intellectuel ne consiste peut-être qu'à transformer en vérités courantes et banales des idées qui furent, à leur heure, originales, téméraires et blasphématoires ". *Discours académiques*, p. 295, *Réponse au Discours de réception de M. Paul Hervieu.* — Cf. également le *Manuel de l'Histoire de la Littérature française*, p. 108, et surtout l'étude sur le "*Disciple*" de Paul Bourget (*Nouvelles Questions de Critique*, p. 330).

([3]) André Chaumeix : *Les idées de M. Emile Boutroux*, *Revue Hebdomadaire* du 20 avril 1912.

nances intimes et profondes, son intellectualisme moral. Il ne faut rien exagérer. Les idées ne sont pas les mobiles uniques et nécessaires de la volonté. L'homme obéit au sentiment autant, sinon plus, qu'à la raison. On s'étonne même que la philosophie contemporaine s'attribue tant de mérite à cause d'une aussi vieille découverte. Elle en est rajeunie. Si l'idée seule conduisait le monde, rencontrerait-on tant d'indifférence pour le bien chez les plus cultivés et d'aussi belles ardeurs chez d'humbles ignorants ? ([4]). Encore conviendrait-il de rechercher si l'individu saurait trouver en lui-même une règle de moralité. Ce fut la doctrine optimiste du XVIIIe siècle. Elle faisait grand état de cette fameuse bonté naturelle de l'homme contre laquelle se dresse aujourd'hui en contradiction toute la philosophie évolutionniste qui retrace jusque chez le singe primitif l'humiliante origine de nos instincts ([5]). Et puis, pour une ou deux âmes d'élite, combien d'êtres dépouillés de tout mobile élevé subissent passivement l'emprise de leurs passions? — Mais le mot de M. Alfred Fouillée a fait fortune. Sur cette même donnée spéculative, un puissant dramaturge français, M. Henry Bataille, vient de draper une haute comédie, *les Flambeaux,* qui sont encore et toujours des idées dont la lueur lointaine guide vers des régions ignorées l'espoir désintéressé, le rêve humanitaire du savant.

([4]) Cf. J. Bourdeau : *La Philosophie affective*, pp. 113 et suiv. (Alcan, 1912).

([5]) Cf. Ferdinand Brunetière : "*La Moralité de la Doctrine évolutive*". Cette étude, reproduite dans le volume intitulé *Questions actuelles* (pp. 99 et suiv.) et une des plus ingénieuses, des plus fortes — et peut-être aussi des plus inattendues — que le grand critique ait laissées. — " La morale et l'éducation même, dit ailleurs cet auteur, ne consistent-elles pas aussi, comme la critique, à substituer en nous d'autres motifs de jugement que ceux que nous suggèrent le " tempérament ", l'instinct et la nature"? — *Essais sur la Littérature contemporaine*, p. 18.

Revenons à la sociologie. La chronique scientifique la plus récente nous fait toucher en quelque sorte ce point de contact entre la science et la pratique. Au mois d'août 1912, le premier Congrès international eugénique se réunissait, à l'Université de Londres, sous la présidence du major Léonard Darwin, fils du grand philosophe. *L'eugénique* est une science nouvelle que son fondateur, Sir Fr. Galton, a définie en ces termes : " L'étude des causes, soumises au contrôle social, pouvant améliorer ou affaiblir les qualités de race des générations futures, soit mentalement soit physiquement " (6). La plupart de ces causes proviennent de l'hérédité et du milieu social.

Or, même en ce qui concerne les êtres inférieurs, les végétaux par exemple, le phénomène de la transmission des caractères d'un individu à un autre est déjà compliqué et souvent capricieux. " Dans le cas le plus simple, écrit un biologiste contemporain, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, c'est-à-dire dans le cas de parents semblables et de race pure (v. g. un pied de coquelicot se reproduisant par autofécondation), les lois de l'hérédité sont si complexes que c'est à peine si on peut dire qu'il y a des lois. Parmi les caractères, certains seulement sont fixes et se transmettent fidèlement des parents aux descendants. Et encore, pour admettre ce résultat, faut-il supposer que l'espèce est invariable et ne tenir aucun compte des variations lentes dont il est difficile de nier l'existence. Les autres, les caractères fluctuants, varient constamment. Etant donné les caractères des parents, il est impossible de prévoir avec certitude ce que seront les caractères des descendants. Il n'y a que des proba-

(6) Cf. : Etienne Louis Drugeon : *Le Congrès Eugénique*, dans le *Journal des Débats* (édition hebdomadaire du 9 août 1912), et l'article, très clair, du docteur J. Laumonier, dans le *Larousse mensuel* de juillet 1912.

bilités qui elles-mêmes sont variables " (7). Ces incertitudes se multiplient lorsqu'il s'agit de l'homme vivant en société et soumis aux influences de la civilisation, aux actions des milieux divers (8). Là-dessus la plupart des savants qui ont pris part au congrès eugénique sont explicites. Ils ont reconnu fort honnêtement la relativité de leurs connaissances. C'est un rare mérite; et — ceci dut-il paraître un paradoxe— c'est aussi le seul moyen d'acquérir une certitude scientifique.

Mais cette hésitation du début, ces tâtonnements, cet empirisme nécessaire n'empêchaient pas les savants de poursuivre leurs recherches et de formuler des théories que la critique reprenait à son tour soit pour les combattre, soit pour les adopter et en faciliter l'énoncé. Ainsi se constituait petit à petit, par l'élaboration d'éléments épars et sans lien apparent, une science des manifestations héréditaires. Au-delà de son objet propre et immédiat elle atteignait, par ses conséquences logiques, un but plus lointain: la préservation de la race.

Cette science venait à une heure difficile. Un ensemble de faits économiques d'une extrême gravité en a précipité la réalisation. Dans presque tous les pays, la population recule: le phénomène est constant, encore qu'il ne soit pas partout également sensible. C'est là une des manifestations chroniques de cette *peur de vivre,* si vigoureusement dénoncée par Henry Bordeaux. L'humanité, pour satisfaire ses appé-

---

(7) Cf. M. Leclerc du Sablon : *Les Incertitudes de la Biologie*, p. 228 (Flammarion 1912.)

(8) C'est une des mille taquineries des féministes qui se flattent d'une culture scientifique que de discuter sur les lois de l'hérédité et de la vie, et d'accepter ou de rejeter le fardeau de la transmission des caractères suivant qu'ils sont favorables ou non. — Voir le volumineux ouvrage de M. Jean Finot : *Préjugé et problème des Sexes*, pp. 172 et suiv. (Alcan, 1912).

tits de jouissance, diminue le nombre et le poids de ses responsabilités. Comment compenser jusqu'à un certain degré cette perte d'énergie ? En s'essayant à prolonger la moyenne de vitalité, en réduisant les chances de maladie, en prévenant les accidents professionnels, en assainissant l'habitation, en luttant contre la mort pour conserver l'illusion de la vie, et enfin, en sauvegardant l'enfance par un redoublement de soins et par l'application rationnelle de ces principes nouveaux qui tranchent le mal dans ses origines et tendent à conserver les forces sociales en les préservant des tares et des dégénérescences héréditaires. Voilà bien le point de contact. *We are at the beginning of this marriage between science and practice,* disait M. Balfour aux congressistes; ce que M. Etienne Louis Drugeon exprime par une formule plus heureuse et plus précise : " C'est en améliorant à la fois l'hérédité et le milieu que l'idéal eugénique se substituera (il eut peut-être mieux dit : s'ajoutera) à l'idéal philanthropique " (9).

Quels seront, en définitive, les moyens dont on disposera pour assurer la réalisation de pareilles idées? Ceux que nous connaissons déjà : les revues, les conférences, les congrès, les prédications de toutes sortes, les initiatives privées, les activités sociales, la loi. C'est le terme, le dernier instrument : il est dangereux et d'un maniment difficile. Les Américains, qui ne manquent pas d'assurance ni d'audace, y ont eu recours sans souci. Ils ont parfois une conception hybride de la liberté et, sous prétexte de garantir l'intégrité du corps social, ils ont tôt fait de sacrifier l'individu. Et puis, ce peuple cède facilement à la superstition du scientifique. Il en tient : il en a mis partout (10). Si bien que des parlements

---

(9) *Journal des Débats*, loc. cit.

(10) Voir à ce propos, puisqu'il s'agit ici d'eugénique, un curieux article paru dans le *Outlook*, livraison du 25 janvier 1913, intitulé *Harnessing Heredity*.

provinciaux n'ont pas craint d'imposer au peuple les plus dûrs principes de l'eugénique : on est même allé, assure-t-on, jusqu'à demander, dans un projet de loi, de débarrasser une bonne fois la société de tous ces tarés que l'on appelle, avec un beau dédain scientifique, des déchets sociaux, sans penser que ces déchets sont tout de même des hommes et que, si comme tels, ils ont des " droits ", ils doivent avoir d'abord et au moins celui de vivre. Herbert Spencer, entraîné par la logique de sa sociologie évolutionniste, avait fait montre d'un pareil emportement contre les hôpitaux qui sont les refuges suprêmes des inutiles. Il s'en était repenti sur le tard et avait arrêté là sa doctrine sur laquelle il ne laissait pas d'exprimer quelque doute. En France, on s'est montré moins hardi ou plus humain. L'opinion a repoussé ces solutions tranchées et il s'est trouvé néanmoins des esprits pour ne voir là qu'un déplorable sentimentalisme. Le docteur Manouvrier disait fort à propos, lors du Congrès eugénique : " Il faut se garder soigneusement de considérer (d'accepter) tout procédé imaginé d'après un procédé scientifique. L'action sociale doit se montrer très réservée. ". C'est parler raison. Si quelques théories eugéniques sont susceptibles d'améliorer les qualités d'énergie et de résistance de l'espèce, il reste que la société n'est pas une matière malléable à souhait et qu'elle offre au zèle extravagant de certains réformateurs des résistances légitimes.

Une double leçon se dégage pour nous de cette expérience scientifique sur laquelle nous avons insisté à dessein. Celle-ci d'abord que les théories, si éloignées de la réalité, si transcendantes et si *philosophiques* qu'elle apparaissent de prime abord, ne sont pas, par cela même, condamnées à n'habiter jamais que les sphères de la spéculation pure ; cette autre ensuite que les idées économiques et sociales, par leur caractère même, tendent vers l'action, la déterminent, l'imposent. Ren-

dant compte du livre de M. Paul Gaultier sur la *Pensée contemporaine,* M. Henri Chantavoine, l'élégant critique parisien, écrivait: " La science économique a fait de grands progrès, même dans les campagnes, qui ne sont plus si réfractaires ni si hostiles aux nouveautés. Les vérités économiques d'aujourd'hui et de demain se sont répandues: il s'y mêle encore, naturellement, une part d'ignorance, d'utopie ou d'illusion; mais l'expérience peu à peu nous éclaire, corrige nos préjugés, redresse nos erreurs, nous guide, comme la meilleure des conseillères, dans la voie sûre et large de l'action " ([11]). Qu'est-ce à dire sinon que les théories économiques sont par essence des théories pratiques, si ces deux mots peuvent être associés, des théories-action, qui incitent l'activité humaine, la dirigent vers les oeuvres et se résolvent finalement en utilités. Analysons d'un peu plus près ce phénomène.

* * *

L'Economie politique a pour objet l'étude des *richesses,* c'est-à-dire de l'ensemble des choses ayant de la valeur et de l'utilité et susceptibles, comme telles, " de satisfaire les besoins humains ". Or ces richesses, ces *biens* comme on disait beaucoup mieux autrefois, ne se trouvent pas à l'état brut. Elles subissent des transformations ou tout au moins des déplacements. Elles sont produites, elles circulent; elles se répartissent et sont consommées. Ces étapes ne sont pas aussi distinctes dans la réalité : elles sont là surtout pour la clarté de l'exposé théorique, elles expliquent et justifient la division classique de l'Economique (J. B. Say, 1803) en quatre parties: la production, la circulation, la répartition, la consom-

---

([11]) *Les Annales,* 15 septembre 1912, *Revue des Livres.*

mation des biens. Examinons brièvement le détail de ces opérations successives.

La production repose sur trois facteurs : la nature, le travail et le capital. La nature fournit la matière et les forces physiques ; elle constitue le milieu par le jeu des influences géographiques et climatériques. Ce serait une erreur de croire qu'elle se livre gratuitement. L'homme n'en saurait guère tirer et ne lui ravirait que fort peu de chose, s'il ne faisait usage de ses bras et s'il n'avait inventé des instruments de lutte, de conquête, de fabrication. Le travail joue donc un rôle actif. Il est nécessaire. Il est un effort et une peine. Il est aussi à l'origine du capital qui n'est, en somme, qu'une mise de côté en vue de résultats lointains. Non pas pourtant absolument et il faut le distinguer de l'épargne. L'épargne repose et s'accumule, elle n'agit pas ; le capital est une épargne active qui continue de féconder, d'augmenter, de multiplier l'action du travail. Ainsi les approvisionnements, les matières premières, les bâtiments, les machines sont du capital aussi bien que les valeurs mobilières ou les espèces métalliques. Ces trois éléments, aidés par les découvertes scientifiques, créent l'industrie, et, par elle, assurent le progrès matériel. Ils sont à la base de la civilisation moderne que caractérisent une production à outrance, un industrialisme fiévreux et implacable, une concentration excessive et dangereuse, et que des crises d'autant plus redoutables que leurs conséquences semblent plus sûres viennent périodiquement secouer. Au sein de ce monde ambitieux, dont tous les efforts sont concentrés sur l'espoir d'une fortune rapide et qui ne connaît plus d'autre rêve que celui de l'or, se pose, âpre et inquiétant, le problême social, le problême des masses, le problème de la misère que la richesse rend plus difficile, plus cruelle à porter.

Produire ne sufift pas, il faut écouler la marchandise,

trouver et conquérir des marchés, opérer les rentrées et liquider le capital-argent pour le faire servir à de nouvelles entreprises. Nous touchons à l'activité commerciale. Les richesses circulent grâce aux transports et au négoce. Parfois elles se heurtent à des murailles douanières dont les peuples, effrayés et prudents, se sont entourés de partout. Une guerre nouvelle en résulte, celle des tarifs; mais, en revanche, la circulation est facilitée par des moyens que l'évolution économique a multipliés et assurés: le crédit et ses deux instruments qui sont la monnaie et la banque. Ces seuls mots indiquent l'importance, au point de vue pratique, des questions que cette partie de l'Economique cherche à résoudre: extraction des métaux précieux, stabilité de leur valeur, puissance d'achat de la monnaie, variation des prix; mécanisme du change, sureté du crédit, substitution graduelle des valeurs fiduciaires aux valeurs métalliques; transport des hommes, des marchandises, des titres; échange commercial avec l'étranger, élaboration d'une politique économique apte à favoriser l'expansion matérielle d'un pays et l'utilisation complète de ses forces productrices modérément protégées.

La répartition des richesses revêt plus d'intérêt pour le sociologue. Ici se noue le lien qui unit l'économie politique à l'économie sociale, deux sciences qu'il ne faut pas séparer si l'une a précisément pour but d'élaborer les principes qui guideront l'action de l'autre. Naguère, les auteurs discutaient surtout les phénomènes de la production économique dont ils n'apercevaient pas encore toutes les répercussions. Il leur paraissait plus utile de déterminer les conditions qui assurent le développement de la richesse. Les choses ont changé par la force des événements. La belle confiance des premiers économistes a trouvé un démenti brutal dans les faits. Les lois économiques, libres d'entraves, ont légitimé toutes les ambitions et fondé toutes les fortunes du siècle dernier, mais elles

ont aussi suscité l'inquiétude, la révolte et souvent la haine chez ceux qu'elles paraissaient déshériter en enrichissant le petit nombre. La réaction a été brusque et presque aussitôt violente. Etonnés des progrès inattendus de l'industrie, des économistes se sont effrayés du malaise multiple et jusque-là inconnu qu'elle répandait. Ayant pesé la part qui revient à chacun des collaborateurs de l'oeuvre de production, ils ont réclamé des lois nouvelles, humaines celles-là, des lois de protection qui vinssent adoucir les maux d'une concurrence hautaine, indifférente et aveugle. L'industriel paye l'impôt à l'Etat, la rente et le loyer au propriétaire, l'intérêt au capitaliste, le salaire à l'ouvrier; il garde pour lui les bénéfices, le profit de l'entreprise. On se rend compte immédiatement des difficultés que soulève cette distribution des gains. La seule question du salaire est une des plus ardues et des plus agitées. Elle en entraîne d'autres après elle et d'aussi compliquées, qui ont trait à la population ouvrière, à la sécurité du travailleur, à l'assurance sociale, au paupérisme. La vie économique que nous avons vue jaillir de l'usine et se répandre par le monde se complète ainsi d'un élément nouveau : la justice.

Reste la consommation des biens. Elle peut être immédiate ou différée. Les richesses produites disparaissent par l'usage qu'on en fait ou demeurent et sont épargnées. Cette partie de l'Economique a été longtemps négligée, écourtée. Pour lui donner de la consistance, on y rattachait les questions de budget et d'impôt, d'assurance et d'épargne. Elle est aujourd'hui transformée, vivifiée par l'étude qu'elle comporte du budget ouvrier, mis en honneur par Frédéric Le Play, de la dépense en général et, surtout, du rôle actif que peut jouer de nos jours le paisible consommateur. Jusqu'à ces dernières années, consommateurs et contribuables avaient large dos. Ils supportaient, sinon sans mauvaise humeur au moins sans représailles, les plus lourds fardeaux. L'un et

l'autre étaient taillables à merci. Ils sont la masse et la masse, aussi longtemps qu'elle se tient dans les limites de la légalité, est bonne pâte : elle reçoit toutes les empreintes, elle oscille au moindre mouvement et subit passivement la volonté des maîtres qu'elle s'est donnés, honteuse, dirait-on, de se ressaisir et acceptant un sort qu'elle a obscurément conscience de mériter par son inertie même et son insouciance. Heureusement il y a, par ci par là, des réveils et nous assistons à celui du consommateur. Le bon géant s'agite. Il se ligue et consent à lutter. Il se rend compte de sa puissance et qu'elle peut lui servir à autre chose qu'à renverser les princes. On l'a vu former des associations d'acheteurs et obtenir des grands magasins d'excellentes réformes sociales. Le voilà maintenant qui s'insurge contre le prix excessif de la vie et qui use du boycottage pour faire respecter ses droits d'honnête citoyen. Il est piqué : on le verra demain réprimer d'autres abus.

Nous avons résumé les grandes lignes de l'Economie politique et cherché à dégager comme en une sorte de table des matières les principaux chefs de cette science pour en faire saisir la portée pratique et l'intérêt actuel. Nous vivons de toutes ces idées qui sont essentielles. Elles conditionnent la civilisation et suscitent les énergies. L'Economique a pour domaine l'ensemble de l'activité humaine qu'elle dirige, éclaire et soutient. Pour ce qui est de l'industriel et du commerçant, cela parait évident. Ils participent à la vie économique. Ils doivent être armés pour la lutte des intérêts qui se poursuit, ardente, inexorable : ils paieraient de la ruine leur ignorance et leur incurie. Aussi bien convient-il de rechercher plutôt si l'Economique pourrait être de quelque utilité à ceux qui, dans la société, exercent d'autres fonctions : par exemple, l'avocat et le politique.

Dans un discours admirable qu'il prononçait, en 1906, à

la Chambre des députés, M. Paul Deschanel faisait allusion " à une justice nouvelle, la justice économique ", issue de certaines institutions syndicales ([12]). De fait, l'évolution industrielle a ébranlé les anciennes bases du droit qui est, le plus souvent, la consécration officielle et uniforme d'une réalité sociale. La loi reconnait ce qui est et l'impose; elle s'adapte à quelque chose d'antérieur à elle-même; elle définit étroitement la coutume et l'enferme dans un texte ([13]).

C'est ainsi que le droit, d'individualiste qu'il était d'abord, est devenu social et que, sous l'influence d'événements nettement caractérisés, l'ancien principe de la liberté de chacun a cédé devant le principe du bien de tous et de la solidarité ([14]). Le législateur a dû se préoccuper du sort des humbles, des dépourvus. Il les a protégés. Il a exigé des patrons qu'ils prennent dans leurs usines des mesures d'hygiène; il a veillé sur la sécurité de l'ouvrier en règlementant l'a-

---

([12]) Paul Deschanel: *L'Organisation de la Démocratie*, p. 31.

([13]) " Trois phases se succèdent dans la genèse d'un droit: 1o la coutume, 2o la jurisprudence, 3o la loi. Le législateur ne saurait intervenir utilement que dans la dernière de ces phases. La loi doit se borner le plus souvent à codifier la coutume... (qui) résulte des nécessités sociales, industrielles, économiques de chaque jour. La jurisprudence les fixe. La loi les sanctionne. " Gustave Le Bon, *Psychologie politique*, p. 45.

([14]) Cf. Une étude de M. A. Crétinon: *Droit individualiste et Droit social*, Compte rendu de la *Semaine Sociale* de Bordeaux (1909), pp. 127 et suiv.: " La formule individualiste, que le législateur n'a pas adoptée, mais que quelques-uns lisent entre ses lignes, serait celle-ci: D'une part, pas d'obligation sans contrat; d'autre part, tout engagement contractuel est licite... La correction inspirée par le sens social consiste, au contraire, en ces deux propositions: le citoyen peut être astreint par la loi à des obligations qu'il n'a pas consenties. A l'inverse, la loi se refuse à sanctionner certains engagements contractés par lui. L'intérêt des autres, de la société, inspire dans le premier cas cet ordre, dans le second, cette défense. " — Voir sur cette intéressante question de l'évolution du droit l'ouvrage récent de M. Léon Duguit: *Les Transformations générales du Droit privé depuis le Code Napoléon*, et particulièrement le chapitre V, consacré au contrat.

telier et en déterminant la durée du travail; il a corrigé ce que pouvait avoir d'injuste le libre jeu de l'offre et de la demande en fixant un minimum de salaire dont il a, par ailleurs, garanti la disposition au travailleur en restreignant le droit de saisie. Le contrat, source des obligations, a été interprêté dans un sens plus large, en tenant compte de ses conséquences sociales. Une doctrine — non pas nouvelle, il est vrai, mais renouvelée — s'est dessinée et affermie, celle de l'abus du droit : elle interdit aux contractants, qui voudraient se prévaloir uniquement de leurs avantages, de rompre une convention sans se soucier des dommages que cette rupture, fut-elle légale, entrainerait. Ainsi se constitue chaque jour la législation dite *industrielle,* dont certaines dispositions s'imposent à l'attention des diplomates et trouvent une expression plus ample et une portée plus étendue dans des conventions internationales.

Qui ne voit l'avantage que l'avocat saura trouver à l'étude des phénomènes économiques qui ont donné naissance à ces textes nouveaux ? Ses arguments seront d'autant plus précis, plus éclairés, plus convaincants, plus émouvants, qu'il les aura tirés des faits et des circonstances, de toute la substance réelle ramassée dans la lettre d'une loi. De plus, si la coutume détermine la jurisprudence et si la jurisprudence en se solidifiant finit par provoquer la loi, l'avocat devra nécessairement connaître les sources vives de cette coutume et savoir comment elle se forme, comment elle se cristallise autour de lui, pour collaborer avec elle et, par son effort personnel, la faire passer dans la jurisprudence, être un véritable législateur, un créateur de justice, en restant un observateur ouvert, attentif — et nous dirions volontiers : attendri — de la réalité.

Il en va tout de même des législations qui ont un caractère plus rigoureux : la législation commerciale par exemple.

Les modalités et les conditions du contrat de change sont arrêtées par une loi fédérale, dite " des lettres de change. " Elle est excessivement compliquée, rédigée sans aucun espèce de respect pour tout ce qui s'appelle méthode et clarté. C'est un fouillis. Il est à peu près impossible de posséder cette loi si on n'en a pas fait une étude approfondie et répétée, à la lumière de la pratique courante des opérations de change. Et cela ne suffit pas encore. Pour comprendre ces dispositions tout d'abord déconcertantes, il faut connaître les principes économiques qu'elles ont mission de sauvegarder et les éléments de la circulation des richesses que nous définissons plus haut. Des étudiants arrivent à l'Université qui ne savent pas ce que c'est qu'un chèque. Allez donc leur confier le texte de la loi des lettres de change! Ils n'y verront goutte. Au contraire, mettez-les peu à peu au courant des tractations commerciales, des formalités de l'achat-vente, de la nécessité et du rôle du crédit, des détails multiples et en apparence insignifiants de la vie économique et, en leur révélant le monde des affaires, vous les préparerez à saisir la signification exacte et la raison prudente des articles de la loi.

Qu'est-ce à dire sinon que l'avocat ne doit pas s'en tenir uniquement à des textes ni se laisser fasciner par eux; mais qu'il doit chercher dans les origines de la loi, dans son application immédiate, et aussi dans les conséquences qu'elle peut avoir si on ne sait pas lui donner son sens plein, les motifs d'une interprétation nouvelle, moins étroite, plus conforme aux données de l'expérience et aux commandements de la vraie justice. Sous la rigidité de ces textes il découvrira ainsi la vie du droit et ce qui en détermine la lente évolution à mesure que les événements économiques et sociaux se coordondent ([15]). On connait ces pages du *Carnet d'un Stagiaire* que

([15]) " Ce seront toujours les formules juridiques qui devront, en dé-

M. Henry Bordeaux a intitulées: *la dernière Leçon de Droit.* Maître Rameau conduit le futur romancier sur une hauteur qui domine la ville. Le poète se perd volontiers dans les lointains et ses yeux cherchent, vers les limites imprécises et plus vaporeuses de l'horizon, l'âme de toutes ces choses qui vont se reposer dans le soir. Regardez plus près de vous, lui dit doucement le vieil avocat, voyez ces paysans au labeur et comprenez la leçon qu'ils nous donnent. " Un Maistre, un Bonald, un Le Play, un Fustel de Coulanges—tous ceux-là dont vous avez vu les ouvrages au premier rang dans ma bibliothèque, et reliés plus précieusement que les recueils de jurisprudence, — ont connu et aimé la terre. Ils n'ont pas cessé de penser à elle. Ils ont raisonné sur des réalités, non point sur des livres ou des leçons d'écoles. C'est pourquoi il n'y a point chez eux de vagues abstractions, ni de fausse sensiblerie. Mettez des figures sur les dossiers, sur les chiffres, sur les mots, sur les idées. Ce partage de succession que vous étudiiez tout à l'heure quand je vous ai enlevé, c'est le patrimoine fondé par un homme, maintenu ou agrandi par une série de générations, émietté systématiquement entre les enfants. Un domaine qui a vécu, une famille qui se divise ce sont aussi des romans ou des tragédies. " ([16])

J'admire, disait récemment un de nos avocats, que pour faire appliquer la loi il faille connaître le droit et que pour l'élaborer cela ne soit plus nécessaire. Il y a du vrai ; mais la tâche du député-législateur est déjà suffisamment compliquée. Il lui faut tout connaître, ou guère moins; être de tous

---

finitive, se ployer et s'adapter aux nécessités de la vie et à l'impérieux déterminisme des faits, bien loin que ceux-ci se doivent soumettre aux déformations que leur voudraient faire subir les docteurs pour pouvoir les faire entrer dans les cadres tout préparés de leurs constructions rigides et symétriques ". — A. Boissard, *Contrat de Travail et Salariat*, p. 187.

([16]) Henry Bordeaux: *Carnet d'un Stagiaire*, pp. 361 et suiv.

les métiers et du sien propre; être tour à tour cultivateur, industriel, négociant, avocat, médecin, voire humaniste et poète quand les années sont bonnes; être tous ces hommes ou les comprendre tous, ce qui revient à peu près au même. Il faut savoir les multiples besoins d'un pays, quand cela est déjà considérable d'en connaître un seul et de le satisfaire pleinement. A ceux-là qui sont appelés à exercer un pareil empire et à conduire autant de destinées l'économie politique apportera une méthode, sinon plus. Elle leur révélera les aspects variés de la vie matérielle de la nation, ses difficultés, ses soubresauts, les dangers qui la menacent, les maux qui pourraient l'atteindre. Elle est une science d'analyse et une science sociale: elle décompose les éléments dont la somme explique les activités heureuses d'un pays. Celui-là eut raison qui la définit un jour: la science ménagère des peuples. Elle enseigne comment garder la maison commune — et c'est déjà quelque chose, si modeste que cela paraisse.

Et voilà pourquoi cette science est utile à tous et pourquoi elle devrait être plus répandue. Commencez par éclairer le suffrage universel, disent ceux-là qui demeurent suffisamment optimistes pour admettre que le suffrage universel puisse être éclairé. C'est fort bien; mais a-t-on pensé aux moyens de l'instruire et de le guider? Ce ne sera pas, j'imagine — ou du moins ce ne sera pas absolument — en lui inculquant les hautes mathématiques, ni l'astronomie. C'est beaucoup plus simple. Le suffrage, exercice d'un droit politique, réclame un enseignement qui soit de nature politique. Apprenons au peuple ce que c'est qu'un gouvernement, quels sont les principes premiers et les origines historiques de la constitution, quels sont les lois fondamentales de l'économie nationale. Apprenons-lui à gouverner puisqu'aussi bien c'est à lui que revient cet honneur; et ne permettons pas qu'un jeune homme atteigne l'âge de voter sans qu'il ait compris

toute l'importance et tout le poids de cet acte souverain. Ne nous fatiguons pas de relire, à ce propos, la belle préface des *Origines de la France contemporaine,* dont il serait plaisant de rapprocher telle page d'une conférence de M. Aulard ([17]). " En 1849, écrit Hippolyte Taine, ayant vingt et un ans, j'étais électeur et fort embarrassé; car j'avais à nommer quinze ou vingt députés, et de plus, selon l'usage français, je devais non seulement choisir des hommes, mais opter entre des théories. On me proposait d'être royaliste ou républicain, démocrate ou conservateur, socialiste ou bonapartiste: je n'étais rien de tout cela, ni même rien du tout, et parfois j'enviais tant de gens convaincus qui avaient le bonheur d'être quelque chose. Après avoir écouté les diverses doctrines, je reconnus qu'il y avait sans doute une lacune dans mon esprit. Des motifs valables pour d'autres ne l'étaient pas pour moi; je ne pouvais comprendre qu'en politique on put se décider d'après ses préférences ".... Et s'il n'y avait que le suffrage; mais l'individu, quelque soit sa situation, exerce une action sociale. Comment veux-t-on qu'il s'y prenne, si on ne lui a pas appris; s'il n'apprécie même pas sa propre valeur; s'il vit isolé dans l'ignorance absolue de ses devoirs et dans la tatisfaction unique de son égoïsme? Pourra-t-il se soustraire aussi facilement aux responsabilités de son état et arrêter les répercussions fatales et souvent irréparables de ses actes? Ainsi, et par

---

([17]) M. Aulard disait naguère aux étudiants républicains: " Je me rappellerai toujours l'angoisse que me causa mon premier vote. Deux candidats républicains étaient en présence ; l'un demandait deux Chambres, l'autre n'en voulait qu'une; celui-là déclarait la République perdue si l'opinion de son concurrent l'emportait; celui-ci disait exactement la même chose; ils n'étaient d'accord qu'en cela... Etais-je, moi, pour les deux Chambres ou pour la Chambre unique? Je ne savais pas, je n'y avais jamais pensé... Un des deux candidats avait une tête de brave homme. Je votai pour lui sur sa mine, je me mis à étudier l'histoire de la démocratie...."

quelque chemin que nous prenions, nous revenons toujours au même point : le peuple, la nation, la maison commune.

* * *

Celui qui écrira la philosophie de notre histoire y verra trois étapes nettement tranchées et que caractérisent, de notre part, des attitudes différentes. Nous avons lutté — ce fut là notre sort constant — mais avec des armes qui ne furent pas toujours les mêmes. Nous avons lutté d'abord sur le champ de bataille pour que la France conservât sur cette terre son empire et ses droits. Nous avons lutté ensuite à la tribune, trouvant dans la Constitution anglaise la revanche inattendue de nos défaites passées. Aujourd'hui, le terrain où se continue notre effort a changé d'aspect. La lutte est devenu pratique, intéressée; elle est plus terre à terre, mais non moins ardente et non moins périlleuse. Elle est emportée, rapide. Elle a quitté le domaine du droit et des libertés nécessaires pour descendre sur celui, beaucoup plus aride, des affaires: elle est devenue économique. C'est la pensée dirigeante du livre si *substantiel* de M. Errol Bouchette, qui porte un titre d'allure prophétique: *L'Indépendance économique du Canada français.* " L'esprit envahisseur moderne, écrit cet auteur, cette manifestation sociale qu'on voudrait confondre avec le patriotisme, est né de l'industrialisme débordant qui s'est emparé des vieilles civilisations. Or, *comme il faut combattre avec les armes de son siècle,* c'est aussi par l'expansion industrielle, tant manufacturière qu'agricole, que les peuples situés comme nous le sommes, qui possèdent de vastes territoires qu'ils peuvent difficilement défendre par les armes, échapperont peut-être à la conquête. Il reste donc acquis que si nous voulons accomplir nos destinées, il nous

faut chercher, pour les appliquer à notre pays, les meilleures solutions industrielles et sociales " ([18]).

C'est là ce qui formera le noyau de notre doctrine politique prochaine et qu'il faudra bien que nous formulions un jour puisque déjà nous en sentons obscurément la pressante nécessité. Car une société qui veut agir doit obéir à une discipline; une minorité doit avoir une doctrine précise qui indique avec sureté la direction où elle engagera ses activités. Cette doctrine sera conforme à nos origines, respectueuse de notre lignée française; elle prendra son point d'appui et ses attaches dans nos traditions nationales, sources de notre vie comme peuple et seule raison d'être de nos résistances. Pour citer de nouveau M. Taine, " l'histoire a décidé pour nous ", et puisque nous avons naguère choisi d'exister nous devons rester,coûte que coûte,dans la logique de notre passé. La question est de savoir comment nous y parviendrons et si nous négligerons volontairement de faire servir au triomphe de notre race les moyens nouveaux et singulièrement puissants qu'une civilisation plus développée nous apporte. Un peuple, c'est sans doute une pensée commune, mais c'est aussi une énergie collective. M. Emile Boutroux, dans la magnifique conférence qu'il vient de prononcer, sous les auspices du Comité France-Amérique de Paris, distingue, d'après un penseur américain, trois philosophies dont l'une, le matérialisme, est un arrêt de la volonté dans la matière universellement inerte;

([18]) *L'Indépendance économique*, 3e édition (*sous presse*), p. 19. M. Bouchette écrit encore: " L'harmonie qui doit régner entre (les deux races) n'est pas, comme on le croit souvent, entièrement une affaire de sentiment. On ne l'obtiendra jamais en méconnaissant les aspirations légitimes et en étouffant la vitalité d'une partie de la population. Cette harmonie ne dépend pas non plus uniquement ni principalement du bon sens des individus qui composent ces races. La bonne volonté de part et d'autre peut contribuer puissamment au résultat désiré, mais le principal, le vrai facteur, c'est la condition économique de chacune. "—*Op. cit.*, p.17.

dont l'autre, l'évolutionnisme, est l'expression d'une force fatale qui entraine vers l'avenir l'humanité soumise et docile; dont la troisième enfin est un mélange d'énergie, d'idéalisme et de conscience. " L'homme, d'après cette manière de voir, ne s'adapte pas seulement à son milieu, il adapte son milieu à ses volontés, il change la face de la terre, il crée, il se crée. " ([19]) Est-ce trop présumer que de reconnaître dans cette philosophie raisonnée de l'action le principe fécond de notre conduite future? Et si cette action doit être économique, si elle doit nous porter du coté des intérêts matériels — garanties de notre vie intellectuelle de demain — n'est-ce pas précisément dans la science économique qu'il convient de chercher, au premier chef, les moyens actuels d'assurer notre survivance ?

Edouard MONTPETIT.

([19]) Emile Boutroux: *La Pensée américaine et la Pensée française.* Cette conférence a été publiée dans la *Revue France-Amérique*, livraison de janvier 1913.

L'Ecole d'Industrie
Notre-Dame-de-Montfort

L'*Ecole d'Industrie Notre-Dame de Montfort* a deux " habitations ": HUBERDEAU ET MONTFORT. Dans l'une sont les enfants de 6 à 10 ans; dans l'autre, ceux de 10 à 14. Outre qu'au point de vue moral le mélange des grands avec les petits n'est pas désirable, la séparation a bien des avantages pour la discipline, la classe, le jeu et les promenades.

Le matin, le lever a lieu à 5 heures pour les grands, à 6 heures pour les petits. Cela leur donne de neuf à dix heures de sommeil, et l'on peut assurer qu'ils ne perdent pas leur temps. Après les exercices religieux, on sert un déjeûner solide et abondant,comme du reste à tous les repas : point de conserves, du frais et du naturel ! Les petits ont cinq repas par jour, les grands en ont trois avec un extra les jours où ils travaillent au dehors. Demandez au frère boulanger s'ils ont de l'appétit? Il vous répondra qu'il leur faut près de huit cents livres de farine par jour. Aussi, tous les fournisseurs s'enrichissent-ils... excepté les médecins et les pharmaciens.

Après le déjeûner, tous ceux qui sont capables de rendre service se mettent à l'oeuvre. Le ménage se fait sous la direction des religieuses ; les travaux extérieurs sous la direction des pères professeurs. Toutes les salles et tous les corridors sont frottés et cirés. C'est un travail,mais un travail agréable. Quoi de plus ennuyeux pour un garçon de 13 ans que de prendre un balai et de nettoyer un corridor. Le moindre corridor est plus long que sa patience. Il faudra urger, gronder pour que le travail se fasse. An contraire, attachez-lui sous les

pieds de bonnes et solides brosses et le petit Canadien aura l'illusion que le plancher en bois franc est de glace, et que ses brosses sont des patins. Et voilà nos quinze ou vingt petits patineurs à brosses, dansant et manoeuvrant à qui mieux mieux... L'agréable est ainsi joint à l'utile ! On peut en dire autant pour les autres travaux. Nos porteurs de bois sont rangés en bataillons comme des soldats, ils portent leurs bûches comme des fusils et marchent au pas comme de vrais troupiers. Et puis, comme toute peine mérite salaire, toute corvée extraordinaire vaut une promenade ou un congé.

Au bout d'une heure, le matin, la maison est propre, le ménage est fait et la digestion en bonne voie. Après le développement du corps, il faut celui de l'esprit. Un coup de sonnette, le silence s'établit, et le petit bataillon s'avance vers les salles de classes, sous la conduite des professeurs. Les classes ne durent jamais plus de cinq quarts d'heure. Elles sont suivies de bonnes parties de *foot-ball, baseball*... ou de tout ce qu'amène le calendrier des écoliers.. Avec cela nos enfants ont tous les jours cinq quarts d'heure de classe; le reste du temps est pris pour la prière, les repas, les jeux ou le travail. Le jeu les repose de la classe, la classe les défatigue des jeux; car l'on comprend que ces petits corps ont besoin de repos. A peine couchés, les voilà partis pour le pays des rêves ! Les surveillants de nuit n'ont pas de peine à maintenir l'ordre.

Ajoutez à cela les congés du jeudi et du dimanche, qu'on passe sur une belle colline déboisée, où les uns construisent des cabanes, figurant des forts attaqués par les Sauvages et défendus par les Canadiens, pendant que les autres s'amusent à des jeux plus pacifiques. En été, les bains tous les jours, les parties de pêche, la cueillette des fraises, framboises, bluets (myrtilles), des journées entières passées dans les bois. L'hiver, les patins et les traîneaux. Où trouver le temps de s'ennuyer avec tout cela ? Bien des parents riches donneraient gros pour procurer cette vie à leurs enfants.

Les enfants, il est vrai, ne vont pas chez eux pendant les vacances. Mais combien de parents qui seraient en peine pour les recevoir! Et puis on peut venir voir les enfants quand on veut : il y a un train tous les jours et en été souvent deux. On dira que Montfort est loin de la ville! Cinquante-cinq milles! Ce n'est pas le bout du monde ! Et ne vaut-il pas mieux que les enfants soient soustraits à l'influence de parents parfois peu dignes? Trop de visites leur feraient plus de mal que de bien. Ajoutez à cela la tentation assez naturelle à un gamin ramassé dans la rue de s'évader pour retourner en ville. Nous ne désirons pas que les enfants oublient leurs parents et c'est un point du règlement qu'ils doivent leur écrire tous les mois au *minimum*. Mais nous voulons qu'ils travaillent, qu'ils étudient; et pour cela, il faut qu'ils oublient la rue, les théâtres, les vues animées... où l'on apprend trop souvent le chemin du pénitencier ou celui de l'école de réforme.

A part cela, je prétends que les enfants durant les vacances s'amusent chez nous plus, et surtout mieux, qu'ils ne pourraient le faire en ville. Un garçon n'est pas comme une fille. Il ne s'amuse pas tout seul dans un coin à faire la toilette à sa poupée. Il lui faut des camarades, il lui faut du mouvement, il lui faut de l'espace. Où lui en trouvera-t-on en ville ? De l'espace ! En reste-t-il au milieu des chars électriques et des automobiles ? Des camarades! Les parents voudront-ils de ceux qui restent dans leur voisinage ? Alors, voyez-vous ce garçon de 13 ans, en vacances, renfermé au logis paternel, qui n'est rien moins que spacieux, seul, tandis que ses parents sont au travail ? La chambre ou la rue, l'ennui ou les mauvais tours, il n'y a pas de milieu.

Bien étourdis ceux qui plaignent les enfants d'être obligés de respirer à pleins poumons l'air pur des Laurentides, au lieu d'avaler les microbes et la poussière de la ville dans les grandes chaleurs de l'été. Epargnez-leur votre pitié. Ces

enfants ne sont pas à plaindre ! Ils jouissent d'une excellente santé. A 1600 pieds d'altitude, l'air est pur et les poumons se dilatent. Une preuve, c'est la statistique des mortalités. Les enfants nous arrivent souvent chétifs et faibles, quelquefois trop avancés pour se remettre. Il y a quelques rares cas de mortalité parmi les petits. Or, en 25 ans, environ 5,000 enfants ont passé chez nous et la moyenne des mortalités n'a pas dépassé 1 par an. L'année dernière, à la visite dont nous honorèrent M. le Maire et MM. les Commissaires de la Cité de Montréal, ces messieurs furent frappés de la mine prospère de nos garçons. C'est alors que MM. les Commissaires Wanklyn et Lachapelle nous proposèrent d'adopter un système de mensuration. A leur arrivée les enfants sont mesurés et pesés. Nous tenons un record exact sur nos listes et nous constatons, au bout de quelques mois, une augmentation considérable de poids et surtout du développement de la poitrine. On n'aurait pas pu mieux choisir un emplacement pour un sanatorium.

J'ai parlé de la classe. Qu'apprennent donc les enfants? Tout ce qu'on apprend dans les meilleures écoles primaires, tout ce que demande le programme approuvé dans la Province de Québec : catéchisme, lecture, écriture, arithmétique, histoire et géographie, dessin linéaire, tenue des livres, clavigraphie et sténographie, français et anglais. Un enfant de 14 ans qui aurait suivi notre cours complet possèderait une bonne et solide instruction. Malheureusement, il en est beaucoup, et non des moins intelligents, qui ne finissent pas leur cours. Des parents plus sensibles que raisonnables, après avoir tout fait pour placer leurs enfants à Montfort, les retirent au bout de quelques mois, parce que, leur disent-ils, *je m'ennuie de toi !* D'autres fois, la situation financière des parents venant à s'améliorer, l'Assistance Municipale leur rend les enfants quand ils sont en état de s'en occuper. Or,

en un an ou deux, on ne peut pas transformer un petit coureur de rues en un savant, ni même en un bachelier.

Le grand moyen de réussir dans l'éducation des enfants, ce n'est pas de punir les fautes mais c'est d'encourager et de récompenser les efforts. Comme dans toutes les écoles, nous avons la distribution annuelle des prix. Mais une année, c'est bien long, et les résolutions d'un enfant ne tiennent pas si longtemps. Chaque semaine, il y a un concours écrit dans toutes les classes, et les vainqueurs ont le droit de porter la médaille jusqu'à ce qu'ils soient vaincus à leur tour. Chaque mois, on donne publiquement les notes de travail, de conduite et de tenue,et les *très bien* donnent droit au *tableau d'honneur* qui se trouve à l'entrée des parloirs. Les lauréats sont fiers de montrer leur nom aux visiteurs. En plus, tous les jours, à chaque instant du jour, l'élève peut gagner des bons points pour la tenue, la propreté, le travail, etc. S'il commet une faute, le directeur au lieu de le punir lui retire des bons points. Chacun tient son petit compte, et à la fin du mois on fait la balance. Avec les bons points, on achète des livres, des marbres, des objets de jeux, tout ce qui peut faire plaisir aux petits garçons. Ceux qui sont en dette de bons points, voient leur nom inscrit au *tableau noir,* d'où il ne disparaîtra que lorsque toute la dette aura été payée. Il y a donc grand avantage à se bien conduire, d'autant plus qu'un élève inscrit au *tableau noir* n'a droit à aucun congé, et peut être requis pour toutes les petites corvées. On n'aime pas cela quand on est jeune.

Parmi les enfants qui nous sont confiés, il y en a qui ont réellement du talent pour l'étude. Si avec cela ils ont bonne conduite, nous tâchons de les envoyer dans un bon collège, même à nos frais. Jusqu'ici, l'*Ecole de Montfort* a poussé plus de 35 enfants pauvres à faire un cours classique au collège. On avouera que c'est bien quelque chose. — Il s'en

trouve aussi qui n'ont absolument pas de dispositions pour l'étude. A ceux-là on apprend à lire, à écrire, à compter un peu. Puis, quand ils ont l'âge de 12 ans, du consentement de leurs parents ou tenants lieu, on les met à même de choisir un métier, afin que plus tard ils puissent honnêtement gagner leur vie. L'élève entre alors dans la section des travailleurs, entièrement distincte de celle des écoliers. Nous avons ainsi des tailleurs, des menuisiers, des cordonniers, des boulangers, des bouchers, des forgerons, des plombiers, des relieurs et des laboureurs. Chaque atelier est sous la direction d'un frère coadjuteur qui enseigne le travail par la parole et l'exemple. Tous nos travaux de construction et d'entretien, nos habits, nos chaussures, le pain, le beurre, tout est fait par nos petits ouvriers.—C'est là en partie le secret de notre existence. Religieux et religieuses travaillant par charité, si nous n'avions pas l'aide de nos enfants, nous serions obligés de demander sans cesse un supplément d'allocation. Ce n'est pas avec $6.00 ou $8.00 par mois qu'on peut habiller, nourrir, instruire et loger un garçon de 12 à 13 ans. Pour nos 600 enfants, nous avons un personnel de treize prêtres professeurs, de vingt frères pour les métiers et de plus de soixante-dix religieuses pour l'entretien de la maison.

Quand un enfant a atteint l'âge de quatorze ans, la loi le regarde comme capable de se suffire à lui-même, et on le retire de l'*Ecole d'Industrie.* Les plus malheureux ne sont pas toujours ceux qui n'ont personne en ce monde.... Ils ont au moins l'*Ecole !* S'ils veulent y rester, on les garde par charité et ils apprennent un métier. S'ils désirent une place, on s'occupe de leur en trouver une. Les autres sont rendus aux parents. Heureux s'ils tombent entre bonnes mains ! Ce n'est pas toujours le cas.

Dans le but de rester en relation avec nos anciens élèves, nous avons fondé à Montréal le *Cercle des anciens élèves de*

Montfort et d'Huberdeau. Tous les mois, ils ont leur réunion. Tous les ans, ils organisent leur euchre-concert et paient des étrennes aux orphelins de Montfort. Tous les ans aussi, ils organisent des excursions à prix réduit, pour permettre aux parents pauvres d'aller voir leurs enfants à peu de frais. C'est encore l'exercice de la charité sur un autre terrain.

Nous n'avons pas affaire à des ingrats, et, pour être un peu légers, pleins de vie et de malice, ce ne sont pas de mauvais enfants. La tête peut être légère, mais le coeur est bon. Plus tard, quand, devenus hommes, ils ont plus de temps et d'aptitude pour réfléchir, ils voient ce qu'ils n'ont fait qu'entrevoir jusque-là : ils sont reconnaissants et nous restent très attachés. Je ne citerai comme exemple que cet orphelin, qui, après avoir fait son chemin dans le monde, envoie tous les ans $10.00 pour la distribution des prix. C'est le prix d'honneur remis à celui des enfants qui nous a donné le plus de satisfaction. D'autres envoient des étrennes, des jeux, etc.

Puissent tous ces enfants bénéficier de l'éducation qu'ils reçoivent et devenir un jour de bons citoyens, dévoués, fidèles à Dieu et à la patrie !

A. WINNEN,

Directeur de l'Ecole d'Industrie
Notre-Dame-de-Montfort.

Le Mystère de la Vie

QUELLE âme un peu élevée n'a pas eu de ces moments extatiques où, devant le spectacle des merveilles de la nature,elle s'est sentie prise d'un véritable ravissement ? Instinctivement alors elle s'est écriée avec le roi-prophète : *Dilectasti me, Domine, in factura tua*—l'oeuvre de vos mains, Seigneur, m'a transporté de joie. Mais a-t-elle voulu aller au-delà du sentiment; descendant des hauteurs de l'admiration, sa raison s'est-elle efforcée de sonder froidement le secret intime de tant de prodiges, bien vite elle s'est vue obligée d'ajouter : *Nimis profundae factae sunt cogitationes tuae* (Ps. 91)—oui, Seigneur, vos pensées ont été trop profondes pour ma débile intelligence.

Eh ! oui, où que nous jetions nos regards au sein de la création, sur la terre, la mer, le ciel et tout ce qu'ils contiennent, nous ne rencontrons qu'insondables mystères. La plus petite créature dans cette immensité nous est une énigme. Depuis le microscopique grain de sable que nous foulons sur le bord de l'océan jusqu'à ces innombrables soleils, qui éclairent des mondes inconnus, avec leurs espèces d'êtres, dont nous n'avons pas même l'idée, tout nous écrase. Pour remédier à notre impuissance, nous interrogeons, en fouillant les documents historiques, ceux de nos semblables qui nous ont précédés sur notre chétive planète; parmi les millions d'hommes, qui y ont déjà passé, peut-être y en a-t-il eu quelqu'un dont l'intelligence supérieure a porté quelque lumière dans ce labyrinthe d'énigmes; peut-être y a-t-il eu quelque être, aimé du ciel, auquel a répondu l'impénétrable sphinx, qui veille muet au seuil du monde créé? Vain espoir ! Dans le

passé, comme dans le présent, nous ne trouvons que des questions impatientes sans réponse précise. Pour nos devanciers, comme pour nous, Seigneur, vos pensées ont été trop profondes; pour eux, comme pour nous, elles ont été l'occasion des mêmes tortures intellectuelles.

Mais s'il fallait hiérarchiser les mystères naturels d'après leur degré d'impénétrabilité, peut-être celui de la vie viendrait-il le premier.

Voici un petit globule matériel que la main du laboureur laisse tomber dans un sillon. Or, tandis qu'autour de lui la terre brute, quelque remuée et travaillée qu'elle soit, reste immobile, lui, le grain mystérieux, germe, croît, se développe et produit d'autres grains semblables à lui-même. Qu'est-ce qui lui donne ce pouvoir extraordinaire? La vie.

La vie! oui, c'est elle qui réside dans cette infinité d'êtres, qui naissent, croissent et périssent incessamment à la surface de notre terre,..... et sans doute aussi à la surface de trillions de planètes, roulant autour de millions de soleils dans les espaces indéfinis du firmament. C'est elle qui coule dans la fleur, laquelle, née inconsciente sous les rayons du soleil et les premiers souffles d'une brise printanière, charme nos regards par la couleur pourprée de sa corolle; laquelle aussi, au bout de quelques jours, ne penche la tête, ne pâlit, ne tombe, pour aller confondre ses débris avec la poussière du chemin, que parce que la vie s'est retirée des légers vaisseaux de sa tige.

La vie! C'est elle qui donne au lion le feu de ses regards et la rapidité de ses mouvements; c'est elle qui permet à des milliards d'insectes de s'agiter à nos pieds en-dehors de notre perception visuelle; c'est elle qui rend si agiles les neuf mille espèces de poissons sillonnant les profondeurs de l'océan ; c'est elle qui dote d'instincts si merveilleux et si divers les quatre cent mille espèces d'animaux peuplant notre habitation terrestre.

Quelle fécondité possède ce principe mystérieux? Essayez donc de compter seulement ce qu'il faut de brins d'herbes vivants pour verdir à chaque printemps une prairie d'une centaine d'acres? Et si, d'après la science moderne, le brin d'herbe n'est plus un individu à part qui a sa place dans le recensement des êtres de la création, s'il est lui-même un composé d'autres individualités qui s'appellent cellules, s'il est tel chêne, par exemple, qui pour déployer, à chaque mois d'avril, son magnifique panache de feuillage, ne doit pas produire moins de dix billions de cellules nouvelles, quelle multitude incommensurable de ces molécules vivantes ne faut-il pas, pour fleurir, tous les six mois, la surface d'un hémisphère ? Et je ne parle pas de ces perpétuelles générations d'animaux, dont l'organisme, lui aussi, est un merveilleux agencement de cellules, sans cesse renouvelées.

Dès lors, rien que sur notre planète, laquelle n'est pourtant qu'un atome relativement au reste des mondes créés,combien ne passe-t-il pas de vivants par heure, par jour, par mois, par siècle? combien n'en aura-t-il pas passé le jour où Dieu, fatigué des crimes de l'homme, la brisera et y sèchera le flot vital.... tant il est vrai que toutes les œuvres du Tout-Puissant sont marquées au coin de l'infini, et que nous ne pouvons soulever tant soit peu le voile sur aucune, sans que notre regard se perde dans un océan où il ne découvre ni fond, ni rives.

Le nombre ne va jamais sans la variété. Aussi voyez! Quel coin de notre terre qui n'a sa flore particulière? Autres sont les fleurs qui croissent sur le bord du ruisseau en mirant leur calice dans sa limpidité; autres celles qui viennent dans les marais; autres celles qui ornent la montagne brûlée par le soleil. Le père généreux, qui a si richement décoré notre palais, s'est plu à diversifier les plantes d'après la diversité des conditions physiques, des climats, des terrains. Sa féconde

parole *germinet terra*... a doté notre globe d'espèces innombrables: et aucune, qui se soit perdue. Chaque année le miosotis pousse dans les marais; chaque année le jacinthe fleurit la haie; chaque année le polygala aux ailes de colombe, émaille d'un bleu foncé la lande aride...

Que dire de la diversité spécifique de ces milliers d'animaux, qui partagent avec l'homme la faculté de se mouvoir? Est-il une nappe d'eau, est-il une parcelle de plage marine, est-il une portion de terre ou même de désert qui n'en possède une ou plusieurs espèces? Leur variété est telle, qu'elle désespère presque la patience du classificateur, et qu'on ne craint pas d'appeler homme de génie celui qui parvient à déchiffrer l'harmonie de ce monde sensitif.

Car dans le monde de la vie, comme dans celui de la matière inerte, un ordre parfait existe et rien n'y est laissé au hasard. Chaque vivant naît dans un temps et en un lieu bien déterminés; chacun paraît à son tour sur la portion de terre où il avait sa place et son rôle marqués de toute éternité; chacun a sa manière de passer les courtes heures de son existence; chacun en arrivant au banquet de la vie semble porter en lui-même la volonté et le dessein de son Créateur. Telle plante connaît d'avance qu'elle doit grimper et non ramper comme sa voisine; la violette n'ignore pas qu'il lui est interdit de monter aussi haut que le lis ou la giroflée; le chêne au contraire, semble avoir conscience de sa destination, il sait, dirait-on, qu'il doit faire de son épais feuillage un abri aux petits des oiseaux du ciel, aussi n'arrête-t-il son travail de croissance qu'après avoir produit des branches larges, vigoureuses et feuillues...

Le mygale, le fourmis-lion savent qu'ils doivent creuser et déblayer le sol, l'épinoche sait qu'il a un canot à construire sans craindre pour lui les naufrages qui menacent les vaisseaux bâtis par les hommes; l'abeille, le termie savent

qu'ils ont pour mission de bâtir une hutte à telle hauteur et non pas à telle autre, suivant toutes les règles de l'architecture; l'araignée sait qu'elle a une toile à tisser. Aucun de ces êtres qui manque à sa fonction; aucun qui se trompe et qui n'aille où Dieu le veut. Pas un qui en sortant du jeu de l'existence ne pourrait dire, s'il avait la parole: j'ai accompli ce pourquoi j'avais reçu ma goutte de vie.

Ou plutôt si, il en est un, et celui-là c'est l'homme. L'homme, insecte pensant, maître et souverain de ce petit coin de la création, appelé terre, où se passent de si grandes et merveilleuses choses; l'homme, combinaison mystérieuse de deux substances, participant à deux mondes, végétant comme la plante, sentant, voyant, entendant comme la brute, et en même temps franchissant par la pensée l'espace, abstrayant de la durée, et montant jusqu'à Dieu; l'homme, ayant quelque chose de commun avec des êtres qu'il ne perçoit pas, portant en lui-même un oeil capable de discerner le beau du laid, le juste de l'injuste, aussi sûrement que son oeil corporel distingue le blanc du noir, le violet du rouge; l'homme, doué d'une liberté, dont il abuse trop souvent; l'homme, arrivant fatalement dans ce monde et en disparaissant de même, mais pouvant, pendant les quelques heures que dure son passage, déterminer le but de ses actions, devenir capable de mérite et de démérite; l'homme enfin, sur qui le Verbe a laissé tomber un rayon de cette sagesse qui créa ce monde et en étala l'harmonieuse splendeur à ses regards, rayon bien limité sans doute, mais qui s'agrandira un jour, il en a le ferme espoir.

En attendant, en vertu de ce filet de lumière d'origine divine, qui luit au plus intime de son être, l'homme ne cesse de se demander le pourquoi, le comment et l'essence des choses qu'il observe en lui et autour de lui. La vie éveille tout particulièrement sa curiosité impatiente.

Qu'est-ce qu'il y a donc, s'écrie-t-il, dans cette plante éphé-

mère, qui vient à chaque nouveau printemps, charmer mon oeil par l'éclat de ses couleurs ? Comment se fait-il que la graine d'où elle est venue ne s'est pas corrompue dans la terre et y a au contraire puisé force et vigueur ? Quel esprit l'a ainsi préservée, guidée pour la faire surgir fraiche et embaumée aux premiers rayons du soleil d'avril ? Qu'est-ce qui lui donne la propriété de s'emparer de matériaux extérieurs, de les absorber, de s'en servir comme d'un bien inhérent à sa nature pour accomplir ses fonctions, puis de les rejeter ? Qu'est-ce qui lui donne la force de se reproduire et de ne périr qu'après avoir légué à la terre une graine capable de faire surgir un être identique, qui la perpétuera ?.....

Stimulé par ces questions et par cent autres encore plus angoissantes que provoquent les degrés supérieurs de la vie, le biologiste s'est mis à l'étude. Les premiers résultats de ses recherches ont été plus satisfaisants qu'il ne l'espérait ; ils ont semblé supprimer le mystère. L'expérience le lui a prouvé, le vivant n'est, après tout, composé que de particules matérielles, tout comme les minéraux, et de particules absolument semblables. Le carbone, que l'homme le plus intelligent porte dans ses veines, ne diffère en rien de celui qui donne aux diamants leurs éclatants reflets; il ne diffère même pas de celui que l'analyse spectrale révèle dans les amas stellaires. Et puis, le vivant, ainsi que le reste des corps, est étendu, il occupe sa part de l'espace, il est soumis à toutes les variations de la température extérieure, il défend étroitement, pour sa subsistance, ses forces issues de la matière inanimée. Ces forces, il est vrai, produisent chez lui des effets très spéciaux, qu'on ne rencontre pas ailleurs. Elles se montrent en particulier d'incomparables architectes, en construisant des organismes aussi admirables que celui de l'homme par exemple. Mais connaissons-nous jusqu'où peut s'étendre la puissance édificatrice de la nature purement maté-

rielle. L'ouvrière merveilleuse qui fabrique des prismes et des pyramides, qui combine entre eux des corps de telle façon qu'elle donne parfois au composé des propriétés contraires à celles des composants, ne peut-elle parvenir à former un organisme vivant? Mais quoi! dans cet organisme l'anatomiste a pénétré armé de son microscope, il l'a disséqué et qu'a-t-il trouvé ? Rien que des actions et réactions physico-chimiques. Il a suivi la marche de la matière absorbée par le mammifère le plus élevé. Il l'a vue entrant dans un tube à analyse, dans une sorte de fourneau de cuisine, construit exprès pour élaborer et préparer les aliments nutritifs, il a vu ensuite ceux-ci pénétrer dans le sang, s'engager de là dans ses vaisseaux capillaires, se dissocier, se transformer totalement et devenir partie intégrante du vivant, mais toujours sous l'influence de ferments qui ne sont pas autre chose que des réactifs chimiques secrétés par l'estomac. L'heureux observateur a vu encore plus loin. Son microscope lui a révélé que le tissu absorbant et assimilateur n'est pas simple, qu'il est lui-même composé d'une multitude de petits corps en forme de cellules. Comme enveloppe de la cellule il a découvert une substance hydrocarbonée, insoluble à toute température, très résistante aux acides et alcalis. Au centre il a aperçu un noyau ou *nucléus,* et dans le *nucléus* un *nucléole.* Autour de ce noyau lui est apparu le protoplasme, vrai berceau de la vie, mais en même temps substance ne contenant que des corps connus, de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'azote, un peu de soufre et de fer. De la matière, rien que de la matière; et dans cette matière voici le mouvement qui vient en expliquer l'action.

Le microscope montre en effet dans le protoplasme des mouvements sans nombre, très variables, très capricieux, des contractions, des ondes, des courants, des ruptures d'équilibre, grâce auxquels se fait un échange perpétuel de substan-

ces avec l'extérieur, et par où, l'on a, semble-t-il, le secret de la nutrition et de la croissance ([1]).

De la matière et du mouvement jusque dans la base microscopique de la vie, que faut-il de plus pour ranger parmi les opérations physico-chimiques les actions vitales que l'ignorance avait jusqu'ici attribuées à un principe distinct mais toujours introuvable? N'avons-nous pas là une nouvelle confirmation du monisme, de cette théorie grandiose qui ramène à l'activité d'une substance unique et à ses multiples transformations tous les phénomènes de l'univers, ceux des infiniment grands comme ceux des infiniment petits.

De la matière et du mouvement? Eh bien, non! ce n'est pas assez pour dissiper le mystère. Sans doute, qu'il y ait des forces physiques qui s'exercent jusqu'au sein des molécules d'un tissu organisé et que ces forces se traduisent par des mouvements innombrables, nous ne le nions pas; mais d'abord précisément, parce que ces molécules sont instables et toujours prêtes à s'écouler les unes des autres, d'où vient que

---

([1]) D'après les biologistes, le protoplasme est la matière essentielle qui constitue tous les êtres organisés, quelle que soit leur disparité d'allure et de forme; c'est l'élément fondamental de la vie; lui absent, toute autre matière n'a plus la propriété de vivre; toutes les autres substances organiques ne servent qu'à protéger, alimenter, sustenter l'activité vitale ou protoplasme.

Quant aux mouvements, dont le protoplasme est le théâtre, peut-être pourrait-on les attribuer à des causes purement physiques, au perpétuel renouvellement des molécules par exemple; il n'en reste pas moins qu'au sein de cette petite masse de matière, variable et mobile, un principe régulateur existe.

Quoiqu'il en soit, retenons le fait biologique que tout protoplasme est contractile, aussi bien celui des plantes que celui des animaux, aussi bien celui qui circule dans l'organisme puissant d'un lion que celui qui circule dans les tissus de la plante s'attachant au mur délabré. Considérez cet étui ligneux d'une ténuité si grande, qu'on appelle un poil. Eh bien! sur la surface intérieure de cette enveloppe se trouve une matière semi-fluide, parsemée de granules innombrables. C'est du protoplasme. Et dans cette

l'organisme n'éclate pas à tout moment et que ses débris n'aillent pas à chaque instant se perdre aux quatre vents du ciel? " Le mystère, dit le P. Hahy, c'est la stabilité dans l'instabilité, c'est qu'un instrument si délicat ne se dérange pas à toute heure, c'est que l'organisme semble défier par la résistance de sa constitution les forces extérieures dont il subit cependant les moindres influences... "

Et puis, autre prodige! la propriété d'être étendu, qui appartient essentiellement aux corps, devient dans le vivant une action immanente ([2]). Cette infinie molécule de 1/100 de millimètres, qu'on nomme cellule, ne se contente pas de s'ajouter de la matière par voie de cristallisation, elle ne devient pas seulement étendue; elle s'étend, elle s'acquiert de la quantité, elle se fait des tissus, des appareils, un organisme fort complexe et pourtant d'une unité évidente. Avec les matériaux informés, qu'elle prend à l'extérieur et qu'elle

---

couche protoplasmatique le microscope vous fera voir une activité ininterrompue; des contractions partielles se communiquent à travers cette couche, comme les vagues apparentes que produit la brise sur un champ de blé. Il s'établit de plus, parait-il, des courants à travers cette couche protosplasmatique, qui entraînent les granules dont elle est parsemée, à travers des canaux, qui s'y sont formés, et qui semblent présenter une constance remarquable. Assurément, il serait difficile de connaître tous les phénomènes qui ont lieu dans des couches protosplamatiques aussi considérables que celles qui se rencontrent dans un chêne ou un animal invertébré, par exemple ; mais ce qu'on peut dire, c'est que toute cette activité n'est probablement qu'une somme d'activités élémentaires semblables à celle qui s'observe dans le protoplasme vivant le plus simple.

S'il en est ainsi, ce magnifique silence qui, dans le milieu du jour, caractérise la solitude des forêts tropicales, n'est qu'une illusion dûe à l'imperfection de nos sens; et si nos oreilles pouvaient saisir le murmure de tous les cyclones microscopiques, dans leur rotation rapide au sein des myriades innombrables de cellules qui constituent chaque arbre, nous sérions assourdis comme par le mugissement d'une grande ville. (Huxley Cf. *Revue Scientifique*, tome VI, p. 515).

([2]) L'immanence de l'acte est en effet la note caractéristique du vivant. La matière par elle-même est inerte; elle a sans doute le pouvoir

convertit en sa propre substance, elle élabore les trois mille touches de l'oreille, les trois mille bâtonnets de l'oeil, les nerfs et les muscles, les muqueuses si délicates des narines et du cerveau. Cette synthèse des aliments, qui commence autour de la première cellule-mère, qui se poursuit sans relâche à travers toute la période de croissance, multipliant les parties héterogènes, et aboutissant à un petit monde aussi merveilleux et aussi compliqué qu'un corps humain, par exemple,

---

de se déplacer; mais jusque dans la simple exécution de cet acte elle dépend entièrement d'un autre. Il faut qu'elle reçoive une impulsion étrangère. Le vivant, lui, a le pouvoir de se modifier lui-même; le terme de son opération reste en lui; il est immanent. Toutefois il y a des degrés très marqués dans cette immanence. Les opérations de la plante ne sont immanentes que relativement à la totalité de l'organisme; la plante se nourrit, évolue, engendre; autant d'opérations qui se passent dans l'intérieur du composé végétal, mais qui sont le résultat de l'action de certaines cellules sur d'autres cellules, action qu'on pourrait comparer à celle exercée par un corps brut sur un autre corps brut... Dans l'animal ce n'est plus seulement l'individu pris dans sa totalité, qui est le siège de l'acte immanent, c'est la faculté agissante elle-même. L'acte de vision part de mon âme et reste dans mon âme. Cependant, pour voir, mon âme a besoin du concours intrinsèque de cette petite quantité de matière si admirablement organisée qui s'appelle l'oeil. Mon âme est donc intrinsèquement dépendante de l'organe dans la production de l'acte sensitif, et cet acte ne reste pas seulement en elle, il est dans tout le composé. Il n'est pas rigoureusement immanent. Il en faut dire autant de l'acte de locomotion: c'est le composé tout entier qui se meut, quoique l'activité motrice ne vienne que de l'âme. Nous trouvons une immanence bien plus parfaite chez l'homme dans les opérations de sa pensée et de sa volition. Le principe d'où les actes de comprendre et de vouloir procèdent et en qui ils restent, n'est pas composé, comme le principe organique de la sensation, il ne dépend pas intrinsèquement des propriétés de la matière, dès lors il est tout entier informé par son acte, son acte retourne à la source d'où il a jailli et y demeure exclusivement. La pensée et la volition sont des actes qui appartiennent à l'âme sous le triple rapport de l'*exécution*, de la *détermination*, et de la *fin*. Toutefois nulle créature dont l'acte soit complètement sa propriété. L'homme peut sans doute se proposer des fins particulières, déterminer jusqu'à un certain point le pourquoi de son opération. Mais il est une fin dernière, vers laquelle il se sent irrésistiblement poussé; il ne trouve pas en lui-même ce bonheur,

c'est, à n'en pas douter, l'oeuvre d'une force différente de celle qui nous donne par cristallisation des figures géométriques, telles que les prismes, les cônes ou les pyramides; différente aussi de celle qui combine les produits chimiques les plus parfaits.

(À SUIVRE).

M. TAMISIER, S. J.

---

auquel il aspire fatalement. Son intelligence, pour produire la pensée, doit recevoir le secours des objets extérieurs; elle doit être éveillée par des images sensibles, sous peine de rester dans un éternel sommeil. Ajoutons que pour chacun de ses actes,il a besoin du concours de son créateur. Non, l'homme n'est pas le principe complet et indépendant de ses propres opérations. Pour trouver un principe absolument intrinsèque de ses actes, il faut monter jusqu'au trône de celui, dont l'indépendance est encore la qualité maîtresse, jusqu'à Dieu, l'acte pur.

Echos des Sciences

SOMMAIRE. — Colorants végétaux. Pastel et indigo. Mode d'extraction de l'indigo. Ses propriétés. Synthèse de l'indigotine. Comment on teint les textiles en indigo. — Garance et alizarine : la mort d'une culture. Rouges indiens, rouges turcs et rouges de Rouen. La vallée des Grecs. — Qu'est-ce que la pourpre antique ? Les Porphyrogénètes. Colorants indigoïdes.

L'INDIGO est une des matières colorantes organiques qui offrent le plus d'intérêt, tant par l'importance des travaux scientifiques qu'elle a provoqués que par celle du commerce dont elle est l'objet. Elle s'obtient par la fermentation d'une substance contenue dans les feuilles de végétaux divers. Son nom indique son origine : *indicum,* qui provient de l'Inde. Son emploi remonte à la plus haute antiquité : des momies trouvées dans les pyramides d'Egypte portaient des bandelettes teintes avec cette substance que fournissait l'Orient. Les efforts tentés dans l'antiquité pour acclimater l'indigotier en Europe n'eurent pas de succès. Au IXe siècle apparaît chez les Occidentaux la culture d'une autre plante qui donne de l'indigo : le pastel ou guède (*isatis tinctoria*) ; de là vient le nom de *guéderons* que portent encore en France les teinturiers en indigo. Le voyageur vénitien Marco Polo fit connaître, en 1290, que l'on trouvait cette même substance tinctoriale aux Indes, mais ce n'est qu'au XVIIe siècle que les Hollandais importèrent en Europe l'indigo de leurs colonies asiatiques. "A cette époque le pastel était utilisé sous le nom de *bleu persan* et lorsque l'indigo d'Orient vint lui faire concurrence il rencontra de

sérieuses difficultés. C'est ainsi que l'emploi de l'indigo en teinture fut interdit sous peine de mort. A Nüremberg, les ouvriers étaient obligés de prêter serment de ne jamais se servir de la *couleur diabolique* (Teufelsfarbe.). C'est seulement en 1737 qu'un édit royal autorisa en France l'usage de l'indigo des Indes; de là son emploi se répandit dans les autres pays et la culture du pastel finit par disparaître malgré les encouragements de Napoléon Ier. " (1)

Les principales plantes indigofères sont des arbustes de la famille des légumineuses: l'*indigofera tinctoria,* de l'Hindoustan et de Java, l'*indigofera anil,* également de l'Asie, l'*indigofera disperma,* cultivé au Mexique et au Guatemala et l'*indigofera argentea,* de l'Egypte et de l'Arabie; un grand nombre d'autres plantes des pays chauds peuvent d'ailleurs donner de l'indigo.

Le pouvoir tinctorial de l'indigo provient d'une substance chimique bien définie, l'*indigotine,* dont on a pu réaliser la synthèse dès 1875 (Nencki). Ce n'est toutefois qu'à une époque récente que la fabrication de ce produit est devenue industrielle. Elle est l'objet d'un monopole de fait dont jouissent les maisons allemandes: *Badische Anilin und Soda Fabrik,* d'une part, et *Farbwerke vorm. Meister, Lucius und Bruning,* d'autre part. La première de ces firmes n'a pas dépensé moins de 20 millions de marks, assure-t-on, pour parvenir à cette découverte. L'enjeu en valait la peine: l'indigo fait aujourd'hui l'objet d'un commerce annuel qu'on n'évalue pas à moins de 70 millions de marks pour le produit synthétique seulement (2).

---

(1) A. Wahl. *L'industrie des matières colorantes organiques,* p. 318.

(2) On pourra suivre les progrès de cette industrie par les statistiques suivantes: En 1895, l'Allemagne importait pour plus de 21,500,000 marks d'indigo. Vers 1900, l'importation devenait négligeable tandis que l'exportation s'élevait à plus de 9,400,000 marks. Puis elle atteignait suc-

* * *

L'indigo n'est pas tout formé dans la plante. Celle-ci renferme un gluoside particulier, l'*indican,* qui fournit la matière colorante en se décomposant à la suite d'une fermentation. L'extraction de l'indigo s'accomplit généralement par le procédé suivant: les plantes coupées au ras du sol sont réunies en paquets que l'on dispose les uns à côté des autres dans de grandes cuves de maçonnerie ou trempoirs, où on les comprime en les recouvrant de madriers qu'on assujettit avec des coins ou de bambous qu'on charge de pierres, puis on fait arriver l'eau jusqu'à submersion complète de la charge. La fermentation s'établit presqu'aussitôt; elle dure de neuf à quatorze heures. On sépare alors le liquide jaunâtre qui provient de la macération, et on le fait passer dans de plus grandes cuves ou batteries où on l'agite pendant plusieurs heures au moyen de longs bambous ou d'appareils mécaniques. Il se

---

cessivement 18,500,000 marks en 1902; 21,600,000 marks, en 1904; 31,600,000 marks en 1906; 42,580,000 marks, en 1907, etc...

L'Angleterre avait autrefois un commerce important d'indigo,; elle l'achetait dans ses colonies pour le continent européen et pour l'Amérique. Elle a perdu ce rôle d'intermédiaire. Tandis qu'en 1899, elle importait pour 986,090 livres sterling d'indigo naturel, en 1908 elle n'en a fait venir que pour 136,886 livres, tandis qu'elle s'est procuré pour 134,052 livres sterling d'indigo synthétique.

La production de l'Inde a donc subi un mouvement de recul progressif (bien que son commerce avec le Japon se maintienne et même se développe). De 556,000 livres sterling en 1905, elle tombe à 391,000 l'année suivante puis à 327,000, en 1909 et à 234,000 en 1910. La superficie des cultures dans le Bengale, Madras, le Pendjab et les Provinces-Unies passe de 487,000 acres, en 1907, à 283,900 en 1909 puis 263,700 en 1911.

Comme autrefois les populations de l'Europe avaient voulu empêcher l'indigo de faire concurrence au pastel, les peuples de l'Asie Centrale croient pouvoir soutenir la culture de cette plante en prohibant l'importation de l'indigo synthétique. Cette législation économique a été récemment appliquée en Perse. (*Enc. Brit.*).

produit une substance insoluble résultant de l'oxydation par l'air du suc soluble retiré de la plante: c'est l'indigotine (impure) qui forme des flocons bleus en suspension. On laisse reposer quelques heures puis on décante et on fait bouillir quelques instants la pâte obtenue afin d'arrêter la fermentation. On comprime le dépôt d'indigo puis on le dessèche lentement et on le divise en cubes.

Calcutta est le centre principal du commerce de l'indigo naturel.

Il va sans dire que l'indigo précipité n'est pas un produit chimiquement pur, mais un mélange dont la composition quantitative, et même qualitative, peut varier beaucoup. Certains échantillons renferment 90 pour cent d'indigotine; d'autres n'en contiennent pas plus de 20 pour cent. Elle est accompagnée de matières minérales, de gommes, de gluten d'indigo et d'autres matières colorantes comme le rouge d'indigo (indigo rubine) et le brun d'indigo. Il y a toujours aussi une certaine quantité d'eau. Les méthodes d'analyse de l'indigo qui révèlent sa véritable richesse offrent donc un grand intérêt pratique. La valeur du produit commercial peut d'ailleurs être déterminée par un essai de teinture par lequel on connaît la qualité et le prix de revient qu'on peut obtenir avec un échantillon donné.

L'indigo est bleu violet avec un reflet cuivré; seules les qualités inférieures ont un aspect verdâtre. Il est facilement pulvérisé. Il n'est pas soluble dans l'eau et exige par conséquent des procédés spéciaux de teinture que nous indiquerons plus loin. Sous l'action de la chaleur il donne des vapeurs pourpres, qui se condensent en cristaux pourprés: la sublimation dans le vide peut servir à la purification de l'indigo.

Le rendement de la plante en indigo peut atteindre 0.2% de son poids.

L'indigo se dissout à froid dans l'acide sulfurique concentré en donnant un liquide vert; il s'en sépare par addition d'eau. A chaud, l'acide sulfurique donne un liquide bleu qui renferme de l'acide sulfindigotique. Si on ajoute un excès de carbonate de soude, le sulfate de sodium formé provoque la précipitation du sulfindigotate de soude, employé sous le nom de *carmin d'indigo* ou d'*indigo soluble* pour la teinture de la laine et de la soie.

Sous l'action des oxydants, comme l'acide nitrique, l'indigotine se transforme en isatine incolore.

Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur la constitution de l'indigotine et sur les divers procédés de synthèse par lesquels on peut l'obtenir. Il faut pourtant signaler les recherches de M. Von Baeyer qui a le premier éclairci ce sujet et qui est aussi parvenu le premier à trouver une méthode de fabrication susceptible d'une pratique industrielle: on partait de l'aldéhyde benzoïque transformé en acide cinnamique qu'on nitrait puis, par l'action successive du brome et de la potasse, on arrivait à l'acide orthonitrophénylpropiolique qui, réduit, donnait l'indigotine. Cette synthèse, brevetée par la manufacture badoise (1880) ne fut pas longtemps appliquée, MM. Von Baeyer et Drewsen ayant découvert en 1882 une autre méthode qui employait l'orthonitrobenzaldéhyde. Le résultat atteint n'était pas encore très satisfaisant, car on ne pouvait avoir qu'un approvisionnement trop limité de la matière première nécessaire, le toluène. La question fut attaquée de bien des côtés différents et on y a trouvé plusieurs solutions. Celle qu'a adoptée la société badoise prend comme point de départ le naphtalène dont la production, à partir des goudrons de houille, est considérable et qui par conséquent ne fera jamais défaut. Pour effectuer économiquement les réactions intermédiaires, cette firme a été amenée à établir des installations qui fournissent, à bon marché, l'acide sulfurique, l'acide

acétique et le chlore électrolytique; elle a consacré plus de vingt-deux millions de marks à l'aménagement de son usine de Ludwigshafen-sur-le-Rhin.

* * *

L'indigotine n'étant pas soluble dans l'eau, comment parvient-on à l'appliquer sur la fibre? Naturellement l'empirisme technologique a précédé de loin l'explication théorique du procédé; nous mentionnerons cependant celle-ci avant de décrire les méthodes employées dans la pratique.

L'indigotine en fixant de l'hydrogène donne une substance soluble dans les alcalis avec une coloration jaune, qu'on appelle l'*indigo blanc* ou *leuco indigo*. On imprègne les fibres de cette liqueur (cuve d'indigo) puis, après expression, on les expose à l'air dont l'oxygène agit en reproduisant l'indigotine au coeur même des fibres, qui sont, dès lors, colorées en bleu solide.

Pour monter la cuve d'indigo, les Indiens utilisent encore de nos jours la réduction par fermentation de matières organiques, comme le faisaient les Orientaux d'il y a cinquante siècles. On introduit dans une grande cuve 2,000 à 2,500 gallons d'eau avec de l'indigo pulvérisé, de la soude ou de la chaux, et des matières sucrées ou amylacées : raisins secs, riz, dattes, ananas, etc... La fermentation se déclare, accompagnée du dégagement de différents gaz. On chauffe vers 50° c : la réaction s'accomplit; diverses substances se déposent ; on teint avec le liquide clair qui surnage.

La cuve de fermentation est également en usage dans plusieurs régions de l'Europe; la réaction réductrice (c'est-à-dire hydrogénante) est due à l'addition de son et de garance. Certains teinturiers mettent aussi du pastel prétendant obtenir ainsi de plus belles nuances. Les étoffes et les

fils teints à la cuve de fermentation retiennent, paraît-il, avec plus de solidité la matière colorante; on les reconnaît à l'odeur de la marchandise teinte.

Aujourd'hui, pour la teinture du coton en indigo, on emploie surtout, comme réducteurs, soit le sulfate de fer et la chaux, soit la poudre de zinc et la chaux, ou l'hydrosulfite de soude: cette dernière méthode, très rapide, n'entraîne pas autant de perte d'indigotine que les précédentes. Pour la teinture de la laine on préfère toujours la cuve de fermentation où la transformation de l'indigotine en indigo blanc résulte de phénomènes biologiques: la cuve est " nourrie " en ajoutant périodiquement de l'indigo et des substances fermentescibles, mélasse, son, garance ; elle peut servir à la teinture pendant cinq ou six mois.

" Les teintures en indigo sont les bleus grand teint par excellence. Jusqu'à présent aucune autre matière colorante ne peut rivaliser avec ses qualités exceptionnelles " ([3]).

* * *

L'indigo naturel va-t-il subir le sort de la garance ? Cette plante qui était abondamment cultivée dans le midi de la France, notamment dans le Comtat-Venaissin, n'a plus d'importance industrielle depuis que Graebe et Liebermann, en 1869, ont réalisé la synthèse de la principale matière colorante qu'elle renferme, l'*alizarine*.

La garance, *rubia tinctorium*, de la famille des rubiacées, a été, elle aussi, connue dans le Levant dès la plus haute antiquité: les Indiens, les Egyptiens, les Perses, les Grecs et les Romains l'ont employée. Originaire de l'Asie centrale, elle se répandit peu à peu dans l'Europe orientale

---

([3]) J. G. Beltzer: *La grande industrie tinctoriale*, p. 110.

et méridionale. En Avignon, la statue de l'Arménien Jean Althen commémore l'introduction de la garance (1756), qui devait être pendant cent vingt ans une source de prospérité pour l'agriculture du midi. Mais la concurrence du produit artificiel devint très vive à partir de 1876; elle provoqua des crises aigües à la suite desquelles la culture de la garance fut abandonnée, du moins en France ([4]) ; elle survit encore d'une façon précaire en Alsace et en Hollande.

La racine de diverses rubia renferme des glucosides dont le dédoublement fournit plusieurs matières colorantes: l'*alizarine,* qui donne des nuances orangées; la *purpurine,* qui teint en rouge pourpre; la *pseudo-purpurine,* en rouge brique. Il y a aussi des acides organiques: malique, citrique et tartrique, soit libres,soit combinés à la potasse ou à la chaux.

La teinture en rouge exécutée par les Indiens était autrefois très renommée (rouges de Madras et rouges du Maduré). Dans ces régions, on ne se servait pas de la garance elle-même mais d'autres plantes de la même famille: l'iurbouré ou chaya-ver, le nona-ver, l'onongkoudou, etc... Les procédés

---

([4]) On trouve à cet égard des chiffres très expressifs dans l'*Industrie des matières colorantes* de J. Dupont. Les voici:

	Production de l'alizarine en pâte à 20 p. 100	Prix du Kilogr.	Récolte de la garance dans le dpt de Vaucluse	Prix des 100 kil. de racine rosée d'Avignon
	Tonnes métr.	Fr.	Tonnes métr.	Fr.
1869	1 (Perkin)	"	"	"
1870	20	34	15900	76
1872	250	34	25000	73
1874	625	11	22850	49
1876	2000	6	14750	27
1878	4500	3	2500	15
1881	"	4	500	"
1882	9000	6	"	"

(Girardin: *Bull. de la Soc. Indust.* de Rouen.)

employés au XVIIIe siècle se trouvent décrits dans des lettres de missionnaires, en particulier celles du R. P. Coeur-Doux au R. P. du Halde (1742). Ils comprenaient essentiellement, avec des variantes : *a*) un *lessivage* à l'ébullition avec les cendres d'un bois du pays, le nayourivi ; la potasse qu'elles renferment agissait sur l'étoffe comme détersif, on battait fortement et on faisait sécher ; *b*) un ou plusieurs *tannages* avec *dégraissages* alternés ; l'étoffe était trempée dans une infusion de fruits secs de cadou pulvérisé dans du lait de buffle, puis dans une eau alcaline. ; *c*) la *teinture* proprement dite se faisait par immersion à froid dans un bain préparé avec de l'eau calcaire, de la terre d'alun, du bois de sappan réduit en poudre et de la racine de chaya-ver. On chauffait ensuite jusqu'à l'ébullition, maintenue vingt-quatre heures, en remplaçant au fur et à mesure l'eau évaporée, puis on lavait, tordait et séchait.

Au moyen âge et au début des temps modernes, cette industrie s'est particulièrement développée dans la Macédoine et la Thrace, autour de Pharsale, de Thessalonique et d'Andrinople ; de là vint, après la chute de l'Empire d'Orient, le nom de *rouge turc*. La vallée de Tempé possédait nombre d'établissements de teintures renommés en Occident, dont la supériorité provenait, dit-on, de la qualité des eaux (calcaires) du fleuve Penée. Les opérations effectuées par les Levantins comprenaient des *décreusages*, au moyen de solutions alcalines de cendres végétales dans les eaux de pluie, suivis de *blanchiment* sur pré ; des *huilages* à l'aide d'émulsions d'huiles de poissons ou de graisses fondues dans les lessives alcalines rendues caustiques par la chaux ; un mordançage ([5]), produit par des infusions de feuilles de fustet et des

---

([5]) Il y a des matières colorantes qui ne se fixent pas directement sur les fibres végétales. On accroît considérablement l'affinité de ces der-

solutions d'alun; puis le *garançage lui-même*: l'étoffe était plongée dans un bain froid d'eau calcaire tenant en suspension de la racine de garance. On ajoutait du sang de boeuf, et on portait progressivement à l'ébullition; deux heures plus tard, les étoffes étaient retirées de la cuve, lavées à l'eau alcaline puis étendues sur des prairies où la couleur s'avivait par suite d'une oxydation due à l'ozone atmosphérique. Chaque phase pouvait être plusieurs fois répétée.

" Tous ces procédés, aussi bien indiens que grecs, étaient longs et coûteux en manutention. Il s'écoulait trois ou quatre mois à partir du jour où on mettait une étoffe en oeuvre, jusqu'à ce qu'elle fût finie; cela, en y travaillant sans relâche. On comptait jusqu'à trente et trente-cinq opérations successives à exécuter, suivies de séchages longs et pénibles. Parfois, si le temps n'était pas propice, il fallait compter cinq à six mois de manutention, sans savoir quelquefois si, en fin de compte, la teinture serait bien réussie. Les artisans, si habiles qu'ils fussent, n'étaient pas à l'abri des aléas qui pouvaient se produire dans des opérations aussi longues et aussi pénibles. Pour obtenir une bonne rémunération de ce travail, il fallait faire payer très cher aux consommateurs les étoffes bien teintes et bien réussies. Les rouges d'Andrinople étaient vendus à des prix inabordables pour les manufacturiers de l'Occident qui avaient, en outre, les risques et les frais du transport. Pour cette raison, l'industrie des rouges se dé-

---

nières pour la teinture en les imprégnant au préalable de substances diverses, susceptibles de former avec la matière colorante, des produits insolubles appelés *laques*. Cette opération porte le nom de mordançage. Il y a des mordants métalliques, comme les sels de fer, de chrome et d'aluminium et des mordants organiques, comme le tannin et l'émétique. Un même colorant peut parfois donner des teintes différentes, suivant le mordant employé, on dit alors qu'il est *polygénétique*. Au contraire, les colorants directs, qui n'exigent pas de mordants sont *monogénétiques*.

plaça... Les rouges indiens, après avoir été rouges turcs, devinrent rouges de Rouen. " (*)

* * *

On le sait: Rouen est, en France, le centre le plus important de la filature et du tissage du coton; en conséquence, on y fait naturellement aussi la teinture et l'impression des tissus: la prospérité de cette industrie a enrichi le vocabulaire de la langue française du mot de *rouenneries* qu'on donne à ses produits. Il y a, aux environs de la ville, près de Darnetal, un endroit qu'on désigne sous le nom de " vallée des Grecs ": les initiés l'appellent même la " vallée de Tempé ". C'est là que se sont établis les premiers Levantins appelés par les teinturiers rouennais au milieu du XVIIIe siècle pour faire sur place la teinture en rouge d'Andrinople. A l'imitation de ces derniers, les fabricants du midi firent venir des *rouginiers* de Smyrne et de Salonique à Montpellier, Nîmes, Aubenas... Ils avaient, sur leurs concurrents, l'avantage d'être à la source des matières nécessaires: non seulement la garance mais la noix de galle, la soude, l'huile et le savon. Et cependant, c'est la Normandie qui l'emporta. Pourquoi ? Nous ne discuterons pas la question, nécessairement complexe. D'aucuns se contentent d'une raison géographique ou plutôt géologique; la nature calcaire du sous-sol du pays de Caux donnant des eaux riches en carbonate de chaux et par suite favorables à la teinture en rouge turc.

L'application de la garance a été l'objet de perfectionnements successifs auxquels Chaptal, Koechlin frères, Dumas et Persoz et nombre d'autres ont contribué. Il serait sans

---

(*) J. G. Beltzer: *La grande industrie tinctoriale*, p. 213.

intérêt de retracer ici les étapes d'un procédé qui a fait place aujourd'hui à l'emploi de l'alizarine synthétique. Nous nous bornerons donc à indiquer très brièvement comment on fixe cette dernière sur la fibre.

Après avoir fait bouillir les cotons en autoclave avec des lessives de soude ou de potasse caustique pendant plusieurs heures, on les lave et on les essore puis on les fait passer dans dans plusieurs bains d'huile tournante ([7]). On mordance au moyen d'un sel d'alumine, l'acétate généralement. Les cotons ainsi préparés sont immergés dans les cuves ou *barques* de teinture qui renferment de l'alizarine en suspension dans de l'eau acidulée par l'acide acétique et additionnée de bioxyde d'étain. On porte à l'ébullition : la matière colorante se précipite sur la fibre à l'état de laque *oléo-stanno — alumino-calcaire d'alizarine.* La couleur est rendue plus vive par un savonnage énergique. On sèche à 60° ou 80° C. puis on étend à l'air.

* * *

Les recherches de P. Friedlander l'ont conduit, il y a quelques années, à trouver la nature de la pourpre que les anciens retiraient de deux espèces de mollusques abondants

---

([7]) Après avoir extrait par pression les huiles des olives, on ajoute d'abord de l'eau froide, puis de l'eau chaude, et on presse de nouveau. On obtient ainsi des qualités moins fines qui portent le nom d'*huiles de ressence.* Les marcs sont ensuite abandonnés à la fermentation dans des citernes (enfers, en provençal) : on en retire alors les *huiles d'enfer* ou huiles tournantes, riches en acides gras libres, qui s'émulsionnent très bien avec les lessives alcalines. Le rôle des *huiles pour rouge turc* dans la fixation du colorant sur la fibre n'est pas exactement connu.

On remplace aujourd'hui les huiles tournantes par le *sulforicinate d'ammoniaque* qu'on obtient en faisant agir l'acide sulfurique sur l'huile de ricin sans laisser la température dépasser 35° c. et en ajoutant ensuite de l'ammoniaque, de façon à obtenir un produit soluble dans l'eau.

dans le bassin méditerranéen : le *murex trunculus,* qui fournissait la pourpre de Tyr, si renommée, et le *murex brandaris,* des côtes de Morée, d'Italie, et d'Afrique occidentale. Il a montré que c'était un dérivé dibromé de l'indigo qu'on peut aujourd'hui préparer au laboratoire.

La pourpre avait une grande valeur ; elle se vendait presque au poids de l'or. Les étoffes qu'elle teignait, chez les Hébreux comme chez les Romains, étaient réservées aux personnages les plus importants : grands-prêtres ou consuls. Elle portait en grec le nom de *porphura* ([8]) ; c'est là l'étymologie du titre de *porphyrogénète* que portaient à Byzance les membres de la famille impériale, soit parce qu'ils naissaient dans la chambre rouge, tendue de pourpre — ou construite de porphyre? — soit parce qu'aussitôt mis au monde on les enveloppait d'une étoffe de pourpre.

Nous ne saurions clore ce paragraphe sans signaler qu'on doit aux travaux de Friedlander toute une famille nouvelle de colorants organiques : les *indigoïdes,* parmi lesquels le rouge thioindigo, l'écarlate thioindigo, les colorants Ciba. M. A. Wahl a publié dans la *Technique Moderne* (janvier 1910) une intéressante étude sur ces nouveaux colorants sur cuve, insolubles dans l'eau, comme l'indigo,qui sont transformés en leucodérivés solubles dans les alcalis étendus pour être appliqués à la teinture des textiles.

J. FLAHAULT.

([8]) Il y avait aussi une pourpre végétale retirée d'une sorte de chêne appelée *coccos.* Peut-être la traduction de ce mot serait-elle plus exactement " écarlate " au lieu de " pourpre ".

A travers les Faits et les Oeuvres

Vacances parlementaires de quarante-huit heures. — Prorogation et nouvelle session du Parlement britannique. — Le discours du trône. — Questions reprises : *Home Rule* et sécularisation de l'Eglise galloise. —La défense navale de l'empire. — Débat sur l'adresse. — La réforme de la Chambre des lords. — Plus d'hérédité. — Le budget naval. — En France. — Mouvement patriotique. — Le retour au service de trois ans. — Les armées française et allemande. — Scènes de désordre dans la Chambre des députés, à Paris. — Protestations des socialistes. — M. Jaurès conspué à Nice. — Les intellectuels pacifistes. — Irritation de la presse allemande. — Réponses des journaux français. — Résistance à l'excès du militarisme en Allemagne. — Le lourd fardeau financier. — La réforme électorale en France. — Echec de la représentation proportionnelle au Sénat. — Crise ministérielle. — M. Barthou, premier ministre.— Mort de M. Thureau-Dangin, secrétaire perpétuel de l'Académie. — M. Etienne Lamy lui succède. — Aux Etats-Unis. — Au Canada.

A deux jours d'intervalle, on a vu, en Angleterre, une prorogation de la session parlementaire et l'ouverture d'une session nouvelle. Le 7 mars, un message de Sa Majesté mettait fin aux travaux sessionnels, commencés l'automne dernier ; et, le 10 mars, le roi venait solennellement ouvrir le Parlement, qui reprenait ses séances après une interruption de quarante-huit heures à peine. C'est, croyons-nous, le plus court intervalle qu'il y ait eu, de mémoire d'homme, entre deux sessions distinctes. Le gouvernement et la députation vont aborder de nouveau une tâche ardue. Il va leur falloir reprendre le bill du *Home Rule*, le bill relatif à la sécularisation de l'Eglise galloise, la question de la réforme électorale,—incluant celle du suffrage des femmes, — et plusieurs mesures législatives d'une importance considérable. On conçoit facilement quel ennui ce

sera pour les députés que d'entendre répéter les mêmes arguments, les mêmes objctions, les mêmes énoncés de principes dont la Chambre a été saturée quatre mois.

L'ouverture du Parlement a été faite en grande pompe par le roi George V. On a remarqué qu'il portait pour la première fois la couronne dans une cérémonie de ce genre. Le discours du Trône a annoncé naturellement la réintroduction des bills du *Home Rule* et de la sécularisation de l'Eglise galloise. Il y a aussi été fait mention de mesures pour faciliter les achats de terres en Irlande, pour abolir le vote plural aux élections, pour développer un système d'éducation nationale. Relativement à la guerre des Balkans, le discours de la couronne insiste sur le fait que toutes les grandes Puissances désirent sincèrement restreindre le champs des hostilités, et les voir se terminer aussitôt que possible. " J'espère, a dit Sa Majesté, que les consultations entre les grands Etats leur permettront, non seulement d'en venir à une entente parfaite entre elles, mais, en outre, d'exercer une bienfaisante influence pour mettre un terme à la guerre. ". Voici le passage de la harangue officielle relatif à la coopération des colonies dans la défense navale de l'empire: " Durant l'année dernière, le premier ministre de la Puissance du Canada et plusieurs de ses collègues ont visité ce pays afin de conférer avec mes ministres sur des sujets d'intérêt commun, spécialement sur celui de la défense navale. Le ministre de la défense de la Nouvelle-Zélande est arrivé récemment dans un but analogue. J'ai confiance qu'un tel échange de vues entre des membres des gouvernements responsables de l'empire vont accentuer sa solidarité. Le don récent d'un vaisseau de guerre par les Etats de la Malaisie, le consentement empressé de la Nouvelle-Zélande à ce que son vaisseau de guerre reste stationné dans la Mer du Nord, le progrès réalisé dans l'établissement d'une flotte australienne, et la discussion ac-

tuellement en cours dans le Parlement canadien sur la question de défense, témoignent du désir universellement ressenti dans l'Empire pour le maintien de la sécurité commune. " Les suffragettes ont essayé de faire une manifestation sur le passage du roi, lorsqu'il s'en retournait au palais de Buckingham. Elles se sont précipitées à travers les soldats de l'escorte, brandissant des drapeaux où étaient inscrits les mots : " Votes pour les femmes ", et vociférant: " Donnez-nous le droit de vote ". Une bagarre s'ensuivit. Cinq manifestantes ont été arrêtées.

Le débat sur l'adresse a donné lieu à des déclarations importantes du gouvernement relativement à la réforme de la Chambre des lords. M. Walter Long, l'un des leaders de l'opposition, a proposé un amendement déclarant " inconvenant de procéder davantage sur des mesures comme le *Home Rule* et la sécularisation de l'Eglise galloise, tant que la constitution du Parlement est incomplète et sans référence aux électeurs. ". M. Long a déclaré dans son discours que le gouvernement a sapé la constitution et établi virtuellement le régime d'une Chambre unique. Le premier ministre a répondu: " Qui a sapé la constitution ? La constitution a été disloquée quand, il y a trois ou quatre ans, la Chambre des lords a rejeté le budget. Tout ce qui est arrivé depuis dans la transformation de notre système constitutionnel a été la conséquence directe, légitime, et inévitable, de ce procédé arbitraire et révolutionnaire. ". Après avoir rappelé que le *Parliament Act* est " une chose imparfaite et incomplète ", M. Asquith a ajouté : " Je saluerai avec joie le jour — et j'espère qu'il sera prochain — où j'aurai l'honneur de proposer un plan pour reconstruire la seconde Chambre, et la transformer en une autorité vraiment impartiale et judicieuse. " Le premier ministre n'a pas été plus loin sur ce sujet; mais, au cours du même débat, il a été donné à M. Herbert Samuel,

le ministre des postes, d'accentuer la pensée du gouvernement. La nouvelle seconde Chambre, a-t-il dit, ne contiendra aucun vestige du principe héréditaire. Pour aucune considération son droit de *veto* absolu ne lui sera rendu. La Chambre des lords sera abolie durant le terme du présent Parlement. Voilà les déclarations faites par le ministre des postes. D'après certaines expressions d'opinion antérieures, on croit que l'intention du gouvernement est de créer une seconde Chambre élective, comprenant environ cent cinquante sénateurs ou " Lords du parlement. ". Si ces conjectures sont fondées, ce serait là une réforme bien radicale.

Les estimations navales pour 1913-1914 ont été soumises à la Chambre des Communes. Elles s'élèvent à $231,546,500. L'an dernier elles étaient de $225,377,000. Le nouveau programme pourvoit à la construction de cinq cuirassés, de huit croiseurs légers, de seize contre-torpilleurs, et de plusieurs sous-marins. Le personnel de la flotte sera augmenté de 146,000 officiers et matelots. Le 1er avril 1913, il y aura en voie de construction onze grands cuirassés, trois croiseurs cuirassés, treize croiseurs légers, trente-cinq torpilleurs, et vingt-et-un sous-marins. Durant l'année fiscale qui s'achève, trois croiseurs cuirassés, cinq croiseurs légers, quinze contre-torpilleurs et trois sous-marins ont été complétés. L'opposition trouve que le gouvernement ne va pas assez loin. Elle prétend qu'une augmentation de 146,000 officiers et matelots n'est pas suffisante. Par contre le parti ouvrier proteste contre l'accroissement des dépenses navales.

Les journaux parlent encore de la retraite probable de M. Asquith. On assure que le premier ministre est très fatigué et qu'il désire profiter de la première occasion favorable. Se produira-t-elle bientôt? Comment le parti libéral pourrait-il consentir à se priver de son leader? Qui remplacerait M. Asquith? Il y a des questions ardues en perspective pour

plusieurs années à venir. Il nous semble donc fort probable que le chef du ministère britannique sera forcé de rester assez longtemps encore sous le harnais.

Du côté unioniste, les chefs ont fait un grand effort pour rétablir l'harmonie parmi leurs troupes quant à la question du tarif. Il semble convenu que tous les éléments acceptent la politique énoncée en dernier lieu par M. Bonar Law : l'engagement de ne pas imposer de taxes sur les denrées alimentaires, advenant la victoire du parti, avant qu'une seconde élection générale ait donné au peuple l'occasion de se prononcer.

* * *

En France, l'avènement de M. Poincaré est marqué par un programme militaire qui provoque un grand mouvement de dévouement patriotique. Le gouvernement a décidé de rétablir le service de trois ans, qui avait été aboli, il y a une douzaine d'années, par le parti radical, maître incontesté du pouvoir à ce moment. On l'avait remplacé par le service de deux ans. La nouvelle loi militaire allemande, qui porte l'effectif de l'armée à 850,000 hommes en temps de paix, a produit l'effet d'un coup d'éperon sur l'opinion publique, en France. La presse s'est mise à réclamer le retour au service de trois ans. Dans un article vigoureux, le comte de Mun a écrit : " Il n'y a pas une seule autorité qui n'ait dénoncé le service de deux ans, comme désastreux pour l'armée et pour le pays; il n'y a pas un ministre qui oserait prendre la responsabilité de le défendre ". Le gouvernement n'a pas été lent à se déterminer. Le conseil supérieur de la guerre s'est prononcé en faveur du service de trois ans, avec rétroactivité pour le contingent de 1911. Et le ministère a soumis aux Chambres un projet de loi qui le rétablit. Voici d'après un journal consacré spécialement aux choses militaires quel se-

rait l'effet de cette mesure sur la force comparative des armées française et allemande :

" Actuellement, l'armée allemande compte 720,000 hommes; en 1915, elle en comptera 860,000 au minimum; voilà le point de départ, et le point d'arrivée aussi, que l'effort français ne doit jamais perdre de vue. Nous avons pris comme point de comparaison l'effectif réalisé par l'armée française à une date précise: au 31 décembre. Le 31 décembre 1912, l'armée française comptait sous les armes 566,000 hommes, dont 70,000 en Algérie et Tunisie; à ces 566,000 hommes, il faut ajouter 29,000 officiers, ce qui fait en tout 595,000.

" Dans ces chiffres ne sont pas compris la gendarmerie (25,000 hommes) et les coloniaux (25,000).

" Les 720,000 hommes de l'armée allemande se décomposent en: 543,000 hommes de troupe, 14,000 volontaires d'un an, 95,000 sous-officiers, 30,000 officiers, 40,000 officiers et assimilés du cadre administratif.

" Les 595,000 hommes de l'armée française se décomposent en: 485,000 hommes de troupe, 29,000 officiers, 42,000 sous-officiers, 39,000 hommes du service auxiliaire. Sur les 485,000 hommes de troupe, on compte environ 44,000 engagés de trois, quatre ou cinq ans.

" Au 31 décembre 1913, alors que l'effectif de l'armée allemande atteindra tout près de 800,000 hommes, si nous ne changeons rien à notre loi de recrutement, nous aurons sous les armes, à très peu de chose près, 572,000 hommes, plus 29,000 officiers soit 601,000 hommes dont 70,000 en Algérie-Tunisie.

" Si l'on soustrait de ce chiffre 30,000 hommes environ du service auxiliaire, on voit que l'armée active comprendra en réalité 562,000 hommes.

" Si nous rétablissons immédiatement, avec effet rétroactif sur le contingent de 1911, le service de trois ans, nous

aurons au 31 décembre 1914, très exactement, l'effectif suivant pour notre armée active : 780,000 hommes, plus 29,000 officiers,, en tout 810,000 hommes, dont 81,000 en Algérie-Tunisie.

" Dans ce chiffre seraient compris environ 58,000 hommes de service auxiliaire.

" Nous serions donc à égalité à peu près au 31 décembre 1914. ".

On conçoit que le rétablissement du service de trois ans ait été salué avec une satisfaction profonde par tous les Français qui ont une conception éclairée des réels devoirs du patriotisme, et des nécessités inéluctables de l'heure présente. Par contre les socialistes, et certains éléments recrutés dans la classe des intellectuels, qui cultivent le pacifisme à outrance, au point de laisser s'oblitérer apparemment en eux le sentiment du devoir national, ont fait entendre leurs protestations contre la nouvelle loi militaire. Lorsque M. Etienne, le ministre de la guerre, a expliqué à la tribune le projet de loi gouvernemental, le parti socialiste a manifesté son opposition par des vociférations furibondes. Ses interruptions incessantes, ses clameurs, le vacarme que faisaient ses membres en soulevant et rabattant violemment le couvercle de leurs pupitres, ont duré pendant vingt minutes. Le président, M. Deschanel, a dû interrompre la séance ; et, à la reprise, M. Etienne n'a pu expliquer sa mesure qu'avec beaucoup de difficulté.

Cette attitude du parti socialiste a excité l'indignation de tous les bons patriotes. Au cours de la scène de désordre dont la Chambre a été le théâtre, M. Deschanel a prononcé ces paroles : " Laissez-les faire, le pays les jugera. " Et le jugement du pays semble devoir être très sévère, si l'on considère comme un symptôme la manière dont M. Jaurès, le tribun collectiviste, a été accueilli à Nice, où il est allé,

quelques jours après, donner une conférence. Elle avait pour titre: *La crise balkanique;* mais on n'a jamais pu savoir ce que l'orateur aurait fait entendre sous cette rubrique, car il lui a été impossible de parler. Dès son apparition sur l'estrade, il a été accueilli par une tempête de huées, d'interpellations hostiles et de coups de sifflet. On lui criait: " Prussien! prussien! va donc à Berlin! vive la France! vive l'armée ! " Pendant plus d'une heure il a lutté contre le tumulte, mais en vain. Et, en désespoir de cause, il a dû quitter la salle, tandis que la foule saluait sa retraite du chant triomphal de la Marseillaise. Des milliers de citoyens ont ensuite parcouru les rues en chantant les strophes de cet hymne, et sont allés crier: " A bas Jaurès ", devant l'hôtel où était descendu le leader socialiste.

Les collectivistes ont cependant trouvé des alliés dans la personne d'un certain nombres de professeurs, d'écrivains et d'étudiants. Trente-six membres de l'Université, parmi lesquels on signale les noms de MM. Louis Havet, Charles Seignobos, Gabriel Séailles,ont publié une sorte de manifeste, où ils protestent contre la hâte et l'entraînement passionné avec lequel on semble vouloir adopter le rétablissement du service de trois ans, qui, d'après eux, peut avoir un profond effet sur la vie économique et intellectuelle du pays, et produire un mouvement rétrograde de la civilisation française. Trois cents étudiants des diverses facultés et de l'école des Beaux-Arts ont signé un document de même ton. Le célèbre Anatole France — celui qui a voulu découronner Jeanne d'Arc de son auréole — et plusieurs membres de l'Institut, littérateurs et professeurs, ont de leur côté publié une protestation analogue aux deux autres. En parcourant ces listes de noms, on retrouverait sans aucun doute plusieurs de ceux qui ont figuré dans les controverses de l'affaire Dreyfus. Evidemment, dans certains milieux intellectuels, le pacifisme a

fait sa trouée et affaibli le sens national.

Le mouvement patriotique qui se manifeste de toutes parts, en France, la résolution énergique du gouvernement et de la nation, ne peuvent manquer d'avoir leur répercussion en Allemagne. Il y a des journaux allemands qui semblent croire que leur pays seul a le droit de se préparer aux crises éventuelles, et peut se préoccuper d'être fort à l'heure du péril. La *Gazette de Cologne* est l'un de ceux-là. Elle a publié un article insolent, dans lequel il est dit que la France est un brandon de discorde, une menace pour la paix européenne, et que la guerre est inévitable entre elle et l'Allemagne. La presse française ne s'est pas emballée en présence d'une telle provocation. Elle s'est contenté de répondre à l'article outrageant en termes énergiques mais mesurés. Les dépêches ont signalé un article du *Temps* de Paris, où se trouvait ce passage : " C'est toujours la fable du Loup et de l'Agneau, seulement, cette année, les agneaux n'ont pas peur d'être mangés. Si ces mots ont été écrits pour impressionner l'opinion publique, ils ont dépassé le but. Pendant quarante-trois ans la France a donné des preuves décisives de son amour de la paix. Les jeunes Français en sont arrivés à la conclusion que la résignation de leurs pères n'a pas désarmé le vainqueur. ". Faisant allusion à l'article de la *Gazette de Cologne,* l'*Echo de Paris* a écrit : " La France serait coupable si elle y répondait. Quand nous aurons rétabli notre sécurité par le service militaire de trois ans, nous serons prêts à vivre en bons termes avec l'Allemagne, si elle y consent. Mais à condition que ce ne soit pas à nos dépens. ".

Pour expliquer l'accroissement récent de l'activité militaire en France, l'*Intransigeant,* le journal d'Henri Rochefort, a donné des informations d'allure quelque peu fantaisiste, mais où il y a peut-être une part de vérité. Par suite de l'indiscrétion d'un politicien italien éminent, le gouverne-

ment français aurait appris, le 13 janvier, que l'Allemagne avait demandé à l'Italie si elle pouvait être prête à se joindre aux deux autres nations de la triple alliance, pour une campagne qui commencerait en octobre 1913, afin de faire cesser par une action décisive le malaise général de l'Europe. Le gouvernement français aurait fait des recherches et acquis la certitude de cette information. C'est alors qu'il résolut d'adopter des mesures militaires urgentes.

Quoi qu'il en soit, il est amusant d'entendre les journaux allemands dénoncer l'esprit agressif de la France, lorsqu'on songe que le gouvernement impérial annonce une dépense de $250,000,000 pour accroître ses forces militaires. On prête à Guillaume II ces paroles. : " Dix neuf cent douze a été une année de sacrifices, que dix-neuf cent treize le soit aussi pour tout le monde, car le moment n'est pas moins critique qu'en 1912. ". Le kaiser a besoin d'exhorter son peuple au sacrifice, car le fardeau financier va être effrayamment lourd à porter. On affirme que les sommes énormes qui vont être requises pour excuter les projets de l'état-major de l'empire, seront prélevées au moyen d'un impôt spécial sur la propriété. On va demander, paraît-il, aux maisons régnantes de renoncer à leur exemption de taxes; on épargnera, assure-t-on, les personnes possédant moins de $7,500 ou de $12,500. Il ne faut pas croire que cette augmentation excessive du budget militaire, et de la taxation qui en sera la conséquence, trouve en Allemagne une adhésion unanime. Des plaintes sérieuses se font entendre. Les autorités financières et économiques poussent un cri d'alarme. Elles disent que le fardeau devient trop lourd à porter pour la nation allemande et que les résultats vont être désastreux. La situation financière en Allemagne est très mauvaise. Il y a une tension très accentuée, sur le marché monétaire. Les banques restreignent le crédit avec une rigidité sans précédent. Le renou-

vellement des emprunts se fait avec la plus grande difficulté. Et certains journaux financiers se demandent si le gouvernement est pris de vertige, pour saigner à blanc la nation comme il se propose de le faire.

En examinant ce qui se passe dans les deux pays, — en Allemagne et en France, — au point de vue de l'accroissement des forces militaires, on peut dire, nous semble-t-il, que, dans l'ensemble, l'opinion française est plus favorable aux projets de son gouvernement que ne l'est l'opinion allemande pour ceux du gouvernement impérial. En-dehors du groupe socialiste et des quelques intellectuels dénationalisés, dont nous avons signalé plus haut l'intervention, le souci de la défense militaire a fait l'unanimité en France, et rallié dans un même élan tous ceux qui ont à coeur l'honneur et la sécurité de la patrie.

Il est malheureux que cette unanimité ne se retrouve plus quand il s'agit de la politique intérieure. Ainsi, dans un moment où le pays aurait besoin plus que jamais de stabilité gouvernementale, une crise ministérielle vient d'éclater. C'est la question de la représentation proportionnelle qui y a donné lieu. On sait que la Chambre des députés avait adopté cette réforme électorale par 339 voix contre 217. Le projet de loi était rendu au Sénat lorsque l'élection présidentielle a eu lieu et que M. Poincaré a cessé d'être premier ministre. Son successeur, M. Briand, avait conservé dans son programme le principe de la mesure. D'autre part, on savait que les radicaux du Sénat, M. Clémenceau en tête, avaient juré de faire échouer la réforme, et de faire triompher, coûte que coûte, le régime majoritaire. La Commission sénatoriale, nommée pour étudier le projet, était hostile à la représentation proportionnelle; et, pour mieux accentuer sa tendance, elle avait choisi pour son président, M. Clémenceau lui-même, dont l'acharnement contre la réforme s'affichait violemment depuis six mois.

Il est peut-être opportun de rappeler ici brièvement la nature du projet soumis. Il substituait le scrutin de liste au scrutin d'arrondissement. C'est-à-dire qu'au lieu de faire élire un député par chaque petite circonscription, ou arrondissement, dans laquelle chaque électeur n'a qu'un seul vote à donner — comme cela se fait dans notre pays —, on supprimerait la petite circonscription; on la remplacerait par une grande, qui comprendrait généralement tout un département, dans laquelle chaque électeur serait appelé à donner autant de votes que le département aurait de députés. C'est là ce qu'on appelle le scrutin de liste, parce que les électeurs votent pour une liste de candidats, et non pour un seul. Mais le projet de loi allait plus loin. Il introduisait le principe de la représentation des minorités, en vertu duquel, après le scrutin, le nombre total des votes exprimés serait divisé par le nombre de députés à élire par le département, et le quotient ainsi obtenu servirait de base à la répartition des sièges. Chaque parti aurait droit à autant de sièges que le quotient serait contenu de fois dans le total des votes donnés en faveur de ses candidats. De cette manière les minorités seraient sûres d'avoir une représentation.

Voici maintenant ce qui est arrivé. La commission sénatoriale a adopté un rapport favorable au scrutin de liste, mais défavorable à la représentation proportionnelle; c'est-à-dire qu'elle scindait le projet du gouvernement. Celui-ci n'a pas voulu consentir à ce fractionnement, et la bataille s'est engagée sur ce terrain. Nous n'avons pas encore reçu le courrier de France qui nous apportera le compte-rendu de la passe d'armes, entre M. Briand et M. Clemenceau. Les dépêches annoncent que M. Briand, dont la dextérité oratoire est indéniable, a prononcé l'un des plus beaux discours de sa carrière. Mais toute son éloquence a été vaine. Les radicaux étaient maîtres du Sénat. Et par un vote de 161 contre

128, cette Chambre a rejeté la représentation proportionnelle. Immédiatement, M. Briand, après une brième consultation avec ses collègues, est allé donner sa démission et celle du cabinet, au président de la République.

Une fois de plus, M. Clémenceau, le fameux tombeur de ministères, a tombé un gouvernement. Ce n'est pas un exploit, dont il ait le droit d'être fier. La représentation proportionnelle est un principe juste, qui donne aux minorités une chance d'être représentées, et empêche cette anomalie souvent signalée, d'un parti qui l'emporte à peine de quelques milliers de voix dans tout un pays, et qui détient cependant la presque totalité des mandats législatifs. Et, en second lieu, il est criminel d'ouvrir une crise politique dans le moment actuel, lorsque la situation est si tendu en Europe, et lorsque la grande préoccupation de l'heure présente devrait être l'union dans la préparation énergique aux éventualités les plus redoutables. Mais allez donc demander à M. Clemenceau de se priver d'une crise ministérielle, quand il peut s'en donner la jouissance! Ajoutons, que dans la circonstance présente, il y avait pour lui le motif additionnel et la satisfaction spéciale de faire pièce à M. Poincaré, à qui il ne peut pardonner d'avoir monté, malgré lui, à la présidence de la République. En renversant le ministère sur la question de la représentation proportionnelle, dont M. Poincaré avait pris hautement la responsabilité, et qu'il avait mis en tête de son programme lorsqu'il était premier ministre, M. Clemenceau s'imaginait porter atteinte au prestige du nouveau président et lui créer un sérieux embarras.

Au premier moment, on s'est demandé ce qui allait arriver. La réforme électorale avait été approuvée par le peuple, aux dernières élections. Maintenant le Sénat la rejetait. Il y avait conflit entre les deux Chambres sur une question de première importance. Comment le faire disparaître? Fallait-

il recourir à une dissolution du Parlement? Serait-il sage d'ouvrir une période d'agitation intense et de lutte acharnée entre les partis, d'un bout de la France à l'autre, en un moment où la situation extérieure offre tant de sujets d'alarme? Le jugement de M. Poincaré était mis à une rude épreuve.

Il semble avoir pris rapidement sa détermination. Il a appelé M. Barthou à former un ministère. Celui-ci s'est mis à l'oeuvre et a réussi assez promptement. Voici le cabinet qu'il a constitué: Premier ministre et ministre de l'instruction publique, M. Louis Barthou; ministre de la justice, M. Antonin Ratier; ministre des finances, M. Charles Dumont; ministre des affaires étrangères, M. Etienne Pichon; ministre de l'intérieur, M. Louis Klotz; ministre de la guerre, M. Eugène Etienne; ministre de la marine, M. Pierre Baudin; ministre de l'agriculture, M. Etienne Clémentel; ministre des colonies, M. Jean Morel; ministre des travaux publics, M. Thierry; ministre du commerce et des postes, M. Louis Massé; ministre du travail, M. Choron. Ce ministère est en somme assez terne, et contient peu de personnalités marquantes. Son chef, M. Barthou, autrefois l'une des notabilités du parti propressiste, et l'un des collègues de M. Méline, a évolué persévéramment vers le radicalisme, et s'est rapproché du Bloc au point de s'y confondre, en ces dernières années. Dévoré d'ambition, il a toujours visé au pouvoir, et n'a épargné aucune manoeuvre pour y retourner, lorsque les accidents politiques l'en écartaient. Il n'avait pas encore été premier ministre, et doit être aujourd'hui au comble de ses voeux. C'est un sectaire par calcul, et l'on peut être assuré qu'il donnera au combisme tous les gages nécessaires afin de se maintenir au pouvoir. On annonce que,pour le moment, et en considération des mesures militaires " et autres ", la question de la représentation proportionnelle va être laissée en plan, ce qui va permettre à M. Barthou de gouverner quelques mois. Nous

craignons fort que ces " autres " questions dont parlent les dépêches, ne soient les projets de loi attentatoires à la liberté des pères de famille, des évêques et des journaux catholiques, attentatoires à la liberté de l'enseignement, que les radicaux et les sectaires ont juré de détruire.

* * *

L'Académie française vient de perdre son secrétaire perpétuel, M. Thureau-Dangin, qui avait succédé, il y a quelques années, à M. Gaston Boissier. La presse de toutes les nuances a rendu hommage au défunt, qui était l'une des belles figures littéraires de ce temps. M. Thureau-Dangin était âgé de soixante-quinze ans. Il avait fait une carrière de journaliste, avant de devenir historien, et pendant plusieurs années, il avait occupé le poste de rédacteur en chef du *Français,* " le petit *Français* ", comme l'appelait Louis Veuillot, qui eut avec ce journal d'assez vives polémiques. M. Thureau-Dangin fit preuve alors d'un talent très apprécié par les connaisseurs. Il appartenait à l'école libérale-catholique, ce qui explique ses rencontres avec l'*Univers.* Il aborda ensuite l'histoire, et se plaça au premier rang des maîtres contemporains du genre. Ses oeuvres capitales sont l'*Histoire de la Monarchie de Juillet,* en sept volumes, — qui fut honorée du grand prix Gobert, — et son histoire de la *Renaissance catholique en Angleterre,* en trois volumes.

C'est un académicien justement populaire au Canada — et pour cause — M. Etienne Lamy, qui a été élu à sa place, secrétaire perpétuel de l'Académie française. Celle-ci ne pouvait faire un plus heureux choix. La nouvelle de cette élection a causé ici une joie très vive, car M. Lamy a laissé parmi nous des admirations profondes.

* * *

Rien de décisif ne s'est encore produit du côté des Balkans. Les Grecs ont pris la ville de Janina, en Epire, et fait un grand nombre de prisonniers. Mais Andrinople résiste encore. La Turquie a demandé la médiation des Puissances, mais les pourparlers n'ont pas encore abouti. L'un des souverains coalisés, le roi de Grèce, vient de tomber sous la balle d'un anarchiste. Son fils Constantin lui succède. Et ce tragique événement ne change rien à la situation balkanique.

* * *

Aux Etats-Unis l'inauguration du président Wilson a eu lieu le 4 mars, avec une grande solennité. Le nouveau chef de l'Union américaine a prononcé un beau discours, mais un discours quelque peu nébuleux. Il a constitué son cabinet dont voici le personnel : Secrétaire d'Etat, William Bryan, du Nebraska ; secrétaire du trésor, W. J. McAdov, de New York ; procureur général, James McReynolds, du Tennessee ; ministre des postes, Albert Burleson, du Texas ; secrétaire de la marine, Josephus Daniels, de la Caroline du Nord ; secrétaire de l'intérieur, Franklin K. Lane, de la Californie ; secrétaire de l'agriculture, David F. Houston, du Missouri ; secrétaire du commerce, William C. Redfield de New York ; secrétaire du travail, W. B. Wilson, de la Pensylvanie.

M. Champ Clark a été réélu président de la Chambre des représentants. M. Marshall est vice-président des Etats-Unis et président du Sénat. M. Oscar Underwood reste président du comité des voies et moyens.

* * *

Au Canada, la session fédérale n'a fait aucun progrès. La seconde lecture du bill naval a été votée par une majorité de trente-deux voix. Mais depuis ce moment, la Chambre des Communes s'est immobilisée sur l'article deuxième du projet de loi, en comité général ; l'opposition a annoncé son intention de tenir le gouvernement en échec en prolongeant indéfiniment le débat ; et le ministère a laissé entendre qu'il allait avoir recours à une modification du règlement, pour vaincre l'obstination de la gauche.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 22 mars 1913.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

DANS NOTRE EMPIRE NOIR, par Maurice Rondet-Saint. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. — Paris, Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière (6e).

Dans son voyage, l'auteur a surtout observé le côté matériel des pays visités. Aussi s'attache-t-il à démontrer les immenses avantages que la France pourrait retirer de ses possessions africaines, par une plus judicieuse exploitation. M. Rondet-Saint note avec clarté les entraves mises par l'administration de la métropole, beaucoup trop centralisatrice pour ces pays. En passant, il rend justice aux travaux des missionnaires catholiques tout en se refusant de croire à leur action civilisatrice sur les nègres qu'il déclare trop superficiels pour qu'on puisse agir sur eux de façon permanente. Ce livre, bien écrit, intéressera vivement.

L.-A. R.

* * *

NOTIONS DE CHIMIE PHYSIQUE, par J. Gaillard, professeur au Collège Stanislas. — J. De Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris.

Nous avons parcouru avec un vif intérêt ce petit livre écrit en France pour les élèves de mathématiques A, les candidats aux écoles du gouvernement et les étudiants des facultés ; nous ne saurions trop le recommander aux directeurs de nos maisons d'enseignement secondaire. Les élèves qui ont à suivre un cours de chimie dans nos facultés, paraissent, en général, manquer de cette connaissance approfondie et raisonnée des lois, de la nomenclature, en un mot des principes fondamentaux, sans laquelle toute étude de la chimie est vaine, aride pour ne pas dire impossible.

Sous une forme claire, précise et méthodique, l'auteur des *Notions de chimie physique* présente à l'élève ces principes. Graduellement il l'initie à la connaissance des définitions et des lois essentielles qui sont nettement soulignées dans le texte et séparées des explications nécessaires à leur intelligence. Les exemples, simples et bien choisis, frappent l'esprit. Il nous paraît que les commentaires appropriés d'un tel manuel mis entre les mains de nos collégiens comblerait une lacune dans l'enseignement de

la chimie. Ce livre resterait ensuite à l'étudiant comme le *vade mecum* auquel il pourrait recourir toujours dans les problèmes quelquefois si compliqués de la chimie. G. H. B.

* * *

BOULES DE NEIGE. *Etudes sociales*, par M. Desroches. Préface par S. G. Mgr Gibier, évêque de Versailles. 1 vol. in-12 de 234 pages. Prix : 2 fr. — Librairie Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

Cet ouvrage que S. G. Mgr Gibier a bien voulu se charger de présenter au public est appelé à faire beaucoup de bien dans les milieux populaires; il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques et il mérite la plus grande diffusion. Pour le recommander il suffit de reproduire la lettre que Mgr l'évêque de Versailles a envoyée à l'auteur :

" Il y a dans nos jardins des fleurs magnifiques qui sont la gloire d'horticulteurs habiles, mais il y a aussi dans les campagnes des fleurs qui pour être moins éclatantes n'en sont ni moins parfumées, ni moins gracieuses.

" Les quelques nouvelles que je viens de lire peuvent être comparées à cette dernière catégorie de fleurs. Les esprits blasés n'en feront point de cas; mais les sages seront heureux de les parcourir pour se reposer d'une littérature plus apprêtée. Ces bluettes seront la joie et la consolation des humbles. C'est, en effet, l'amour des humbles qui parfume tous ces feuillets et leur donne ce ton général de mélancolique douceur. On trouve dans ces courts tableaux, dans ces aquarelles vivement enlevées, tout un petit drame en raccourci. Les vertus des pauvres sont mises en relief et aussi leurs douleurs si noires, si profondes, et pourtant si peu connues. "

* * *

LES ORIGINES DU SERVAGE EN FRANCE, par Paul Allard. In-12 de 332 pages. Prix : 3 fr. 50. — Paris, Librairie Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, Paris.

Ce livre étudie l'histoire du servage, c'est-à-dire de la condition intermédiaire entre l'esclavage et la liberté, depuis le milieu du quatrième siè-

cle, date où il apparait d'abord dans la législation romaine, jusqu'à la fin du neuvième, où il remplace à peu près partout en France l'esclavage proprement dit. C'est l'histoire d'un progrès social, progrès relatif, mais très réel.

La première partie, *Epoque des invasions*, montre ce progrès arrêté presque à sa naissance par la barbarie de la société qui s'établit sur les ruines de l'Empire romain. Les garanties autrefois assurées par la législation romaine à tous les serfs ne subsistent plus que pour ceux des domaines possédés par les églises et les monastères.

A l'*Epoque carolingienne*, objet de la seconde partie de cette étude, la renaissance de la civilisation rétablit peu à peu pour tous ces mêmes garanties. L'état des serfs à cette époque est décrit d'après les Capitulaires de Charlemagne et d'après les Polyptyques d'abbayes. Un chapitre est consacré à rechercher " ce qui restait de l'esclavage au neuvième siècle ". Un autre chapitre montre " les serfs à l'école et dans le clergé ", c'est-à-dire s'affranchissant par l'instruction et par la vie religieuse. Dans un dernier chapitre sont exposées les théories très libérales des écrivains de ce temps sur l'esclavage et le servage et l'on montre leur action sur le nivellement qui s'opère alors entre les diverses classes de la population laborieuse.

* * *

LE PASTEUR D'HERMAS. *Texte grec; Introduction Française; Introduction et Index*, par Auguste Lelong, agrégé de l'Université. 1 vol. in-12 (CXII-347 p.). Prix: 5 fr. — Librairie Alphonse Picard et Fils, 82, rue Bonaparte, Paris.

Le Pasteur d'Hermas est le plus ancien des documents relatifs à l'histoire de la pénitence. Il est aussi l'un des plus précieux par la suite et l'abondance des renseignements qu'il nous fournit. Son but est d'exhorter à la pénitence tous les chrétiens pécheurs; mais il s'adresse spécialement à ceux qui, coupables de fautes très graves, n'avaient plus, d'après les idées du temps, aucune espérance de salut; à ces désespérés, Hermas entr'ouvre la porte du pardon divin.

Au point de vue historique, l'intérêt du *Pasteur* est encore plus grand qu'au point de vue théologique : on l'a appelé à juste titre " un vaste examen de conscience de l'église romaine " dans la première moitié du IIe siècle. Soumettant la société chrétienne à une sorte d'analyse, il nous la

montre sous toutes ses faces, et nous présente des moeurs de la primitive Eglise le tableau le plus original et le plus détaillé, en même temps que le plus authentique et le plus impartial que nous possédions.

* * *

LIVRE D'OR DU COEUR DE JESUS, pour les prêtres et pour les fidèles. Indulgences et privilèges de la dévotion au Coeur de Jésus, par J. Hilgers, S. J. 1 vol. in-32. Prix : 1.25. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Les dévotions dans l'Eglise ont leur temps. La dévotion au Coeur de Jésus est aujourd'hui en pleine fleur. Rien ne l'atteste mieux, et rien ne recommande mieux cette dévotion que les trésors de grâce accordés par l'Eglise catholique à ceux qui la pratiquent avec ferveur. Aussi, ce petit livre veut-il marquer le plus complètement possible toutes les concessions d'indulgences et tous les privilèges qui ont été accordés à la dévotion au Sacré-Coeur. On peut donc dire que l'ouvrage se présente comme un manuel de la dévotion au Coeur de Jésus, et qu'il n'a d'autre but que d'enflammer encore plus l'amour et le culte du Coeur de notre Dieu, de promouvoir encore plus le bien commun de toutes les âmes fidèles.

* * *

L'EVOLUTION ACTUELLE DU SOCIALISME EN FRANCE, par L. Garriguet. 1 vol. in-16. Prix : 2 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Une transformation profonde s'opère, à l'heure actuelle, au sein du socialisme. Il est en train de briser ses vieux cadres, de secouer la tutelle des politiciens, de renouveler ses états-majors, de se forger d'autres armes et de substituer aux anciennes idées et à l'ancienne tactique du parti une tactique et des idées toutes différentes. Sous le nom de syndicalisme révolutionnaire s'est constitué un mouvement jeune, audacieux, puissant et, par bien des côtés troublant.. Ce mouvement s'impose à l'attention de tout observateur social, car il prend, tous les jours, une importance plus grande et des développements plus inquiétants.

C'est ce mouvement, un des plus redoutables qui aient jamais secoué

le monde, qu'étudie M. Garriguet dans son très intéressant travail. Il en raconte la genèse, les progrès, les aspirations, les idées directrices. la nouveauté, les violences, les périls, Il était difficile d'aborder un sujet plus passionnant et plus actuel, L'auteur l'a traité avec une haute compétence, beaucoup de modération, un extrême souci d'exactitude, et une très grande clarté.

* * *

L'ATTITUDE SOCIALE DES CATHOLIQUES FRANÇAIS AU XIXe SIECLE, t. III, *Les progrès de la Doctrine*, par l'abbé Charles Calippe. 1 vol. in-16 de XII-324 pages. Prix: 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, (6e).

Avec ce volume s'achève la troisième et dernière série d'études présentées naguère au public dans une préface chaleureuse par le comte de Mun. L'auteur examine d'abord, au point de vue de leur influence sur les progrès de la doctrine sociale des catholiques français, quelques "hommes de principes": le cardinal Pie, L. Veuillot, et un sociologue mystique dont le nom est plus connu que les idées, Blanc Saint-Bonnet; puis viennent les hommes qui ont essayé de fixer la *méthode*: Le Play notamment et l'abbé de Tourville; les hommes d'action, en même temps qu'hommes de pensée: La Tour-du-Pin, le comte de Mun, et, avec eux, Léon Harmel et le cardinal Langénieux. Deux autres chapitres sont consacrés à quelques apologistes sociaux: Paul Lapeyre et Brunetière; et le tout se récapitule en une synthèse dont les grandes lignes sont empruntées au promoteur le plus en vue des *Semaines sociales*, Henri Lorin. Des aperçus sur le caractère international du mouvement catholique social terminent l'ouvrage dont les idées directrices sont récapitulées dans une importante conclusion.

* * *

PRINCIPES DU BEAU, par Edouard Vendéen. 1 vol. in-16 broché. Prix: 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

" Ouvrage éminemment personnel, fruit d'une longue méditation, clairement et facilement écrit, etc.", dit avec grande raison M. Emile Boutroux. Edouard Vendéen, en effet, rompt totalement avec les esthéticiens et dégage les principes du beau de la nature elle-même.

" Trois choses principales, dit-il en sa préface, ont empêché de donner du beau une définition générale. On n'a point fait le dénombrement de tous les genres, on n'a point voulu voir que le beau est un composé de différentes sortes de beautés ; on a confondu la beauté avec la convenance. Enfin le style des esthéticiens est loin d'éclaircir ce sujet ! Et, ajoute-t-il, réduire le beau à un seul principe, prouver que l'ordre est l'expression de toute beauté ; tel a été mon dessein en écrivant ce livre. "

* * *

LE ROMAN DES FIANCES, par Jeanne de Lacrousille. 1 vol. in-16. Prix : 2 fr. 50.—Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Le *Roman des Fiancés* est une jolie idylle. L'auteur fait se dérouler l'action dans le cadre prestigieux de la magnifique contrée qui borde les rives enchanteresses du Rhin. D'une plume alerte, l'écrivain a su peindre dans un style littéraire et pittoresque des paysages d'un coloris chatoyant. C'est la Forêt Noire, d'abord sous la neige, puis fleurie par l'avril....

* * *

LES CHIENS COURANTS, pièce en 3 actes, par Louis Polart. 1 vol. in-8, broché. Prix : 1 franc. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Titre d'une énergie brutale, mais justifiée, qui recouvre une manière de concevoir et de profaner l'amour malheureusement trop commune à l'heure actuelle, et qu'on ne stigmatisera jamais assez.

Bien construit, d'un développement sobre mais dont chaque détail a sa portée, d'un style familier, ce drame déroule sous nos yeux du "vécu".

* * *

PRECHERINE, *comédie en 3 actes*, par Joseph des Verrières. 1 vol. Prix : 1 fr. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Prêcherine n'est pas une pensionnaire, c'est une étudiante très moderne, férue de sa manie de prêcher — de là, le sobriquet familier qui

sert de titre à la pièce — et qui se ferait cocher de fiacre plutôt que de rester une jeune fille " ordinaire ". Son caractère primesautier, son goût de l'esclandre et du paradoxe, lui font commettre mille sottises, réparées une à une, patiemment, par une sage cousine, plus calme mais plus tenace, plus réfléchie et plus véritablement hardie, et qui réalise simplement, avec grâce et sans tapage, d'utiles besognes sociales.

* * *

LA PAROISSE. *Discours choisis de nos orateurs*, par le chanoine J. Vaudon, Tome II : *Le presbytère, l'église;* Tome III : *L'Autel, le Tabernacle.* 2 vol. in-8 écu. Prix : 4 francs le vol. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

La première série de *La Paroisse* se poursuit heureusement. On se rappelle que le premier volume était consacré tout entier à l'installation du curé dans sa paroisse et à la prise de possession. Il y a là dans ces deux discours pleins de doctrine, une piété qui, pour n'avoir rien de sentimental, n'en est que plus forte et plus savoureuse. On y entend, sur le saint sacrifice de la messe, en particulier, et sur l'Hostie du Tabernacle,des voix tour à tour éclatantes et qui ont retenti dans nos grandes chaires et d'autres moins élevées peut-être, mais aussi instructives, aussi pratiques, aussi pénétrantes. Cette collection qui se révèle très précieuse ne dispensera certes pas du travail, le prêtre de paroisse ou le missionnaire, qui s'en serviront, mais elle leur épargnera bien du temps en fait de recherches et bien des frais.

* * *

PRENEZ ET LISEZ. Réflexions sur l'esprit du christianisme au XXe siècle, par Mgr de Mathies. 1 vol. in-16 jésus. Prix : 3 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Préparé par ses études universitaires, familiarisé grâce à sa haute position sociale avec la vie du monde, venu du protestantisme au catholicisme, mis par son ministère sacerdotal en contact direct avec les âmes, chargé par son évêque de veiller à la formation religieuse de la jeunesse qui fréquente les Ecoles supérieures, Mgr de Mathies était mieux placé

que personne pour nous donner ces pratiques réflexions sur l'esprit du christianisme à notre époque. Le succès de ce livre a été grand, en Allemagne, non seulement chez les catholiques qui y ont appris à mieux connaître leur religion, et, dès lors, à l'estimer davantage et à en pénétrer plus intimement leur vie, mais encore chez les protestants, les libres-penseurs et les rationalistes, qui n'ont pu s'empêcher de reconnaître avec quelle rigueur de logique leurs préjugés se trouvent réfutés.

* * *

LE PAIN QUOTIDIEN DU PATER. Contribution à l'intelligence de cette prière et des questions patriotiques et liturgiques qui s'y rapportent, par Jean-Pierre Bock, S. J., professeur de Théologie au grand séminaire archiépiscopal de Sarajevo. Traduction française par A. Villien, professeur à l'Institut catholique de Paris, publiée avec le concours de l'auteur. Fort volume in-8 écu (XII-500 pp.). Prix : 4 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Par cette parole de l'Oraison dominicale : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, les Pères de l'Eglise ont presque unanimement enseigné qu'il fallait comprendre non pas tant le pain matériel à donner en nourriture au corps, que le pain eucharistique à recevoir chaque jour.

Plusieurs fidèles, voire des théologiens, éprouvaient quelque étonnement devant cette affirmation si catégorique du décret de 1905 sur la Communion quotidienne. Cette étonnement n'est plus possible après l'ouvrage du P. Bock. Il constitue un véritable monument d'exégèse et de théologie ; son apparition marquera une date. Tous les prêtres sauront désormais pourquoi, sans arrière-pensée aucune, ils peuvent et doivent parler comme parle le décret de Pie X.

* * *

MANUEL PREPARATOIRE A LA PREMIERE COMMUNION PRIVEE, par le chanoine Poulin, curé de l'église de la Trinité à Paris. 1 vol. in-16, cartonné, avec nombreuses illustrations. Prix : 0 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

En composant ce *Manuel préparatoire* l'auteur a voulu aider les parents, les confesseurs, les maîtres chrétiens, les curés, à disposer mieux et

plus vite les petits enfants à la première communion privée. Ce *Manuel* a été conçu de manière à ne point faire double emploi avec les catéchismes élémentaires et le texte n'est point conçu pour être récité de mémoire. Mais, si l'on considère que, pour beaucoup d'enfants, la préparation à la première Communion privée forme presque l'essentiel de l'instruction religieuse pour la vie entière, on se rendra compte de l'utilité de ce très bref exposé doctrinal, qui, du moins, ne laissera pas ses lecteurs complètement désarmés dans l'avenir.

* * *

DES ARMES POUR LA VIE. *Conseils aux jeunes*, par le Dr Etienne Levrat. 1 vol. in-16 broché. Prix: 2 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

L'auteur prémunit le jeune homme contre les périls des sens et de l'esprit, lui enseignant ce que vaut la vie, sa nature et son but, lui apportant les armes physiques, intellectuelles et morales nécessaires dans le combat.

Ecrit dans un style élégant; à la fois scientifique et philosophique sans pédanterie, l'ouvrage du Docteur Levrat est appelé au plus vif succès.

* * *

MONOPOLES ET REGIES, par M. Georges Maze-Sencier. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Questions de sociologie*), No 641. Prix : 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Il ressort de ces quelques pages que les monopoles d'Etat ne sont le plus souvent qu'une entrave à l'essor nécessaire de l'initiative privée et du libre jeu de la concurrence.

Pour les régies municipales il importe de distinguer: Si la règle n'est qu'un moyen politique de faciliter l'accès au pouvoir de tel ou tel parti, elle ne sera pour la cité qu'une cause de servitude et de faiblesse. Si elle permet, au contraire, aux plus éclairés, des citoyens de concourir à la gestion des affaires de la cité, il la faut étudier alors avec une curiosité anxieuse et passionnée, il en faut désirer le succès et l'établissement.

* * *

Etudes juridiques

LA littérature a des silences, et la critique ne laisse pas d'avoir des oublis. Dans le monde des lettres, il est bien à craindre que le nouveau volume de droit public (1) de Mgr Louis-Adolphe Paquet, le distingué professeur de l'Université Laval à Québec, ne passe encore inaperçu. Peut-être aussi que nos classes dirigeantes ne s'en préoccuperont pas assez ? Que l'on nous permette en tout cas de souligner l'importance — sans descendre à la *vile réclame* — de ce nouveau livre canadien, qui nous fait tant d'honneur. Il est certain que ce volume, qui traite de l'*organisation religieuse* en face du *pouvoir civil,* au point de vue du droit public, si l'on veut bien le lire et l'étudier, dissipera bien des erreurs et ruinera bien des préjugés sur " les conditions juridiques de la véritable Eglise ", et qu'il fera mieux connaître ses droits " hiérarchiques, corporatifs, économiques et juridictionnels " (page 3). Or, qui ne voit l'importance, pour un catholique éclairé, de bien connaître sur ce sujet la vraie doctrine ?

Dans les onze chapitres qui constituent la première partie de son beau travail, Mgr Paquet examine " les degrés hiérarchiques " de l'Eglise. Avec son érudition coutumière, mise au service d'un esprit assoupli à la discipline scolastique, l'auteur nous montre tout d'abord l'action de la providence qui conduisit Pierre à Rome, pour y fonder le siège de la suprême autorité. " Rome, a dit justement Léon XIII, est marquée du

(1) DROIT PUBLIC DE L'EGLISE. — L'ORGANISATION RELIGIEUSE ET LE POUVOIR CIVIL, par Mgr Louis-Adolphe Paquet. — Québec, 1913. — La Compagnie de l'*Evénement.*

secau divin, et c'est une empreinte que la main de l'homme, fût-elle la plus lourde, ne pourra jamais effacer ". Comme c'est vrai ! On le sent bien, à ce moment, où tous les regards se tournent vers elle, la Ville éternelle, épiant les résultats de la lutte angoissante que le saint et aimé Pie X soutient contre la maladie qui le mine.

La hiérarchie de l'Eglise, c'est la grande force de ce vaste corps dont le chef visible sur terre est le Souverain-Pontife. Monarque ecclésiastique, le pape, successeur de Pierre, a passé à travers les âges en projetant une lumière civilisatrice sur tous les peuples qui lui furent soumis, Et ceux qui lui résistent encore aujourd'hui ne peuvent s'empêcher de reconnaître que toutes les libertés sont nées à l'ombre de son trône majestueux. Mais, pour que la papauté exerce sa plénitude de juridiction avec dignité, il lui faut un rang d'honneur et une souveraineté, que Mgr Paquet ne craint pas de réclamer, alors que tant d'esprits faussés voudraient reconnaître le malheureux fait accompli qui dépouille le Pontife Romain de son domicile temporel. En trois mots, l'éminent professeur de Québec résume, comme en un faisceau, les multiples manifestations de la pensée catholique sur la question romaine : iniquité du passé, insuffisance du présent, *desideratum* de l'avenir (page 65), et, après avoir parcouru ces fortes pages, le lecteur restera convaincu, c'est sûr, que l'on a dit ce qu'il fallait dire sur cette si grave question, qui touche de si près à l'indépendance du pouvoir religieux.

Ce pouvoir suprême de l'Eglise, qui n'a rien d'égal sur la terre, parce qu'il tire son origine du plus grand événement dont l'histoire ait gardé la mémoire, entretient des relations publiques, officielles, diplomatiques avec les gouvernements des nations. " Même dépouillé de toute souveraineté temporelle — comme le proclamait naguère M. Ribot du haut de la tribune française — le pape est un souverain que reconnais-

sent encore toutes les nations catholiques et même les nations protestantes. " De plus, le chef divin de l'Eglise universelle, en communiquant son sacerdoce aux évêques, a voulu que leur action descendît de l'Eglise universelle à l'Eglise particulière. Les évêques exercent leur pouvoir sur un nombre restreint d'hommes qui constituent leur famille et leur héritage. Il ne suffit donc pas de les considérer dans le sénat de leurs frères, assis à l'entour de la chaire de saint Pierre, ou réunis en concile; il faut encore les voir sur leur trône épiscopal, à la tête d'une Eglise particulière, dans toute sa force et dans toute sa beauté. Enfin, auprès de l'évêque, vous apercevez, dans tous les temps, la couronne de ses prêtres, et, au-delà, la multitude des fidèles. La vérité et la sainteté rayonnent à travers ce merveilleux organisme. Les lumières et les grâces descendent des mains du pape et des évêques. Elles se répandent par le ministère des prêtres. Elles se diffusent partout dans le corps des fidèles. Telle est cette hiérarchie que l'Etat doit respecter : à sa tête, le pape qui crée le diocèse; à la tête du diocèse, l'évêque qui érige les paroisses; à la tête de la paroisse, le curé... Et, comme le fait si bien remarquer Mgr Paquet, " ce serait de la part du pouvoir civil une usurpation manifeste que de vouloir, sans y être autorisé par l'Eglise, prendre une part quelconque dans cet acte de juridiction ecclésiastique ". (page 118)

* * *

Dans une seconde partie, le savant théologien étudie les groupements sociaux qui naissent au sein de l'Eglise : congrégations, confréries, corporations, communautés des deux sexes... Et l'on admire encore comme il se meut à l'aise, au milieu du dédale des opinions, pour choisir la plus sûre toujours et celle qui donne le plus de gloire à l'Eglise. La légi-

timité du droit d'association, ce droit si vivement contesté par l'absolutisme de plus d'un roi et par celui non moins certain de plus d'un gouvernement républicain, est magnifiquement établi dans les fortes pages qui suivent. Mgr Paquet y expose d'une façon magistrale la doctrine catholique traditionnelle.

Et l'on saisit mieux alors avec quelle incompétence certains écrivains et hommes d'Etat, même de ceux qui se disent catholiques, écrivent ou parlent parfois de ces lois récentes du gouvernement français qui ont jeté sur le pavé des rues et dans la pire misère, après les avoir cyniquement spoliés, des milliers d'hommes et de femmes, qui n'avaient commis d'autres crimes que celui de se consacrer à Dieu ou à ses oeuvres. Qu'on lise les six chapitres de Mgr Paquet qui réclament, avec tant d'éloquence, en face de l'usurpation, justice et liberté pour les institutions utiles et les associations de bienfaisance, c'est-à-dire en fin de compte pour les établissements congréganistes, cette " production spontanée du sol catholique ", comme disait encore Léon XIII, qui, incontestablement, a le droit de vivre et de s'épanouir par tous les pays de la terre.... on comprendra mieux alors qu'il n'appartient pas, qu'il ne saurait appartenir, aux gouvernements civils, monarchiques ou républicains peu importe, de déterminer quand,où et comment, les associations volontaires d'hommes ou de femmes peuvent se former et s'adonner à la pratique des conseils évangéliques.

En observateur attentif et judicieux, l'éminent professeur note, dans le dernier chapitre de cette seconde partie, une étrange anomalie. Chez des peuples qui se prétendent civilisés et posent en modèles de la tolérance, on persécute, ou du moins on jalouse, toute organisation religieuse qui se propose à ciel ouvert des oeuvres qui ont de tout temps fait la gloire de l'humanité et on lui refuse l'existence légale, tandis que l'on entretient des tendresses inexplicables pour des

sociétés qui cachent dans je ne sais quel secret ténébreux le matérialisme le plus brutal et la servitude la plus aveugle, tandis que l'on continue de reconnaître légalement des sociétés aux principes les plus pervers et aux méthodes les plus dangereuses pour la sécurité publique ! Hélas, il reste bien douteux " que les voix courageuses qui se sont élevées pour dévoiler le vrai caractère des sectes se multiplient et mènent une campagne assez vigoureuse pour influer sur les pouvoirs publics et pour mettre les sociétés secrètes dans l'impuissance légale et sociale d'exécuter leurs insidieux complots " (page 191) ; c'est pourtant là un voeu fort légitime. Ajoutons qu'il est formulé, ce voeu, par un penseur clairvoyant et courageux, lui aussi, qui n'a jamais craint de dire bien haut la vérité sur tous les grands problêmes qui intéressent la société religieuse et la société civile dans notre pays.

* * *

L'Eglise est une société qui vit dans les limites du temps et de l'espace. Elle est formée d'hommes et elle agit sur des hommes. Elle a besoin, par conséquent, de moyens matériels pour remplir sa charge et atteindre sa fin (page 195). Quoi de plus simple que cette théorie si bien exposée du reste par M. le Dr Phillips. " L'Etat a besoin, écrivait-il, pour ses fins profanes, pour l'entretien de ses armées,de ses fonctionnaires, de ses édifices et de ses établissements publics, de certaines ressources temporelles : de là, les revenus de l'Etat, formant nécessairement un domaine sacré et inviolable, et dont l'administration doit être exclusivement réservée aux agents investis de ce droit par la constitution du pays. Il en est ainsi pour l'Eglise. Elle ne saurait se passer des mêmes moyens temporels indispensables, en effet, à l'entretien du culte, du clergé, des édifices et des établissements religieux. La raison

et l'expérience prouvent également qu'aucune religion ne peut vivre sans le secours de ces moyens matériels. L'Eglise n'est pas un royaume de ce monde, mais elle est un royaume qui vit dans ce monde." L'on ne saurait mieux résumer la question! Et pourtant, il s'est trouvé de tout temps des juristes courtisans, ou des régalistes intéressés, pour proclamer l'Etat souverain propriétaire des biens des évêchés et des églises.

Inutile de dire que les anticléricaux modernes ont été trop heureux de s'inspirer de ces fausses théories pour préconiser le vol légal sous les différents noms d'aliénation, de nationalisation ou de dévolution des biens ecclésiastiques. En ces derniers temps, n'est-on pas allé jusqu'à arracher des mains qui le possédaient, comme un dépot et une charge sacrés, le patrimoine séculaire avec lequel on célébrait des messes pour des défunts, pour le confier à des organisations indépendantes de l'autorité religieuse! Pie X a protesté, comme il convenait, pour sauvegarder la volonté des testateurs et assurer la célébration légitime en toute circonstance du saint sacrifice. M. Maurice Barrès, à la tribune française, a trouvé des accents d'une grande éloquence pour défendre l'inviolabilité des actes testamentaires dans lesquels " l'homme, mis en face de l'éternité, et sous le coup de cette lueur fuyante qui traverse son regard de moribond, dépose avec émotion le dernier effort de sa pensée prévoyante et les dernières effusions de son âme généreuse" ([2]). Comment tout cela constitue une

---

([2]) Essayez, disait M. Barrès, de descendre dans la conscience d'un croyant qui rédige ses dernières dispositions et d'y voir naître et se développer la pensée d'une fondation : vous serez émus de la beauté de la force, de l'utilité d'un tel désir de vaincre la mort, de rester unis au-delà de la tombe avec la société où il a peiné, de reposer sur la conscience de ses coréligionnaires. Le fondateur lève les yeux plus haut que ses intérêts positifs. Il se soucie du jugement de ses concitoyens présents et à venir. " M. Barrès ne veut pas être de ceux, qui, trahissant cette con-

violation flagrante du droit divin et du droi naturel, Mgr Paquet nous le montre d'une façon lumineuse.

* * *

Dans une dernière partie qui ne contient que quatre chapitres, notre distingué professeur et auteur traite de l'immunité ecclésiastique.

L'immunité ecclésiastique est une chose très ancienne, " établie, dit le Concile de Trente, par une disposition divine et par les lois canoniques ". Mais depuis que la Révolution prêche à travers le monde ses doctrines égalitaires, on a peine à défendre, même contre de bons esprits, les droits pourtant réels de l'Eglise à ce sujet. Que l'on nous permette de formuler un souhait, celui de voir nos compatriotes instruits se mettre à l'oeuvre pour comprendre les trois immunités dont parle Mgr Paquet: l'immunité personnelle, l'immunité réelle et l'immunité locale. A ceux qui sont encore troublés par les vives et bruyantes réclamations d'une certaine presse à l'occasion du *motu proprio* QUAMTUMVIS DILIGENTIA, je conseillerais de lire les quatre chapitres qui terminent le volume que je signale ici au public. L'on y verra clairement pourquoi il est nécessaire de se munir de l'autorisation des supérieurs légitimes avant de citer les prêtres et les clercs devant les tribunaux laïques.

* * *

Enfin, dans un appendice de dix-huit pages, Mgr Paquet a condensé sur les quatre sujets dont se composent son livre:

---

fiance, " entrent dans le cimetière, fracturent le cercueil et violentent la main raidie pour en arracher la pièce de quarante sous destinée à une messe fondée ".

degrés hiérarchiques, droit corporatif, biens temporels et *immunité ecclésiastique,* les particularités de nos lois civiles dans leurs relations avec le droit commun de l'Eglise. Il est facile de se rendre ainsi compte de la reconnaissance officielle et de l'acceptation pratique par nos autorités sociales des droits publics de l'Eglose en ce qui concerne son organisation et sa vie extérieures.

* * *

Les ouvrages de Mgr Paquet sont toujours remarquables par la solidité de leur doctrine, par leur belle ordonnance et par une mise au point de tout premier ordre. Quand il aborde une question, il semble avoir lu tous les auteurs qui l'ont traitée. Son âme porte en elle la bien légitime ambition de mettre aux mains des chrétiens toutes les armes dont ils ont besoin pour défendre leur mère l'Eglise. Ses oeuvres sont celles d'un savant et d'un apôtre !

Mettons-nous à son école, recueillons ses graves enseignements, et tâchons de les faire pénétrer dans les âmes de ceux avec qui nous venons plus immédiatement en contact. Nous lutterons ainsi plus efficacement contre les principes de dissolution sociale qui tendent à envahir tous les Etats modernes, et nous serons mieux préparés à rencontrer ceux qui font la guerre aux vérités essentielles et aux principes supérieurs, et à vaincre ceux qui voudraient saper les fondements de la société humaine et ruiner l'honneur même de notre civilisation chrétienne.

Philippe PERRIER.

La Réforme du Calendrier

PROJETS DE REFORME

L'ANNEE dernière, au moment où les journaux commentaient assez vivement les termes de la lettre du Père Vido, supérieur des Camilliens, publiée par la *Kölnische Volkszeitung,* au sujet de la réforme du calendrier (1), un reporter entreprenant se présenta chez le révérend Père pour avoir des explications et savoir de lui où en était la question et quels étaient les points qui restaient encore à élucider. Pour toute réponse, le révérend Père ouvrit une armoire remplie de brochures, articles de revues, coupures de journaux, etc. Voilà, dit-il spirituellement, où en est la question. J'ai là à peu près tout ce qui a été publié sur ce sujet. Il n'y a plus rien de neuf à dire. La question a été étudiée, *archiétudiée.*

Le nombre des publications que cette question a fait naître est en effet très considérable. On s'en est occupé un peu partout et dans tous les milieux. Des rapports ont été présentés au congrès des chambres de commerce, des projets de lois ont été soumis aux parlements, des mémoires ont attiré l'attention des sociétés savantes, les revues de toutes nuances, les journaux ont publié des articles. Bref, la ques-

(1) Dans cette lettre, le Père Vido, qu'on supposait à tort ou à raison avoir été chargé par le pape de lui faire un rapport sur cette question, exprimait le voeu que des articles savants continueraient à être publiés sur ce sujet et à éclairer l'opinion, *surtout en Allemagne.*

tion a été tournée et retournée en tous sens, et on peut dire que tous ses différents aspects ont été étudiés.

Ce qui se dégage le plus clairement de toute la discussion, c'est que la question, très simple au point de vue théorique, devient extrêmement complexe dès qu'on en vient aux applications pratiques. Il semble aussi que tout le monde soit d'accord, si l'on excepte quelques esprits routiniers que toute innovation chagrine ou effraie, pour reconnaître l'utilité et même l'opportunité d'une réforme. Mais là où l'accord cesse, c'est sur la manière de l'effectuer et de la faire adopter. Le calendrier normal, c'est-à-dire le calendrier qui élimine tous les inconvénients du calendrier grégorien et s'applique indistinctement à toutes les années, garde toujours ses partisans. Et leurs raisons ne manquent pas de valeur : puisqu'on se met en frais de faire une réforme, ne vaut-il pas mieux la faire complète et définitive? Les autres solutions proposées varient presque à l'infini. Il y a d'abord un certain nombre de solutions simplement fantaisistes, qui n'ont d'autre mérite que celui de la singularité et qui ne peuvent satisfaire personne, à commencer probablement par leurs ingénieux auteurs. Il est évident aussi que dans quelques cas on a abordé le sujet sans s'être suffisamment rendu compte des imperfections de notre calendrier et des causes qui les produisent. Parmi les auteurs de projets sérieux, les uns se préoccupent avant tout de ménager toutes les susceptibilités et de contenter tout le monde, les autres cherchent à tout concilier et à retenir le plus possible de l'ancien ordre de choses, d'autres enfin, désireux de voir réussir au moins un commencement de réforme, se bornent à proposer un minimum,en attendant qu'on puisse obtenir davantage.

Nous n'avons pas l'intention de passer en revue tous ces différents projets et d'inventorier le contenu de l'armoire du Père Vido. Mais comme le calendrier normal a déjà fait

l'objet d'une étude dans cette *Revue* même ([2]), on trouvera sans doute quelque intérêt à y comparer les principaux d'entre eux. On pourra ainsi se faire une idée de l'état de la question et du progrès qu'elle a fait dans l'opinion.

Controverse pascale

Un des points principaux de la réforme à opérer a pour objet la fixation de la fête de Pâques, la mobilité de la fête de Pâques entraînant un déplacement relatif des principales fêtes de l'année liturgique et un bouleversement complet du calendrier chaque année. Beaucoup de gens affectent de croire que cette question d'une date plus rationnelle à assigner au plus grand anniversaire de l'année, est tout à fait nouvelle et pour un peu, ils lui appliqueraient le jugement sommaire que portait saint Augustin sur les nouveautés doctrinales : *Nova sunt quae dicitis, falsa sunt quae dicitis* ([3]). Quelques-uns cherchent dans les loges judéo-maçonniques les secrets de son origine. En réalité rien n'est moins exact. Cette question est aussi ancienne que le christianisme, et même depuis le triomphe définitif de la coutume alexandrine, elle n'a jamais cessé d'être discutée. Il ne sera donc pas inutile de revenir en arrière et d'en esquisser à grands traits, les principales phases.

La variabilité de la fête de Pâques provient de ce qu'elle est déterminée d'après un jour fixe de la semaine et le mouvement de la lune, qui n'est pas en rapport simple avec le mouvement du soleil ([4]). La règle actuellement suivie

---

([2]) Voir les Nos de la *Revue Canadienne* d'août et de septembre 1912.

([3]) August., *Contra Julian. Pelag.*, 3. 3.

([4]) Il est en effet impossible de trouver un cycle ou une période au bout de laquelle le soleil, la terre, la lune se retrouvent aux mêmes dates

est la suivante : La fête de Pâques doit être célébrée le premier dimanche qui suit la pleine lune du printemps, c'est-à-dire la première après l'équinoxe ou 21 mars. On fait généralement remonter cette règle au concile de Nicée. C'est vrai pour ce qu'elle a d'essentiel ([5]), mais l'unité que les Pères de Nicée avaient cherché à établir ne s'est faite que vers le VIIIe et même le IXe siècle, où cette règle est devenue d'une application universelle.

Pendant les premiers siècles, ce fut une des questions les plus débattues. Alors comme aujourd'hui, il n'y avait pas que les Juifs qui manifestassent de la " répugnance pour toute amélioration " ([6]). Aussi la controverse pascale fut-elle la source de conflits très graves, qui mirent aux prises les plus saints personnages et obligèrent plusieurs conciles à intervenir ([7]). Les décrets des Papes, les excommunications mêmes n'eurent pas toujours raison des mécontents, et des schismes

---

dans les mêmes positions relatives. Avant la réforme de Grégoire XIII on connaissait un cycle de 532 ans, maintenant ce n'est que dans 212,800 ans que nous devrions recommencer la série, mais comme dans quelque 3,000 ans il faudra retrancher un jour pour mettre notre calendrier d'accord avec le soleil, il en résulte qu'il est impossible de déterminer le cycle lunaire.

([5]) Cf. Hefele-Leclercq. *Histoire des Conciles*, Paris, 1907, t. 1, p. 460.

([6]) *Adeo ut a convenienti emendatione longissime aberrantes, uno eodemque anno duo paschata celebrent* (Judaei). Lettre de Constantin après le Concile de Nicée au sujet de la Pâque, citée par Eusèbe, *Vit. Const.*, 18, P. G. 20, 1075.

([7]) Toute cette controverse est très bien exposée dans l'*Histoire des Conciles* de Hefele, complétée par les notes érudites de Dom Leclercq. Hefele-Leclercq, *Histoire des Conciles*, Paris, 1907, tome 1, pp. 133-151 et 450-488. On consultera aussi avec profit l'article de Preuschen *Passah und Passahstreigkeiten* dans *Realencyclopâdie fur prot. Theol. und Kir.*, 14, 725-734. Plusieurs conciles furent tenus au sujet de la fête de Pâques, en Asie Mineure à la fin du second siècle. Le Concile d'Arles s'en occupa en 314, et le Concile de Nicée fut convoqué en partie pour rétablir l'unité sur ce point.

déplorables n'ont pas eu d'autre cause. Une partie notable de notre ancienne littérature ecclésiastique se compose de traités, de lettres, d'écrits divers se rapportant à cette question; on en ferait toute une bibliothèque ([8]).

Voici en quelques mots le fond de l'affaire. Le christianisme ayant pris naissance au sein du peuple juif, les premiers chrétiens, tous juifs, adoptèrent ou mieux gardèrent du judaisme tout ce qui pouvait se concilier avec la nouvelle doctrine, et à plus forte raison, ils ne songèrent pas à changer les usages de leur pays dans la vie civile et privée. Ainsi, le Christ étant mort le jour où les Juifs célébraient la Pâque, ce fut naturellement au moment où leurs compatriotes mangeaient l'Agneau pascal que les disciples du Sauveur honorèrent sa mort et sa résurrection. Comment auraient-ils pu déterminer autrement cet anniversaire, puisqu'ils ne connaissaient pas d'autre méthode que celle qui était fondée sur le mois lunaire ?

Quand le christianisme prit contact avec le monde gréco-romain, il se trouva en présence d'une manière bien plus parfaite de déterminer le commencement de l'année et de fixer les anniversaires. Il se produisit forcément une adaptation. Les premiers missionnaires étaient juifs à la vérité, mais ils avaient su se débarrasser des préjugés de leur nation. Saint Paul avait montré la nécessité de ce nouvel esprit et il en avait fait accepter le principe sur des points bien autrement graves. Il faisait en particulier assez bon marché du calendrier juif (Gal. 4, 10). Pour les fêtes nouvelles dont il était facile d'établir l'anniversaire dans le calendrier julien, on adopta une date fixe. Pour la fête de Pâques, on était en présence d'un usage apporté par les Apôtres, on eut recours à

([8]) Cf. U. Chevalier, *Topo-Bibliographie*, aux mots *Calendrier* et *Pâques*.

un compromis ([9]). On commença par s'affranchir des Juifs et de leur calendrier lunaire en ce qui regarde le jour de la semaine. De très bonne heure, à Rome et dans tout l'Occident, et même à Alexandrie et en Palestine ([10]), on abandonna la date du 14e jour de la lune de nisan pour célébrer la Pâque le dimanche suivant, et le souvenir de la Passion le vendredi ([11]). C'était un premier pas vers une détermination plus rationnelle de la fête de Pâques.

Dans les pays où l'influence juive était restée plus considérable, comme en Asie-Mineure, on continua de célébrer la fête de Pâques, soit à la manière juive, soit au moins le même jour que les juifs, le 14 nisan, sans tenir compte du jour de la semaine. Un conflit devait nécessairement sortir de cette divergence. Il se produisit au cours du deuxième siècle, et vers l'an 197 le pape Victor crut devoir intervenir dans l'intérêt de l'unité. Il avait d'abord songé à retrancher de sa communion ceux qui refuseraient d'adopter la pratique de Rome et du reste de l'Eglise, mais il est probable que, sur les remontrances de saint Irénée et de quelques autres évêques, il ne donna pas suite à ce projet. Ce qui est certain, c'est qu'il

---

([9]) Thurston, Art., *Calendar* dans *The Catholic Encyclopedia*, 3, 159, croit que les chrétiens n'adoptèrent pas une date fixe pour la fête de Pâques, parce qu'il leur était impossible de déterminer la date exacte de la mort du Sauveur, cela ne parait pas exact. Il était aussi difficile au moins de déterminer la date de sa naissance, et cependant l'anniversaire en fut toujours célébré à date fixe. C'est plutôt par une vénération exagérée de l'usage apostolique. On ne sut pas distinguer entre ce qu'il y avait d'essentiel dans cet usage, à savoir l'obligation de célébrer chaque année l'anniversaire de la mort et de la résurrection du Sauveur, et ce qu'il y avait de contingent, c'est-à-dire la détermination de ce jour, que les Apôtres fixèrent d'après le calendrier lunaire des juifs, mais qui pouvait l'être d'une manière bien plus parfaite d'après le calendrier julien.

([10]) Eus., *Hist. Eccl.*, 5, 25.

([11]) Cf. Hefele-Leclerc, *Histoire des Conciles*, Paris, 1907, t. 1, p. 451 et la note.

ne réussit pas à vaincre l'obstination des quartodécimans. Un petit groupe refusa de se soumettre. Ils furent désormais considérés comme séparés de l'Eglise et traités comme hérétiques. Les hérésiologues, Hippolyte (*Philosoph.*, 8, 18), Epiphane (*Haer.*, 50), leur consacrent un article spécial et s'attachent à réfuter leurs arguments.

Le conflit avec les quartodécimans était à peine réglé, que la division allait renaître sur un autre point. On était d'accord pour ne pas célébrer la fête de Pâques le 14e jour du premier mois lunaire, mais le dimanche qui le suit. Mais fallait-il continuer à attendre que les Juifs eussent déterminer leur pâque, d'après leurs méthodes plus ou moins empiriques et arbitraires ([12]), ou bien ne devait-on pas plutôt chercher à déterminer indépendamment le commencement de l'année et le premier mois lunaire? Ce fut l'occasion de nouvelles difficultés. A Antioche, on se règlait sur les Juifs. A Alexandrie, où les connaissances astronomiques étaient plus étendues et les méthodes plus scientifiques, on n'appelait pleine lune du printemps que celle qui tombait après l'équinoxe. De cette manière, on n'était pas exposé à célébrer deux Pâques dans une même année, c'est-à-dire d'un équinoxe à un autre, quitte à passer ensuite une année sans fête de Pâques, comme cela arrivait de temps en temps pour les Juifs. L'affaire fut examinée au concile de Nicée et les Alexandrins obtinrent gain de cause. Les Pères ne formulèrent pas de règle générale, au moins cette règle n'a pas laissé de traces dans les actes du concile. La lettre où les Pères se félicitent d'avoir rétabli l'uniformité fait involontairement songer qu'on n'y était pas arrivé sans peine ([13]).

([12]) Cf. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes*, 3 éd., Leipzig, 1901, tome 1, p. 749 ss.

([13]) Socrate, *Hist. Eccl.*, 1, 9, P. G., 67, 77.

Le triomphe du comput alexandrin était une victoire du système solaire sur le système purement lunaire des Juifs. C'était un second pas dans le sens d'une adaptation au calendrier julien. Malheureusement ce devait être le dernier.

A Rome, on avait fait davantage. Sans doute là aussi l'Eglise avait été juive au début. Les apôtres saint Pierre et saint Paul, ses fondateurs, y avaient introduit les usages juifs, entre autres, celui de la célébration de la fête de Pâques d'après le calendrier lunaire. Sans renoncer à l'usage apostolique, on ne tarda pas à se mettre plus ou moins d'accord avec le calendrier julien dont il était impossible de ne pas reconnaître la supériorité. Le choix du dimanche remonte assez haut pour pouvoir être attribué aux apôtres. A la fin du deuxième siècle, le pape Victor pouvait invoquer auprès des évêques d'Asie un usage immémorial. On abandonna aussi de très bonne heure les calculs des Juifs pour déterminer le commencement de l'année et par conséquent la première lune, et on adopta la date fixe de l'équinoxe. Jusqu'ici on était d'accord avec les Alexandrins.

Mais soit qu'on remarquât les inconvénients d'une trop grande mobilité de la fête de Pâques, surtout lorsqu'on voyait les anniversaires se succéder avec une parfaite régularité dans le calendrier julien, soit plutôt qu'on voulût toujours la célébrer dans le premier mois de l'année, 21 mars—21 avril, cette dernière date fut considérée comme le terme extrême qu'on ne devait jamais dépasser. Et une tradition très ferme se forma sur ce point ([14]).

Dès le début du troisième siècle, le calendrier juif était définitivement abandonné en Afrique. Un mot de Tertul-

---

([14]) Cf. Tondini de Quarenghi, *La Russie et l'accord de toute la chrétienté dans la limitation de la mobilité de la Pâque*, dans *La Papauté et les Peuples*, t. III, IV et IX.

lien a pu laisser croire qu'on célébrait la fête de Pâques à une date fixe ou à peu près. *Cur pascha celebramus annuo circulo in mense primo ?* ([15]) Nous savons par ailleurs qu'elle était célébrée le dimanche. S'il faut entendre ce premier mois, comme le veut Ideler ([16]), du mois de mars, nous serions amenés à croire que c'était le dimanche qui suivait le 25 mars, car Tertullien fixait au 25 mars la date de la mort du Sauveur ([17]). Faudrait-il en conclure qu'en Occident on connut une époque où on était moins esclave du calendrier lunaire, et qu'on célébra la Pâque à date fixe? Probablement non, mais il n'en est pas moins curieux de constater que cette pratique se perpétua dans une autre partie de l'Occident qui recevait aussi ses traditions de Rome, les Gaules, comme l'attestent Martin de Braga ([18]) et le Vénérable Bède ([19]). Enfin Sozomène croit savoir que les Montanistes ne tenaient pas compte de la lune dans leur comput, mais qu'ils fixaient la fête de Pâques au 14e jour du mois, commençant avec le 25 mars, soit le 7 avril, ou au dimanche suivant ([20]).

Le concile de Nicée avait ignoré ou feint d'ignorer les divergences qui existaient entre le comput romain et le com-

---

([15]) Tert., *de jejun.*, 14, P. L., 2, 1024.

([16]) Ideler. *Handbuch der Chronologie.* Berlin, 1825, t. 2, 17. Ce premier mois ne signifie peut-être pas autre chose que le mois pascal des Romains, c'est-à-dire les 30 jours qui suivent l'équinoxe, c'est en effet de Rome que l'Afrique reçut ses traditions. N'oublions pas que le *De jejunio* est un des écrits Montanistes de Tertullien, et qu'il pourrait y être question du mois pascal montaniste.

([17]) Tert., *Adv. Judaeos*, 8. Cf. Prat, *La date de la Passion et la durée de la vie publique de Jésus-Christ*, dans *Recherches de science religieuse*, 1912, p. 100, note.

([18]) *De Pascha*, P. L., 72, 49.

([19]) *De temporum ratione*, 47, P. L., 90, 495 ; *De ord. fer.*, P. L., 90, 607.

([20]) Sozom., *Hist. Eccl.*, 7, 18.

put alexandrin. En fait rien ne fut changé. Bien que l'Eglise d'Alexandrie eût été chargée d'annoncer chaque année la date pascale, on n'en continua pas moins, à Rome, de déterminer indépendamment cette date d'après la *supputatio romana,* plus ou moins corrigée et remaniée. On était surtout toujours fidèle à la règle de ne pas dépasser le 21 avril. Le résultat était que les Latins et les Orientaux célébraient souvent la fête de Pâques à des dates différentes au grand détriment de la paix et de l'unité. Nous avons probablement dans une homélie contemporaine, de saint Jean Chrysostome un écho des difficultés soulevées par la Pâque de 387, célébrée par les Latins le 21 mars et par les Orientaux le 25 avril ([21]).

Au début du Ve siècle, la tradition romaine se maintenait encore, mais elle perdait manifestement du terrain. Le système alexandrin avait sur elle l'avantage d'être plus logique et plus consistant, et il devait à la fin triompher. Déjà en 444, saint Léon avait dû recourir à une subtilité pour adopter la date alexandrine du 23 avril sans paraître abandonner la règle romaine. En 455, une difficulté plus grave encore survint. La fête de Pâques tombait cette année-là le 24 avril d'après les Alexandrins, les Romains la fixaient au 17 avril. La tradition romaine rendait absolument inacceptable une date aussi tardive. Le pape saint Léon écrivit à ce sujet à l'empereur Marcien et lui demanda de faire étudier le cas

---

([21]) Chrys., *Hom. advers. Jud.*, 3, passim. P. G. 48, 860 ss. Cette homélie n'est pas tant dirigée contre les Juifs que contre les chrétiens qui célèbrent avec eux la Pâque, c'est-à-dire le 14e jour de la lune, comme c'était le cas pour les Romains cette année-là. Il déplore la division de l'Eglise et apporte les mêmes raisons que fera valoir Protérius à propos du cas analogue de 455 ; nécessité de ne pas imiter les Juifs qui, n'observant que la 14e lune, demeurent sans fête, impossibilité de célébrer la Pâque le jour où Jésus fut crucifié, le 15e jour. Cf. Bardenhewer, *Geschichte der altk. Lit.*, Fribourg, 1912, t. 3, p. 340.

très soigneusement. Sur l'invitation de l'empereur, Protérius, évêque d'Alexandrie, s'expliqua dans une lettre à saint Léon et justifia la position des Alexandrins. Il y malmène passablement les Romains qu'il accuse d'ignorance et de complaisance pour les fables juives ([22]). Saint Léon dut céder devant l'obstination des Alexandrins, toutefois ce ne fut que par pure condescendance et par amour de l'unité ([23]).

Le triomphe de comput alexandrin était désormais assuré. Rome allait employer toutes les ressources de son autorité à le faire accepter partout et à lui assurer la victoire sur ses propres traditions, répandues dans tout l'Occident.

On n'abandonna pas immédiatement le comput romain, mais on s'efforça de le mettre d'accord avec le comput alexandrin. Ce n'est qu'en 525 que Denys le Petit construisit une nouvelle table des fêtes pascales d'après la méthode alexandrine et la fit adopter à Rome et dans toute l'Italie. Dans tout le reste de l'Occident, on resta fidèle à l'ancien cycle romain. Dans les Gaules, au VIe siècle, on célébrait encore la fête de Pâques à date fixe, c'est-à-dire le 25 mars. Saint Colomban y introduisit avec ses moines l'usage romain qu'il avait si fortement contribué à implanter en Grande-Bretagne. Ce n'est guère qu'en 729 que les églises bretonne et irlandaise, après bien des discussions et des querelles, acceptèrent enfin

---

([22]) Nonnulli, subtilitatem paschalis compoti forsitan ignorantes, Judaicis seducti fabulis aestimabunt nos in secundum mensem recedere si festivitatem eatenus exigamus. *Lettre de Protérius à saint Léon*, dans les *Opera S. Leonis*, ep. 133, 7. P. L., 54, 1090.

([23]) Non quia hoc ratio manifesta docuerit, sed quia unitatis quam maxime custodimus, cura persuaserit. *Leo Mag.*, ep. 137, P. L., 54, 1100. Quia ergo studio unitatis et pacis malui Orientalium definitioni adquiescere quam in tantae festivitatis observantia dissidere. *Id.*, ep. 138. P. L., 54, 1101. Il était impossible de concilier les règles avec la tradition romaine, il est vrai, mais il eut mieux valu faire fléchir les règles et limiter la variabilité de la fête.

le cycle dionysien. En Espagne, il y eut aussi beaucoup de variations et de divergences entre les divers usages. A la fin du VIIIe siècle, le pape Adrien I était encore obligé de rappeler aux évêques d'Espagne qu'ils devaient s'appliquer à célébrer la fête pascale le même jour que l'Eglise romaine ([24]). En somme, ce ne fut que sous la puissante main de Charlemagne que l'unité se fit sur ce point comme sur tant d'autres. A partir du IXe siècle, les règles suivies pour déterminer la date de la fête de Pâques n'ont pas varié. La fête de Pâques peut avoir 35 dates différentes, c'est-à-dire qu'elle peut tomber du 22 mars au 25 avril inclusivement.

Pendant tout le moyen âge où la vie civile et religieuse étaient si intimement liées l'une à l'autre, on sentait moins les inconvénients d'une telle variabilité. Mais ils ne passaient pas inapperçus. D'ailleurs une autre difficulté allait surgir et occuper les esprits pendant plus de trois siècles. Ce n'était plus la date de la Pâque, c'était le calendrier julien lui-même qui allait être mis en question. On commençait à s'apercevoir que la date du 21 mars qui avait été finalement adoptée pour l'équinoxe du printemps ne coincidait plus avec l'équinoxe véritable, mais qu'elle le précédait notablement. Il s'ensuivait que la lune d'après laquelle on déterminait la fête de Pâques n'était plus la véritable lune pascale, la pleine lune qui suit l'équinoxe. La faute en était au calendrier basé sur une année de 365.25 jours, tandis qu'en réalité l'année solaire n'est que de 365.2422166 jours. Cette différence produit un jour tous les 128.5 ans, à peu près trois jours tous les 400 ans. On songea à corriger cette erreur dès le commencement du XIIIe siècle. Roger Bacon adressa à Clément IV (1265-1268)

([24]) Eo modo quo sancta nostra Ecclesia, caput omnium ecclesiarum Dei, paschalem solemnitatem et vos procul dubio celebrari studeamini. *Jaffé, Monum. Car.*, ep. 78, dans *Bibl., rer. germ.*, t. 4, p. 236. Cf. Leclercq, *L'Espagne Chrétienne*, Paris, 1905, p. 210-288.

un traité *De reformatione Kalendarii.* Le célèbre Pierre d'Ailly d'abord à Rome en 1412, puis plus tard en 1414 au concile de Constance, Nicolas de Cuse au concile de Bâle en 1436, demandèrent avec instance la réforme. Tous les conciles suivants s'en occupèrent et le concile de Trente en vota le principe. Mais c'est à Grégoire XIII que revient l'honneur d'avoir remis l'année civile et le calendrier d'accord avec l'année astronomique, et d'avoir fait adopter un système de correction simple et à la portée de tous, qui supprime automatiquement toute erreur pour une période de 40 siècles.

A travers ces vicissitudes et ces discussions, la vieille tradition romaine ne s'était cependant pas complètement perdue. Parmi les projets qu'avait fait naître l'appel fait aux savants par le concile de Trente et qui furent étudiés par la commission de Grégoire XIII, il y en avait un qui proposait une date fixe pour la fête de Pâques. L'idée fut reprise un siècle plus tard par René Ouvrard, un chanoine de Tours, et son projet fut sur le point d'être présenté à Innocent XI (1676-1689) par le savant cardinal Sluze qui y avait pris un vif intérêt ([25]). Le Père Nau essaya peu de temps après de ressusciter le projet sans plus de succès. Au commencement du XIXe siècle, un savant abbé italien, Marco Mastrofini, publiait en 1837 un petit traité intitulé : *Amplissimi frutti da raccogliersi ancora sul calendario gregoriano perpetuo.* Sa réforme consiste dans l'intercalation au commencement de l'année d'un jour extra-hebdomadaire. La variabilité de la fête de Pâques n'est pas supprimée, mais elle est limitée à cinq dates du 26 mars au 23 avril. Cette idée féconde a été reprise de nos jours. Enfin Moedler, en 1863, proposait à son tour une date fixe pour la fête de Pâques.

([25]) Son opuscule est intitulé : *Calendarium novum perpetuum et irrevocabile.*

Il n'y a donc pas lieu de partager les craintes de ceux qui affectent de voir une nouvelle manifestation de la haine des ennemis de l'Eglise dans la propagande moderne en faveur d'une fixation de la fête de Pâques et de la réforme du calendrier grégorien. Envisagée à la lumière de l'histoire, cette question prend un tout autre aspect. Ce n'est pas autre chose que la revanche de l'ancienne tradition romaine et occidentale sur un usage juif qui nous a été imposé par les Orientaux, ceux même qui devaient plus tard, refuser d'adopter la réforme si évidemment utile de 1582. Laissé à lui-même, l'Occident aurait sans doute peu à peu abandonné ce qu'il y avait d'accidentel et d'imparfait dans la pratique apostolique, la fixation d'après le calendrier lunaire des Juifs. Les réformateurs modernes, quel que soit leur esprit, ne font donc que reprendre sur une base plus large l'antique mouvement de réforme, qui d'ailleurs a toujours eu dans l'Eglise des partisans.

(À SUIVRE)

Henri JEANNOTTE.

Le Mystère de la Vie

(SUITE)

EN troisième lieu, quelle force physique nous donnera le secret de cet ordre, de cette harmonie, qui président à l'intégration du vivant ?

Chaque cellule, chaque tissu, chaque organe.... naissent et se spécifient à la place et au moment précis qui conviennent pour que l'ensemble de l'édifice ne soit pas disproportionné. Tout se fait suivant un plan et un dessin de la plus rigoureuse exactitude. Dans cette communauté de membres hétérogènes qu'est un vivant un peu complexe toutes les activités concourent à un même but ; nul phénomène n'est isolé ; pas une cellule, pas un tissu qui réclame plus de place que celle qui lui revient pour concourir à l'unité et à la beauté de l'ensemble ; pas un organe qui agisse uniquement pour lui-même et non relativement au corps dont il fait partie. Evidemment il y a un chef dans cette société; il y a quelqu'un qui régit ce microscome. Dans la construction et la conservation du moindre vivant, il y a un directeur qui, au moment voulu, met en jeu tel ressort, modère tel autre, les assujettit les uns aux autres, et les fait converger vers la perfection du composé (1).

---

(1) D'après Claude Bernard la vie n'est pas autre chose qu'une idée, l'idée "du résultat commun pour lequel sont associés et disciplinés tous les éléments anatomiques, l'idée de l'harmonie qui résulte de leur concert et de l'ordre qui règne dans leur action". N'interprétons pas ces paroles dans le sens d'un idéalisme qui excluerait tout agent physique, elles seront fort justes et nous feront entrevoir l'admirable plan du Créateur, qui réu-

En outre, ce directeur s'ntend merveilleusement à adapter l'organe au besoin. Aux plantes fixées à la terre, il donne des tissus assez fins pour prendre au sol l'eau et les autres substances propres à leur entretien; aux huitres arrachées au roc et sans racines pour soutirer leurs vivres, il donne des valves qui leur permettront d'absorber la nourriture que leur apporteront les vagues de la mer; aux animaux qui doivent préparer leurs aliments avant de se les assimiler, il fournit des dents pour les broyer, des sacs salivaires pour les diluer, enfin tout un appareil digestif... Qu'il y ait des actions chimiques dans l'être végétatif, oui, sans doute, il n'y a même guère que ces actions-là; seulement elles sont si bien synthétisées, si bien régularisées, qu'il apparaît clairement qu'elles obéissent à un principe supérieur.

Si, de plus, nous considérons que l'oeuf primitif ou ovule est le même chez tous les vivants, que d'une goutelette en apparence identique sortent tous ces êtres d'espèces et de caractères individuels variés à l'infini, nous sera-t-il difficile d'approuver Claude Bernard disant: " Cette propriété évolutive de l'oeuf, qui produira un mammifère, un oiseau ou un poisson, n'est ni de la physique, ni de la chimie ". Certes nous admirons cette propriété de la matière que les physiciens appellent force ou mouvement, et qui, en se transformant, donne origine à tous les phénomènes du monde inanimé. Nous l'admirons sous forme de rayon lumineux, quand nous la

---

nit un nombre déterminé d'éléments autonomes suivant la perfection de l'organisme qu'il a en vue. La vie alors devient la réalisation manifeste d'une idée; l'organisme n'est plus qu'une résultante de forces plus ou moins nombreuses; la vie n'est plus " que l'intégrale d'une multitude de vies élémentaires harmonisées ", d'une façon plus ou moins complexe, suivant les fonctions plus ou moins parfaites que Dieu veut faire remplir à un être. Loin de détruire la finalité du monde, comme le veulent les matérialistes, la conception scientifique de la vie ne fait que la mettre dans un jour plus clair.

voyons se fragmenter avec chaque surface qu'elle rencontre sur son chemin, se refléchissant, se réfractant, se dispersant dans toutes les directions. Nous l'admirons sous forme de chaleur, quand du sein des fleuves et des mers elle fait monter ces bulles de vapeur qui, promenées à travers notre atmosphère, condensées en passant sur quelque froide cime, finissent par tomber en blancs cristaux de neige. Nous l'admirons surtout sous forme d'électricité, quand à travers un faisceau de fils de fer, ou même simplement à travers les ondes aériennes, nous la voyons transmettre la parole humaine d'un bord de l'océan à l'autre. Nous n'admirons pas moins ses jeux et ses caprices dans les corps. Voici, par exemple, le soufre : à 120 degrés centigrades, il est fluide, transparent, d'un jaune clair; à 150 degrés, il se colore, devient brun et commence à être visqueux; à 200 degrés, il acquiert une viscosité telle que nous pouvons retourner le tube sans en renverser une goutte; au-dessus de cette température, il redevient fluide, et à 440 degrés, il entre en ébullition. Voici maintenant un bâton de phosphore blanc : exposez-le à la lumière ; vous le verrez se colorer en rouge et perdre ses propriétés délétères. Vous avez du zinc à la température ordinaire : placez-le sous le laminoir; il tombera en morceaux; chauffez-le à 150 degrés et remettez-le au laminoir, il deviendra malléable et vous le recevrez en lames très fines. Non moins étonnantes les combinaisons chimiques! Prenez du soufre et du carbone, deux corps très inoffensifs, le second indispensable même à la vie; jetez-les ensemble dans une cornue, chauffez, et vous ne tarderez pas à avoir le poison qui s'appelle *sulfure de carbone.*

Devant de telles transformations, dues au mouvement, nous reconnaissons sans peine qu'il existe au sein des molécules matérielles, une activité qui nous échappe complètement. N'importe! en dépit de notre ignorance sur les pro-

priétés ultimes de la matière, nous ne pouvons adhérer au physicien Tyndall affirmant que notre impuissance à expliquer mécaniquement la vie vient uniquement du manque d'expansion de nos facultés, et qu'étant données cette expansion ainsi que les connaissances nécessaires sur la force moléculaire, on pourrait déduire aussi rigoureusement et aussi logiquement de l'oeuf l'existence du poulet, qu'on a déduit l'existence de Neptune des perturbations d'Uranus, ou qu'on a déduit la réfraction conique de la théorie ondulatoire de la lumière ([2]).

Que de l'existence de l'oeuf déjà vivant on puisse rigoureusement déduire l'existence du poulet, passe; la déduction est conforme aux lois de la vie. Mais de quoi déduisez-vous rigoureusement l'existence de l'oeuf ? Des forces moléculaires? Certes celles-ci existent dans l'oeuf; seulement, nous l'avons dit, elles sont soumises à une force directrice, force intrinsèque non à la matière considérée génériquement mais au vivant considéré comme tel, de façon que par elle le végétal est végétal, l'animal est animal, et que sans elle nous n'aurions que des aggrégats semblables aux cristaux.

Enfin, faut-il le répéter, quand d'une goutte identique de matière et des matériaux grossiers qu'elle absorbe lentement par la nutrition nous voyons sortir des organismes si différents, la fourmi et l'éléphant, le poisson et l'oiseau, l'infusoire et l'homme ([3]), nous ne pouvons, sous peine de renoncer au principe de causalité, refuser d'admettre un principe supérieur à la matière et au mouvement, pour expliquer tant de plans spéciaux suivant lesquels chaque ovule se développe.

([2]) Forces physiques et pensée. *Revue scientifique*, année 1869.

([3]) On sait que la cellule reste seule et forme un être autonome dans l'infusoire; elle se multiplie, s'associe avec les autres cellules qu'elle engendre pour former les appareils des vivants complexes.

Allons plus loin. Non seulement un principe distinct de la matière est exigé pour la construction des différents organismes; tel principe est exigé encore pour la formation purement organique de la première cellule, voire pour la formation des matériaux de celle-ci. C'est-à-dire qu'entre la chimie minérale et la chimie organique la barrière est infranchissable, et les matérialistes se trouvent battus dans leur dernier retranchement. Il est vrai que, à l'abri de l'air et par le moyen de la chaleur rouge, certains chimistes, M. Berthelot entre autres, ont opéré la synthèse de plusieurs carbures, c'est-à-dire des composés de carbone et d'hydrogène; ils ont même préparé des substances ternaires, des acides organiques, tels que des éthers et des alcools ; tel autre chimiste est même parvenu à fabriquer une substance quaternaire, l'*urée,* c'est-à-dire un composé de carbone, d'oxygène, d'hydrogène et d'azote. Or, on sait que les produits supérieurs de la vie, les sucres et les albumines qui servent de matériaux à nos tissus, ne sont que des substances ternaires ou quaternaires. La chimie a-t-elle donc contrefait l'oeuvre de la vie ? Les matérialistes sont-ils en droit de conclure qu'au commencement, dans les conditions calorifiques où se trouvait alors la terre, un organisme a pu se construire au sein de la matière minérale par le seul jeu des forces moléculaires? Point du tout. Sans détailler ici des preuves qu'on pourra lire dans les traités de chimie, admettons les conclusions de tous les savants sérieux, à savoir que les synthèses de nos plus habiles chimistes n'ont donné que des produits analogues aux produits de combustion, aux débris, aux déchets de la vie, nullement aux substances construites immédiatement et employées activement par elle. La vie reste encore le chimiste par excellence! Partout où elle apparaît, elle marque sa supériorité en faisant passer la matière par des lois toutes nouvelles. Jeté au sein de matières minérales, un germe y détermine immédiatement

un courant de combinaisons très spéciales; toutes ces matières rompant leurs affinités naturelles se réunissent en proportions complexes; elles forment de l'albumine, de la cellulose, du sucre, autant de combinaisons que, dans des conditions semblables, aucune force chimique n'aurait provoquées ([4]). La vie (nous en avons là une nouvelle preuve) agit dans la matière, sur la matière et avec les forces mêmes de la matière, mais elle les dirige comme elle l'entend, elle en fait ce qu'elle veut, c'est en maîtresse et souveraine qu'elle fait son apparition dans ce monde minéral. N'oublions pas en outre que les substances vitales sont plus ou moins mêlées de soufre et de fer, que les procédés du chimiste et ceux de la vie sont bien différents, la vie exécutant ses expériences à une température très ordinaire, le chimiste ayant besoin au contraire d'une chaleur énorme. Peut-être nous sera-t-il permis alors de douter que les acides de Berthelot soient les mêmes que ceux des corps vivants ([5]).

([4]) Un germe! Il n'en faut pas davantage pour dérouter le matérialiste le plus féru de science positive. Mort ou vivant le germe ne semble pas changé dans sa constitution moléculaire. Quelle différence pourtant! Vivant et jeté en terre, il fleurira tout un jardin; mort, il se décomposera et redeviendra poussière.

([5]) Ce qui peut nous confirmer dans notre doute, c'est une propriété étrange, que gardent les produits organiques supérieurs, lorsque, sur la voie de la décomposition, ils arrivent à se dissoudre dans l'eau. Dissous dans l'eau en effet tous les corps supérieurs, alluminés, sucre, dextrine, cellulose... ont le pouvoir de dévier, soit à droite, soit à gauche, le plan de la lumière polarisée. C'est ce qu'on appelle le *pouvoir rotatoire* propre aux substances vitales, et l'on n'a jamais pu fabriquer de corps organiques qui imitent cette propriété (Cf. Cochin. *L'Evolution de la Vie*, p. 160-161). Voici l'idée de Pasteur à ce sujet. Les forces moléculaires mises en jeu dans la matière minérale seraient des forces symétriques, tandis que les forces agissantes dans les organismes vivants seraient d'ordre dissymétrique; c'est-à-dire que, tout comme dans un escalier tournant les formes des marches de cet escalier rompu se reconnaîtront toujours et ne pourront jamais servir à un escalier droit, ainsi il y aurait des corps dis-

Du reste la construction d'une cellule par les seules forces de la nature minérale serait-elle possible, nous serions loin d'avoir la vie. La cellule vivante n'est pas seulement un composé chimique d'une complexité particulière; c'est une cellule douée du pouvoir de se nourrir et de se reproduire. Or pour qu'une cellule ait ce pouvoir, il faut nécessairement qu'elle vienne d'un être déjà vivant. Donc il faut admettre ou les générations spontanées, ou une création spéciale du principe de vie. Pas de milieu. Des matérialistes et des évolutionnistes de la trempe de Herbet Spencer voudraient bien n'admettre ni l'un ni l'autre. Pour une création, cela va sans dire, puisqu'ils n'admettent pas de créateur. Quant aux générations spontanées, ils ne sont pas sans savoir que l'hypothèse est démodée. Dans leur embarras ils affirment que la matière s'est organisée peu à peu. Nous avons déjà prouvé que même cette organisation requiert un principe supérieur aux forces chimiques. Mais ici il s'agit de l'opération vitale. Au moment où une cellule commença à se nourrir et à se reproduire, elle vécut. Or c'est précisément cet acte premier de la vie que nous ne pouvons concevoir comme l'effet normal d'une série de modifications au sein de la matière brute. Vainement on invoque l'état calorifique des premiers âges. La chaleur n'est qu'une condition de la vie, et encore elle est variable avec chaque espèce de vivants. Pour chaque

---

symétriques, mais seulement dans les substances formées par la vie. Aussi, on aura beau broyer ces corps, les dissoudre, ils garderont toujours leur forme, et la lumière, tombant sur une de leurs molécules, sera, en se réfractant, déviée soit à droite, si c'est un corps droit; soit à gauche, si c'est un corps gauche. Pasteur concevait même l'univers comme un ensemble dissymétrique; et la vie ne serait qu'une fonction de cette dissymétrie. Le magnétisme terrestre, l'opposition qui existe entre les deux pôles d'un aimant ou bien entre l'électricité positive et l'électricité négative, ne seraient qu'un résultat d'actions et de mouvements dissymétriques. Le mouvement même de la lumière solaire serait dissymétrique!

espèce d'animaux et de végétaux, il existe, il est vrai, deux limites de température, entre lesquelles ils vivent, hors desquelles ils meurent. Mais il ne s'ensuit nullement que la chaleur soit cause de la vie. Autrement, il serait possible même aux chimistes du vingtième siècle de créer tout au moins des embryons de vie.

(À SUIVRE.)

M. TAMISIER, s. j.

Une Résurrection catholique

EN ALLEMAGNE

AU DIX-NEUVIEME SIECLE [1]

(8ème Article)

III. — L'Action parlementaire des Catholiques allemands 1870-1900

---

4. L'ŒUVRE SOCIALE DU CENTRE

UN grand journal de Montréal donna jadis à ses lecteurs " une étude intéressante " sur les divers partis qui se disputaient les suffrages du peuple allemand. On y lut cette définition du Centre : " Le Centre est le parti clérical. Il représente surtout les intérêts catholiques romains et toutes ses énergies tendent à les faire triompher ". Pas un mot de l'oeuvre et des revendications sociales qui ont valu au groupe catholique une si légitime influence! Une appréciation aussi incomplète doit être taxée de fausseté. La défense religieuse inspira la formation de la *fraction du Centre,* y maintint la discipline, en favorisa les progrès, absorba

---

(1) Voir la *Revue Canadienne* : juillet 1911, *l'affranchissement ;* septembre, octobre et décembre 1912, *l'action populaire;* mai, juillet 1912 et janvier 1913, *l'action parlementaire.* Cette dernière partie se divisait en quatre chapitres : 1o *la formation du Centre;* 2o *les forces du parti;* 3o *le culturkampf;* 4o *l'oeuvre sociale du Centre.*

longtemps la plus grande partie de ses activités et continue de tenir en éveil ses préoccupations, mais ne constitua jamais à elle seule tout son programme. *Parti religieux,* le Centre est aussi et fut toujours, en même temps et essentiellement, un *parti social.* Les réformes en faveur des classes pauvres ne s'insinuèrent pas dans son programme sous la pression de nécessités électorales, dans un but de popularité, mais y furent inscrites dès l'origine, à l'époque de la fondation, par des hommes dont le dévouement éprouvé à la cause des travailleurs garantissait la sincérité. Leur zèle social ne fut pas un ornement accroché à leur catholicisme, un appât destiné à lui attirer les masses; il fut un épanouissement spontané de leur foi et le produit naturel d'un dogme générateur de charité: c'est pourquoi on y crut.

Un observateur bien informé, Georges Blondel, cherchant à démêler les causes d'une influence que n'ont pas affaiblie des échecs plus apparents que réels, signalait *par dessus tout,* le caractère social du Centre, sa fidélité au programme inspiré par Ketteler, son courage et sa franchise à faire siennes une partie des critiques dirigées par les socialistes contre l'organisaion actuelle de la société, son unanimité et sa persistance à revendiquer au nom des catholiques la mission traditionnelle de protecteurs des faibles dont en d'autres pays les groupes d'extrême-gauche ont réussi à les déposséder.

Loin de se laisser absorber par le souci de " faire triompher les intérêts catholiques romains ": c'est à l'heure même où ces intérêts subissaient de la part des puissances conjurées pour le Culturkampf le plus formidable assaut que les énergies du parti clérical s'employèrent efficacement au service de la classe ouvrière. Au mois de mars de l'année 1877, le jour de saint Joseph, patron des travailleurs, un projet complet de législation sociale, le premier qu'on eût encore osé y

présenter, fut déposé sur le bureau du Reichstag. C'est un membre du Centre, le comte de Galen, qui vint l'y apporter au nom du parti tout entier. Il y était question de repos du dimanche obligatoire, de règlementation de l'apprentissage, de protection des ouvriers de fabrique, de limitation des heures de travail pour les femmes et les enfants, de tribunaux d'arbitrage pour le règlement des conflits entre employeurs et employés, et de bien d'autres réformes propres à améliorer le sort des masses populaires. Le premier résultat fut de provoquer l'émulation d'autres groupes. Les socialistes, supportant mal de s'être laissé distancer, se mirent à leur tour à rédiger des propositions législatives en faveur des prolétaires. Pour en obtenir l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée, ils devaient recruter au Parlement un nombre de signatures qui surpassait celui de leurs élus; le Centre vint coquettement à leur aide et leur permit d'atteindre le chiffre règlementaire. En alignant leurs paraphes au-dessous d'un texte socialiste, les députés catholiques n'entendaient point adhérer à toutes les réclamations des révolutionnaires, mais signifier leur ferme volonté de n'abandonner à personne le monopole des préoccupations sociales et d'imposer la question ouvrière aux délibérations de la Chambre impériale. Bismarck et sa majorité avaient d'autres soucis: la persécution religieuse ne leur laissait guère de loisirs; ils refusaient obstinément de reconnaître les misères dont souffrait le monde du travail et le devoir qui incombait à l'Etat d'y porter remède. Sans se laisser décourager par l'échec et calculant avec Windthorst " qu'il faut vingt-cinq ans d'ordinaire en Allemagne pour assurer le triomphe d'une idée ", le Centre ne se lassa pas de revenir à la charge, et ses motions chaque année plus instantes et plus précises finirent par triompher des partis pris et par conquérir des suffrages.

Quelque prix qu'il attachât à l'intervention législative,

le parti catholique n'attendait pourtant pas d'une action de l'Etat la guérison du mal social; c'est au facteur religieux qu'il attribuait la meilleure influence, les autres remèdes ne devant être efficaces qu'autant que subsisteraient ou seraient réveillées la foi et les moeurs chrétiennes. L'ardeur des membres du Centre à lutter sans relâche pour sauvegarder l'indépendance et la vie de l'Eglise, menacées par le Culturkampf, s'inspirait sans doute d'un amour profond pour cette Eglise romaine, si âprement attaquée, mais aussi beaucoup d'un dévouement éclairé aux classes populaires, dont ils ne pensaient pas qu'on pût ébranler les croyances sans déchaîner parmi elles et contre elles les pires appétits et les pires violences. Ainsi se rejoignaient leur zèle social et leur zèle catholique, et s'ils subordonnaient l'un à l'autre, ce n'était pas leur activité en faveur des misérables qu'ils voulaient convertir en moyen de réclame pour la religion qu'ils défendaient, c'était plutôt de la religion respectée et protégée qu'ils prétendaient faire un instrument de moralisation, de pacification et de relèvement, au service des pauvres gens qu'ils aimaient. Dans un remarquable discours prononcé au Reichstag en 1877, Windthorst apostrophait ainsi le pouvoir persécuteur: "Voulez-vous combattre avec nous la Révolution ? Renoncez au Culturkampf. Je crois sincèrement—et vous allez sans doute trouver très plaisante ma déclaration—je crois que les doctrines funestes du socialisme ne peuvent être efficacement combattues que sur le terrain catholique. Seule la doctrine de la croix, de l'obéissance, de la soumission à l'autorité légitime. peut procurer à la société le salut. Si vous continuez à prendre pour cible les ministres de l'Eglise, ceux qui ont mission d'instruire et de diriger le peuple,si vous ne vous lassez pas de jeter l'outrage sur le clergé, si vous mettez votre joie à emprisonner les évêques et à les exiler, si les prêtres sont toujours condamnés et si vous continuez de les traquer comme des mal-

faiteurs, les empêchant d'adoucir la dernière heure des malades, si vous les contraignez pour administrer les sacrements à demander la permission du commissaire, croyez-en ma parole, vous n'êtes pas capables de trancher la question sociale. Mais si vous prouvez aux déshérités que vous avez une charité active comme ces religieux que vous chassez, si réunissant vos efforts à ceux des congrégations vous ramenez l'espérance dans le coeur du malheureux par la promesse de la récompense éternelle, si vous lui rappelez que le pauvre est prédestiné au bonheur sans fin..., alors, mais alors seulement, vous pourrez espérer la victoire sur les armées de la Révolution."

Pour décider Bismarck et ses partisans à cesser leur oeuvre persécutrice, il ne suffisait pas de l'éloquence de Windthorst, il fallait l'éloquence des faits. Les faits vinrent confirmer avec éclat les avertissements du député de Meppen. Les socialistes qui n'étaient que *deux* au premier Parlement impérial, issu des élections de 1871, conquirent,trois ans plus tard, *huit* mandats nouveaux, et *trois* autres au renouvellement de 1877. Des attentats anarchistes se succédant avec une effrayante rapidité jetèrent l'épouvante dans les milieux officiels: le 13 mai 1878, un ouvrier, Hoedel, tirait sur l'empereur deux coups de revolver; le 2 juin suivant, le docteur Nobiling blessait grièvement le monarque au bras et au visage; l'émotion causée par ce double crime était à peine calmée que le 28 septembre 1883, un soir de solennité nationale, à l'issue de l'inauguration d'un monument commémoratif des victoires allemandes, à Niederwald, aux bords du Rhin, une bombe était découverte sous la tribune du souverain et des princes: le hasard seul prévint une catastrophe. En présence de ces forfaits, plusieurs se posèrent la question que Windthorst osa un jour lancer du haut de la tribune: " Croyez-vous qu'en jetant les évêques et les prêtres en prison comme de vulgaires criminels vous ne détruisiez pas dans les esprits la notion du respect?"

Le gouvernement, voulant mettre à profit la réprobation publique excitée par les excès révolutionnaires, décréta la dissolution du Parlement et fit tous ses efforts pour fermer aux socialistes l'accès de la Chambre nouvelle. Mais en dépit des multiples influences coalisées contre eux, les " rouges " firent passer au scrutin *neuf* des leurs. Les succès qu'ils remportèrent dans les principales villes, notamment à Berlin, où ils réussirent à doubler, ou peu s'en faut, le nombre des suffrages de l'année précédente, compensaient avec avantage la perte dans le pays de quatre sièges et de quelques milliers de voix. Piètre résultat pour le zèle dont avait fait preuve et les moyens d'intimidation qu'avait mis en oeuvre l'administration impériale ! On jugea que le péril devenait imminent, et se décidant enfin à interrompre pour de bon la guerre faite à l'Eglise, le pouvoir se tourna résolument contre les révolutionnaires.

Les catholiques assignaient deux causes au développement du socialisme : le relâchement du frein religieux déterminé par l'ébranlement des croyances et l'accroissement de la misère matérielle provoqué par une crise économique aux origines très complexes. Ils recommandaient en conséquence des remèdes moraux et des réformes législatives. Le gouvernement souscrivit à certaines idées de réformes, et prépara des mesures propres à procurer aux travailleurs plus de sécurité ; mais il crut que la force pourrait remplacer les facteurs moraux. De là un curieux dosage de rigueur et de bienfaisance, préconisé par Bismarck, et bientôt qualifié *régime du biscuit et du fouet* ou *du sucre et de la cravache.*

Ce système, inauguré après les élections de 1878, fut poursuivi avec méthode pendant la décade suivante. La *cravache* y joua le grand rôle. Illusion surprenante ! ceux qui venaient d'essayer avec si peu de succès contre les catholiques les moyens de violence, y mirent tout leur espoir pour triom-

pher des socialistes. " Donnez-moi des lois de répression, avait dit Bismarck, et je vous assure la paix. " Non sans régimber, à cause des abus qu'elle le savait disposé à en faire, sa majorité finit par lui accorder des pouvoirs discrétionnaires et consenti à tout supprimer, au détriment de l'ennemi du jour : liberté de la presse, liberté d'association, liberté de réunion. Journaux, sociétés, meetings, tout instrument de propagande était arraché aux rouges, toute infraction aux lois nouvelles était passible d'amende, de prison ou d'exil,et les tribunaux de l'empire, qui n'y allaient pas de main-morte, devaient distribuer sans faiblesse les pénalités qu'on leur remettait. On ne doutait pas dans les sphères officielles qu'un si formidable appareil ne décourageât promptement les meneurs et n'arrêtat tout net le cheminement des doctrines néfastes.

Cependant, grossissant le mouvement révolutionnaire, il y avait l'armée des miséreux, des aigris, des égarés,qu'un geste de bienfaisance pouvait toucher et ramener au parti de l'ordre. C'est ici qu'intervint *le morceau de sucre,* figuré dans l'occurrence par une série d'*assurances* établies obligatoirement par l'Etat allemand, au cours des années 1883, 1884 et 1889, contre les maladies, les accidents de travail, la vieillesse et l'invalidité. C'était une colossale entreprise à organiser. Un prodigieux effort fut fourni, l'oeuvre se constitua et prit très vite une place énorme dans la vie du peuple d'outre-Rhin. En 1903, l'office impérial des assurances fonctionnant à Berlin assurait environ onze millions de personnes contre les maladies, près de huit millions contre les accidents, plus de treize millions contre l'invalidité et la vieillesse. En 1904, il avait été versé ou déposé comme fonds de réserve pour les trois assurances, *plus de* 1200 *millions* (6 milliards de francs) en moyenne 90 millions par an, 300,000 piastres par jour ; un huitième de ces sommes avait été fourni par l'Etat, près de la moitié par les patrons, le reste par les ouvriers.. En 1907,

les versements effectués depuis l'origine dépassaient 1600 millions, les secours accordés aux malades atteignaient 500 millions et les frais de médecin et de pharmacien 300 millions,les victimes d'accidents de travail avaient retiré 320 millions et leurs familles 30 millions, 330 millions enfin avaient été employés en rentes pour vieillards et invalides. Ces largesses qui n'étaient pour beaucoup au début que la prime payée par la société au socialisme pour sa sécurité—la part du feu, sont aujourd'hui plus sainement jugées. On y voit un devoir de solidarité sociale, souvent même de fraternité chrétienne. Mais le *sucre,* tout aussi bien que le *fouet,* s'est révélé impuissant à arrêter dans sa course irrésistible la Révolution triomphante.

Les mesures de rigueur durement appliquées n'intimidèrent point des hommes résolus et passionnés, mais les parèrent d'une auréole de persécution et de martyre qui accrut considérablement leur prestige. Quant aux lois d'assurances, elles se présentèrent avec un caractère d'obligation et s'accompagnèrent de formalités quelque peu tracassières qui les firent déclarer par plusieurs intolérables. Surtout, elles semblèrent une reconnaissance du bien fondé des réclamations socialistes, une première introduction de leurs principes dans la législation, un acompte à leurs impatiences, un encouragement à leurs ambitions, un acheminement vers l'Etat-Providence. " Ce n'est, déclarait Bebel, qu'une musique d'entr'acte entre le vieux monde de la bourgeoisie qui disparaît et le régime socialiste de l'avenir." Et un autre jour : " Si quelque chose a favorisé l'agitation socialiste, c'est le fait que Bismorck s'est jusqu'à un certain point déclaré pour le socialisme; seulement en cette matière nous sommes les maîtres, c'est lui qui est l'écolier. "

Après un recul passager aux élections de 1881, où le nombre des voix socialistes tombait de 437,000 à 312,000, tan-

dis que par compensation, celui des mandats détenus par le parti remontait de *neuf* à *treize,* la " vague rouge " reprit sa marche ascendante : en 1884, *vingt-quatre* députés et 550, 000 voix ; en 1887, *onze* députés, mais 763,000 voix ; en 1890, *trente-cinq* députés et 1,427,000 voix ; en 1893, *quarante-six* députés et 1,787,000 voix ; en 1898, *cinquante-six* députés et plus de deux millions de voix ; et en 1903, *quatre-vingt-un* députés et trois millions de voix, en attendant les *cent-dix* députés et les quatre millions de voix de 1912. Le régime du *biscuit* et du *fouet* a décidément trompé l'espoir de ses partisans !

(À SUIVRE).

E. GOUIN, p. s. s.

" Nos Amis les Canadiens "

M. Louis Arnould, au sujet de l'article de M. l'abbé Filiatrault sur *Nos amis les Canadiens* (livraison de mars 1913, page 213), nous adresse la lettre que nous publions ci-après. Notre collaborateur, en ayant pris connaissance, a voulu y ajouter quelques " dernières explications ". Nos lecteurs seront intéressés par ce débat, nous n'en doutons pas. — *La Rédaction.*

LETTRE DE M. ARNOULD

Paris, 28 mars 1913.

Monsieur le Directeur,

JE reçois, au cours d'un voyage à Paris, l'article de M. l'abbé L.-Hector Filiatrault, que vous venez de publier sur *Nos Amis les Canadiens.*

Je n'ai pas l'intention d'instituer une discussion avec un homme qui m'accuse d'infirmité de l'intelligence, de "violence", et de "mauvais goût", et qui traite mon livre, mûri pendant 7 ans, de hâtives " notes " de " touriste ".

J'ai seulement l'honneur de vous demander, par égard pour mes très nombreux amis du Canada, d'indiquer dans votre estimable *Revue* les 5 erreurs matérielles qui ont échappé à mon contradicteur :

1o J'ai dit, page 128, que l'on rencontrait *souvent* au Canada le nom de Mastaïa : M. Filiatrault affirme, page 217

de la Revue, que j'ai indiqué que cette coutume était *très répandue,* — transformant ainsi mon positif en un superlatif.

2o Il m'accuse, page 218, d' " obstination ", et je sais quelle est, dans sa bouche, la gravité de ce "mot sévère", qui peut conduire au bûcher. Il commence par faire l'incroyable indiscrétion de révéler que, avant de publier mon article sur l'*Ame Canadienne,* j'ai tenu à avoir la délicatesse de connaître l'opinion et les conseils *confidentiels* d'un des prêtres que j'estime le plus au Canada. Est-ce pour me savoir gré de cette démarche ? Nullement. C'est pour ajouter que "ceux qui ont eu le manuscrit entre les mains ont *supplié* l'auteur de faire quelques coupures... M. Arnould n'a rien voulu entendre ". — D'abord personne ne m'a " supplié ". J'ai reçu une lettre digne de mon correspondant, qui me proposait des corrections : j'en ai tenu compte en modifiant plusieurs phrases, en supprimant une demi page sur le tableau pittoresque d'un certain meuble en faïence faisant le centre d'un grand nombre de réunions de fumeurs laïques ou ecclésiastiques. Enfin, sur le désir de mon correspondant, j'ai ajouté les 5 avant-dernières lignes de ma page 53 : "Mais l'espérance commence à luire de ce côté "... jusqu'à la fin du paragraphe. J'ai laissé le reste, là où les observations envoyées ne m'apportaient pas de conviction.

De quel côté se trouvent, en cette affaire, la discrétion et " l'infidélité du roman historique " ?

3o M. Filiatrault n'aura décidément pas de cesse qu'il ne m'ait brouillé avec les étudiants canadiens. Ils ont trop de bon sens, il n'y parviendra pas. Quiconque lira ma page 76, où je fais une légère critique de tenue à des étudiants qui appartiennent, la plupart, aux facultés de droit et de médecine, n'aura pas l'idée de la traduire par ces mots : " accuser les élèves, dont on remet la charge à un successeur,

de grossièreté extrême", et toute la page suivante. Mes élèves de lettres se rappellent parfaitement qu'ils étaient parfois obligés de sortir spontanément de la salle des cours fermés pour aller prier leurs camarades de ne pas couvrir par leur tapage à la porte la voix du professeur. D'ailleurs les faits parlent plus haut que tous les raisonnements : ceux de mes anciens étudiants, qui se trouvent à Paris, ont fait, à l'occasion de mon livre, les plus chaleureuses démarches à mon égard : un groupe d'entre eux s'est arrangé pour venir me voir à mon passage à Paris, pour m'apporter ses enthousiastes félicitations. Un autre étudiant, avec qui je n'étais pas non plus resté en relations, m'écrivait, dès le 23 novembre : "Les Canadiens de Paris ont déjà lu et goûté votre beau livre sur le Canada. Ils vous sont reconnaissants d'avoir parlé d'eux *avec autant de bienveillance et de justesse.* Vous contribuez à faire connaître en France ce pays lointain, et vous accomplissez cette tâche délicate avec la même hauteur intellectuelle qu'il nous plaisait de saluer en vous lorsque, à l'Université Laval, nous suivions vos cours, ou encore, les jours où vous daigniez nous recevoir dans votre maison de passage, d'une hospitalité si gracieuse. Pour notre part nous acceptons tout : nul publiciste n'avait,avant vous,saisi avec autant de pénétration l'âme canadienne et relevé ses défauts d'une main douce et courageuse à la fois. Les Canadiens, dépouillés de sots préjugés,accueilleront avec enthousiasme votre livre, et nous souhaitons que toutes les familles canadiennes le lisent et l'aiment puisqu'il vient d'un homme qui nous aime jusqu'à nous dire la vérité. "

Il faut que M. Filiatrault en prenne son parti. Voilà la note de mes anciens étudiants. Eux, ils ont compris.

4o Me brouiller avec les étudiants ne suffit point à l'ambition de mon honorable contradicteur. Oh ! comme il

voudrait aussi me brouiller avec les évêques! Il dénonce à leurs foudres ma page 135 que je résume ainsi, à la fin du développement : " Que les évêques soient convaincus qu'il " leur faudra, de plus en plus, une très grande somme de tact " et de discrétion, s'ils veulent continuer à mener avec succès " leur peuple dans ces belles routes qu'ils leur proposent de " l'idéal moral et de l'honneur chrétien. " Et M. Filiatrault résume : " Le professeur demande nettement que l'autorité " épiscopale déplace un peu ses frontières (page 135)". Les traductions de M. l'abbé Filiatrault ne sont point heureuses par l'exactitude: qu'il se méfie donc des "belles infidèles"! (1)

Poursuivant son oeuvre, mon " traducteur " nomme, page 220, Mgr de Montréal, que j'avais eu soin, par discrétion, de ne pas nommer moi-même lorsque je mentionnais le seul point où je n'avais pas vu les choses comme lui, après l'avoir cité 5 fois avec éloge dans le cours du livre et en le nommant. J'aime et je vénère Mgr Bruchési autant que lui, je veux dire autant qu'il le fait, et je pense que, avec l'amitié qui nous lie, mais qui n'est pas de la servilité, le jour où je ferai ou dirai quelque chose qui lui déplaira, il ne me l'enverra pas dire.

La page suivante est plus extraordinaire encore... M. Filiatrault parle d'un discours d'évêque qu'il ne semble pas avoir entendu. Car il se trompe sur l'auditoire et résume le discours à sa manière: " M. Arnould, ajoute-t-il, donne à la phrase de l'évêque un petit tour insidieux, qui lui prête un sens absolument odieux ". Or l'évêque en question, que j'ai eu soin encore de ne pas nommer, m'a écrit très cordialement: " Vous n'avez pas excédé vos droits de critique ".

Que penser de l'état d'esprit d'un publiciste qui se montre, sur les étudiants, plus chatouilleux que les étudiants, et, sur les évêques, plus épiscopal que les évêques ?

---

(1) "M. Louis Arnould accepterait quelque *recul* des interventions ecclésiastiques ". — M. Lamy (Préface, p. 31.)

5o " M. Arnould a eu un mot de la dernière vivacité. Il déclare le langage de nos évêques intolérable (page 135). Le mot est là en onze lettres. "

Le mot est bien " en onze lettres " à cette page, mais je ne l'ai jamais pris à mon propre compte. Relatant successivement l'état d'esprit des Canadiens des villes et celui de la colonie française vis-à-vis de ces interventions de l'épiscopat dans les divertissements, j'ai écrit que " les Français proprement dits trouvent la chose intolérable ".

Et voilà celui qui prétend me donner des leçons d'exactitude, de tact et de sincérité! Je ne parle pas des insinuations malveillantes qui émaillent toutes les pages de l'article, car je n'ai jamais su, pour moi, vivre, parler et combattre qu'à visage découvert.

Je passe sous silence la question de loyauté: j'avais eu le soin, pour l'observer, de citer deux fois en note des manières de voir de M. Filiatrault différentes de la mienne. J'en suis bien récompensé, mais je n'abandonnerai pas pour si peu ma droite ligne de conduite.

Il y a cependant un mot qui ne peut point passer, parce qu'il est venimeux, étant équivoque : " Il y eut quelque chose *d'un peu trouble* dans le stage que fit le professeur au milieu de nous ". Toute ma vie au grand jour, au beau jour transparent du Canada, proteste avec toute la vivacité de ma conscience contre une telle et obscure calomnie.

M. Filiatrault a voulu me blesser. D'autres se chargent de guérir, et amplement, la blessure. L'un m'écrit: " J'ai lu votre livre et j'en suis content ". — Un autre: " J'ai lu avec un intérêt extrême votre nouveau livre sur les Canadiens. Votre étude psychologique de leur caractère précise et amplifie vos articles du *Correspondant*. Dans son dernier discours M. Bourassa, au *Canadian Club* de Boston, ose dire des choses bien plus fortes ". Et il s'agit là de deux prêtres du Canada,

qui sont unanimement regardés comme tout aussi instruits que M. l'abbé L.-Hector Filiatrault.

Veuillez bien, Monsieur le Directeur, en agréant l'assurance de mes sentiments les plus distingués, lui demander s'il connaît l'auteur de la lettre qui m'arrivait, le 3 décembre, de Montréal, ainsi conçue : " Je reçois à l'instant votre beau livre.... C'est un livre richement documenté, plein de faits bien aperçus, plein aussi d'idées pénétrantes. Il restera. Très sincèrement j'ai un grand respect pour votre caractère et votre talent. " M. Hector Filiatrault pourra certainement vous dire si c'est dans la lettre ou dans l'article qu'il faut chercher le plus de sincérité et de vérité.

Louis ARNOULD.

DERNIERES EXPLICATIONS

J'ai une sincère estime pour le talent de M. Arnould, pour son caractère et pour ses états de service. Le livre qu'il a publié sur le Canada est extrêmement sympathique. Un grand souffle de bienveillance y circule, depuis la première page jusqu'à la dernière. Ce n'est pas là ma pensée d'aujourd'hui, formée sous la pression des polémiques. C'est ma pensée de la première heure et je l'ai exprimée dans la *Revue Canadienne* de mars. Je vois se former à cet égard une fausse légende. Avant qu'elle ne soit fixée, et tandis que la matière en est encore malléable, je voudrais bien lui donner un coup de pouce. Il est parfaitement admis, lorsqu'on rend compte d'un livre, d'en louer très brièvement les qualités, puis de consacrer l'article presque tout entier à marquer ses réserves. Le dissentiment peut ne porter que sur quelques lignes dans l'ouvrage, mais, s'il est vif, il communiquera fatalement à toute l'étude une certaine apparence de sévérité. Le lecteur averti ne sera pas dupe, et se rappellera que l'éloge du début, si sommaire qu'il soit, est

essentiel. J'ai dit dans mon article du mois de mars : " Je voudrais ne pas manquer d'équité envers un galant homme qui aime si sincèrement le Canada. Le rêve de M. Arnould serait de voir le génie de la mère-patrie se développer parmi nous dans toute sa richesse et dans toute sa pureté. Ce sont là des dispositions dont, au Canada, nous sommes toujours profondément touchés. " — Ailleurs : " Quand on parcourt les pages du chapitre sur l'*Ame Canadienne,* on sent d'abord un grand souffle de cordialité qui prévient favorablement. On se dit : " Voilà un homme qui aime le Canada ". — Plus loin : " Avant de signaler ce qu'il y a de malheureux dans l'étude de M. Arnould, je tiens à rappeler encore une fois que le livre, dans son ensemble, est animé d'intentions bienveillantes qui désarmeraient, etc ".

* * *

Ayant été pris à parti avec quelque vivacité, je demande la permission de répondre sans trop de hâte, et de m'adresser même parfois, pardessus la tête de M. Arnould, à d'autres personnes.

Un certain nombre d'études sur l'excellent livre du professeur nous sont venues de France, toutes de ce style élégant et souple que nous nous proposons comme modèle. Mais presque toutes aussi traitent le livre comme un pur chef-d'oeuvre où il n'y a pas une ombre d'imperfection : pas de gerçure dans ce diamant. Cela surprend. Je vois là comme une ironique revanche de la nature envers ceux qui nous reprochent, à bon droit d'ailleurs, de trop vouloir l'absolu dans l'éloge et de mal saisir les ouvrages, qualités et défauts, dans leur fine complexité. L'étude nuancée, l'étude scrupuleuse quant à la mise au point, je l'ai vue plutôt de ce côté-ci, par exemple celle de M. l'abbé Camille Roy. J'en parle avec dé-

tachement parce que M. Roy m'a donné, sur plusieurs points importants, un discret démenti. Du style de M. Arnould je croyais avoir parlé avec équité en disant qu'il est celui d'un homme habitué à commenter les maîtres et qui a profité à leur commerce. J'ai ajouté qu'il est parfois inégal.—Mais cela est inévitable! Certaines matières héroïques soutiennent leur auteur, tel le discours sur Montcalm, tandis que d'autres sujets ont sur le style un effet déprimant. Je suis assez de l'avis de M. Roy sur la fidélité de l'observation, malgré que je n'aie pas son art supérieur de faire une concession, puis de l'atténuer par un imperceptible decrescendo: l'âme du Canada, l'âme d'une ville, l'âme d'une société particulière ! C'est pourtant ici que j'ai un peu perdu patience dans mon dernier article, et cela a communiqué à ma pensée une âpreté de ton qui n'est pas dans mes habitudes d'esprit. C'est que j'ai fini par être agacé de voir l'auteur s'obstiner à maintenir quelques traits, ou faux ou blessants, qu'on eût pu rayer d'un coup de plume, sans mutilation appréciable, et en laissant un portrait assez complet et assez ressemblant. Ainsi cette femme tellement indifférente à la mort même tragique de ses enfants, et qui parle de la noyade de son fils, en montrant l'endroit, comme d'un incident banal! Est-ce là un type de mère canadienne ? Après ces terribles accidents on évitera que la mère en revoie la scène, afin d'épargner sa sensibilité. J'avais soumis cette observation à M. Arnould, mais il n'a pas voulu écouter. Nous touchons ici à l'un de ces traits essentiels de l'âme d'une femme, où toute déviation de la vérité est grave.—Oui,l'observation dans le livre est en général assez bonne. Il peut arriver, comme le remarque M. Roy, qu'un étranger aperçoive mieux certaines choses que les gens du pays. C'est que l'indigène manque de points de comparaison, tandis que l'étranger possède dans son propre génie national une sorte d'écran sur lequel les différences de type se projet-

tent plus nettement. Mais l'écueil, et il est grave, c'est d'enregistrer toute sorte de choses, qui prennent dans le cerveau une importance égale, et de ne pas bien discerner ce qui est accidentel et ce qui est caractéristique.

M. Arnould me reproche d'avoir été indiscret à propos de sa consultation. Je n'ai donné aucun détail. Tout le monde sait bien qu'on ne fait pas une longue étude sur un peuple étranger sans la communiquer à quelqu'un pour en éprouver la vérité. Maintenant, il suffisait de remarquer la presque identité de l'article du *Correspondant* et du chapitre du livre sur l'*Ame Canadienne,* entre lesquels se sont écoulées trois années, pour voir combien M. Arnould est lent à accepter des suggestions. Mais d'ailleurs, à quoi bon ces mystères? Nous étudions ensemble l'*Ame Canadienne* : c'est un sujet qui n'a pas caractère d'intimité. Pourquoi M. Arnould n'aurait-il pas la bonté de nous dire, puisque nous sommes dans le domaine des idées, sur quels points exactement il a cru devoir résister à son vénérable conseiller et préférer la jeune expérience de ses deux hivers à la maturité d'un homme vieilli parmi nous.—Il y a intérêt et profit à comparer les impressions. Ainsi nous avons échangé quelques vues, M. l'abbé Roy et moi, et nous avons reconnu qu'à Québec la société tout entière, du haut en bas, est passionnément éprise de lutte violente, tandis qu'à Montréal, dans le monde très comme il faut, on ne fréquente pas les arènes de pugilat. La remarque a sa valeur, la forme préférée du plaisir étant un facteur important de l'éducation.—M. Arnould dit qu'on ne l'a pas " supplié " de faire des coupures. Je ne crois pas qu'on se soit mis à ses genoux précisément, comme au théâtre. Plus les âmes ont de culture morale, plus sous des mots simples elles savent entendre des choses fortes. Quand on dit à un auteur: " Ceci est un peu excessif et fera de la peine inutilement ", le conseil devrait suffire.

Je ne suis pas surpris que beaucoup d'étudiants aient conservé à M. Arnould un souvenir reconnaissant, parce qu'en vérité il a été un professeur bien dévoué. Il cherchait à entrer dans la vie des jeunes gens plus qu'on ne le fait d'ordinaire. Il voulait être pour eux comme un parrain aimable, un tuteur bienveillant. Ce qu'on a regretté c'est que, de retour en France, il ait livré à la grande publicité un tableau si sombre de la vie universitaire à Laval (Montréal). Je prends la question par cet angle et je m'y tiens. L'université à laquelle on a le bonheur d'appartenir c'est un peu comme une famille, c'est l'*Alma Mater*. On a envers elle un devoir de piété filiale. On est jaloux de tout ce qui touche à son honneur. Si on a à faire à son sujet quelques remarques très dures, on verra à ce que ce soit dans des conditions plutôt domestiques et discrètement ([1]). Aussi bien, les choses évoluent. Dans dix ans, grâce au zèle combiné des différents professeurs, les manières des jeunes gens peuvent être plus amènes et plus distinguées. Eh bien, le tableau tracé par M. Arnould restera dans les bibliothèques de France, comme une sorte de médaille *ad perpetuam rei memoriam*. M. Arnould dit, comme en baissant doucement la voix : " J'ai fait une légère critique de tenue à des étudiants....". D'abord ce n'est pas à des étudiants qu'elle est communiquée, mais *urbi et orbi*. Et puis légère? Plus d'un lecteur ingénu se dira : " Alors, mon bon, la critique, si elle eût été sévère qu'est-ce que ç'aurait été?" Quelques bons jeunes gens ont écrit à M. Arnould pour lui dire qu'il les a peints tels qu'ils sont. La candeur de cette confession m'a beaucoup ému.

* * *

Où j'aurai le plus de peine à m'entendre avec M. Arnould c'est sur la convenance qu'il y a à adresser aux évêques,

---

([1]) Sa Grandeur Mgr Bruchési a exposé cette idée dans son allocution du 7 mai dernier, à l'Université Laval, lors de la collation des diplômes.

sur les choses de leur ministère, des conseils ou des critiques. La phrase: " Que les évêques soient convaincus qu'il leur faudra de plus en plus une grande somme de tact... " saisit par son ton pontifical. On croit entendre, dans le texte latin: *Noveritis, fratres dilectissimi.* Mais j'ai tort de sourire. Ces choses font du mal. Sur la pente du respect on descend vite mais on ne remonte guère. Une revue qui nous arrive de Paris renchérit déjà sur les termes de M. Arnould et parle d'un certain caporalisme religieux à éviter. Le mot est pittoresque! On a cherché des précédents pour établir que déjà, parmi nous, il a été manqué d'égards envers les évêques. La tâche est ingrate. On trouve des précédents pour tout dans le monde. Mais il demeure qu'à ce point de vue notre situation est plutôt privilégiée, et il est bon de la défendre. Pour inquiéter la paix de M. Arnould et lui inspirer de bonnes résolutions je lui dirai que, plusieurs fois déjà, j'ai entendu des personnes s'autoriser de son livre pour justifier leurs murmures: " Ah! M. Arnould a bien raison de dire "... Il est trop chrétien pour se réjouir de ce genre de succès.

M. Arnould me reproche, quand j'ai parlé des quelques anecdotes épiscopales qui émaillent son livre, d'avoir laissé échapper un nom. Il me dit que c'est une grands indiscrétion, et cette remarque me remplit de remords. Il est certain qu'elles sont très impersonnelles ses histoires, et que jamais par aucun miracle de perspicacité eût-on réussi à mettre les noms sur les personnages—Quant au mot à onze lettres,ce n'est pas à propos de mondanités qu'il a été prononcé, mais à propos d'un sujet plus délicat et qu'il eût été bon de laisser de côté. L'explication que donne ici M. Arnould n'est pas pour diminuer le malaise. Quant à moi, je préfère de beaucoup passer outre et dire que tout est oublié.—Je proteste par exemple de toutes les forces de mon âme que jamais un évêque n'a dit d'une manière absolue: " Il ne faut rien accepter de la France". Quelle impiété!—Quant à la manière exacte dont la pen-

sée a été présentée, j'en croirai la correspondance entière échangée entre l'évêque et M. Arnould, et non pas un bout de phrase. Mais d'ailleurs des raisons de souveraine convenance, devant lesquelles nous nous inclinons aujourd'hui avec émotion, M. Arnould et moi, suggèrent de laisser ce discours hors de nos discussions.

J'avais écrit : " Il y eut quelque chose d'un peu trouble dans le stage que fit le professeur au milieu de nous, *parce que son dévouement ne fut pas toujours discret* ". Il est évident que le mot " trouble " pourra signifier tout ce qu'on voudra, si l'on supprime le second membre de la phrase qui justement l'explique. Ce que les termes mettent ici en question c'est uniquement la discrétion du dévouement. On ne peut rien imaginer de plus bénin. Le dévouement, qui est la qualité première du professeur, a-t-il été porté un peu loin, a-t-il inspiré des paroles qu'il eût été mieux de garder en soi-même ? En m'exprimant ainsi j'avais en vue non pas tant l'admirable apostolat de M. Arnould à l'Université, que le supplément écrit qu'il lui a donné par delà l'Atlantique. C'est que dans l'esprit du public les deux font corps. Le rapprochement avec Alceste suffisait à éclairer ma pensée, Alceste à qui on n'a pu reprocher qu'une vertu trop impatiente de foncer sur les travers, lui qui disait, à propos du fameux sonnet, et qui aurait pu dire souvent :

J'ai le défaut
D'être un peu plus sincère en cela qu'il ne faut.

Si l'expression que j'ai employée a été autrement comprise, j'en suis peiné et je me hâte de la retirer : ce fut péché littéraire et non pas de volonté.

Depuis quatre ans, j'ai saisi toutes les occasions qui se sont présentées de faire l'éloge de M. Arnould comme professeur. Je l'ai loué d'avoir introduit dans son ministère un

élément moral là où d'autres ne voient qu'une fonction de l'intelligence. En mars dernier j'écrivais: " Comme éducateur, M. Arnould a son mérite et son originalité. Il s'efforce de construire avec ensemble, mettant au sommet la piété, affinant ensuite les facultés, et cultivant enfin cet atticisme de manières qui rend le commerce agréable." Il se peut que les amis de M. Arnould aient fait de lui un portrait plus flatteur, mais je serais heureux d'en connaître les termes.

Ça été pour moi un charme de retrouver à la fin de la réponse de M. Arnould quelques lignes d'une lettre que je lui écrivais en novembre dernier. On y remarque sans doute cet optimisme que la politesse prescrit toujours quand on accuse réception d'un livre. Cependant ces lignes expriment aujourd'hui encore ma pensée très sincère.

Pour faire luire sur cette affaire, en terminant, un rayon de lumière, j'annonce à M. Arnould que son livre sera couronné par l'Académie française. J'ai lu cela dans les étoiles. Le livre sera couronné pour des raisons qui comportent un peu d'alliage, mais qui sont toutes parfaitement honorables.

Et maintenant, si M. Arnould veut m'en croire, nous en resterons-là. Dans ces sortes de discussions on ne rencontre jamais le dernier anneau: cela peut aller indéfiniment, en amusant la malignité publique, mais au détriment de ce que nous aimons et révérons le plus.

L.-Hector FILIATRAULT.

A travers les Faits et les Oeuvres

La session anglaise. — Le budget naval. — Un important discours du premier lord de l'Amirauté. — Le programme de construction maritime. — L'Angleterre ne peut se laisser distancer. — M. Churchill propose un congé d'un an. — Opinions et commentaires. — Le ministre est conséquent avec lui-même. — Comparaison entre l'Angleterre et l'Allemagne. — Un faux dilemme.—Les vaisseaux canadiens et l'escadre impériale. — Le débat. — En France. — La situation du cabinet Barthou. — Les questions militaire, électorale et scolaire. —Une interpellation dangereuse. — M. Barthou est maintenu par une majorité peu homogène. — En Belgique. — La grande grève socialiste. — La guerre des Balkans. — La paix en perspective. — La maladie du Saint-Père. — La législature de la Saskatchewan adopte une loi démagogique. — Referendum en permanence, et droit d'initiative législative conféré à l'électorat. — Le " démocratisme ". — A Ottawa.

LA nouvelle session du Parlement anglais n'est pas encore entrée dans sa période la plus mouvementée. Jusqu'ici ce qui a surtout intéressé la Chambre des communes, ç'a été le débat sur les estimations navales et les déclarations importantes faites par le premier lord de l'Amirauté.

Comme nous l'avons vu dans notre dernière chronique, le budget naval pour 1913-1914 s'élève à $231,546,500. On pourvoit à la construction de cinq cuirassés, de huit croiseurs légers, de seize contre-torpilleurs, et de plusieurs sous-marins. Le personnel de la flotte sera augmenté de 146,000 officiers et matelots. En expliquant ses estimations de dépense pour la prochaine année fiscale, M. Winston Churchill a parlé avec une grande netteté et une grande franchise. Il a d'abord exposé les raisons de l'augmentation budgétaire qu'il demandait à la Chambre de sanctionner. Il est nécessaire de mettre

un plus grand nombre de vaisseaux sur le pied de service actif, comme conséquence de la nouvelle loi allemande, d'accroître le personnel de la flotte et la solde, la vitesse des navires et l'efficacité de leur armement,tout cela à un coût proportionnellement beaucoup plus élevé qu'auparavant. On ne saurait s'empêcher de suivre le mouvement qui se manifeste de toutes parts dans la construction maritime. Il faut en outre tenir compte de l'introduction et du développement de nouveaux modes et de nouveaux services, tels que le chauffage à l'huile, la flotte aérienne, et la télégraphie sans fil. Il y a aussi l'augmentation générale dans les prix et les salaires, et particulièrement dans le coût du charbon, de l'huile, de l'acier, et de tous les matériaux. Enfin le programme naval de cette année va se trouver plus chargé à cause du retard apporté dans la construction durant les deux dernières années, où les entrepreneurs n'ont pu absorber par l'activité de leurs chantiers toutes les sommes disponibles.

Le premier lord de l'Amirauté a laissé entrevoir la possibilité d'estimations additionnelles pour la prochaine année fiscale. "Ce budget, a-t-il dit, aurait été beaucoup plus élevé si ce n'eût été de la congestion dans laquelle se trouvent plongés les chantiers maritimes.Si les programmes sont bien exécutés, je crois qu'il me sera nécessaire, avant la fin de la présente année, de soumettre au Parlement des estimations supplémentaires. La marine traverse actuellement une période non-seulement d'expansion, mais de développement rapide et incessant. Le dernière loi navale allemande a accru le nombre de vaisseaux que nous allons nous voir obligés de construire chaque année. Cette loi et les besoins de la Méditerranée ont encore accru le nombre et les proportions des navires qui doivent être tenus prêts pour toute éventualité. L'augmentation dans le coût, la grandeur et la vitesse des navires, rendue nécessaire par l'expansion générale de la science navale et des

types de navires construits à l'étranger, est accentuée et incessante. L'augmentation dans la vitesse affecte non-seulement les cuirassés, mais les croiseurs, les torpilleurs et les sous-marins. L'adoption par l'Allemagne, l'Amérique, l'Italie, de canons plus puissants pour les armements primaires et de canons plus nombreux pour les armements secondaires a suscité un nouvel avancement chez nous. "

M. Winston Churchill n'a pas voulu dissimuler à son auditoire sa conviction quant à l'accroissement des dépenses navales. " Je ne crois pas, a-t-il déclaré, qu'on puisse éviter à l'avenir l'augmentation générale et continue des estimations navales, à moins que la période de rivalités aiguës et d'expansion scientifique rapide que nous traversons, ne prenne fin. De toutes les nations du monde, la nôtre est peut-être celle qui peut le plus facilement faire face aux besoins incessants. Nous avons, plus qu'ailleurs, une grande accumulation de capital. Nous ne sommes pas obligés de maintenir une armée puissante, comme celles du continent. Notre système fiscal et financier nous permet d'établir des impôts considérables sans que la masse en soit, pour cela,directement affectée. Tout est relatif. La puissance d'une marine dépend de la puissance de celle avec laquelle on veut bien la comparer. La valeur d'un navire dépend entièrement de celle du navire qu'il doit rencontrer. L'utilité d'une invention navale cesse entièrement lorsqu'une puissance étrangère en fait son profit. Nous voyons les types de navires actuels éclipser ceux des années précédentes. Des millions sont dépensés chaque année par les différents pays, pour accroître leur puissance navale. La rivalité aiguë des nations égalise la puissance de toutes. Un tel procédé est insensé. "

Ce langage n'était pas nouveau dans la bouche de M. Churchill. Nous devons lui rendre le témoignage qu'il l'a tenu depuis plusieurs années; qu'il a souvent déploré la folie

qui entraîne les nations de l'Europe vers les armements à outrance, tout en proclamant que l'Angleterre ne peut se laisser distancer par aucun autre peuple et qu'elle doit à tout prix maintenir sa marge de sécurité. C'est sous l'inspiration du même sentiment qu'il a fait, dans le discours que nous analysons en ce moment, la fameuse proposition, autour de laquelle on a accumulé tant de gloses : " La question qui devrait être posée aux grandes puissances, a-t-il dit, devrait être la suivante : " Si, durant un an, aucun vaisseau de guerre n'était construit pour aucune flotte, nos intérêts maritimes ou notre sécurité nationale seraient-ils menacés en quoi que ce soit ?" Pourquoi ne prendrions-nous pas un chômage d'une année, en ce qui concerne la construction de nouveaux navires de guerre? Ma proposition est la même que celle que je vous soumettais l'année dernière. Elle n'implique pas un abandon de l'organisation navale. Les finances de chaque nation en bénéficieraient. Pas une marine ne subirait un affaiblissement quelconque. Ceci n'est pas l'appel de la faiblesse qui se traîme haletante dans l'arène, mais c'est celui de la force qui tient la tête en dévorant l'espace. Je l'adresse à toutes les nations indistinctement, et particulièrement à notre grande voisine de la mer du Nord. Laissez-moi dire une bonne fois sans réserve combien j'apprécie le ton calme et modéré qui a marqué la dernière discussion navale allemande. L'Allemagne et l'Angleterre ont la conviction que c'est le désir de chacune de maintenir la paix. "

Ces paroles du premier lord de l'Amirauté ont fait couler beaucoup d'encre. On les a commentées diversement. Elles ont donné lieu à des appréciations peu favorables. Des journaux ont accusé le ministre de n'être pas sincère et de vouloir duper l'opinion. Telle n'est pas notre manière de voir. Ce que M. Winston Churchill a dit l'autre jour dans la Chambre des communes, il l'avait déjà dit il y a douze mois sous

une autre forme, et il se montre aujourd'hui conséquent avec lui-même. Nous demandons à nos lecteurs la permission de leur rappeler ici ce passage très frappant du discours prononcé par le premier lord de l'Amirauté, sur le même sujet, il y a juste un an : " Je tiens à déclarer, disait-il alors, que tout retard ou réduction dans la construction allemande, seront suivis ici, aussitôt que nous les constaterons, par une réduction proportionnelle. Par exemple, si l'Allemagne veut renoncer à une ou deux de ses unités navales annuelles,et garder son argent dans sa poche pour le bénéfice de sa population et le développement de sa prospérité, nous abandonnerons aussitôt, s'il n'y a pas péril d'autre part, nos unités correspondantes, et tout ralentissement du côté de l'Allemagne sera suivi par nous, en tenant compte toutefois des autres constructions étrangères. Prenons, par exemple, l'année 1913, où l'Allemagne devrait construire trois unités, et l'Angleterre cinq. Supposons que les deux pays prennent congé pour l'année et introduisent une page blanche dans le livre des défiances nationales. Supposons que l'Allemagne ne construise pas de vaisseaux cette année, elle épargnerait de la sorte six ou sept milions de louis sterling. Et ce n'est pas tout. Nous ne devrions pas, dans des circonstances ordinaires, commencer un vaisseau avant qu'elle ait commencé les siens. Ainsi donc les trois vaisseaux qu'elle ne construirait pas supprimeraient automatiquement pas moins de cinq des puissants *super Dreadnoughts* anglais, c'est-à-dire, plus qu'elle ne pourrait espérer détruire dans une guerre. Et quant aux résultats indirects, même dans une seule année, on ne saurait en mesurer l'amplitude, non seulement pour les deux nations-soeurs, mais pour toute l'humanité travailleuse. Voilà donc la situation. Les Allemands ne peuvent rien gagner en puissance navale par aucune augmentation de leurs effectifs, comme je l'ai démontré, et ils ne peuvent rien perdre par

aucune diminution. Nous avons donc devant nous un plan et un arrangement très simples, en vertu desquels, sans aucunes négociations diplomatiques, sans aucun marché, sans la moindre restriction de la liberté souveraine de chacun des deux pouvoirs en cause, cette intense et coûteuse rivalité navale peut être abandonnée au premier jour. Il vaut mieux, j'en suis sûr, exposer franchement et simplement cette situation au jugement des parlements et des peuples. "

Ce langage frappé au coin du bon sens, et que M. Churchill tient encore cette année, nous nous demandons pourquoi il ne serait pas sincère. Il est si juste, il est si raisonnable, il s'inspire d'une réalité si manifeste, et il est répété avec tant d'insistance ! Ecoutez plutôt ces déclarations additionnelles — que nous trouvons encore dans le discours prononcé par le ministre britannique, il y a un mois à peine: " Personne ne construit de Dreadnoughts pour le plaisir de la chose... L'influence de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, agissant ensemble dans l'intérêt de la paix, serait inappréciable, incommensurable. Je suis convaincu que la sombre époque actuelle doit finir, un peu plus tôt un peu plus tard; et alors se fermera l'un des chapitres les plus insensés et les plus contre-nature que l'on puisse rencontrer dans l'histoire de la civilisation européenne. " Encore une fois, nous nous demandons s'il n'y a pas dans ces déclarations un accent de sincérité qu'on ne saurait méconnaître.

M. Churchill a informé la Chambre des Communes que rien n'est changé au programme naval soumis en 1912, et qui donne, pour une période de six ans, 25 Dreadnoughts contre l'Allemagne 14. Deux vaisseaux, a-t-il dit, seront ajoutés à ce total pour chaque vaisseau additionnel mis en chantier par l'Allemagne. De nouvelles conditions navales dans la Méditerranée rendraient nécessaires la construction de vaisseaux additionnels, mais pour le quart-d'heure ces conditions

n'existent pas. Le Dreadnought de la Malaisie et ceux dont il est question au Canada seraient aussi additionnels, et c'est une condition de leur don et de leur acceptation. " Voilà, a déclaré M. Churchill, les bases d'une politique navale, qui, poursuivie avec une calme inflexibilité durant les prochaines années, placera ce pays et l'empire à l'abri de toute atteinte maritime, et cela sans qu'à aucun moment de son exécution il puisse être transformé en une cause de querelle avec nos voisins allemands. ".

Le premier lord de l'Amirauté a ensuite répondu d'avance à quelques objections. Il y a, par exemple, ce dilemne, relatif aux navires coloniaux. Ou bien la marge de sécurité de soixante pour cent est suffisante actuellement, ou elle ne l'est pas. Si elle ne l'est pas, qu'on le prouve, et si l'on nous convainc, nous l'augmenterons. Si elle l'est, pourquoi ces navires des colonies ? N'y a-t-il pas là redondance et injustifiable gaspillage ? " Dans mon opinion, c'est là un faux dilemme, a dit M. Churchill. On ne peut s'attendre à ce que le peuple de ces îles porte indéfiniment tout le poids de la défense impériale. Nous avons fait et nous faisons notre devoir, plus que notre devoir pour l'empire. Nous sommes assaillis par de graves préoccupations en ce qui concerne les mers européennes, et conséquemment nous faisons des préparatifs maritimes sans précédent en temps de paix. Le maintien de la marine la plus forte au point décisif est en lui-même la principale assurance de paix et de sécurité pour tout l'empire britannique. Nous pouvons en outre, et nous pourrons encore d'ici à quelque temps, envoyer de puissantes escadres sur tout point de l'empire qui pourra être menacé. Cependant, il est évident que si la tension continuait, et si le champ d'opération s'élargissait toujours, notre pouvoir de renforcement lointain décroîtrait graduellement. Il appartient aux Dominions d'outre-mer de faire un effort dans l'intérêt de leur sécurité et de la sécurité commune, soit

au moyen de marines locales; soit, ce qui serait plus efficace, au moyen d'additions à la flotte impériale; effort qui préserverait, reconstituerait, ou accroîtrait la mobilité de ses escadres. Toutefois on ne saurait supposer que le développement naval des Dominions peut être paralysé par les conditions internationales européennes. Comme nous, ils doivent demeurer absolument libres. Il leur appartient de choisir leur mode d'expansion navale, de décider si leurs forces seront une addition à celles de l'Angleterre, ou prendront la forme d'une aide qui allégera le fardeau du contribuable britannique. Donc, la réponse au faux dilemme est celle-ci: les vaisseaux des Dominions sont une addition à ce qui est indispensable pour maintenir la proportion de soixante pour cent; mais ils doivent être considérés comme requis lorsqu'il s'agit de faire face aux nécessités mondiales de l'empire britannique."

Relativement, aux vaisseaux canadiens, le premier lord de l'Amirauté a exposé ce projet: " Nous nous proposons, a-t-il dit, d'en former, en y adjoignant ceux de la Malaisie et de la Nouvelle-Zélande, une escadre de cinq unités de combat, de vitesse uniforme, qui s'appellera l'escadre impériale. Stationnée à Gibraltar, elle pourra atteindre Halifax en cinq jours, Québec en six jours, la Jamaïque en neuf jours, la Côte Sud-Africaine en douze jours, Cape-Town en treize jours, Alexandrie en trois jours, Sydney (N. G. S.), en vingt-huit jours, la Nouvelle-Zélande en trente-deux jours, Hong-Kong en vingt-deux jours, et Vancouver en vingt-trois jours. Notre intention serait, suivant les circonstances, de faire croiser ça et là cette escadre à travers l'empire, de lui faire visiter nos possessions d'outre-mer, et de la tenir toujours prête à opérer sur tout point menacé, au loin ou dans les mers voisines de la Grande-Bretagne. ". Après avoir fait à la Chambre cette communication, M. Churchill s'est empressé de répéter que

les Dominions restent absolument libres d'adopter l'attitude qui leur conviendra davantage. L'Amirauté s'efforcera de coopérer loyalement avec les ministres responsables de tout gouvernement qui peut être à la tête de l'administration dans les différentes parties de l'empire. C'est son devoir d'agir ainsi. Mais c'est aussi son devoir, en égard à ses connaissances et à son expérience en matière navale,d'exposer clairement ce qu'elle croit être le mode le meilleur et le plus sûr, afin de combiner autant que possible les avantages particuliers avec l'avantage général.

Résumant la situation, le ministre a dit que, durant l'année 1913, neuf puissants vaisseaux de guerre seraient mis en construction pour la protection de l'empire, et que, d'après les programmes actuels, en 1920, il y aurait quarante super-Dreadnoughts anglais — cinquante-cinq avec les vaisseaux canadiens et malais — contre vingt-quatre allemands.

En terminant, son discours, M. Winston Churchill a repoussé énergiquement l'idée qu'il pourrait être loisible à la Grande-Bretagne de laisser une autre puissance maritime se rapprocher d'elle, comme force navale, assez pour être en mesure de gêner son action politique par une menace d'action sur mer. Ce serait vraiment une telle situation qui conduirait à la querre. Une faible marge de sécurité infligerait aux officiers et aux hommes une continuité d'effort intolérable. " Cela signifierait, s'est écrié le ministre, que l'Angleterre, au lieu d'être indépendante et libre d'intervenir dans les affaires européennes, en choisissant la meilleure attitude, serait jetée forcément dans une série de complications et poussée peut-être dans une action du plus grave caractère, pour exécuter des conventions rendues nécessaires par notre faiblesse navale. Y a-t-il une petite nation en Europe, un jeune peuple luttant pour acquérir ou préserver son indépendance, qui ne saluerait pas avec joie l'accroissement de la

flotte anglaise? Y a-t-il une grande puissance qui, durant l'anxiété de ces mois périlleux, n'ait été reconnaissante de ce que l'influence de l'Angleterre dans le concert européen soit une réalité et non pas une ombre et qu'elle ait été libre et forte afin de travailler à l'oeuvre de la paix générale, précieuse pour tous, mais pour nous plus encore que pour aucun autre peuple. "

Ce discours du premier lord de l'Amirauté a excité un intérêt intense au Parlement comme au-dehors. En Allemagne son offre de congé naval n'a pas reçu un favorable accueil. Dans la Chambre des Communes, un député ministériel, M. Morrell, a proposé la résolution suivante : " Tout en appréciant favorablement le généreux désir exprimé par les " dominions " de coopérer à la défense navale, aucune démarche ne devrait être faite en vue d'accepter ou de recommander une manière quelconque de réalisation avant que la question ait été soumise à l'étude et à l'approbation de cette Chambre. ". Mais ultérieurement cette motion a été retirée, avec le consentement de la Chambre. Lord Charles Beresford ayant critiqué quelques-unes des affirmations du ministre, principalement quand à la marge de sécurité et aux équipages de la flotte, M. Churchill lui a adressé une réplique dans laquelle il a encore parlé des vaisseaux que le gouvernement canadien propose d'offrir à l'Amirauté. Il a déclaré que ces vaisseaux seraient nécessaires pour la protection générale de l'empire, eu égard à la concentration de forces dans les mers voisines de la Grande-Bretagne, concentration exigée désormais par les circonstances. " Il serait prématuré maintenant d'en dire davantage, a-t-il observé, mais je tenais à établir que les trois vaisseaux au sujet desquels on discute actuellement au Canada seront absolument requis, à partir de 1916, pour le service général. En-dehors de nos nécessités dans les mers adjacentes de nos côtes, ils joueront un rôle important

dans la défense de l'empire. Si nous ne pouvons compter sur eux, il faudra combler la lacune en faisant, sans retard, de nouveaux sacrifices. "

Le débat sur la question navale a été vraiment le morceau de résistance de la session anglaise durant sa première période. Ces jours-ci, M. Lloyd George doit faire son exposé budgétaire. Les dépêches nous annoncent que le chancelier de l'échiquier va se trouver en face d'un déficit de $30,000,000.

* * *

Nous avons annoncé dans notre dernière chronique la formation du cabinet Barthou, qui a succédé au cabinet Briand. Le nouveau ministère a subi un formidable assaut dès sa première apparition devant le Parlement. Sa situation était vraiment des plus périlleuses. Trois graves questions, posées avant son accession au pouvoir, demandaient de sa part une attitude précise et des déclarations immédiates: la question militaire, la question électorale, et la question scolaire. Or, sur la question militaire, tout le parti socialiste, toute la gauche antimilitariste manifestaient une hostilité violente et irréductible au service de trois ans. Sur la question électorale, la représentation proportionnelle, appuyée par les socialistes, les progressistes et la droite royaliste et constitutionnelle, était combattue à outrance par les radicaux, qui l'avaient fait échouer au Sénat — d'où la crise ministérielle, cause prochaine du présent cabinet. Sur la question scolaire, les lois de défense laïque — lisez de persécution religieuse— réclamées avec fureur par les sectaires de toute dénomination, étaient naturellement dénoncées par les catholiques de toute nuance et les progressistes vraiment amis de la liberté confessionnelle. Le danger spécial de la situation pour M. Barthou, c'était que, sur chacune de ces trois ques-

tions, les hostilités variaient suivant les groupes. Ainsi les socialistes, adversaires acharnés du service de trois ans, étaient en même temps partisans résolus de la représentation proportionnelle. Les radicaux, ennemis de cette dernière, étaient en somme assez favorables au service de trois ans. La droite et les progressistes modérés, fermement déterminés à appuyer le rétablissement de ce terme de service militaire, ne l'étaient pas moins à repousser les lois scolaires oppressives. De sorte que, à un moment donné et suivant les hasards du débat, plusieurs de ces hostilités divergentes, impressionnées, chacune à part soi, plus fortement par ce qui les heurterait que par ce qui leur agréérait dans le programme ministériel, pouvaient se trouver coalisées au scrutin, sans concert préalable, contre le cabinet nouveau, et le culbuter au lendemain de sa constitution. En supposant, par exemple, que M. Barthou, se prononçât pour le service de trois ans et pour la représentation proportionnelle, il était plus que probable que les socialistes, opposés par-dessus tout à la prolongation du service militaire, et toutes les fractions du parti radical, opposé pardessus tout à la proportionnalité électorale, se trouveraient d'accord pour voter non-confiance au ministère.

M. Barthou a réussi à naviguer sans naufrage à travers ces écueils, mais on peut dire qu'il a vu la mort de près. Sa déclaration se prononçait nettement pour le service de trois ans, pour un compromis sur la question électorale, et pour l'adoption sans retard des lois de défense laïque. Le ministère avait à faire face à trois interpellations, dont la principale était celle de M. Franklin-Bouillon, membre du groupe radical-socialiste. Ce dernier attaquait le ministère d'abord dans sa composition : le gouvernement contient trop de modérés, et plusieurs de ses membres ont des principes diamétralement opposés les uns aux autres. Quant à la question militaire, le cabinet, suivant lui, faisait capituler le pouvoir civil devant

l'état-major de l'armée. Pour résister à l'attaque, M. Barthou a déployé toutes ses ressources. On ne peut lui refuser les dons oratoires. Ils ne lui ont jamais été plus utiles que dans cette dangereuse séance. Il a parlé avec énergie et habileté. Sentant que, dans le moment actuel, le service de trois ans, destiné à fortifier l'armée, est la préoccupation capitale d'un grand nombre de parlementaires, divisés sur d'autres sujets, il a pris fermement position sur ce terrain, comme le plus favorable au ralliement d'une majorité. " Nous avons été frappés, a-t-il dit, du péril que certains armements pourraient faire courir à notre pays; et alors, nous avons examiné, dans plusieurs conseils, des solutions différentes, et si des mesures particulières et isolées pouvaient faire face à une situation redoutable. Ces mesures particulières et isolées nous ont apparu comme des expédients. Le service de trente mois nous a semblé, après examen, insuffisant. C'est alors que le gouvernement a saisi le conseil supérieur de la guerre. Là, toutes les objections au service de trois ans ont été présentées, toutes ont été examinées. Le conseil s'est prononcé et a émis un avis unanime. Ce n'est pas cet avis, d'ailleurs, que le gouvernement vous apporte. Il n'est qu'un des éléments de la décision qu'il a prise sous son entière responsabilité, sans se couvrir de personne, sans se retrancher derrière personne. Ce projet de loi, le gouvernement vous demandera de le voter. "

A ce moment une interruption se produit. On crie au premier ministre : " M. Massé aussi ? " M. Massé, ministre du travail, est un radical-socialiste. " Oui, M. Massé aussi, répond M. Barthou; oui, tous mes collaborateurs; oui, le gouvernement tout entier, solidaire et responsable. Le jour où vous aurez à discuter la question de la durée du service militaire, c'est le gouvernement tout entier que vous trouverez devant vous. M. Franklin-Bouillon, pour combattre la loi de

trois ans, est prêt au sacrifice de son mandat. Nous, il y a une chose que nous ne pouvons pas sacrifier, c'est notre honneur et notre responsabilité. Je le répète, le gouvernement a examiné tous les systèmes, toutes les solutions, tous les procédés, et il a le sentiment profond que, seul, le service de trois ans permettra à ce pays d'assurer sa défense, sa sécurité et son honneur.

"Ceci dit, je ne veux pas insister davantage dans ces explications d'ordre général, mais je tiens à faire devant la Chambre la déclaration suivante. Il y a des questions d'ordre politique sur lesquelles il est possible, et même nécessaire, de se prêter à des concessions réciproques pour aboutir à une transaction, mais ici, aucune transaction, aucune concession n'est possible, car il s'agit de la vie même du pays, et l'on ne transige pas avec la dignité, avec l'indépendance de la nation. "

Nous croyons que c'est cette attitude sur la question militaire qui a sauvé M. Barthou. Passant ensuite à la réforme électorale, il a laissé entendre qu'il entrevoyait la possibilité d'une transaction, par laquelle on abandonnerait un mode de répartir les votes auquel tiennent énormément les partisans de la mesure. Quant à la défense laïque, c'est entendu, n'est-ce pas: M. Barthou soutiendra les projets dont la Chambre a commencé la discussion: "Les chrétiens aux bêtes ! " A la clôture de la discussion, le résultat paraissait incertain. L'ordre du jour proposé par des amis du ministère, se lisait ainsi: " La Chambre, approuvant la politique générale du gouvernement, confiante en lui, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. " Ce texte a été adopté par 225 voix contre 162; il y a eu 198 abstentions, ce qui est énorme.

On ne peut pas dire que ce résultat consolide le cabinet Barthou.

* * *

En Belgique, les meneurs du socialisme ont réussi à faire décréter la grève générale, comme moyen d'obtenir une réforme d'ordre purement politique : l'établissement du suffrage universel. En ce moment, 300,000 ouvriers ont les bras croisés, un grand nombre d'industries sont paralysées, et les pertes pour la nation belge se chiffrent quotidiennement par millions.

Aux dernières élections, les socialistes et les libéraux coalisés donnaient l'assaut au gouvernement catholique en revendiquant en première ligne le suffrage universel pur et simple. Nous avons déjà expliqué à nos lecteurs combien préférable est le régime électoral que possède actuellement la Belgique, c'est-à-dire le suffrage universel corrigé par le vote plural et en outre par la représentation proportionnelle. Les élections ont été une grande victoire pour le gouvernement, qui en est sorti avec une majorité considérablement accrue. Mais les socialistes n'ont pas voulu accepter le verdict populaire. A la dernière session, ils ont sommé le ministère d'établir le suffrage universel, sous peine de voir éclater une grève générale désastreuse pour les intérêts économiques de la Belgique. Le gouvernement a refusé de céder à une telle intimidation. Et la grève a éclaté.

On parle en ce moment de compromis, de transaction. Il est bien difficile de se prononcer à distance. Mais il nous semble, à première vue, que composer avec le socialisme, dans les présentes circonstances, ce serait l'encourager à se servir à l'avenir du même moyen révolutionnaire pour démolir l'ordre social.

* * *

La guerre des Balkans semble encore une fois toucher à son terme. Andrinople est tombée, le 26 mars, aux mains des Bulgares, et ce désastre a eu raison des dernières résistances

de la Turquie. Elle a accepté la médiation des Puissances qui ont soumis aux alliés les propositions de paix. Ceux-ci ont signifié leur consentement à ouvrir les négociations, et à l'heure où nous écrivons ces lignes, un armistice a été consenti par la Bulgarie, la Serbie et la Grèce. Le Monténégro, à qui les Puissances ont signifié qu'il devait renoncer à Scutari, semble vouloir faire bande à part. Mais comment pourrait-il résister victorieusement à la pression qu'il subit. L'Europe veut que Scutari appartienne à la nouvelle principauté d'Albanie. Le Monténégro pourra-t-il la tenir en échec ?

* * *

Durant les dernières semaines, le Souverain-Pontife a été gravement malade. Presque rétabli une première fois, il a subi une rechute qui a inspiré à ses médecins et à son entourage les plus vives inquiétudes. Les nouvelles de l'auguste malade sont maintenant meilleures, Dieu merci. De tout l'univers catholique, des prières ardentes ont monté vers le ciel pour la conservation de cette vie précieuse. Nous faisons des voeux pour que le grand Pape qui gouverne l'Eglise, avec tant de sagesse et de fermeté, depuis dix ans, nous soit conservé plusieurs années encore.

* * *

Nous ne voulons pas clore cette chronique sans signaler à nos lecteurs l'extraordinaire législation édictée récemment par une province canadienne. A sa dernière session, la législature de la Saskatchewan a adopté un bill intitulé " *The direct Legislation Act* ", dont l'objet est de conférer aux électeurs de cette province un double droit : 1° celui d'accepter ou de repousser les lois passées par la législature ; 2° celui de faire eux-mêmes des lois.

Nous empruntons à un article du *Patriote de l'Ouest* les données principales de cette législation. Dans les quatre-vingt-dix jours qui suivent la clôture d'une session, si des pétitions signées par cinq pour cent des électeurs demandent le referendum sur n'importe quelle loi—excepté celles de la taxation et de finances—le lieutenant-gouverneur doit l'accorder. Il fixe alors un jour pour cette consultation électorale mais elle ne devra pas avoir lieu avant cinq mois, ni après dix mois de délai. Voilà pour la ratification des lois.—Voici maintenant pour l'initiative. Si des pétitions, contenant le texte d'un projet de loi — autre qu'un bill de taxation et de finances —et signées par huit pour cent des électeurs, sont adressées à l'Assemblée législative, ce projet de loi doit être soumis au peuple dans un délai de cinq mois au minimum et de dix mois au maximum. Le *Patriote de l'Ouest* fait suivre de ces commentaires le résumé qu'il donne de cette législation : " Chacun comprendra l'importance de cette innovation considérable dans la vie politique de notre province. Ce bill, si le peuple l'accepte, introduira chez nous le système le plus démocratique qu'il y ait au monde. "

Nous croyons que c'est trop peu dire. A notre avis, le *Direct Legislation Act* de la Saskatchewan est la législation la plus démagogique dont nous ayons entendu parler depuis longtemps. Remettre à la foule la sanction des lois, faire légiférer la place publique, c'est une conception nettement révolutionnaire. Savez-vous où il faut aller chercher le modèle de cette législation ? Dans la constitution donnée à la France par la Convention, en 1793, préparée d'abord dans une commission dont faisaient partie Danton, Barère, Petion, etc., et finalement élaborée par le fameux Comité de Salut public où trônait Robespierre. Et savez-vous encore où la Convention avait pris cette idée de législation directe, de pouvoir législatif remis à la masse populaire ? Dans le *Contrat Social* de

Jean-Jacques Rousseau. C'est là que l'auteur de l'*Emile* et de la *Nouvelle-Héloïse* enseigne que le souverain c'est le peuple. Et comme, d'après lui, les lois règlant les relations de particulier à souverain, instituées par le contrat social, doivent émaner du souverain, il s'en suit que le peuple doit exercer le pouvoir législatif. L'erreur fondamentale qui inspire une telle théorie a été démontrée par bien des penseurs illustres. Bornons-nous à mentionner ici Joseph de Maistre, dans son lumineux opuscule: *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques.*

C'est, d'après nous, un alarmant symptôme et un pernicieux exemple que cette législation de la Saskatchewan. Nous ne sommes pas un admirateur passionné du parlementarisme. Mais c'est le régime de l'âge où nous vivons, et le devoir de tous les bons esprits est, nous semble-t-il, d'empêcher qu'on ne l'empire par des innovations dont le résultat serait d'augmenter l'instabilité des institutions et des lois. Le *Direct Legislation Act* est contraire à tous les principes de bon gouvernement. La loi doit descendre d'en haut et non pas remonter d'en bas. C'est une absurdite criminelle que de vouloir en livrer l'élaboration ou la sanction aux délibérations tumultueuses des foules. Il est incroyable qu'une province canadienne ait pu adopter un pareil système. On va vite dans l'Ouest; mais il vaudrait peut-être mieux aller plus lentement et plus droit.

Nous accomplissons ce que nous croyons être un devoir en appelant sur ce signe des temps l'attention des hommes qui, parmi nous, restent encore attachés aux vrais principes sociaux. Le *démocratisme* nous envahit rapidement et s'infiltre même dans de très bons esprits. Nous sommes étonnés tous les jours de constater cette tendance chez d'excellents catholiques, dont la formation aurait dû cependant les en préserver. Elle a fait bien des ravages, jusque dans les sphè-

res religieuses, en France, où Pie X a dû la réprouver énergiquement. Et elle est à l'oeuvre parmi nous.

* * *

A Ottawa, la lutte sur la question navale est entrée dans une phase nouvelle. Le gouvernement a présenté un règlement qui permettrait la limitation des débats, afin de pouvoir en arriver au vote sur son projet de loi et de le faire adopter par la majorité de la Chambre des Communes. On prétend qu'il se produira des scènes tumultueuses, lorsque la clôture sera appliquée. Les apparences sont que la session va être encore très longue.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 23 avril 1913.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — PROGRAMME PLEINS ET CERVEAUX VIDES (Article de *Cyr*, de *La Croix* de Paris. 30 janvier 1913). — LES ÉVÊQUES D'AUTREFOIS (Article de M. le marquis de Ségur, *Le Gaulois*, mars 1913). — LA MAISON DES CARMES (Conférence de M. André Halleys et article de M. Frédéric Masson,—les journaux de Paris, fin de mars 1913). — LA RENAISSANCE CHRÉTIENNE (Riposte de M. l'abbé Desgranges à M. Sébastien Faure, citée par *Les Conférences*, 13 février 1913). — UNE SURVIVANTE (Reproduit d'un journal de France par *La Tribune* de Sherbrooke, 19 mars 1913).—LES SOCIÉTÉS NATIONALES (Article de l'*Action Sociale* de Québec, 6 février 1913). — L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC (Article de M. Paul de Cazes, *L'Enseignement Primaire*, avril 1913). — L'ART DÉCORATIF À L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL (Article de M. le professeur A. Baboulène, *Bulletin de l'Ecole Polytechnique*, mars 1913). — A LA GARDE DE LA CROIX (Allocution de M. le Juge Dorion à Québec, mars 1913).

PROGRAMMES PLEINS ET CERVEAUX VIDES (Article de *Cyr*, de *La Croix* de Paris, 30 janvier 1913). — Il a fallu, il n'y a pas longtemps, défendre nos étudiants contre les remarques et les conclusions d'un de leurs anciens professeurs, venu de France, qui les a jugés peu disciplinés et " mal élevés ", comme si les frasques et les allures joyeuses des futures têtes dirigeantes de la société n'étaient pas de tous les siècles et de tous les pays. Je crois bien d'ailleurs, qu'au lendemain des explosions d'humeur des étudiants de Nancy qui, comme l'on sait, ont failli compliquer la situation déjà tendue entre l'Allemagne et la France, on serait en droit de dire à cet excellent M. Arnould: " Mais, voyons, vos étudiants, là-bas, s'ils mettent chapeau bas devant tous leurs professeurs, ont l'air tout de même d'être assez tapageurs ! " Ce

qui est sûr, c'est qu'en France même, on les juge parfois assez sévèrement. Et l'on ne se borne pas aux questions de discipline. J'en trouve la preuve dans cet article de l'un des plus distingués collaborateurs de *La Croix,* celui qui signe *Cyr*. Il parait que l'enseignement secondaire officiel est en décadence. *Agathon,* qui écrit dans la *France de demain,* résumait récemment, à la suite d'une enquête, tous les griefs qu'on leur reproche en cette formule découragée : " Nos enfants apprennent mille choses dont nous n'avions pas même idée, mais ils ne savent rien ; les programmes n'ont jamais été plus pleins, plus variés, plus imposants, mais les cerveaux sont vides. " Au lendemain de la fameuse enquête que présida M. Ribot, en 1900, explique *Cyr,* on avait crié haro sur le "bachot" et voté des réformes, celles dont nous parlait précisément Mgr Choquette, dans son intéressante étude sur le Premier Congrès des Universités de l'Empire anglais (1). On établit des bifurcations, on spécialisa, on modernisa, surtout on encombra les programmes. " La multiplicité des connaissances qu'on essaye d'inculquer aux jeunes esprits, écrit *Agathon,* est effrayante ; à ces intelligences encore tendues et démunies on veut donner une vision encyclopédique de l'univers, alors qu'il s'agit de leur fournir un bon outil de travail, de former leur jugement. "

Et comme le jugement, continue *Cyr*, se forme surtout par le travail personnel et par la réflexion, on a multiplié, au lieu de les diminuer, les heures de classe : jusqu'à vingt-six heures par semaine pour certaines sections ! — Là, l'enfant reçoit, passif, distrait ou ahuri, une pâtée énorme de notions qu'il n'a pas le temps ni de digérer ni de s'assimiler. Plus d'études, plus de ces longues et belles heures où, jadis, l'on s'escrimait avec une page de Sénèque ou de Tacite, non seulement pour en saisir le sens, mais pour rendre toute entière, avec toutes ses nuances, la pensée de l'au-

(1) Cf. *Revue Canadienne* de février 1913, page 113.

teur en un français aussi fidèle et aussi élégant que possible. Ou bien c'était le thème grec et le thème latin,où le même travail personnel faisait pénétrer nos jeunes intelligences dans le génie des belles langues anciennes. — Excellente gymnastique qui aiguisait l'esprit, qui assouplissait le style, qui apprenait à penser et à réfléchir.

Agathon attribue malignement à des motifs alimentaires cette multiplication indéfinie des classes. Plus il y a de classes, plus il y a de chaires et plus il y a de titulaires, avec, pour chacun, plus de chances d'avancement. Ce qui laisserait croire que, dans l'Université comme dans la plupart des administrations publiques, les hommes ne sont pas faits pour les emplois, mais les emplois pour les hommes.

Aussi les pères de famille protestent-ils un peu partout. L'association des parents des élèves des lycées de Lille envoyait naguère une lettre au ministre de l'instruction publique, que les réformateurs de tous les pays pourraient méditer avec profit. On s'en prend aux spécialisations précoces et au manque de discipline. Voici du reste comment le collaborateur de *La Croix* analyse ces raisons :

Jadis, la majeure partie des bacheliers possédaient sur les diverses matières littéraires et scientifiques des notions élémentaires et générales. Quand l'heure de la spécialisation arrivait, quel que fût leur choix, l'ignorance des choses étrangères à leur profession n'était jamais complète. Un avocat pouvait lire un traité de physique, un ingénieur se montrait capable de rédiger un rapport. Aujourd'hui, avec les nouveaux programmes ne permettant plus la connaissance intime des antiquités classiques, les jeunes Français ne savent plus rien de la mythologie, rien de la Bible : huit sur dix visitant un musée ne comprennent rien aux sujets des chefs-d'oeuvre exposés. Bref, plus de culture, parce que plus d'*humanités*. — Et de brillants étudiants en médecine ouvrant un livre où se trouve un mot grec sont forcés de sauter ce mot, faute de savoir même l'alphabet d'une langue que pas un savant anglais ou allemand n'ignore. Et le français lui-même n'est plus su. Les professeurs des facultés de droit, de sciences et même de lettres se plaignent d'avoir à corriger les fautes d'orthographe les plus grossières. En un mot, manque croissant de culture supérieure, infériorité fatale vis-à-vis des élites étrangères des jeu-

nes gens destinés à composer l'élite française, abaissement général de l'enseignement secondaire, tels sont les résultats auxquels on aboutit.

Mettons qu'il y ait là un peu de charge, comme dans toutes les polémiques. Il parait bien évident que de telles plaintes pourtant ne se font pas sans quelques fondements. Et puis, ajoutent les pères de famille de Lille, il n'y a plus de discipline au lycée. Je cite encore et je me demande ce que, vraiment, nos étudiants pourraient envier à ceux des lycées où enseigne notre ami M. Arnould :

Les élèves ne travaillent plus et on ne sait plus les faire travailler. Ils n'ont plus de *déférence envers leurs maîtres*. De là ces désordres croissants auxquels ils se livrent quand ils arrivent dans les Universités ; de là ces suspensions de cours, que l'autorité supérieure est si souvent obligée de décider, vrai *scandale qu'on a la honte de ne voir qu'en France*. Aussi, si les bacheliers d'aujourd'hui savent moins de choses, ce n'est pas seulement que les réformes apportées aux programmes ont été néfastes ; c'est aussi que la discipline est devenue dérisoire, la durée des congés abusive, qu'on ne sait plus, en somme, former les enfants à travailler.

Les évêques d'autrefois (Article de M. le marquis de Ségur—*Le Gaulois*, mars 1913).—Et donc, il se pourrait que tout ne fut pas parfait dans les lycées de France et l'auteur de *Nos amis les Canadiens* y dépenserait avec avantage l'activité dont il nous honore, ce dont du reste plus d'un parmi nous ne se plaindrait pas. L'ancien régime pouvait avoir ses lacunes ou ses exagérations, mais il avait du bon. Les *humanités* humanisaient mieux qu'il ne parait à plusieurs. Et ceci m'amène, par une transition toute naturelle, à signaler le bel article que M. le marquis de Ségur donnait au *Gaulois* l'un des jours de mars — je ne sais plus lequel, j'ai perdu ma fiche et je m'en excuse — sur les évêques d'autrefois. L'élégant académicien (les de Ségur le sont de père en fils) rend compte d'un ouvrage récent de M. l'abbé Sicard sur l'ancien clergé

de France, que certains historiens modernes ont tant malmené. C'est une vue d'ensemble qui parait fort impartiale. Après l'abbé Sicard, M. de Ségur ne manque pas de reprocher aux évêques de ce temps leur faste et leur non résidence. Mais il remarque aussi que tous ces fils de nobles — en 1783, les cent trente prélats que mentionne l'*almanach royal* appartenaient tous à la noblesse — aimaient bien leurs peuples et leur rendirent bien des services. Deux citations expliqueront cela mieux que je ne saurais le faire.

Ce qu'il faut surtout reconnaître, c'est que le faste épiscopal—tout éloigné qu'il fût de la doctrine évangélique — était souvent racheté par les réels et importants services qu'en dehors même de leur ministère spirituel beaucoup d'évêques rendaient aux habitants de leurs diocèses. Le livre de l'abbé Sicard renferme à cet égard de bien intéressants détails. Ainsi, dans les *pays d'Etats*—c'est-à-dire les pays administrés non par des intendants, mais par des Etats provinciaux—les évêques et les archevêques jouent dans ces assemblées un rôle prépondérant, veillent aux intérêts de leurs ouailles, au développement de l'industrie et à la confection des routes, luttent vaillamment contre l'excès des taxes. Bernis, en l'an 1766, adresse aux Etats de sa province une harangue où on lit ces conseils pratiques: " Vous devez prêter une attention particulière à la confection prompte et solide des différentes voies de communication. Les routes sont les veines du corps économique. Couvrons la terre d'arbres utiles; enlevons à l'Italie ces peupliers qui croissent rapidement et payent avec usure les frais de leur éducation.... Tournons notre effort du côté de l'augmentation des productions rurales. " Aux Etats du Languedoc, Dillon et son successeur Loménie, au Puy, Lefranc de Pompignan tiennent un pareil langage et font les mêmes exhortations. — Ce louable souci du progrès se traduit aussi par des actes. Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, introduit chez ses diocésains les premiers *mérinos* et améliore ainsi la race des moutons champenois. Grimaldi, évêque du Mans, inaugure et propage la culture du mûrier. Sabran, évêque de Laon, obtient qu'on construise dans sa ville une caserne de cavalerie et y contribue, de sa bourse, pour une part importante. C'est aux évêques qu'on doit la création, en France, des assurances contre l'incendie. L'évêque de Langres, M. de La Luzerne, institue dans ce but une caisse alimentée par le produit

de quêtes spéciales qu'on fait dans les paroisses. Des experts constatent les dommages; un comité répartit les secours entre les sinistrés. Cette utile organisation est bientôt imitée dans différents diocèses. Même origine épiscopale à ce que l'on nomme aujourd'hui les bureaux de bienfaisance. C'est l'évêque de Limoges qui, de concert avec Turgot, alors intendant de la province, fonde un " bureau de charité ", pour soulager les malheureux; et la plupart de ses confrères entrent après lui dans cette voie. Certains s'occupent aussi de fonder des " agences " où l'on procure aux ouvriers un travail rémunérateur. Ils espèrent, de la sorte, diminuer le fléau de la mendicité.

Parmi les reproches adressés aux prélats de l'ancien régime, un des plus justifiés est la non-résidence. Il est certain qu'à cet égard on les prend fréquemment en faute. Beaucoup n'observent guère les sévères prescriptions, édictées au concile de Trente, qui défendent aux évêques " sous peine de péché mortel " de quitter leurs diocèses pendant plus de trois mois sans motifs légitimes. Ces motifs, au dix-huitième siècle, relèvent généralement de l'ordre temporel: session du Parlement pour certains prélats pairs de France, assemblées politiques de diverses natures, charges de Cour, et plus souvent encore simple attrait de la capitale, désir de vivre auprès du trône pour garder la faveur du roi. En l'an 1764, un rapport de police constate que le total des évêques présents à Paris dépasse " le quart de l'épiscopat français ", chiffre assurément excessif, d'autant que la plupart y sont établis pour longtemps. En 1789, maints " cahiers des paroisses " se plaignent, comme d'un mal réel, de l'absence continuelle des chefs de leurs diocèses. On ne saurait contester, sur ce point, ni la fréquence ni la gravité de l'abus. — Il est pourtant un correctif dont on doit tenir compte, dans une certaine mesure: c'est l'activité déployée, pendant les tournées pastorales, par ces prélats un peu volages; c'est cette espèce de familiarité cordiale qui régnait, à cette occasion, entre eux et les fidèles les plus humbles et les plus pauvres. Lorsque l'évêque arrive dans le plus modeste village, son premier soin est, d'habitude, de convoquer les paroissiens; il converse avec eux, se livre à une rapide enquête sur leur conduite, leurs moeurs, leurs sentiments, leurs besoins spirituels et souvent aussi temporels, les interroge sur leur curé, écoute leurs doléances, se rend ainsi un compte exact de ce qu'ils blâment et de ce qu'ils désirent. Et ces tournées, régulières et fréquentes, à une époque où les chemins sont rares, ne vont pas sans fatigue, sans difficulté, sans péril. " Un évêque de montagnes, assure Mgr Le Camus, évêque de Grenoble, doit avoir, outre la grâce épiscopale, la légèreté d'un chamois."

Bien plus fréquemment qu'en carosse, il faut circuler à cheval, à âne ou à mulet. La plupart affrontent ces épreuves avec vaillance et bonne humeur. " Me voilà dans les montagnes de mon diocèse, écrit de sa province d'Albi le spirituel cardinal de Bernis, faisant bien simplement l'apôtre, et non plus le bon apôtre. Je me divertis à merveille avec mes curés et mes campagnards. La fatigue fait trouver tous les gîtes bons et toutes les cuisines excellentes. " L'accueil qu'il reçoit en tous lieux lui fait oublier ses peines : " C'est une fort jolie chose que d'être aimé ! " s'écrie-t-il avec émotion.

La Maison des Carmes (Conférence de M. André Hallays et article de M. Frédéric Masson—les journaux de Paris —fin de mars 1913). — Les fêtes que l'on a célébrées à l'Institut catholique de Paris, à la fin de mars, et qui ont été fort belles, pour commémorer le troisième centenaire de l'illustre Maison des Carmes, ont glorifié, elles aussi, avec éclat, quelques beaux souvenirs de l'ancien régime en même temps qu'un Institut qui garde, mieux que tout autre, les traditions des saines humanités d'autrefois. L'on sait que plusieurs des nôtres, en ces dernières années, disons depuis vingt-cinq ou trente ans, sont passés par ce qu'on appelle toujours l'Ecole des Carmes. Je note, de mémoire, Mgr Roy, de Québec, M. le chanoine Dauth de Montréal, M. l'abbé Gagnon, supérieur de Sherbrooke, M. l'abbé Camille Roy, de Québec, M. l'abbé Jobin, de l'Assomption, M. l'abbé Valiquette, de Sainte-Thérèse, M. l'abbé Filion, de Québec, M. l'abbé Emile Chartier, de Saint-Hyacinthe, M. l'abbé Desrosiers et M. l'abbé Maurice, tous deux de l'Ecole Normale à Montréal, et plusieurs autres Canadiens, qui furent élèves de l'Institut Catholique et vécurent dans la célèbre Maison des Carmes. J'y ai passé, moi aussi, et les bons souvenirs que les fêtes du troisième centenaire de la vieille maison de la rue Vaugirard ont évoqués dans mon âme, me font croire que tous mes confrères reliront ici avec plaisir les notes que j'ai glanées comme échos de ces fêtes.

Dans la conférence donnée à cette occasion à l'Institut Catholique, qui, comme l'on sait, est logé en partie dans les vieux bâtiments des Carmes, M. André Halleys a raconté brillamment l'histoire de notre maison.

Remontant au début du XVIIe siècle—dit un compte rendu—à une époque de belle effervescence religieuse, M. Halleys montre dans quelles conditions, sous le royal patronage de Marie de Médicis, furent élevés, tout près des champs de blé de Vaugirard, le couvent des Carmes et sa très intéressante chapelle. Une minutieuse visite de cette chapelle, qui porte le plus ancien dôme qu'on peut voir à Paris, qui a reçu de fort belles décorations et qui contient d'excellentes peintures, dont les lignes sont harmonieuses et l'éloquence incontestable, apprit à beaucoup que l'église des Carmes ne vaut pas seulement par les souvenirs qui y sont attachés, mais aussi par une très réelle richesse artistique. Puis, à travers une calme histoire, M. Halleys conduit son auditoire jusqu'aux heures sombres de la Révolution, dont les Carmes avaient cependant salué l'avènement sans crainte et sans mépris, au contraire, puisque chez eux se tinrent les réunions du district et qu'ils hébergèrent la nouvelle milice nationale. Hélas ! ils ne tardèrent pas à être chassés de ces bâtiments où, jusqu'au dernier moment, ils avaient donné l'exemple d'une vie de piété et de charité, et quelques-uns d'entre eux furent les premières victimes de la prison que devint leur église : prison sanglante qui fut témoin, comme le jardin voisin, de scènes abominables, souvent racontées, et dont M. Hallays n'évoqua point, une fois de plus, l'horreur sinistre sans émotion. Au lendemain de la tourmente, le couvent fut racheté par une ancienne Carmélite et l'église rendue au culte. En 1841, Mgr Affre y organisait une Ecoles des hautes études ecclésiastiques. En 1849, le Père Lacordaire y installait l'Ordre des Frères Prêcheurs reconstitué. On sait que c'est en 1875 que l'Institut Catholique prit possession du couvent des Carmes. Hélas ! dans l'intervalle, les constructeurs du nouveau Paris, pour percer la rue de Rennes, en 1867, avaient détruit " l'oratoire des martyrs " où, en 1793, l'archevêque d'Arles et ses compagnons avaient été massacrés, ruinant ainsi d'émouvants souvenirs du passé. Sachons, quant à nous, préserver ceux qui nous restent et sauvegarder contre toutes les injures ce couvent des Carmes qui connut tant de vicissitudes, qui demeure cependant le seul édifice aujourd'hui dans Paris où se puisse évoquer la vie monastique d'autrefois, et qui, dans tous les cas, est trop plein d'histoire pour qu'on ne s'attache pas passionnément à sa conservation.

Au lendemain de ces fêtes, M. Frédéric Masson, de l'Académie française, a consacré son article du *Gaulois* (3 avril 1913) à la célèbre maison.

Ce fut un beau, un inoubliable spectacle que la célébration du tricentenaire de la Maison des Carmes. Tout ce qui s'évoquait là était noble et tragique : c'était une salutaire pâture pour l'esprit, un merveilleux réconfort pour le caractère. On y apprenait comment il faudrait vivre et comme il faut mourir. Le décor, dans sa simplicité et sa nudité, suggérait la pensée par les souvenirs qu'il évoquait. C'était l'ancien jardin du cloître, transformé à présent en une très grande salle. De ce jardin recevaient leur jour, il y a cent vingt ans, les chambres et les cellules où étaient enfermés certains prisonniers, quand la maison de prières fut devenue, pour un temps, la maison du sang et la maison des larmes. Là furent enfermés Hoche et Joséphine.

Autour de ce jardin, les cloîtres très simples, sans la moindre recherche d'art ni de beauté—couloirs à présent—où les Carmes faisaient leur méditation, où les prisonniers promenaient leurs angoisses. Tout à côté, la petite chapelle où, en septembre 92, on enferma ceux qu'on appelait déjà les *ottages*, la porte étroite et basse derrière laquelle attendaient leurs assassins, et le jardin sacré, le jardin des supplices, avec ses allées droites, ses bassins, ses chapelles, ses bandes méticuleusement cultivées de simples, évoquant les lentes et minutieuses pratiques d'un art de guérir traditionnel et champêtre. Et là, dans cette étendue très vaste, si calme, si reposante, apaisante pour le corps comme pour l'esprit, ç'avait été la chasse à l'homme, la chasse au prêtre ; une battue de soutanes.

A présent, dans ce cloître témoin de tous ces crimes, des prêtres étaient assis, des prêtres en soutane rouge, violette et noire, des prêtres emplissant l'immense salle et débordant dans les couloirs. Au-dessus d'eux, planant dans des feuillages, le buste du Souverain-Pontife. Le repas qu'ils prenaient était attendri, calme, et pourtant joyeux. Une assurance surprenante émanait de tous. Cette maison, dont ils célébraient le troisième centenaire, était-elle donc sauvée à jamais des spoliateurs? Ces prêtres étaient-ils assurés qu'ils en garderaient au moins l'usage? Pouvaient-ils croire que quelque événement allait s'accomplir qui rendrait à l'Eglise de France le droit d'exister et lui épargnerait d'être encore une fois dépouillée, persécutée, sacrifiée aux viles passions des oppresseurs? Point du tout ! Ils savaient qu'ils sont et demeurent les *ottages*, comme en 92

et en 71, et qu'ils sont, dans la catastrophe prochaine, désignés les premiers pour le sacrifice; et ils savent que les maculateurs d'âmes continuent à mener, pour conquérir le monopole de pervertir l'enfance, leur campagne contre Dieu ; et ils savent combien est peu sûre leur fortune, et combien chanceux cet abri ; et ils savent qu'ils sont obligés, pour garder un asile dans leur propre maison, d'en payer chèrement le loyer à cette ville dont ils relèvent le prestige et dont ils assurent la renommée. Tels que sur un navire en perdition, ils se tenaient pourtant calmes et presque joyeux, attendant d'en haut l'unique secours, durant que l'admirable inventeur, leur Branly, eût pu faire entendre sur les mers et sur les continents un retentissant appel à l'humanité. Il semblait que quelque chose de sacré fût avec eux et ce repas en commun semblait une cène.

Plus loin, après avoir rapidement apprécié les discours qui furent prononcés par un Carme d'abord, par un Dominicain ensuite, puis par un ancien professeur de l'Ecole ecclésiastique et enfin par le directeur de l'Ecole Bossuet, M. Masson en vient au discours du recteur de l'Institut Catholique, Mgr Baudrillart, et voici ce qu'il écrit de l'oeuvre de l'Institut :

Avec de misérables ressources, dans des chambres ruinées, s'est élevé un vaste édifice de sciences, se sont produites des découvertes qui préservent des millions de vies humaines et transforment dès à présent les lois empiriques de la physique. Lorsque, avec l'immensité des ressources dont dispose l'Etat, le personnel européen qu'il salarie princièrement dans ses Instituts, l'étonnante prodigalité dont il use dans ses laboratoires à l'égard des étrangers, la science officielle demeure cruellement stationnaire, il est admirable de voir qu'avec de petits moyens, combattus bien plutôt que secondés par leurs confrères étatistes, les savants de l'Institut Catholique poursuivent dans l'isolement,sans se laisser toucher par de basses attaques ni troubler par de misérables procédés, la rigueur de leurs recherches et la magnificence de leurs inventions.

Enfin, je me reprocherais de ne pas citer encore la conclusion de cet article de M. Frédéric Masson, qui, bien qu'un peu trop désespérée peut-être, n'en est pas moins émouvante comme un beau cri de l'âme :

Cette Maison, durant trois siècles, a abrité des fidèles, des confesseurs et des martyrs; elle a formé des prêtres, des évêques et des soldats; elle a servi l'Eglise de France et l'Eglise universelle, la science et la patrie. Elle est menacée jusqu'en ses fondements par les anarchistes de gouvernement. Peut-être triompheront-ils! Peut-être auront-ils raison de la Maison des Carmes, importun rappel des Massacres, peut-être livreront-ils ces jardins de prière et ce champ des Martyrs à quelqu'un de ces privilégiés qui entreprennent d'embellir Paris et auxquels des courtisans complaisants décernent des brevets de génie civique. Cela sera peut-être ! Mais, si elle périt en sa forme extérieure, comme l'Abbaye, Saint-Firmin et la Roquette, témoins abolis des fêtes révolutionnaires, la Maison des Carmes vivra en sa forme spirituelle, par ses oeuvres et son histoire, par le peuple immense de prêtres et de chrétiens qu'elle a formés, par les victimes qu'elle a fournies, par tout ce qui a constitué durant trois siècles son existence morale, et contre cette figure de gloire l'ignominie révolutionnaire ne prévaudra pas.

La renaissance chrétienne (Riposte de M. l'abbé Desgranges à M. Sébastien Faure, citée par *Les Conférences,* 13 février 1913). — Cet abbé Desgranges, dont les démêlés oratoires avec les socialistes dans les assemblées contradictoires sont bien connus, est précisément l'un de mes anciens confrères à l'Ecole des Carmes. En m'annonçant, l'été dernier, que c'est M. l'abbé Desgranges qui viendra prêcher le carême à Notre-Dame en 1914, M. l'abbé Thellier de Poncheville m'affirmait: " C'est l'un des plus persuasifs et des plus brillants orateurs de France ". Voici toujours une riposte de sa façon, dont il cinglait M. Sébastien Faure, le conférencier athée qui prône partout "la faillite du christianisme", le jour de Noël 1912, dans l'immense salle de l'hippodrome de Lille. Comme envolée oratoire tirée des circonstances où l'on se trouvait, on remarquera que cette péroraison est particulièrement réussie :

Non, citoyen, ce n'est pas l'Eglise qui agonise! Lorsque se seront écoulés des siècles ou seulement quelques années, lorsque M. Sébastien Faure

sera mort, et oublié, que les sociétés de libre pensée auront disparu, que la postérité ne comprendra même plus l'accouplement paradoxal de ces deux beaux mots de liberté et de pensée, on entendra chanter encore, durant la nuit de Noël, sous le beau ciel de France, et jusqu'aux confins de l'univers, un peuple innombrable, se rendant sous les nefs magnifiques des cathédrales ou dans les modestes églises de village, pour célébrer la naissance du Rédempteur ! — Oh ! comme la confiance en l'avenir chante aussi dans mon coeur ! Tout ce que je vois m'incite à l'espérance, tout, jusqu'au spectacle que vous me donnez ce soir. Qu'on le veuille ou non, ce grand cirque a été transformé en un temple ; ces voûtes ont retenti de mes cris de foi et de vos acclamations religieuses ; aux vingt-trois sermons qu'ont donnés mes confrères dans les paroisses de cette ville, s'en est ajouté un vingt-quatrième, celui que je viens d'adresser à cet auditoire, plus cher à nos coeurs que les autres, parce qu'il nous est plus difficile et plus périlleux de l'atteindre. Dans son sein, j'en suis sûr, des âmes douloureuses, troublées par l'énigme de la destinée et par le mystère de la mort, retenues captives dans l'obscurité des préjugés et des ignorances, des âmes délaissées que l'amour et l'allégresse n'ont jamais fait tressaillir, partageront désormais quelques-unes de mes consolations intérieures. En beaucoup de ces chères inconnues Dieu voudra que ma parole, tremblante d'émotion, enfante l'espoir divin, comme naquit jadis le Sauveur dans l'humble grotte de Bethléem ! — Non, ce n'est pas à l'agonie du monde chrétien que nous assistons à cette heure, mais à la renaissance religieuse d'un peuple, aux conquêtes nouvelles du Christ vivant, à l'aube resplendissante de son prochain triomphe !

Une survivante (Reproduit d'un journal de France, par *La Tribune* de Sherbrooke—19 mars 1913). — Eh ! oui, l'histoire l'affirme d'une façon éclatante, les hommes passent, les institutions les plus solides périclitent à une heure donnée ; seul Dieu demeure, seule son Eglise vit. J'en vois encore une émouvante démonstration dans ce fait divers éloquent que *La Tribune* reproduisait, d'un journal de Paris sans doute, le 19 mars dernier.

Le 18 février, tandis que M. Poincaré, acclamé par la foule en fête et précédé de son escorte de cuirassiers, suivait, comme une voie triomphale,

le chemin qui va de l'Elysée à l'hôtel de ville de Paris, il y avait, à une fenêtre de la rue de Rivoli, à demi-masquée par un rideau de tulle qu'une longue main aristocratique venait soulever par intervalles, une figure fière, pâle et triste, belle encore sous les cheveux blancs, et dont les grands yeux pensifs regardaient se dérouler le cortège présidentiel avec une curiosité aigüe et mélancolique.

Comme la rumeur d'une mer houleuse, les vivats de la foule montaient vers la croisée où s'attardait ce visage impérieux et doux. Au bord de cet océan que fait une vaste multitude secouée d'un grand frisson, les mouchoirs en s'agitant mettaient une frange d'écume blanche. Les cuirasses étincelaient au pâle soleil d'hiver, et des éclairs rapides allumaient par instants la laque de la voiture où M. Poincaré, nouveau maître de la France, accueillait d'un sourire les hommages de son peuple. Et le plus beau décor du monde, le plus illustre, le plus grandiose, prêtait à cette fête parisienne une magnificence historique. Devant la figure mystérieuse qui contemplait le défilé de derrière un rideau de tulle, il y avait le Louvre, les Tuileries, les quais de la Seine qu'on devinait à une sorte de vapeur diffuse ; un peu plus loin, vers la droite, il y avait les Champs Elysées et l'arc de triomphe de l'Etoile, ce monument impérissable de l'Illiade napoléonienne. Et l'on eût dit vraiment que toute la gloire du monde s'était amassée là, si bien qu'à se pencher vers cette coupe de splendeur qu'est le centre de Paris, à respirer l'ivresse, tantôt voluptueuse et tantôt héroïque, qui s'exhale des palais, des arbres et du pavé, il n'est pas un passant qui ne se sente pris de vertige.

Or, la figure pensive qui regardait tout cela, par ce beau jour d'hiver lumineux et charmant, c'était l'infortunée, la douloureuse, la fière, la stoïque Eugénie — celle qui fut plus que reine et qui n'est plus qu'une ombre, l'ombre éternellement endeuillée de quel éblouissant passé !

Ah ! le mélancolique retour vers les heures de joie et d'orgueil ! Tandis que Paris acclamait, dans son capiteux enthousiasme, le président de la république, avec quelle amertume, l'exilée dut songer, sous ses longs voiles de veuve et de mère crucifiée, aux jours où, jeune fille, belle, adulée, idole de la France et du monde, impératrice comme par miracle, elle entendait, dans cette même rue de Rivoli, les vivats des foules en délire qui accompagnaient son carrosse jusqu'au porche béant des Tuileries ! — Comme une princesse de conte bleu, elle avait touché alors aux sommets vertigineux de la gloire et du bonheur. Son sourire, sa grâce, son charme avaient conquis l'univers. Comme Hélène et Cléopâtre, elle régnait par

sa beauté plus encore que par le sceptre. Tous les rois d'Europe étaient à ses pieds; et, comble de ses voeux, le prince impérial grandissait près d'elle, gage d'une dynastie qui perpétuerait ses hautes ambitions. Oh! comme l'avenir était vermeil !....

La chute, hélas! fut foudroyante. La guerre vint: ce fut la défaite, puis l'effondrement de l'empire, la fuite tremblante vers l'Angleterre, la retraite, le silence, le veuvage, enfin le coup suprême du sort, la perte des dernières espérances, la mort de l'enfant adoré, tué par la flèche d'un Zoulou, au fond des déserts africains... Et de cruelles larmes ravagèrent alors ce beau visage noble et hautain que la couronne avait paré ! — Une autre, peut-être, en fut morte? L'impératrice Eugénie a survécu aux désastres, plus forte que la destinée, le malheur, l'exil. Les deuils l'ont laissée fière et debout. Promenant d'un bout à l'autre du monde sa mélancolie résignée, restée seule avec ses souvenirs, elle n'a plus vécu que pour eux, et la suprême joie qui lui reste, c'est de s'arrêter quelquefois dans cet éblouissant Paris, dont elle fut naguère la souveraine, et de respirer longuement, penchée à quelque croisée de la rue Rivoli, cet enivrement de gloire qui fut jadis pour elle seule et qui est maintenant pour d'autres — tandis que tout là-bas, la splendeur du couchant dore d'un dernier reflet l'immense arc de triomphe seul à éterniser le souvenir d'un empire qui s'est cru immortel. — O soleils descendus derrière l'horizon !

En vérité, en vérité, je ne sais rien de plus poignant que ce tableau si vivant de la fragilité des destinées humaines les plus fières.

Les Sociétés Nationales (Article de l'*Action Sociale* de Québec, 6 février 1913). — Si les hommes passent et leurs institutions aussi, il n'en est pas moins vrai qu'ils se doivent quand même d'assurer à leurs oeuvres, pour le bien de leur race et pour l'honneur de l'humanité, le plus de stabilité qu'ils peuvent. Les nations ne devraient pas périr par la faute des hommes. Et c'est pourtant ce qui arrive. Or, le grand moyen de durer pour une race comme pour tout groupe homogène c'est de s'unir de mieux en mieux, ou, si vous le voulez, pour les enfants d'un même peuple, c'est de se garder unis dans des

sociétés vraiment nationales. L'*Action Sociale*, dans le fort bel article que je veux citer ici, nous citait naguère, à nous Canadiens, l'exemple de nos coréligionnaires les Irlandais. L'exemple mérite en effet d'être médité et imité. Qu'on lise et l'on sera vite convaincu.

Les Sociétés nationales ont fait la force de l'émigré irlandais aux Etats-Unis. Nouveau venu dans un pays immense, mêlé à une population différente de moeurs mais parente par la langue—qui invitait à des relations périlleuses —son instinct de race l'a tout de suite poussé à la recherche de ses compatriotes et à la formation de sociétés irlandaises. "Un trait saillant de l'histoire des premiers temps des Irlandais dans ce pays, dit la *Catholic Encyclopedia*, a été leur tendance à se réunir en sociétés composées exclusivement de personnes de leur race. " Et plus loin : " Dans toutes ces sociétés la nationalité irlandaise, soit par naissance soit par parenté, était requise, et le maintien de l'esprit national était l'un des objets de la société. " — Grâce à cet instinct qui les a poussés à l'union entre compatriotes, les irlando-américains ont pu fonder des sociétés qui comptent aujourd'hui un nombre respectable d'années. Par ces sociétés ils se sont exercés dans le passé et ils s'exercent encore à promouvoir les intérêts de la race; par elles aussi ils ont eu et ont encore aujourd'hui, aux Etats-Unis et par de là même les frontières, une large et ferme influence.

Qui n'admet, aussi bien, que le *Catholic Order of Foresters*, par exemple, et la *C. M. B. A.*, ou encore les *Knights of Columbus* et l'*Ancient Order of Hibernians*, en groupant, aux Etats-Unis, les enfants d'Irlande, n'aient largement contribué à conserver chez ces émigrés le seul bien durable qu'ils eussent apporté de leur pays, je veux dire leur foi catholique et leurs traditions ancestrales? Ces sociétés,à la distance où nous sommes, paraissent avoir été, pour les Irlandais des Etats-Unis, comme une annexe du temple catholique. Et il serait intéressant de connaître, parmi tant de défections qui se sont produites au sein de l'Eglise aux Etats-Unis, combien ces sociétés en ont vues se produire parmi leurs membres et combien elles en ont empêchées. La statistique serait, croyons-nous, tout à l'avantage des unions nationales. — Je sais bien que quelques-unes de ces sociétés irlandaises semblent avoir modifié quelque peu l'orientation première, que l'instinct des fondateurs leur avait, dès l'abord, imprimée. Elles insistent moins sur la clause de nationalité, élargissant par là même

leur cadre et leur influence, augmentant ainsi l'efficacité de leurs moyens d'action pour une fin qui ne paraît pas avoir sensiblement varié. Il n'en est pas moins vrai, toutefois, qu'aujourd'hui — comme aux premières heures de l'organisation irlandaise en Amérique — les descendants d'Irlande continuent de s'unir entre eux et de fonder, aux Etats-Unis, des sociétés irlando-américaines. " Plus, récemment, dit encore l'*Encyclopedia*, beaucoup de sociétés gaéliques ont été organisées, ainsi que diverses associations du *Home Rule* et des branches du *Land League* irlandais. " Et nous entendons aujourd'hui M. James McGinnis, organisateur national pour l'*Ancient Order of Hibernians*, proclamer, dans une circulaire, dont *The Fornightly Review* donne le texte, qu'il faut à tout prix, sur tout le territoire des Etats-Unis, organiser la jeunesse irlandaise en groupes de patriotisme (*bands of patriotism*) où on leur enseignera l'histoire et les hauts faits d'Irlande, leur rendant par là même la fierté de race et les amenant à être de bons... Hibernians. C'est-à-dire qu'on veut les " enraciner " de nouveau au sol de l'Irlande, pour en faire de meilleurs sujets américains. — Et nous ne saurions assez les en louer.

Nous comprenons trop l'importance,pour la race française en Amérique, de l'union sur le terrain national, pour n'approuver pas, ouvertement, et sans arrière pensée, les efforts, jusqu'ici fructueux, qu'ils ont faits dans ce sens et qu'ils semblent décidés à continuer sans répit. Nous souhaitons seulement qu'ils ne soient pas les seuls à bien comprendre la nécessité de s'unir entre compatriotes. Et c'est un exemple fructueux et salutaire que les Irlandais nous auraient donné, si nous apprenions à leur contact à mieux encourager nos sociétés nationales. — On les connaît, et, qu'avons-nous besoin de les nommer même ici. Ce sont elles qui veillent pour leurs membres aux intérêts supérieurs de la race. Aux Etats-Unis, si elles s'implantent dans les paroisses franco-américaines déjà organisées, elles ont aussi quelquefois, par leur travail, opéré des groupements et fait naître des paroisses qui sont devenues prospères. Et l'an dernier, on les a vues travailler vaillamment à la glorification de la langue française, par la part très large qu'elles ont prise à prêcher partout le rôle de la langue française en ce pays, et par l'apport très considérable de l'or destiné à faciliter son maintien.

Tout Canadien français, tout Acadien ou Franco-Américain devrait se faire un point d'honneur de s'inscrire dans l'une ou l'autre de nos sociétés nationales. Je n'entends pas par là conseiller à personne de mépriser les avantages économiques acquis depuis un certain nombre d'années,

à titre de membres de sociétés anglaises. Mais l'on me permettra de dire, tout de même, que le Franco-Américain devrait considérer les sociétés de langue anglaise à peu près comme le Pape conseille aux catholiques allemands de voir les syndicats ; il tolère qu'ils y restent s'ils y trouvent avantage économique, mais il veut qu'ils s'inscrivent dans une Union catholique. Chez nous, la langue est gardienne de la foi. Et il ne faut pas oublier qu'il y a pour tout Français d'Amérique question d'honneur et obligation morale de contribuer pour sa part au maintien de cette douce langue. Entrons donc dans nos sociétés nationales.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC (Article de M. Paul de Cazes, dans l'*Enseignement Primaire* d'avril 1913). — On se rappelle le vigoureux discours, dont nous avons conservé une analyse dans notre *Chronique des Revues* (janvier 1913), de Sir Lomer Gouin à la Chambre de Québec qui vengeait si bien l'honneur de notre enseignement public. M. Paul de Cazes, qui fut longtemps secrétaire de notre Conseil de l'Instruction publique, vient de donner à l'*Enseignement Primaire* un article qui n'est pas très long, mais qui est significatif. C'est un document à conserver.

Le résumé du système scolaire de la province de Québec, mis à date par M. Marquis dans l'*Enseignement Primaire*, est extrait d'un opuscule que j'ai publié en 1895, à l'occasion de l'exposition d'Anvers, où il a été distribué. Comme depuis cette époque il s'est produit dans l'administration scolaire au Canada de très importants changements, qui ont surtout pour objet l'amélioration du sort du corps enseignant, cette esquisse a dû être mise au point. Ce travail a été fait très intelligemment par M. l'inspecteur d'écoles Marquis, un jeune éducateur de mérite qui a su faire ressortir les heureuses innovations que la politique progressive du Gouvernement a effectuées pendant ces dernières années. — Pour être juste, il faut avouer que le système scolaire canadien, tel qu'il est actuellement, n'est pas inférieur à celui de la plupart des pays européens, surtout si l'on tient compte qu'il doit opérer parmi une population composée d'éléments nationaux et religieux divers. Et sur cela j'ai eu l'opinion de plusieurs éducateurs réputés de France. Il serait donc irrationnel de dénigrer ce système parce qu'il n'aurait pas encore atteint tous les résultats

qu'on a droit d'en attendre. Evidemment, il y a encore beaucoup à faire pour parvenir à la perfection, mais il faut donner le temps aux modifications qui ont été accomplies de produire l'effet désiré. Jugeant par les progrès réalisés ces dix dernières années, progrès faciles à constater par les statistiques, l'on peut prédire que le temps n'est pas éloigné où, au point de vue de l'instruction, comme pour tout le reste, la province de Québec atteindra un rang des plus honorables. Alors, au lieu de calomnier notre système scolaire, ne convient-il pas de louer et d'encourager les notables efforts qui sont faits de toutes parts pour le rendre plus efficace ? Que l'on considère ce système au point de vue de la liberté laissée aux municipalités comme au point de vue de la fréquentation scolaire, il l'emporte de beaucoup sur les organisations européennes. L'Eglise au Canada, par son organisation paroissiale, apporte un appoint précieux à l'école. Constamment, elle rappelle aux parents leurs devoirs vis-à-vis de leurs enfants. Et la profonde conviction qui naît de ce haut enseignement vaut infiniment mieux que les lois obligatoires de l'Etat. Notons aussi que notre organisation scolaire confessionnelle écarte le troublant problème de la neutralité scolaire, neutralité illusoire, qui déguise un mensonge sous le manteau de la loyauté. Enfin, le département de l'Instruction publique, placé comme il l'est sous la direction d'un Surintendant nommé pratiquement à vie, empêche la politique de pénétrer dans le temple sacré de l'éducation. Les pays où il y a un ministre de l'Instruction publique n'échappent pas toujours aux misères inhérentes aux coteries de parti. En même temps que notre système assure la persévérance dans la direction de l'enseignement, il conserve à l'école un caractère plutôt paroissial, caractère qui s'harmonise si bien avec nos traditions religieuses et nationales. — Que la province de Québec soit donc fière de son système scolaire, qu'elle a le devoir de maintenir, d'améliorer et de développer.

L'ART DÉCORATIF À L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL (Article de M. le professeur A. Baboulène, *Bulletin de l'Ecole polytechnique,* mars 1913). — On nous a signalé cet article, de la plume d'un jeune professeur de talent, qui annonce un progrès nouveau à enrégistrer pour notre Ecole polytechnique. Nous le reproduisons d'autant plus volontiers qu'il nous paraît important de mieux renseigner l'opinion sur tout

ce qui intéresse notre Université Laval et ses nombreuses écoles adjointes.

L'art commence à faire parler de lui au Canada. Il semble enfin vouloir changer la piètre opinion qu'on a de ses forces et sortir vigoureux et sain de son enfance maladive. — Parmi les branches principales de l'art qui végètent paresseusement depuis des années dans notre pays, l'art décoratif n'a guère été qu'un nom prononcé, ici et là, de temps en temps,par des bouches étrangères. On a pu constater maintes fois que l'Européen en tournée dans nos villes n'y trouve qu'au prix de recherches laborieuses de maigres jouissances esthétiques. Le Canadien lui-même, retour de Bruges, Paris, Grenade ou Florence, découvre que nos rues manquent de beauté et que les décorations intérieures de nos édifices civils ou religieux—à part quelques exceptions—dénotent tout simplement un commerce actif dans la peinture et les vernis, sans plus.

Les causes?... Tout le monde les connaît et personne n'en convient, pour cette bonne raison que " tout le monde " est coupable. L'indifférence presque générale du public acheteur en face des choses d'art a forcément retardé le développement de l'éducation artistique des foules, entretenu l'ambiance grise et détruit pour longtemps les plus louables tendances. Quant à l'encouragement pécunier, son mot d'ordre a été, jusqu'à ces derniers temps, cette fameuse phrase de l'ironie française: " Pensez-y toujours... n'en parlez jamais ". On en a parlé, pourtant. L'art musical le prouve depuis trois hivers, grâce à une généreuse initiative privée; l'art décoratif l'affirme cette année grâce à l'Ecole Polytechnique de Montréal. C'est une innovation !

L'art de la composition décorative n'est enseigné, croyons-nous, dans aucune autre ville du Canada. On compte d'assez nombreux cours de dessin, de peinture et de modelage, mais ces cours ne font que des copistes, des incomplets. L'enseignement de l'art décoratif inclut dans son programme le développement de l'imagination des élèves, de leur esprit d'initiative et d'observation. Nous reviendrons plus tard sur ces différents points qui font que cet enseignement est d'ordre purement supérieur. Un intérêt plus immédiat se présente: c'est la décoration, en face des besoins de notre commerce et de notre industrie. L'argent trône chez nous en tyran, mais ici, comme dans tous les pays, c'est un tyran très populaire. L'art avide d'indépendance, ennemi du calcul, insouciant par nature, rechignera toujours à se soumettre à ses lois et cependant, c'est le seul moyen qu'il ait pour vivre; le commerce, au Canada, est son unique salut.

L'enseignement de la composition décorative tel qu'il est compris dans le cours nouvellement établi dirige les tendances des élèves vers un but essentiellement commercial et pratique. Il comporte des études de métiers d'art, mais des études rémunératrices. L'ouvrier d'art, tel que nous comprenons ses aptitudes, doit pouvoir répondre à la demande du joaillier, qui veut un dessin de diadème, du ferronnier d'art, qui forge une grille de parc, du décorateur d'appartement, qui rêve de belles frises, ou du costumier de théâtre, qui " monte " une pièce égyptienne et doit revêtir ses artistes de costumes appropriés. Comme on le voit, nous sommes loin de la grandiloquence des fanatiques de l'art pour l'art ; et la Bohême, arrivant ici de France ou d'ailleurs, serait aussitôt rapatriée comme sujet non désirable.

On comprend sans peine, par ce qui précède, qu'un cours de composition décorative, institué en de telles conditions, appelle nécessairement la fondation d'un atelier modèle d'art industriel. Après deux années d'études préparatoires, les élèves connaîtront parfaitement la fleur naturelle, la fleur stylisée, le dessin des objets, un peu de faune, de paysage décoratif et de figure humaine avec les applications possibles à l'industrie, en un mot la technique du métier d'art. Mais ce n'est pas tout. Il leur faudra savoir les exigences de la matière et les procédés d'exécution particuliers à chaque métier. Un atelier pourvu d'un bon matériel devra remplir cet office. Il reste donc beaucoup à faire, mais Montréal ne s'est pas fait en un jour. Avant que notre ville fonde une Ecole des Beaux-Arts et un Atelier d'art industriel, avant que le Gouvernement consente à décerner des bourses aux artistes et aux ouvriers d'art incapables de subvenir eux-mêmes aux frais de leurs études, avant que l'abondance des productions artistiques canadiennes ouvre au public des expositions fréquentes, enfin et surtout avant que ce même public, découvrant l'art véritable dans sa grande et simple beauté, n'achète plus que de bonnes oeuvres et ferme sa bourse à la camelotte et aux imitations, avant tout cela, disons-nous, il nous faut un noyau de bons ouvriers d'art ayant la foi de leur métier, le courage de surmonter d'âpres débuts, des artistes habiles et consciencieux décidés coûte que coûte à vivre de leurs talents.

Le cours de composition décorative de l'Ecole Polytechnique naît à Montréal pour leur montrer la route. Vous verrez que ce nouveau-né, en prenant des forces, deviendra un colosse et nous fera plus tard de bien belles surprises.

A LA GARDE DE LA CROIX (Extrait de l'allocution prononcée par M. le juge Dorion, en présentant à l'*Institut Cana-*

dien de Québec, en mars dernier, M. le chanoine Lesage, prédicateur du carême de 1913 à Notre-Dame de Montréal). — C'est rester dans la note de nos progrès réels que d'en indiquer de temps en temps la vraie base et la raison profonde. Notre fidélité à la foi et aux traditions de nos ancêtres n'a jamais fait tort, quoiqu'on en ait dit parfois, à notre loyauté envers les vainqueurs des Plaines d'Abraham. Les meilleurs croyants sont toujours respectueux des pouvoirs légitimes et des justes lois. En présentant, l'autre mois, à son auditoire québécois, le charmant causeur qu'a été parmi nous, cet hiver, M. le chanoine Lesage, M. le juge Dorion a magnifiquement résumé notre histoire assez complexe. Chrétien dans l'âme, le distingué magistrat ne craint pas de proclamer que c'est à la garde de la croix que nous devons notre survivance — ce miracle canadien, comme a dit M. Maurice Barrès. Les auditeurs de Québec ont applaudi ainsi qu'il convenait aux justes et fières paroles de M. le juge Dorion. Qu'il nous permette de lui dire que ses amis de Montréal, même ceux qui ne le connaissent pas personnellement, apprécient hautement, eux aussi, sa jolie harangue, si simple, si naturelle, si française et si chrétienne. Et maintenant, voici la citation que j'emprunte à un journal de Québec :

...Dans une pièce de vers oubliée, un de nos poètes a mis dans la bouche d'un voltigeur canadien, en sentinelle à la frontière, le soir de Châteauguay, ces paroles :

Hélas... quelle est donc ma consigne ?
Un mot anglais que je ne comprends pas.
Mon père était du pays de la vigne.
Mon poste, non, je ne te laisse pas !

Il y a là quelque chose de cette complication des sentiments de nos pères après la conquête: l'effarement, la tristesse, le loyalisme quand même, ce besoin de fidélité et de dévouement séculaire de l'âme française. Ce factionnaire qui croyait garder le drapeau d'Angleterre, il gardait aussi autre chose. Lorsque le drapeau de la France, banni par la défaite, eut

—comme dit un vers souvent cité— " fermé son aile blanche et repassé les mers ", les Canadiens, ruinés par l'invasion, furent laissés sans chefs dans une terre qui, pour eux, n'était plus une patrie. Que leur resta-t-il ? L'Eglise, qui ne recule jamais. Jadis, quand l'empire romain croulait sous les coups des barbares, le seul monument qui resta debout fut la croix, la seule trace de l'ancienne organisation fut le diocèse, le seul fonctionnaire, ce fut l'évêque. Il en fut de même ici. C'est que l'Eglise plonge toujours ses racines au plus profond du sol et s'attache à tous les liens.

Au Canada, les premiers découvreurs avaient planté la croix sur le rivage où ils abordaient, les laboureurs avaient tracé leurs sillons à l'ombre du clocher de la paroisse, les missionnaires avaient accompagné les voyageurs depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'au golfe du Mexique, et le plus glorieux de nos champs de bataille fut marqué d'une croix, où le vainqueur traçait ces mots, en latin classique: " Dieu, c'est Dieu qui lui-même a remporté la victoire ! " Plus tard, lorsqu'il fallut soutenir leurs droits dans les parlements, à quelle source nos pères ont-ils puisé l'éloquence des opprimés? Quelle langue ont-ils dû employer pour être compris? La langue des séminaires, la langue du clergé; personne ne leur en avait enseigné d'autre.

Aussi, à cette Eglise nous sommes restés attachés. Et, lorsque, abandonnée par tant d'autres, elle nous a dit: " Vous aussi, voulez-vous me quitter? " Nous avons répondu: " A qui irions-nous ? " Et voilà pourquoi sans contrat, sans concordat, nous lui restons attachés. Nous sommes restés ici, en Amérique, factionnaires, à la garde de la croix. Le mot d'ordre que nous avons reçu quand nous étions quelques mille, nous sommes un million pour le transmettre, et nous restons en faction. Buffon a dit: " Celui qui travaille pour un but immédiat, travaille rarement pour une grande oeuvre ". Dans l'histoire Dieu travaille rarement pour un but immédiat. C'est lui qui nous a mis en faction. Pour combien d'années? Pour combien de siècles?.... Quand il viendra relever notre poste, il nous trouvera l'arme au bras et il entendra dans cette même langue, gardienne de la foi, le mot d'ordre, le même, le cri de Clovis: " Vive le Christ qui aime les Francs ! "

Je me reprocherais de ne pas clore ma chronique sur ce beau mot, qui est plein de notre histoire et qui est plein aussi de chrétienne et virile espérance.

Elie-J. AUCLAIR,
Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

JEUNES GENS D'AUJOURD'HUI, par Agathon. 1 vol. in-12. Prix: 3 fr.50. —Paris, Plon, 1912.

Pendant longtemps la jeunesse ne fut l'objet que de la curiosité esthétique: on s'y intéressait comme le fleuriste au bourgeon, comme le délicat au parfum de la rose. Depuis quelques années, sous la poussée de l'esprit d'association, on a dû voir en elle autre chose que des fleurs éparses, une force puissante pour le bien comme le mal: c'est le fruit, non le parfum, qui attire aujourd'hui l'oeil sur elle. La jeunesse, c'est demain; " demain, c'est la grande chose "!

Quelle source d'intérêt ne doit donc pas offrir le groupe de cette jeunesse qui s'épanouit au gai soleil de France, s'agite au souffle de l'idéalisme gaulois, se balance entre un catholicisme quatorze fois séculaire et un *révolutionnisme* un peu plus que centenaire? Agathon, qui voulait le savoir, n'a pas cru mieux faire que de le lui demander à elle-même. Il a appris d'elle des choses qu'il n'est pas permis d'ignorer, quand on est homme, quand on est jeune, quand on est issu de la France, et qu'on pense.

La jeunesse française de 1850 à 1890, l'élite du moins, était née dans les draps de l'éclectisme et du naturalisme et son berceau avait eu pour guipures les négations inconsistantes d'un Strauss ou les broderies flottantes d'un Renan. Celle de 1890 à 1910 a jeté au feu tous ces colifichets. A la patrie, en qui elle a foi, elle rêve toujours, sans en parler jamais, de restituer son intégrité. La morale distinguée ne consiste plus pour elle à se jouer de la femme, mais à en faire l'*adjutorium simile sibi* de la Genèse. Des dogmes elle ne fait plus un partage entre ceux qui gênent et ceux qui ne gênent pas: elle se soumet à tous dans la liberté d'une intelligente adhésion. La politique n'est plus pour elle l'accaparement du bien d'autrui à son propre profit, mais le don de soi au profit des autres. Au total, ne plus rêver, mais agir; ne plus accepter, mais réfléchir; ne plus recevoir, mais donner; ne plus se révolter, mais obéir; voilà l'idéal de la nouvelle génération issue de Bourget, de Barrès, de Maurras et, osons le dire, des évêques et de Pie X.

Ce qui l'a faite telle, c'est le retour à la tradition française, tradition

d'ordre et donc de foi, de combat, d'étude et de vie. Brunetière pourfendant le naturalisme, Bourget écrasant la philosophie du doute, Barrès prêchant l'expansion du moi, Bordeaux faisant aimer la famille, tous, exaltant le culte de la terre et de la province, ont préparé la voie à la renaissance du catholicisme accentuée par les directions pontificales et les résistances épiscopales.

Le spectacle en vaut la peine, de cette phalange d'hommes d'action nés de pères rêveurs. Si tous n'ont pas brisé complètement avec la prétendue distinction d'avant-hier, si quelques-uns ont un idéal de vie chrétienne encore assez peu précis, du moins la plupart des jeunes gens qui constituent l'élite juvénile de la France sont-ils *embarqués* dans la galerie nouvelle. Nous savons qu'elle les conduira au port ; ce n'est donc pas ce qui nous inquiète. Ce qu'il nous fallait savoir, c'est qu'elle s'était une bonne fois *embarquée*. Or, elle l'est, plus ou moins munie de provisions, mais désireuse de s'en procurer sur la route, ardente à recueillir toutes celles qui augmentent sa force et complètent sa vie.

Voilà qui est consolant ! Voilà qui nous fait dire à la jeunesse française : *Excelsior !* et à son interprète Agathon : *Bravo, pour la France et pour Dieu !* E. C.

* * *

AU PAYS DES LYS NOIRS, par Adolphe Retté. 1 vol. in-12, 317 pp. Prix : 3 fr. 50. — Paris, Téqui, 1913.

L'auteur de *Du diable à Dieu*, venu à notre foi à la suite de Coppée, Hysmans et tant d'autres, n'est pas un inconnu. Comme ses devanciers, il met à pourchasser les doctrines délétères la même ardeur qu'il déployait jadis pour combattre l'Eglise.

Son dernier livre est un épisode de cette contre-révolution. Si l'on en supprime le chapitre onzième, étude faite d'observations sur le parler français de la Belgique, le chapitre septième, scène de moeurs électorales en campagne, le chapitre neuvième, chant détaché de l'épopée boulangiste, le chapitre douzième, légende de *loup-garou*, et enfin le chapitre treizième, récit d'un pèlerinage pieux, le reste (Ch. 1- 6, 7, 9) forme un ensemble à la fois doctrinal et apologétique.

Cette apologétique a pour but de condamner les théories et les agissements de l'*illuminisme*, l'accaparement des volontés et l'aveuglement des esprits qui se pratique *Au pays des lys noirs*. On y devine les gestes

immondes opérés par tous les adeptes de l'art cabalystique, les professionnels de l'anarchie et des tables tournantes, les propagateurs des superstitions populaires. Le secret dont ils s'enveloppent et le despotisme qu'ils exercent sur leurs esclaves, au nom de la liberté et de l'affranchissement, dégoûteraient l'âme la moins noble.

C'est ce salutaire sentiment de dégoût qu'on éprouve à la lecture de ce livre. Il n'a que le défaut de n'en pas être vu, tant qu'il n'aura pas été allégé des chapitres mentionnés plus haut. E. C.

* * *

HISTOIRE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DANS L'OUEST CANADIEN, *du lac Supérieur au Pacifique*, par le Rév. Père A.-G. Morice, O.M.I. 3 forts vols in-8. avec de nombreuses illustrations. Prix: $5.60. — En vente chez l'auteur : *West Canada Publishing Co.*, Winnipeg.

L'histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien est, comme le dit l'auteur dans sa préface, une succession d'actes d'héroismes, de fidélité au devoir dans les plus pénibles circonstances, de souffrances patiemment endurées et d'émouvantes aventures. Dans ces régions presque sans bornes, l'histoire de l'Eglise est en pratique celle du pays lui-même, car, même dans la lointaine Colombie Britannique, nous voyons des catholiques agir partout en pionniers. Outre l'histoire religieuse, le lecteur trouvera dans ces pages une relation absolument authentique des explorations et des découvertes des Français dans l'Ouest canadien. Signalons en passant dans le cinquième livre du second volume, une étude très fouillée sur l'insurrection de la Rivière Rouge. Il faut lire aussi avec soin les différents chapitres où l'auteur traite de l'éducation et des écoles. Cet ouvrage ne peut qu'être fortement recommandé à tous ceux qu'intéresse l'histoire du Canada.

Frédéric Ozanam

DANS le livre que publiait, l'an dernier, sur la vie d'Ozanam, un vénérable octogénaire, Mgr Baunard, se trouve cette parole : " Piété, charité, vérité, ces trois flammes brûlantes d'un même foyer, rayonnaient donc ensemble de ce beau coeur de vingt ans ". Trois mots qui résument aussi toute sa vie.

Homme de piété, de vertus humbles, sincères; homme de doctrine, de foi intégrale et communicative; sur la piété et la foi, Ozanam a élevé sa merveilleuse charité. Et c'est bien parce qu'elle prenait racine dans un sol semblable que sa charité fut si féconde et bénie....

Frédéric Ozanam naquit le 23 avril 1813. Elevé au collège de Lyon, où son père était médecin de l'Hôtel-Dieu, il fit son droit à Paris, suivit les cours de la Sorbonne et du Collège de France et, tout de suite, se lança avec ardeur dans le mouvement catholique. Docteur en droit, docteur ès lettres, tour-à-tour avocat, historien, professeur, journaliste, il avait été l'initiateur des Conférences de Notre-Dame. Il se livrait à ses travaux d'histoire et propageait un peu partout la Société de Saint-Vincent de Paul, dont il était l'un des fondateurs, quand il mourut, le 8 septembre 1853.

Si, maintenant, nous sommes curieux de connaître son portrait, le voici tel que nous l'a laissé un de ses élèves les plus célèbres, M. Caro : " Ozanam n'avait pour lui ni la beauté, ni l'élégance, ni la grâce. Sa taille était médiocre, son attitude gauche et embarrassée. Une extrême faiblesse de la vue, une chevelure broussailleuse lui composaient une physionomie plutôt étrange.... Mais, on ne pouvait rester longtemps insensible à une expression de bonté, transmise du

coeur à travers un masque un peu lourd. Joignez à cela, un sourire d'une très spirituelle finesse, et, à certains moments, un épanouissement d'intelligence sur cette physionomie transformée, comme si elle se fut ouverte pour laisser passer un rayon de l'âme ".

Un corps chétif, une existence de quarante années, qu'est-ce que cela?... Bien peu, à vrai dire. Mais, l'âme en était belle. On entre dans son âme comme dans un temple.

Cette âme était pleine de pureté, de candeur, de délicatesse. " Pureté angélique, écrit son frère, pureté qui s'effrayait d'un rien, ...impeccable sincérité. " Aussi, quand, en arrivant à Paris, il se trouve dans une pension où les conversations ne roulent que sur les spectacles et les scandales parisiens, avec quelle révolte de toute sa pudeur outragée le fait-il savoir aux siens! Avec quelle émotion confuse en fait-il part au premier homme qu'il rencontre, Ampère, ce qui lui vaut une place dans la famille et surtout dans l'amitié immortelle de l'illustre savant.

Il avait dix-huit ans. C'est à la même époque qu'il est reçu chez M. de Chateaubriand. Après maintes questions sur ses études et ses desseins, M. de Chateaubriand, fixant sur lui un oeil plus attentif, lui demande à brûle-pourpoint s'il se propose, à Paris, d'aller au théâtre. Le jeune homme hésite un moment dans la crainte de passer pour naïf, puis répond bravement qu'il a promis à sa mère de n'y jamais mettre les pieds. L'auteur du " Génie du Christianisme ", alors : " Suivez le conseil de votre mère; vous ne gagneriez rien au théâtre, vous pourriez y perdre beaucoup ". Et quand, plus tard, des camarades moins sévères l'invitaient au spectacle, ils recevaient toujours la même réponse: " M. de Chateaubriand m'a dit qu'il n'était pas bon d'y aller ".

Cette âme était aussi remplie d'humilité. Non pas de cette soi-disant humilité qui caractérise les pusillanimes et

les incapables, mais, d'une humilité bien comprise qui lui faisait écrire des phrases comme celle-ci : " Nous enrageons d'être si peu de chose, parce que nous avons hérité du premier sentiment coupable du premier père et que nous voudrions être des dieux ! " C'est cette humilité qui lui faisait s'écrier, après un premier échec à la tentative d'amener Lacordaire à la chaire de Notre-Dame : " Nous, nous mettions notre orgueil dans la parole d'un homme, et Dieu a mis la main sur la bouche de cet homme, afin que nous tâchions de nous passer de tout, hormis de la foi et de la vertu ".

Cette âme était encore remplie de tolérance et de pardon. Quand Lamartine, parvenue au faîte des honneurs, laisse l'Administration porter atteinte aux droits des religieux de Lyon, Ozanam lui écrit une lettre courroucée, chargée même de menaces : " Si l'on touche à notre foi et à nos prêtres, au lieu d'une Vendée, vous en aurez dix ! " Mais, lorsque, par la suite, Lamartine, défait, sent le mépris populaire s'abattre sur lui, le même Ozanam lui fait parvenir des lettres pleines d'un respect qui va jusqu'à la tendresse.

Tolérance et pardon ! Dans une autre circonstance, après que le rédacteur d'un grand journal catholique [1], ayant mal compris, sans doute, les intentions d'Ozanam, l'eut accablé, dans une attaque passionnée, sous un flot d'insinuations et d'accusations aussi injustifiées que malveillantes, livrant son nom à l'ironie la plus cinglante, Ozanam, frappé au plus intime de son coeur, outragé dans son caractère, sa conscience, sa foi même, en éprouve une peine profonde. Il aiguise sa plume et prépare sa réponse. Cette réponse sera une revanche aussi bien qu'une justification. Mais, se défiant de lui-même et de l'amertume de son âme blessée, il prend conseil d'un ami. Celui-ci l'écoute, le comprend, le plaint, mais, lui

---

[1] Louis Veuillot.

dit: " Vous êtes chrétien, Monsieur, pardonnez! " Et la phrase n'est pas achevée que, déjà, le papier est déchiré et jeté au feu.

Cette âme enfin était remplie de résignation sainte; du plus complet esprit de sacrifice.

Il est malade. Il sait que sa vie et tous ses beaux projets lui échappent avant sa quarantième année, et que rien n'y fera, ni les soins que lui prodigue une épouse admirable, ni la science des médecins, ni l'air plus pur qu'il est allé demander au ciel de la Toscane, et il s'écrie: " Je viens, Seigneur, je viens!... Si vous m'appelez, je n'ai pas le droit de me plaindre. Vous m'avez donné quarante ans de vie! Que les miens ne se scandalisent pas si vous ne voulez pas faire aujourd'hui un miracle pour me guérir. " Et ailleurs: " Mon Dieu, je veux ce que vous voulez, quand vous voudrez, comme vous voudrez, parce que vous le voulez!" Bonté, douceur, justice, dévouement, prudence: c'est toute la gamme des vertus qu'il nous faudrait parcourir! Les exemples abondent....

Il est facile de comprendre pourquoi cet homme fut tant aimé. Ceux qui l'avaient une fois rencontré ne pouvaient plus l'oublier. " Ce n'était pas seulement, dit l'un d'eux ([2]), l'amitié, ni l'admiration, c'était un enthousiasme. Il n'y avait pas seulement dans cet homme des vertus, il y avait un charme... Si l'on veut dresser une litanie de tous les témoignages d'admiration émue qu'il a inspirés en sa vie et en sa mort, il faudra ajouter à ceux des catholiques, ceux de protestants..... de philosophes... de complets incrédules... C'était, sans doute, sa surhumaine bonté qui les courbaient tous devant sa foi ".

Nous trouvons, en effet, sur Ozanam des témoignages d'estime exceptionnel, d'admiration éperdue. " Il y avait au-

---

([2]) Henry Cochin.

tour de lui, comme une expression de tendresse pour les hommes. Il respirait et aspirait je ne sais quel air balsamique qui avait traversé le vieil Eden. Chacune de ses respirations et aspirations vous prenait le coeur et vous donnait le sien ". Voilà à peu près ce qu'a dit de lui Lamartine.

" Il était doux pour tout le monde et juste envers l'erreur... Au jour de son baptême invisible, il avait reçu l'huile avec le vin, et ces deux sources nées en lui le même jour, l'avaient fait croître en grâce devant Dieu et devant les hommes ". C'est ainsi que parle Lacordaire.

" Je ne sors jamais de ses leçons sans être plus fort, plus haut, plus décidé au grand, plus courageux, plus allègre pour l'avenir... Ah! que je suis heureux alors!" Ce dernier éloge est signé d'un nom bien autrement célèbre : Ernest Renan.

Pour exercer un tel prestige sur de tels esprits, il fallait vraiment que cet homme possédât une vertu extraordinaire. N'en devons-nous pas un tribut de reconnaissance à ceux qui protégèrent, dès le premier jour, l'éclosion d'un si noble caractère, ceux qui veillèrent sur ses premières manifestations en lui indiquant la vie? Je veux dire un père éminemment chrétien : ce charitable vieux médecin lyonnais, qu'on ne rencontrait guère ailleurs qu'au chevet des indigents. Je veux dire aussi une mère incomparable, dont lui-même disait : " C'est sur ses genoux que j'appris votre crainte, Seigneur, et dans ses regards votre amour! " Je veux dire encore cet excellent abbé Noirot, professeur d'Ozanam et qu'on a appelé un " ouvreur d'idéal, un éveilleur d'esprit ".

Ces modestes et bonnes gens étaient pourtant de sublimes initiateurs. Le monde qui les ignore leur doit une dette impayable : le coeur de Frédéric Ozanam.

Quoique cet aperçu soit trop pâle pour donner une idée juste du caractère d'Ozanam, il suffit cependant à nous émerveiller. N'est-ce pas qu'il fait bon dans une âme comme celle-

là? N'est-ce pas qu'il y fait beau temps? C'est une journée printanière sous un ciel immaculé. La sève surabonde; les vertus y chantent comme de célestes oiseaux et nous allons voir que la foi, en dépit d'un nuage passager, y resplendit et flamboie comme un soleil, mais un soleil qui se reflète dans les eaux limpides d'un beau fleuve: l'ineffable charité.

La foi ne réside pas chez tous au même degré. Elle est plus ou moins vive, logique, éclairée chez les uns ou les autres, plus ou moins désintéressée et expansive.... Celle d'Ozanam était exubérante et torrentielle. Il était de la race de ceux qui prennent pour devise le verset du psalmiste: " Credidi, propter quod locutus sum ". Etre apôtre de la foi auprès de la science, être apôtre de la foi auprès de la société: voilà l'idéal qu'il s'était proposé et la mission qu'il a remplie avec gloire.

Mais, Dieu qui lui voulait une foi inconfusible, permit qu'elle passât — comme toutes les grandes choses: c'est la loi! — par le creuset de la souffrance. La crise ne fut pas de longue durée, mais elle fut pénible. Lui-même en a raconté en termes poignants, les affres terribles. " Je connus toute l'horreur de ces doutes qui rongent le coeur pendant le jour et qu'on retrouve, la nuit, sur un chevet mouillé de larmes... Je m'attachais avec désespoir aux dogmes sacrés, et je croyais les sentir se briser sous ma main. ". Cela, c'est " la grande souffrance humaine, mais, c'est aussi la grande épreuve divine " ([3]). Et, quand la lumière, conjurée par les prières et les pleurs d'Ozanam, fut revenue, comme, après une nuit de tempête, l'aurore, il promit à Dieu de vouer ses jours " au service de la vérité qui donne la paix ".

Dès ce moment, il s'était constitué le missionnaire laïque de la foi catholique et il en avait entrepris la démonstration.

([3]) P. Van Tricht.

Or, " à dix-sept ans, il en dresse le plan; à dix-huit, il en fait une première oeuvre contre le Saint-Simonisme; à vingt ans, il en lève le drapeau, à la Sorbonne, contre l'anti-christianisme de Jouffroy; à vingt-et-un, il en provoque le haut enseignement à Notre-Dame auprès de l'archevêque de Paris; à trente ans, il la fait monter, savante, éloquente, à la Sorbonne. Il se dévoue à sa défense jusqu'à son dernier souffle " (4).

Ce plan d'une " Démonstration de la Religion catholique par l'antiquité des croyances historiques, religieuses et morales ", dont un écolier de dix-sept ans établit l'ordonnance, était évidemment un travail de longue portée, susceptible d'occuper une vie entière. Ozanam en allait trouver une application immédiate.

" A l'heure même où Ozanam conviait ses amis à retrouver avec lui les titres de la vieille relgion, d'étranges apôtres descendaient vers Lyon. Vêtus d'une tunique bleue qu'une ceinture serrait à la taille, coiffée d'une toque ou d'un béret, étalant avec somptuosité les broussailles de leur barbe et celles de leur chevelure, ils conquéraient, par l'éclat même de leurs bizarreries, l'admiration des petits enfants, qui les trouvaient beaux " (5). Ces hommes, qu'ainsi suivaient des petits enfants, c'étaient les disciples de Saint-Simon et du Père Enfantin, et " ils s'avançaient, nous dit Ozanam, pour annoncer la chute du Dieu des chrétiens et élever sur les débris des vieilles croyances une religion neuve ".

Contre eux s'éleva la voix, singulièrement puissante déjà, du jeune Ozanam, dont les articles, qui les acculaient au pied du mur, demeurèrent sans réplique, et lui valurent les félicitations des plus grands noms de l'époque. Il avait brisé sa première lance au service de l'Eglise.

---

(4) Mgr Baunard.

(5) G. Goyau.

Ce fut bien autre chose quand, deux ans plus tard, il arriva à Paris. C'était au plus fort de la tourmente, en ce lendemain de la révolution de 1830, où " les passions anti-religieuses étaient déchaînées, où les meilleurs prêtres hésitaient à se risquer en soutane dans la rue, où la présence d'un jeune homme faisait sensation dans une église " ([6]). " Tout, nous dit Lacordaire, sous la main d'un parti, avait été une arme contre le christianisme : la tribune, la presse, l'enseignement, la poésie et, par un malheur digne d'être pleuré, aucune voix populaire ne s'était élevée pour le Christ durant la tempête ". La ville était pleine d'impiété, les écoles pleines d'erreurs: Satan, triomphant, faisait rage.

C'est dans cette atmosphère que Ozanam résolut " d'opposer la parole à la parole, face à face, sur le même terrain, devant le même auditoire ", en prenant part, avec quelques amis, aux discussions religieuses, dans des séances contradictoires, se posant en champion de la vérité et grâce à son érudition précoce, soulevant l'enthousiasme au nom du Christ.

Mais, cela n'était pas suffisant. Dans les Universités, à la Sorbonne entr'autres, et au Collège de France, où étudie Ozanam, des professeurs ont pris l'habitude de tourner en ridicule la Révélation. Immédiatement le mot d'ordre est donné et, chaque fois que l'un d'eux élève la voix contre un dogme de ce dépôt sacré, une voix catholique se fait entendre pour répondre. La protestation écrite est lue publiquement, le professeur s'excuse, les auditeurs applaudissent. C'est ainsi que les savants de Sorbonne apprirent à connaître celui qui, plus tard, devait prendre place au milieu d'eux.

Cela non plus n'était pas suffisant. Comme la Conférence d'histoire, où, tous les huit jours, l'abbé Gerbet parle de l'Eglise, ne peut plus contenir dans une salle trop petite la

---

([6]) Lanzac de Laborie.

foule des jeunes gens de toute croyance et de toute religion qui s'y pressent, avides d'entendre cette parole éloquente, Ozanam forme ce projet — rêve insensé! — de leur donner pour salle de réunion la vieille cathédrale même, Notre-Dame de Paris !

Il s'en avise aux autorités, subit un premier refus, sous forme de compromis, revient à la charge, insiste, explique, supplie, et, après une année entière d'efforts, il a le bonheur d'entendre tomber sur des milliers d'hommes, du haut de la chaire séculaire qui frémit de surprise et d'émotion, cette parole: " Assemblée, assemblée, que me demandez-vous? Qu'attendez-vous de moi? La vérité? Vous ne l'avez donc pas! Vous la cherchez donc! " C'était Lacordaire qui parlait, et c'était l'oeuvre d'Ozanam.

Etait-ce suffisant? Pas encore. Lui-même après des examens éblouissants, passés devant un jury en grande partie composé d'incrédules, il conquerra une chaire de professeur, dans la plus célèbre et la plus ancienne Université de France, et, tout le reste de sa vie, dans un cours d'histoire prodigieux, il revendiquera les droits de sa foi catholique. Il n'étudie les siècles passés que pour en faire resplendir la vérité. A ce labeur, il abrège ses jours, il le sait. Mais, " tous ses voeux seront comblés si quelques âmes errantes trouvent dans son enseignement une raison d'abjurer leurs préjugés, d'éclaircir leurs doutes, et de revenir à la foi catholique... " " Notre vie vous appartient, disait-il à ses élèves, si je meurs, ce sera à votre service! " Il en est mort. Avait-il assez tenu les promesses de ses dix-huit ans ? Avait-il assez voué ses jours au service de la vérité qui donne la paix ?

La foi, chez Ozanam, se confondait avec l'amour des âmes; et c'était bien ce feu sacré dont parle l'Evangile, que le Christ est venu porter sur terre et dont il ne veut rien, sinon qu'il brûle. La flamme qui a consumé Ozanam à l'âge

de quarante ans fut si belle et si haute, qu'après avoir embrasé les hommes de son temps, elle nous réchauffe encore.

* * *

Il serait facile de montrer Ozanam sous d'autres aspects. Celui de l'orateur par exemple, dont Cousin disait : " On n'est pas plus éloquent ". Ou bien, celui de l'historien, dont un autre avouait: " C'est du Bossuet, un peu moins majestueux, mais encore plus coloré peut-être et plus entraînant " ([7]). Ou bien encore celui de l'homme de lettres dont Lacordaire déclarait: " Il n'y avait pas de Muse qui n'habitât en lui ". Mais, comme l'a dit Pascal, " tous les esprits ensemble et toutes leurs productions ne valent pas le moindre mouvement de charité ". Le plus bel éloge que l'on puisse faire d'Ozanam est de le montrer charitable.

Cela nous permet de rappeler les origines de l'admirable Société de Saint-Vincent de Paul.

Ils étaient huit, huit étudiants, dont un seul avait un peu plus de vingt ans. Ils s'appelaient : Lallier, Lamache, Taillandier, Clavé, Devaux, Ozanam et deux autres dont on n'a pas les noms. Ozanam était leur chef. C'était le " Saint-Pierre de leur petit Cénacle " ([8]). Or, ces jeunes gens souffraient de ce que leur oeuvre d'Apologétique, entreprise à la Conférence d'Histoire, ne donnât pas, malgré tous leurs efforts, malgré tout leur coeur, les résultats consolants qu'ils en avaient attendus. Quand ils s'efforçaient de rappeler les bienfaits du christianisme, ils s'entendaient répondre, invariablement: " Vous avez raison si vous parlez du passé. Le christianisme a fait autrefois des merveilles. Mais aujour-

---

([7]) P. Longhaye.

([8]) Lacordaire.

d'hui, que fait-il pour l'humanité?... Et, vous-même, qui vous vantez d'être catholique que faites-vous?..." Ce reproche leur allait au coeur. Un jour, un d'eux demanda : " Si notre effort est sans succès, ne serait-ce pas que quelque chose manque à l'efficacité surnaturelle de notre parole?... Oui, pour que notre apostolat soit béni de Dieu, une chose lui manque : les oeuvres de bienfaisance. La bénédiction des pauvres est celle de Dieu. Allons aux pauvres ! "

Et ils allèrent aux pauvres. Dès lors, on les vit, eux, des intellectuels et des délicats, eux, dans la fleur de la science et de la jeunesse, rechercher les familles pauvres du quartier, fréquenter, pour leur porter du pain et de l'espoir, les malheureux les plus repoussants, éprouvant le besoin comme ils le dirent plus tard : " après avoir combattu de la plume et de la parole pour la défense de la religion, de se retremper, de se fortifier, de se consoler, en se livrant à quelques petites bonnes oeuvres pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! "

La Société de Saint-Vincent de Paul était fondée. Une immense espérance montait dans le ciel de la pauvreté, et les jours de François d'Assise et de Vincent de Paul étaient revenus. !

Comment expliquer la si rapide diffusion de cette oeuvre de charité fille de la foi?... On leur avait dit, avec un sourire de compassion, peut-être d'ironie : " Qu'espérez-vous faire?... Vous êtes huit pauvres jeunes gens et c'est avec cela que vous avez la prétention de secourir la misère d'une ville telle que Paris?... Eh ! fussiez-vous encore tant et tant, vous n'y pourriez pas grand'chose ! " Ils laissèrent sourire, ils laissèrent dire. Ils savaient qu'il suffit d'une pierre pour commencer l'édifice, d'une source pour engendrer un fleuve, et que le grain de sénevé, mis en bonne terre, peut, avec la grâce de Dieu, devenir un grand arbre. Avec la grâce de Dieu ! Vingt ans plus tard les Conférences enveloppaient le monde entier

de charité, et de Rome jusqu'à Québec, de Burgos jusqu'à Mexico, se comptaient par milliers.

Fécondité sans pareille! N'est-ce pas parce qu'elle était établie sur la vertu, animée de l'esprit d'apostolat, du désir de faire le bien dont ses fondateurs étaient enflammés, que cette oeuvre, après s'être répandue si vite sur la terre, y est demeurée?... Car, dans la pensée d'Ozanam, le véritable esprit, le but de ses Conférences, ce n'était pas seulement l'aumône. Il ne voulait pas fonder une société de simple bienfaisance, de pure philantropie, une caisse mutuelle comme il y en a tant. Il visait plus haut. Sans doute, l'assistance matérielle est indispensable. Il la souhaitait de tout son coeur ; mais, il souhaitait bien davantage: l'exercice de la charité qui est l'aumône de soi-même. Fournir une occasion de contact fréquent à des gens appartenant à des classes différentes, créer des rapprochements entre ceux qui vivent dans l'opulence et ceux qui meurent dans le dénuement, pour apprendre aux premiers le dévouement et l'humilité, aux seconds la confiance mutuelle et la résignation, aux uns comme aux autres, l'amour, voilà quelle était surtout sa pensée. Tous ses actes en font foi. " Le don manuel était le prétexte, l'apostolat social le but " (9). Et c'est en cela que cette oeuvre est vraiment nouvelle, qu'elle prend une place à part dans l'histoire catholique.

Aussi, Ozanam demandait-il comme condition essentielle de vitalité pour ses conférences, et instituait-il comme l'article le plus important de leurs règlements, la visite du pauvre à domicile. Il la recommandait, avec insistance, dans toutes ses communications et ses lettres; il en donnait lui-même un exemple édifiant.

Ah! cette visite du pauvre par Ozanam, c'est une des plus

---

(9) Eugène Flornoy: *Ozanam.*

belles pages de sa biographie qui en contient de si belles. "Au seuil du logis du pauvre... le chapeau à la main et le sourire aux lèvres, il pénétrait dans l'humble logis, prenait le siège qu'on lui offrait, et sans familiarité comme sans affectation de protection ou de prédication, se mettait à causer gaiement, simplement, des menus incidents de la vie quotidienne de ses protégés; les confidences arrivaient d'elles-mêmes sans qu'il eût l'air de les provoquer et tout naturellement aussi les conseils, les encouragements, les remontrances, au besoin, intervenaient dans la conversation... A côté du *bon* règlementaire il s'ingéniait à placer une gaterie, une surprise, une attention, un de ces procédés qui partent du coeur et qui vont au coeur pour le réconforter, pour le relever, pour le convertir." ([10])

Cela ne vaut-il pas mieux que la pièce d'or, si lourde soit-elle qui tombe sur la table du conseil ou dans l'escarcelle du quêteur, sans qu'on s'en occupe davantage?... La pièce d'or: aide réelle assurément, mais, si froide!

Plaise au ciel que chaque confrère de Saint-Vincent de Paul, se privant d'une des heures que Dieu lui a données et la lui remettant dans la personne du pauvre, aille lui-même porter à domicile son *bon* de pain à l'instar d'Ozanam! Quel bien ne ferait-il pas en agissant ainsi! Quel bienfait pour le pauvre. Ce dont le pauvre a besoin, c'est de sympathie et d'amour. Il en manque autant et plus que d'argent. Rien ne l'aigrit comme le dédain, rien ne le touche comme la bonté.

Bienfait pour la société ensuite. On l'a répété. sur tous les tons, conjugué sur tous les modes: la question de la lutte sociale, qui de nos jours met en présence, avec tant de malaise et d'acuité, l'armée des possédants et celle des dépourvus, l'égoïsme des uns et la souffrance des autres, cette question-là ne peut trouver sa solution que dans la réponse donnée par

---

([10]) Lanzac de Laborie.

l'Evangile, et cette réponse est celle de l'amour. Quel meilleur moyen de provoquer et de ménager l'amour du pauvre que d'aller mette notre main dans sa main?... Du jour que tous les riches seront confrères de Saint-Vincent de Paul, la question sociale n'inquiètera plus personne.

Troisième bienfait: celui que le riche retire personnellement de la visite du pauvre. Nul mieux qu'Ozanam n'a décrit les grâces de résignation, de détachement, de conformité à la volonté divine qu'on en retire; le bien que l'on se fait en montant les étages de la maison du pauvre, en s'asseyant à son chevet, en souffrant de son froid, en lui arrachant, dans l'effusion d'une conversation amicale, le secret de son coeur désolé. Il n'est pas de bonheur comparable à celui que l'on ressent en imitant le Samaritain de l'Evangile. Quelle joie de se dire le soir: Aujourd'hui, j'ai recueilli le blessé de Jéricho, j'ai fait trouver la vie meilleure à un pauvre désespéré! Ceux-là le savent bien qui mirent en pratique les conseils d'Ozanam !

* * *

Le chrétien qui avait ainsi vécu, pratiqué de telles vertus accompli de si belles oeuvres, méritait de mourir en paix. On dit qu'il est mort en saint. Quand sa dernière heure fut proche, comme le prêtre qui l'assistait l'encourageait à la confiance en Dieu, il répondit: " Pourquoi le craindrais-je, je l'aime tant!" En effet, la mesure de son amour pour Dieu, il l'avait donné: c'était son amour pour les pauvres !

Ozanam repose aujourd'hui dans la crypte de l'église de Notre-Dame des Carmes à Paris. Mais, il n'est pas mort tout entier. Son oeuvre constitue une immense survivance et une mission sublime. Pour faire face aux malheurs des temps présents, contre-balancer le manque de principes qui, actuellement, laisse la société désemparée, pour contenir la haine

qui bouillonne en certaines classes comme la lave sous un volcan, les Conférences de Saint-Vincent de Paul peuvent être un des grands facteurs d'apostolat de l'Eglise. L'Eglise regarde les confrères de Saint-Vincent de Paul et attend d'eux de grandes choses. Apôtres suscités dans le peuple, ils ont pour mission de lui garder son peuple en lui conservant ses pauvres.

N'est-ce pas ce que voulait dire Pie X, par ces paroles : " C'est ainsi que l'on gagnera le coeur du peuple et qu'on l'amènera à Dieu ". Il ajoutait: " C'est ma prière continuelle, je n'ai pas de plus ardent désir que celui de voir cette société porter jusqu'aux confins du monde l'esprit et la vie d'Ozanam qui est la vie du grand apôtre de la charité, Saint Vincent de Paul, laquelle est elle-même la vie du divin Sauveur".

Les Conférences de Saint-Vincent de Paul ne peuvent pas désirer de meilleur encouragement. Elles ont raison d'en être fières.

Joseph-Marie MELANÇON.

Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans

11 MAI 1913

IMPRESSIONS D'UN TÉMOIN CANADIEN-FRANÇAIS (1)

Il y a quelques années, après une lecture qui m'avait enchanté, je me permis d'écrire une lettre à M. Jules Lemaître. C'était à propos de la *Patrie Française*. La fortune aime les audacieux! J'eus en effet le plaisir de recevoir un autographe où le grand patriote avait jeté de son écriture fine, spirituelle, ailée comme son style, ces simples mots: " La patrie, c'est moi-même au complet—Jules Lemaître ".

La lecture de ce billet me rappela un épisode de mon enfance. Tout jeune j'avais un jour demandé à ma mère ce que c'était que Jeanne d'Arc ? Et ma bonne maman me raconta l'histoire merveilleuse de la vierge lorraine. Mon âme qui commençait à s'ouvrir aux horizons de la vie, fut éblouie. Mais il y eut un mot qui n'entra pas tout de suite dans ma tête: *patrie*. Et comme je commençais à être curieux, j'interrogeai encore ma mère. Elle songea longtemps avant de me ré-

---

(1) M. le Dr Adrien Plouffe, actuellement en séjour d'étude à Paris, nous fait tenir ce récit très vivant et tout ému des fêtes célébrées cette année, le 11 mai 1913, à la cathédrale d'Orléans, en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, auxquelles il a eu la joie d'assister. On y verra que notre jeune ami, dont le talent d'écrire se murit, sait rester fidèle à l'idéal chrétien qui est le nôtre. Nous tenons en l'en féliciter, en même temps qu'à le remercier de son intéressant article. — *Le Secrétaire de la Rédaction.*

pondre.... Elle contemplait, par la croisée ouverte, la verdure aux feuilles innombrables des saules, qui sont tombés depuis sous la hache, comme les illusions tombent peu à peu sous la faux de la réalité... Puis ses grands yeux s'élevèrent vers la splendeur azurée et ensoleillée du ciel printanier, et l'âme perdue, comme en un rêve lointain, elle me dit de sa voix douce comme le sont toujours les voix de nos mères: " La patrie, c'est Jeanne d'Arc; Jeanne d'Arc, c'est toute la patrie! "

Ma pauvre maman, morte aujourd'hui, ne se doutait pas alors que ce fils à qui elle donnait une si belle et si vivante définition de la patrie, aurait un jour le bonheur de porter des fleurs à la statue de Jeanne *la glorieuse* à Paris; d'assister dans la cathédrale d'Orléans aux fêtes en l'honneur de Jeanne *la rédemptrice;* de prier à Rouen sur la place où fut brûlée Jeanne *la martyre.*

Ah! ce sont des heures de bonheur inexprimable que je viens de vivre aujourd'hui dans la basilique d'Orléans, avec les milliers de personnes qui y étaient venues célébrer la fête de l'héroïque vierge qui, il y a cinq siècles, sauva la France en délivrant Orléans.

Qu'elle me parut belle la basilique! avec ses vieilles colonnes grises couvertes de drapeaux tricolores et d'oriflammes aux couleurs d'Orléans, avec les armes et les écussons des compagnons de Jeanne! Le choeur disparaissait sous les tentures et les bannières en bleu-pâle et blanc qui sont les couleurs de l'étendard de la Pucelle, et,en avant d'un grand manteau d'hermine qui semblait tomber de la voute, la statue de l'héroïne assistait, vivante, à l'auguste cérémonie qui allait se dérouler.

Il est 9.30 heures. Les cloches de la cathédrale annoncent l'entrée des évêques. C'est d'abord la bannière glorieuse que Jeanne porta à la peine et à l'honneur. Voici Mgr Touchet, que l'histoire déjà, devançant la postérité, appelle l'évê-

que de Jeanne d'Arc. Voici Mgr l'archevêque de Sens, qui chantera la grand'messe. Voici Mgr l'évêque de Moulins qui fera le panégyrique de l'héroïne. Et l'orgue, et l'harmonie, et l'orchestre, et les choeurs exécutent la *marche triomphale* de Laurent de Rillé : *Jeanne d'Arc à Orléans.*

Après l'évangile, Mgr Penon monte en chaire. Il doit parler sur Jeanne d'Arc et la vocation de la France. Prenant un texte d'Isaïe : " Ecoutez, îles lointaines, et vous, peuples éloignés, soyez attentifs ; le Seigneur m'a appelée, m'a protégée, il m'a dit : *sois l'instrument de mon salut jusqu'à l'extrémité de la terre* ", l'orateur applique ces paroles à la France.

Il commence par féliciter l'évêque d'Orléans de la sainte énergie avec laquelle il a inflexiblement maintenu le caractère de la tradition orléanaise. On sait en effet que, selon une coutume qui date de cinq cents ans, les autorités civiles et religieuses célébraient toujours en harmonie la fête de Jeanne d'Arc. Or, cette année, comme en 1908, des difficultés se sont élevées entre le maire et l'évêque d'Orléans. Le maire Rabier voulait que le cortège civil et militaire fut séparé du cortège religieux. Mais l'évêque d'Orléans, qui est connu pour sa fierté, son courage et sa ténacité, n'a pas voulu baisser la tête devant un maire franc-maçon qui, délibérément, voulait briser ces heureuses traditions. Finalement, après un échange de lettres qui sont restées sans résultat au point de vue d'un arrangement, Mgr Touchet a décidé de ne pas prendre part aux fêtes civiles et militaires et de fêter Jeanne d'Arc, dans son église, le dimanche de la Pentecôte.

C'est pourquoi l'orateur sacré disait : " Ah ! Monseigneur, en refusant de vous prêter à une transformation, ou, pour mieux dire, à une déformation, qui aurait fait de la fête traditionnelle un mensonge historique, une sorte de blasphême contre la foi et contre la patrie, vous avez participé à votre tour, vous, l'évêque de Jeanne d'Arc, à la mission libératrice

de Jeanne d'Arc. La France tout entière, en glorifiant plus que jamais, comme elle vient de le faire, son héroïne nationale devenue sa patronne dans le ciel, a fait écho à votre geste libérateur. "

Puis Mgr Penon décrit à grands traits l'histoire de la bergère de Domrémy, et montre que la nation choisie de Dieu fut toujours son soldat dans le monde. Il donne à vol d'oiseau une vue des faits glorieux accomplis par la France et prouve que Jeanne d'Arc " est comme la personnification même de cette histoire dont elle résume tout le passé et dont elle annonce l'avenir ".

Je voudrais pouvoir citer tous les beaux passages qui émaillent ce discours, mais l'espace me manque. Qu'on me permette au moins d'en citer quelques-uns : "Qui donc oserait, aujourd'hui, répéter contre Jeanne d'Arc ces blasphêmes du cynique Voltaire, insultant notre libératrice comme il avait insulté le Sauveur du monde ? " — " C'est le catholicisme tout entier qui s'affirme et se résume dans cette page de notre histoire. Tout s'y retrouve, en effet, toutes les preuves catholiques : prophéties et miracles renouvelés par les prophéties et les miracles si irrécusables de Jeanne d'Arc ; tous les dogmes catholiques : interventions de la providence, intercession des saints, efficacité des sacrements, manifestés dans toutes les révélations et toutes les pratiques de Jeanne d'Arc ; toutes les vertus catholiques enfin inspirées à Jeanne d'Arc par le double amour surnaturel exprimé dans ces deux mots : *Jésus! Maria!* " — " Faites pénétrer de plus en plus dans nos jeunes générations la vieille foi, les vieilles vertus de la France, afin que de plus en plus la France puisse les porter dans les plis glorieux de son drapeau. Et qu'au vieux cri national rajeuni par notre fidélité : " Vive le Christ qui aime la France ! " réponde comme un écho, dans toute l'histoire de notre avenir, le cantique de la protection céleste : " Vivent, vivent les Francs qui aiment le Christ ! "....

Après la messe et la bénédiction pontificale, le choeur accompagné par l'orgue, l'orchestre et la fanfare, fit entendre le chant populaire *A l'étendard.* C'est un hymne qui a une âme de *marseillaise* entraînante unie au coeur d'une *lorraine* pieuse qui prierait pour la patrie !

Dans l'après-midi, vêpres à 3 heures. Dès 2 heures, les fidèles avaient commencé à envahir le temple, et vers les 3 heures, quand la voix retentissante de l'orgue fit résonner ses accords sous les voutes de la cathédrale, quand les cloches annoncèrent à toutes volées l'entrée des évêques, il n'y avait plus de place disponible dans la vaste église et des centaines de personnes durent rester debout. C'était une belle foule, recueillie, que les évêques bénissaient.

Après les psaumes et l'*hymne à Jeanne d'Arc,* un silence religieux succéda aux harmonies des choeurs et des orgues, et tous les yeux se portèrent vers la chaire, où Mgr Touchet montait tranquillement. On comprend sans peine avec quelle impatience on attendait cette allocution... L'attente ne fut pas trompée.

De cette voix claire, souple et vibrante, qui a par moments des douceurs de chanson, qui éclate parfois en claironnant et où l'on entend comme des cliquetis d'épées, l'orateur sacré rappelle en guise d'exorde les paroles que M. Maurice Barrès disait le 4 mai à Paris : " Combien de temps, Français, disputerez-vous à la vierge d'Orléans son salaire de gloire ? " " Belle parole, continue Monseigneur, que M. Barrès peut faire retentir dans toute la France. C'est vrai, la France a été ingrate : Domrémy a oublié le berceau, Reims le sacre, Rouen le bûcher. Mais il y a un endroit où je défends à la parole d'entrer, c'est ici ! " On sait, en effet, qu'Orléans fête cette année pour la quatre-cent-vingt-quatrième fois la délivrance d'Orléans par Jeanne *la libératrice.* — " C'est la ville au long souvenir ", affirme éloquemment son évê-

que. — Orléans se rappelle encore la soirée de mai de 1429 où les soldats de garde aperçurent, du haut de la tour du beffroi, Jeanne, qui leur apparut dans une blancheur rayonnante et sur un cheval tout blanc. Elle vint se prosterner dans la cathédrale. Orléans se souvient de cela, et " il a porté Jeanne au-dessus des injures et d'un océan d'oubli ". — Puis avec une pointe de tristesse et de mélancolie — il y en a dans tout souvenir, mais combien dans celui-ci! — l'éloquent évêque rappelle la beauté du temps où le maire remettait à l'évêque d'Orléans cet " étendard qui avait une âme ". — Enfin, et c'est de beaucoup la partie la plus poignante de son allocution, Mgr Touchet donne aux milliers d'Orléanais qui l'écoutent le conseil de ne plus s'adresser au maire d'Orléans, mais au président de la République ou au président du Conseil : " Dites-leur ceci : " Derrière nous, il y a cinq siècles de tradition et de fidélité à une mémoire. Notre fête est une fête de beauté. Le temps a mis sur elle un manteau de pourpre et d'or si éclatant qu'on le voit des quatre points cardinaux de la France et des quatre points cardinaux du monde. Monsieur le président de la République, n'enlevez pas à la patrie ce vestige d'un passé si glorieux. Dites, vous souvenez-vous, vous qui êtes lorrain, de l'invasion? Refuseriez-vous à une ville qui aurait eu l'honneur de la repousser victorieusement le moindre de ses désirs? Parce que chez nous ce passé date de cinq siècles, en est-il moins glorieux pour cela? Monsieur le président, nous vous demandons donc de rétablir nos fêtes, comme elles existaient avant 1906." —"Et je ne crois pas, ajoute l'évêque d'Orléans, qu'il puisse se trouver un président qui repousse cette pétition. "—Il n'y aura qu'un point sur lequel le prélat ne pourra céder: celui de sa dignité et de la dignité de son clergé: " Je veux la paix, dit-il, mais non la paix à tout prix. " — " Vous ne pensez pas, conclut-il, que l'année 1913 est la fin de tout? Moi non plus !

On a déjà dit, au temps des guerres de religion, sous la révolution de 1830, et enfin de 1907 : les fêtes de Jeanne d'Arc sont finies ! Mais ce n'était pas vrai, et il en sera ainsi cette fois encore, et peut-être seront-elles encore plus belles au lendemain de la tempête ! "

Des applaudissements unanimes ont salué cette vibrante péroraison. Il y avait comme un frémissement d'enthousiasme et de foi qui passait sur la foule innombrable. Orléans était fier de son évêque ! Et Jeanne dut avoir dans le paradis un sourire heureux ! Si elle eût pu descendre dans la cathédrale, où elle vint prier son Dieu il y a cinq cents ans, elle aurait sûrement dit à son évêque : "Monseigneur, je suis contente de vous ! "

La cérémonie se continua : *Te Deum* d'abord, puis *O Salutaris, Regina coeli* et *Tantum*. Enfin, tous les fronts s'inclinèrent devant le grand ostensoir d'or, comme autrefois les compagnons de Jeanne, se prosternant devant le même Dieu, dans la même basilique. Le choeur chanta : *Gloire à toi, ô Jeanne!* Et, pendant que les notes légères et détachées de la toccate de Widor s'envolaient du grand orgue, la foule des fidèles sortit lentement et se réunit à ceux qui n'avaient pu entrer.

Le parvis et la place du parvis furent bientôt remplis. Le souvenir de Jeanne flottait sur cette multitude et semblait la grandir encore. C'est comme si toute la France eût été là ! Et quand les évêques s'avancèrent, ce fut une ovation spontanée, enthousiaste, retentissante, qui accueillit leur bénédiction.. — Oh ! si, en vérité, toute la France eût été là, elle eût acclamé le grand évêque, car en lui, c'est le défenseur de Jeanne, c'est l'évêque de Jeanne, en lui c'est *Elle* qu'on acclamait ! Qui sait si le temps est bien éloigné où la France tout entière célèbrera officiellement, comme fête nationale, la fête de celle qu'on pourra alors—je l'espère de tout mon coeur—appeler sainte Jeanne d'Arc ?

L'immense foule s'écoula en chantant, avec les choeurs et la fanfare, l'hymne *A l'étendard,* et, aux cris de *Vive Orléans Vive Jeanne d'Arc! Vivent nos fêtes traditionnelles!...* Mgr Touchet répondait: *Vive Jeanne d'Arc! Vive la France !*

Journée de joie si noble et si douce à mon coeur catholique et français, vous m'avez apporté des heures inoubliables qui resteront profondément gravées dans mon âme. — Merci à toi, vieille cité d'Orléans, qui, depuis si longtemps, gardes intactes tes traditions. — Merci à vous, Monseigneur d'Orléans, c'est à vous, à votre bonté condescendante, que je dois le bonheur d'avoir pu assister à "votre fête de Jeanne d'Arc". —Et merci à toi, ô Jeanne d'Arc, à toi, dont le souvenir plus vivant que jamais aux coeurs de France, raffermit l'espérance dans les esprits chancelants et la donne à ceux qui n'en ont plus.—Tant que ta radieuse figure ensoleillera l'âme française, qui pourra annoncer la mort de la vieille France?

Dans l'écrin des chers souvenirs que j'emporterai de mon séjour en France, celui de cette belle journée de mai 1913 sera l'un des joyaux que j'aimerai le mieux à revoir plus tard. Car en elle il y a la pureté de l'âme de Jeanne, le courage de son coeur, le charme de son esprit; il y a l'héroïsme chevaleresque, l'espérance invincible même aux heures les plus sombres, la bravoure et la vaillance qui ne calculent pas avec le nombre mais se reposent en Dieu; il y a, en un mot, toute la vie de Jeanne d'Arc, et, parce que les deux sont inséparables, toute la vieille et chère France—Jeanne et la France,—que j'ai appris à aimer dans les leçons de ma mère: "La patrie, c'est Jeanne d'Arc! "

Dr Adrien PLOUFFE.

Paris, le 12 mai 1913.

La Réforme du Calendrier

PROJETS DE REFORME

(SUITE ET FIN)

LA controverse pascale qui a tant passionné les esprits autrefois, nous laisse bien indifférents. Si la question a été reprise par la science moderne, ce n'est certes pas pour recommencer les anciennes querelles sur la valeur relative des traditions et des cycles, sur laquelle nous sommes parfaitement fixés. Nous ne sommes peut-être pas plus exempts de préjugés que les anciens, mais nous sommes tout de même plus instruits. La science historique et la science astronomique ont fait des progrès incontestables, et nous sommes maintenant en mesure de donner une solution théorique plus satisfaisante à ce problème. Cela ne veut pas dire que nous soyons prêts à l'accepter dans la pratique.

Le mouvement moderne remonte à une quinzaine d'années, mais ce n'est que depuis cinq ou six ans qu'il a pris une certaine proportion. On a compris dès le début que le concours de l'Eglise était nécessaire, et c'est à Léon XIII que M. Foerster, directeur de l'Observatoire de Berlin, présenta son projet de réforme. Le cardinal Rampolla répondit le 6 mai 1897 que si l'Eglise était désireuse avant tout d'éviter tout ce qui pourrait être une nouvelle source de divisions dans la chrétienté, elle n'en prendrait pas moins en considération l'initiative d'une pareille réforme, si elle était réclamée par l'opinion et

si tout danger de division avait été écarté. Deux ans plus tard, à Rome même et sous les yeux du pape par conséquent, les *Ephemerides Liturgicae* publiaient une série d'articles ([1]), dont l'auteur reprenait à son compte, en la complétant, l'idée de Mastrofini. Ce n'est toutefois qu'à partir de 1908, depuis que les Chambres de Commerce se sont emparées de la question, qu'elle est devenue du domaine du grand public. Le mémoire sur *La réduction de la variabilité de la fête de Pâques* qui fut présenté par M. Pitot au Congrès international tenu à Prague en 1908, et qui reçut l'adhésion du Congrès, éveilla l'attention de l'opinion publique et fit prendre au mouvement une tournure pratique. Depuis lors les projets de réforme surgissent de toute part et pour ainsi dire chaque jour. Pour plus de clarté nous allons étudier ces différents projets en les groupant autour des principales modifications qu'ils proposent de faire subir au calendrier grégorien.

I. CORRECTION ASTRONOMIQUE

Pour mettre l'année civile d'accord avec l'année astronomique, le calendrier grégorien supprime trois années bissextiles par période de 400 ans. Un calcul très simple montre que l'année moyenne est dans ce cas de 365 jours 5 heures 49 minutes 12 secondes. Or l'année tropique d'après l'*Annuaire du Bureau des Longitudes pour* 1900 est de 365 jours 5 heures 48 minutes 46 secondes. La correction grégorienne n'est donc pas suffisamment exacte, puisqu'elle laisse subsister une différence de 26 secondes entre l'année du calendrier et l'année astronomique. Cette erreur est moins considérable que celle du calendrier julien qui était de 11 minutes 14 se-

---

([1]) Super Calendario studium. *Ephemerid. Liturg.*, Roma 1899, pp. 332 ss.

condes, mais elle est de même nature et doit produire les mêmes inconvénients au bout d'une période suffisamment prolongée. Aussi cette correction ne semble pas suffisante à quelques-uns, et d'après eux une revision du travail de Grégoire XIII s'imposerait. M. Glasenapp, président de la Commission instituée en 1901 pour la réforme du Calendrier russe, par exemple, croit qu'on obtiendrait le résultat désiré en supprimant une année bissextile tous les 128 ans, car c'est après 128 ans 174 jours que l'excès de 11 minutes a produit un jour entier. Il ferait commencer ses périodes de 128 ans avec l'ère chrétienne.

Les préoccupations auxquelles obéit M. Glasenapp sont sans doute d'ordre exclusivement scientifique et par conséquent inattaquables, mais il convient de faire observer que si la correction qu'il propose est théoriquement un peu plus précise que la correction grégorienne, elle est infiniment moins pratique. Si ce projet était adopté, il ne suffirait pas pour savoir si une année donnée est bissextile, de diviser le millésime par 4, mais il faudrait encore s'assurer qu'il n'est pas divisible par 128, ce qui n'est sûrement pas une opération mentale à la portée de tout le monde. Qui se douterait par exemple que l'année 1920 ne serait pas bissextile dans cette hypothèse ?

D'ailleurs puisqu'il s'agit de précision scientifique, on pourrait ajouter que cette correction elle-même n'est qu'approximative, et qu'elle recule la difficulté sans la résoudre. Une correction parfaite est-elle possible ? Il est très probable qu'il n'existe pas de périodicité proprement dite entre les deux mouvements de la terre sur elle-même et autour du soleil, ou pour être plus exact: cette périodicité nous échappe. La fraction de jour 0.2422166 par laquelle on représente communément l'écart entre le synchronisme des deux révolutions ne peut se traduire en fraction ordinaire. Mais il est possible

et même relativement facile d'indiquer des corrections plus approximatives que celle du professeur Glasenapp. Citons celle qui serait la plus précise. Elle consisterait à supprimer deux années bissextiles par période de 289 ans. Au bout de 289 révolutions autour du soleil, la terre a fait 105555 révolutions sur elle-même plus une minute. 105555 jours forment 219 années communes de 365 jours et 70 années bissextiles (au lieu de 72), de 366 jours. Ces chiffres sont trop compliqués pour être pratiques ([2]). Peut-on indiquer un système de correction qui présente tous les avantages du système grégorien et qui soit d'une précision scientifique plus rigoureuse ? Ce système est possible et il est étonnant qu'on ne l'ait pas signalé plus tôt. Déjà en retranchant 4 jours bissextiles par périodes de 500 ans, on obtiendrait une correction un peu plus exacte. Mais ce n'est ni 3 jours par 400 ans, ni 4 jours par 500 ans qu'il faut retrancher, c'est 7 jours par 900 ans. Au bout de cette période la terre a fait 328718 révolutions sur elle-même ou jours, plus 30 minutes: ce qui correspond exactement à 682 années communes et 218 bissextiles. Comme il devrait y avoir régulièrement 225 années bissextiles dans la série, il faut donc en retrancher sept. Cette correction comme on le voit n'est pas encore absolument parfaite, car elle suppose l'année 2 secondes plus courte qu'elle ne l'est en réalité, et dans environ 50000 ans il faudrait ajouter un jour bissextile, en supposant qu'aucune perturbation ne vienne déranger nos calculs. Mais c'est certainement la plus parfaite qui puisse être pratique. D'après ce système, il y

---

([2]) Les Perses, dès le XIe siècle, avaient déjà adopté pour leur calendrier un cycle de 33 ans, avec 8 années bissextiles et 25 années communes. Le calendrier julien était ainsi corrigé d'une manière fort heureuse et même un peu plus exacte que par la réforme grégorienne, puisque leur année moyenne n'était trop longue que de 18 secondes tandis que l'année grégorienne a 26 secondes de plus que l'année astronomique.

aurait seulement deux années séculaires bissextiles sur les neuf de la série, soit par exemple la cinquième et la neuvième. Un moyen pratique serait de ne faire les années séculaires bissextiles que lorsque le millésime serait divisible par 6 ou par 9. La correction grégorienne suffit amplement à nos besoins et nous pouvons nous en contenter laissant aux astronomes de l'an 4000 le soin de faire la correction qui sera alors nécessaire. Mais si un changement était jugé opportun, ce ne devrait être que pour adopter la période de 900 ans.

II. CORRECTION DU CALENDRIER ECCLESIASTIQUE

Fixation de la fête de Pâques.

La plupart des projets de réforme respectent la correction de Grégoire XIII ou ne s'en occupent pas. Les modifications qu'ils proposent portent uniquement sur la fixation des anniversaires et sur les divisions de l'année.

Un grand nombre d'anniversaires, soit civils, soit religieux, dépendent de la fête de Pâques et sont par conséquent mobiles comme elle. Il y a à cela bien des inconvénients surtout dans l'ordre civil. Il semblerait assez facile d'y remédier en rendant la vie civile indépendante de la fête de Pâques. On pourrait avoir une espèce de Pâque civile, le 1er avril par exemple, avec vacances de Pâques et tout ce qui accompagne ordinairement la fête religieuse. Mais il est fort douteux que l'on réussisse à l'imposer aux catholiques et à changer des habitudes séculaires. L'essai malheureux qui a été tenté il y a une cinquantaine d'années à Leipzig n'est pas de nature à encourager les réformateurs dans cette voie. Aussi bien cherche-t-on plutôt à obtenir de l'Eglise une modification du calendrier ecclésiastique, c'est-à-dire la fixation de la fête de Pâques.

Le plus simple serait évidemment de lui assigner une date invariable, comme à la fête de Noël. On a proposé l'équinoxe du printemps, 21 mars, le 1er avril, le 14 avril. Il est évident que dans ce cas elle ne se célébrerait pas toujours le dimanche, et que ce serait même ordinairement un autre jour. On peut bien affirmer que jamais l'Eglise n'acceptera cette modification qui bouleverse complètement ses traditions. La fête de Pâques est inséparablement attachée au dimanche et elle perdrait son caractère si on la célébrait un autre jour ([3]). Il n'est que juste de dire cependant que la plupart de ceux qui veulent une date fixe se sont rendu compte de cette difficulté. Ils supposent presque tous que le calendrier est normal et que le dimanche revient toujours à la même date.

Si on ne veut pas du calendrier normal, il faut se contenter d'une fixation relative et d'une réduction de la variabilité de la Pâque. Plusieurs solutions sont en présence. Les uns proposent de célébrer la fête de Pâques le premier dimanche après l'équinoxe du printemps. C'est la date adoptée par M. Pitot et par l'abbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges. Dans cette hypothèse, la fête de Pâques varierait du 22 au 28 mars. D'autres, comme le Père Tondini et M. Foerster, préfèrent le troisième dimanche après l'équinoxe, c'est-à-dire le dimanche qui tomberait entre le 5 et le 11 avril. D'autres enfin la fixeraient au dimanche qui suivrait une date déterminée d'une manière arbitraire. Cette date serait le 25 mars pour Dom Cabrol : " Du moment où l'on ne peut pas célébrer la Pâque au jour anniversaire de la mort du Sauveur, d'abord parce qu'on n'est pas certain de la date du 25 mars proposée depuis longtemps, puis à cause de la nécessité

([3]) Cabrol : *La fête de Pâques et la réforme du calendrier grégorien*, *Revue du Clergé français*, 1 mars 1912, t. 69, p. 525. Cet article a aussi paru dans une traduction anglaise, dans le *Tablet* de Londres, 20 et 27 avril 1912.

de la célébrer un dimanche, peut-être pourrait-on choisir le dimanche qui suit le 25 mars " ([4]). Henry pour le même motif la placerait le dimanche le plus rapproché du 29 mars, soit avant soit après ([5]). On a aussi songé au dimanche qui suivrait le 1er avril, c'est-à-dire le commencement du deuxième trimestre, ou encore le 7 avril, jour probable de la mort du Sauveur pour un grand nombre de savants. Enfin le professeur Hoffman donne ses préférences au dimanche après le 3 avril, le *Deutscher Handelstag* au dimanche après le 4 avril. Dans tous ces systèmes la fête de Pâques reste encore mobile, mais cette mobilité est limitée à sept jours. Ce serait un grand progrès sur le système actuel. Toutes ces dates sont également acceptables, et une fois la date fixée, nous aurions vite fait de nous y accommoder. Toutefois, au point de vue liturgique, si on veut conserver intact le cycle liturgique que l'antiquité nous a légué, il n'y a qu'une date qui puisse convenir, c'est le dimanche qui tomberait le 3 avril ou les six jours suivants, du 3 au 9 avril. Car c'est seulement lorsque la Pâque tombe l'une ou l'autre de ces sept dates, que le cycle pascal et même celui de Noël peuvent se dérouler dans toute leur ampleur, avec quatre dimanches après l'Epiphanie, vingt-six dimanches après la Pentecôte et quatre dimanches de l'Avent. Dans le cas où on n'adopterait pas une date absolument fixe, c'est bien cette dernière date qui mériterait le plus de suffrages : celles qui gravitent autour de l'équinoxe ou du 25 mars, malgré la haute autorité de ceux qui les proposent ou l'imposante tradition qui les appuie, sont vraiment trop hâtives, et nous en voyons cette année même les inconvénients.

([4]) Cabrol. *L. C.*, p. 525.

([5]) Henry : *Easter and Calendar reform*, dans *American Ecclesiastical Review*, Mai, 1912, p. 517.

III. CORRECTION DU CALENDRIER CIVIL

Divisions de l'année.

La réforme du calendrier ecclésiastique par la fixation de la fête de Pâques dépend uniquement de l'initiative de l'Eglise et elle est indépendante de toute autre réforme. L'Eglise peut l'opérer seule, sans le concours et même sans l'agrément des gouvernements, et personne ne peut la lui imposer.

De son côté le calendrier civil peut être l'objet d'une réforme très utile indépendamment du calendrier religieux, cette réforme portant uniquement sur la régularisation des divisions de l'année. Il est impossible de ne pas être frappé de l'irrégularité de ces divisions en mois de 28 ou 29 ou 30 ou 31 jours, qui se subdivisent inégalement en semaines de sept jours, de sorte qu'un mois comprend 4 ou 5 ou 6 semaines ou parties de semaines, et 24 ou 25 ou 26 ou 27 jours de travail. Le trimestre varie de 89 jours (février, mars, avril) à 92 jours (juin, juillet, août). Tout semble inventé à plaisir pour compliquer les opérations financières et commerciales, les statistiques, etc.

On s'est demandé s'il ne fallait pas préparer les voies à une réforme plus complète en corrigeant d'abord ces défauts du calendrier civil, sans s'occuper du calendrier ecclésiastique. C'est ce que pense M. Alexander Philip dont le projet de réforme est incorporé dans un bill présenté au Parlement anglais au mois de mars de l'année dernière sous le titre *Calendar Amendment Bill.* Il se borne à proposer de rendre symétrique la division en trimestres et en mois. L'année serait divisée en quatre trimestres égaux de 91 jours, soit 364 jours, le jour de l'An ou Premier janvier étant au point de vue civil en-dehors de toute computation et considéré comme une partie du jour

précédent. Dans chaque trimestre, il y aurait deux mois de 30 jours et un mois de 31 jours, ce qui conduirait au résultat suivant :

Janvier..30	Avril..30	Juillet.....30	Octobre.....30
Février..30	Mai....30	Août.....30	Novembre...30
Mars....31	Juin...31	Septembre....31	Décembre....31

Le mois de juillet aurait 31 jours lorsque l'année serait bissextile, mais le jour additionnel serait au point de vue civil comme le premier janvier. L'auteur espère les plus heureux résultats de l'adoption de ce bill,cependant il est facile de voir que la symétrie qu'il nous promet n'est qu'un leurre, au moins pour ce qui regarde le mois. A cause du déplacement du dimanche par rapport aux dates du mois, il y aurait tantôt quatre et tantôt cinq dimanches dans le mois et par conséquent soit 25 ou 26 ou 27 jours de travail. Nous sommes loin de la régularité et de la symétrie, et il ne vaudrait guère la peine de bouleverser nos habitudes pour gagner si peu. D'ailleurs il est peu probable que ce bill sorte jamais des tiroirs du comité auquel la Chambre l'a renvoyé. Mais cette disposition retrouve tout son intérêt et son mérite dans un calendrier normal.

C'est le seul projet où il soit question d'une réforme du calendrier civil sans toucher à la semaine. Tous les autres supposent un jour libre et traitent l'année comme si elle n'était que de 364 jours. Tel est par exemple le projet de Sir Henry Dalziel présenté à la Chambre des Communes anglaises en 1911 sous le titre *Fixed Calendar Bill.* Ce projet a ceci de particulier qu'il divise le trimestre en deux mois de 28 jours et un mois de 35. Cette division est-elle préférable à celle que nous avons maintenant et dont nous avons montré les défauts, il est permis d'en douter. A quoi bon la division en mois si les mois ne sont pas au moins approximativement égaux ?

Ce qui a été proposé de plus sensé, c'est la division de l'année en 13 mois égaux de 28 jours ou 4 semaines. C'est la seule combinaison qui assure la symétrie. Il est vrai qu'on abandonne alors la division en trimestres et semestres, mais c'est une division peu utile et qui ne sert guère dans la pratique. C'est la semaine qui sert de plus en plus de base aux statistiques et aux calculs du commerce et de l'industrie. Cette division est assez généralement préférée par les partisans du calendrier normal, mais elle pourrait être adoptée avec un très réel avantage, même avec notre calendrier actuel (il suffirait de donner 29 jours au mois de janvier). La liturgie qui compte déjà par semaine (2e, 3e, 10e semaine après la Pentecôte) s'accommoderait très bien de ce système.

C'est peut-être le moment de parler d'un projet singulier, et qui ne semble pas devoir être pris au sérieux. Il s'agit de celui de Elsa Koopman d'après lequel on supprimerait les années bissextiles pendant 27 ans, pour ajouter 7 jours ou une semaine bissextile la 28e année. On ne voit pas quels avantages il y aurait à cette combinaison, mais les inconvénients sont évidents. On serait pendant 24 ans sur 28 en désaccord avec l'année astronomique, comme avant la réforme de Jules César : ce serait rétrograder de 2000 ans et perdre du coup le bénéfice de la réforme grégorienne et de la julienne.

IV. CORRECTION AFFECTANT A LA FOIS LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL

Jour extra-hebdomadaire.

Ceux qui s'occupent de la réforme du calendrier se sont vite aperçus qu'il est impossible de le rendre normal et régulier sans recourir à l'addition d'un jour extra-hebdomadaire —et de deux lorsque l'année est bissextile — à la série de 52

semaines. Nous en avons jadis indiqué la raison ici même. C'est un changement insignifiant en soi, et il est certain qu'il passerait dans nos habitudes sans être remarqué. Mais il brise la succession régulière des jours de la semaine, succession qui n'a peut-être pas été interrompue depuis que Dieu l'a prescrite à Moïse. C'est une loi positive de Dieu rigoureusement observée depuis 35 siècles qu'il s'agit de modifier. On conçoit facilement qu'on hésite à porter la main sur une institution aussi vénérable : cette main ne serait-elle pas sacrilège? Ajoutez à ces sentiments très honorables et qui sont partagés par les réformateurs les plus audacieux, ce que Dom Cabrol appelle les *scrupules et les timidités de la routine,* et vous en conclurez qu'il y a là une difficulté presque insurmontable.

Commençons par observer que le pape, chef de la société religieuse, représentant de Dieu sur la terre, a toute l'autorité nécessaire pour interpréter l'obligation de consacrer à Dieu le septième jour et y apporter une modification accidentelle ([6]). Peut-on croire que l'Auteur de la nature, qui est souverainement ami de l'ordre et de la régularité, et qui a fait de toutes choses une *harmonie calculée,* suivant l'expression de Lacordaire ([7]), s'offenserait d'une modification nécessaire au fonctionnement régulier de notre calendrier? D'ailleurs il ne s'agit pas de diminuer le nombre des jours consacrés à Dieu, mais bien au contraire de les augmenter, tous les projets faisant du jour intercalaire une fête civile et religieuse. Dans une période de 28 ans, il y aurait 35 jours supplémentaires consacrés à Dieu contre 5 avec le système actuel, soit 30 de plus ou au moins 23, si l'on n'y compte pas les jours bissexti-

---

([6]) Les Apôtres l'ont déjà fait en transportant le jour du Seigneur, le septième jour, du samedi au dimanche. Il y a donc eu pratiquement, au moins une fois depuis Moïse, une semaine de huit jours.

([7]) *Lettres à un jeune homme,* 2e lettre.

les, qui ne sont pas jours de fête dans quelques projets. Si l'on parvenait à une entente sur ce point, il n'y aurait donc pas du point de vue de l'Eglise d'obstacle insurmontable à une réforme aussi utile.

J'ai dit qu'il est impossible de rendre le calendrier normal sans recourir à ce moyen; il y a cependant un autre système, imaginé par le Père Searle, un Pauliste américain, qui permet d'arriver aux mêmes résultats sans toucher à la semaine ([8]). D'après ce système, l'année ordinaire serait de 364 jours. On laisserait accumuler le 365e jour avec les jours bissextiles jusqu'à ce qu'on eût obtenu une semaine complète; on ajouterait alors une semaine supplémentaire à l'année qui aurait 53 semaines ou 371 jours. Un système ingénieux et assez simple détermine les années de 53 semaines. La période grégorienne de 400 ans avec sa correction de 3 jours comprend 146097 jours, soit 20871 semaines. Cela équivaut à 329 années de 52 semaines et 71 années de 53 semaines. En ajoutant une semaine à l'année tous les 5 ans, excepté quand le millésime est divisible par 50 ou par 100 et non par 400, on obtient les 71 années à semaine supplémentaire désirées. Le Père Searle ne donne ce projet que comme un calendrier possible, et il est le premier à croire qu'il ne sera jamais adopté. Son fonctionnement ne serait peut-être pas plus défectueux que celui du calendrier actuel. Cependant il offre tous les inconvénients signalés à propos du projet Koopman. Nous serions perpétuellement en désaccord avec l'année astronomique, quelquefois même de 9 jours. De plus l'irrégularité que l'on cherche à supprimer n'est que déplacée. Y a-t-il moins d'inconvénient à avoir des années d'inégale longueur que des

---

([8]) Searle: *A possible calendar*, dans *The catholic World*, nov. 1905, p. 239 ss. Il a de nouveau exposé son système dans une lettre à l'*Ecclesiastical Review*, juin 1912, p. 726 ss.

mois inégaux? Il y en a sans doute davantage. Il faut donc renoncer à la symétrie et à la régularité ou se résigner au jour extra-hebdomadaire.

L'honneur de l'avoir reconnu le premier revient à l'italien Mastrofini. L'addition de ce jour supplémentaire rend le calendrier normal, c'est-à-dire uniforme et applicable à toutes les années. Les mêmes jours de la semaine reviennent aux mêmes dates du mois, les divisions sont régulières ou peuvent facilement le devenir. Aussi bien l'idée de Mastrofini est-elle à la base de presque tous les projets de réforme. Elle modifierait considérablement, mais heureusement, le calendrier ecclésiastique. C'était d'ailleurs le but que se proposait Mastrofini. Sans changer la règle actuellement suivie, la fête de Pâques n'aurait plus que cinq dates possibles, 26 mars, 2 avril, 9 avril, 16 avril et 23 avril. La translation des fêtes serait beaucoup moins fréquente. Enfin on pourrait célébrer la fête de Pâques à date fixe, ce qui supprimerait totalement les fêtes mobiles.

Les projets des partisans du calendrier normal se divisent en deux catégories, selon qu'ils rejettent ou retiennent, en la corrigeant, la division actuelle de l'année en 12 mois. Ces derniers divisent l'année en quatre trimestres égaux ou saisons de 91 jours. Chaque saison a deux mois de 30 jours et un mois de 31 jours. Si l'année doit commencer un dimanche, comme le veulent quelques-uns, le premier mois doit avoir 31 jours, car il aurait cinq dimanches et par suite seulement 25 jours de travail, s'il n'avait que 30 jours. Si au contraire l'année commence par un lundi, c'est le dernier mois qui aura 31 jours. Jamais le deuxième mois ne doit avoir 31 jours. Tel est le plan proposé par M. Grosclaude au Conseil fédéral suisse au mois de février 1911, par Elsa Koopman, Philip et un grand nombre d'autres.

L'autre division bien plus symétrique est celle de 13 mois

de 4 semaines. Elle ne tient pas compte des saisons, mais il n'y a à cela aucun inconvénient. M. le Baron von Hesse-Hartwegg s'est fait le champion ardent de ce projet. Ce système a été proposé la première fois par Auguste Comte et la Société Positive vers 1850, mais pour des motifs tout différents et dans un tout autre esprit. M. Charles Fisher de San Francisco a fait imprimer un calendrier à 13 mois qu'on peut voir reproduit dans l'*American Ecclesiastical Review,* numéro d'août 1912. C'est aussi le plan qui sourirait le plus à l'auteur de cet article et qui a été adopté pour le calendrier normal publié dans la *Revue* l'année dernière.

Le mouvement en faveur de la réforme du Calendrier au Canada, n'est pas considérable, mais il n'est pas sans importance. A deux reprises la Société Royale s'en est occupée et elle a même fait auprès du Premier Ministre une démarche, au surplus fort bien accueillie. Les articles publiés l'année dernière dans la *Revue* ont excité beaucoup d'intérêt dans le monde ecclésiastique et dans le monde civil. La réforme serait certainement bien accueillie partout. Les plus prudents attendent pour exprimer leurs sympathies que Rome ait pris une détermination.

Au dernier congrès des Chambres de Commerce, le président a annoncé qu'on avait fait une démarche officielle auprès du Saint-Siège et il ajoutait : " Nous savons, de source certaine, que le Saint-Siège a soumis la question de la réforme du calendrier grégorien à l'examen de la Congrégation des Rites ". La *Kôlnische Volkszeitung* publiait, il est vrai, à la même date (26 septembre 1912), une information émanant du ministère de l'Intérieur allemand, d'après laquelle la Curie Romaine, comme d'ailleurs l'Eglise Grecque,n'était pas disposée à étudier la question. Cela cadre si peu avec les habitudes de la Curie Romaine qu'on peut mettre en doute la sûreté de l'information allemande. La question est posée devant l'opi-

nion, cela suffit pour qu'on s'en occupe à Rome, pour qu'on suive le mouvement avec cette sereine et accueillante largeur d'esprit mêlée de prudente réserve que donne une longue expérience des hommes et des choses. Mgr Lafontaine, le secrétaire actuel de la Congrégation des Rites, est un prélat éminent qui cache sous des dehors modestes un esprit très averti et admirablement renseigné. Il faudrait que les difficultés fussent absolument insurmontables et bien évidentes pour qu'il opposât de prime abord et sans examen une simple fin de non-recevoir. L'avenir nous renseignera : *Se son rose fioriranno.*

Est-il besoin de faire remarquer une fois de plus que l'Eglise n'est pas opposée au progrès véritable? L'Eglise est conservatrice et respectueuse du passé et c'est ce qui fait sa force, mais elle sait allier cet esprit traditionnel avec une adaptabilité merveilleuse à toutes les époques et toutes les civilisations. Quand le moment sera venu, elle saura faire droit aux justes représentations qui lui sont faites et montrer, s'il y a lieu, qu'elle n'est pas l'ennemie du progrès, mais qu'au contraire, elle le recherche, elle l'appelle, et elle n'est jamais plus heureuse que lorsque, sans sortir de son rôle de société spirituelle et surnaturelle, elle peut faire servir son autorité au bien-être temporel de l'humanité.

Henri JEANNOTTE.

Une Résurrection catholique

EN ALLEMAGNE

AU DIX-NEUVIEME SIECLE [1]

(9ème Article)

III. — L'Action parlementaire des Catholiques allemands

1870-1900

---

4. L'ŒUVRE SOCIALE DU CENTRE

(suite et fin)

CETTE faillite, les hommes du Centre l'avaient prévue et prédite. Ils avaient unanimement réprouvé l'emploi du fouet : " Si vous voyez dans la démocratie une éruption maligne sur le corps social, vous ne ferez qu'aggraver le mal par l'application des remèdes violents. Vous dériverez l'éruption sur les organes internes ; à la place de l'agitation visible au grand jour, vous aurez le travail souterrain, la conspiration dans l'ombre. " Ainsi parlait le député catholique Jorg, et ses collègues pensaient comme lui. Ils ne se lassaient pas de représenter *la religion* comme la pierre fondamentale sur

---

(1) Voir la *Revue Canadienne* : juillet 1911, *l'affranchissement des catholiques allemands;* septembre, octobre et décembre 1912, leur *action populaire;* mai et juillet 1912, janvier et mai 1913, leur *action parlementaire.* Cette dernière partie se divisait en quatre chapitres : 1o *la formation du Centre;* 2o *les forces du parti;* 3o *le culturkampf;* 4o *l'oeuvre sociale du Centre.*

laquelle, sous peine de crouler sous les coups de bélier révolutionnaires, devait être bâti l'édifice social: ils réclamaient qu'on la respectât et qu'on l'honorât, qu'on lui rendît tous ses droits, qu'on établît son règne à l'école, qu'on s'inspirât de ses enseignements dans la législation, qu'on favorisât sa pénétration dans la vie publique et privée, qu'on ramenât à son école toutes les classes pour y apprendre la limite de leurs droits et la portée de leurs devoirs; c'était la condition d'efficacité de tous les autres remèdes qui ne seraient sans cela que des palliatifs trompeurs. Ainsi, ces Assurances constituées obligatoirement par les contributions des patrons et des prélèvements sur les salaires deviendront fréquemment, dans les milieux fermés à l'influence religieuse, des primes à la négligence et à la fraude. Mais la religion, moyen nécessaire, ne doit pas suffire; un ensemble de circonstances encore aggravé par la guerre pourtant heureuse de 1870, les charges militaires, l'accroissement des impôts, les progrès de l'industrie, la surproduction, la concurrence, la désertion des campagnes, l'entassement des travailleurs dans les villes, l'augmentation numérique de la classe ouvrière ([2]), la cherté de la vie, a fait du peuple d'Allemagne un bouillon de culture tout à fait favorable aux développements du microbe révolutionnaire. Il faut des réformes, et, pour mériter créance aux promesses éternelles, réaliser dès à présent en garantie une ébauche de vie meilleure.

Donc, restaurer la vie morale et religieuse du travailleur, adoucir son existence matérielle, c'est la tâche urgente. Pour l'accomplir, deux facteurs doivent entrer en ligne :

([2]) Les classes laborieuses qui représentaient en 1871, 42% de la population totale de l'empire en représentent aujourd'hui plus de 56%. De 1882 à 1895, le chiffre des ouvriers de l'industrie et du métier est passé de 4 à 6 millions. Le recensement de 1907 porte à 10,708,346 le nombre des travailleurs de l'industrie, du commerce et des transports.

l'*initiative privée* et l'*intervention légale*. A la première, le rôle principal : agir par l'Association sur les patrons et sur les ouvriers, leur procurer en les groupant de puissants instruments d'éducation et de relèvement. Ces organismes existaient déjà en grand nombre ; c'étaient ces cercles, ces unions de compagnons, d'apprentis, de paysans, d'ouvriers, de maîtres, enrichies d'oeuvres connexes, qui avaient commencé d'éclore au soleil de 1848 du sol généreux de l'Allemagne ; il n'y avait guère qu'à développer, compléter, perfectionner. Les catholiques se mirent à l'oeuvre, et leurs travaux furent féconds. D'année en année, les Congrès enregistrèrent d'incessants progrès. Les cercles d'artisans qui pouvaient être cinq cents et groupaient environ 40,000 compagnons en 1870, ont aujourd'hui dépassé le millier et comptent plus de 120,000 adhérents. Les unions de paysans se sont depuis trente ans considérablement multipliées grâce à l'impulsion du clergé et des grands propriétaires catholiques et réunissent présentement dans de vastes fédérations plus de 100,000 cultivateurs. Quant aux cercles d'ouvriers, les débuts en furent pénibles : mais l'appel lancé par Léon XIII en 1884 dans l'encyclique *Humanum genus* fut l'occasion d'une campagne efficace, et le nombre sans cesse grossissant des travailleurs industriels leur donna promptement des développements inattendus. En 1896, on comptait 800 cercles avec 150,000 membres, on en compte aujourd'hui plus de 3,000 avec 450,000 adhérents. Ils sont reliés à quatre fédérations, celles de l'ouest, du sud et de l'est groupées en cartell (300,000 membres), celle de Berlin indépendante. A côté des cercles, oeuvres de moralisation, d'instruction, de mutualité et de divertissements, se sont fondés, beaucoup trop tardivement, bien longtemps après les initiatives similaires des socialistes, des syndicats, organes de défense professionnelle. La fédération de Berlin impose à ses membres des syndicats confessionnels, rigoureusement

catholiques, étroitement rattachés aux cercles et s'encadrant dans la même organisation. Ailleurs, on recommande les syndicats chrétiens interconfessionnels groupant aujourd'hui 400,000 ouvriers dont 85% de catholiques; 340,000 adhèrent à une vaste fédération *Gesamtsverband,* 60,000 appartiennent à des groupes indépendants. Les femmes ne sont pas délaissées: la fédération de Berlin s'est affilié 1,200 sociétés féminines avec 44,000 membres et les syndicats chrétiens comptaient, en 1908, 22,000 ouvrières participant au mouvement. Ces divers bataillons font une armée puissante; c'est six à sept cent mille travailleurs et travailleuses soustraits à l'influence des syndicats socialistes qui enrôlent pour la guerre sociale deux millions de soldats et disposent d'un trésor d'environ $10,000,000 ([3]). Restent à mentionner les associations catholiques de petits commerçants fondées pour soutenir la concurrence des grands magasins, et les sociétés de patrons chrétiens, notamment la société industrielle pour le bien être du travailleur, *Arbeiterwohl,* inaugurée à München-Gladbach vers 1884 et dont les membres, ne se croyant pas quittes avec leurs ouvriers une fois qu'ils leur ont payé le salaire convenu, ont à coeur tout ce qui peut les moraliser et améliorer leurs conditions d'existence.

L'initiative privée peut donc étaler à son actif des entreprises efficaces et prospères. Est-ce à dire que l'Etat soit dispensé d'intervenir? Non, répondent unanimement les catholiques d'Allemagne, et cette déclaration a heurté de front de robustes préjugées, dont elle a eu finalement raison. "Laissez faire ", criaient en choeur les libéraux de l'école de Manchester et les économistes patentés. " Laissez faire " répétaient

---

([3]) Il ne faut pas oublier en comparant ces chiffres que les catholiques forment à peine un tiers de la population totale en Allemagne (20 millions sur 60 millions) et qu'ils habitent les régions agricoles plutôt que les régions industrielles.

Bismarck et son équipe docile. Le libre jeu des intérêts ne saurait manquer de produire l'harmonie. Laissez fonctionner la concurrence et s'accélérer la production. Plus on produira, plus on vendra, plus on gagnera d'argent, la pluie d'or se répandra sur tout le pays et portera partout satisfaction. Les faits répondaient mal à l'optimisme officiel; en attendant de se résoudre en harmonie, le conflit des intérêts individuels provoquait la baisse des salaires, le renchérissement des denrées alimentaires, la multiplication des heures de travail, la généralisation du travail du dimanche et du travail de nuit, l'admission à l'usine des femmes et des enfants et bien d'autres misères auxquelles il importait que l'Etat mît un terme. Les illusions du libéralisme furent tenaces; les leçons de l'expérience interprétées par les orateurs du Centre finirent par les ébranler. Se décidant enfin à légiférer en matière sociale, l'Etat allemand proposa les lois d'Assurances. Le Centre qui n'en approuvait pas toutes les dispositions et ne réussit pas à les amender au gré de ses désirs, les vota cependant avec joie; il y saluait la reconnaissance du principe d'intervention et en espérait de prochaines et plus heureuses applications.

S'il était louable de fournir par les Assurances aux invalides du travail arrêtés par la maladie, l'infirmité ou la vieillesse, le moyen de vivre, il était indispensable de protéger les travailleurs en activité contre les abus criants dont ils étaient victimes. " Assurances ouvrières, oui! Mais avant tout *protection ouvrière,* voilà notre mot d'ordre. " Cette déclaration de l'abbé Hitze, le prêtre-député, l'inspirateur reconnu de la législation protectrice en vigueur aujourd'hui dans les pays allemands, était aussitôt soulignée par les applaudissements unanimes du parti. L'idée ne triompha pas tout de suite: il fallut du temps et une inlassable persévérance.

Après l'échec de la motion Galen en 1877, le baron de

Hertling, futur chef du Centre, aujourd'hui premier ministre de Bavière, déposa et développa au nom du groupe l'interpellation suivante : " Est-il dans les intentions du gouvernement de soumettre la règlementation actuelle des fabriques à une réforme tendant à supprimer, dans la mesure du possible, le travail du dimanche, à limiter davantage le travail des femmes, à défendre un trop grand nombre d'heures de travail pour les ouvriers adultes? " Préoccupé d'aboutir, non de parader, l'orateur se montra d'une extrême modération et se contenta de réclamer comme minimum indispensable l'abaissement de la journée de travail à 12 heures pour les ouvriers adultes, à 11 heures pour les ouvrières, la suppression absolue pour ces dernières du travail de nuit et une protection plus étendue pour les femmes en couches. C'était encore trop pour Bismarck : il écarta dédaigneusement " ces rêves d'utopistes" et déclara qu'établir le repos dominical et réduire la journée de travail serait créer dans l'industrie et dans le budget familial de désastreux déficits. Comme de coutume, la majorité l'approuva. Ceci se passait aux premiers mois de 1882 ; deux ans plus tard eurent lieu les élections générales. L'interpellation Hertling bien que demeurée sans écho dans le Parlement avait eu dans le pays un retentissement considérable ; le manifeste électoral qui fut lancé par le Centre prolongea ou accrut l'impression ; le peuple signifia de façon non équivoque à ses représentants qu'il voulait des réformes. Aussi quand après la rentrée, pressé de tenir parole, le Centre reprit l'interpellation pour la transformer en motion et réclama formellement des lois sur les points suivants : travail du dimanche et des jours de fête, travail des enfants et des femmes dans les fabriques, limitation des heures de travail pour les ouvriers adultes, des voix s'élevèrent de tous les bancs de l'Assemblée pour formuler les mêmes revendications ou de plus subversives. Une commission fut nommée devant laquelle,

dès sa première séance, le 26 janvier 1885, les représentants du Centre vinrent défendre un texte de loi complet et détaillé relatif aux réformes : la majorité s'y montra favorable ; mais Bismarck, lui toujours, exigea une enquête dans les milieux industriels et jeta en travers du mouvement l'autorité du Conseil fédéral résolument hostile. Le temps passait et rien n'était fait ([4]).

L'année 1890 arriva : un coup de théâtre se produisit ; le 4 février, un message impérial prescrivit la convocation d'une conférence internationale pour la réforme de la législation ouvrière et déclara devoir d'Etat de régler le temps, la durée, la nature du travail, de manière à sauvegarder la santé, la moralité, le bien-être des ouvriers.

La conférence internationale, siégea à Berlin du 15 au 29 mars ; on y comptait 39 délégués, dont Mgr Kopp, évêque de Breslau, représentant le Saint-Siège. Il s'agissait de causer et d'échanger des idées plutôt que de rédiger des conclusions définitives. Ces réunions fécondes préparèrent le dépôt à la rentrée par le gouvernement d'une série complète de lois protectrices dont la première lecture eut lieu le 17 mai. Les choses avaient changé dans l'enceinte législative : les socialistes s'y trouvaient trente-six avec un million et demi de voix derrière eux ; le Centre battant ses précédents records disposait de cent dix voix et formait le parti le plus influent. Bismarck n'était plus là : tombé du pouvoir deux mois plus tôt, il avait passé son portefeuille au vieux général de Caprivi. En l'absence de ce redoutable adversaire, les lois sociales se hâtent vers le triomphe : elles sont votées en troisième lecture le 6 mai 1891, promulguées le 1er juin et entrent

---

([4]) Notons pourtant l'institution d'inspecteurs du travail et de tribunaux professionnels décidée sur proposition du Centre à la session de 1885-1886.

en vigueur le 1er avril 1892. Le Centre qui en a fait amender plusieurs paragraphes dans un sens plus favorable, renonce pour un temps à de souhaitables modifications,ne voulant pas retarder le résultat désiré, et concourt puissamment au succès tantôt par ses efforts et tantôt par son abstention.

Telle quelle, en dépit de certaines lacunes, la législation de 1891 fait droit aux réclamations du parti catholique et mérite l'éloge; elle n'a cessé du reste d'être améliorée pendant les années suivantes avec les mêmes concours et sous les mêmes inspirations. Donnons-en rapidement les principales dispositions.

La première sollicitude de la loi se porte sur *la santé et la moralité de l'ouvrier — Mens sana in corpore sano !* Les patrons devront prendre dans leurs ateliers toutes les mesures propres à sauvegarder ce double bien. La séparation des sexes sera introduite partout où la moralité n'est pas suffisamment garantie par la disposition même des bâtiments. Interdiction absolue est portée d'admettre dans les fabriques des enfants au-dessous de 13 ans; de 13 à 14 ans, on ne pourra travailler plus de 6 heures par jour; de 14 à 16 ans, pas plus de 10, et avec pauses obligatoires. A tous les adolescents, le travail de nuit et le travail du dimanche et des jours de fête sont interdits. Des mesures analogues sont prises pour la protection des ouvrières: interdiction du travail de nuit; limitation de la journée de travail à 11 heures, les jours ordinaires, à 10 heures, les veilles des dimanches et des fêtes. Pour les ouvriers adultes, le travail du dimanche sans être totalement prohibé, devient l'objet de restrictions multiples, et la durée de la journée de travail peut être réduite après enquête par décision du conseil d'Etat pour un établissement déterminé.

Le législateur s'est encore préoccupé d'assurer à l'ouvrier *la liberté du contrat de travail,* il règle le paiement du salaire, interdit les paiements en nature et les fournitures sur place,

prescrit l'affichage des règlements d'usine dans les salles de travail, défend les amendes dépassant le salaire d'une journée, exige le versement aux caisses ouvrières de celles qui seraient prononcées, détermine, en cas de rupture du contrat, des indemnités à accorder, des délais à concéder, fait espérer l'établissement de chambres de travail analogues aux chambres de commerce, réalisé en 1910, facilite en cas de conflit les occasions de contact et les échanges de vues entre patrons et ouvriers, pourvoit à la création par les communes de tribunaux professionnels qui seront principalement des organes de conciliation, enfin, reconnaissant impossible la fixation d'un salaire minimum, cherche du moins à l'établir au profit des ouvriers qu'emploient l'Etat et les communes.

Pour rendre vraiment avantageuses toutes ces réformes, il faut viser à *maintenir ou restaurer la vie de famille;* c'est l'honneur du législateur allemand de l'avoir tenté. Il a voulu d'abord fortifier l'autorité paternelle, fondement de la famille, et fournir au père le moyen d'exercer un contrôle effectif sur son enfant mineur employé à l'atelier; dans ce but, on a institué pour les jeunes ouvriers, des livrets de travail et de salaire qui doivent être remis régulièrement au père ou au tuteur, s'il en fait la demande: ainsi l'enfant ne peut être admis à travailler dans une fabrique sans l'assentiment du père; il ne peut non plus lui dérober le chiffre exact de ses gains: le père pourra même, par ordonnance municipale, être autorisé à toucher directement le salaire de son fils au-dessous de 20 ans. Empêcher l'émancipation précoce du jeune travailleur, c'est bien; retenir la mère de famille au foyer domestique, ce serait mieux. L'état des moeurs et de l'opinion ne permettant pas d'imposer un remède radical, on se contenta d'améliorer la situation en faisant admettre quelques réformes touchant la nature, la durée et les conditions du travail des femmes.

Toute cette législation, simple expression du droit naturel, décrétée d'abord pour la grande industrie, on tâcha peu à peu de l'étendre avec les modifications nécessaires, au métier, à l'industrie à domicile, au commerce, à l'agriculture, aux hôtels, aux magasins ([5]). De grandes choses ont été faites, il en reste beaucoup à faire. Le Centre avec son programme résolument progressif, également éloigné de l'esprit étroitement conservateur des partis bourgeois et des tendances furieusement révolutionnaires des gens d'extrême-gauche, se repose de l'étape parcourue en préparant l'étape prochaine. Il est impossible de décrire en détail cette activité toujours en éveil, se dépensant infatigablement au service des travailleurs de l'usine, du métier, de la terre, pour hâter en leur faveur l'avènement d'une ère plus heureuse dans la pratique de tous leurs devoirs et la jouissance de tous leurs droits ([6]).

([5]) Pour donner quelque idée de la portée sociale et du caractère bienfaisant des initiatives prises par le Centre, il faut noter que la grande industrie allemande occupait, en 1900, 900,000 ouvrières dont 230,000 femmes mariées, 300,000 jeunes filles de 16 à 21 ans et 105,000 au-dessous de 16 ans. Il y avait dans les fabriques 230,000 jeunes ouvriers de 14 à 16 ans, dans les fabriques et les magasins 532,000 enfants de moins de 14 ans, ce qui ajouté aux 135,000 petits domestiques, aux 1,135,000 enfants employés aux travaux agricoles, portait à 2 millions le nombre des enfants soumis au travail dans tout l'empire.

([6]) Qu'il suffise de reproduire ce programme lancé en 1898 par le Centre, à l'électorat, ce ne sont pas de vaines paroles, quand le Centre promet il sait tenir :

1o *Pour la grande industrie en général* : Production de garanties pour les entreprises industrielles à créer, portant sur la capacité et le bon renom de leur direction, le capital nécessaire pour leur marche régulière, les conditions hygiéniques de l'endroit choisi, les intérêts légitimes de la population locale. Perfectionnement des lois de protection ouvrière en vue de l'éducation industrielle, du juste salaire, de la permanence du travail, de l'ascension sociale graduelle et du respect de la dignité ouvrière. Réduction de la durée du travail déterminée par les conditions de la production ; exclusion progressive des femmes mariées de l'usine ; limitation du travail industriel pour les femmes célibataires ; interdiction du travail

Cette sollicitude intelligente et efficace du parti catholique pour le monde du travail est assurément contre le socialisme une tactique habile, propre à conquérir le succès. Le Centre voulut augmenter ses chances de victoire en ajoutant à ses armes de guerre un engin qui visât plus directement l'adversaire. Ce fut la suprême pensée de Windthorst, et les derniers mois de sa féconde existence furent consacrés à forger cette machine, l'*Association populaire pour l'Allemagne catholique* plus connue sous le nom de *Volksverein*. C'est une vaste ligue pour défendre ou restaurer l'ordre social chrétien menacé par la révolution; elle étend ses ramifications à tout l'empire; l'organisation en est des plus simples; au sommet un Bureau central ou Comité directeur nommé par l'Assemblée générale annuelle; dans chaque diocèse ou région, un représentant en relations directes avec le Bureau; dans chaque ville ou canton, un agent subordonné au représentant diocésain; dans chaque paroisse, un ou plusieurs hommes de confiance, souvent le curé ou le vicaire, des notabilités locales, propagandistes actifs et dévoués, chargés de recruter des ligueurs, de recueillir les cotisations, de distribuer brochures et convocations. Pour faire partie de l'Association, il faut

---

industriel pour les enfants au service de tiers; règlementation et inspection de l'industrie à domicile au service des grandes entreprises. Formation de Comités d'ouvriers avec des droits garantis par la loi. Liberté d'association des ouvriers pour la protection et la défense de leurs intérêts économiques. Encouragement aux groupements corporatifs composés de patrons et d'ouvriers et garantissant à chacun ses droits. Etablissement d'une limite au-delà de laquelle les entreprises particulières des diverses branches de l'industrie ne pourront pas augmenter leur personnel

2o *Pour le métier* : Encouragements aux associations de petits industriels. Concession de privilèges légaux au sujet de l'épreuve de capacité à créer des apprentis, des compagnons, de la production et de l'écoulement des produits de la production. Délimitation législative de la petite et de la grande industrie par l'établissement d'un nombre maximum d'ouvriers pour la petite industrie.

être électeur et catholique, faire une profession de foi antisocialiste et verser annuellement la modique somme de trente sous. L'Association veut être foyer de lumière et centre d'action : elle édite et fait circuler des tracts, des brochures et des revues, travaille à la diffusion des bons journaux, organise des campagnes de presse et de conférences, des cours sociaux, des congrès et des meetings, s'occupe de promouvoir toutes les institutions avantageuses au travailleur en faisant des concours et en fournissant des renseignements. Le bien accompli est immense ! Fondée aux derniers jours de 1890, la ligue compte aujourd'hui plus de 700,000 membres (700,127 en juin 1911) et se développe sans cesse. La somme totale des imprimés, livres, feuilles volantes, brochures, revues, distribués par le Volksverein depuis sa fondation jusqu'en 1904 dépassait trente-cinq millions. Depuis, une seule année (juin 1909 à juin 1910) en a vu jeter dans la circulation vingt millions. Parmi les plus intéressantes innovations du Volksverein, il faut signaler la *Correspondance sociale* et la *Correspondance d'apologétique*. Ces périodiques, rédigés sous son contrôle, par des spécialistes, sont servis à 410 directeurs de journaux, auxquels ils fournissent sur les questions sociales et religieuses, des articles tout faits, complets et solides, des

---

3o *Pour l'agriculture*, dont le Centre issu en majorité de circonscriptions rurales a toujours soutenu avec beaucoup d'ardeur les intérêts : Organisation coopérative des paysans par la législation ; introduction d'un droit agraire avec le principe de rentes pour l'endettement de la propriété terrienne ; garanties solidaires de l'association pour les dettes terriennes ; droit d'émettre des titres perpétuels amortissables dont les intérêts seraient fixés selon le montant de la rente du sol ; vote d'une loi d'héritage en rapport avec la condition des paysans ; établissement d'une limite d'endettement pour la propriété rurale. Etablissement d'une limite maximale pour l'acquisition des terres. Entraves à la spéculation du sol qui a en vue le dépècement des propriétés. Encouragement aux institutions de prêt et de crédit. Modification opportune de la législation concernant les domestiques et le droit illimité de circulation ouvrière.

exposés précis, des réponses aux objections, avec permission d'insérer. La force de la presse catholique allemande réside en effet non dans un petit nombre d'organes à grand tirage, mais dans une multitude de feuilles locales souvent pauvres d'argent et de rédacteurs; les correspondances de l'Association populaire leur apportent en échange d'une large publicité un précieux encouragement. Il ne faut pas oublier non plus les *ligues Windthorst* au nombre d'une centaine, écoles d'apostolat, où dix mille braves s'instruisent et s'exercent pour prendre rang parmi les mandataires et les orateurs du *Volksverein.*

A quoi ont abouti tant d'efforts? C'est l'inévitable question qui se pose en terminant : les faits se chargent de faire une réponse probante. Alors que tous les autres partis sans exception se sont laissé déloger par la marée socialiste, *le Centre catholique seul a réussi jusqu'à présent à maintenir et même à élargir ses positions.* Laissons parler les chiffres en remarquant qu'ils ne sont qu'approximatifs. Etant donné l'émiettement des partis parlementaires en Allemagne, on rencontre à la lisière de chacun un certain nombre d'indépendants qui n'acceptent qu'une partie de son programme, votent avec lui sur certaines questions et reprennent sur les autres leur liberté. Ainsi aux portes du Centre se rencontrent quelques Polonais, quelques Alsaciens-Lorrains, quelques protestants, gagnés à la cause de la liberté religieuse et admis dans son sein en qualité d'*hospitants.* Faudra-t-il les compter tous dans le dénombrement du parti: journalistes et historiens ne sont pas toujours d'accord, mais l'écart entre leurs chiffres n'est pas considérable. Nous avons suivi par scrupule d'objectivité les chiffres les moins favorables.

Le premier grand succès des socialistes remonte aux élections de 1890, où ils doublèrent le nombre de leurs voix et triplèrent celui de leurs mandats. Le dépouillement du scru-

tin leur donna en effet 1,427,000 suffrages au lieu de 763,000 obtenus en 1887, et 36 mandats au lieu de 11, soit 25 de plus qu'au précédent Parlement, 12 de plus qu'en 1884, où 550,000 votes leur avaient valu 24 sièges. Or, tandis qu'ils expulsaient de leurs fiefs électoraux 25 députés de divers partis, le Centre sortait de la lutte ayant gagné six sièges et dépassé de quelques unités le chiffre le plus élevé qu'il eut encore atteint. En 1893, les socialistes gagnent 11 nouveaux sièges et 360,000 voix; le Centre perd, il est vrai, dix sièges qui ne vont point aux rouges mais à des dissidents, et cet échec partiel qu'expliquent la disparition de Windthorst et de regrettables divisions survenues dans le parti, est largement réparé aux élections suivantes (1898) où le groupe catholique retrouve 102 membres (106 en comptant 4 hospitants), tandis que poursuivant leurs triomphes sur les autres partis, les socialistes recueillent 56 sièges et 2,120,000 suffrages. En 1903, 81 socialistes sont élus par plus de trois millions de voix, soit un gain net de 25 sièges; le Centre n'en souffre pas, garde tous ses membres et ajoute 400,000 voix aux 1,450,000 du vote précédent. Quatre ans plus tard, nouveau scrutin : la Chambre vient d'être dissoute par un chancelier présomptueux qui veut chasser le Centre de la majorité ministérielle où il figure depuis le lendemain du Culturkampf; un pacte de fortune a réuni pour un temps conservateurs et libéraux ; toutes les forces gouvernementales sont liguées contre les noirs et contre les rouges; les rouges gagnent encore 250,000 voix, mais ils perdent trente-huit sièges.; les noirs gagnent cinq sièges et 330,000 voix; le chancelier de Bulow démissionne; l'alliance des libéraux et des conservateurs est bientôt brisée et fait place au bloc bleu et noir (conservateurs et centristes).

Ces résultats sont concluants : ils prennent un sens encore plus précis, quand on examine d'un peu près la carte électorale; on y voit clairement que c'est parmi les populations

protestantes que le socialisme remporte ses triomphes, tandis qu'au seuil des régions catholiques une digue inébranlable vient arrêter ses envahissements. Cependant que de causes se sont conjurées pour ébranler l'influence du parti catholique; plus redoutables que les assauts des adversaires du dehors, acharnés à sa ruine, survinrent à plusieurs reprises des crises intérieures qui menacèrent son existence; des conflits d'intérêts impossibles à résoudre mirent aux prises représentants des villes et représentants des campagnes, Prussiens et Polonais ou Alsaciens-Lorrains; il y eut des défections, des schismes, des luttes fratricides; déjà les ennemis chantaient victoire; mais le bon sens et l'esprit de discipline des électeurs catholiques sauvèrent la situation; les transfuges s'éloignèrent et demeurèrent presque seuls; le gros des troupes se retrouva à chaque élection successive, formant un bloc compact plus homogène, inébranlablement fidèle aux chefs reconnus du parti ([7]).

([7]) Mais ce bloc n'est-il pas depuis peu entamé? Ne s'y est-il pas produit récemment des fissures, indices d'un écroulement prochain? N'a-t-on pas signalé aux élections de janvier 1912 la perte de dix sièges dont plusieurs réputés imprenables et de 166,000 voix? C'est un échec sans doute, mais plus apparent que réel. Pour le reconnaître, il suffit d'envisager dans quelles conditions le parti catholique affrontait cette fois la bataille. Pour neutraliser l'influence des sectaires antiréligieux libéraux et socialistes, il avait dû contracter alliance avec les conservateurs dont le rapprochaient certains principes communs relatifs au respect des croyances, au maintien de l'autorité, à la répression de l'anarchie. Ainsi s'était formée la majorité qui régnait au Reichstag au moment de la dissolution; elle était fondée sur de mutuels sacrifices. Pour ménager l'attachement passablement rétrograde de ses alliés à l'ordre établi, le Centre avait dû laisser provisoirement dans l'ombre certaines hardiesses de son programme social; altérant sa belle intransigeance, il avait affaibli d'autant son prestige; il s'était aliéné de nombreuses sympathies en Pologne et en Alsace-Lorraine, ayant laissé consommer la violation d'imprescriptibles droits; il avait endossé la responsabilité de mesures fort impopulaires, telles que la réforme financière; enfin il portait la peine d'être au gouvernement dans un temps de crise économique. En Allemagne à l'heure actuelle la misère est grande et la vie chère; dans tous les milieux fer-

Les derniers évènements n'ont point démenti les conclusions de toute cette histoire : *en Allemagne, depuis cent ans, les catholiques ont constamment accru et victorieusement maintenu leur influence,* tandis qu'ils l'ont vu décroître dans les pays voisins. Ce résultat tient à des causes multiples et pour une grande part aux conditions spéciales de l'empire d'outre-Rhin; cependant *un facteur très efficace des succès catholiques est incontestablement leur dévouement intelligent désintéressé, empressé et fécond,aux intérêts populaires.* Cette

---

mente un sourd malaise; le jour du scrutin venu, le mécontentement s'exprime en votant pour l'opposition. Sous le Culturkampf, le Centre bénéficiait de cet état d'esprit: il en est aujourd'hui victime et ce sont les socialistes qui en profitent. Combien des quatre millions de votes recueillis par eux n'impliquent nullement adhésion à leurs doctrines et signifient simplement désapprobation du régime ! La perte de quelques districts urbains acquis au Centre dès l'origine est la conséquence fatale du mouvement de la population qui se porte vers les régions industrielles et submerge les vieux habitants sous l'afflux d'éléments étrangers. Qu'on n'oublie pas non plus en comparant le nombre des voix socialistes à celles du Centre que les rouges présentaient, du moins au premier tour, des candidats dans tous les comtés; ils n'ont dès lors abandonné aucun de leurs votes à aucun parti; au contraire pour favoriser la cause de l'ordre, les noirs se sont, dans plusieurs régions, retirés de la lutte au profit des bleus, en sorte qu'un bon nombre de voix destinés au Centre sont allés grossir la part des conservateurs dans les totaux électoraux, sans que des compensations équivalentes aient été retirées. L'influence du parti catholique demeure néanmoins prépondérante. Aucun chancelier ne pouvant songer à s'appuyer pour gouverner, sur les socialistes, le Centre qui est après eux le parti le plus fort forme l'appoint indispensable de toute majorité ministérielle. Le premier acte du nouveau Reichstag a été de prendre dans ses rangs son président; le second fut, il est vrai, de faire entrer dans le bureau un socialiste en qualité de vice-président, ce qui détermina le président de la veille à donner immédiatement sa démission et à céder la place à un radical moins pointilleux. Quelques Alsaciens-Lorrains dissidents se sont fait inscrire sur les listes du vieux parti et ont ainsi ramené le chiffre des adhérents à ce qu'il était dans le dernier parlement. Pendant ce temps, en Bavière le gouvernement, jugeant l'occasion favorable pour se débarrasser du Centre, déclarait dissous le Parlement local et renvoyait les députés aux urnes. On alla au vote: le Centre prit la majorité et s'empara du ministère.

constatation donne à penser. Si quelque lecteur, assez courageux pour aller jusqu'au bout de ces pages, s'attarde aux réflexions et dégage les leçons qu'elles suggèrent, elles auront pleinement atteint leur but.

E. GOUIN, p. s. s.

Nous avons utilisé pour ces études, outre les ouvrages déjà signalés de l'abbé Kannengieser et Georges Goyau, diverses brochures de l'*Action populaire* et de la collection *Science et Religion*, signées Cetty et Max. Turmann. — Nous avons omis parce que sortant du cadre spécial où nous nous sommes renfermé à dessein, certaines controverses fâcheuses qui se poursuivent entre ceux qui veulent atténuer le caractère confessionnel du Centre et des oeuvres connexes (tendance dite de Cologne) et ceux qui veulent au contraire l'affirmer (tendance de Berlin). — Rome s'est prononcée (encyclique *Singulari quâdam*, novembre 1912). Elle a décidé, contre Cologne, qu'il fallait autant que possible, constituer partout des unions ouvrières catholiques et, contre Berlin, qu'on pouvait tolérer, moyennant certaines précautions, les unions chrétiennes mixtes (catholiques et protestants). Elle a interdit aux deux écoles de continuer leurs discussions. — E. G.

Echos des Sciences

SOMMAIRE. — La déchéance du Nil. L'irrigation de l'Egypte. Le barrage d'Assouan : Philae, la merveilleuse, rançon de la canne et du coton. Conséquences météorologiques : modifications du climat égyptien.— Documentation photographique. Principes de la photographie. L'impression photochimique. Niepce de Saint-Vivtor et l'héliographie. Daguerre. Talbot et la calotypie. Procédé au gélatino-bromure. Un triomphe de la mécanique : la photographie automatique.

LA DÉCHÉANCE DU NIL, c'est le titre d'un chapitre plein de mélancolie dans lequel Pierre Loti déplore les transformations dont est le théâtre la vallée du grand fleuve. D'ailleurs tout ce livre—*La Mort de Philae* — est rempli du désenchantement de l'illustre écrivain à la vue des résultats de l'occupation anglaise de l'Egypte : résultats lamentables s'il faut en croire les artistes et les archéologues, remarquables au contraire si l'on écoute les économistes. Qui fera la part du mauvais et du bon et décidera lequel l'emporte? La fertilité des terres et leur rendement augmentent, la surface arable s'étend, la culture de la canne à sucre et celle du coton engendrent de nouvelles richesses. C'est vrai, mais faut-il tant s'en réjouir ? Sans doute l'abondance des matières premières va favoriser l'abaissement des cours et par suite la consommation de ces produits, augmenter par conséquent le bien-être de l'homme; mais à quel prix? Tout d'abord la douce quiétude des fellahs, leur insouciance heureuse va disparaître, et ces fils bronzés du sol, ces paysans égyptiens,dont le type s'est conservé si pur depuis des siècles, risquent de ne gagner guère à ces changements. Grâce à leur

labeur, des fortunes s'édifieront, mais au bénéfice d'hommes d'une autre race; s'ils n'y prennent garde, ils ne seront que les exploités de ce nouveau régime, féodalité capitaliste dont les " cotton lords " de Manchester seront les barons et dont ils seront les serfs, corvéables à merci.

" Réveiller les fellahs de leur étrange sommeil, rouvrir enfin leurs yeux, les transformer par l'éducation moderne, est la tâche que veut entreprendre de nos jours une élite de patriotes égyptiens. Naguère, cela m'eût semblé un crime ", écrit Loti [1], " car ces paysans obstinés vivaient dans des conditions de moindre souffrance, ayant beaucoup de foi et peu de désirs. Mais aujourd'hui ils subissent une invasion plus dissolvante que celles de tant de conquérants qui tuaient par les armes et par le feu : les Occidentaux sont là, partout, chez eux, profitant de leur passivité douce pour en faire des valets à l'usage de leurs trafics ou de leurs plaisirs. L'oeuvre de dégradation est si facile sur ces simples sans défense, à qui l'on apporte les convoitises, les besoins nouveaux, les " apéritifs " — et à qui on enlève la prière!...."

* * *

Et les choses reçoivent les premières l'empreinte de ce travail hâtif d'utilisation, fait à coups de capitaux pour lesquels le luxe moderne exige des dividendes élevés que les pays d'Europe ne sauraient donner. La radiation solaire est ici extrêmement intense; c'est après tout la source de toute richesse agricole; pourquoi donc l'Egypte ne produit-elle pas davantage? Que faudrait-il faire pour ne pas laisser se perdre ainsi cette immense énergie créatrice, pour la capter, pour conquérir sur le désert et transformer les sables en

---

(1) *La Mort de Philae*, p. 146..

champs féconds? La réponse tient en un mot: irriguer. Avec le soleil, il faut l'eau pour fertiliser la terre. On sait qu'invariablement chaque année le Nil déborde. La partie de sa vallée qu'il recouvre temporairement pendant l'inondation peut ensuite être cultivée: de beaux champs de blé y poussent et des oasis s'y rencontrent. De toute antiquité ce phénomène de la crue a remplacé les pluies dans cette région, où il faisait inaltérablement beau, et c'est uniquement le long du fleuve, sur une bande de terre relativement étroite, que s'est développée la civilisation depuis cinq siècles: ailleurs, c'est le désert, c'est la mort.

Pour étendre le domaine des cultures il fallait substituer à l'inondation régulière, mais passagère, une distribution plus souple de l'eau du Nil, emmagasinée à cet effet dans d'immenses réservoirs. C'est ce qu'ont fait les Anglais... : " Des étrangers à présent sont maîtres et viennent de réveiller le vieux Nil pour l'asservir. En moins de vingt ans, ils ont défiguré sa vallée, qui jusque-là se gardait comme un sanctuaire. Ils ont imposé silence à ses cataractes, capté son eau précieuse par des barrages, pour l'épandre au loin sur des plaines qui sont devenues des marais, et qui déjà ternissent de leurs buées le cristal du ciel. Les anciens agrès ne suffisant plus à arroser les cultures d'aujourd'hui, des machines à vapeur, pour puiser plus vite, commencent de se dresser le long des berges, à côté des usines nouvelles, et bientôt il n'y aura guère de fleuve plus déshonoré que celui-là par des tuyaux de fer et des fumées noires. Cela se fait du reste avec hâte, comme à la curée, cette mise en exploitation du Nil. — et ainsi s'en va toute sa beauté, car son cours uniforme, à travers des régions pareilles, ne valait que par le calme et l'antique mystère ". ([2])

([2]) Ibid., p. 177.

C'est à la fin du mois de décembre dernier qu'on a célébré l'achèvement du barrage d'Assouan, l'un des plus remarquables travaux d'art de notre époque, pourrait-on dire, s'il n'y avait une amère ironie à appeler ainsi cette construction industrielle qui a par contrecoup entraîné la disparition de l'île de Philae, de son admirable kiosque et des temples submergés. La première cataracte du Nil a cessé d'exister du même coup et toute la physionomie du pays a été changée. Les pages sarcastiques de Loti dans son chapitre *La ville promptement embellie* sont à lire si l'on veut sentir tout ce que cette transformation a de pitoyable.

Mais voyons plutôt comment les ingénieurs ont savamment corrigé la nature malgré les nécessaires sacrifices.

Le barrage, perpendiculaire au lit du fleuve, qui mesure à cet endroit 1400 mètres de large, occupe sensiblement la crête de la défunte première cataracte. On l'a fait en deux étapes, de 1898 à 1902, puis de 1907 à 1912. A la fin de la première de ces périodes, il s'élevait à 19 mètres au-dessus du fleuve sur une longueur de 2 kilomètres et pouvait retenir 980 millions de mètres cubes d'eau; 180 vannes de 2 m. de large étaient ouvertes de juillet à octobre, fermées tout le reste de l'année pour emmagasiner l'eau précieuse nécessaire à l'irrigation. Un canal latéral muni de quatre écluses de 80 mètres de long par 9 de large assurait les besoins modestes de la navigation. Tout l'ensemble avait coûté près de douze millions et demi de piastres.

Les eaux refluant en amont avaient recouvert l'île de Philae; les tiges des palmiers émergeaient encore, et le sommet des ruines antiques qu'on allait visiter en barque ([3]).

([3]) Nous ne pouvons résister au désir de citer ici quelques extraits du récit qu'a fait Pierre Loti d'une expédition de ce genre :

"Toujours au chant des rameurs, nous avançons, péniblement, sur ce lac artificiel—que soutient comme en l'air une maçonnerie anglaise, invisible

Loin de nuire à leur durée, leur inondation annuelle leur était, paraît-il, bienfaisante, les eaux éliminant les sels désagrégateurs et les incrustations. C'est du moins ce qu'on lit dans l'*Encyclopédie britannique* (Ed. 1911, vol. 21, p. 373), probablement d'après le rapport du capitaine H. G. Lyons sur les temples de Philae (1908). Mais cette opinion est bien sujette à controverse. Hélas! elle est surtout oiseuse, car maintenant tout est noyé. Les travaux entrepris depuis 1907 ont porté la capacité du réservoir à 2,300 millions de mètres cubes en élevant de 7 mètres le niveau du barrage. Il a fallu en même temps, pour obtenir une suffisante résistance à l'énorme pression due à la masse d'eau emprisonnée, accroître l'épaisseur de la digue qui, de 7 mètres de largeur au sommet, a passé à 11 mètres. Il a fallu de même modifier le système des écluses et en ajouter une cinquième. Tout cela s'est fait vite et bien. Et l'on ne peut que féliciter les ingénieurs de leur succès... tout en poussant un soupir de regret.

* * *

---

au lointain, mais devinée et révoltante; lac sacrilège, pourrait-on dire, puisqu'il ensevelit dans ses eaux troubles des ruines sans prix: temples des dieux de l'Egypte, églises des premiers siècles chrétiens,stèles,inscriptions et emblèmes. C'est au-dessus de ces choses que nous passons, fouettés au visage par des embruns, par l'écume de mille petites lames méchantes. — Nous approchons de ce qui fut l'île sainte. Par places, des palmiers dont la longue tige est aujourd'hui sous l'eau et qui vont mourir, montrent encore leur tête, leurs plumets mouillés, donnant des aspects d'inondations, presque de cataclysme. — " Avant d'aborder au sanctuaire d'Isis, nous touchons à ce kiosque de Philae, reproduit par les images de tous les temps, célèbre à l'égal du Sphinx ou des Pyramides. Il s'élevait jadis sur un piédestal de hauts rochers, et les dattiers balançaient alentour leurs bouquets de palmes aériennes. Aujourd'hui, il n'a plus de base, ses colonnes surgissent isolément de cette sorte de lac suspendu et on le dirait construit dans l'eau à l'intention de quelque royale naumachie. Nous y entrons avec notre barque — et c'est un port bien étrange, dans sa somptuosité antique, un port d'une mélancolie sans nom, surtout à cette heure jaune du crépus-

" Et le Sphinx, qui a vu se dérouler toute l'histoire du monde, assiste impassible au changement du climat de l'Egypte" : nouvelle conséquence indirecte, en effet, de l'occupation anglaise, dont Loti témoigne quelque humeur : "Les nouveaux envahisseurs de ce pays ont apporté sans doute l'humidité de leur île brumeuse, en changeant le régime des eaux du vieux Nil pour rendre la terre plus mouillée et plus productive... On sait bien—répète-t-il ailleurs—qu'il pleut ici beaucoup plus que jadis, depuis que la vallée du Nil est artificiellement inondée. "

Les grandes masses d'eau fournissent à l'atmosphère par évaporation des quantités importantes de vapeur qui tend à se condenser dès que la température s'abaisse; de là des brouillards, des jours nuageux, des pluies. Les lacs artificiels agissent à cet égard comme les nappes naturelles et rendent le climat plus égal en même temps que plus humide. Ce qu'on observe en Egypte n'est qu'un cas particulier d'une loi générale qu'on a d'ailleurs pu vérifier par l'expérience, maintenant que le nombre des grands barrages s'augmente. On a signalé qu'à Mullenboch, dans la vallée du Rhin, cette cause

---

cule extrême et sous ces rafales glacées que nous envoient sans merci les proches déserts. Mais combien il est adorable ainsi, le kiosque de Philae, dans ce désarroi précurseur de son éboulement ! Ses colonnes, comme posées sur de l'instable, en deviennent plus sveltes, semblent porter plus haut encore leurs chapiteaux en feuillage de pierre : tout-à-fait kiosque de rêve maintenant, et que l'on sent si près de disparaître à jamais sous ces eaux qui ne baissent plus....

Suit la visite du temple d'Isis par clair de lune et ce *post-scriptum* :

" La noyade de Philae vient, comme on sait, d'augmenter de soixante-quinze millions de livres le rendement annuel des terres environnantes. Encouragés par ce succès, les Anglais vont, l'année prochaine, élever encore de six mètres le barrage du Nil ; du coup, le sanctuaire d'Isis aura complètement plongé, la plupart des temples antiques de la Nubie seront aussi dans l'eau, et des fièvres infecteront le pays. Mais cela permettra de faire de si productives plantations de coton !...

a fait passer le nombre des jours de brouillard de 57 à 86 par an; on a pu remarquer la même chose en Argentine, près du barrage de San Roque, dont les eaux de retenue couvrent 17 kilomètres carrés. On a sérieusement parlé de recourir à ce moyen pour modifier le climat africain au sud de l'Algérie et de la Tunisie, en reliant les chohs, ou lacs salés, à la mer qui envahirait une partie du désert saharien, située à un niveau inférieur à celui de la Méditerranée.

* * *

Seule la photographie peut, avec des dessins, rappeler avec précision ce qu'étaient ces monuments, voués à une irrémédiable destruction, qui rendaient si célèbre l'île de Philae, comme elle nous conserve l'image de ceux que nous avons chéris et que la mort nous a ravis. C'est donc bien ici la place de rendre hommage à cet art. La librairie Ch. Delagrave vient de publier dans la *Collection de la Science au XXe siècle* un *Traité général de photographie en noir et en couleurs*, écrit par M. Ernest Coustet, dont on connaît la grande compétence en cette matière. Nous prendrons occasion de la récente apparition de ce livre pour retracer brièvement l'histoire de cette découverte, en exposer les principes essentiels et en montrer les progrès successifs.

La photographie a pour but de fixer les images d'objets éclairés, en utilisant l'action de la lumière sur des produits chimiques sensibles et en particulier sur les sels d'argent. Elle se sert à cet effet d'un appareil composé d'une chambre noire et d'un système optique appelé objectif, de plaques ou de pellicules recouvertes d'une émulsion de gélatinobromure d'argent, de papiers impressionnables par noircissement direct ou par développement et de réactifs divers, révélateurs, bains de virage et fixateurs...

La lumière se propage en ligne droite. C'est sur cette loi (?) physique que repose toute l'optique géométrique. Mais on sait que cette façon de voir n'est pas admissible quand on ne se borne pas à une étude élémentaire, qui n'est qu'approchée et non pas du tout rigoureuse, comme se l'imaginent volontiers les collégiens. La meilleure hypothèse qu'on ait encore trouvée, c'est que la lumière se propage par ondulations sphériques dans un milieu homogène. Cela permet d'expliquer les phénomènes d'interférences, de diffraction et de polarisation. Il n'y a donc pas à proprement parler de rayons lumineux rectilignes. Pour plus de simplicité, nous adopterons néanmoins cette conception commode. On montre qu'il en résulte que si on place un objet lumineux par lui-même ou bien éclairé devant une très petite ouverture percée dans la paroi d'une chambre qui n'est pas éclairée par ailleurs, son image apparaîtra renversée sur la face interne opposée de la chambre. Léonard de Vinci l'aurait le premier observé: "Si la face d'un édifice, ou une place, ou une campagne, est éclairée par le soleil, et que, du côté opposé, dans la face d'une habitation qui ne reçoit pas le soleil, on pratique un petit soupirail, tous les objets éclairés enverront leur image par ce soupirail et paraîtront renversés."

Le physicien italien della Porta rendit la chambre noire portative. Elle était fermée du côté opposé à l'ouverture par un écran de papier sur lequel se projetait l'image qu'on pouvait nettement observer si la face extérieure de ce papier était elle-même dans l'obscurité. Il était loisible pour la fixer d'en suivre le contour avec la pointe d'un crayon: on obtenait ainsi une reproduction bien imparfaite. On attribue parfois à Porta l'honneur d'avoir pourvu la chambre noire d'une lentille qui donnait plus de netteté et plus d'éclat qu'un simple orifice dans la paroi; mais Cardan semble avoir des droits établis à ce perfectionnement... laissons cette question litigieuse...

On a donc obtenu avec la chambre noire des images nettes d'objets éclairés plusieurs siècles avant de pouvoir les fixer dans tous leurs détails. Il fallait, en effet, pour arriver à ce résultat, connaître les actions chimiques de la lumière et découvrir les réactifs les plus sensibles à cette excitation. Scheele, au XVIIIe siècle, reconnut que le chlorure d'argent noircit à la lumière; il étudia les transformations ainsi produites et vit que l'extrémité violette du spectre solaire est beaucoup plus active que l'extrémité rouge. Cette observation fut confirmée par Senebier en 1782. Cependant la première tentative faite pour obtenir une image par action photochimique est celle de Schulze (1727) qui se servait d'une feuille de papier imprégnée de mitrate d'argent et de chaux placée sous un dessin et exposée à la lumière: le papier noircissait là où les radiations solaires le frappaient, tandis qu'il restait blanc dans les parties cachées par les traits opaques du dessin. On obtenait ainsi une reproduction *négative* du modèle, c'est-à-dire que ce qui figurait en noir sur celui-ci était en blanc sur la copie et inversement. Faute d'avoir éliminé le nitrate d'argent après la formation de l'image, celle-ci n'était pas permanente, puisque la feuille, abandonnée ensuite à la lumière, noircissait partout.

Charles, en France (1780) et Wedgwood, en Angleterre, utilisèrent le même procédé pour faire des profils ou silhouettes de personnes placées au soleil et dont l'ombre se projetait sur le papier sensible. Humphry Davy réussit à obtenir par un procédé analogue des reproductions des images agrandies que donne le microscope solaire. Il vit qu'il y avait avantage à substituer le muriate (chlorure) d'argent au nitrate pour cet usage: "Il ne manque plus, disait-il, dans une note publiée dans le journal de l'Institut royale d'Angleterre (juin 1802), qu'une méthode d'empêcher les parties claires du dessin de s'obscurcir à la lumière du jour pour rendre ce procédé aussi

utile qu'il est élégant." Le produit fixateur qui permettrait d'atteindre ce résultat venait d'être découvert par François Chaussier (1799) : c'est l'hyposulfite de soude, mais il ne fut pas appliqué à cet emploi avant 1839 (par John Herschel).

* * *

Nicéphore Niepce est le véritable inventeur de la photographie. Il obtint le premier, au moyen de la chambre noire, des images inaltérées par l'exposition ultérieure à la lumière. Son procédé, qu'il désignait sous le nom d'*héliographie,* consistait à enduire une plaque de cuivre argentée de bitume de Judée dissous dans l'essence de lavande. Placée dans la chambre noire, cette plaque y restait exposée *huit heures.* Pour développer l'image on se servait d'une solution diluée d'essence de lavande dans le pétrole qui n'attaquait le vernis qu'aux endroits où la lumière n'était pas parvenue. En examinant la plaque éclairée sous l'incidence convenable, on apercevait les blancs de modèle représentés par la couche grisâtre de bitume oxydé, tandis que l'argent bruni mis à nu par le dissolvant représentait les noirs. Les contrastes étaient peu marqués, le modèle bien faible, et le temps de pose démesurément long. Néanmoins les propriétés du bitume de Judée, découvertes par Niepce,sont restées utilisées en héliogravure ([4]).

Louis-Jacques-Mandé Daguerre fit parcourir une étape de plus à cet art nouveau. Il s'était associé à Niepce en 1829 et avait fait avec ce dernier des recherches pour perfectionner la méthode "héliographique". Ils essayèrent l'action de divers produits chimiques sur les plaques sensibles et furent ainsi conduits à remarquer l'action de la lumière sur l'iodure d'argent. Niepce mourut en 1833.

([4]) E. Coustet. Ouv. cité, p. 9.

Son fils, Isidore, conclut un traité avec Daguerre pour l'exploitation en commun de la *daguerréotypie,* procédé bien supérieur au précédent, dans l'invention duquel Daguerre semble bien avoir eu la part prépondérante, quoi qu'on en ait dit. Une plaque de cuivre recouverte d'argent est d'abord parfaitement nettoyée et polie. Puis on l'expose aux vapeurs d'iode dans une salle obscure, dans la chambre noire au foyer de l'objectif, la lumière l'impressionne. Pour révéler l'*image latente* ainsi formée, on l'expose aux vapeurs que dégage un bain de mercure chauffé vers 60° *c.;* il se forme aux points éclairés un amalgame de mercure. Pour enlever l'iodure d'argent non attaqué, on plonge la plaque dans une solution de chlorure de sodium (auquel Herschel substitua l'hyposulfite). L'image est fixée—mais si délicate que le moindre frottement la détruit. Aussi la protège-t-on de tout contact en la recouvrant d'un verre transparent. Sur le rapport d'Arago, les Chambres françaises décernèrent une récompense nationale, sous forme de rentes viagères, à Niepce et Daguerre.

Ce procédé subit des améliorations successives. John Frederick Goddard augmenta la sensibilité de la pellicule iodée en l'exposant aux vapeurs de brome. Claudet suggéra à son tour le chlorure d'iode: la photographie dite instantanée devint alors possible. Fizeau préconisa l'action d'une solution de chlorure d'or pour renforcer l'image; la nuance était agréablement modifiée et la permanence notablement accrue, aussi cette amélioration fut-elle généralement adoptée.

* * *

Mais à ce moment Fox Talbot révolutionne ces méthodes par son invention de la " calotypie ". Il provoque la formation d'iodure d'argent sur un papier successivement recouvert,

dans l'obscurité, de solutions de nitrale d'argent, d'iodure de potassium et d'acide gallique mélangé de nitrate d'argent. Le papier sensible obtenu, après avoir passé dans la chambre noire, est traité par l'acide gallique qui développe l'image fixée par le bromure de potassium (plus tard par l'hyposulfite de soude). Il obtient ainsi un *négatif* qui peut donner des *positifs* en le superposant à un autre papier sensible, ensuite éclairé puis développé et fixé.

Le procédé au gélatinobromure d'argent, tant emeployé de nos jours, dérive du " calotype ". Une plaque de verre, ou une pellicule de celluloïd, est recouverte d'une émulsion de bromure d'argent dans la gélatine, préparée et appliquée dans l'obscurité ([5]). Elle est ainsi sensibilisée. Elle reçoit dans la chambre noire l'image lumineuse de l'objet à photographier. La modification qu'elle subit de ce fait n'est point encore visible. Pour la rendre apparente, on la soumet à l'action d'un *révélateur,* solution contenant un réducteur organique tel que l'onalate ferreux, l'hydroquinone, le pyrogallol, et nombre d'autres, avec un modérateur qui, généralement, est un sel alcalin, bromure de potassium, sulfite de soude, carbonate de potasse, etc... L'image négative est fixée par un bain dans l'hyposulfite de soude qui dissout le bromure d'argent non attaqué en donnant sur la plaque des parties transparentes, tandis qu'un dépôt d'argent plus ou moins opaque suivant la durée de l'action de la lumière demeure aux endroits éclairés.

Le négatif obtenu, superposé à un papier sensible (il y en a un grand nombre, de fabrications variées, mais tous recouverts d'un sel insoluble d'argent, tel que le chlorure, le

---

([5]) Dans l'ordre chronologique, il faudrait citer les procédés à l'albumine iodée et au collodion humide puis au collodion sec, mais leur principe ne différant pas essentiellement de celui qu'on utilise aujourd'hui, nous ne nous y attarderons pas.

bromure, le lactate en suspension dans l'albumine, le collodion ou la gélatine) donne par exposition à la lumière un positif où les ombres et les parties éclairées correspondent réellement aux parties obscures et aux parties lumineuses de l'objet. L'image positive sur papier—la photocopie—subit un *virage* dans un bain de chlorure d'or : il en résulte un changement de teinte dû à ce que l'or se substitue à l'argent—puis un *fixage,* toujours par l'hyposulfite. Le virage et le fixage peuvent se faire en même temps par l'emploi de bains appropriés, pour les formules desquels nous renvoyons aux ouvrages spéciaux.

* * *

Un ingénieur anglais, M. Harry Ashton-Wollf, vient de mettre au point un appareil automatique qui permet d'obtenir en quatre minutes une photographie sur carte postale. Toutes les opérations, développement, virage, fixage, séchage, sont commandées par des électro-aimants successivement mis en jeu par un distributeur extrêmement ingénieux, dès que le prix a été payé. La pièce de monnaie ferme un circuit que parcourt alors un courant électrique. Une inscription apparaît : " Attention—regardez ici—souriez...", puis une lampe s'illumine, l'obturateur se déclanche, le cliché tombe de lui-même dans une cuvette où le révélateur arrive en quantité strictement nécessaire.... Le développement dure vingt secondes ; les autres manipulations lui succèdent, toujours automatiquement... Le séchage s'obtient par essorage centrifuge au moyen d'une rotation extrêmement rapide.... La carte est délivrée, la pièce tombe et le courant est par là même interrompu... Les cuvettes se sont vidées d'elles-mêmes, chaque bain ne servant qu'une fois... Tout est prêt pour une nouvelle opération : " Au suivant ! "

J. FLAHAULT.

A travers les Faits et les Oeuvres

Le budget anglais. — Le premier milliard. — Que dirait Gladstone ? — L'optimisme de M. Lloyd George. — La question du suffrage féminin. — Le bill de M. Dickinson. — Six millions d'électrices. — Le débat. — M. Asquith combat le bill, Sir Edward Grey l'appuie. — L'objection fondamentale. — Le vote. — Rejet du bill. — Les suffragettes. — Une défaite ministérielle. — En France. — Discours de M. Barthou à Caen. — La question militaire à la Chambre. — Pour la flotte. — La grève belge et son résultat. — La soumission du Monténégro. — A Ottawa. — Le bill naval. — Le budget du Canada. —L'exposé financier de M. White.

DANS notre dernière chronique nous n'avons dit qu'un mot du budget soumis au parlement britannique par le chancelier de l'échiquier. Les journaux anglais qui nous sont parvenus depuis, nous permettent de donner aujourd'hui à nos lecteurs des informations additionnelles sur cet important sujet.

Les dépenses de l'exercice fiscal de 1914 sont estimées à l'énorme somme d'environ $978,000,000, ou tout près d'un milliard de piastres. Voici comment ce budget peut se décomposer: dette publique, 24,500,000 louis; gouvernement local, voirie, etc., 10,800,000; liste royale et services judiciaires, 1,700,000; éducation, 19,645,000; pensions pour les vieillards, assurance nationale contre la maladie, 20,099,000; autres services civils, 15,245,000; collection du revenu,4,533,000; postes, télégraphes et téléphones, 24,366,000. Ce qui fait pour les dépenses civiles un total de 120,888,000 louis sterling, ou $604,440,000. Maintenant il faut ajouter à cela 46,309,000 louis pour la marine, et 28,220,000 louis pour l'armée, soit 74,529,000 louis, ou $372,645,000 pour les dépenses

militaires. D'après les chiffres qui précèdent, le grand total serait donc de $977,085,000 millions de piastres; et il ne manque que $22,000,000 à peu près pour que le milliard de piastres soit atteint. Nous nous rappelons que, sous la Restauration, un ministre des finances célèbre, le baron Louis, s'écriait à la tribune, le jour où il soumit le premier budget d'un milliard: "Saluez ces rives heureuses, vous ne les reverrez plus". Il ne s'agissait cependant alors que d'un milliard de francs. Le présent budget de M. Lloyd-George a cinq fois cette amplitude.

Assurément les hommes d'Etat de la génération disparue n'auraient jamais pu prévoir une telle expansion des dépenses et des revenus publics. Le *Spectator* de Londres publiait dernièrement à ce sujet les commentaires suivants: " Pour bien comprendre ce que signifie ce chiffre, il faut se reporter à quelques années en arrière, à l'époque où M. Gladstone parlait avec horreur de la possibilité d'un budget de cent millions de louis sterling. De fait, pendant longtemps, un budget de 90,000,000 de louis était considéré comme ne devant pas être dépassé, et il est intéressant de constater que, pendant les six ans de l'administration de lord Salisbury, de 1886 à 1892, notre dépense nationale est restée presque stationnaire à environ 90,000,000 de louis annuellement. " De son côté la *Westminster Gazette* a publié ces observations: " L'augmentation de la dépense entre 1904-05 et 1913-14 s'élève à 35,000,000 de louis, et ce chiffre est formé presque tout entier par les services suivants: pensions pour les vieillards, assurance, bourses du travail, 20,000,000 de louis; armée et marine, 8,500,000 de louis; éducation 4,000,000 louis. Pour le reste l'augmentation a été de 2,500,000 louis en neuf ans,ce qui n'est pas une très forte somme, et ce qui n'est certainement pas une somme disproportionnée avec l'accroissement de la richesse et de la population. "

En dépit du formidable budget de dépenses qu'il lui fallait présenter au Parlement, M. Lloyd-George a prononcé son exposé avec autant d'assurance et d'optimisme que jamais. Face à face avec un déficit possible de $37,500,000, il a déclaré qu'il n'imposerait pas un sou de taxes nouvelles. Evidemment, il ne saurait être question d'en diminuer aucune. Mais avec celles qui existent actuellement, le chancelier de l'échiquier espère que l'augmentation de leur rendement va suffire pour combler l'écart entre le chiffre du revenu perçu l'an dernier et le chiffre de la dépense prévue pour le prochain exercice. " Rien n'indique, a dit M. Lloyd-George, que l'activité commerciale a atteint son maximum, et il n'y a aucun signe de surproduction. Prenant en considération tous les faits, je me crois justifiable de conclure que nous entrons dans l'année la plus féconde que le commerce britannique ait jamais vue. " En conséquence, il estime que l'augmentation du revenu pour les douanes et l'accise sera de $12,825,000, tandis que celle des droits de succession sera de $7,500,000 et celle de l'impôt sur le revenu de $5,720,000. Le reste du découvert sera comblé par la taxe sur le revenu et d'autres impôts dûs l'an dernier, mais payés seulement au début de l'année courante, plus $5,000,000 pris sur les sommes restées dans l'échiquier, représentant des affectations pour la marine, votées en 1911-1912, mais non dépensées. Tout ceci mis en ligne de compte, le ministre espère obtenir une recette totale de $979, 125,000, soit un excédant de $925,000 sur les dépenses prévues. Et c'est ainsi qu'un ministre des finances rompu au métier, peut transformer un déficit en surplus !

Pour parler sérieusement, il est fort possible que les prévisions optimistes de M. Lloyd-George se réalisent. Car le commerce britannique traverse une période de prospérité véritablement extraordinaire.

Nous tenons à signaler un détail intéressant et satisfai-

sant dans l'exposé du chancelier de l'échiquier. Durant les quatre dernières années il s'est bu dans le Royaume-Uni 8,000 000 de gallons de spiritueux de moins que durant les quatre années précédentes.

La question du suffrage des femmes a encore occupé une place proéminente dans les préoccupations parlementaires durant le mois qui vient de s'écouler. C'est M. Dickinson, député libéral de Saint-Pancras nord — une circonscription londonnienne — qui a saisi la Chambre des communes de ce sujet si passionnément controversé. Voici les principales dispositions du bill présenté par lui : " 1o Toute femme qui, (*a*) si elle était un homme,aurait droit de se faire enregistrer comme électeur parlementaire en vertu de la qualification tenancière, conformément au *People Act* de 1884 ; ou (*b*) qui est la femme d'un homme ayant droit d'être enregistré pour sa qualification tenancière, et a résidé dans l'immeuble qui le qualifie durant la période requise par la loi relative à l'enregistrement électoral, aura droit de se faire enregistrer et, quand elle le sera, de voter comme électeur parlementaire dans la circonscription où est situé l'immeuble en question.— 2o Une femme ne pourra pas être enregistrée comme électeur avant l'âge de vingt-cinq ans. — 3o Une femme ne pourra être privée, pour raison de mariage, de son droit d'électeur."

Dans la pratique, ce bill, s'il eût été adopté, eût donné la franchise électorale à 6,000,000 de femmes. Le débat sur cette mesure a été rapide et intéressant. Commencé le 5 mai, il s'est terminé le 6. Les deux principaux discours ont été ceux de M. Asquith, le premier ministre, contre le bill, et de Sir Edward Grey, le ministre des affaires étrangères, en sa faveur. Ce seul détail indique combien les opinions et les partis sont divisés sur cette question.

M. Asquith a déclaré qu'il regrettait vivement de se trouver en opposition à plusieurs de ses collègues. Et il

a ajouté que, tout en regrettant beaucoup d'abandonner la lutte pour de grandes causes, il croirait devoir se retirer si ses collègues venaient à estimer impossible de suivre un gouvernement dont le chef ne partageait pas leurs vues. Il a rappelé que ce bill conférerait le droit de suffrage à 6,000,000 d'électeurs nouveaux, et qu'il n'avait jamais été approuvé par l'électorat actuel. Puis il a continué en ces termes : " Nos institutions politiques seront-elles fortifiées, notre établissement législatif sera-t-il plus respecté, notre vie sociale et domestique sera-t-elle enrichie, nos moeurs, —et par moeurs j'entends les vieilles vertus de chevalerie, de courtoisie, de dépendance mutuelle entre les sexes — seront-elles relevées et affinées, si l'on accorde aux femmes le droit de suffrage?" Cet appel a fait une profonde impression. Le premier ministre a nié énergiquement que le Parlement ait négligé les intérêts des femmes, et il a affirmé que, pour lui, il n'existait aucune preuve que les femmes anglaises prises dans leur ensemble réclamassent le droit de suffrage.

Sir Edward Grey a soutenu, de son côté, que, d'après lui, un nombre considérable des femmes du Royaume-Uni ont manifesté, par les voies constitutionnelles, leur désir de voir leur sexe investi du suffrage. Il a dénoncé le "suffragisme" militant comme une tactique inconsidérée et criminelle, passible de toute la rigueur des lois, et que personne ne déplore davantage que les partisans du suffrage féminin ; mais ces actes outrageants ne devraient pas influencer le jugement de la Chambre des communes. Le ministre des affaires étrangères a fait ensuite l'argument suivant. Beaucoup de gens admettent que les femmes sont parfaitement compétentes en matière de législation sociale ou industrielle, mais ils les considèrent inaptes à traiter les questions de politique étrangère. L'aptitude reconnue des femmes dans les questions économiques très abstraites, soulevées par les mesures de législation

sociale et industrielle, prouvent qu'elles possèdent une intelligence suffisante pour juger les questions de politique étrangère, qui sont beaucoup moins compliquées et très rarement soumises au peuple dans les élections générales.

Du côté unioniste, lord Robert Cecil a parlé pour le bill, et MM. Walter Hume Long et Frederick E. Smith l'ont énergiquement combattu.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble—et je risque humblement l'expression de ce doute — que, dans ce débat comme dans plusieurs autres, les raisons décisives et fondamentales n'ont pas été données. Il y a contre le suffrage des femmes des motifs d'ordre traditionnel, d'ordre philosophique, de droit naturel, et j'irais volontiers jusqu'à dire des considérations d'ordre providentiel, que les orateurs parlementaires semblent ignorer ou négliger complètement. Pourquoi donc ne pas dire très simplement que le suffrage des femmes serait une dérogation réelle et considérable à l'ordre de choses établi sur la terre, dès l'origine de l'humanité, par Dieu, le créateur de l'homme et de la femme, qu'il a faits dissemblables par leurs natures, leurs aptitudes,et leur mission? Ce fait primordial et indéniable une fois posé à la base de la question, toute une argumentation irréfutable en découle. M. Asquith et les autres adversaires du suffrage des femmes doivent pourtant avoir lu la Bible !

Le bill Dickinson a été repoussé par 266 voix contre 219, soit par une majorité de 47 voix. On a remarqué que la motion pour le rejet du bill a été proposée par M. Arnold Ward, le fils de la célèbre romancière, Mme Humphrey Ward. Parmi les membres du gouvernement, M. Asquith, le premier-ministre, M. Winston Churchill, le premier lord de l'Amirauté, M. McKenna, secrétaire de l'intérieur, M. Harcourt, secrétaire des colonies, M. Seely, secrétaire de la guerre, votèrent contre la mesure; tandis que Sir Edward Grey, minis-

tre des affaires étrangères, M. Lloyd-George, chancelier de l'échiquier, M. Sydney Buxton, président du bureau de commerce, M. Augustine Birrell, secrétaire de l'Irlande, et M. Walter Runciman, président du bureau de l'Agriculture, votaient en sa faveur. M. Balfour, M. Bonar Law et plusieurs membres importants de la Chambre n'ont pas pris part au vote. Voici comment il s'est réparti entre les différents groupes de la Chambre des communes : contre le bill, 133 unionistes, 78 libéraux, 55 nationalistes, total 266 ; pour le bill, 151 libéraux, 22 unionistes, 7 nationalistes, 56 O'Brienistes, 34 députés ouvriers, total 219. C'est le vote des nationalistes irlandais qui a donné le coup de mort au bill.

Tout le monde s'accorde à dire que ce vote est décisif, au moins pour la durée du parlement actuel. Tout le monde s'accorde également à dire que les militantes du suffragisme ont puissamment contribué par leurs excès à la défaite du suffrage féminin pour lequel elles prétendent combattre. Lisez ce que dit le *Times* : " Il n'y a pas le moindre doute, affirme le grand journal londonnien, que les militantes ont tué leur propre cause. Le changement du baromètre politique est significatif. Dans les années passées, des bills accordant le droit de suffrage aux femmes ont subi leur deuxième lecture avec des majorités respectables. Il est possible qu'on ne se proposât pas de les laisser aller plus loin, et nous pensons qu'il y avait passablement d'hypocrisie de la part de quelques députés qui votaient la seconde lecture. Mais aujourd'hui, la majorité a changé. Elle n'est pas très grande ; cependant, eu égard aux circonstances, elle est décisive. Elle dit aux militantes, aussi nettement que possible, qu'elles suivent une voie fausse, si elles désirent obtenir le suffrage des femmes."

On prétend que Mme Pankhurst et ses fidèles ont vu la défaite du bill avec la plus parfaite indifférence. Son succès aurait donné la franchise électorale à 6,000,000 de fem-

mes, mais il aurait relégué les Pankhurst et le " pankhurstisme " dans l'obscurité, il aurait privé les leaders suffragettes d'une marotte excitante, et plusieurs d'entre elles d'un joli revenu.

Le bill du *Home Rule* a été présenté de nouveau à la Chambre des communes, par le premier ministre, le 7 mai, et lu une première fois sans débat. La seconde lecture en sera proposée le 2 juin.

Le ministère vient de perdre une élection partielle dont le résultat a fait sensation dans les cercles politiques. Elle avait lieu dans la circonscription de Newmarket. Le candidat unioniste l'a emporté sur le candidat libéral par une majorité de 851 voix. A la précédente élection, le candidat libéral l'avait emporté par 399 voix. C'est un revirement considérable, et qui semble indiquer que le gouvernement n'est pas en progrès devant l'électorat.

* * *

En France la question militaire continue à captiver en première ligne l'attention publique. Parlant à Caen, le 5 mai, à la clôture du Congrès National des Sociétés des anciens élèves des Ecoles publiques, M. Barthou, le premier ministre, a fait des déclarations dont toute la presse s'est occupée. Nous empruntons au compte rendu des journaux un résumé de ses paroles. Il a signalé les conséquences que pourrait avoir la situation créée par la guerre des Balkans, qui détruit l'équilibre européen et soulève de nouveaux problèmes. Il a plusieurs fois répété qu'il ne veut pas donner à ses paroles un sens pessimiste. La France, a-t-il dit, aime la paix, mais une paix conforme à la dignité et à la fierté nationales, et non pas inspirée par la crainte. Plus que toutes les autres, les questions militaires sont sujettes à des changements impré-

vus, parce qu'il est impossible à tout pays désireux de conserver sa place au soleil des nations d'ignorer ce qui se passe dans les autres pays. Il ne s'agit pas de se laisser emporter par cette manie contagieuse des armements, mais de faire son devoir et de se défendre. Voilà pourquoi, a ajouté M. Barthou, le gouvernement demande à la Chambre de voter le service de trois ans. Le premier ministre a terminé par un éloge de Jeanne d'Arc, en l'honneur de qui des fêtes ont eu lieu dans toutes les parties du pays, la désignant comme " la pure héroïne de Lorraine, qui a sauvé la France ".

A la rentrée des Chambres, il a été question de ce discours du premier ministre à Caen. Dans un débat sur la question militaire, un député a dénoncé ce qu'il a appelé l'audace de M. Barthou, coupable d'avoir proféré des paroles belliqueuses à un moment où la paix était assurée en Europe. Sans cause adéquate, a-t-il ajouté, le gouvernement confisque la liberté d'un quart de millions de jeunes hommes, et prive la France de leurs services, dans la vie civile, durant une année entière, et à un âge où leur activité peut être plus féconde. En réponse à ces attaques, M. Barthou a déclaré que le rétablissement du service de trois ans était une nécessité inévitable, par suite de la situation européenne. Le gouvernement, a-t-il dit, assume toute la responsabilité de cette politique. Le vote qui a suivi a été de 315 contre 241, laissant au ministère une majorité de 74 voix.

La France ne veut pas seulement accroître les effectifs de ses armées, elle veut en même temps fortifier sa flotte. Le rapporteur du budget naval au Sénat, M. Chautemps, ancien ministre des colonies, vient de soumettre à cette Chambre un travail très élaboré à ce sujet. Passant en revue les groupements actuels des grandes puissances, il a démontré que la suprématie dans la Méditerranée est d'importance vitale, ajoutant que, pour l'acquérir ou la conserver, on ne doit recu-

ler devant aucun sacrifice. Il faut adopter un programme supplémentaire pourvoyant à ce que huit grands cuirassés du type le plus puissant soient prêts à servir avant la fin de 1920. Suivant lui, ces navires devraient être aussi rapides que possible pour jouer le rôle que jouent dans d'autres marines les croiseurs armés. Grâce à ces mesures, a-t-il déclaré, la France pourra disposer d'une flotte redoutable dans la Méditerranée, tout en conservant dans la Manche des escadres suffisantes pour barrer le chemin à tout ennemi qui voudrait forcer le passage du Pas de Calais. Les propositions de M. Chautemps semblent être approuvées généralement par les divers groupes du Sénat. On s'accorde à reconnaître qu'à l'heure où l'Italie et l'Autriche mettent chacune en chantier trois nouveaux vaisseaux de guerre, ce n'est pas le moment pour la France de ralentir son activité dans les eaux méditerranéennes.

Au commencement de mai, Paris a reçu la visite du roi d'Espagne. De grandes précautions militaires avaient été prises pour prévenir tout attentat anarchique. Sur le parcours de la gare au palais d'Orsay, où devait résider Alphonse XIII, 20,000 fantassins et 5,000 cavaliers faisaient la haie. Une foule immense a acclamé le jeune souverain, qui est très populaire en France. Il a passé deux jours à Paris, où il a été l'objet d'une série ininterrompue de réceptions et de manifestations. On a prétendu que, durant son séjour, on a jeté les bases d'une entente franco-espagnole, qui pourrait bientôt se transformer en une alliance formelle. Plusieurs journaux parisiens en ont parlé comme d'un fait accompli. C'est peut-être aller un peu vite en besogne; cependant, même en matière de diplomatie, il n'y a pas de fumée sans feu.

* * *

La grève générale a pris fin en Belgique, et les agences télégraphiques ont en général répandu l'impression que c'était par suite d'une capitulation du gouvernement catholique de Bruxelles et que le socialisme avait réellement remporté une grande victoire. La lecture des journaux d'Europe, arrivés depuis, a remis les choses au point. Le gouvernement n'a pas capitulé et les socialistes n'ont pas triomphé. Quel était l'objectif des meneurs révolutionnaires ? L'adoption du suffrage universel pur et simple pour les élections législatives. Le parti socialiste, entraînant à sa suite le parti libéral, avait bataillé aux dernières élections pour la victoire de cette *revendication.* Il avait été battu à plates coutures. Et il espérait prendre sa revanche au moyen d'une grève générale. En paralysant l'industrie et les transports, il espérait intimider les pouvoirs publics, par la considération des pertes immenses infligées au pays, et leur arracher la mesure que la lutte électorale n'avait pu obtenir par les voies régulières et constitutionnelles. Ce n'était plus une grève faite pour un objet économique, pour une amélioration dans les conditions du travail. C'était une grève purement et simplement politique; disons mieux, une grève révolutionnaire.

Comme nous l'avons dit plus haut, son but avoué était la conquête du suffrage universel pur et simple. Ce but a-t-il été atteint ? Certainement non. Avant qu'elle éclatât, le gouvernement avait fait au Parlement des déclarations d'une modération extrême. Parlant de la possibilité d'une révision de la constitution, le premier ministre, M. de Broqueville, avait dit: "Le gouvernement pourrait constituer une commission s'occupant des lois électorales provinciale et communale, commission où l'on pourrait arriver à constater si une formule quelconque serait de nature à rallier les divers partis. Si on arrive, dans cette commission, à trouver sur le terrain provincial et communal une formule supérieure au système actuel, même en ce qui concerne les Chambres législatives,

cela incitera évidemment tous les membres sujets à réélection à en parler à leurs électeurs et à leur dire :"Nous avons trouvé " une formule qui paraît raisonnable ". Alors quel est celui d'entre vous qui s'opposerait à ce qu'une révision puisse être faite ? " Les socialistes avaient déclaré illusoire cette déclaration, et, un mois après qu'elle eût été faite, ils avaient proclamé la grève générale, le 14 avril.

Cette grève a été très sérieuse et très nuisible. Mais elle n'a pas été aussi générale qu'on a voulu le prétendre. Sur 900,000 ouvriers industriels, 230,000 seulement, mettons 300, 000, si l'on veut, se sont mis en état de chômage. Les deux provinces les plus atteintes ont été celles de Liège et du Hainaut.

Il est incontestable que le commerce et l'industrie belges ont beaucoup souffert de cette grève. Mais les grévistes, de leur côté, en ont ressenti les pénibles effets. Et dans le parti socialiste même, plusieurs chefs trouvaient cette tentative aventureuse et mal avisée. Quant aux libéraux, ils blâmaient à part eux la grève et la trouvaient intempestive. C'est dans ces conditions qu'un membre de la gauche libérale présenta devant la Chambre une motion, où l'on prenait acte de la déclaration du premier ministre, plus haut citée, et faite il y avait déjà cinq semaines, et où l'on formulait le voeu que la commission mentionnée par le chef du gouvernement fût nommée pour étudier la question du suffrage. Le ministère, après un ajournement de quelques jours, annonça qu'il accepterait la motion de M. Masson — c'était le nom du député de la gauche qui avait pris cette initiative — à condition qu'on y ajoutât une répudiation formelle de la grève générale. La motion ainsi amendée a été acceptée par toute la Chambre, moins une dizaine d'abstentions. Et c'est là ce qui a fourni aux socialistes l'occasion de mettre fin à une situation qui les embarrassait peut-être plus qu'elle n'embarrassait leurs adversaires.

Après le vote de la Chambre, la reprise du travail a été décidée par les syndicats ouvriers. Et l'ordre s'est rétabli graduellement dans tous les centres industriels. " Il n'y a ni vainqueurs, ni vaincus ", a dit M. Vandervelde, le chef de la gauche socialiste parlementaire. Et nous sommes porté à croire que cette parole est assez juste. Mais si les socialistes ne sont pas vainqueurs, leur grand effort aboutit donc à une déconvenue réelle. C'est ce que plusieurs des meneurs les plus ardents ont fait observer; à quoi M. Vandervelde a répliqué: " Vous imaginiez-vous que nous allions vous apporter le suffrage universel sur un plateau d'argent ? " En résumé, la grève générale n'a pas réussi, et le gouvernement n'a pas capitulé. Il reste toutefois que le Parlement belge a fait un pas vers la révision constitutionnelle. La question reste entière,mais il est possible que,dans un délai plus ou moins long, les législateurs de la Belgique en soient de nouveau saisis.

* * *

Comme nous le prévoyions, le Monténégro a dû céder à la pression de l'Europe. Jusqu'à ce que cette décision fût prise, la situation était très alarmante. L'extrait suivant d'une dépêche en donne une idée exacte : " Le roi du Monténégro, quand il prit possession de Scutari, le 23 avril, après un siège de six mois, qui avait coûté la vie à des milliers de Monténégrins et de Turcs, déclara qu'il garderait la ville tant que les soldats n'auraient pas versé la dernière goutte de leur sang. Comme les puissances européennes avaient préalablement décidé que Scutari ferait partie de l'Albanie autonome, une crise s'ensuivit, et les puissances exercèrent immédiatement une forte pression pour obtenir l'évacuation de la place. Entre temps, l'Autriche prit des mesures énergiques pour faire exécuter la décision des puissances et concentra de nombreux corps de troupes en Bosnie-Herzégovine et en Dalma-

tie. Les puissances, dans l'intervalle, firent le blocus de la côte. Toutes ces démonstrations, cependant, semblaient n'affecter en rien la détermination du roi Nicolas. Certaines troupes monténégrines furent retirées de Scutari, afin, disait-on, de résister à la marche possible des Autrichiens. On apprit que l'Autriche et l'Italie avaient conclu une entente pour régler le problème albanais par une expédition militaire et que l'armée autrichienne se préparait à avancer. " Sur ces entrefaites, la Russie, dont tout le monde avait hâte de connaître l'attitude, se détermina à exercer elle-même une pression sur le Monténégro. Et ce fut ce qui détermina le roi Nicolas à abandonner la partie et à remettre Scutari entre les mains des puissances.

Les plénipotentiaires de l'Europe sont en ce moment réunis à Londres pour fixer les conditions de la paix entre la Turquie et les alliés balkaniques.

* * *

Dans notre Parlement fédéral, le nouveau règlement de clôture a accéléré la marche du bill naval. Après avoir franchi sans encombre et sans crise trop violente l'étape du comité général, il a été adopté en troisième lecture par la Chambre des communes à une majorité de 33 voix. Il est maintenant rendu devant le Sénat, où son sort est en suspens depuis quelques jours. Quelle sera la décision de la Chambre haute ? On croit généralement que la majorité libérale qui y domine va amender le bill, en déclarant qu'il ne pourra entrer en vigueur sans avoir été soumis au peuple. S'il en est ainsi, il paraît certain que le gouvernement refusera d'accepter cet amendement et le bill restera lettre morte. Ce sera pour le ministère une partie à reprendre.

Le ministre des finances a prononcé le 12 mai son exposé budgétaire. Il a eu l'heureuse fortune de pouvoir soumettre à la Chambre le plus magnifique résultat qu'un ministre des

finances ait eu à annoncer depuis que la Confédération existe. Le revenu du Canada durant le dernier exercice a atteint le chiffre énorme de $168,250,000, soit une augmentation de $32,000,000 sur le revenu de l'année dernière; augmentation qui, à elle seule, est plus considérable que tout le revenu du Canada il y a vingt ans. Les dépenses régulières ont été de $113,250,000; ce qui laisse un surplus de $55,000,000. Ce surplus sans précédent dépasse de $10,000,000 environ la recette totale d'il y a dix-sept ans. A même ce surplus on a payé $33,000,000 de dépenses spéciales et à compte du capital, ainsi que $1,300,000 pour le fonds d'amortissement. Et toutes dépenses payées, il est resté $23,000,000 applicables à la réduction de la dette.

Pour la présente année fiscale, l'honorable M. White estime que les dépenses ordinaires et à compte du capital s'élèveront à $179,000,000, auxquels il faudra ajouter le budget supplémentaire et certaines dépenses spéciales qui porteront le total à près de $200,000,000. D'après lui, le revenu sera suffisant pour faire face à cette énorme somme. Le ministre des finances a annoncé des réductions dans le tarif. Elles portent sur le ciment, sur les machines à composer, sur le sucre, sur certains appareils nécessaires aux hôpitaux, etc. Le mouvement commercial du Canada est de plus en plus satisfaisant. Notre commerce a atteint cette année, pour la première fois, le chiffre d'un milliard de piastres. Entre le Canada et l'Angleterre, il a été de $316,000,000; entre le Canada et les Etats-Unis, de $586,000,000.

Espérons que cette situation prospère de notre pays et de nos finances nationales va se continuer durant plusieurs années, afin que nous puissions conduire à bon terme les grandes entreprises dans lesquelles nous sommes engagés.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 23 mai 1913.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LE BESOIN D'AIMER, par Augustin Bar. 1 vol. in-12, 367 pp. Prix : 3 fr.50. —Paris, Plon, 1913.

L'amour platonique, l'amour soutenu de caresses et de baisers, est-il possible entre jeune homme et jeune fille? L'auteur, semble-t-il, veut nous le faire admettre en nous exposant le cas particulier de Lucile et de René.

Avouons d'abord que, la chose fût-elle réalisable dans un cas donné, le mot dernier de la situation restera toujours à l'ami de René : " Quand les lèvres se touchent, les poitrines aussi se rencontrent ". Ajoutons encore que les scènes où ils se communiquent leurs impressions amoureuses sont décrites avec une telle profusion de détails passionnels, avec un tel luxe de paroles presque voluptueuses que la sensibilité du lecteur n'en saurait être qu'émoussée. Et enfin, le monde interlope qui s'agite autour d'eux, monde de parvenus niais, de grisettes dévergondées, d'étudiants peu réservés, gâte ces deux physionomies de rêve, oui, de rêve, et nous fait craindre que le livre n'exerce une influence désastreuse.

Sans doute, Lucile écrit à René des lettres où l'on parle de religion ; René lui répond en mêlant à ses confidences des considérations pieuses. Mais comme ces effusions se rapprochent des *Lettres d'Elmire à Lamartine!* et comme cette sensiblerie nuageuse ressemble peu à la piété vraie du chrétien ! On va même à la messe au sortir d'une de ces saturnales d'amour... platonique et l'on court à une autre en revenant de l'église. Plus que cela, l'ouvrage contient une deuxième action : la conversion de René provoquée par des malheurs de famille qui le rapprochent de Dieu. Cette conversion lui inspire même le sacrifice de sa passion... platonique toujours. Mais, encore une fois, comme tout cela semble faux, quand on se rappelle les dissections d'âme auxquelles l'auteur condamne son héros et sa faiblesse doctrinale devant le cas de sa cousine adultère !

L'auteur a-t-il voulu montrer aussi que l'amour platonique peut conduire à la foi? Il n'aurait pas réussi, puisque la transformation de René est due à de tout autres causes qu'à sa passion pour Lucile. Nous attendrons toutefois, pour prononcer définitivement sur l'ouvrage, que nous en ayons lu la seconde partie annoncée par l'écrivain.

Pour l'heure, malgré la précision technique des dissertations et observations médicales,malgré le relief de certaines descriptions et la vie de quelques dialogues, nous estimons, à cause du vague sentimentalisme religieux qui s'y étale, à cause aussi de la crudité des peintures d'amour, que ce livre ne fera pas le bien rêvé peut-être par l'auteur et causera même plus de mal que de bien.

Quand donc les jeunes romanciers de France, avant de s'adonner au roman religieux, s'aviseront-ils d'unir, à la psychologie d'un Bourget et à l'énergie d'un Barrès, les connaissances théologiques d'un René Bazin ?

E. C.

* * *

AU PAYS DES MYSTERES. *Pèlerinage d'un chrétien à La Mecque et à Médine*, par Albert Le Boulicaut. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6).

Peu d'Européens ont pu pénétrer dans les sanctuaires consacrés du Hedjaz. On cite Burckhardt, le capitaine anglais Burton et l'intrépide Gervais Courtellemont. L'auteur a réalisé cette périlleuse gageure, en se muant en bey égyptien, grâce à sa parfaite connaissance de l'arabe, des moeurs et des pratiques de l'Islam, au point de tromper la vigilance des vieux cheiks et des saints personnages. Voyageant en artiste, en littérateur curieux de sensations rares, il fit ses dévotions devant la Pierre Noire de la Mecque, à la fameuse mosquée El Chérif, au mont Arafat, où Adam et Eve se retrouvèrent après leur exil du Paradis terrestre, à la vallée de la Mouna, qui rappelle le sacrifice d'Abraham, loua un harem d'occasion pour éloigner des soupçons qui l'eussent conduit à un supplice affreux. Dans les haltes de la caravane dont il faisait partie, il écouta les conteurs arabes et connut les misères, les souffrances, les plaies hideuses qui sont inséparables de la marche hasardeuse des pèlerinages musulmans. Aucun voyageur n'avait donné, devant lui, des détails aussi précis sur les villes saintes. C'est une révélation. Elle nous est d'autant plus précieuse que bientôt, sans doute, on ira à la Mecque en chemin de fer et que,déjà, les itinéraires dont il est parlé ont été abandonnés. Le fanatisme des foules musulmanes est un spectacle plein d'enseignement pour ceux qui rêvent d'une pénétration pacifique, d'une assimilation possible. Il y a là de quoi faire réfléchir.

* * *

EDUCATION ET SCIENCE ECCLESIASTIQUES, par Mgr Latty, archevêque d'Avignon. 1 vol. in-8, XX-413 pages. Prix: 5 frs. — Paris, J. de Gigord.

Mgr Latty réunit dans ce beau volume les divers écrits qu'il a publiés sur la formation et les études du clergé. L'ouvrage se divise en quatre parties: exhortations à des élèves du grand-séminaire, instruction sur les études théologiques, lettre sur les études bibliques, et discours sur l'éloquence et la prédication. Il n'y faut chercher ni un traité de spiritualité, ni un système de théologie, ni un manuel d'aucune sorte: l'auteur s'est formé à proposer des vues d'ensemble sur les matières indiqués, avec des conseils pratiques, des directions de détail et des programmes. Quoique composé pour des séminaristes, ce beau travail sera fort utile aux prêtres qui y trouveront des lumières nouvelles pour mieux aimer Dieu en s'occupant activement du bien des âmes sans négliger les travaux personnels.

* * *

LES MANOEUVRES IMPERIALES ALLEMANDES DE 1912, par R. de Thomasson, correspondant militaire du *Journal des Débats*, directeur des *Questions diplomatiques et coloniales*. Préface de M. le général de Torcy. 1 vol. in-8 avec 2 cartes. Prix: 1 fr. — Berger-Levrault, éditeurs, 5-7, rue des Beaux-Arts, Paris (6e).

Comme le dit le général de Torcy dans sa préface, l'auteur, n'ayant que depuis peu quitté le service actif et ayant été officier de troupe, officier d'état-major et attaché militaire, était qualifié pour voir vite et juger bien. Il s'est gardé de donner à son étude des conclusions rigoureuses et de procéder à aucune *distribution de prix* entre deux armées de tempérament aussi dissemblable que les armées française et allemande. Il n'a prétendu apporter que des impressions d'une entière sincérité, toutes fraîches recueillies pendant un séjour d'une semaine au milieu des troupes allemandes.

* * *

LES TENTATIONS DU JEUNE HOMME, par Emile Bruneteau, professeur au grand Séminaire de Poitiers. Beau volume in-12, orné d'une héliogravure, Prix : 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

L'ouvrage est divisé en deux parties : *étude théorique, étude pratique.*

La première commence par un délicieux *de Juventute*, où l'auteur répond en quarante-cinq pages à la question : Qu'est-ce qu'un jeune ? Puis il définit la tentation ; il en cherche les causes ; il établit un dialogue entre un vieillard et un jeune homme, l'un expliquant à l'autre pourquoi la tentation est universelle. Après, c'est un aumônier de lycée, " grand, fort vif de toute sa personne et très lettré ". — " Nous nous rencontrâmes dans une vaste et haute bibliothèque, où régnait le profond silence convenable à une nécropole et nécessaire aux fragiles arrangements des idées". Ils causent ensemble sur l'utilité des tentations. Le chapitre suivant traite de quelques tentations en particulier : respect humain, arrivisme, frivolité, sensualité, incrédulité.

En tête de la seconde partie, une étude des plus pratiques sur les illusions de l'esprit et du coeur. Puis, les moyens de vaincre la tentation : la connaissance de soi-même ; — la résistance, — les secours que le jeune homme peut attendre de ses amis, de ses parents, de ses maîtres, de Dieu surtout. ; — comment on se relève quand on a eu le malheur d'être renversé ; — enfin la nécessité de s'instruire, beau chapitre, tout rempli de réflexions judicieuses, entre autres sur la foi du charbonnier, formule édifiante, mais qui " mal entendue ou appliquée à tort, est l'affirmation d'un fidéisme insoutenable, le pavillon décent de la paresse, ou un paradoxe pieux, excessif et inconsidéré ". — " Que chez tous les croyants règne l'unique foi du charbonnier, et bientôt il n'y aura plus de charbonnier ayant la foi ".

L'ordonnance, dans l'ensemble, est très bonne. L'auteur a beaucoup lu les livres des philosophes, il a porté sur les âmes un regard encore plus pénétrant.

Mais il y a encore quelque chose de mieux, dans *les Tentations du jeune homme* : c'est le souffle chrétien, sacerdotal, qui y circule et qui fait de ce livre un livre des plus salutaires pour la santé des âmes de jeunes gens.

* * *

CONFERENCES DE N.-D. DE PARIS. *Exposition de la morale catholique*- Carême 1912. — X. La Foi. *Conférences et Retraite*, par le R. P. Janvier. 1 vol. in-8 écu. Prix: 4 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Le dixième volume des Conférences de Notre-Dame vient de paraître à la Librairie Lethielleux. Dans ces conférences si remarquées, qui complètent le traité de la Foi commencé en 1911, le Révérend Père Janvier met au point les grandes questions qui se posent passionnément, aujourd'hui surtout, à propos de la *Vertu de Foi et des vices qui lui sont opposés.*

Le sujet n'est point de ceux que l'on peut aborder avec une science ordinaire, et pour lesquels il suffit de l'élévation de pensée et de la force d'expression, qui font les vrais orateurs, et auxquelles l'enseignement du Père Janvier nous a si heureusement habitués.

La vertu de Foi qui est la puissance intellectuelle parvenue en cette vie à sa plénitude, mais qui est aussi, essentiellement, un don de Dieu, le péché di'nfidélité, le péché d'hérésie, le blasphème sont exposés avec la compétence la mieux avertie, en même temps qu'avec l'émotion apostolique qui gagne les âmes.

Mais c'est surtout à l'attitude de l'Eglise vis à vis des hérétiques et des infidèles que le P. Janvier a donné la note juste, la note qui ressort de l'accord qui a toujours uni l'enseignement et la conduite de l'Eglise infaillible.

Dans les instructions de la Semaine sainte, le Conférencier de Notre-Dame a développé comme sujet de retraite, la question des relations inévitables des croyants avec les incroyants. Cette question, l'ignorance et l'illusion la résolvent souvent dans un sens contraire aux directions très nettes du Saint-Siège. Le Père Janvier dégage le terrain des obscurités qu'on y a accumulées comme à plaisir, et, en même temps, qu'il se réfère aux indiscutables leçons de la vie, il établit les principes qui dominent les préoccupations très mélangées où se complait un certain opportunisme religieux d'aujourd'hui.

* * *

TABLES

1o TABLE DES SOMMAIRES

JANVIER. — I. Premier congrès des Universités de l'empire anglais (*Mgr Choquette*), p. 5. — II. L'Immaculée-Conception et la pensée catholique (*Chan. Piette*), p. 19. — III. Une résurrection catholique (7ème article) (*E. Gouin*), p. 28. — IV. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 49.—V. Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*), p. 65. — VI. Notes bibliographiques (***), p. 91.

FÉVRIER.—I. La culture intellectuelle de la femme (*Elie-J. Auclair*), p. 97. — II. Premier congrès des Universités de l'empire anglais (II) (*Mgr Choquette*), p. 107.—III. Science et surnaturel (*Jean Flahault*), p. 120. — IV. Les Ecoles d'industrie (*A. Winnen*), p. 129. — V. La Semaine sociale (I) (*E. Gouin*), p. 138. — VI. A travers la nature (*Luc Dupuis*), p. 148. — VII. Echos des Sciences (*Jean Flahault*), p. 154. — VIII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 170. — IX. Notes bibliographiques (***), p. 187.

MARS. — I. La Semaine sociale (II) (*E. Gouin*), p. 193. — II. Mon cimetière (*Père Hugolin*), p. 204. — III. "Nos amis les Canadiens" (*Hector Filiatrault*), p. 213. — IV. Mouvement des idées (*Emile Chartier*), p. 224. — V. Causerie médicale (*Dr B.*), p. 241. — VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 248. — VII. Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*), p. 264. — VIII. Notes bibliographiques (***), p. 282.

AVRIL. — I. La Semaine d'Ethnologie religieuse (***), p. 289. — II. Une préface (*Max Turmann*), p. 299. — III. A quoi bon l'Economie politique (*Edouard Montpetit*), p. 307. — IV. L'Ecole d'industrie de Montfort (*A. Winnen*), p. 328. —V.Le mystère de la vie (I) (*M. Tamisier*), p. 335. — VI. Echos des Sciences (*Jean Flahault*), p. 346.. — VII. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 359. — VIII. Notes bibliographiques (***), p. 376.

MAI. — I. Etudes juridiques (*Philippe Perrier*), p. 385. — II. La réforme du calendrier (I) (*Henri Jeannotte*), p. 393. — III. Le mystère de la vie (II) (*M. Tamisier*), p. 407. — IV. Une résurrection catholique (8ème article) (*E. Gouin*), p. 415. — V. " Nos amis les Canadiens " (*Louis Arnould* et *Hector Filiatrault*), p. 424.—VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 437. — VII. Chronique des Revues (*Elie-J. Auclair*), p. 456. — VIII. Notes bibliographiques (***), p. 478.

JUIN. — I. Frédéric Ozanam (*Jean-Marie Melançon*), p. 481. — II. Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans (*Adrien Plouffe*), p. 496. — III. La réforme du calendrier (II) (*Henri Jeannotte*), p. 504. — IV. Une résurrection catholique (9ème article) (*E. Gouin*), p. 519. — V. Echos des Sciences (*Jean Flahault*), p. 536. — VI. A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 549. — VII. Notes bibliographiques (***), p. 564.— VIII. Tables (***), p. 569.

2o TABLE DES CHRONIQUES

A.—A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES (*Thomas Chapais*)

JANVIER. — Au Parlement anglais. — Le bill du *Home Rule*. — Fin de l'étude en comité général. — Quelques amendements. — Un discours de M. Asquith. — A l'Amirauté. — Le Parlement français. — Un débat sur la conservation des églises. — Admirable discours de M. Maurice Barrès. — La guerre des Balkans. — Un armistice. — Conférence pour la paix. — Les difficultés de la situation. — L'Autriche et la Serbie. — Au Canada. — La session fédérale. — La politique navale. — Le bill de M. Borden et l'amendement de Sir Wilfrid Laurier. — A Québec. — Fin de la session provinciale. — Un débat sur l'instruction obligatoire. — Les autorités sur cette question.....p. 49

FÉVRIER. — La dernière phase du bill du *Home Rule* aux Communes d'Angleterre. — Derniers amendements; derniers débats. — M. Balfour et M. Asquith. — A propos de l'*Ulster*. — Question et réponse. —M. John Redmond. — Le vote sur la troisième lecture. — Une majorité de 110 voix. — Une crise dans les rangs unionistes. — M. Bonar Law et ses partisans. — La question du tarif et des taxes sur les denrées alimentaires. — Une mise en demeure au leader. — Il est obligé de capituler. —Le suffrage des femmes. — Les partis sont profondément divisés sur cette question. — Sir Edward Grey contre Asquith. — Situation tendue. — L'élection présidentielle en France. — Les candidats en présence. — Manoeuvres préliminaires. — Efforts des radicaux pour évincer M. Poincaré. — Leur échec. — M. Raymond Poincaré, neuvième président de la troisième République. — L'imbroglio balkanique. — Coup d'Etat à Constantinople. — Au Canada.....p. 170

MARS. — Le rejet du *Home Rule* par la Chambre des lords. — L'élection de Londonderry. — Le retrait du bill de franchise. — Fureur et excès des suffragettes. — La flotte anglaise. — L'attitude de l'Allemagne.— La sécularisation de l'église galloise. — Les projets agraires de M. Lloyd George. — La question d'éducation. — Le président Poincaré.— Le nouveau ministère Briand. — Mauvais symptômes. — Impressions et nuances. — Un article du comte de Mun. — L'opinion de l'*Univers*. —Message présidentiel. — Nouvelles lois militaires.—En Espagne. — La démission de M. Maura. — Le parlementarisme espagnol. — Un singulier état de choses. — Système de rotation politique. — Les libéraux et les républicains. — Etrange conduite d'Alphonse XIII. — La guerre balkanique. — Au Canada.....p. 248

AVRIL. — Vacances parlementaires de quarante-huit heures.. — Prorogation et nouvelle session du Parlement britannique — Le discours du trône. — Questions reprises: *Home Rule* et sécularisation de l'Eglise galloise. — La défense navale de l'empire. — Débat sur l'adresse. — La réforme de la Chambre des lords. — Plus d'hérédité. — Le budget naval. — En France. — Mouvement patriotique. — Le retour au service de trois ans. — Les armées française et allemande. — Scènes de désordre dans la Chambre des députés, à Paris. — Protestations des socialistes. — M. Jaurès conspué à Nice. — Les intellectuels pacifistes. —Irritation de la presse allemande. — Réponses des journaux français. — Résistance à l'excès du militarisme en Allemagne. — Le lourd fardeau financier.. —La réforme électorale en France. — Echec de la représentation proportionnelle au Sénat. — Crise ministérielle. —M. Barthou, premier ministre. — Mort de M. Thureau-Dangin, secrétaire perpétuel de l'Académie,. — M. Etienne Lamy lui succède. — Aux Etats-Unis. — Au Canada.....p. 359

MAI. — La session anglaise. — Le budget naval. — Un important discours du premier lord de l'Amirauté. — Le programme de construction maritime. — L'Angleterre ne peut se laisser distancer. — M. Churchill propose un congé d'un an. — Opinions et commentaires. — Le ministre est conséquent avec lui-même. — Comparaison entre l'Angleterre et l'Allemagne. — Un faux dilemne. — Les vaisseaux canadiens et l'escadre impériale. — Le débat. — En France. — La situation du cabinet Barthou. — Les questions militaire, électorale et scolaire. — Une interpellation dangereuse. — M. Barthou est maintenu par une majorité peu homogène. — En Belgique. — La grande grève socialiste. —La guerre des Balkans.—La paix en perspective. — La maladie du Saint-Père. — La législature de la Saskatchewan. adopte une loi démagogique. — Referendum en permanence, et droit d'initiative législative conféré à l'électorat. — Le " démocratisme ".—A Ottawa.p. 437

JUIN. — Le budget anglais. — Le premier milliard. — Que dirait Gladstone? — L'optimisme de M. Lloyd George. — La question du suffrage féminin. — Le bill de M. Dickinson. — Six millions d'électrices.—Le débat. — M. Asquith combat le bill, Sir Edward Grey l'appuie.—L'objection fondamentale. — Le vote. — Rejet du bill. — Les suffragettes. —Une défaite ministérielle.—En France.—Discours de M. Barthou à Caen.—La question militaire à la Chambre.—Pour la flotte.—La grève belge et son résultat.—La soumission du Monténégro.—A Ottawa.— Le bill naval. — Le budget du Canada. — L'exposé financier de M. White .....p. 549

B. — CHRONIQUE DES REVUES (*Elie-J. Auclair*).

JANVIER. — Ce que pense un royaliste de France des Canadiens français (Article de l'*Action française* de Paris—août 1912). — L'Histoire de la race française aux Etats-Unis (Analyse et appréciation du livre de M. l'abbé Magnan par R. T., de la *Croix de Paris*—septembre 1912).— Le Monument Crémazie au Hâvre (Comptes rendus des journaux français et canadiens—novembre 1912).—L'Instruction obligatoire à l'Assemblée législative de Québec (*L'Enseignement Primaire* de Québec—décembre 1912). — Un grand prix de littérature à Québec (Lettre de M. l'abbé Emile Chartier—*Le Devoir*, 25 octobre 1912). — L'adresse de l'Université Laval de Montréal à Son Altesse Royale le Duc de Connaught, gouverneur général du Canada—18 novembre 1912....p. 65

MARS. — L'Edit de Milan (*La Revue Sociale Catholique*, Article de M. Godefroy Kurth,—janvier 1913). — Les Portes de Rome (*Le Gaulois*, Article de M. Camille Bellaigue—14 novembre 1912). — Rome et la France (*Les Annales religieuses d'Orléans*, Article de Mgr Touchet—18 janvier 1913). — Une loi historique (*La République française*, Article de M. Louis Madelin—octobre 1912). — Les légendes de Sainte-Sophie (*La Libre Parole*, Article de M. Reverdy—octobre 1912). — Un touchant épisode (Du *Gaulois* de Paris, par *B.*—20 janvier 1913).— A l'Eglise ou au temple (*La Réponse*,, Article du directeur, M. l'abbé E. Duplessis—janvier 1913). — La paroisse canadienne (*Le Mois littéraire et pittoresque*, Article de M. Gustave Zidler—janvier 1913). ..... p. 264

MAI. — Programme pleins et cerveaux vides (Article de *Cyr*, de *La Croix*, de Paris, 30 janvier 1913).— Les évêques d'autrefois (Article de M. le marquis de Ségur, *Le Gaulois*, mars 1913). — La Maison des Carmes Conférence de M. André Halleys et article de M. Frédéric Masson,— les journaux de Paris, fin de mars 1913).—La renaissance chrétienne (Riposte de M. l'abbé Desgranges à M. Sébastien Faure, citée par *Les Conférences*, 13 février 1913). — Une survivante (Reproduit d'un journal de France par *La Tribune* de Sherbrooke, 19 mars 1913). — Les Sociétés Nationales (Article de l'*Action Sociale* de Québec, 6 février 1913). — L'instruction publique dans la province de Québec (Article de M. Paul de Cazes, *L'Enseignement Primaire*, avril 1913). — L'art décoratif à l'Ecole Polytechnique de Montréal (Article de M. le professeur A. Baboulène, *Bulletin de l'Ecole Polytechnique*, mars 1913). —A la garde de la croix (Allocution de M. le juge Dorion à Québec, mars 1913). .....p. 456

C. — MOUVEMENT DES IDEES (*Emile Chartier*).

MARS. — Notre tempérament national tel que décrit dans nos récentes publications d'histoire. — Goût des expéditions lointaines et esprit de prosélytisme : *capitaine Bernier, abbés Magnan, Desrosiers et Fournet Groulx.* — Amour du sol : *abbé Couillard-Després, Laure Conan.* — Respect du pouvoir établi : *Benjamin Sulte.*—Esprit de parti : *juge Charles Langelier.*—Manie de la chicane : *collection Savaète*....p. 224

JUIN. — La chronique de juin ne sera publiée qu'en juillet. Nous l'indiquons quand même ici, parce qu'elle vient d'ordinaire tous les trois mois. — *Le Secrétaire de la Rédaction.*

D. — ECHOS DES SCIENCES (*Jean Flahault*).

FÉVRIER. — Vaporisation et ébullition. Influence de la température sur la tension de la vapeur d'eau. Propriétés de la vapeur d'eau. — Histoire abrégée de la machine à vapeur. Les précurseurs : de Héron d'Alexandrie à Papin, Thomas Savery et Newcomen. Le génie de Watt. — Les origines de la navigation à vapeur : Papin, Jouffroy, Fulton. — L'hélice propulsive : Frédéric Sauvage, Smith, Ericsson. — Navires à aubes modernes ..... p. 154

AVRIL. — Colorants végétaux. Pastel et indigo. Mode d'extraction de l'indigo. Ses propriétés. Synthèse de l'indigotine. Comment on teint les textiles en indigo. — Garance et alizarine : la mort d'une culture. Rouges indiens, rouges turcs et rouges de Rouen. La vallée des Grecs. —Qu'est-ce que la pourpre antique? Les Porphyrogénètes. Colorants indigoïdes .....p. 346

JUIN. — La déchéance du Nil. L'irrigation de l'Egypte. Le barrage d'Assonan : Philae, la merveilleuse, rançon de la canne et du coton. Conséquences météorologiques : modifications du climat égyptien.—Documentation photographique. Principes de la photographie. L'impression photochimique. Niepce de Saint-Victor et l'héliographie. Daguerre. Talbot et la calotypie. Procédé au gélatino-bromure. Un triomphe de la mécanique : la photographie automatique.....p. 536

3o TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

Pages

Aimable (L') petite Sainte Agnès, par F. Jubaru..... 95
Angleterre (L') d'aujourd'hui, par F.-G. Masterman..... 187
Apologie du christianisme, par les incrédules..... 187
Armes (Des) pour la vie, par le Dr E. Levrat..... 384
Attitude (L') sociale des catholiques français au 18e siècle (tome 3ème), par C. Calippe 380
Au pays des lys noirs, par A. Retté..... 479
Au pays des mystères, par Albert Le Boulicaud..... 565
Besoin (Le) d'aimer, par Augustin Bar..... 564
Boules de neige, par M. Desroches..... 377
Boy, par L. Colonna..... 96
Chiens (Les) courants, par L. Polart..... 381
Colbert et Seignelay contre la religion réformée, par C. Guitard.... 93
Conférences de N.-D. de Paris, par le R. P. Janvier..... 568
Conquête (La) de l'air, par P. Renard..... 188
Dans le silence des rêves, par P. Granotier..... 284
Dans notre empire noir, par M. Rondet-Saint..... 376
Débuts d'un évêque missionnaire..... 93
Education et Science ecclésiastiques, par Mgr Latty..... 566
Evangéline, traduction libre par P. Lemay..... 91
Evolution (L') actuelle du socialisme en France, par L. Garriguet.. 379
Fabrecés (Les), par P. Margueritte..... 190
Fiançailles (Les) de Madame Royale, par le Cte de Pimodan..... 191
Fleurs de givre, par W. Chapman..... 91
Gloires et bienfaits de l'Eucharistie, par S. Coubé..... 188
Hébert (Louis), par Laure Conan..... 92
Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien, par A.-G. Morice 480
Histoire religieuse de la révolution française (Tome II), par P. de la Gorce 95
Jeunes (Les) d'aujourd'hui, par H. Reverdy..... 188
Jeunes gens d'aujourd'hui, par Agathon..... 478
Journée (La) sanctifiée, par L. Rouzic..... 192
Livre d'or du Coeur de Jésus, par J. Hilgers..... 379
Luis, par P. Lhaude..... 96
Manoeuvres (Les) impériales allemandes de 1912, par R. de Thomasson 566
Manuel préparatoire à la première communion privée, par P. Poulin. 383
Mizraïm, par G. Kurth..... 282
Modernisme (Le), par E. Tavernier..... 188
Monopoles et régies, par G. Maze-Sencier..... 384
Notions de chimie physique, par J. Gaillard..... 376
Nouveau (Le) psautier du bréviaire romain, par L.-C. Fillion..... 191
Origines (Les) du servage en France, par P. Allard..... 377
Pain (Le) quotidien du *Pater*, par J.-P. Bock..... 383

Pages

Paroisse (La), par J. Vaudan..... 382
Pasteur (Le) d'Hermas, par A. Lelong..... 378
Prêcherine, par J. des Verrières..... 381
Prédication (La) contemporaine, par Mgr Keppler..... 190
Prenez et lisez, par Mgr de Mathies..... 382
Principes du beau, par E. Vendéen..... 380
Privilège (Le) des petits enfants, par Marie Loyola..... 189
Roman (Le) des fiancés, par J. de Lacrousille..... 381
Splendeur (La) douloureuse, par H. Allarge..... 287
Tentations (Les) du jeune homme, par Emile Bruneteau..... 567
Une petite sainte, par Jean Saint-Yves..... 94
Vingt guérisons, à Lourdes, par le Dr de Grandmaison de Bruno... 189

4o TABLE GENERALE PAR ORDRE ALPHABETIQUE

Pages

Amis ("Nos... les Canadiens"), par *Hector Filiatrault* et *Louis Arnould* 213, 424
A travers la nature, par *Luc Dupuis*..... 148
A travers les faits et les oeuvres, par *Thomas Chapais*.....49, 148, ...248, 359, 437, 549
Bibliographiques (Notes), par ***.....91, 187, 282, 376, 478, 564
Calendrier (La réforme du...), par *Henri Jeannotte*.....393, 504
Catholique (Une résurrection...), par *E. Gouin*.....28, 415, 519
Cimetière (Mon), par *Père Hugolin*..... 204
Chronique des revues, par *Elie-J. Auclair*.....65, 264, 456
Conception (L'Immaculée... et la pensée catholique), par le *Chan. Piette* 19
Congrès (Le premier... de l'empire anglais), par *Mgr Choquette*..5, 107
Culture (La.... intellectuelle de la femme), par *Elie-J. Auclair*... 97
Echos des Sciences, par *Jean Flahault*.....154, 346, 536
Ecole (L'... d'industrie de Monfort), par *A. Winnen*..... 328
Ecoles (Les... d'industrie), par *A. Winnen*..... 129
Ethnologie (La Semaine d'...), par ***..... 279
Etudes Juridiques, par *Philippe Perrier*..... 385
Faits (A travers les... et les oeuvres), par *Thomas Chapais*...49, ...148, 248, 359, 437, 549
Femme (La culture intellectuelle de la...), par *Elie-J. Auclair*..... 97
Jeanne d'Arc (Les fêtes de... à Orléans), par *Adrien Plouffe*..... 496
Juridiques (Etudes), par *Philippe Perrier*..... 385
Industrie (L'Ecole d'... de Montfort, par *A.. Winnen*..... 328
Industrie (Les Ecoles d'...), par *A. Winnen*..... 129
L'Immaculée Conception et la pensée catholique, par le *Chan. Piette*. 19
Montfort (L'Ecole d'industrie de), par *A. Winnen*..... 328
Mouvement (Le... des idées), par *Emile Chartier*..... 224
Mystère (Le.... de la vie), par *M. Tamisier*.....335, 407
"Nos amis les Canadiens", par *Hector Filiatrault* et *Louis Arnould*. 213, 424
Notes bibliographiques, par***.....91, 187, 282, 376, 478, 564
Oeuvres (A travers les faits et les...), par *Thomas Chapais*.....49, ...148, 248, 359, 437, 549
Ozanam (Frédéric...), par *Jean-Marie Melançon*..... 481
Préface (Une), par *Max Turmann*..... 299
Premier (Le... Congrès des Universités de l'empire anglais), par *Mgr Choquette* 5, 107
Réforme (La... du calendrier), par *Henri Jeannotte*.....393, 504
Résurrection (Une... catholique), par *E. Gouin*.....28, 415, 519
Revues (Chronique des...), par *Elie-J. Auclair*,.....65, 264, 456
Science et surnaturel, par *Jean Flahault*..... 120
Semaine d'Ethnologie, par ***..... 289
Semaine sociale (La), par *E. Gouin*.....138, 193
Tables, par ***..... 569
Vie (Le mystère de la...), par *M. Tamisier*.....335, 407

AP
21
R34
v. 64

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY